



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2005

Volume III

Informations
et analyses
supplémentaires

Canada¹

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2005

En vente au Canada chez
votre libraire local
ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S5

Internet: <http://publications.gc.ca>

Téléphone: 1-613-941-5995 ou 1-800-635-7943

Copie papier : N° de catalogue P51-1/2005-3F

ISBN 0-660-97039-2

Copie PDF : N° de catalogue P51-1/2005-3F-PDF

ISBN 0-662-79549-0

VOLUME III

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2004-2005

Table des matières

Section

Introduction

1. États financiers des fonds renouvelables
2. États financiers des établissements publics
3. Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*
4. Services professionnels et spéciaux
5. Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages
6. Acquisition de matériel et d'outillage
7. Paiements de transfert
8. Frais de la dette publique
9. Paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour
10. Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés
11. Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement
12. Autres informations diverses
13. Index

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé annuellement par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars.

L'information contenue dans le rapport provient de deux sources de données :

- le sommaire des opérations financières présentées dans les comptes du Canada, tenus par le receveur général; et
- les registres détaillés, tenus par les ministères et organismes.

Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en trois volumes.

Le **volume I** présente les états financiers vérifiés du gouvernement, ainsi que des informations financières et analyses additionnelles;

Le **volume II** présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement; et

Le **volume III** présente des informations et analyses supplémentaires.

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2004-2005

États financiers des fonds renouvelables

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Agence canadienne du pari mutuel.....	1.2
Aliénation des biens immobiliers.....	1.7
Bureau de la traduction.....	1.11
Commission canadienne des grains.....	1.17
Conseils et Vérification Canada.....	1.24
CORCAN.....	1.29
Géomatique Canada.....	1.36
Office de la propriété intellectuelle du Canada.....	1.43
Office national du film.....	1.49
Passeport Canada.....	1.57
Production de défense.....	1.63
Services communs de télécommunications et d'informatique.....	1.64
Services immobiliers.....	1.70
Services optionnels.....	1.76

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers et les principes comptables généralement reconnus du Canada, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers incombe à la gestion du Fonds. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité des renseignements financiers contenus dans ces états financiers, l'équipe des finances du ministère a vérifié ces états financiers. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005		2004	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Résultats nets		490		(609)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	150	(273)	150	131
Fonds provenant (employés) de l'exploitation	150	217	150	(478)
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	150	79	150	23
Autres éléments nets d'actifs et de passifs		52		(193)
Autorisation fournie (employée)		86		(308)

La gestion des services financiers du Fonds élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées, exécutées selon des règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Directeur exécutif intérimaire,
Agence canadienne du pari mutuel*

THANE BELL

Agent financier supérieur à temps plein

DANIEL SCHNOB pour
JAMES ROBERGE

Agent financier supérieur

JAMES ROBERGE pour
BRUCE DEACON

le 17 juin 2005

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 903)	(1 874)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	873	824
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	109	
Moins : ajustement d'autorisation non employée d'exercice précédent	(11)	(8)
Autorisation nette fournie, à la fin de l'exercice	(1 128)	(1 042)
Limite de l'autorisation	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée	3 128	3 042

1.2 ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUELABLES

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF		
À court terme			À court terme		
Débiteurs			Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	109		Tiers		
Tiers	636	560	Créditeurs	873	824
Avance à justifier consentie aux employés	2	4	Indemnités de congé	234	234
Frais payés d'avance	38	63		1 107	1 058
	785	627	À long terme		
Immobilisations (note 3)			Provision pour indemnités de cessation d'emploi ..	552	521
Au coût	2 317	1 785	ACTIF NET / PASSIF NET	353	(108)
Moins : amortissement cumulé	1 090	941			
	1 227	844			
	2 012	1 471		2 012	1 471

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—Suite

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF (PASSIF)
NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Revenus		
Prélèvements sur les paris mutuels	14 089	14 485
Frais d'exploitation		
Personnel		
Traitements et salaires	3 972	4 077
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 024	1 100
Provision pour prestations de cessation d'emploi	31	(18)
Transport et télécommunications	829	939
Information	11	20
Services professionnels et spéciaux		
Contrôle des stupéfiants	2 616	2 393
Contrôle des courses	2 254	2 253
Service photographique d'arrivée	594	586
Recherche sur les stupéfiants	1 057	1 066
Autres services professionnels et spéciaux	739	1 698
Locations	501	508
Achat de services de réparation et d'entretien	7	50
Services publics, matériaux et fournitures	268	273
Perte sur aliénation d'immobilisations	5	
Amortissement	186	149
Capitalisation d'immobilisations à posteriori (note 4)	(495)	
Total des dépenses	13 599	15 094
Résultats nets	490	(609)
Actif (passif) net, au début de l'exercice	(108)	(574)
Ressources financière nettes fournies (employées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(29)	1 075
Actif (passif) net, à la fin de l'exercice	353	(108)

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Activités d'exploitation :		
Résultats nets avant éléments extraordinaires	490	(609)
Plus :		
Amortissement	186	149
Capitalisation d'immobilisation à posteriori	(495)	
Perte sur aliénation d'immobilisations	5	
Provision pour prestations de cessation d'emploi	31	(18)
	217	(478)
Variation d'actif et passif à court terme	(109)	(574)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation	108	(1 052)
Activités d'investissement :		
Immobilisations:		
Achetées	(86)	(23)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	7	
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(79)	(23)
Ressources financières nettes fournies (employées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	29	(1 075)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	1 874	2 949
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	1 903	1 874

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel a été établi en vertu de la *Loi n°1 de 1970 portant affectation de crédits*, laquelle autorisait l'exploitation du Fonds pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les termes et les conditions énoncés par le Conseil du Trésor pour la prestation d'un service de surveillance des hippodromes au Canada. La *Loi n°1 de 1970 portant affectation de crédits* a été annulée et remplacée en 1985 par l'article 2 de la *Loi sur les fonds renouvelables*.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor au titre du fonds de roulement, de l'achat de biens immobilisés et du financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 2 000 000 \$.

Les imputations au Fonds doivent inclure les frais d'administration de la surveillance des hippodromes de même que les coûts de la recherche sur les stupéfiants destinés aux équidés et aux techniques de surveillance des courses, y compris les coûts associés à la publication, à la distribution et à la vente des résultats de ces recherches. Tous les revenus provenant des activités approuvées par le Conseil du Trésor doivent être crédités au Fonds.

L'utilisation de l'autorisation du Fonds est contrôlée à travers l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Il se compose du total des opérations au comptant nettes du Trésor, des éléments d'actif nets originaux transférés au Fonds au tout début et de toutes les radiations ultérieures du déficit ou surplus. Au cours de l'exercice, la variation de celle-ci représente les ressources financières nettes employées ou fournies par le Fonds.

2. Principales conventions comptables

a) Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1^{er} avril 1970 à même les crédits parlementaires sont enregistrées au Fonds à une valeur déterminée à cette date par les agents du ministère, conformément à la circulaire 1970-7 du Conseil du Trésor. Les acquisitions ultérieures sont enregistrées au prix coûtant et sont amorties selon la méthode de la modalité linéaire à partir de l'exercice de leur acquisition jusqu'à la fin de leur vie utile estimative, à savoir :

Ameublement et équipement	10 ans
Équipement de traitement électronique des données	3 ans
Véhicules automobiles et autres véhicules	8 à 10 ans
Bâtiments	20 à 25 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail

b) Régime de retraite

Les employés de l'Agence canadienne du pari mutuel affectés à l'exploitation du Fonds renouvelable sont soumis aux dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La contribution du gouvernement canadien au régime de pension est incluse dans l'imputation au Fonds des avantages sociaux. Les prestations sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

c) Indemnités de vacances

La charge à payer figurant à l'état de la situation financière représente le montant des crédits d'indemnités de vacances en circulation à la fin de l'exercice.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les employés quittant la fonction publique touchent généralement une prestation de cessation d'emploi correspondant à une semaine de paye pour chaque année complète de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de vingt-huit semaines. Toutefois, advenant une démission, cette prestation n'est généralement payable qu'aux employés ayant dix ans ou plus de service continu et le montant auquel ils ont droit correspond à une demi-semaine de paye pour chaque année de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de treize semaines.

La provision à la fin de l'exercice représente une demi-semaine de paye selon les échelles de traitement courantes pour chaque année de service jusqu'à concurrence de treize semaines.

**Fonds renouvelable de l'Agence canadienne
du pari mutuel—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Diminution (augmen- tation)	Solde à la fin de l'exercice
(en milliers de dollars)				
Ameublement et équipement	831	62	58	835
Équipement de traitement électronique de données	216			216
Véhicules automobiles et autres véhicules	64	24	28	60
Bâtiments	575			575
Améliorations locatives . .			(532)	532
Terrains	99			99
	<u>1 785</u>	<u>86</u>	<u>(446)</u>	<u>2 317</u>

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortis- sement	Diminution (augmen- tation)	Solde à la fin de l'exercice
(en milliers de dollars)				
Ameublement et équipement	185	77	55	207
Équipement de traitement électronique de données	153	45		198
Véhicules automobiles et autres véhicules	28	9	19	18
Bâtiments	575			575
Améliorations locatives . .		55	(37)	92
	<u>941</u>	<u>186</u>	<u>37</u>	<u>1 090</u>
	<u>844</u>			<u>1 227</u>

4. Capitalisation d'immobilisations à posteriori

Les améliorations locatives ont été antérieurement comptabilisées dans les frais d'exploitation, au lieu d'être capitalisées dans les immobilisations. Afin de corriger cette situation, un montant de 494 977 \$ est présenté dans l'état des résultats et de l'actif (passif) net, à titre de Capitalisation d'immobilisations à posteriori. Un montant de 531 642 \$ a été ajouté au coût des immobilisations et un montant de 36 665 \$ a été ajouté à l'amortissement cumulé.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Agent financier principal,
Direction générale des finances*

ERIC MILLER pour
MIKE HAWKES

le 4 juillet 2005

*Sous-ministre adjoint pi,
Direction générale des biens immobiliers*

TIM MCGRATH

le 29 juin 2005

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005		2004	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Résultats nets	11 888	7 049	11 888	13 327
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds		(386)		(1 580)
Autorisation fournie	11 888	7 435	11 888	14 907

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORITÉ NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(3 094)	(2 049)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars Dépôts sur aliénations	968	218
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	746	656
Autorisation nette fournie, à la fin de l'exercice	(2 872)	(2 487)
Limite de l'autorisation (note 1)	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	7 872	7 487

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—Suite

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2005, ainsi que les états des résultats, de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états

financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 10 juin 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF ET ACTIF NET		
À court terme			À court terme		
Fonds en transit	746		Créditeurs et charges à payer		
Débiteurs			Gouvernement du Canada	115	
Gouvernement du Canada		656	Dépôts sur aliénations	853	218
Travaux en cours	2 128	2 513		968	218
			ACTIF NET (note 3)	1 906	2 951
	2 874	3 169		2 874	3 169

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus	9 302	15 881
Frais d'exploitation		
Honoraires payés	1 233	1 253
Déboursés	1 020	1 301
	2 253	2 554
Résultats nets	7 049	13 327
Actif net, au début de l'exercice	2 951	6 147
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(7 049)	(13 327)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(1 045)	(3 196)
Actif net, à la fin de l'exercice	1 906	2 951

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Résultats nets	7 049	13 327
Variation du fonds de roulement (note 4)	1 045	3 196
Ressources financières nettes fournies par les activités d'exploitation	8 094	16 523
Activités de financement		
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(7 049)	(13 327)
Ressources financières nettes employées par les activités de financement	(7 049)	(13 327)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	1 045	3 196
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	2 049	(1 147)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 3)	3 094	2 049

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers a été établi en 1996 en vertu de l'article 5.1 de la *Loi sur les fonds renouvelables* afin d'offrir un mécanisme à l'intérieur du Programme des services pour financer les services d'aliénation des biens immobiliers fédéraux. Tous les produits de la vente, moins les coûts et les dépenses liés à l'aliénation, sont déposés au Trésor. Tout surplus accumulé à la fin de l'année dans le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, en sus de 5 000 000 \$, est déposé au Trésor, et le ministère soumet des rapports annuels au Conseil du Trésor au moment de l'établissement du Budget principal des dépenses. Ceci est conforme aux modalités approuvées dans la décision #822056 du Conseil du Trésor le 19 janvier 1995.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant. Le total de ce financement ne peut excéder en aucun temps la somme de 5 000 000 \$.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définies par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

b) Revenus et dépenses

Les revenus sont reconnus dans la période comptable au cours de laquelle les deux éléments suivants existent; le titre est transféré à l'acheteur et le paiement complet est reçu par l'État. Les dépenses sont comptabilisées sur la base de la comptabilité d'exercice.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—Fin

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

c) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'oeuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés pour les aliénations ou transferts non finalisés à la fin de l'exercice.

d) Dépôts sur aliénations

Les dépôts sur les aliénations des biens immobiliers constituent des recettes sur des aliénations futures qui ne sont pas finalisées à la fin de l'exercice financier.

e) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Actif net

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds.....	(3 094)	(2 049)
Surplus accumulé, au début de l'exercice.....	5 000	5 000
Résultats nets	7 049	13 327
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(7 049)	(13 327)
Surplus accumulé, à la fin de l'exercice	5 000	5 000
	<u>1 906</u>	<u>2 951</u>

4. Variation du fonds de roulement

	2005	2004	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme.....	2 874	3 169	295
Passifs à court terme.....	968	218	750
			<u>1 045</u>

5. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent des fonds en transit et des crédateurs. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Agent financier principal,
Direction générale des finances*

ERIC MILLER pour
MIKE HAWKES

le 4 juillet 2005

*Présidente-directrice générale,
Bureau de la traduction*

FRANCINE KENNEDY

le 27 juin 2005

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005		2004	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Résultats nets	(833)	5 892	(15 600)	402
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds				(25 355)
Fonds provenant (employés) de l'exploitation	3 641	3 631	1 518	
Moins : éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	2 808	9 523	(14 082)	(24 953)
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	2 850	2 895	251	5 677
Autorisation fournie (employée)	(42)	38	(1 033)	(43)
		6 590	(13 300)	(30 587)

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORITÉ NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(15 556)	(4 255)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	14 148	34 182
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	23 346	18 616
Virement du Conseil du Trésor—Éventualités régulier	1 202	1 149
Virement du Conseil du Trésor—Éventualités recouvrement de l'entente de la convention collective		28 326
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(25 956)	(18 164)
Limite de l'autorisation (note 1)	10 000	10 000
Autorisation non employée reportée	35 956	28 164

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—Suite

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES
GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2005, ainsi que les états des résultats, de l'actif (passif) net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments

d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Les états financiers au 31 mars 2004 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sur ces états financiers dans leur rapport daté du 7 juin 2004.

PriceWaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 10 juin 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF ET ACTIF (PASSIF) NET		
À court terme			À court terme		
Encaisse	164	120	Créditeurs et charges à payer		
Débiteurs			Gouvernement du Canada	1 562	5 280
Gouvernement du Canada	22 854	46 634	Tiers	12 867	29 286
Tiers	551	646	Autres passifs	4 344	4 046
Autres actifs (note 3)	346	304		18 773	38 612
	23 915	47 704	Provision pour indemnités de cessation d'emploi	30 509	29 626
Frais reportés pour indemnités de				49 282	68 238
cessation d'emploi	12 902	14 051	ACTIF (PASSIF) NET (note 5)	(3 027)	2 382
Immobilisations (note 4)	9 438	8 865		46 255	70 620
	46 255	70 620			

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF (PASSIF) NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus (note 7).....	199 678	226 882
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux.....	132 166	153 167
Indemnités de cessation d'emploi.....	2 719	3 872
Services professionnels et spéciaux.....	31 914	40 644
Coûts d'occupation.....	9 056	8 193
Services ministériels et administratifs.....	8 109	8 222
Transports et télécommunications.....	3 472	3 867
Services publics, fournitures et approvisionnements.....	2 943	5 347
Amortissement.....	2 322	1 218
Achat de services de réparation et d'entretien.....	668	1 416
Information.....	252	315
Location.....	156	193
Autres dépenses.....	7	23
Mauvaises créances.....	2	3
	193 786	226 480
Résultats nets.....	5 892	402
Actif (passif) net, au début de l'exercice.....	2 382	(8 510)
Ressources financières nettes employées (fournies) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice.....	(11 301)	10 490
Actif (passif) net, à la fin de l'exercice.....	(3 027)	2 382

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Résultats nets.....	5 892	402
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement.....	2 322	1 218
Provision pour indemnités de cessation d'emploi.....	2 719	3 872
	10 933	5 492
Variation du fonds de roulement (note 8).....	3 950	(9 221)
Encaissement des frais reportés pour indemnités de cessation d'emploi.....	1 149	623
Paiements de la provision pour indemnités de cessation d'emploi.....	(1 836)	(1 707)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation.....	14 196	(4 813)
Activités d'investissement		
Immobilisations—Acquisitions.....	(2 895)	(5 677)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement.....	(2 895)	(5 677)
Ressources financières nettes fournies (employées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice.....	11 301	(10 490)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice.....	4 255	14 745
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5).....	15 556	4 255

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Bureau de la traduction a été créé en 1934 à la suite de l'adoption de la *Loi sur le Bureau de la traduction*. En avril 1993, le Conseil du Trésor a approuvé la constitution du Bureau en organisme de service spécial entrant en vigueur le 1^{er} avril 1995. Cette décision a été confirmée dans le budget de dépenses supplémentaire (D) de 1994-1995.

Le Fonds renouvelable a été créé le 1^{er} avril 1995 et est responsable de la prestation des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Conformément avec l'article 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor et de dépenser, pour les fins du Fonds, tous les revenus perçus pour ces fins. Le dépassement maximum des dépenses sur les revenus, effectué aux fins du Fonds, ne peut excéder en aucun temps la somme de 75 millions de dollars.

La décision du Conseil du Trésor (CT) #822560 du 22 février 1995, ainsi que celles du 10 juillet 1996 (décision #824299) et du 11 décembre 1997 (décision #825830) autorisaient la radiation des pertes de fonctionnement du Fonds du Bureau de la traduction pour les six premiers exercices d'exploitation du Fonds renouvelable. Aucun montant n'a été radié en 2000-2001 et en 1999-2000 puisque le Fonds renouvelable est en situation de surplus.

En vertu de l'article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, par l'entremise des Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (décision du Conseil du Trésor #829357 en date du 8 novembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 75 000 000 \$ à 10 000 000 \$.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définies par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de

revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

b) Revenus et dépenses

Les revenus et les coûts afférents aux contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux basé sur les dépenses encourues. Les revenus sont comptabilisés à la valeur estimative de réalisation du travail complété à date. Les revenus sont reconnus dans l'exercice courant de la facturation. Les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

c) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 \$ (25 000 \$ pour les améliorations locatives) sont capitalisées. Les actifs composés de matériel et outillage, matériel informatique et logiciels informatiques sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée économique à partir du mois suivant leur acquisition. Les améliorations locatives sont amorties sur la plus courte de deux durées soit : la durée restante du bail, ou sur la vie utile de l'amélioration.

<u>Catégorie</u>	<u>Durée économique estimative</u>
Matériel et outillage	10-15 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Logiciels informatiques	3-5 ans

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

e) Indemnités de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les indemnités de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de services au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces indemnités sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des indemnités de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

au 1^{er} avril 1995. Le compte “Frais reportés pour indemnités de cessation d’emploi” est utilisé pour comptabiliser les indemnités réalisées avant le 1^{er} avril 1995. Le compte est réduit à mesure que les avantages sociaux sont payés aux employés affectés et deviennent recouvrables du Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor continuera de rembourser les indemnités de cessation d’emploi payées par le Bureau, pour les services antérieurs au 1^{er} avril 1995, jusqu’au 31 mars 2010. Après le 31 mars 2010, le Conseil du Trésor n’a plus l’obligation de rembourser pour les services payés.

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l’exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d’auto-assurance.

3. Autres actifs

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	311	282
Autres avances	35	22
	346	304

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l’exercice	Acquisitions	Solde à la fin de l’exercice
	(en milliers de dollars)		
Matériel et outillage	114		114
Matériel informatique	1 326	271	1 597
Logiciels informatiques	6 535	2 417	8 952
Actifs en construction		207	207
Améliorations locatives	3 513		3 513
	11 488	2 895	14 383

Amortissement cumulé	Solde au début de l’exercice	Amortissement de l’exercice courant	Solde à la fin de l’exercice
	(en milliers de dollars)		
Matériel et outillage	31	11	42
Matériel informatique	777	221	998
Logiciels informatiques	1 815	1 387	3 202
Améliorations locatives		703	703
	2 623	2 322	4 945
Net	8 865		9 438

5. Actif (passif) net

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Imputation nette accumulée sur l’autorisation du Fonds	(15 556)	(4 255)
Surplus accumulé, au début de l’exercice	6 637	6 235
Résultats nets	5 892	402
Surplus accumulé, à la fin de l’exercice	12 529	6 637
	(3 027)	2 382

6. Obligations contractuelles

Le Fonds loue ses locaux en vertu d’un bail d’exploitation. Les paiements de location à venir sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
Exercice se terminant le 31 mars	
2006	8 652
2007	7 203
2008	6 263
2009	2 722
2010 et suivants	179
	25 019

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—Fin

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

7. Revenus

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Services de traduction	195 563	194 139
Recouvrement de l'entente de la convention collective		28 326
Services d'interprètes	2 667	3 113
Ventes de Termium	1 064	857
Autres	384	447
	199 678	226 882

8. Variation du fonds de roulement

	2005	2004	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	23 915	47 704	23 789
Passifs à court terme	18 773	38 612	(19 839)
			3 950

9. Instruments financiers

Les instruments financiers du fonds renouvelable comprennent l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers incombe à la gestion du Fonds. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Les services financiers de la Commission canadienne des grains élaborent et diffusent les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus pour fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées,

exécutées selon des règlements applicables, et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Dans le but d'assurer l'objectivité et l'impartialité maximales, ces états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes. Les vérificateurs doivent exprimer une opinion indépendante qui révèle si les états financiers présentent de façon juste la situation financière du Fonds au 31 mars 2005, et les résultats d'exploitation et le changement à la situation financière pour l'exercice écoulé, conformément aux principes comptables des fonds renouvelables du Gouvernement du Canada. Cette opinion est annexée aux états financiers. Le comité de vérification du Fonds a approuvé l'émission des états financiers.

Le modèle de prévision des coûts est en place depuis quatre ans et aidera à établir les coûts en vue de se conformer aux exigences de la *Loi sur les frais d'utilisation*.

Approuvé par :

Commissaire en chef
CHRIS HAMBLIN

le 23 juin 2005

Chef de la direction financière
SHARON McSHANE

le 17 juin 2005

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005		2004	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	319	(5 514)	(265)	7 784
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 700	2 504	1 458	2 678
Fonds (employés) provenant de l'exploitation	2 019	(3 010)	1 193	10 462
Moins : éléments nécessitant l'utilisation de fonds Acquisitions nettes d'immobilisations.	1 892	2 962	1 066	1 451
Autres éléments nets d'actifs et de passifs		1 731		(45)
Autorisation (employée) fournie.	127	(7 703)	127	9 056

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde créditeur (débitaire) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(12 165)	(16 780)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars.	616	(2 472)
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	127	127
Autorisation nette utilisée (fournie), fin de l'année . .	(11 676)	(19 379)
Limite de l'autorisation	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée.	13 676	21 379

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU COMMISSAIRE EN CHEF ET AUX COMMISSIONNAIRES
DU FONDS RENOUVELABLE DE LA COMMISSION
CANADIENNE DES GRAINS

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains au 31 mars 2005 et les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 2005 ainsi que de ses résultats de fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, énoncés à la note 2 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par le commissaire en chef et les commissaires du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains, Travaux publics Canada et la vérificatrice générale. Les états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 13 mai 2005

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

BILAN
31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF		
Actif à court terme			Passif à court terme		
Comptes débiteurs			Comptes créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	546	931	Gouvernement du Canada	665	88
Tiers	4 572	3 706	Tiers	318	314
Autres actifs	161	237	Salaires	2 849	1 586
	<u>5 279</u>	<u>4 874</u>	Congés annuels et heures supplémentaires	1 962	2 013
Immobilisations corporelles, au coût (note 3)	21 108	18 723	Revenus reportés	312	115
Moins l'amortissement cumulé	15 395	14 122		<u>6 106</u>	<u>4 116</u>
	<u>5 713</u>	<u>4 601</u>	Passif à long terme		
			Provision pour indemnités de cessation d'emploi ..	4 982	4 556
				<u>11 088</u>	<u>8 672</u>
			AVOIR DU CANADA		
			Capital d'apport	4 941	4 941
			Imputation nette cumulée sur l'autorisation		
			du Fonds renouvelable (note 6)	(12 165)	(16 780)
			Surplus accumulé	7 128	12 642
				<u>(96)</u>	<u>803</u>
	<u>10 992</u>	<u>9 475</u>		<u>10 992</u>	<u>9 475</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par:

Administrateur général
CHRIS HAMBLIN

Fonctionnaire des finances principal
SHARON McSHANE

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

**ÉTAT DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Revenus		
Honoraires de services	33 671	31 531
Crédits spéciaux (note 4)	15 980	31 426
Crédits parlementaires (note 5)	5 849	6 080
Revenus de contrats	1 919	2 109
Droits exigés pour des licences	352	375
	<u>57 771</u>	<u>71 521</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	49 042	48 605
Loyers	3 717	3 734
Réparations, fournitures et charges diverses	2 502	2 687
Déplacements et déménagements	2 450	2 806
Amortissement	1 857	2 052
Services professionnels et spéciaux	1 788	1 736
Communications	904	987
Indemnités de cessation d'emploi	654	672
Affranchissement et fret	386	389
Créances douteuses (recouvrement)	(8)	115
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	(7)	(46)
	<u>63 285</u>	<u>63 737</u>
Bénéfice net (perte) de l'exercice	(5 514)	7 784

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Surplus accumulé au début de l'exercice	12 642	4 858
Bénéfice net (perte) de l'exercice	(5 514)	7 784
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	<u>7 128</u>	<u>12 642</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Ressources financières liées aux		
Activités de fonctionnement		
Bénéfice net (perte) de l'exercice	(5 514)	7 784
Éléments hors trésorerie		
Amortissement	1 857	2 052
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	654	672
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	(7)	(46)
	<u>(3 010)</u>	<u>10 462</u>
Variation des autres actifs et passifs	1 357	(2 033)
Ressources financières nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>(1 653)</u>	<u>8 429</u>
Activités d'investissement		
Nouvelles immobilisations corporelles	(2 969)	(1 506)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	7	55
Ressources financières nettes liées aux activités d'investissement	<u>(2 962)</u>	<u>(1 451)</u>
Ressources financières nettes affectées et variation de l'imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable au cours de l'exercice	<u>(4 615)</u>	<u>6 978</u>
Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable au début de l'exercice	<u>16 780</u>	<u>9 802</u>
Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable à la fin de l'exercice	<u>12 165</u>	<u>16 780</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Mandat et pouvoir

La Commission canadienne des grains a été constituée en 1912 en vertu de la *Loi sur les grains du Canada*. Les objectifs de la Commission canadienne des grains sont d'établir et de maintenir des normes de qualité pour les céréales canadiennes et de réglementer la manutention des céréales au pays afin de garantir une denrée fiable sur le marché intérieur et le marché d'exportation dans l'intérêt des producteurs.

La Commission canadienne des grains est un département ministériel distinct financé au moyen de crédits continus, de crédits spéciaux, d'une autorisation à dépenser les droits recouverts et d'une marge de crédit renouvelable de 2 M \$. La marge de crédit renouvelable fait présentement l'objet d'un gel depuis l'exercice 2003-2004. Pour répondre aux besoins en constante évolution de l'industrie céréalière d'une manière qui soit stable financièrement, la Commission canadienne des grains a retenu certaines options viables qu'elle vise à établir à long terme.

À la mi-mai 2005, le Parlement a adopté le projet de loi C-40 obligeant le gouvernement à entreprendre un examen exhaustif indépendant de la Commission canadienne des grains et des dispositions de la *Loi sur les grains du Canada*. D'ici moins de un an, le rapport et les recommandations seront présentés devant le Parlement.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux exigences établies par le receveur général relativement aux fonds renouvelables. Les principales conventions comptables ayant servi à la préparation de ces états financiers sont les suivantes :

Provision pour créances douteuses

Des provisions sont constituées à l'égard de comptes individuels dont le remboursement d'intérêts ou de capital est en souffrance depuis 90 jours.

Constatations des revenus et des charges

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par suite de la prestation de biens ou de services ou lorsqu'il se produit un événement donnant lieu à une créance. Sauf indication contraire, les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires continus reçus pour les dépenses liées à la nomination des commissaires adjoints par le gouverneur en conseil et les charges du Laboratoire de recherches sur les grains ont été inscrits comme revenus du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (le « Fonds renouvelable »).

Les crédits parlementaires se rapportant aux prestations de cessation d'emploi accumulées avant le 1^{er} avril 1995 et versées par la Commission canadienne des grains ont été inscrits dans les comptes débiteurs du Conseil du Trésor.

Immobilisations corporelles

Certaines immobilisations corporelles qui étaient auparavant détenues par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada ont été prises en charge par le Fonds renouvelable le 1^{er} avril 1995. Ces immobilisations ont été considérées comme un capital d'apport et comptabilisées selon la valeur comptable nette estimée par l'État. Les immobilisations corporelles acquises après le 1^{er} avril 1995 sont inscrites au coût.

Le produit de la cession des actifs pris en charge par le Fonds renouvelable retourne au Trésor. Le produit de la cession d'autres immobilisations corporelles est retenu par le Fonds renouvelable.

Les actifs sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, à compter du mois suivant l'acquisition, comme suit :

Matériel scientifique	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel opérationnel	5-10 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

Prestations de cessation d'emploi

Les employés cumulent des prestations de cessation d'emploi au cours de leurs années de service au gouvernement du Canada, tel qu'il est stipulé dans leurs conventions de travail. La Commission canadienne des grains comptabilise les prestations de cessation d'emploi que les employés ont accumulées après le 31 mars 1995. Ces états financiers ne contiennent aucune provision à l'égard des prestations de cessation d'emploi cumulées par les employés jusqu'au 31 mars 1995. Ces prestations représentent une obligation de la Commission canadienne des grains qui sera financée par le Conseil du Trésor.

Congés annuels

Les congés annuels sont constatés dans les comptes du Fonds renouvelable à la fin de l'exercice, d'après les dossiers des employés.

Régime de retraite

Les employés de la Commission canadienne des grains sont protégés en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime de retraite est comprise dans le

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux des employés. Les prestations de retraite sont versées à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Intérêts sur prélèvements

Des intérêts sont imputés au Fonds renouvelable à un taux fixé par le Conseil du Trésor. Les intérêts débiteurs sont calculés tous les mois sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le Conseil du Trésor ne paie pas d'intérêts lorsque survient un excédent qui n'entraîne aucun prélèvement sur l'autorisation.

3. Immobilisations corporelles et amortissement cumulé

Immobilisations corporelles au coût	Solde au 1 ^{er} avril 2004		Solde au 31 mars 2005	
	Acquisitions	Cessions	Acquisitions	Cessions
(en milliers de dollars)				
Matériel scientifique	6 126	1 076	157	7 045
Matériel et mobilier de bureau	997	11	27	981
Matériel opérationnel	631	23	7	647
Matériel informatique et logiciels	7 001	976	322	7 655
Améliorations locatives	3 968	884	72	4 780
	<u>18 723</u>	<u>2 970</u>	<u>585</u>	<u>21 108</u>
(en milliers de dollars)				
Amortissement cumulé	Solde au 1 ^{er} avril 2004		Solde au 31 mars 2005	
	Amortissement	Diminution	Amortissement	Diminution
(en milliers de dollars)				
Matériel scientifique	4 105	703	157	4 651
Matériel de bureau	888	64	26	926
Matériel opérationnel	368	64	6	426
Matériel informatique	5 631	710	323	6 018
Améliorations locatives	3 130	316	72	3 374
	<u>14 122</u>	<u>1 857</u>	<u>584</u>	<u>15 395</u>

4. Crédits spéciaux

Selon les modalités de financement convenues entre le gouvernement fédéral et la Commission canadienne des grains annoncées dans le budget de 2003, des crédits spéciaux totalisant 30 M\$ ont été accordés sur deux ans. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005, la Commission canadienne des grains a reçu 15,9 M\$.

Le gouvernement fédéral annonçait en février 2005 qu'il prévoyait dans son budget de 2005 accorder des crédits spéciaux de 21 M\$.

5. Crédits parlementaires

Nominations

Les charges liées à la nomination des commissaires adjoints par le gouverneur en conseil sont payées à même les crédits parlementaires. Ces montants figurent dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	2005	2004
(en milliers de dollars)		
Salaires et charges sociales	669	752
Loyers	29	31
Réparations, fournitures et charges diverses	11	15
Déplacements et déménagements	61	93
Services professionnels et spéciaux	22	16
Communications	38	43
Indemnités de cessation d'emploi	4	11
Affranchissement et fret	4	3
Revenu provenant de crédits parlementaires pour les charges liées aux nominations	<u>838</u>	<u>964</u>

Laboratoire de recherches sur les grains

Les crédits parlementaires servent à assumer une partie des charges engagées par le Fonds renouvelable pour le Laboratoire de recherches sur les grains. Ces sommes sont incluses dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	2005	2004
(en milliers de dollars)		
Salaires et charges sociales	3 436	3 477
Loyers	585	571
Réparations, fournitures et charges diverses	559	702
Déplacements et déménagements	138	118
Services professionnels et spéciaux	132	81
Communications	92	91
Indemnités de cessation d'emploi	32	39
Affranchissement et fret	37	37
Revenu provenant de crédits parlementaires du Laboratoire de recherches sur les grains	<u>5 011</u>	<u>5 116</u>
Revenu provenant de crédits parlementaires pour les charges liées aux nominations	<u>838</u>	<u>964</u>
Total du revenu provenant de crédits parlementaires	<u>5 849</u>	<u>6 080</u>

Pour l'exercice 2004-2005, le revenu provenant des crédits parlementaires s'est établi à 6 068 M\$. Le montant de 219 000 \$, tiré du report prospectif admissible de 5 %, proviendra du processus d'approbation supplémentaire de l'exercice 2005-2006.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—Fin

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

6. Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

L'imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable est incluse dans les montants qui suivent :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	4 982	4 556
Variations du fonds de roulement	678	(636)
Ressources relatives à l'INASAF liées aux activités de fonctionnement	6 505	12 860
Total de l'imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable	12 165	16 780

7. Engagements en vertu de contrats de location

Des engagements en vertu de contrats de location-exploitation pour des bureaux ont été conclus principalement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Au cours des trois prochains exercices, les versements minimaux futurs exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants :

(en milliers de dollars)

2006	2 920
2007	2 822
2008	184

8. Éventualité

Les employés ont le droit de cumuler des jours de congés de maladie. Toutefois, ces congés ne sont pas acquis et ne sont accordés qu'en cas de maladie. Il est donc impossible d'établir de manière raisonnable le nombre de jours de congés de maladie qui devront être accordés dans les exercices futurs. En conséquence, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers à cet égard. Les paiements de congés de maladie sont comptabilisés dans les activités de fonctionnement à mesure qu'ils sont versés.

9. Assurance

Conformément à la politique du gouvernement sur l'autoassurance, la Commission canadienne des grains ne détient pas de police d'assurance.

10. Impôt sur le revenu

La Commission canadienne des grains n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

11. Opérations entre apparentés

En 2005, des cotisations non monétaires ont été fournies à Automated Quality Testing Program, dont la juste valeur s'est établie à 29 302 \$ (111 978 \$ en 2004), pour des services financiers, des charges sociales, l'amortissement des immobilisations corporelles, des frais indirects et des charges locatives.

Automated Quality Testing Program est un apparenté dont les activités consistent à mettre au point et à commercialiser des méthodes d'essais automatisés d'évaluation de la qualité du grain. Le programme prendra fin au cours de l'exercice 2005-2006.

12. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été retraités pour refléter la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur

des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :
Agent financier principal,
Direction générale des finances

ERIC MILLER pour
MIKE HAWKES

le 4 juillet 2005

Président-directeur général,
Conseils et Vérification Canada

ELISABETH NADEAU

le 30 juin 2005

**ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**
(en milliers de dollars)

	2005		2004	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Résultats nets	610	2 872	610	3 957
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	440	693	440	150
Fonds provenant de l'exploitation	1 050	3 565	1 050	4 107
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	100	37	100	281
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	(150)	103	(150)	53
Autorisation fournie	1 100	3 425	1 100	3 773

**RAPPROCHEMENT DE L'AUTORITÉ
NON EMPLOYÉE AU 31 MARS**
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(4 252)	(2 995)
Plus : imputation des CAFÉ sur le compte du crédit après le 31 mars	15 033	15 945
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	19 735	18 254
Virement du Conseil du Trésor—Éventualités	243	226
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(9 197)	(5 530)
Limite de l'autorisation (note 1)	20 000	20 000
Autorisation non employée reportée	29 197	25 530

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—Suite

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2005, ainsi que les états des résultats, de l'actif (passif) net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 27 mai 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF ET PASSIF NET		
À court terme			À court terme		
Encaisse	211	108	Créditeurs et charges à payer		
Débiteurs			Gouvernement du Canada	307	919
Gouvernement du Canada	18 868	17 714	Tiers	14 190	15 105
Tiers	768	1 190	Autres passifs	3 112	2 623
Autres actifs (note 3)	1 041	772		17 609	18 647
	20 888	19 784	Provision pour indemnités de cessation d'emploi	4 478	4 189
Immobilisations (note 4)	523	761		22 087	22 836
	21 411	20 545	PASSIF NET (note 5)	(676)	(2 291)
				21 411	20 545

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable de Conseils et
Vérification Canada—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF
(PASSIF) NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Revenus (note 6)	124 752	130 006
Coûts directs	78 510	83 438
Bénéfice brut	46 242	46 568
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	34 744	34 243
Indemnités de cessation d'emploi	586	515
Coûts d'occupation	2 131	2 324
Services professionnels et spéciaux	1 861	1 761
Services ministériels et administratifs	1 434	1 110
Transports et télécommunications	1 298	1 356
Services publics, fournitures et approvisionnements	756	713
Amortissement	275	235
Location	104	128
Achat de services de réparation et d'entretien	37	36
Information	14	34
Intérêts sur les prélèvements du fonds		79
Mauvaises créances		35
Autres dépenses	130	42
	43 370	42 611
Résultats nets	2 872	3 957
Actif (passif) net, au début de l'exercice	(2 291)	729
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(1 257)	(6 977)
Passif net, à la fin de l'exercice	(676)	(2 291)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Résultats nets	2 872	3 957
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	275	235
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	586	515
	3 733	4 707
Variation du fonds de roulement (note 8)	(2 142)	2 733
Paiements de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(297)	(182)
Ressources financières nettes fournies par les activités d'exploitation	1 294	7 258
Activités d'investissement		
Immobilisations—Acquisitions	(37)	(281)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(37)	(281)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	1 257	6 977
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	2 995	(3 982)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5)	4 252	2 995

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services peuvent être également mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux.

Depuis le 1^{er} avril 1992, les activités de CVC sont financées à même le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Conformément à l'alinéa 55.5.4(3) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*, ce Fonds consiste en une marge de crédit dont le maximum a été fixé à 30 000 000 \$ et qui sert à financer les activités de l'organisme. Cette limite a par la suite été réduite de 4 899 387 \$ à 25 100 613 \$ par le Conseil du Trésor (décision 826332 du CT en date du 5 novembre 1998) pour refléter un ajustement dans l'autorisation de dépenser.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (CT 829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 25 100 613 \$ à 20 000 000 \$.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus du Canada parce que les charges et le passif pour les indemnités de cessation d'emploi ne comprennent pas la partie non financée par le Fonds.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définies par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

b) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties à partir du mois suivant leur acquisition selon la méthode linéaire sur l'estimation de leur durée de vie économique :

<u>Catégorie</u>	<u>Durée de vie économique estimative</u>
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur les pensions de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés de CVC. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le débit imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et des prestations de retraite supplémentaires.

e) Indemnités de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les indemnités de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces indemnités sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Aucune provision n'est prévue au titre des indemnités de cessation d'emploi se rapportant au service antérieur au 1^{er} avril 1992. Les indemnités gagnées avant le 1^{er} avril 1992 dont la valeur est estimée à 2 861 305 \$ (2003-2004: 2 990 350 \$) représentent une obligation de CVC qui sera financée par le Conseil du Trésor.

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

f) Assurance

CVC a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance.

**Fonds renouvelable de Conseils et
Vérification Canada—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

3. Autres actifs

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	900	769
Autres avances	141	3
	<u>1 041</u>	<u>772</u>

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)		
Matériel informatique	402	11	413
Logiciels informatiques	262	26	288
Améliorations locatives	683		683
	<u>1 347</u>	<u>37</u>	<u>1 384</u>
Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)		
Matériel informatique	298	54	352
Logiciels informatiques	110	82	192
Améliorations locatives	178	139	317
	<u>586</u>	<u>275</u>	<u>861</u>
Net	<u>761</u>		<u>523</u>

5. Passif net

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(4 252)	(2 995)
Surplus (déficit) accumulé, au début de l'exercice	704	(3 253)
Résultats nets	2 872	3 957
Surplus accumulé, à la fin de l'exercice	<u>3 576</u>	<u>704</u>
	<u>(676)</u>	<u>(2 291)</u>

6. Revenus

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Revenus de consultation et de vérification	109 823	110 370
Recouvrement—Coûts du centre d'appui des systèmes partagés	14 929	19 636
	<u>124 752</u>	<u>130 006</u>

7. Obligations contractuelles

CVC loue ses locaux et ses équipements en vertu de baux d'exploitation. Le bail du siège social est renouvelé annuellement. Les versements futurs prévus en vertu des baux existants se chiffrent à :

Exercice se terminant le 31 mars	(en milliers de dollars)
2006	1 719
2007	908
2008	718
2009	230
2010 et suivants	9
	<u>3 584</u>

8. Variation du fonds de roulement

	2005	2004	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	20 888	19 784	(1 104)
Passifs à court terme	17 609	18 647	(1 038)
			<u>(2 142)</u>

9. Instruments financiers

Les instruments financiers du fonds renouvelable comprennent l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

Fonds renouvelable CORCAN

RAPPORT DE LA GESTION

Les états financiers suivants du Fonds renouvelable de CORCAN ont été établis conformément à la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et aux exigences et normes du receveur général du Canada en ce qui a trait aux rapports. Ces états financiers ont été préparés par les gestionnaires du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Les différences entre les montants relatifs et les montants présentés dans les états financiers pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 2005 sont seulement les résultats des reclassements à des fins de comparaison.

La responsabilité principale de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans les états financiers incombe à la direction du Fonds. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Par rapport à ses obligations au chapitre de la présentation de rapports, la direction tient des comptes pour l'enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers contenus dans les déclarations ministérielles et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

La direction des services financiers du Fonds élabore et diffuse des politiques de gestion financière et de reddition de comptes et émet des directives précises qui permettent de conserver des normes quant à la reddition de comptes et à la gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées par le Parlement, exécutées selon des règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Des examens internes permettent d'améliorer les systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers au vérificateur externe du Fonds, Ernst & Young, qui les a vérifiés et a fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Contrôleur

JEFF STAPLEDON

Directrice exécutive

CORINNE HAGERMAN

le 14 juin 2005

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) (NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005		2004	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Résultats nets	(100)	3 563	(100)	2 280
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	3 000	1 883	3 000	1 860
Fonds provenant de l'exploitation	2 900	5 446	2 900	4 140
Moins : éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	500	2 798	500	1 605
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	2 500	(1 404)	2 500	6 362
Autorisation fournie (employée)	(100)	4 052	(100)	(3 827)

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION (NON VÉRIFIÉ) NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du		
Fonds	(13 304)	(7 082)
Plus : imputation des CAFÉ sur le compte du crédit après le 31 mars	7 719	7 674
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	3 371	5 496
Autorisation nette fournie, à la fin de l'exercice	(8 956)	(4 904)
Limite de l'autorisation	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	13 956	9 904

Fonds renouvelable CORCAN—Suite

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À LA COMMISSAIRE DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de CORCAN au 31 mars 2005, ainsi que les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 6.4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de CORCAN. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable de CORCAN au 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable de CORCAN et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable de CORCAN. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ainsi que pour aucune autre fin que celle établie.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 27 mai 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
		(Redressé note 3)		(Redressé note 3)	
ACTIF			PASSIF		
À court terme			À court terme		
Débiteurs (note 5)	5 795	8 176	Créditeurs (note 8)	4 716	7 125
Stocks (note 6)	7 412	8 639	Salaires et vacances à payer	4 375	1 675
Autres	4	34	Portion à court terme des obligations en vertu des contrats de location-acquisition		18
	13 211	16 849		9 091	8 818
Immobilisations (note 7)	7 718	5 924	À long terme		
			Indemnités de cessation d'emploi (note 9)	3 339	2 773
			Obligations en vertu des contrats de location-acquisition		24
				12 430	11 615
			Engagements et éventualités (notes 10 et 13)		
	20 929	22 773	ACTIFS NETS (note 11)	8 499	11 158
				20 929	22 773

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable CORCAN—Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF (PASSIF)
NET POUR L'EXERCICE SE TERMINANT
LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004
		(Redressé note 3)
Revenus (note 12)	53 527	49 984
Coût des marchandises vendues (note 12)	62 443	57 078
Marge bénéficiaire brute	(8 916)	(7 094)
Autres revenus		
Frais de formation et frais correctionnels (note 4)	23 631	21 824
Divers	445	560
	24 076	22 384
Dépenses		
Administrations centrale/régionale	8 012	9 058
Programme d'emploi et d'employabilité	1 802	2 236
Vente et commercialisation	1 783	1 716
	11 597	13 010
Résultats nets	3 563	2 280
Actifs nets au début de l'exercice tel que présenté originalement	12 071	8 142
Redressement : modification de la convention comptable—Immobilisations (note 3)	(913)	(913)
Solde redressé des actifs nets au début de l'exercice	11 158	7 229
Ressources financières nettes employées (fournies) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(6 222)	1 649
Actifs nets à la fin de l'exercice (note 11)	8 499	11 158

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Résultats nets	3 563	2 280
Éléments hors caisse :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	879	478
Amortissement	1 141	1 407
Autres	(137)	(25)
	5 446	4 140
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation :		
Débiteurs	2 381	(654)
Stocks	1 227	1 508
Autres	30	(16)
Indemnités de cessation d'emploi	(313)	(331)
Créditeurs et charges à payer	(2 409)	(4 969)
Portion à court terme des contrats de location-acquisition	(18)	
Salaires et vacances à payer	2 700	294
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation	9 044	(28)
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(2 904)	(1 795)
Produits de cession d'immobilisations	106	190
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(2 798)	(1 605)
Activités de financement		
Obligations en vertu du contrat de location-acquisition	(24)	(16)
Ressources financières nettes employées par les activités de financement	(24)	(16)
Ressources financières nettes fournies (employées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice	6 222	(1 649)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	7 082	8 731
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	13 304	7 082

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable CORCAN—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

CORCAN est un organisme de service spécial du Service correctionnel du Canada qui est financé au moyen d'un fonds renouvelable. Le Fonds renouvelable de CORCAN («CORCAN» ou «le Fonds») a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 4 de 1991-1992*, qui autorisait l'exploitation du Fonds à compter du 1^{er} avril 1992 pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les modalités établies par le Conseil du Trésor. Le but du Fonds renouvelable de CORCAN est de favoriser la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants dans la société canadienne en fournissant des occasions d'emploi et de formation aux délinquants incarcérés dans des établissements correctionnels fédéraux et, pour de courtes périodes de temps, aux délinquants remis en liberté dans la collectivité. Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor pour subvenir aux besoins du fonds de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, jusqu'à concurrence d'un montant global accumulé de 5 000 000 \$. Un montant de 15 218 000 \$ a été imputé à l'autorité de ce Fonds et représente les actifs nets cédés au Fonds au début de l'exploitation en date du 1^{er} avril 1992. Le Fonds est un entité non imposable.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables prévus par le Conseil du Trésor. Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction du Fonds renouvelable de CORCAN de soumettre des estimations et des hypothèses touchant les montants reportés dans les états financiers et dans les notes complémentaires. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada. Les différences sont: (1) une estimation des montants courus est faite pour les indemnités de cessation d'emploi au lieu d'obtenir une évaluation actuarielle; (2) le passif pour les indemnités de cessation d'emploi acquises avant la création du Fonds ne sera pas enregistré avant 2008, lors du quinzième anniversaire du Fonds (note 9).

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Constatation des revenus et dépenses

À l'exception des éléments décrits plus bas, le Fonds comptabilise ses revenus lorsqu'il existe une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que la livraison a eu lieu ou que les services ont été rendus, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que la possibilité de recouvrement est suffisamment assurée.

La méthode du pourcentage des travaux réalisés est utilisée pour les contrats de construction de plus de 100 000 \$ s'étendant sur plusieurs années. La détermination du degré d'achèvement des travaux se fait en comparant les coûts directs engagés jusqu'à présent et les coûts directs totaux prévus pour l'ensemble du contrat. L'effet des changements relatifs au revenu total prévu pour chaque contrat est comptabilisé dans la période pour laquelle la détermination a eu lieu et les pertes, le cas échéant, sont comptabilisées en entier lorsque prévues. Les profits réalisés sur les contrats de construction de 100 000 \$ ou moins sont comptabilisés une fois que le contrat est quasi achevé.

Les dépenses sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées.

Stocks

Les matières premières sont évaluées au coût standard. Les produits finis et les travaux en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Le Fonds établit des provisions pour stocks en surplus et/ou périmés pour chacun des sites.

Immobilisations

Les équipements, les outils et les véhicules ayant des coûts initiaux de 10 000 \$ ou plus sont comptabilisés au prix coûtant et sont amortis selon la méthode linéaire à partir du mois suivant le mois de leur acquisition pour la durée de leur vie utile estimative selon les taux suivants:

Équipement	10 ans
Mobilier de bureau et équipement	10 ans
Parc de véhicules	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Le Fonds procède à l'examen d'une perte de valeur des actifs à long terme lorsque des événements ou changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif ne peut être recouvrée conformément à la section 3063 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA).

Régime de retraite

Les employés du Fonds renouvelable de CORCAN sont couverts par la *Loi sur la pension de la fonction publique* et par la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La portion du coût des pensions du gouvernement du Canada est comprise dans les avantages sociaux établis en fonction du Fonds. Le paiement des pensions en tant que tel est effectué à partir du compte de pension de retraite de la fonction publique et du compte de prestations de retraite supplémentaires. Les dépenses liées au régime de retraite sont reconnues lorsqu'elles sont payées.

Fonds renouvelable CORCAN—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—
Suite

Avantages sociaux futurs des employés

Les employés du Fonds renouvelable CORCAN ont droit à des indemnités de cessation d'emploi établies en fonction des niveaux de rémunération en vigueur au moment de la cessation d'emploi conformément aux dispositions des conventions collectives et des conditions d'emploi. Toutes les indemnités de cessation d'emploi acquises par un employé avant le 1^{er} avril 1992 sont considérées comme un élément de passif du Conseil du Trésor et, à ce titre, n'ont pas été portées aux comptes du Fonds. Les états financiers du Fonds renouvelable de CORCAN comprennent les indemnités de cessation d'emploi acquises par les employés de CORCAN depuis la création du Fonds. Les indemnités futures des employés sont constatées lorsqu'elles sont acquises.

Congés de maladie

Les employés ont le droit d'accumuler les congés de maladie non utilisés. Les congés accumulés ne peuvent toutefois être utilisés qu'en cas de maladie. Conformément à la pratique gouvernementale courante, les congés de maladie accumulés par un employé au moment de sa cessation d'emploi ne lui sont pas payables. Ainsi, aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers.

Provision des garanties

Les frais de garantie éventuels liés aux produits sont constatés au moment de la vente des produits.

Instruments financiers

Sauf indication contraire, la juste valeur marchande des instruments financiers représente une valeur approximative des coûts. Les instruments financiers du Fonds sont composés des comptes débiteurs, des créditeurs et charges à payer, des salaires et vacances à payer et des obligations en vertu des contrats de location-acquisition. La direction est d'avis que ces instruments ne font pas courir de risques significatifs au Fonds en ce qui concerne les intérêts, la monnaie ou le crédit.

3. Modification apportée à une convention comptable

Au cours de l'exercice 2005, le Fonds a modifié sa convention comptable en égard à la capitalisation du bétail. Le bétail était capitalisé précédemment en tant que valeur totale du troupeau, outrepassant ainsi le seuil de la capitalisation du Fonds d'un montant de 10 000 \$. Cette approche a été changée au cours de l'exercice courant en comptabilisant chaque animal sur une base individuelle. Ceci a eu pour effet de radier la totalité de la valeur du bétail précédent capitalisé conformément au seuil de capitalisation du Fonds car aucun animal n'a une valeur individuelle de plus de 10 000 \$. Ce changement a été comptabilisé rétroactivement conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Le changement n'a pas eu d'impact matériel sur les résultats et a été présenté comme un ajustement de 913 000 \$ au solde de l'actif net date du 1^{er} avril 2003.

4. Opérations entre apparentées

Le Fonds renouvelable de CORCAN a conclu les opérations suivantes avec le Service correctionnel du Canada [«SCC»], son organisme parain :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Revenus d'exploitation.....	8 471	8 967
Formation, services correctionnels et autres frais.....	23 631	21 824
	32 102	30 791

Au 31 mars 2005, le Fonds renouvelable de CORCAN a un débiteur de 2 065 000 \$ (2004—1 054 000 \$) du SCC.

Le Service correctionnel du Canada permet et continuera de permettre au Fonds renouvelable de CORCAN d'utiliser l'infrastructure existante, y compris les immeubles, les ateliers et les fermes, et d'assurer l'entretien de ces dites installations ainsi que les services de ressources humaines gratuitement.

5. Débiteurs

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Gouvernement du Canada.....	3 371	5 520
Tiers.....	2 838	3 299
	6 209	8 819
Moins : provision pour créances douteuses.....	(414)	(643)
	5 795	8 176

6. Stocks

Les stocks comprennent les éléments suivants:

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Matières premières.....	3 940	3 850
Travaux en cours.....	4	183
Produits finis.....	3 076	4 004
Inventaire d'agroentreprise.....	1 129	1 440
	8 149	9 477
Provision pour stock périmé.....	(737)	(838)
	7 412	8 639

Fonds renouvelable CORCAN—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

7. Immobilisations et amortissement cumulé

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	2005		2004	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	(en milliers de dollars)			
Équipement	23 893	16 689	21 545	15 958
Parc de véhicules	1 045	611	937	601
Autre	269	189	523	522
	25 207	17 489	23 005	17 081
Amortissement cumulé	(17 489)		(17 081)	
Valeur comptable nette	7 718		5 924	

8. Crédoeurs et charges à payer

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Gouvernement du Canada	783	1 088
Tiers	3 933	6 037
	4 716	7 125

9. Avantages sociaux futurs des employés

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi acquises par les employés avant la création de CORCAN sont réputées constituer un élément de passif du Conseil du Trésor et, à ce titre, n'ont pas été portées aux comptes. En date du 31 mars 2005, l'élément de passif du Conseil du Trésor au titre des indemnités de cessation d'emploi acquises par les employés de CORCAN avant le 1^{er} avril 1992 s'élevait à 1 453 000 \$ (2004—1 362 000 \$). Le Conseil du Trésor financera le versement de ces indemnités pendant une période maximale de 15 ans après la création du Fonds renouvelable de CORCAN. Par conséquent, ces indemnités seront portées aux comptes de CORCAN d'ici trois ans.

Les indemnités acquises après le 1^{er} avril 1992 sont inscrites, dans les comptes, au passif du poste des indemnités acquises par les employés. En date du 31 mars 2005, CORCAN avait un passif de 3 339 000 \$ (2004—2 773 000 \$).

En 2004-2005, CORCAN a enregistré aux dépenses un montant de 879 000 \$ (2004—478 000 \$) relatif aux indemnités de cessation d'emploi.

Régime de retraite

Au cours de l'exercice, CORCAN a porté aux dépenses un montant de 3 016 000 \$ (2004—2 783 000 \$) représentant les cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique.

10. Engagements

Le Fonds renouvelable de CORCAN s'est engagé en vertu des dispositions de différents contrats de location, incluant un montant de 600 000 \$ pour la location de l'entrepôt à Kingston. Le contrat a été renouvelé en 2003 et se termine le 30 septembre 2006.

Les paiements annuels minimums pour les cinq prochaines années sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2006	552
2007	336
2008	124
2009	110
2010	7
	1 129

11. Actifs nets

Les actifs nets comprennent les éléments suivants :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Capital d'apport	30 542	30 542
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(13 304)	(7 082)
Déficit accumulé	(8 739)	(12 302)
Actifs nets à la fin de l'exercice	8 499	11 158

12. Revenus et coûts des marchandises vendues

Exercice se terminant le 31 mars 2005	Coût des marchandises vendues		Marge bénéficiaire brute
	Revenus		
	(en milliers de dollars)		
Agroentreprise et foresterie	6 448	9 779	(3 331)
Services	5 773	5 515	258
Textile	3 472	4 952	(1 480)
Fabrication	25 273	29 706	(4 433)
Construction	12 561	12 491	70
	53 527	62 443	(8 916)

Fonds renouvelable CORCAN—FinNOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—
Fin

Exercice se terminant le 31 mars 2004	Coût des marchan- dises		Marge bénéfi- ciaire brute
	Revenus	vendues	
	(en milliers de dollars)		
Agroentreprise et foresterie . . .	7 370	10 315	(2 945)
Services	5 126	4 647	479
Textile	3 145	4 338	(1 193)
Fabrication	19 477	24 059	(4 582)
Construction	14 866	13 719	1 147
	<u>49 984</u>	<u>57 078</u>	<u>(7 094)</u>

13. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités d'exploitation, CORCAN fait l'objet de différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Bien que la direction ne puisse prédire avec certitude l'issue de celles qui sont en suspens au 31 mars 2005, elle est d'avis que leur résolution n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de CORCAN. Une provision pour ces dépenses a été établie en fonction des estimations les plus plausibles de la direction.

14. Chiffres comparatifs

Les montants correspondants de la période précédente ont été reclassifiés pour qu'ils soient conformes à la présentation utilisée pour l'exercice en cours.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont été préparés conformément aux normes comptables établis par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Ces états financiers ont été dressés selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2.

La responsabilité première, concernant l'intégrité et l'objectivité des données présentées ici revient aux gestionnaires du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures prévisions et jugement de la gestion, tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds tient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds et bénéficie également de conseils judicieux que lui apportent le personnel comptable du Secteur de la gestion intégrée (SGI). À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le SGI développe et propage les conventions de comptabilité et de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes dans ces domaines. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et sont

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005		2004	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Résultats nets	500	1 257	500	2 063
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds				
Amortissement des immobilisations	600	336	600	524
Dévaluation des stocks pour désuétude		26		280
Créances irrécouvrables		1		9
Fonds provenant de l'exploitation	1 100	1 620	1 100	2 876
Acquisitions nettes d'immobilisations	(200)	(5)	(200)	(157)
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	1 500	(85)	1 500	1 819
Autorisation fournie	2 400	1 530	2 400	4 538

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable et sont appuyés par les programmes de vérification interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, par l'établissement de dispositions organisationnelles permettant un juste partage des responsabilités et par le maintien de programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations seront compris dans toute l'organisation.

Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements que renferment ces états financiers ont été vérifiés par un vérificateur externe, dont le rôle est d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers du Fonds, pris dans leur ensemble, présentent fidèlement la situation financière et les opérations du Fonds selon les principales conventions comptables établies. Ce jugement est fondé sur les procédures décrites dans l'opinion du vérificateur qui est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

*Directeur général, Finances
(Agent financier principal à plein temps)*

BRUCE HIRST

le 15 juin 2005

*Sous-ministre adjoint,
Secteur de la gestion intégrée
(Agent financier principal)*

RICHARD TOBIN

le 15 juin 2005

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(5 110)	(4 172)
Plus : imputation des CAFE sur le compte de crédit après le 31 mars	2 392	2 668
Moins : montants crédités au compte de crédit après le 31 mars	433	117
Autorisation nette employée, à la fin de l'exercice ...	(3 151)	(1 621)
Limite de l'autorisation (note 1)	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée ⁽¹⁾	8 151	6 621

⁽¹⁾ À l'autorisation fournie de 5 000 000 \$ s'ajoute un surplus de caisse de 3 151 000 \$. Conséquemment, le montant disponible pour emploi dans les exercices ultérieurs est de 8 151 000 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable de Géomatique
Canada—Suite**

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTION DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉVALUATION
RESSOURCES NATURELLES CANADA

Nous avons vérifié le états des résultat du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2005 et les états de l'exploitation, de surplus (déficit) accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Géomatique Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tel qu'il est décrit à la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Notre vérification à été effectuée pour nous permettre de nous former une opinion sur les états financiers de base pris dans leur ensemble. Les informations supplémentaires de l'exercice considéré sont présentées en vue d'une analyse plus approfondie et ne constituent pas des éléments devant obligatoirement faire partie intégrante des états financiers de base.

Ces informations supplémentaires n'ont pas été soumises aux procédés de vérification que nous avons appliqués dans le cadre de notre vérification des états financiers de base; par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion à leur sujet pour les raisons indiquées dans le paragraphe qui précède.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 9 juin 2005

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS**
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF		
À court terme			À court terme		
Débiteurs			Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	401	425	Gouvernement du Canada	3 498	4 936
Tiers (note 4)	2 607	2 633	Tiers		
Stocks (note 5)	913	1 204	Créditeurs	825	294
Charges payées d'avance	22		Indemnités de congé	80	92
	<u>3 943</u>	<u>4 262</u>		<u>4 403</u>	<u>5 322</u>
Immobilisations (note 6)			À long terme		
Au coût	3 596	3 636	Provision pour indemnités de cessation d'emploi ..	130	180
Moins : amortissement cumulé	3 083	2 792	PASSIF NET (note 8)	(77)	(396)
	<u>513</u>	<u>844</u>			
	<u>4 456</u>	<u>5 106</u>		<u>4 456</u>	<u>5 106</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable de Géomatique
Canada—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF (PASSIF)
NET POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS**
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus		
Produits	11 139	12 518
Services	4 190	3 370
Consultation	796	573
	16 125	16 461
Coûts des produits vendus		
Produits	2 783	2 929
Services	698	710
	3 481	3 639
Revenus avant coûts directs et indirects	12 644	12 822
Coûts directs		
Traitements	4 373	3 810
Avantages sociaux	1 160	1 052
Transport et communications	237	201
Information	16	15
Services professionnels et spéciaux	2 660	2 148
Location	226	230
Services de réparation et d'entretien	554	510
Services publics, fournitures et approvisionnements	262	329
Autres dépenses	5	8
	9 493	8 303
Coûts indirects		
Services du ministère et du secteur	1 342	1 261
Frais d'occupation	380	437
Amortissement des immobilisations (note 6)	204	394
Mauvaises créances	1	9
Provision pour indemnités de cessation d'emploi ..	(62)	6
Dévaluation des stocks pour désuétude	26	280
Intérêts	3	69
	1 894	2 456
Coûts totaux	11 387	10 759
Résultats nets	1 257	2 063
Actif (passif) net, au début de l'exercice	(396)	591
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds, au cours de l'exercice	(938)	(3 050)
Passif net, à la fin de l'exercice	(77)	(396)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS**
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde, au début de l'exercice	738	(1 325)
Résultats nets de l'exercice	1 257	2 063
Solde, à la fin de l'exercice	1 995	738

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS**
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Résultats nets	1 257	2 063
Éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		
Amortissement des immobilisations	336	524
Dévaluation des stocks pour désuétude	26	280
Créances irrécouvrables	1	9
	1 620	2 876
Variations d'éléments du fonds		
de roulement (note 3)	(627)	316
Variation dans la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(50)	15
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	943	3 207
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 6)	(5)	(157)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5)	(157)
Augmentation nette des espèces et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice ..	938	3 050
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	4 172	1 122
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	5 110	4 172

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada (le Fonds) a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 de 1993-1994*. À ce moment, il portait le nom de « Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection » et certaines conditions étaient rattachées à l'autorisation. Le but du Fonds était de transférer les coûts reliés à la production de biens et à l'offre de services, des contribuables vers les utilisateurs qui bénéficient directement de ces biens et services. Par la suite, dans le procès-verbal du Conseil du Trésor 822 296, du 8 décembre 1994, le « Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection » était renommé « Fonds renouvelable de Géomatique Canada ». Après avoir satisfait aux conditions spécifiques, l'autorisation permanente de maintenir le Fonds a été obtenue et est inscrite au procès-verbal du Conseil du Trésor 822 393 du 9 février 1995.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor pour le fonds de roulement, pour l'acquisition d'immobilisations et pour le financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 5 000 000 \$.

2. Principales conventions comptables

a) Méthode de comptabilité

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que : les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge; les charges et le passif pour les prestations de cessation d'emploi ne comprennent pas la partie non financée par le Fonds; et le passif éventuel est divulgué plutôt qu'enregistré.

b) Utilisation d'estimation

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs déclarés, à la date des états financiers et sur le montant des produits et des charges déclarés durant la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et si des rajustements sont nécessaires, ils sont inscrits aux états financiers au cours de la période pendant laquelle ils deviennent connus.

c) Constatation des revenus

Les revenus sont constatés lorsque les biens sont vendus et les services rendus. Pour les contrats de consultation et de service s'échelonnant sur plusieurs exercices, la méthode de l'avancement des travaux est utilisée. Le degré d'achèvement est déterminé en comparant les coûts directs encourus aux coûts directs anticipés pour tout le contrat. Les changements aux estimations de revenus pour chaque contrat sont reflétés dans la période où ils sont déterminés et les pertes, s'il y a lieu, sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

d) Stocks

Les cartes sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen d'impression de chaque titre. L'inventaire du matériel est évalué au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

e) Immobilisations

Les immobilisations acquises par le Fonds depuis le 1^{er} avril 1994 sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation dès le mois suivant leur acquisition. La durée probable d'utilisation des immobilisations est comme suit :

Équipement informatique	2 à 5 ans
Ameublement	10 ans
Instruments	10 ans
Équipement mécanique	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Équipement d'impression	8 ans
Équipement scientifique	10 ans

f) Régime de retraite

Les employés de Ressources naturelles Canada dont les salaires et les autres avantages sociaux sont payés par le Fonds sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre d'avantages sociaux. Le paiement de la pension est pris à même le compte de pension de retraite de la fonction publique et le compte de prestations de retraite supplémentaires.

**Fonds renouvelable de Géomatique
Canada—Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

g) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés du Fonds ont droit à des prestations de cessation d'emploi selon les niveaux de salaire en vigueur au moment de la cessation d'emploi tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi gagnées avant le 1^{er} avril 1994 sont la responsabilité du Conseil du Trésor et, par conséquent, ne sont pas enregistrées dans les comptes. Le coût des indemnités gagnées depuis le 1^{er} avril 1994 est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

h) Frais généraux ministériels et sectoriels

Les frais généraux ministériels et sectoriels comprennent le coût des services administratifs, de gestion et les autres coûts encourus lors de la livraison de services directs au Fonds. L'allocation est fondée sur des taux préétablis en fonction du nombre d'employés (salaire) ou du nombre d'unités d'affaires (composantes sectorielles ou ministérielles).

i) Intérêts

Les intérêts sont imputés au Fonds au taux fixé par le Conseil du Trésor. Les frais d'intérêt sont calculés mensuellement sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds.

3. Information incluse dans l'état des flux de trésorerie

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	24	184
Tiers	25	1 770
Stocks	265	542
Charges payées d'avance	(22)	9
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	(1 438)	(1 623)
Tiers	519	(367)
Revenus reportés		(199)
Total	(627)	316

4. Débiteurs

Les débiteurs provenant des tiers se détaillent de la façon suivante :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs	2 771	2 994
Provision pour créances douteuses	(164)	(361)
Total	2 607	2 633

5. Stocks

Les stocks de cartes en main comprennent uniquement celles imprimées mais non vendues depuis la création du Fonds. Le Fonds détient également en consignation les cartes qui ont été imprimées avant la création du Fonds. Elles ne font pas partie de l'inventaire mais elles sont considérées dans le coût des marchandises vendues lorsqu'elles sont vendues. L'inventaire du matériel comprend uniquement le matériel en main pour l'unité d'impression au 31 mars.

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Cartes		
Cartes topographiques	755	1 002
Cartes aéronautiques		33
Cartes géographiques	32	29
	787	1 064
Matériel		
Papier	113	129
Plaques	8	2
Encre	5	9
	126	140
Total	913	1 204

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
Équipement informatique	1 917	5	(45)	1 877
Ameublement	35			35
Équipement mécanique	407			407
Matériel de bureau	8			8
Équipement d'impression	988			988
Équipement scientifique	281			281
Total	3 636	5	(45)	3 596

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement ⁽¹⁾	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
Équipement informatique	1 552	173	(45)	1 680
Ameublement	21	5		26
Équipement mécanique	172	13		185
Matériel de bureau	8			8
Équipement d'impression	870	117		987
Équipement scientifique	169	28		197
Total	2 792	336	(45)	3 083

⁽¹⁾Un montant de 132 \$ est inclus dans le coût des produits vendus à titre de dépense d'amortissement (130 \$ en 2004).

7. Renseignements par secteur d'activité

	2005			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères d'État	4 737	517	796	6 050
Tiers	6 402	3 673		10 075
Revenus totaux	11 139	4 190	796	16 125
Coûts des produits vendus	2 783	698		3 481
Résultats avant coûts directs et indirects	8 356	3 492	796	12 644
Coûts directs	6 431	2 398	664	9 493
Coûts indirects	1 523	314	57	1 894
Coûts totaux	7 954	2 712	721	11 387
Résultats nets	402	780	75	1 257
Éléments d'actif				
Actifs financiers	2 827	958	158	3 943
Immobilisations (nettes)	136	319	58	513
Dépenses en capital	1	4		5
Amortissement des immobilisations	119	215	2	336

	2004			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères d'État	3 838	851	302	4 991
Tiers	8 680	2 519	271	11 470
Revenus totaux	12 518	3 370	573	16 461
Coûts des produits vendus	2 929	710		3 639
Résultats avant coûts directs et indirects	9 589	2 660	573	12 822
Coûts directs	5 643	2 271	389	8 303
Coûts indirects	2 086	309	61	2 456
Coûts totaux	7 729	2 580	450	10 759
Résultats nets	1 860	80	123	2 063
Éléments d'actif				
Actifs financiers	3 541	722	(1)	4 262
Immobilisations (nettes)	253	531	60	844
Dépenses en capital	85	20	52	157
Amortissement des immobilisations	306	217	1	524

**Fonds renouvelable de Géomatique
Canada—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

8. Passif net

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Capital d'apport	1 438	1 438
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(5 110)	(4 172)
Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie*	1 600	1 600
Surplus (déficit) accumulé	1 995	738
Passif net	<u>(77)</u>	<u>(396)</u>

* Afin d'assurer la viabilité des opérations d'impression des cartes, la direction du Fonds a créé une réserve pour le remplacement des presses au montant de 1 600 \$.

9. Transactions entre apparentés

Puisque le Fonds fait partie intégrante du gouvernement du Canada, il est apparenté à tous les ministères, agences et sociétés d'État. Le Fonds conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des affaires et ces transactions sont inscrites à la valeur d'échange.

10. Engagement

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation avec TPSGC. Les paiements futurs de location sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2006	190
	<u>190</u>

11. Assurances

Le Fonds n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de politique gouvernementale.

12. Éventualités

Congés de maladie

Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces congés ne sont pas dévolus et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des indemnités à payer en congés de maladie au cours des prochains exercices ne peut être raisonnablement déterminé et ne figure donc pas dans les présents états financiers. Le paiement des indemnités de congés de maladie est inclus dans les opérations en cours au moment où il est encouru.

13. Impôts

Le Fonds n'a pas à payer l'impôt sur le revenu.

14. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice 2004 ont été reclassés pour les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'exercice 2005.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le « Fonds ») tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, incombe à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La gestion des services financiers du Fonds élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect de normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont

conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées par le Parlement, exécutées selon les règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition des comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et niveaux d'autorités directoriales soient correctement appliqués au sein de l'organisation.

À la demande du Fonds, les états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes, leurs rôles consistant à exprimer une opinion concernant la présentation fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables des fonds renouvelables du gouvernement du Canada énoncés à la note 2 des états financiers.

Approuvé par :

Président

DAVID TOBIN

Gestionnaire, Finance et Administration

ANDRÉ ROUSSEAU, CGA

le 27 mai 2005

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) (NON-VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005		2004	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net	5 697	11 918	6 504	1 888
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	15 299	9 807	17 085	15 544
Fonds provenant des opérations	20 996	21 725	23 589	17 432
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	3 605	2 864	8 750	2 523
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	(4 506)	(13 323)	6 322	(1 740)
Autres éléments				(9 569)
Autorisation fournie (employée)*	21 897	32 184	8 517	26 218

* L'autorisation fournie de 26,2 millions de dollars est surévaluée de 9,6 millions de dollars et sera corrigée en 2005-2006.

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORITÉ NON EMPLOYÉ (NON-VÉRIFIÉ) AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde créditeur (débit) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(101 480)	(71 980)
Virement du Conseil du Trésor crédit 5	(219)	(637)
	(101 699)	(72 617)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	2 564	5 673
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	1 500	1 289
Autres éléments*	16 136	16 136
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(116 771)	(84 369)
Limite de l'autorisation	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	121 771	89 369

* Les autres éléments sont surévalués de 9,6 millions de dollars et seront corrigés en 2005-2006.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—Suite

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU SOUS-MINISTRE D'INDUSTRIE CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2005 et les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2005 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tel qu'il est décrit à la note 2 des états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 25 mai 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF		
À court terme			À court terme		
Petite caisse	2	2	Comptes de dépôts	1 511	1 178
Débiteurs			Créditeurs		
Gouvernement du Canada	1 543	1 139	Gouvernement du Canada	864	3 651
Tiers	1 504	1 333	Tiers	6 537	6 050
Revenus non facturés	7 508	8 524	Revenus reportés	23 354	17 791
Charges payées d'avance	84	76		32 266	28 670
	10 641	11 074			
Immobilisations (note 3)	33 574	46 902	Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	6 198	5 116
Revenus non facturés	1 180	436	Revenus reportés	37 934	31 662
				44 132	36 778
			Assistance d'immobilisation reportée (note 4)	14 365	20 750
			Engagements (note 6)		
			Éventualités (note 10)		
			ACTIF NET / PASSIF NET (note 5)	(45 368)	(27 786)
	45 395	58 412		45 395	58 412

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—Suite

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF (PASSIF)
NET POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Revenus	115 603	95 748
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	68 630	62 435
Services professionnels	13 824	11 884
Amortissement des immobilisations	15 721	15 025
Logement	6 100	5 878
Matériels et fournitures	1 970	1 566
Information	206	299
Communications	680	721
Voyages	427	423
Fret et courrier	279	331
Entretien et réparation	1 143	1 106
Formation	367	406
Location	215	171
Créances irrécouvrables	37	
Perte sur disposition d'éléments d'actifs	471	
	110 070	100 245
Bénéfice net avant l'amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	5 533	(4 497)
Amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
Bénéfice net	11 918	1 888
Actif net (passif), au début de l'exercice	(27 786)	(16 034)
Ressources financières nettes employées (fournies) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds, au cours de l'exercice	(29 500)	(13 640)
Actif net (passif), à la fin de l'exercice	(45 368)	(27 786)

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSorerIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	11 918	1 888
Plus : amortissement des immobilisations	15 721	15 025
Plus : perte sur disposition des actifs	471	
Moins : amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
	21 725	10 528
Variation du fonds de roulement (note 7)	4 029	(807)
Variation des autres éléments d'actif et de passif		
Revenus non facturés	(744)	(118)
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	1 082	671
Revenus reportés	6 272	5 889
	6 610	6 442
Ressources financières nettes provenant des activités d'exploitation	32 364	16 163
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(2 864)	(2 523)
Ressources financières nettes provenant des activités d'investissement et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	29 500	13 640
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	71 980	58 340
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5)	101 480	71 980

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. But et autorisation

Le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le « Fonds ») octroie ou enregistre les droits exclusifs de propriété intellectuelle au Canada. En échange, le Fonds acquiert des renseignements sur la propriété intellectuelle et des technologies de pointe qu'il diffuse auprès des entreprises, des industries et des citoyens canadiens pour améliorer leur rendement économique et leur compétitivité et pour inciter de nouvelles inventions et innovations.

Le Fonds a été établi le 1^{er} avril 1994. L'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor fut octroyée le 22 février 1994 pour une somme maximale de 15 000 000 \$. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2002, la somme maximale de l'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor a été réduite à 5 000 000 \$. Le Parlement a accordé au Fonds l'autorisation permanente de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements aux titres du fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire du déficit d'exploitation accumulé. Le Fonds peut retenir les surplus afin de poursuivre l'automatisation des opérations.

2. Principales conventions comptables

Base de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que: les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge; les charges et le passif pour les prestations de cessation d'emploi ne comprennent pas la partie non financée par le Fonds; et le passif éventuel est divulgué plutôt qu'enregistré. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Constatation des revenus

Les revenus sont calculés en utilisant la méthode de pourcentage d'achèvement, au fur et à mesure que les demandes de brevets, de marques de commerce et de dessins industriels sont traitées. Les frais reçus avant que le travail soit complété sont présentés comme revenus reportés. Lorsque le travail est complété avant que les frais soient reçus, les montants sont présentés comme revenus non facturés. Les frais de maintien et les autres revenus sont reconnus lors de la réception des sommes. Les droits sont prescrits par divers décrets en conseil.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, commençant au cours du mois suivant l'acquisition et s'échelonnant sur leurs durées de vie utiles estimatives, comme suit :

Logiciels	3 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Ameublement	10 ans
Équipement	10 ans
Améliorations locatives	5 ans
Systèmes	durée de vie utile estimative, commençant dans l'exercice au cours duquel le système deviendra opérationnel

Assistance d'immobilisation reportée

Le Fonds a reçu 63 848 000 \$ de l'État pour le développement du projet d'automatisation TechSource qui a été mis en place en 1997-1998. L'assistance d'immobilisation reportée est amortie en utilisant la méthode linéaire pour la durée de vie du système TechSource.

Prestations de cessation d'emploi

Les employés du Fonds ont droit à des prestations de cessation d'emploi calculées sur le niveau du salaire au moment de la cessation d'emploi tel que prévu dans leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi gagnées par un employé précédent son embauche au sein du Fonds représentent une obligation du Conseil du Trésor et, donc, ne sont pas inscrites aux comptes. Au 31 mars 2005, le passif du Conseil du Trésor pour les employés du Fonds est de 5.0 millions de dollars (2004—4.4 millions). L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés à l'OPIC est inscrite aux comptes comme indemnité à payer aux employés.

Régime de retraite

Les employés du Fonds sont protégés par le Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente Loi, les contributions versées au Régime par le Fonds sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension du Fonds et sont imputées aux opérations sur une base courante. Le Fonds n'est pas tenu, dans le cadre de la Loi actuelle, de verser des contributions pour pallier les insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenus et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables. L'utilisation d'estimations comptables concerne principalement les immobilisations, les revenus et les obligations salariales. Ces estimations sont revues annuellement et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus.

3. Immobilisations et amortissement accumulé

	Coût au 31 mars 2004	Aquisitions	Dispo- sitions	Coût au 31 mars 2005	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
(en milliers de dollars)						
Améliorations locatives	16 475	951		17 426	13 628	3 798
Logiciels	2 126	4 527		6 653	2 438	4 215
Matériel informatique	2 484			2 484	1 587	897
Systèmes						
Intrepid	3 735			3 735	3 701	34
TechSource	85 535			85 535	66 164	19 371
Autres	9 607	86		9 693	7 927	1 766
Systèmes en développement	6 664	(2 700)	471	3 493		3 493
Total	126 626	2 864	471	129 019	95 445	33 574

4. Assistance d'immobilisation reportée

	2005	2004	2005	2004
(en milliers de dollars)				
Contribution d'assistance d'immobilisation reportée	63 848	63 848		
Moins : amortissement accumulé	49 483	43 098		
Valeur comptable nette	14 365	20 750		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(101 480) (71 980)
			Surplus accumulé	56 112 44 194
			Actif net/passif net.	(45 368) (27 786)

5. Actif net/passif net

Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant l'imputation du déficit d'ouverture de 9 448 000 \$ au moment de l'établissement du Fonds.

6. Engagements

TechSource

Le Fonds a paraphé un engagement contractuel avec les Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique afin d'offrir des services d'entretien au système TechSource. Les fonds engagés sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2006	496
	496

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—Fin

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

Le Fonds a contracté pour le développement et l'entretien de l'application du programme d'amélioration constante des systèmes ce qui permet au Fonds de protéger et d'améliorer les systèmes et l'infrastructure d'une façon contrôlée et continue. Les fonds engagés sont pour un maximum de :

	(en milliers de dollars)
2006.....	2 200
2007.....	2 200
2008.....	1 467
	<u>5 867</u>

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation avec TPSGC. Les paiements futurs de location sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2006.....	6 532
2007.....	6 130
2008.....	6 129
2009.....	4 655
	<u>23 446</u>

7. Variations du fonds de roulement

Les composantes des variations de l'actif et du passif à court terme comprennent :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs		
(nets de la créance irrécouvrable).....	(575)	(622)
Revenus non facturés (court terme).....	1 016	(1 412)
Charges payées d'avance.....	(8)	(50)
Comptes de dépôts.....	333	93
Comptes créditeurs.....	(2 300)	(431)
Revenus reportés (court terme).....	5 563	1 615
	<u>4 029</u>	<u>(807)</u>

8. Opérations entre apparentés

Le Fonds est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au logement, à la traduction, au contentieux, aux rémunérations et avantages sociaux, aux services de courrier et de sécurité ainsi qu'aux services informatiques pour l'ordinateur central furent effectués avec les parties concernées pendant le cours normal des opérations.

9. Assurance

Le Fonds n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

10. Éventualités

Congés de maladie

Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces congés ne sont pas dévolus et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des indemnités à payer en congés de maladie au cours des prochains exercices ne peut être raisonnablement déterminé et ne figure donc pas dans les présents états financiers. Le paiement des indemnités de congés de maladie est inclus dans les opérations en cours au moment où il est encouru.

11. Impôts

Le Fonds n'a pas à payer l'impôt sur le revenu.

Fonds renouvelable de l'Office national du film

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office national du film. Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été revus par le Comité de vérification et des finances et présentés au Conseil d'administration de l'Office. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Directrice, Administration, développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières qui sont conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des

systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La gestion présente les états financiers à la vérificatrice générale, qui les vérifie et y fournit une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

*Chef, Opérations financières
(Agente financière supérieure à plein temps)*

LUISA FRATE

*Directrice, Administration
(Agente financière supérieure)*

MARYSE CHARBONNEAU

le 27 mai 2005

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005		2004	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Coût de l'exploitation	(66 866)	(66 502)	(67 509)	(69 296)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		3 448		3 576
Fonds provenant (employés) de l'exploitation	(66 866)	(63 054)	(67 509)	(65 720)
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations		1 856		1 593
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	10		375	
Autorisation fournie (employée)	(66 876)	(64 910)	(67 884)	(67 313)

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	6 363	6 325
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	3 622	5 356
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	9 985	11 681
Limite de l'autorisation	15 000	15 000
Autorisation non employée reportée	5 015	3 319

Fonds renouvelable de l'Office national du film—Suite

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié l'état de la situation financière de l'Office national du film au 31 mars 2005 et les états des résultats, du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Office. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à mon avis, les opérations de l'Office dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur le cinéma* et aux règlements administratifs de l'Office.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Nancy Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
le 27 mai 2005

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS**

	2005	2004		2005	2004
	\$	\$		\$	\$
ACTIF			PASSIF		
Actif financier			Montant à payer au Trésor.....	391 833	
Encaisse	207 923	273 784	Créditeurs		
Montant à recevoir du Trésor		1 343 068	Gouvernement du Canada.....	1 181 032	980 914
Débiteurs			Tiers	4 152 166	5 112 183
Gouvernement du Canada.....	872 980	124 764	Salaires et vacances à payer	1 163 423	824 414
Tiers	4 735 162	3 963 856	Revenus reportés	381 055	383 251
Stocks	507 479	499 989	Avantages sociaux futurs (note 5).....	6 174 606	6 268 643
Dépôts.....	212 014	464 147	Obligation découlant de contrats de location- acquisition (note 7)	2 171 641	2 181 225
	<u>6 535 558</u>	<u>6 669 608</u>		<u>15 615 756</u>	<u>15 750 630</u>
Actif non financier			Actif net (Passif)	(245 142)	1 347 135
Charges payées d'avance.....	692 153	579 463	Engagements et éventualités (notes 10 et 11)		
Immobilisations (note 4)	8 142 903	9 848 694			
	<u>8 835 056</u>	<u>10 428 157</u>			
	<u>15 370 614</u>	<u>17 097 765</u>		<u>15 370 614</u>	<u>17 097 765</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la direction :

Directrice, Administration
MARYSE CHARBONNEAU

Commissaire du gouvernement à la cinématographie
JACQUES BENSIMON

Approuvé par le conseil d'administration :

Membre
PIERRE LESSARD

Membre
ANDRÉ H. CARON

Fonds renouvelable de l'Office national du film—Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2005	2004
	\$	\$
Dépenses (note 6)		
Programmation anglaise		
Production de films et d'autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	24 421 647	25 930 808
Production commanditée	1 525 462	1 046 440
Mise en marché de films et d'autres formes de présentations visuelles	1 678 820	1 483 502
	<u>27 625 929</u>	<u>28 460 750</u>
Programmation française		
Production de films et d'autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	16 550 042	17 703 117
Production commanditée	663 038	915 246
Mise en marché de films et d'autres formes de présentations visuelles	1 550 424	1 316 927
	<u>18 763 504</u>	<u>19 935 290</u>
Distribution	6 981 187	7 940 995
Communications et développement des réseaux	9 816 086	9 843 927
Développement et applications numériques	2 393 703	2 577 225
Direction et services administratifs	9 097 187	9 123 649
Coût d'exploitation	<u>74 677 596</u>	<u>77 881 836</u>
Revenus		
Télévision	2 798 075	3 064 236
Institutionnel et éducatif	2 122 156	2 004 658
Commandites	1 106 583	1 484 697
Consommateur	961 419	869 166
Plans d'archives	658 136	658 401
Salles	181 529	99 534
Divers	347 746	405 396
	<u>8 175 644</u>	<u>8 586 088</u>
Coût d'exploitation net	<u>66 501 952</u>	<u>69 295 748</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU PASSIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2005	2004
	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	1 347 135	3 330 149
Coût d'exploitation net	(66 501 952)	(69 295 748)
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	66 644 576	67 251 238
Variation du montant à recevoir du Trésor	(1 734 901)	61 496
Actif net (Passif) à la fin de l'exercice	<u>(245 142)</u>	<u>1 347 135</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2005	2004
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	(66 501 952)	(69 295 748)
Éléments n'affectant pas les sorties (entrées) de fonds:		
Amortissement des immobilisations	3 540 545	3 591 100
Perte (gain) sur l'aliénation des immobilisations	11 922	(57 232)
Variation de l'obligation pour vacances à payer	(9 893)	(5 184)
Variation nette pour avantages sociaux futurs	(94 037)	47 335
Autres variations dans l'actif et le passif	(1 734 901)	61 496
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	<u>(64 788 316)</u>	<u>(65 658 233)</u>
Activités de financement		
Paiements d'obligation découlant de contrats de location-acquisition	(639 343)	(781 874)
Besoins de trésorerie pour les activités de financement	<u>(639 343)</u>	<u>(781 874)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition des immobilisations	(1 277 917)	(966 006)
Produits de l'aliénation des immobilisations	61 000	154 875
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	<u>(1 216 917)</u>	<u>(811 131)</u>
Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada	<u>(66 644 576)</u>	<u>(67 251 238)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office national du film—Suite

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Statut et objectifs

L'Office national du film a été fondé en 1939 en vertu de la *Loi sur le cinéma* et est l'organisme chargé d'administrer cette loi.

Relevant du ministre du Patrimoine canadien, l'Office national du film (Office) est un organisme culturel mentionné à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il est dirigé par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil et dont le président est le Commissaire du gouvernement à la cinématographie.

Le mandat de l'Office est de susciter et promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment, de :

- produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et promouvoir la production et la distribution de tels films;
- représenter le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses ministères;
- faire des recherches sur les activités cinématographiques et en mettre les résultats à la disposition des personnes s'adonnant à la production de films;
- émettre des avis au gouverneur en conseil à l'égard d'activités cinématographiques; et
- remplir, dans les activités cinématographiques, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui ordonner d'entreprendre.

2. Conventions comptables importantes

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les conventions les plus importantes sont les suivantes :

Crédit parlementaire

Le financement des activités provient d'une autorisation permanente du Parlement (Fonds renouvelable) et d'un crédit parlementaire voté annuellement.

Le Fonds renouvelable permet à l'Office de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements relatifs au fonds de roulement, au financement temporaire des coûts d'exploitation et à l'acquisition des immobilisations. Cette

autorisation stipule que le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur comptable nette des immobilisations ne doit pas excéder 15 millions de dollars.

L'Office est aussi financé en partie par un crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Ce crédit est voté annuellement pour renflouer le Fonds renouvelable des coûts d'exploitation admissibles et des acquisitions nettes des immobilisations. La base sur laquelle le crédit est consenti à l'Office ne correspond pas aux principes comptables utilisés dans la préparation des états financiers, car ce crédit est principalement fondé sur les besoins de trésorerie. En conséquence, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par le crédit parlementaire. Le rapprochement des deux méthodes de présentation est fait à la note 3.

Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada

L'Office paie ses frais d'exploitation à même le Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont versées au Trésor et les dépenses payées à même le Trésor. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada équivalent à la différence entre la totalité des entrées de fonds et la totalité des débours incluant les transactions avec les divers ministères et organismes gouvernementaux.

Montant à payer (à recevoir) au Trésor

L'élément "Montant à recevoir du Trésor" représente le montant que l'Office est autorisé à prélever du Trésor, sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations et l'élément "Montant à payer au Trésor" représente le montant que l'Office doit payer au Trésor pour les montants reçus.

Constataction des dépenses

Toutes les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Production de films et d'autres formes de présentations visuelles

Tous les coûts de production sont imputés aux dépenses de l'exercice au cours duquel ils sont engagés et sont présentés à l'état des résultats comme suit :

Programme de l'Office

Tous les coûts engagés pour des productions non commanditées, la part de l'Office dans les coproductions et l'excédent du coût des productions partiellement commanditées sur les montants commandités.

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Production commanditée

Tous les coûts engagés pour des productions entièrement commanditées et la portion commanditée du coût des productions partiellement commanditées.

Revenus

Les revenus de production de films et d'autres formes de présentations visuelles sont comptabilisés au montant équivalent aux coûts de production commanditée dans l'exercice au cours duquel ces coûts sont engagés. Tout profit est reconnu dans l'exercice où le produit est terminé.

Les revenus de redevances sont reconnus une fois que toutes les obligations de l'Office sont acquittées et que les dépenses qui y sont reliées sont comptabilisées, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.

Débiteurs

Les débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs de tiers dont le recouvrement est incertain.

Stocks

Les fournitures et approvisionnements sont évalués au coût.

Les copies de films et autres formes de présentations visuelles destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Le coût des autres copies est imputé aux dépenses de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Équipement technique	de 4 à 10 ans
Logiciels et équipement informatique	de 5 à 10 ans
Mobilier et équipement de bureau	de 5 à 10 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	durée des baux

L'Office détient une collection de près de 20 000 œuvres audiovisuelles produites depuis 1895. Cette collection inestimable d'une valeur indéterminée n'est pas destinée à la vente. Cependant, une valeur symbolique de 1 \$ lui a été attribuée dans les états financiers. Elle est inscrite à l'état de la situation financière comme immobilisation pour assurer que le lecteur soit conscient de son existence.

L'Office passe des contrats de location-exploitation pour l'acquisition de droits exclusifs d'utilisation des immobilisations. Il comptabilise les loyers qui en découlent aux résultats de l'exercice au cours duquel ils s'appliquent. L'Office passe aussi des contrats de

location-acquisition par lesquels sont transférés pratiquement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Il les comptabilise comme une acquisition d'actif et une prise en charge d'obligations correspondant à la valeur actualisée du prix d'acquisition de l'actif. Les actifs sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autres immobilisations et les obligations sont amorties sur la durée des baux.

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour l'Office. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de l'Office sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. L'Office n'est pas tenu à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations telles que les années de service, le statut de l'employé et les statistiques relatives aux départs pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ. Ces indemnités constituent pour l'Office la seule obligation de cette nature dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du secteur public du Canada et conformes avec les normes comptables du Conseil du Trésor oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les dépenses consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considèrerait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. La durée de vie des immobilisations, les provisions pour créances douteuses et l'obligation relative aux indemnités de cessation d'emploi sont les principaux éléments pour lesquels des estimations ont été utilisées.

Fonds renouvelable de l'Office national du film—Suite

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

Ces estimations sont révisées périodiquement et les ajustements, lorsque requis, sont comptabilisés dans les résultats d'exploitation nets pour l'exercice au cours duquel ils ont été identifiés.

3. Crédit parlementaire

L'Office est financé au moyen d'un crédit parlementaire.

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du crédit parlementaire utilisé :

	2005	2004
	\$	\$
Coût d'exploitation net	66 501 952	69 295 748
Acquisition des immobilisations	1 277 917	966 006
Paievements en vertu de contrats de location-acquisition	639 343	781 874
Gain (perte) sur aliéation des immobilisations	(11 922)	57 232
Variation de l'obligation pour vacances à payer	9 893	5 184
Variation nette pour indemnités de cessation d'emploi	94 037	(47 335)
Produits de l'aliéation des immobilisations	(61 000)	(154 875)
Amortissement des immobilisations	(3 540 545)	(3 591 100)
Total du crédit parlementaire utilisé	<u>64 909 675</u>	<u>67 312 734</u>

b) Rapprochement du crédit parlementaire voté et du crédit parlementaire utilisé :

	2005	2004
	\$	\$
Selon le Budget principal—Crédit 75	63 672 000	62 870 000
Budget supplémentaire des dépenses	3 194 031	4 639 132
Report de fonds autorisé	(1 956 356)	(196 398)
Total du crédit parlementaire utilisé	<u>64 909 675</u>	<u>67 312 734</u>

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada et du crédit parlementaire utilisé :

	2005	2004
	\$	\$
Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada	66 644 576	67 251 238
Variations dans l'actif et le passif	(1 734 901)	61 496
Total du crédit parlementaire utilisé	<u>64 909 675</u>	<u>67 312 734</u>

Fonds renouvelable de l'Office national du film—Suite

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

4. Immobilisations

	Équipement technique	Logiciels et équipement informatique	Mobilier et équipement de bureau	Matériel roulant	Collection	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Début de l'exercice (1 ^{er} avril 2004)							
Coût	20 121 737	12 450 895	1 049 773	31 755	1	3 815 986	37 470 147
Moins: Amortissement cumulé	16 041 307	8 255 358	854 768	31 755		2 438 265	27 621 453
Valeur comptable	4 080 430	4 195 537	195 005		1	1 377 721	9 848 694
Opérations de l'exercice							
Acquisitions	995 380	829 686	8 167			74 443	1 907 676
Aliénations et radiations nettes	(42 334)	(30 588)					(72 922)
Amortissement	(1 292 219)	(1 358 855)	(35 075)			(854 396)	(3 540 545)
Fin de l'exercice (31 mars 2005)							
Coût	20 871 829	13 040 884	1 045 033	31 755	1	3 890 429	38 879 931
Moins: Amortissement cumulé	17 130 572	9 405 104	876 936	31 755		3 292 661	30 737 028
Valeur comptable	3 741 257	3 635 780	168 097		1	597 768	8 142 903

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'une valeur brute de 4 010 400 \$ (2004—3 542 642 \$) moins l'amortissement cumulé de 2 040 079 \$ (2004—1 406 440 \$). L'amortissement de l'exercice pour les biens en location-acquisition est de 719 194 \$ (2004—792 364 \$). Les acquisitions des immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition s'élevaient à 629 759 \$ (2004—2 429 053 \$).

5. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

L'Office et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'Indice des prix à la consommation. Les cotisations de l'Office et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2005	2004
	\$	\$
Cotisations de l'Office	3 741 890	3 378 698
Cotisations des employés	1 292 433	1 296 962

Indemnités de départ

L'Office paie des indemnités de départ à ses employés fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs. Au 31 mars 2005, les renseignements utiles à l'égard de ce régime sont les suivants :

	2005	2004
	\$	\$
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	6 268 643	6 221 308
Coût des services rendus au cours de l'exercice	383 234	653 597
Indemnités versées au cours de l'exercice	(477 271)	(606 262)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	6 174 606	6 268 643

Fonds renouvelable de l'Office national du film—Fin

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

6. Dépenses

	2005	2004
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	37 689 367	37 744 608
Services professionnels et spéciaux	9 771 400	10 878 816
Location	8 887 067	9 252 309
Transport et communication	3 953 774	4 323 526
Participation en espèces dans les coproductions	3 657 162	4 277 244
Amortissement des immobilisations	3 540 545	3 591 100
Matériel et fournitures	2 268 889	2 602 900
Sous-traitance pour production de films et développement en laboratoire	1 671 050	1 588 519
Information	1 165 952	1 580 661
Réparations et entretien	717 395	771 209
Redevances	670 979	732 535
Divers	672 094	595 641
Perte (gain) sur l'aliénation des immobilisations	11 922	(57 232)
	<u>74 677 596</u>	<u>77 881 836</u>

7. Obligation découlant de contrats de location-acquisition

L'Office a signé des ententes pour la location d'équipement technique, informatique et de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les actifs ont été capitalisés en utilisant des taux d'intérêt implicites de 7 % à 14 %. Les obligations correspondantes sont remboursées pendant la durée des baux de 3 à 5 ans. Les paiements minimums exigibles en vertu des baux pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 totalisent 639 343 \$ (2004—paiements de 781 874 \$). Des intérêts de 239 416 \$ (2004—40 021 \$) sont imputés aux résultats.

L'obligation découlant de contrats de location-acquisition comprend les éléments suivants :

	\$
Paiements futurs exigibles en vertu des baux:	
2006	945 940
2007	830 836
2008	763 214
2009	181 678
	<u>2 721 668</u>
Moins : intérêts	550 027
	<u>2 171 641</u>

8. Opérations entre entités apparentées

L'Office est relié en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et autres sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada. L'Office effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005,

l'Office a loué des locaux du Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour un montant de 6 817 799 \$ (2004—6 857 932 \$).

9. Juste valeur des instruments financiers

Les débiteurs, les dépôts, les créditeurs et les salaires et vacances à payer sont encourus dans le cours normal des affaires. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance respective à court terme. Il n'y a pas de concentration des débiteurs et, par conséquent, il n'y a pas de risque de crédit important.

La juste valeur de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition basée sur un taux d'intérêt du marché de 7,5% est estimée à 2 366 327 \$ (2004—2 464 387 \$).

10. Engagements

L'Office a des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipement. Le plus important de ces baux a été conclu avec TPSGC pour les locaux et est en vigueur jusqu'en 2016. Les montants futurs minimums à verser en loyers pour les cinq prochaines années sont les suivants :

	Locaux	Équipement	Total
	\$	\$	\$
2006	6 763 000	1 201 000	7 964 000
2007	6 295 000	590 000	6 885 000
2008	5 479 000	171 000	5 650 000
2009	5 166 000	38 000	5 204 000
2010	4 672 000	17 000	4 689 000
2011-2016	28 333 000		28 333 000
	<u>56 708 000</u>	<u>2 017 000</u>	<u>58 725 000</u>

Du montant de 56 708 000 \$ pour la location de locaux, des ententes totalisant 362 000 \$ ont été signées avec des tiers et 56 346 000 \$ avec TPSGC.

11. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, l'Office est requérante ou défenderesse ou mise en cause dans les réclamations ou poursuites en justice. La direction estime que ces actions n'auront pas pour résultat d'engager de façon importante la responsabilité financière de l'Office.

12. Renseignements comparatifs

Certains renseignements comparatifs ont été reclassés afin de refléter la présentation adoptée en 2005.

Fonds renouvelable de Passeport Canada

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Passeport Canada ont été préparés tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, incombe à la gestion du Fonds.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Direction des finances et de l'administration du Fonds renouvelable de Passeport Canada se conforme aux conventions comptables et de gestion financière du ministère, développe les politiques relatives au Fonds et publie les manuels et les directives qui décrivent ces politiques et les procédures afférentes. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui permettent aux gestionnaires de s'assurer, de façon raisonnable, que les opérations sont inscrites et effectuées selon les autorisations accordées et que l'actif du Fonds est protégé.

Approuvé par :

*Directeur général,
Direction générale des finances,
de la planification et des systèmes ministériels*

PAUL THOPPIL

*Sous-ministre adjoint,
Affaires étrangères Canada*

KATHRYN McCALLION

le 15 juin 2005

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005		2004	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (Perte nette) de l'exercice	9 496	4 207	10 406	8 992
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	15 438	12 874	21 392	10 301
Fonds provenant de l'exploitation	24 934	17 081	31 798	19 293
Moins : éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Remboursement du prêt de AEC	4 477	4 477	4 500	4 500
Acquisitions nettes d'immobilisations	19 942	16 831	13 566	16 322
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	515	(3 029)	13 732	(1 168)
Autorisation fournie (employée)*		(1 198)		(361)

* L'autorisation employée (1 198 \$) pour l'année financière 2004-2005 diffère du montant reporté à la page 2.5 du volume 2 (2 475 \$) en vertu d'une allocation permanente du crédit 5 du Conseil du Trésor de 1 277 \$ approuvée le 25 juillet 2005.

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(16 683)	(20 063)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	14 064	10 356
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	4 809	196
Transfert du crédit 5 du CT	1 277	
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(8 705)	(9 903)
Limite de l'autorisation	4 000	4 000
Autorisation non employée reportée	12 705	13 903

Fonds renouvelable de Passeport Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU SOUS-MINISTRE DÉLÉGUÉ,
AFFAIRES ÉTRANGÈRES CANADA
FONDS RENOUELABLE DE PASSEPORT CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de Passeport Canada au 31 mars 2005 et les états de l'exploitation, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire la *Loi sur les Fonds renouvelables*. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Passeport Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Passeport Canada au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les règles comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada décrites à la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par le Sous-ministre délégué des affaires étrangères Canada afin de satisfaire la *Loi sur les Fonds renouvelables*. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

ERNST & YOUNG s.r.l
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 20 mai 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF ET AVOIR DU CANADA		
À court terme :			À court terme :		
Débiteurs :			Créditeurs et charges à payer :		
Gouvernement du Canada (note 6)	4 109	196	Gouvernement du Canada (note 6)	6 150	4 385
Tiers	762	191	Tiers :		
Inventaires	4 084	4 116	Créditeurs	8 019	7 156
Charges payées d'avance	1 509	2 078	Indemnités de vacances	2 627	2 371
	10 464	6 581	Retenues sur paiements aux entrepreneurs	90	101
À long terme :			Tranche à court terme de la provision pour prestations de cessation d'emploi	226	188
Immobilisations (note 3) :			Tranche à court terme du prêt (note 7)	17 112	18 678
Au coût	109 769	92 976			
Moins : amortissement cumulé	65 533	54 480	À long terme :		
	44 236	38 496	Provision pour prestations de cessation d'emploi ..	10 913	9 541
				10 913	9 541
			AVOIR DU CANADA (note 4)		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation		
			du Fonds	(16 683)	(20 063)
			Surplus accumulé	41 128	36 921
			Apport d'actif (note 8)	2 230	
				26 675	16 858
			Engagements contractuels (note 5)		
	54 700	45 077		54 700	45 077

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Passeport Canada—*Suite*

ÉTAT DE EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus :		
Droits gagnés.....	166 843	158 103
Revenus divers	370	267
	167 213	158 370
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux.....	92 687	84 414
Provision pour prestations de cessation d'emploi ..	1 783	1 461
Matériel de passeports et formulaires de demande	12 107	12 498
Fret, messageries et camionnage	13 559	9 229
Amortissement d'immobilisations.....	11 091	8 862
Locaux	9 875	7 692
Services professionnels et spéciaux.....	8 456	7 642
Services de passeports dans les missions à l'étranger (note 6)	4 447	4 447
Imprimerie, papeterie et approvisionnements.....	2 823	3 094
Entretien et réparations.....	2 679	2 630
Télécommunications.....	2 394	1 961
Renseignements	1 920	1 774
Voyages et déménagements	1 565	1 589
Services postaux et affranchissements	1 370	1 448
Location.....	302	276
Intérêts.....	7	243
Dépenses diverses.....	418	118
	167 483	149 378
	(270)	8 992
Gain sur radiation du prêt (note 7)	4 477	
Bénéfice net	4 207	8 992

Les notes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	36 921	27 929
Bénéfice net	4 207	8 992
Solde à la fin de l'exercice.....	41 128	36 921

Les notes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net.....	4 207	8 992
Éléments sans effets sur la trésorerie :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 410	1 314
Amortissement d'immobilisations.....	11 091	8 862
Avantage incitatif différé		(253)
Intérêt couru sur le prêt		231
	16 708	19 146
Variation des actifs et des passifs à court terme (note 9)	(1 010)	5 461
	15 698	24 607
Activités d'investissement		
Immobilisations acquises	(16 831)	(16 322)
Activités de financement		
Remboursement du prêt	(4 477)	(4 500)
Apport d'actif (note 8)	2 230	
Ressources financières nettes (employées) générées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(3 380)	3 785
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	20 063	16 278
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	16 683	20 063

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Passeport Canada—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de Passeport Canada a été établi en 1969 pour assurer la délivrance des documents de voyage à des citoyens canadiens et à certains résidents permanents au Canada qui ne peuvent obtenir de passeport valide de leur pays d'origine. La *Loi sur les fonds renouvelables* a autorisé le fonctionnement du Fonds.

Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor jusqu'à un total de 4 000 000 \$ à des fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire des déficits de fonctionnement accumulés. Un montant de 746 000 \$, représentant l'actif net pris en charge par le Fonds et les actifs contribués au Fonds, a été imputé à cette autorisation lorsque le Fonds est devenu budgétaire en 1981. Le Fonds renouvelable de Passeport Canada n'a pas à payer d'impôts sur le revenu.

2. Principales conventions comptables

a) Concepts de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés selon les principales conventions comptables décrites ci-dessous afin de satisfaire aux exigences prescrites par la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada en vertu de la *Loi sur les Fonds renouvelables*. Les règles comptables utilisées pour l'établissement des états financiers s'écartent sensiblement des principes comptables généralement reconnus au Canada pour les raisons suivantes :

- une estimation des montants courus est faite pour les indemnités de vacances et les prestations de cessation d'emploi au lieu d'obtenir une évaluation actuarielle;
- il n'y a pas de provisions actuarielles du régime de retraite et en conséquence, les états financiers ne démontrent pas si les actifs sont suffisants pour satisfaire aux obligations du régime de retraite;
- la radiation du surplus accumulé requiert seulement l'approbation du Conseil du Trésor; et
- les droits de passeport sont reconnus comme revenus au moment de la demande et de la réception du paiement au lieu d'être constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

— Le financement reçu du Conseil du Trésor pour des actifs est comptabilisé comme un apport d'actif et non pas à l'encontre du coût des ces actifs.

b) Reconnaissance des revenus

Les droits de passeport sont reconnus comme revenus au moment de la demande et de la réception du paiement.

c) Inventaires

Le stock de fournitures et d'approvisionnements est inscrit au prix coûtant utilisant la méthode du coût moyen.

d) Immobilisations

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la période des baux. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, depuis l'exercice d'acquisition, sur leur durée économique prévue, comme suit :

<u>Actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations locatives	Terme du bail
Ameublement	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	3-5 ans
Autres pièces d'équipement	5 ans

Depuis le 1^{er} avril 1994, Passeport Canada capitalise tous les coûts imputés au projet du Plan de perfectionnement de la technologie (PPT). Les coûts du projet ont été séparés en quatre catégories et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée de chacune des catégories, comme suit :

<u>Actif</u>	<u>Années</u>
Plan de perfectionnement de la technologie (PPT)	
Machine et équipement	10 ans
Système	4 ans
Ameublement	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	4 ans

Tous les coûts pour les autres projets sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée économique prévue.

Fonds renouvelable de Passeport Canada—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

e) Assurance

Le Fonds renouvelable de Passeport Canada n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

f) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent en fonction de leurs années de service au gouvernement du Canada, conformément aux conventions collectives et aux conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est inscrit dans les comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

g) Régime de retraite

Les employés de Passeport Canada participent au *Régime de pension de retraite de la fonction publique* administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente loi, les contributions versées au Régime par Passeport Canada sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension de Passeport Canada et sont imputées aux opérations sur une base courante. Passeport Canada n'est pas tenu, dans le cadre de la loi actuelle, de verser des contributions pour pallier aux insuffisances du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

h) Instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers du Fonds incluant les créditeurs, les débiteurs et les charges à payer se rapproche de leur valeur comptable.

i) Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers exige que la gestion établisse des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenus et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les estimations comptables sont utilisées principalement pour la provision de prestation de cessation d'emploi et les charges à payer courues. Les résultats réels pourraient différer des estimations comptables et le cas échéant des corrections seront apportées à l'exercice financier en cours à ce moment-là.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie	33 877			33 877
Autres projets d'immobilisation	49 476	23 338	6 674	66 140
Ameublement	2 360			2 360
Équipement TED	6 961	107	31	7 037
Autres machines et équipements	302	53		355
	<u>92 976</u>	<u>23 498</u>	<u>6 705</u>	<u>109 769</u>
Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie	33 061	658		33 719
Autres projets d'immobilisation	16 385	8 781		25 166
Ameublement	2 114	195		2 309
Équipement TED	2 736	1 393	31	4 098
Autres machines et équipements	184	57		241
	<u>54 480</u>	<u>11 084</u>	<u>31</u>	<u>65 533</u>

La catégorie des autres projets d'immobilisation inclut les améliorations locatives.

4. Avoir du Canada

a) Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

b) Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant la prise en charge de l'actif net de 746 000 \$ au moment de l'établissement du Fonds.

Fonds renouvelable de Passeport Canada—Fin

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

5. Engagements

Le Fonds renouvelable de Passeport Canada loue ses locaux et autres équipements de bureau en vertu d'un contrat de location-exploitation venant à terme en 2011. Les paiements de location futurs annuels sont approximativement comme suit :

	(en milliers de dollars)
2006.....	10 549
2007.....	10 710
2008.....	10 682
2009.....	10 385
2010 et après.....	1 225
	43 551
	43 551

Le Fonds renouvelable de Passeport Canada a signé un contrat pour l'approvisionnement en matériel de passeport venant à terme en mai 2008. Les paiements futurs annuels sont approximativement comme suit :

	(en milliers de dollars)
2006.....	9 082
2007.....	9 082
2008.....	5 485
	23 649
	23 649

6. Opérations entre apparentés

Passeport Canada est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au service de passeport dans les missions à l'étranger, au logement et aux services légaux furent effectués entre apparentés dans le cours normal des opérations. Toutes les opérations entre apparentés sont comptabilisées au montant de la valeur d'échange lequel est représentatif de l'entente entre les deux parties. Une des fonctions de Passeport Canada, qui est un organisme du ministère des Affaires étrangères du Canada (AEC), est de collecter les frais consulaires pour le bénéfice de la division des affaires consulaires de AEC. Ces frais consulaires ne font pas partie des revenus dans l'état de l'exploitation. Pour l'exercice 2005 le Fonds a collecté et remis aux AEC 55 816 353 \$ (2004—51 594 200 \$) en frais consulaires.

7. Radiation du prêt

Au cours de l'année financière 2005, le ministère des Affaires étrangères du Canada (AEC) a autorisé la radiation de la partie restante du prêt payable au montant de 4 477 000 \$. Le montant du prêt a été repayé en juin 2004 et il a été retourné par AEC en mars 2005.

8. Apport d'actif

Passeport Canada a reçu un montant de 2 230 000 \$ du Conseil du Trésor afin de financer deux projets en capital. En date du 31 mars 2005, une somme de 870 844 \$ a été dépensée sur ces deux projets qui devraient être complétés dans l'année financière se terminant le 31 mars 2006.

9. Variation des actifs et des passifs à court terme

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Variation des actifs et des passifs à court terme		
Débiteurs — Gouvernement		
du Canada.....	(3 913)	2 809
Débiteurs — Tiers.....	(571)	66
Inventaires.....	32	(468)
Charges payées d'avance.....	569	158
Créditeurs et charges à payer :		
Gouvernement du Canada.....	1 765	2 724
Tiers — Créditeurs.....	863	170
Tiers — Indemnités de vacances.....	256	271
Tiers — Retenues sur paiement		
aux entrepreneurs.....	(11)	(269)
	(1 010)	5 461
	(1 010)	5 461

10. Données comparatives

Certains montants pour l'année financière 2004 ont été reclassifiés afin de pouvoir les comparer à l'année courante.

Fonds renouvelable de la production de défense

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la production de défense tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables, la *Loi sur la production de défense* et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Il n'y a eu aucune opération pour le Fonds renouvelable de la production de défense pour l'exercice financier 2004-2005.

Approuvé par :

*Sous-ministre adjointe,
Direction générale des finances,
de la comptabilité, de la gestion bancaire
et de la rémunération et Agent financier principal*

LYSANNE GAUVIN

7 juin 2005

*Sous-ministre adjointe p.i.,
Direction générale des approvisionnements*

JANET THORSTEINSON

2 juin 2005

FONDS RENOUVELABLE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORITÉ NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Limite conjointe d'autorisation (note 1).....	100 000 ⁽¹⁾	100 000 ⁽¹⁾
Autorisation nette disponible pour l'autorisation du Fonds	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée	100 000	100 000

⁽¹⁾ La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 \$ telle qu'indiqué à la note 1.

COMPTE DE PRÊTS DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORITÉ NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Limite conjointe d'autorisation (note 1).....	100 000 ⁽¹⁾	100 000 ⁽¹⁾
Moins : autorisation imputée au Fonds renouvelable de la production de défense	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée		

⁽¹⁾ La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 \$ telle qu'indiqué à la note 1.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable de la production de défense a été autorisé en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la production de défense*. Il a été établi en 1951 dans le but :

- de financer le stockage de fournitures de défense ou de matériel stratégique;
- d'octroyer des prêts ou avances afin de faciliter les achats concernant la défense, tel que des prêts de fonds de roulement qui serviront à faire des paiements anticipés sur contrat; toutefois les prêts ou paiements anticipés ne peuvent être utilisés à titre de dépense en capital; et
- de permettre des paiements initiaux au titre de fournitures de défense qui peuvent être rapidement facturés à un ministère, un organisme gouvernemental ou un gouvernement associé avant la livraison effective des biens.

La *Loi sur la régularisation des comptes* (S.C. 1980, C.17) a eu pour effet de créer un compte de prêts pour la production de défense séparé pour les prêts ou les avances autorisés en vertu de la *Loi sur la production de défense*, article b) ci-dessus.

Le Fonds et le Compte de prêts de la production de défense ont une autorisation permanente et continuent aux termes de la *Loi sur la régularisation des comptes*, d'effectuer des paiements sur le Fonds du revenu consolidé. En tout temps, le total de l'ensemble des montants reçus dans ces deux comptes ne doit jamais excéder 100 millions de dollars.

Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005		2004	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Résultats nets		6 279		4 723
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	150	436	150	544
Fonds provenant de l'exploitation	150	6 715	150	5 267
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	150	303	150	174
Autres éléments nets d'actifs et de passifs		(6)		(14)
Contribution à l'initiative de transformation (note 1) ..	5 704	2 529		
Autorisation fournie (employée)	(5 704)	3 889		5 107

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Agent financier principal,
Direction générale des finances*

ERIC MILLER pour
MIKE HAWKES

le 4 juillet 2005

*Président-directeur général,
Direction générale des services d'infotechnologie*

KEN COCHRANE

le 29 juin 2005

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORITÉ NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(27 463)	(22 065)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	14 270	9 247
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	12 540	9 026
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(25 733)	(21 844)
Limite de l'autorisation (note 1)	20 000	20 000
Autorisation non employée reportée	45 733	41 844

**Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique—
Suite**

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2005, ainsi que les états des résultats, de l'actif (passif) net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres

éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 27 mai 2005

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS**
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF ET PASSIF NET		
À court terme			À court terme		
Débiteurs			Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	11 623	8 351	Gouvernement du Canada	198	348
Tiers	1 262	1 192	Tiers	13 802	8 677
Autres actifs (note 3)	800	660	Autres passifs	785	805
	13 685	10 203		14 785	9 830
Immobilisations (note 4)	470	385	Provision pour indemnités de cessation d'emploi	3 540	3 280
				18 325	13 110
	14 155	10 588	PASSIF NET (note 5)	(4 170)	(2 522)
				14 155	10 588

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds renouvelable des Services communs
de télécommunications et d'informatique—
Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF (PASSIF)
NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Revenus	132 195	127 014
Coûts des ventes	94 548	91 840
Coûts des ventes—Amortissement	120	138
Bénéfice brut	37 527	35 036
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	15 624	16 177
Indemnités de cessation d'emploi	329	499
Services professionnels et spéciaux	12 349	10 733
Services ministériels et administratifs	1 082	1 035
Coûts d'occupation	801	762
Transports et télécommunications	507	486
Services publics, fournitures et approvisionnements	389	315
Amortissement	98	84
Location	24	41
Information	21	22
Achat de services de réparation et d'entretien	17	140
Autres dépenses	7	19
	31 248	30 313
Résultats nets	6 279	4 723
Actif (passif) net, au début de l'exercice	(2 522)	4 447
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(5 398)	(11 692)
Contribution à l'initiative de transformation (note 1)	(2 529)	
Passif net, à la fin de l'exercice	(4 170)	(2 522)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Résultats nets	6 279	4 723
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	218	222
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	329	499
	6 826	5 444
Variation du fonds de roulement (note 7)	1 473	6 514
Paiements de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(69)	(92)
Ressources financières nettes fournies par les activités d'exploitation	8 230	11 866
Activités d'investissement		
Immobilisations—Acquisitions	(303)	(174)
Contribution à l'initiative de transformation (note 1)	(2 529)	
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(2 832)	(174)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	5 398	11 692
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	22 065	10 373
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5)	27 463	22 065

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique— Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable de l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG) a été établi en 1963 pour organiser et pourvoir des services de télécommunications aux ministères et agences du gouvernement fédéral qui en font la demande. L'article 5.2 de la *Loi sur les fonds renouvelables* permet au ministre d'effectuer des paiements à même le Trésor au titre de fonds de roulement, d'acquisition d'équipement et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, le montant total ne devant pas excéder 8 000 000 \$ en aucun temps. Au cours des dernières années, l'autorisation a été augmentée par intermittence. En 1991-1992, l'augmentation a été de 34 000 000 \$ ce qui apporte l'autorisation à 64 000 000 \$ en vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Le 1^{er} avril 1999, selon la décision du Conseil du Trésor #827175, l'autorisation de prélever du Fonds SGTI a diminué de 64 000 000 \$ à 45 000 000 \$ et le surplus accumulé a été réduit de 20 000 000 \$.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (décision du Conseil du Trésor #829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du fond a été réduite de 45 000 000 \$ à 20 000 000 \$.

Lors de la restructuration annoncée le 25 juin 1993, l'ATG a été intégrée avec le groupe d'informatique formé par Approvisionnements et Services Canada (ASC) et Travaux publics Canada (TPC) pour devenir ce qui se nommait Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI). À partir du 1^{er} avril 1994, tous les soldes dans le Fonds renouvelable de l'ATG ont été transférés au Fonds renouvelable de l'ATG. Dans l'exercice de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) de 1998-1999, le soutien interne à TPSGC a été transféré du Fonds renouvelable des SGTI au crédit, en vigueur le 1^{er} avril 1998.

En 2002-2003, le Fonds renouvelable a changé de nom pour Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique (SCTI).

En 2004-2005, le Fonds a reçu l'autorisation (décision du Conseil du Trésor #831746 datée du 31 janvier 2005) d'utiliser une portion de son surplus accumulé afin de contribuer à la planification de la transformation et le développement des produits, des services, des systèmes et de l'infrastructure de TI pour un montant maximum de 12 664 240 \$ (5 704 220 \$ en 2004-2005; 6 960 020 \$ en 2005-2006). Cette initiative sera utilisée pour renforcer la

capacité de prestation de services partagés en vue de satisfaire aux exigences croissantes du gouvernement en matière de services et, par le fait même, servir directement les intérêts des ministères clients qui cotisent au Fonds renouvelable. Le montant actuel payé à la Direction générale des services de technologie de l'information (DGSTI) en 2004-2005 a été de 2 528 518\$.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définies par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

b) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

c) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

d) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 \$ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation de leur durée de vie économique :

Catégorie	Durée de vie économique estimative
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Les immobilisations sont amorties à compter du mois suivant l'acquisition.

**Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique—
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

e) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés de SCTI. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

f) Indemnités de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les indemnités de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1^{er} avril 1994. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte "Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds".

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

g) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Autres actifs

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	799	654
Charges payées d'avance	1	6
	800	660

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)		
Matériel informatique	1 345	303	1 648
Logiciels informatiques	146		146
	1 491	303	1 794

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)		
Matériel informatique	1 029	173	1 202
Logiciels informatiques	77	45	122
	1 106	218	1 324
Net	385		470

5. Passif net

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(27 463)	(22 065)
Surplus accumulé, au début de l'exercice	19 543	14 820
Résultats nets	6 279	4 723
Contribution à l'initiative de transformation (note 1)	(2 529)	
Surplus accumulé, à la fin de l'exercice	23 293	19 543
	(4 170)	(2 522)

6. Obligations contractuelles

Le Fonds est lié en vertu de contrats à des fournisseurs de télécommunications. Les paiements futurs sont les suivants :

Exercice se terminant le 31 mars	(en milliers de dollars)
2006	15 546
2007	3 696
2008	1 270
	20 512

**Fonds renouvelable des Services communs
de télécommunications et d'informatique—
*Fin***

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

7. Variation du fonds de roulement

	2005	2004	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme.	13 685	10 203	(3 482)
Passifs à court terme.	14 785	9 830	4 955
			1 473

8. Instruments financiers

Les instruments financiers du fonds renouvelable comprennent des débiteurs et des créditeurs. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion

financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Agent financier principal,
Direction générale des finances*

ERIC MILLER pour
MIKE HAWKES

le 4 juillet 2005

*Sous-ministre adjoint pi,
Direction générale des biens immobiliers*

TIM MCGRATH

29 juin 2005

*Sous-ministre adjoint,
Direction générale de l'intégration des services*

JOHN SHEARER

30 juin 2005

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Résultats nets	(2 028)	(10 220)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	(13 999)	1 493
Fonds provenant de l'exploitation	(16 027)	(8 727)
Plus: recouvrement au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	15 991	12 503
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds		
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	(36)	3 776
Autorisation fournie		

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORITÉ NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde créditeur (débitaire) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(21 122)	18 838
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	207 026	149 641
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	185 904	168 479
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	150 000	150 000
Limite de l'autorisation (note 1)	150 000	150 000
Autorisation non employée reportée	150 000	150 000

Fonds renouvelable des Services immobiliers—Suite

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX
CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2005, ainsi que les états des résultats, de l'actif (passif) net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle

comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 10 juin 2005

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF ET ACTIF (PASSIF) NET		
À court terme			À court terme		
Fonds en transit.....	256	169	Créditeurs et charges à payer		
Débiteurs			Gouvernement du Canada	7 686	11 183
Gouvernement du Canada	176 311	161 487	Tiers	189 190	138 214
Tiers	22 634	17 139	Fonds de responsabilité professionnelle	2 511	2 355
Autres actifs (note 3)	8 418	6 572	Autres passifs	6 078	6 819
				205 465	158 571
			Provision pour indemnités de cessation d'emploi	23 411	22 056
				228 876	180 627
			ACTIF (PASSIF) NET (note 4).....	(21 257)	4 740
	207 619	185 367		207 619	185 367

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—Suite

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF (PASSIF) NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Revenus bruts (note 8)	797 718	749 865
Débours recouvrables effectués au nom des clients	630 716	592 867
Revenus nets	167 002	156 998
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	103 380	105 709
Indemnités de cessation d'emploi	3 577	5 409
Frais généraux refacturés	34 503	34 265
Services ministériels et administratifs	16 495	16 639
Coûts d'occupation	5 630	3 340
Provision pour réclamations et autres dépenses	5 445	1 856
	169 030	167 218
Résultats nets	(2 028)	(10 220)
Actif net, au début de l'exercice	4 740	55 086
Recouvrement au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	15 991	12 503
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(39 960)	(52 629)
Actif (passif) net, à la fin de l'exercice	(21 257)	4 740

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Résultats nets	(2 028)	(10 220)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	3 577	5 409
	1 549	(4 811)
Variation du fonds de roulement (note 7)	24 642	46 630
Paiements de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(2 222)	(1 693)
Ressources financières nettes fournies par les activités d'exploitation	23 969	40 126
Activités de financement		
Recouvrement au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	15 991	12 503
Ressources financières nettes fournies par les activités de financement	15 991	12 503
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	39 960	52 629
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(18 838)	(71 467)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 4)	21 122	(18 838)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI), antérieurement le Fonds renouvelable des Travaux publics, a été établi par la *Loi sur la régularisation des comptes*, (Loi C-22 datée du 22 juillet 1980), qui a été annulée et remplacée en 1985 par la section 5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Cette Loi permet au ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) d'encourir des dépenses pour les démarches entreprises par son ministère pour le compte d'autres ministères et organismes, d'autres gouvernements ainsi que pour les locataires du secteur privé de propriétés louées ou appartenant à l'État. Depuis le 1^{er} avril 1996, le Fonds renouvelable des services d'architecture, de génie et de l'immobilier opère sous le nom Fonds renouvelable des Services immobiliers. Le Fonds comprend les activités de génie et d'architecture, de gestion immobilière, de logement et de dessaisissement, et de services de soutien.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant et pour couvrir ses dépenses de fonctionnement et en capital.

Conformément à l'ancien article 33 de la *Loi sur la régularisation des comptes* et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) 1983-1984, l'autorisation du Fonds a été modifiée pour inclure des frais pour le compte d'autres programmes ministériels de Travaux publics et pour élargir l'autorisation financière de 55 000 000 \$ à 150 000 000 \$. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) 1984-1985 a augmenté l'autorisation de 150 000 000 \$ à 300 000 000 \$. Par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (E) 1987-1988, l'autorisation a été augmentée de nouveau, cette fois de 300 000 000 \$ à 450 000 000 \$.

Du 1^{er} avril 1985 au 31 mars 1988, le Programme des services a été financé par un fonds renouvelable selon le principe du recouvrement des coûts directs, auquel s'est ajouté un crédit de paiement pour couvrir les dépenses de fonctionnement non récupérables auprès des clients, de même qu'un crédit pour couvrir les acquisitions d'immobilisations du programme. Depuis le 1^{er} avril 1988, selon les termes et conditions révisés de la décision du Conseil du Trésor 805839 approuvée et datée le 25 juin 1987, le Fonds renouvelable des Services immobiliers (auparavant Travaux publics) a comme but d'opérer en tant qu'entité financière autonome en imputant des honoraires calculés selon les prix du marché, conformément au barème approuvé par le Conseil du Trésor, pour les services fournis aux clients.

De plus, le Fonds renouvelable a reçu des fonds d'un crédit distinct, afin de couvrir les dépenses de fonctionnement pour les activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement non recouvrées par les revenus. Le montant reçu s'est élevé à 2 589 000 \$ en 1997-1998 ainsi qu'en 1996-1997.

Dans le cours de la Mise à Jour Annuelle des Niveaux de Référence 2000-2001 (MJANR), approuvée le 9 décembre 1999 par la décision 827730 du Conseil du Trésor, le Fonds renouvelable a présenté une révision de son cadre financier. En vertu de ce nouveau cadre financier, le Fonds ne sera plus utilisé comme une entité d'affaires pour gérer les coûts engagés dans le cadre de la gamme des services de gestion des Locaux et avoirs fédéraux. Depuis le 1^{er} avril 1999, le Fonds est utilisé exclusivement à la prestation de services aux autres ministères et aux tierces parties.

En vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables* LRC (1985) ch.R-8, pour modifier le paragraphe 5(3) de la Loi, par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002—Crédit 7b et 13b (décision du Conseil du Trésor 829420 datée le 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 450 000 000 \$ à 150 000 000 \$ en plus de la radiation de 88 227 114 \$ au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée en date du 31 mars 2002.

Finalement, le fonds renouvelable a reçu des fonds par un crédit distinct afin de couvrir l'autorisation de prélèvement utilisée afin de se conformer à la politique sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. Le montant reçu en 2004-2005 totalise 15 991 000 \$ (2003-2004 : 12 503 000 \$).

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définies par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

b) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'exercice. Les frais généraux refacturés sont basés sur les dépenses salariales budgétées. Les services ministériels et administratifs sont basés sur les dépenses budgétées calculées à partir des données actuelles de 2002-2003 et ajustées des éléments connus tels que les conventions collectives et les ententes de services.

c) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

d) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'oeuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés. Tous les montants facturés sur les travaux en cours sont portés en diminution de ceux-ci.

e) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

f) Indemnités de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accroissent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces indemnités sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Un couru a été enregistré au titre des indemnités de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1^{er} avril 1988. Ce couru représentait un passif net assumé par le Fonds et fut donc imputé au compte "Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds" tel que décrit dans l'annexe de la lettre de décision du Conseil du Trésor #805839 datée le 25 juin 1987.

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

g) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Autres actifs

	2005	2004
(en milliers de dollars)		
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	7 993	6 219
Charges payées d'avance	4	1
Stocks et travaux en cours	421	352
	8 418	6 572

4. Actif (passif) net

	2005	2004
(en milliers de dollars)		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(21 122)	18 838
Déficit accumulé, au début de l'exercice	(14 098)	(16 381)
Résultats nets	(2 028)	(10 220)
Recouvrement au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	15 991	12 503
Déficit accumulé, à la fin de l'exercice	(21 257)	(14 098)
	4 740	4 740

5. Obligations contractuelles

Le Fonds est lié en vertu d'obligations contractuelles pour des services immobiliers. Les paiements futurs sont les suivants :

(en milliers de dollars)

Exercice se terminant le 31 mars	
2006	216 393
2007	37 009
2008	20 695
2009	18 410
2010 et suivants	134 703
	427 210
	427 210

**Fonds renouvelable des Services
immobiliers—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

6. Passif éventuel

Une réclamation a été déposée contre la Couronne et des tierces parties alléguant des dommages pour un montant de 39,7 millions de dollars. La Couronne a déposé une comparution mais non son exposé de la défense. En date du rapport du vérificateur, la Couronne n'est pas en mesure d'évaluer la possibilité d'un règlement et du montant à risque, ou d'estimer le montant d'un règlement quelconque.

7. Variation du fonds de roulement

	2005	2004	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme.	207 619	185 367	(22 252)
Passifs à court terme.	205 465	158 571	46 894
			24 642

8. Revenus bruts

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Débours recouvrables effectués au nom		
des clients	630 715	592 867
Revenus de projets	132 218	122 888
Recouvrement de salaires.	26 079	25 604
Honoraires de gestion d'actifs.	8 217	7 403
Autres revenus	489	1 103
	797 718	749 865

9. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent les fonds en transit, des débiteurs et des créditeurs. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des services optionnels tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

*Agent financier principal,
Direction générale des finances*

ERIC MILLER pour
MIKE HAWKES

le 4 juillet 2005

*Sous-ministre adjointe pi,
Direction générale des approvisionnements*

JANET THORSTEINSON

le 3 juillet 2005

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005		2004	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Résultats nets	(99)	3 160	(99)	3 429
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	99	1 499	99	(331)
Fonds provenant de l'exploitation		4 659		3 098
Plus: accès à l'autorisation de prélèvement pour des déficits opérationnels ...				1 948
Autorisation fournie		4 659		5 046

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORITÉ NON EMPLOYÉE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(5 002)	(5 245)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 518	8 142
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	1 502	3 224
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(4 986)	(327)
Limite de l'autorisation (note 1)	35 000	35 000
Autorisation non employée reportée	39 986	35 327

Fonds renouvelable des services optionnels—Suite

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2005, ainsi que les états des résultats, de l'actif (passif) net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des services optionnels. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres

éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2005 ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

PriceWaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 10 juin 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF ET ACTIF (PASSIF) NET		
À court terme			À court terme		
Fonds en transit		1 028	Créditeurs et charges à payer		
Débiteurs			Gouvernement du Canada	45	766
Gouvernement du Canada	1 402	2 017	Tiers	2 413	7 376
Tiers	2 156	3 585	Autres passifs	196	311
Autres actifs (note 3)	108	65		2 654	8 453
	3 666	6 695	Provision pour indemnités de cessation d'emploi	820	1 633
Immobilisations (note 4)		1 717		3 474	10 086
			ACTIF (PASSIF) NET (note 5)	192	(1 674)
	3 666	8 412		3 666	8 412

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—Suite

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF (PASSIF)
NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus (note 7)	80 960	98 939
Coûts des ventes	72 327	83 760
Bénéfice brut	8 633	15 179
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	3 099	6 356
Indemnités de cessation d'emploi	13	357
Services professionnels et spéciaux	1 092	2 240
Coûts d'occupation	452	874
Services ministériels et administratifs	176	587
Amortissement		395
Transports et télécommunications	176	362
Services publics, fournitures et approvisionnements	147	176
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	29	125
Achat de services de réparation et d'entretien	206	116
Information	38	36
Location	18	34
Autres dépenses	27	92
	5 473	11 750
Résultats nets	3 160	3 429
Actif (passif) net, au début de l'exercice	(1 674)	3 685
Transfert des activités (note 10)	190	
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(1 484)	(8 788)
Actif (passif) net, à la fin de l'exercice	192	(1 674)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**
(en milliers de dollars)

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Résultats nets	3 160	3 429
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement		395
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	13	357
	3 173	4 181
Variation du fonds de roulement (note 8)	(1 828)	4 796
Paievements de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(26)	(189)
Ressources financières nettes fournies par les activités d'exploitation	1 319	8 788
Activités d'investissement		
Immobilisations—ajustements (note 4)	165	
Ressources financières nettes fournies par les activités d'investissement	165	
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	1 484	8 788
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	5 245	(3 543)
Transfert des activités (note 10)	(1 727)	
	3 518	(3 543)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5)	5 002	5 245

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable des services optionnels (FRSO) a été constitué en vertu de la *Loi de crédits n°4 de 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. L'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'alinéa 6(a) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* qui ont trait à l'acquisition et à la fourniture d'articles, d'approvisionnements, d'outillage, d'équipements et autre matériel; et l'alinéa 6(b) qui ont trait à l'acquisition et la fourniture de services d'imprimerie et d'édition. Les programmes suivants ont été approuvés par le Conseil du Trésor comme partie intégrante du mandat du FRSO : les programmes de courtage en matière de logiciels et d'évaluation des performances des systèmes; le programme d'inoculation; le service des voyages du gouvernement; et de l'enregistrement des coûts de produit de la gestion du transport et du Programme d'achat de matériel informatique pour location. La somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser de plus de 200 000 000 \$ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2001-2002 (Conseil du Trésor #829023-1 en date du 25 octobre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 200 000 000 \$ à 75 000 000 \$ et par la suite par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (Conseil du Trésor #829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 75 000 000 \$ à 35 000 000 \$. La décision du Conseil du Trésor #829420 a aussi autorisé la radiation de 22 700 000 \$ au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée en date du 31 mars 2002.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définies par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

b) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'exercice.

c) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 \$ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation de leur durée de vie économique :

<u>Catégorie</u>	<u>Durée de vie économique estimative</u>
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 à 5 ans

Les immobilisations sont amorties à compter du mois suivant l'acquisition.

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et d'indemnités de retraite supplémentaires.

e) Indemnités de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces indemnités sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Fonds renouvelable des services optionnels—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

Une provision est prévue au titre des indemnités de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1^{er} avril 1992. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte "Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds".

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Autres actifs

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	106	63
Autres avances	2	2
	<u>108</u>	<u>65</u>

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Transfert des activités (note 10)	Solde corrigé au début de l'exercice	Ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)				
Matériel informatique ..	129		129	93	36
Logiciels informatiques ..	2 070	1 940	130	130	
	<u>2 199</u>	<u>1 940</u>	<u>259</u>	<u>223</u>	<u>36</u>
Matériel					
Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Transfert des activités (note 10)	Solde corrigé au début de l'exercice	Ajustements	Solde à la fin de l'exercice
(en milliers de dollars)					
informatique ..	94		94	58	36
Logiciels informatiques ..	388	388			
	<u>482</u>	<u>388</u>	<u>94</u>	<u>58</u>	<u>36</u>
Net	<u>1 717</u>	<u>1 552</u>	<u>165</u>	<u>165</u>	

5. Actif (passif) net

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(5 002)	(5 245)
Surplus accumulé, au début de l'exercice	3 571	142
Résultats nets	3 160	3 429
Transfert des activités (note 10)	(1 537)	
Surplus accumulé, à la fin de l'exercice	<u>5 194</u>	<u>3 571</u>
	<u>192</u>	<u>(1 674)</u>

6. Obligations contractuelles

Le Fonds est lié en vertu d'obligations contractuelles pour des services optionnels. Les paiements futurs sont les suivants :

Exercice se terminant le 31 mars	(en milliers de dollars)
2006	452
2007	452
2008	452
2009	75
	<u>1 431</u>

7. Revenus

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Recouvrements du programme d'inoculation ..	39 862	34 224
Recouvrements de la gestion du transport	31 020	42 265
Ventes des centres de services de soutien partagés localement	6 468	6 932
Recouvrements de communication, d'impression et d'audio-visuel	3 566	2 203
Programme d'analyse comparative	44	
Recouvrements du programme de courtage de logiciels		8 515
Ventes des centres de distribution des biens de la Couronne		4 800
	<u>80 960</u>	<u>98 939</u>

Fonds renouvelable des services optionnels—Fin

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

8. Variation du fonds de roulement

	2005	2004		Variations	
	Solde à la fin de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice	Transfert des activités (note 10)		Solde corrigé à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)				
Actifs à court terme . . .	3 666	6 695	119	6 576	2 910
Passifs à court terme . . .	2 654	8 453	1 061	7 392	(4 738)
					(1 828)

9. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent les fonds en transit, des débiteurs et des créditeurs. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

10. Transfert des activités

Effectif au 1^{er} avril 2004, selon la décision du Conseil du Trésor # 827891, les opérations et les coûts associés à la Distribution des biens de la Couronne (DBC) ont été transférés du Fonds renouvelable des services optionnels au programme des services gouvernementaux dans le crédit des dépenses de fonctionnement. Les actifs et passifs ont été transférés durant l'année courante, en date du 1^{er} avril 2004, à leur valeur comptable nette tels que présentés dans l'état de la situation financière ci-après :

	Valeur nette
	(en milliers de dollars)
État de la situation financière	
Actif	
Actif à court terme	119
Immobilisations	1 552
	<u>1 671</u>
Passif	
Passif à court terme	1 061
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	800
	<u>1 861</u>
Actif (passif) net	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 727)
Surplus accumulé	1 537
	<u>(190)</u>
État des résultats	
Revenus	4 800
Frais d'exploitation	5 578
Résultats nets	<u>(778)</u>

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA 2004-2005

États financiers des établissements publics

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Agence canadienne d'inspection des aliments	2.2
Agence des douanes et du revenu du Canada	2.11
Agence Parcs Canada	2.34
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	2.35
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	2.43
Commission canadienne de sûreté nucléaire	2.51
Commission canadienne des affaires polaires	2.61
Commission de l'assurance-emploi du Canada	2.62
Commission des champs de bataille nationaux	2.63
Commission du droit du Canada	2.69
Conseil de recherches en sciences humaines	2.73
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	2.82
Conseil national de recherches du Canada	2.90
École de la fonction publique du Canada	2.100
Instituts de recherche en santé du Canada	2.106
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2.114

Agence canadienne d'inspection des aliments

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES RAPPORTS FINANCIERS

La direction de l'Agence canadienne d'inspection des aliments («l'Agence») est chargée de préparer toute l'information faisant partie de ses états financiers et de son rapport annuel. Ces rapports sont obligatoires au sens de l'article 23 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les états financiers présentés ci-joints ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada tel que stipulé à l'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les principales conventions comptables sont identifiées à la note 2.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans ces états financiers. Une partie de cette information est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction et elle tient compte, comme il se doit, de l'importance relative. Afin de satisfaire à ses obligations de rendre compte, la direction tient à jour un ensemble de comptes qui permet l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. L'information financière et de gestion contenues dans les états ministériels, et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada*, concordent avec celles des présents états financiers.

La direction tient à jour un système de gestion financière et de contrôle interne destiné à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés, que les opérations sont exécutées conformément à la réglementation en vigueur, dans les limites des autorisations parlementaires, et que ces opérations sont enregistrées comme il convient pour pouvoir rendre compte de l'usage des fonds publics. La direction tente également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers en choisissant avec soin la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, en négociant des arrangements qui assurent une répartition adéquate des responsabilités, en adoptant des programmes de communication visant à garantir que les règlements, politiques, normes et pouvoirs directoriaux sont compris à tous les paliers de l'Agence.

La vérificatrice générale du Canada procède à une vérification indépendante et exprime son opinion sur les états financiers produits en annexe.

Approuvé par :

Le président,
RICHARD B. FADDEN

Le vice-président,
services intégrés
GORDON R. WHITE

le 26 août 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DE L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION
DES ALIMENTS ET AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE

J'ai vérifié l'état de la situation financière de l'Agence canadienne d'inspection des aliments au 31 mars 2005 et les états des résultats d'exploitation, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 26 août 2005

Agence canadienne d'inspection des aliments—
Suite

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF ET AVOIR DU CANADA		
À court terme			À court terme		
Droits en argent.....	42 666	53 999	Créditeurs et charges à payer.....	87 614	66 467
Débiteurs.....	16 811	8 324	Indemnités de vacances.....	25 092	24 195
Fournitures.....	1 103	934	Produits reportés (note 5).....	1 553	1 673
	60 580	63 257	Indemnités de cessation d'emploi		
Immobilisations (note 4).....	180 491	180 340	échéant à moins d'un an (note 6).....	6 246	5 002
				120 505	97 337
			Indemnités de cessation d'emploi (note 6).....	60 899	58 794
			Avoir du Canada (note 7).....	59 667	87 466
	241 071	243 597		241 071	243 597

Engagements et éventualités (note 10).

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

Le président,
RICHARD B. FADDEN

Le vice-président, services intégrés
GORDON R. WHITE

**Agence canadienne d'inspection des aliments—
Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Produits		
Droits, permis et certificats		
Frais d'inspection	41 838	41 041
Enregistrements, permis, certificats	8 254	7 940
Droits et services divers	4 145	4 510
Droits de permis d'établissement	1 975	1 952
Classement	225	228
Autres		
Sanctions administratives pécuniaires	804	577
Intérêts sur les comptes en souffrance	62	30
Total des produits	57 303	56 278
Charges		
Fonctionnement et administration		
Salaires et avantages sociaux (note 6)	442 030	424 363
Services professionnels et spéciaux	58 694	56 560
Déplacements et réinstallations	23 455	21 918
Amortissement		
des immobilisations	21 553	21 195
Locaux	21 813	20 183
Services publics, matériaux et fournitures	19 439	17 397
Mobilier et équipement	13 448	10 968
Communication	7 804	7 286
Réparations	6 503	7 084
Locations d'équipements	3 062	2 595
Information	1 726	1 432
Perte sur l'aliénation		
d'immobilisations	543	1 308
Divers	1 150	915
	621 220	593 204
Subventions et contributions		
Paiements d'indemnités (note 8)	72 659	8 920
Autres	762	575
	73 421	9 495
Total des charges	694 641	602 699
Coût net d'exploitation	(637 338)	(546 421)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Avoir du Canada, solde d'ouverture	87 466	111 501
Coût net d'exploitation	(637 338)	(546 421)
Crédits parlementaires utilisés (note 3) :		
Fonctionnement	542 197	466 965
Capital	18 203	6 606
	560 400	473 571
Revenus non disponibles versés au Trésor	(940)	
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 9)	48 018	48 815
Actifs financés par d'autres ministères	2 061	
Avoir du Canada, solde de clôture (note 7)	59 667	87 466

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux):		
Activités de fonctionnement:		
Coût net d'exploitation	(637 338)	(546 421)
Postes hors caisse		
Amortissement des immobilisations	21 553	21 195
Services fournis sans frais par d'autres ministères	48 018	48 815
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	543	1 308
Revenus non disponibles versés au Trésor	(940)	
Changement net du fonds de roulement hors caisse	13 268	4 437
Augmentation des indemnités de cessation d'emploi	3 349	2 342
	(551 547)	(468 324)
Activités d'investissement:		
Acquisitions d'immobilisations	(20 560)	(14 114)
Produits provenant de l'aliénation d'immobilisations	374	578
	(20 186)	(13 536)
Activités de financement:		
Crédits parlementaires—Fonctionnement	542 197	466 965
Crédits parlementaires—Capital	18 203	6 606
	560 400	473 571
Augmentation (diminution) des droits en argent au cours de l'exercice	(11 333)	(8 289)
Droits en argent, début de l'exercice	53 999	62 288
Droits en argent, fin de l'exercice	42 666	53 999

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Agence canadienne d'inspection des aliments— Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorité et objet

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (« l'Agence ») a été créée le 1^{er} avril 1997 en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. La Loi regroupe sous une seule Agence tous les services fédéraux d'inspection des aliments et du poisson et d'autres activités fédérales en matière de santé des animaux et de la protection des végétaux.

L'Agence est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; elle rend des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Le mandat de l'Agence consiste à améliorer l'efficacité et l'efficience du système d'inspection fédéral et des services connexes aux aliments ainsi que la santé des animaux et la protection des végétaux. Les objectifs de l'Agence sont de contribuer à un approvisionnement sécuritaire en aliments et à une information exacte sur les produits, de contribuer au maintien de la santé des animaux et de la protection des végétaux et de faciliter le commerce des aliments, des animaux et des végétaux ainsi que de leurs produits.

L'Agence est chargée d'assurer et de contrôler l'application des lois suivantes: *Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire*, *Loi sur les produits agricoles au Canada*, *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*, *Loi relative aux aliments du bétail*, *Loi sur les engrais*, *Loi sur l'inspection du poisson*, *Loi sur la santé des animaux*, *Loi sur l'inspection des viandes*, *Loi sur la protection des obtentions végétales*, *Loi sur la protection des végétaux*, et la *Loi sur les semences*.

De plus l'Agence est responsable de l'application de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation* et de la *Loi sur les aliments et drogues* en ce qui a trait aux aliments, à l'exception des dispositions qui portent sur la santé du public, la sécurité ou la nutrition.

Le ministre de la Santé conserve la responsabilité d'établir les politiques et normes qui touchent la salubrité et la valeur nutritive des aliments vendus au Canada. Le ministre de la Santé est en outre responsable d'évaluer l'efficacité des activités de l'Agence, à l'égard de la salubrité des aliments.

Les dépenses de fonctionnement et en capital sont financées par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations budgétaires annuelles. Les paiements d'indemnités en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* et la *Loi sur la protection des végétaux* sont autorisés au moyen d'autorisations législatives distinctes. Les produits que génère la conduite des affaires de l'Agence sont déposés dans le Trésor et l'Agence peut les utiliser.

Les opérations financières de l'Agence sont effectuées par l'entremise du Trésor. L'Agence ne possède pas de compte bancaire distinct. Ainsi, l'élément «droits en argent» de l'Agence représente une somme du Trésor dont l'Agence peut disposer, sans restriction, pour s'acquitter de ses dettes.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, comme l'exige l'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

L'Agence est principalement financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits octroyés et employés pour les dépenses de fonctionnement, tout comme les crédits employés pour les dépenses en capital sont comptabilisés directement à l'avoir du Canada.

b) Constatation des produits

Les produits générés par les frais exigés, les permis et les certificats sont comptabilisés dans les comptes de l'Agence dans l'exercice au cours duquel le service est rendu.

Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits reportés au moment de leur réception et sont constatés comme produits de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

c) Fournitures

Les fournitures sont inscrites au prix coûtant. Ces fournitures consistent en du matériel de laboratoire, des fournitures diverses et du bétail. Le coût des fournitures est imputé aux opérations au cours de l'exercice où les articles sont consommés.

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique ou à la valeur historique estimative que lui donne la direction, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire étalé sur le nombre estimatif d'années de vie utile des actifs, de la façon suivante :

**Agence canadienne d'inspection des aliments—
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

<u>Actifs</u>	<u>Vie utile</u>
Immeubles	20-30 ans
Machinerie et équipement	5-20 ans
Équipement informatique et logiciels	3-10 ans
Véhicules	7-10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Les montants inclus dans la catégorie actifs en construction sont transférés dans la classe d'immobilisations appropriée lorsqu'ils sont terminés et utilisés. Ces montants sont alors amortis selon les conventions comptables établies par l'Agence.

e) Avantages sociaux futurs :

(i) Prestations de retraite

Les employés de l'Agence qui y sont admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique qu'administre le gouvernement du Canada. Les employés et l'Agence contribuent tous deux au coût du Régime. Les cotisations versées par l'Agence sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et représentent la totalité de son obligation.

En vertu des dispositions législatives actuelles, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Régime de retraite de la fonction publique.

(ii) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés éligibles sont en droit de toucher un indemnité de cessation d'emploi, tel que prévu dans leur contrat de travail et conditions d'emploi. Le coût de ces avantages est passé en charges au fur et à mesure que les employés accomplissent les services nécessaires à son obtention. Ces coûts sont calculés selon les données provenant des résultats de l'évaluation actuarielle de l'obligation en matière d'indemnités de cessation d'emploi du gouvernement dans son ensemble.

Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par des crédits parlementaires lorsque des indemnités sont versées.

(iii) Autres régimes d'avantages sociaux futurs

Le gouvernement fédéral commande une variété de régimes d'avantages sociaux futurs pour lesquels les employés et anciens employés peuvent bénéficier pendant ou après leur embauche ou encore suite à leur retraite. Le Régime de soins de santé de la fonction publique

et le Régime de services dentaires pour les pensionnés sont les deux principaux régimes disponibles aux employés de l'Agence.

L'Agence ne finance pas ces régimes puisqu'ils sont sous la responsabilité financière du gouvernement fédéral, mais l'Agence comptabilise néanmoins sa portion des indemnités versées à titre de services fournis sans frais par d'autres ministères. L'Agence ne comptabilise aucune somme dans ses états financiers pour le passif actuariel de ces programmes ni pour l'augmentation annuelle de ce passif.

(f) Indemnités de vacances

Les vacances du personnel sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Le passif au titre des indemnités de vacances est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice, pour tous les crédits de vacances non utilisés accumulés par les employés.

Le passif au titre des indemnités de vacances à la cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par des crédits parlementaires lorsque des indemnités sont versées.

(g) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les estimations de montants relatifs aux avantages sociaux, aux locaux et autres services fournis sans frais par d'autres ministères sont comptabilisées par l'Agence en tant que charges de fonctionnement et d'administration. Un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de l'exercice. Les indemnités de cessation d'emploi, les éventualités et l'évaluation des immobilisations et leur amortissement sont les éléments les plus importants lorsqu'il s'agit de faire des estimations. Les montants réels pourraient être différents des estimations courantes. Ces estimations sont revues annuellement et à mesure que des rajustements s'imposent, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils deviennent connus.

**Agence canadienne d'inspection des aliments—
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

3. Crédits parlementaires

La plus grande partie du financement de l'Agence provient de crédits parlementaires qui sont principalement fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats d'exploitation et l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires au cours d'exercices antérieurs et postérieurs. En conséquence, les résultats nets d'exploitation de l'Agence sont différents, pour l'exercice, selon qu'ils soient fondés sur le financement du gouvernement ou sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Cette différence est conciliée ci-bas;

a) Rapprochement entre le coût net d'exploitation et le total des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Coût net d'exploitation	637 338	546 421
Moins: les charges n'exigeant pas l'utilisation de crédits :		
Amortissement des immobilisations	(21 553)	(21 195)
Services fournis sans frais par d'autres ministères	(48 018)	(48 815)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	(543)	(1 308)
	567 224	475 103
Produits provenant de l'aliénation d'immobilisations	(374)	(578)
Changements nets dans les besoins futurs de financement (note 7)	(27 950)	(15 068)
Revenus non disponibles versés au Trésor	940	
Acquisitions d'immobilisations financées par le crédit parlementaire de fonctionnement	2 357	7 508
Montant financé par le crédit parlementaire de fonctionnement	542 197	466 965
Acquisitions d'immobilisations financées par le crédit parlementaire en capital	18 203	6 606
Total des crédits parlementaires utilisés.	560 400	473 571

b) Rapprochement entre les crédits parlementaires approuvés et les crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires—approuvés:		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement	434 972	423 976
Cotisations législatives aux régimes d'avantages sociaux et paiements d'indemnités législatives	132 537	66 479
	567 509	490 455
Crédit 35—Dépenses en capital	28 319	20 001
	595 828	510 456
Moins:		
Crédit non utilisé—Fonctionnement	(25 312)	(23 490)
Crédit non utilisé—Capital	(10 116)	(13 395)
	(35 428)	(36 885)
Total des crédits parlementaires utilisés.	560 400	473 571

**Agence canadienne d'inspection des aliments—
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Immobilisations

	2005			2004		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
(en milliers de dollars)						
Terrains.....	3 331		3 331	3 331		3 331
Immeubles.....	246 110	132 790	113 320	242 616	124 485	118 131
Machinerie et équipement.....	55 355	24 371	30 984	50 210	21 706	28 504
Équipement informatique et logiciels.....	40 021	28 755	11 266	35 759	24 167	11 592
Véhicules.....	27 175	12 392	14 783	23 165	12 480	10 685
Actifs en construction.....	3 804		3 804	5 503		5 503
Améliorations locatives.....	6 958	3 955	3 003	5 063	2 469	2 594
	<u>382 754</u>	<u>202 263</u>	<u>180 491</u>	<u>365 647</u>	<u>185 307</u>	<u>180 340</u>

Pour l'exercice 2005, le coût total des acquisitions net en immobilisations est de l'ordre de 17 107 000 \$ (2004—6 268 000 \$). Ce montant représente 22 621 000 \$ (2004—14 114 000 \$) en acquisitions moins des aliénations de 5 514 000 \$ (2004—7 846 000 \$). Les acquisitions incluent des immobilisations reçues de d'autres ministères pour une valeur comptable nette de 2 061 000 \$ (2004—0\$).

5. Produits reportés

L'Agence réalise des projets conjoints avec des organisations externes, en ce qui concerne l'inspection des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux. Les fonds reçus des organisations externes sont administrés au moyen de comptes à fins déterminées.

	2005	2004
(en milliers de dollars)		
Solde, début de l'exercice.....	1 673	1 924
Plus: les sommes reçues d'organisations externes.....	627	865
Moins: les produits constatés au cours de l'exercice.....	(747)	(1 116)
Solde, fin de l'exercice.....	<u>1 553</u>	<u>1 673</u>

6. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

L'Agence et les employés admissibles contribuent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime fournit des avantages basés sur les années de service et sur le revenu moyen à la retraite. Ces avantages sont entièrement indexés selon les taux de l'Indice des prix à la consommation. Les cotisations de l'Agence au régime durant l'exercice totalisent 44 070 000 \$ (2004—43 244 000 \$). La part de l'employeur à la contribution des employés envers le Régime de retraite de la fonction publique est de 2,6 :1 (2004—2,6 :1).

(b) Indemnités de cessation d'emploi

L'Agence paie des indemnités de cessation d'emploi à ses employés basés sur les années de service et leurs salaires au moment du départ. N'étant pas provisionné, ce régime ne comporte aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les informations à propos du régime pour l'exercice terminé le 31 mars sont les suivantes :

	2005	2004
(en milliers de dollars)		
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice.....	63 796	61 454
Coûts des services rendus au cours de l'exercice.....	8 399	6 199
Indemnités versées au cours de l'exercice..	(5 050)	(3 857)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice.....	67 145	63 796
Portion à court terme.....	6 246	5 002
Portion à long terme.....	60 899	58 794
	<u>67 145</u>	<u>63 796</u>

(c) Autres régimes d'avantages sociaux futurs

La portion attribuable aux employés de l'Agence à titre d'indemnités versées au cours de l'exercice en vertu des autres régimes d'avantages sociaux futurs ainsi que pour les diverses taxes provinciales sur la rémunération est de l'ordre de 25 618 000 \$ (2004—25 066 000 \$). Les indemnités versées sous le Régime de soins de santé de la fonction publique et le Régime de services dentaires pour les pensionnés représentent une portion importante de ces coûts. Ces coûts sont présentés à l'état des résultats d'exploitation sous le poste salaires et avantages sociaux ainsi qu'à titre de services fournis sans frais par d'autres ministères présentés à l'état de l'avoir du Canada.

**Agence canadienne d'inspection des aliments—
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

7. Avoir du Canada

Le solde de l'avoir du Canada de l'ordre de 59 667 000 \$ (2004—87 466 000 \$) au 31 mars a été établi après la déduction d'un montant de 120 824 000 \$ (2004—92 874 000 \$) qui représente des opérations pour lesquelles l'Agence a rendu des services et dont elle n'a pas reçu le financement. Ces montants se composent principalement des passifs reliés aux indemnités de cessation d'emploi, de vacances ainsi que de provisions pour la rétroactivité salariale. Ils seront financés dans les années futures par l'entremise de crédits parlementaires, au fur et à mesure que les sommes seront versées.

8. Paiements d'indemnités

La *Loi sur la santé des animaux* et la *Loi sur la protection des végétaux* autorisent le ministre, par l'entremise de l'Agence, à indemniser les propriétaires pour les animaux et les végétaux détruits en conformité avec les lois. Au cours de l'exercice, les indemnités engagées en conformité avec la *Loi sur la santé des animaux* se sont élevées à 72 659 000 \$ (2004—8 920 000 \$).

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Influenza aviaire.....	67 793	2 400
Sharka du prunier.....	3 133	119
Galle verruqueuse de la pomme de terre.....	573	160
Tremblante du mouton.....	197	1 511
Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).....	106	4 033
Autres.....	857	697
	72 659	8 920

9. Opérations entre apparentés

L'Agence est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires, selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et les entreprises. En outre, l'Agence a plusieurs ententes avec Agriculture et Agroalimentaire Canada liées à l'exploitation de ses systèmes financiers et administratifs et certaines activités administratives, et avec Santé Canada, relativement aux activités d'exploitation et d'entretien du laboratoire de Winnipeg.

De plus, au cours de l'exercice, l'Agence a bénéficié de services publics, autres services et de locaux qui ont été obtenus sans frais auprès d'autres ministères et organismes fédéraux; l'ensemble de ces services se sont élevés à environ 48 018 000 \$ (2004—48 815 000 \$).

La valeur totale de ces transactions entre apparentés, incluant les services fournis sans frais par d'autres ministères, s'élève à 107 246 000 \$ (2004—104 160 000 \$). Elles sont incluses dans les dépenses présentées à l'état des résultats d'exploitation. Ces transactions ont été transigées avec les ministères et organismes fédéraux suivants :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Travaux publics et		
Services gouvernementaux Canada.....	42 083	41 182
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada....	36 770	32 408
Agriculture et Agroalimentaire Canada.....	6 941	10 763
Santé Canada.....	5 962	5 422
Agence des douanes et du revenu du Canada....	3 720	3 658
Ministère de la Justice Canada.....	3 599	2 673
Défense nationale.....	3 046	4 681
Autres.....	5 125	3 373
	107 246	104 160

Les créiteurs et charges à payer incluent un montant de 7 990 000 \$ (2004—5 107 000 \$) représentant les sommes dues à des ministères et organismes fédéraux pour services rendus. Les montants à recevoir des apparentés s'élèvent à 10 739 000 \$ (2004—2 343 000 \$) et sont inclus dans les débiteurs.

**Agence canadienne d'inspection des aliments—
Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

10. Engagements et éventualités

- (a) En date du 31 mars 2005, l'Agence avait conclu des marchés portant sur des projets en immobilisations, des activités de location-exploitation et diverses autres activités. Tous les marchés ont été conclus dans le cours normal des affaires. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

	2006	2007	2008	2009	2010 et après	Total
	(en milliers de dollars)					
Projets en immobilisations	1 702	1 180	1 182			4 064
Location d'immeubles.....	15	15	13	12	334	389
Autres engagements	2 365	730	36	22	16	3 169
Total	4 082	1 925	1 231	34	350	7 622

- (b) L'Agence est défenderesse dans certains dossiers de litiges en cours et de menaces de litiges qui surviennent dans le cours normal des opérations. Le montant total déterminable est estimé à 370 millions de dollars (2004—258 millions de dollars). La meilleure estimation à ce jour du montant à payer au titre de ces réclamations et réclamations potentielles a été enregistrée. La direction croit que le règlement final de ces réclamations n'aura pas d'effet négatif sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de l'Agence.
- (c) Au cours de l'exercice, l'Agence a continué ses évaluations environnementales aux sites potentiellement contaminés qui sont sous sa responsabilité et des actions ont été entreprises là où elles étaient nécessaires. Les coûts de restauration engendrés durant l'année sont de 235 000\$. Le montant a été enregistré comme une charge à l'état des résultats d'exploitation.
- (d) L'Agence n'a pas d'assurance sur ses biens. Cette pratique est conforme à la politique du gouvernement en matière d'autoassurance.

Agence des douanes et du revenu du Canada

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints de l'Agence des douanes et du revenu du Canada conformément aux principes comptables utilisés pour préparer les états financiers du gouvernement du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées à la note 2 des états financiers.

Les membres de la direction de l'Agence sont chargés d'assurer l'intégrité et l'objectivité des données présentées dans les états financiers. De plus, le comité de vérification de l'Agence approuve les états financiers au nom du conseil de direction afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité. Le comité de vérification est indépendant de la direction et tient des réunions à intervalles réguliers avec cette dernière de même qu'avec les vérificateurs internes et la vérificatrice générale du Canada. Les vérificateurs ont libre accès au comité de vérification.

Certains renseignements présentés dans les états financiers, comme les comptes de régularisation et la provision pour créances douteuses, sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes pour l'enregistrement des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers soumis aux *Comptes publics du Canada* et inclus dans le rapport annuel de l'Agence concordent avec les états financiers ci-joints.

L'Agence exploite des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes sont conçus pour donner une assurance raisonnable que les opérations respectent les autorisations du Parlement et des autres parties telles que les provinces et les territoires, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, et qu'elles sont enregistrées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds et à assurer la protection des actifs. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par des programmes de vérification interne. L'Agence veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection soignée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par des dispositions assurant une répartition appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans toute l'organisation.

La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante et exprime des opinions sur les états financiers ci-joints.

Approuvé par :

Le commissaire,
MICHEL DORAIS

*L'administrateur supérieur des affaires financières
et sous-commissaire, Finances et administration,*
JAMES RALSTON

Ottawa, Ontario
le 31 août 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA ET AU MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'état de la situation financière de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (activités de l'Agence) au 31 mars 2005 et les états des résultats, du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments

d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (activités de l'Agence) au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 31 août 2005

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE—ACTIVITÉS DE L'AGENCE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
		(Redressé Note 3)			(Redressé Note 3)
ACTIF			PASSIF		
Actif financier			Salaires et avantages sociaux à payer	106 766	67 714
Encaisse	132	147	Créditeurs et charges à payer	216 332	118 399
Somme à recevoir du			Congés annuels et compensatoires	124 946	87 677
Trésor	284 034	168 491	Obligations à l'égard des contrats de		
Débiteurs (note 7)	120 078	36 579	location-acquisition (note 13)	475	3 281
	404 244	205 217	Indemnités de départ (note 16)	372 472	352 557
			Autres passifs	221	283
Actif non financier				821 212	629 911
Charges payées d'avance	10 283	7 185	Passif net (note 8)	(112 635)	(189 704)
Stocks de fournitures	3 422	5 054			
Immobilisations corporelles (note 9)	290 628	222 751			
	304 333	234 990			
TOTAL	708 577	440 207	TOTAL	708 577	440 207

Passif éventuel (note 12) et engagements (note 14).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par :

Le commissaire,
MICHEL DORAIS

Le président du Conseil de direction,
CONNIE I. ROVETO

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
ACTIVITÉS POURSUIVIES		
Revenus non fiscaux (note 5)		
Services fiscaux	125 709	145 581
Programmes de prestations et autres services	23 088	6 534
Appels	8 761	11 559
Gestion et orientation organisationnelles	112 733	37 410
Total des revenus non fiscaux	270 291	201 084
Charges (note 6)		
Services fiscaux	2 493 080	2 293 399
Programmes de prestations et autres services	97 378	91 690
Appels	112 024	102 179
Gestion et orientation organisationnelles	842 173	773 419
Total des charges	3 544 655	3 260 687
Résultats des activités poursuivies nets	3 274 364	3 059 603
ACTIVITÉS TRANSFÉRÉES (note 3)		
Revenus non fiscaux afférents aux opérations douanières (note 5)		
		12 930
Charges afférentes aux opérations douanières (note 6)		
		881 456
Résultats des activités transférées nets		868 526
RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS	3 274 364	3 928 129

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DU PASSIF NET—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Passif net au début de l'exercice	(189 704)	(222 065)
Résultats d'exploitation nets	(3 274 364)	(3 928 129)
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		
	2 808 320	3 597 281
Services fournis sans frais par d'autres organismes et ministères du gouvernement (note 11)		
	427 570	545 262
Variation de la somme à recevoir du Trésor		
	115 543	(51 872)
Passif net à la fin de l'exercice tel que rapporté antérieurement		
	(112 635)	(59 523)
Actif net transféré à l'Agence des services frontaliers du Canada (note 3)		
		(130 181)
Passif net à la fin de l'exercice après redressement (note 8)		
	(112 635)	(189 704)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	3 274 364	3 928 129
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles		
	(43 585)	(37 850)
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles		
	(789)	(4 409)
Services fournis sans frais par d'autres organismes et ministères du gouvernement (note 11)		
	(427 570)	(545 262)
Variation des actifs financiers autres que la somme à recevoir du Trésor		
	83 484	12 557
Variation des actifs non financiers autres que les immobilisations corporelles		
	1 466	(2 284)
Variation du passif autre que obligations à l'égard des contrats location-acquisition		
	(194 107)	61 977
Fonds utilisés pour les activités d'exploitation		
	2 693 263	3 412 858
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	112 277	181 996
Variation des obligations au titre de contrats de location-acquisition		
	2 806	2 687
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles		
	(26)	(260)
Fonds utilisés pour les activités d'investissement		
	115 057	184 423
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		
	2 808 320	3 597 281

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE

1. Pouvoirs et objectif

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (appelée ici « l'Agence ») a été créée le 1^{er} novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada (Loi sur l'ADRC)* à titre de mandataire de Sa Majesté au Canada. L'Agence est un établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national.

La mission de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, dans le cadre de :

- a) l'administration et l'application des lois et règlements relatifs aux programmes;
- b) la mise en œuvre de toute entente conclue entre elle et le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité, l'administration d'une taxe ou d'un impôt ou l'application d'un programme;
- c) la mise en œuvre de toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'application d'un programme;
- d) la mise en œuvre de toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

L'Agence perçoit des revenus, administre des lois fiscales et exécute certains programmes de prestations sociales pour les Canadiens pour le compte du gouvernement fédéral, ainsi que pour les gouvernements provinciaux, territoriaux et Autochtones, y compris l'impôt sur le revenu et les taxes de vente, les contributions au Régime de pensions du Canada, les cotisations d'assurance-emploi et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations. En particulier, elle est responsable d'administrer et d'exécuter les lois ou parties de lois suivantes : la *Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien*, la *Loi sur l'ADRC*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la partie V.1 de la *Loi sur les douanes*, la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH), à l'exception de la TPS/TVH sur les marchandises importées), la *Loi de 2001 sur l'accise*, la *Loi de l'impôt sur le revenu* et d'autres lois.

À l'origine, le mandat de l'Agence consistait à appuyer l'administration et l'exécution des lois fiscales, douanières et commerciales, ainsi que d'autres lois connexes. À la suite de l'établissement de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), annoncé par le

gouvernement du Canada, le mandat de l'Agence à l'égard de l'administration des lois douanières se limite maintenant aux fonctions de recouvrement en vertu de la partie V.1 de la *Loi sur les douanes*. Par conséquent, depuis le 31 mars 2004, tous les revenus, dépenses, actifs et passifs liés aux opérations douanières sont maintenant rapportés par l'ASFC. (voir note 3 pour plus de détails)

Dans l'exécution de sa mission, l'Agence opère dans les secteurs d'activité suivants :

- a) Services fiscaux : évalue et perçoit des impôts au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux (sauf le Québec) et des territoires et promeut l'observation des lois canadiennes dans le domaine de la fiscalité.
- b) Programmes de prestations et autres services : exécute divers programmes de prestations aux personnes en fonction de leur revenu, crédits et autres services aux Canadiens à revenu faible et modeste au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux (sauf le Québec) et des territoires.
- c) Appels : offre aux clients un processus équitable d'examen des différends avec l'ADRC par rapport aux décisions sur l'impôt, les douanes, l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et les questions des différends commerciaux. Il administre le Programme des divulgations volontaires et coordonne les initiatives concernant l'équité à l'égard des programmes de l'Agence.
- d) Gestion et orientation organisationnelles : offre les services internes suivants : finances, administration, technologie de l'information, ressources humaines, communications, services juridiques, vérification interne et évaluations de programme.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été réparties en deux jeux d'états financiers : les activités de l'Agence et les activités administrées. Les états financiers—Activités de l'Agence comprennent les revenus et les charges d'exploitation administrés par l'Agence, qui servent à la gestion de l'organisation et qui sont financés en grande partie sous forme de crédits parlementaires. Les états financiers—Activités administrées comprennent les revenus et les charges gérés pour des tiers, tels le gouvernement fédéral, une province, un territoire ou tout autre groupe ou organisation. La séparation des activités de l'Agence et des activités administrées a pour but de faciliter, entre autres choses, l'évaluation du rendement de l'Agence sur le plan administratif dans l'exécution de son mandat.

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

Aux termes de l'alinéa 88(2) a) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, les états financiers—Activités de l'Agence ont été préparés en conformité avec des principes comptables compatibles avec ceux utilisés dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Ces principes comptables concordent avec les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Voici un sommaire des principales conventions comptables :

a) Crédits parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada sous forme de crédits parlementaires. Les crédits consentis à l'Agence ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux fournis selon la méthode de financement du gouvernement.

b) Constatation des charges

Toutes les charges sont enregistrées lors de la réception des biens ou lorsque les services sont rendus.

c) Constatation des revenus

Les revenus non fiscaux sont constatés lorsque les services sont rendus par l'Agence. Les revenus non fiscaux présentés à l'état des résultats ne comprennent pas les revenus administrés tels que les intérêts et les pénalités qui sont perçus aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, de la *Loi sur l'accise*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et d'autres lois similaires.

d) Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont constitués de formulaires et de publications. Le coût des stocks de fournitures est imputé aux résultats dans l'exercice au cours duquel les articles en cause sont utilisés.

e) Immobilisations corporelles

Les frais de 10 000 \$ et plus engagés directement par l'Agence pour l'achat et le développement des immobilisations corporelles (dont les améliorations locatives) sont inscrit à l'actif et amortis en fonction de la vie utile des biens. Les éléments semblables dont le coût est inférieur à 10 000 \$ sont passés en charges et présentés comme achats de matériel à la note 6. Les logiciels et les améliorations locatives ont été inscrits de façon prospective à compter du 1^{er} avril 2001. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

<u>Actif</u>	<u>Durée de vie utile</u>
Matériel, outillage et ameublement	10 ans
Logiciels développés à l'interne	7 ans
Véhicules et autres moyens de transport	5 ans
Matériel lié aux technologies de l'information	5 ans
Logiciels commerciaux	3 ans
Contrats de location-acquisition et améliorations locatives	Durée des baux

Les immobilisations en cours de construction/développement ne sont pas amorties jusqu'au moment où elles sont achevées et mises en service.

f) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les charges comprennent les valeurs estimatives des services reçus gratuitement d'autres ministères. Ces services sont les suivants :

- i. locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
- ii. cotisations patronales au régime d'assurance-maladie et aux régimes d'avantages sociaux fournis par le Conseil du Trésor;
- iii. services juridiques fournis par Justice Canada;
- iv. services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada;
- v. indemnités pour accidents du travail versées par Ressources humaines et développement des compétences Canada;
- vi. services de la paye fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

g) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

L'Agence utilise le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds sont faites à même le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement correspond à l'écart entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, incluant les opérations inter-organismes et interministérielles.

h) Somme à recevoir du Trésor

La somme à recevoir du Trésor représente le montant en espèces que l'Agence des douanes et du revenu du Canada est autorisée à retirer à même le Trésor sans crédit parlementaire afin d'acquiescer ses obligations. Ces montants ont été imputés aux crédits parlementaires de l'exercice en cours ou des exercices antérieurs mais seront payés dans le futur. Ils

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

comprennent des éléments comme les salaires à payer, les crédateurs et les charges à payer.

i) Congés annuels et compensatoires

Les congés annuels et compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives. Le passif au titre des congés annuels et compensatoires est calculé en fonction des niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice, pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés. Le passif au titre des indemnités de congés annuels payables à la cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par les crédits des exercices futurs.

j) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour l'Agence. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de l'Agence sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. L'Agence n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés et est établi à partir des résultats de l'évaluation actuarielle effectuée pour estimer l'obligation relative aux indemnités de départ de l'ensemble des employés du gouvernement.

k) Régime d'avantages sociaux

L'Agence participe au régime d'avantages sociaux (santé et dentaire) qui est parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence sont enregistrées au coût et sont incluses dans les charges liées au personnel dans l'exercice où elles sont engagées et représentent l'obligation totale de l'Agence à l'endroit de ce régime. En vertu des dispositions en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations pour l'insuffisance de tout passif relié à ce régime.

l) Incertitude relative à la mesure

L'établissement des présents états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de l'exercice à l'étude. Les indemnités de départ, les éventualités et la durée de vie utile des immobilisations corporelles sont les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites. Les résultats réels pourraient différer des estimations actuelles. Ces estimations sont revues régulièrement et lorsqu'il devient nécessaire de les redresser, les redressements sont inscrits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

3. Activités transférées

À la suite de l'établissement de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) le 12 décembre 2003, tous les actifs et passifs liés aux opérations douanières et relevant de la responsabilité de l'ASFC lui ont été transférés en date du 31 mars 2004. L'information nécessaire à la répartition des actifs et passifs des opérations douanières n'était pas disponible au moment de la préparation des états financiers de 2004. Par conséquent, l'état de la situation financière au 31 mars 2004 a été redressé afin de refléter le transfert des actifs et passifs des services douaniers à l'ASFC, et de présenter l'état de la situation financière 2004 de façon comparable à la présentation de 2005. Par suite du transfert de 130 181 000 \$ en actif net à l'ASFC, le passif net au 31 mars 2004 de l'Agence du revenu a été augmenté du même montant.

Le tableau suivant présente, au 31 mars 2004, le résultat du transfert des actifs et passifs à l'ASFC.

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

	Données présentées antéri- eurement	Transfert à l'ASFC	Redressé
	(en milliers de dollars)		
Actif			
Actif financier			
Encaisse	318	171	147
Somme à recevoir du Trésor	214 353	45 862	168 491
Débiteurs	38 051	1 472	36 579
	<u>252 722</u>	<u>47 505</u>	<u>205 217</u>
Actif non financier			
Charges payées d'avance	7 427	242	7 185
Stocks de fournitures	9 043	3 989	5 054
Immobilisations corporelles	469 440	246 689	222 751
	<u>485 910</u>	<u>250 920</u>	<u>234 990</u>
Total	<u>738 632</u>	<u>298 425</u>	<u>440 207</u>
Passif			
Salaires et avantages sociaux à payer	87 232	19 518	67 714
Créditeurs et charges à payer	144 663	26 264	118 399
Congés annuels et compensatoires	106 929	19 252	87 677
Obligations à l'égard des contrats de location-acquisition	3 281		3 281
Indemnités de départ	454 267	101 710	352 557
Autres passifs	1 783	1 500	283
	<u>798 155</u>	<u>168 244</u>	<u>629 911</u>
Actif net /(passif)	<u>(59 523)</u>	<u>130 181</u>	<u>(189 704)</u>
Total	<u>738 632</u>	<u>298 425</u>	<u>440 207</u>

4. Crédits parlementaires⁽¹⁾

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement sous forme de crédits parlementaires. Les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, l'exercice courant ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats d'exploitation nets de l'Agence, pour l'exercice, diffèrent selon qu'ils sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des écarts.

a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et des crédits parlementaires utilisés

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Résultats d'exploitation nets	3 274 364	3 928 129
Charges n'exigeant pas l'utilisation de crédits de l'exercice en cours:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(43 585)	(37 850)
Ajustement aux charges des exercices précédents	5 640	3 350
Stocks de fournitures	(1 632)	(494)
Perte sur aliénation ou radiation d'immobilisations corporelles	(815)	(4 652)
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 11)	(427 570)	(545 262)
Autres	(79 810)	10 056
	<u>(547 772)</u>	<u>(574 852)</u>
Acquisitions d'actifs financées au moyen de crédits de l'exercice en cours:		
Immobilisations corporelles	114 184	149 014
Charges payées d'avance	3 098	(1 790)
	<u>117 282</u>	<u>147 224</u>
Variation nette des besoins de financement futurs:		
Indemnités de départ	(19 915)	(12 352)
Congés annuels et compensatoires	(37 269)	41 101
Salaires et avantages sociaux à payer	(21 384)	
Autres		(886)
	<u>(78 568)</u>	<u>27 863</u>
Revenus non fiscaux (note 5):		
Revenus non fiscaux réutilisables	89 933	30 921
Revenus non fiscaux non réutilisables	32 211	36 346
	<u>122 144</u>	<u>67 267</u>
Total des crédits parlementaires utilisés	<u>2 887 450</u>	<u>3 595 631</u>

⁽¹⁾ L'information comparative pour 2004 inclut les résultats afférents aux activités transférées à l'Agence des services frontaliers du Canada.

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

b) Rapprochement des crédits approuvés par le Parlement et des crédits parlementaires utilisés

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires approuvés :		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement de l'ADRC.....	2 507 830	3 203 020
Moins: allocation pour frais de chauffage ⁽¹⁾	(676)	(7 788)
Crédit 5 —Contributions de l'ADRC.....	161 234	137 270
Cotisations législatives aux régimes d'avantages sociaux.....	375 931	454 476
Montants réutilisables en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'ADRC</i> ⁽²⁾	20 190	30 951
Utilisation du produit de la vente de biens excédentaires de l'État.....	123	482
Autres charges législatives.....	1 008	1 528
	<u>3 065 640</u>	<u>3 819 939</u>
Moins:		
Crédits disponibles pour l'emploi dans les exercices ultérieurs: ⁽²⁾		
Fonctionnement.....	(135 135)	(199 606)
Contributions.....	(33 726)	(17 343)
Crédit annulé ⁽²⁾	(9 329)	(7 359)
	<u>(178 190)</u>	<u>(224 308)</u>
Total des crédits parlementaires utilisés.....	<u>2 887 450</u>	<u>3 595 631</u>

⁽¹⁾ Conformément à la répartition des activités dans les états financiers comme décrite à la note 2, l'allocation pour frais de chauffage allouée à titre gracieux, qui a été autorisée en vertu du crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement), est présentée sous la rubrique charges administrées au nom du gouvernement fédéral dans l'état des charges et recouvrements administrés.

⁽²⁾ En vertu de l'alinéa 60(1) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la partie non utilisée à la fin d'un exercice de crédits consentis par le Parlement à l'usage de l'Agence est annulée à la fin de l'exercice suivant.

5. Revenus non fiscaux

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Revenus non fiscaux affectés au Crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement)		
Frais de perception des cotisations de l'assurance-emploi (de RHDCC).....	76 080	77 933
Frais de perception des contributions au Régime de pensions du Canada (de DSC).....	72 067	68 814
	<u>148 147</u>	<u>146 747</u>
Revenus non fiscaux réutilisables		
Frais d'administration provenant des provinces et territoires.....	16 054	22 574
Frais de services.....	70 528	1 949
Droits relatifs aux décisions anticipées.....	1 840	1 946
Programmes à la frontière canado-américaine.....		952
Autres revenus réutilisables.....	1 511	3 500
	<u>89 933</u>	<u>30 921</u>
Revenus non fiscaux non réutilisables		
Recouvrement des coûts des régimes d'avantages sociaux imputés aux activités de perception (de RHDCC et DSC).....	30 939	25 921
Frais d'administration provenant des provinces et territoires ⁽¹⁾	80	2 094
Frais de services ⁽¹⁾		1 934
Programmes à la frontière canado-américaine ⁽¹⁾		764
Location et utilisation de biens publics.....	185	560
Autres revenus non fiscaux.....	1 007	5 073
	<u>32 211</u>	<u>36 346</u>
TOTAL DES REVENUS NON FISCAUX.....	<u>270 291</u>	<u>214 014</u>
Revenus non fiscaux selon l'état des résultats:		
Revenus non fiscaux provenant des activités poursuivies.....	270 291	201 084
Revenus non fiscaux provenant des activités transférées.....		12 930
TOTAL DES REVENUS NON FISCAUX.....	<u>270 291</u>	<u>214 014</u>

⁽¹⁾ Depuis le 12 décembre 2003, les revenus non fiscaux des services des douanes ne sont plus réutilisables.

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

6. Charges

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Personnel		
Salaires	1 830 588	2 193 264
Autres avantages et indemnités (incluant les avantages sociaux futurs tels que décrits dans la note 16)	818 447	918 694
	<u>2 649 035</u>	<u>3 111 958</u>
Locaux	210 003	250 080
Transports et communications	148 686	173 691
Services professionnels et spéciaux	144 081	183 545
Paiements de transfert (note 15)	127 508	119 927
Achats de matériel	74 974	46 605
Services de réparation et d'entretien	73 715	89 233
Amortissement des immobilisations corporelles	43 585	37 850
Fournitures et approvisionnements	37 201	49 209
Autres services	20 495	38 380
Location de matériel et autres	6 973	10 838
Services de publicité, d'imprimerie et services connexes	6 723	6 280
Autres charges	852	19 285
Perte sur l'aliénations et la radiation d'immobilisations corporelles	815	4 652
Services publics	9	610
Total des charges	<u>3 544 655</u>	<u>4 142 143</u>
Charges selon l'état des résultats:		
Charges provenant des activités poursuivies	3 544 655	3 260 687
Charges provenant des activités transférées		881 456
Total des charges	<u>3 544 655</u>	<u>4 142 143</u>

7. Débiteurs

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
	(Redressé Note 3)	
Débiteurs—Ministères et organismes du gouvernement du Canada	115 454	30 167
Tiers	979	1 810
Avances aux employés	1 891	1 914
Salaires	1 775	2 750
Autres	42	37
	<u>120 141</u>	<u>36 678</u>
Moins: provision pour créances douteuses	(63)	(99)
	<u>120 078</u>	<u>36 579</u>

8. Passif net

Le passif net représente l'écart entre les passifs liés aux activités de l'Agence et ses actifs.

Le passif inclut un montant de 514 414 000 \$ (2004—440 234 000 \$) qui représente des opérations pour lesquelles l'Agence a rendu des services et dont elle n'a pas reçu le financement. Les besoins en financement futur se composent principalement des passifs liés aux indemnités de départ, de congés annuels et de congés compensatoires. Cette somme sera financée par les crédits dans les exercices futurs, à mesure que les versements seront effectués.

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

9. Immobilisations corporelles

Catégorie de biens	Coût d'ouverture au 1 ^{er} avril 2004	Acquisitions nettes de l'exercice terminé le 31 mars 2005	Coût de fermeture au 31 mars 2005	Amortissement cumulé au 31 mars 2005	Valeur comptable nette au 31 mars 2005	Valeur comptable nette au 31 mars 2004
	(en milliers de dollars)					
Matériel, outillage et ameublement.	14 440	448	14 888	10 301	4 587	2 802
Véhicules et autres moyens de transport.	1 599	548	2 147	1 084	1 063	584
Logiciels (commerciaux, développés et/ou en développement à l'interne)	177 780	51 491	229 271	29 381	199 890	170 116
Matériel informatique incluant contrats de location-acquisition (note 13)	151 713	50 553	202 266	117 178	85 088	49 249
Total	345 532	103 040	448 572	157 944	290 628	222 751

Le coût des immobilisations en construction ou en développement, qui n'est pas amorti, au 31 mars 2005, s'élève à 90 809 000 \$ pour les logiciels et à 742 000 \$ pour le matériel informatique (44 794 000 \$ et 1 277 000 \$ respectivement au 31 mars 2004).

10. Conseil de direction

Conformément à la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, un Conseil de direction est chargé de la supervision de la structure organisationnelle et de l'administration de l'Agence et de la gestion de ses ressources, de ses services, de ses biens, de son personnel et de ses marchés. Les charges de l'exercice liées aux activités du Conseil de direction s'élèvent à 940 000 \$ (2004—811 000 \$) et sont incluses dans les résultats d'exploitation nets. Ce montant comprend les paiements au Conseil de direction, les charges liées au personnel du secrétariat, les charges de déplacements et autres charges.

a) Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement, d'autres ministères et organismes, des locaux et des services professionnels. Elle a également reçu d'autres ministères, gratuitement, des cotisations patronales au régime d'assurance-maladie et aux régimes d'avantages sociaux et des indemnités pour accidents du travail. Les services importants qui ont été fournis gratuitement à l'Agence figurent comme suit dans l'état des résultats :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Locaux	210 003	250 080
Cotisations patronales au régime d'assurance-maladie et aux régimes d'avantages sociaux.	162 603	216 794
Services juridiques.	49 051	69 461
Services de vérification.	2 300	4 700
Indemnités pour accidents du travail	2 053	2 327
Services de la paye	1 560	1 900
	427 570	545 262

11. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales normales s'appliquant aux particuliers et entreprises. De plus, au cours de l'exercice, l'Agence a bénéficié de services obtenus sans frais de la part d'autres ministères tels que présentés dans la partie a).

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Suite

- b) Les soldes des comptes créditeurs et débiteurs à la fin de l'exercice avec des apparentés:

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
	(Redressé Note 3)	
Débiteurs—autres organismes et ministères	115 454	30 167
Créditeurs—autres organismes et ministères	20 506	13 726

12. Passif éventuel

Dans le cadre de ses activités, l'Agence est la partie défenderesse dans certains litiges en cours ou imminents. On estime qu'au 31 mars 2005, le montant du passif éventuel émanant de réclamations s'élève à 14 843 000 \$ (9 350 000 \$ au 31 mars 2004). La meilleure estimation du montant qui sera probablement versé à l'égard des réclamations actuelles ou potentielles est inscrite dans les autre passifs.

Le montant du passif éventuel émanant des sites contaminés au 31 mars 2004 a été transféré à l'Agence des services frontaliers du Canada.

13. Obligations à l'égard des contrats de location acquisition

L'Agence a mis sous contrats de location-acquisition du matériel informatique dont la valeur s'élève à 9 708 000 \$ au 31 mars 2005 et dont l'amortissement cumulé s'élève à 9 118 000 \$ (9 690 000 \$ et 6 559 000 \$ respectivement au 31 mars 2004). Les obligations pour les exercices à venir incluent :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
2004-2005		2 906
2005-2006	480	480
Total des versements minimaux de location-acquisition	480	3 386
Moins: intérêts théoriques (3.81 pour cent - 6.17 pour cent)	5	105
Solde des obligations à l'égard des contrats de location-acquisition	475	3 281

14. Engagements

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des marchés et obligations importants en vertu desquels l'Agence s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens. Voici les principaux engagements pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

	2006	2007	2008	2009	2010 et exercices ultérieurs	Total
	(en milliers de dollars)					
Contrats de location-exploitation ..	972	892	742	185	17	2 808
Total	972	892	742	185	17	2 808

15. Paiements de transfert

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	127 173	119 855
Contribution versée à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations visant à appuyer la campagne d'information «Par écrit SVP!» auprès des consommateurs ..	335	72
	127 508	119 927

16. Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'Agence et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'indice des prix à la consommation. Les cotisations de l'Agence et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Cotisations patronales	275 539	340 015
Cotisations salariales	116 239	118 791

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—Fin

ii) Indemnités de départ

L'Agence paie des indemnités de départ à ses employés fondées sur l'admissibilité, les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ces indemnités de départ ne sont pas capitalisées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs. Au 31 mars, les renseignements utiles à l'égard de ces indemnités de départ sont les suivants :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	352 557	441 915
Coût des services rendus au cours de l'exercice	41 568	33 611
Indemnités versées au cours de l'exercice	(21 653)	(21 259)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice telle que rapportée antérieurement	372 472	454 267
Passif transféré à l'Agence des services frontaliers du Canada		(101 710)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice après redressement	372 472	352 557

17. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes avec la présentation utilisée pour l'exercice courant.

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES
ET DU REVENU DU CANADA ET AU
MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif administrés de l'Agence des douanes et du revenu du Canada au 31 mars 2005 et les états des revenus administrés, des charges et recouvrements administrés et des flux de trésorerie administrés de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des

autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À mon avis, ces états donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif et du passif administrés de l'Agence des douanes et du revenu du Canada au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie administrés pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2 afférente aux états.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 31 août 2005

ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF ADMINISTRÉS AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
		(Redressé note 3)			(Redressé note 3)
ACTIF ADMINISTRÉ			PASSIF ADMINISTRÉ		
Encaisse	4 220 931	4 234 075	Montants à payer aux contribuables (note 5)	35 623 915	33 017 509
Montants à recevoir des contribuables (après déduction de la provision pour créances douteuses de 5 740 687 \$ en 2005 et 7 337 909 \$ en 2004) (note 4)	52 529 564	47 000 377	Montants à payer aux provinces (note 6)	131 896	83 635
			Comptes de dépôts (note 7)	40 197	34 217
				35 796 008	33 135 361
			Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers (note 8)	20 954 487	18 099 091
TOTAL DE L'ACTIF	56 750 495	51 234 452	TOTAL DU PASSIF	56 750 495	51 234 452

Passifs éventuels (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par :

Le commissaire,
MICHEL DORAIS

La présidente du Conseil de direction,
CONNIE I. ROVETO

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

**ÉTAT DES REVENUS ADMINISTRÉS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Revenus administrés au nom du gouvernement fédéral		
Impôt sur le revenu		
Particuliers et fiduciaires	98 621 957	93 143 364
Sociétés	29 955 402	27 430 779
Non-résidents	3 560 166	3 142 187
	<u>132 137 525</u>	<u>123 716 330</u>
Autres taxes et droits		
Taxe sur les produits et services (TPS) (note 10)	9 012 237	9 776 378
Taxes sur l'énergie	5 008 177	4 907 112
Autres taxes et droits d'accise	4 456 868	4 621 281
Droits pour la sécurité des passagers du transport aérien	383 201	409 559
	<u>18 860 483</u>	<u>19 714 330</u>
Total des revenus fiscaux	<u>150 998 008</u>	<u>143 430 660</u>
Cotisations d'assurance-emploi	17 654 806	17 900 359
Intérêts, pénalités et autres revenus (note 11)	3 141 467	2 972 493
Revenus administrés au nom du gouvernement du Canada	171 794 281	164 303 512
Provision pour créances irrécouvrables (note 4) ..	(966 854)	(1 958 722)
Charges d'intérêts	(601 280)	(939 268)
Revenus nets administrés au nom du gouvernement du Canada	<u>170 226 147</u>	<u>161 405 522</u>
Revenus administrés au nom des gouvernements provinciaux, territoriaux et des Premières nations		
Impôt sur le revenu		
Particuliers et fiduciaires	38 433 560	34 954 094
Sociétés	3 060 183	2 755 684
	<u>41 493 743</u>	<u>37 709 778</u>
Taxe de vente harmonisée (TVH)	735 342	903 401
Autres revenus (note 12)	195 447	185 628
Revenus administrés au nom des gouvernements provinciaux, territoriaux et des Premières nations	<u>42 424 532</u>	<u>38 798 807</u>
Revenus nets administrés au nom du Régime de pensions du Canada (note 13)	28 940 881	28 028 399
Total des revenus nets administrés avant les activités des douanes	<u>241 591 560</u>	<u>228 232 728</u>
Revenus nets liés aux activités des douanes (note 3)		24 228 805
Total des revenus nets administrés	<u>241 591 560</u>	<u>252 461 533</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

**ÉTAT DES CHARGES ET RECOUVREMENTS ADMINISTRÉS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Charges administrées au nom du gouvernement fédéral		
Prestation fiscale pour enfants	8 687 760	8 061 931
Allocations spéciales pour enfants	159 366	147 424
Allocation pour frais de chauffage	5 562	6 855
Recouvrements administrés au nom du gouvernement fédéral		
Prestations de la sécurité de la vieillesse	(745 144)	(718 107)
Prestations d'assurance-emploi	(154 276)	(114 374)
Charges nettes administrées au nom du gouvernement fédéral	<u>7 953 268</u>	<u>7 383 729</u>
Charges administrées au nom des gouvernements provinciaux et territoriaux		
Programmes de prestations familiales	226 781	263 466
Programme du remboursement aux contribuables de la Nouvelle-Écosse	5 537	72 703
Crédits sur la taxe de ventes	45 456	38 074
Charges nettes administrées au nom des provinces et des territoires	<u>277 774</u>	<u>374 243</u>
Total des charges nettes administrées	<u>8 231 042</u>	<u>7 757 972</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE ADMINISTRÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Total des revenus nets administrés	241 591 560	252 461 533
Moins les revenus provinciaux payés directement aux provinces :		
Revenus administrés au titre de l'indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse (note 12)	(189 466)	(181 586)
Taxes de vente provinciales sur le tabac et l'alcool		(51 472)
Moins le total des charges nettes administrées	(8 231 042)	(7 757 972)
Variation de l'actif et du passif administrés :		
Diminution (augmentation) de l'encaisse	13 144	(527 267)
Augmentation des montants à recevoir des contribuables après déduction de la provision pour créances douteuses	(5 529 187)	(4 356 358)
Augmentation (diminution) des montants à payer aux contribuables	2 606 406	(530 826)
Augmentation (diminution) des montants à payer aux provinces	48 261	(73 579)
Augmentation des comptes de dépôts	5 980	10 039
Montant net des fonds déposés au Trésor du gouvernement du Canada	230 315 656	238 992 512
Composé des sommes suivantes :		
Dépôts en espèces au Trésor	304 824 772	313 303 719
Remboursements et paiements effectués à même le Trésor	(74 509 116)	(74 311 207)
Montant net des fonds déposés au Trésor du gouvernement du Canada	230 315 656	238 992 512

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS— ACTIVITÉS ADMINISTRÉES

1. Pouvoirs et objectif

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (« l'Agence ») a été créée le 1^{er} novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada (Loi sur l'ADRC)* à titre de mandataire de Sa Majesté au Canada. L'Agence est un établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national.

Le mandat de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

- appuyer l'administration ainsi que l'application des lois et règlements relatifs aux programmes;
- mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité ou l'administration d'une taxe, d'un impôt ou d'un programme;
- mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'administration d'un programme;
- mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

L'Agence perçoit des revenus, y compris l'impôt sur le revenu et les taxes de vente, les cotisations au Régime de pensions du Canada et les cotisations d'assurance-emploi, administre des lois fiscales, exécute certains programmes de prestations sociales pour les Canadiens pour le compte du gouvernement fédéral, ainsi que des gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones et perçoit des montants pour d'autres groupes ou organisations. Elle est responsable d'administrer et d'exécuter les lois ou parties de lois suivantes : la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la partie V.1 de la *Loi sur les douanes*, la *Loi de 2001 sur l'accise*, la *Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien*, la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH) à l'exception de la TPS/TVH sur les marchandises importées) et d'autres lois.

À l'origine, le mandat de l'Agence consistait à appuyer l'administration et l'application des lois fiscales, douanières et commerciales ainsi que d'autres lois connexes. À la suite de l'établissement de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) le mandat de

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS— ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

l'Agence à l'égard de l'administration des lois douanières se limite maintenant aux fonctions de recouvrement en vertu de la partie V.1 de la *Loi sur les douanes*. Par conséquent, en date du 31 mars 2004 tous les revenus, les charges, ainsi que les éléments d'actif et de passif liés aux opérations douanières sont déclarés par l'ASFC (voir la note 3 pour plus d'information).

Au Québec, le ministère du Revenu du Québec (MRQ) intervient au nom de l'Agence pour l'administration et l'exécution de la TPS. L'Agence supervise les transferts de fonds effectués par le MRQ, présente les revenus de la TPS administrés en son nom, autorise les remboursements et transfère les fonds nécessaires du Trésor au MRQ en vue de l'émission des remboursements.

2. Résumé des principales conventions comptables

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence sont présentées selon : les activités administrées et les activités de l'Agence. Les activités administrées représentent les revenus et les charges gérés pour des tiers, tels le gouvernement fédéral, une province, un territoire ou tout autre groupe ou organisation. Les états financiers des activités de l'Agence incluent les revenus et les charges de d'exploitation administrés par l'Agence, qui servent à la gestion de l'organisation et qui sont financés en grande partie sous forme de crédits parlementaires. La séparation des activités administrées et des activités de l'Agence a pour but de faciliter, entre autres, l'évaluation du rendement de l'Agence sur le plan administratif dans l'exécution de son mandat.

Aux termes de l'alinéa 88(2) a) de la *Loi sur l'ADRC*, les états financiers des activités administrées sont préparés en conformité avec des principes comptables conformes à ceux qui sont appliqués dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Le but de ces états financiers est de présenter les revenus et les charges fiscaux ainsi que l'actif et le passif que l'Agence administre au nom du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et d'autres organisations. Un résumé des principales conventions comptables suit :

a) Constatation des revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice où a lieu l'événement qui les génère. Pour chacune des sources spécifiques de revenus, les conventions suivantes s'appliquent :

i) Impôt sur le revenu, cotisations au Régime de pensions du Canada et cotisations d'assurance-emploi :

L'impôt sur le revenu est constaté en tant que revenu au moment où le contribuable gagne et reçoit le revenu productif d'impôt. Ceci est effectué en

déterminant le revenu gagné après déductions et crédits autorisés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, y compris l'impôt remboursable résultant des activités de l'exercice courant. Les cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC) sont constatées en tant que revenu au moment où l'employé ou le travailleur autonome gagne le revenu ouvrant droit à pension. Les cotisations d'assurance-emploi (AE) sont constatées en tant que revenu au moment où l'employé a gagné les gains assurables.

Les revenus de l'exercice sont calculés d'après les montants faisant l'objet d'un avis de cotisation ou d'un nouvel avis de cotisation à la date de la préparation des états financiers et les montants estimatifs pour l'impôt sur le revenu, les cotisations au RPC et les cotisations d'AE qui n'ont pas encore fait l'objet d'un avis de cotisation ou d'un nouvel avis de cotisation. La très grande majorité de ces montants estimatifs sont établis à partir des paiements reçus à la date de la préparation des états financiers qui se rapportent à l'exercice terminé le 31 mars qui n'ont pas fait l'objet d'un avis de cotisation ou d'un nouvel avis de cotisation. Le montant réel pourrait être différent de ces montants estimatifs de façon significative. L'écart sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel la cotisation ou la nouvelle cotisation sera établie. Aucun autre estimé pour de nouvelles cotisations n'est effectué à l'exception des cas où les montants qui ont déjà fait l'objet d'un avis de cotisation pour lesquels il y a opposition ou appel devant les diverses cours et lorsqu'une estimation raisonnable de la perte peut être déterminée.

Les nouvelles cotisations comprennent les changements apportés aux impôts à payer déjà cotisés à la demande des contribuables, par exemple pour demander un report rétrospectif d'une perte, ou sont amorcées par l'Agence en raison de l'application des procédures d'observation en matière de déclaration, par exemple dans le cadre des vérifications auprès des contribuables.

ii) TPS, TVH, et droits et taxes d'accise :

Ces revenus sont fondés sur les taxes et les droits cotisés et les estimations de montants non cotisés qui se rapportent à l'exercice terminé le 31 mars. Ces montants estimatifs sont établis à partir des paiements reçus à la date de la préparation des états financiers qui se rapportent à l'exercice terminé le 31 mars qui n'ont pas fait l'objet d'un avis de cotisation.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS— ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

Pour la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH) sur les biens et les services nationaux, le revenu est comptabilisé au moment de la vente des biens ou de la fourniture de services. Le revenu est présenté après déduction des crédits de taxe sur les intrants (CTI), des remboursements de TPS et du crédit trimestriel de TPS. Les CTI représentent le recouvrement de TPS ou de TVH versée ou exigible sur les achats liés aux activités commerciales intérieures et importées des contribuables. Le crédit trimestriel de TPS est comptabilisé dans l'exercice auquel il se rapporte. Il vise à compenser la charge fiscale des particuliers et des familles à faible revenu (voir la note 10 pour plus d'information).

Pour les taxes d'accise, le revenu est constaté au moment où le contribuable vend les marchandises imposables en vertu de la *Loi sur l'accise*. Pour les droits d'accise, le revenu est constaté au moment où le contribuable fabrique les marchandises imposables en vertu de la *Loi sur l'accise*.

iii) Constatation des autres revenus :

Les autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts et de pénalités sont présentés comme revenus administrés pour le gouvernement fédéral selon les conditions des accords de perception fiscale avec les provinces et les territoires. Les intérêts et les pénalités sont comptabilisés après déduction des sommes auxquelles l'Agence renonce en vertu des différentes lois fiscales.

iv) Définition du terme « cotisation » :

La cotisation (ou la nouvelle cotisation) d'impôt ou de taxe désigne l'ensemble des décisions prises et mesures entreprises par le ministre du Revenu national et les agents de l'Agence en vertu des lois ou des articles de lois fédérales, provinciales et territoriales administrées par l'Agence pour établir le montant de l'impôt à payer par les contribuables. Dans le cadre de la vérification des déclarations des contribuables, l'Agence utilise les dispositions applicables des différentes lois fiscales qu'elle administre, ainsi que d'autres critères élaborés à l'interne et visant à respecter essentiellement les dispositions des lois fiscales.

v) Intégralité des revenus fiscaux :

Le régime fiscal canadien est fondé sur un système d'autocotisation qui requiert que les contribuables connaissent les lois fiscales et qu'ils s'y conforment.

Ceci a une incidence sur l'intégralité des revenus fiscaux lorsque les contribuables ne se conforment pas aux lois, par exemple, lorsqu'ils ne déclarent pas la totalité de leurs revenus. L'Agence a institué des systèmes et des contrôles visant à détecter et à redresser les situations où les contribuables ne se conforment pas aux diverses lois qu'elle administre, dont la vérification des documents des contribuables lorsque l'Agence le juge nécessaire. Ces procédures ne sont pas conçues de manière à trouver toutes les sources de revenus non déclarées ou d'autres cas d'inobservation des lois fiscales. L'Agence n'estime pas les impôts et taxes non déclarés. Toutefois, ceux-ci sont inclus dans les revenus lorsqu'ils ont été cotisés.

b) Charges

i) Charges d'intérêts :

L'Agence engage des charges d'intérêts lorsqu'il y a retard dans le versement des remboursements, en particulier dans le cas des dossiers d'impôt des sociétés pour lesquels il y a eu appel et que la décision prise est en faveur du contribuable. Le remboursement comprend les intérêts courus à compter de la date de paiement des montants d'impôt contestés. Les intérêts courus sont constatés au moment où le passif lié au dossier d'impôt est constaté. L'Agence n'estime pas ces montants à l'avance.

ii) Charges administrées :

Les charges relatives à la prestation fiscale pour enfants, aux allocations spéciales pour enfants et aux charges administrées pour les provinces et les territoires sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent.

iii) Recouvrements administrés :

Les recouvrements au titre des paiements de la Sécurité de la vieillesse et des prestations d'assurance-emploi sont constatés lorsqu'ils sont cotisés, y compris une estimation des montants non cotisés. Seuls les recouvrements cotisés dans le cadre du régime fiscal des particuliers sont comptabilisés par l'Agence. Les recouvrements établis par d'autres ministères fédéraux ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

c) Encaisse

L'encaisse comprend les montants reçus dans les bureaux de l'ADRC ou par des agents de l'ADRC au 31 mars, mais non encore déposés au crédit du Trésor du gouvernement du Canada.

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—
ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—Suite

d) Montants à recevoir des contribuables

Les montants à recevoir des contribuables représentent les revenus fiscaux et les autres revenus cotisés ou estimés par l'Agence, mais non encore perçus. Une part importante du solde des montants à recevoir s'explique par la comptabilisation des montants se rapportant à l'exercice en cours, mais dont le paiement n'est pas exigible avant l'exercice suivant.

e) Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses représente la meilleure estimation de la direction de la possibilité de recouvrer les montants cotisés, mais non encore versés. La provision pour créances douteuses comprend deux éléments. Un taux général de provision est calculé après l'examen périodique d'un échantillon de comptes débiteurs dont le solde est inférieur à 10 millions de dollars. Une provision particulière est calculée après l'examen annuel de tous les comptes de plus de 10 millions de dollars.

On ajoute à la provision pour créances douteuses une provision annuelle pour les créances irrécouvrables et on en soustrait les montants radiés en cours d'exercice parce qu'ils sont irrécouvrables. La provision annuelle est présentée dans l'état des revenus administrés parce qu'elle est associée à l'administration des revenus fiscaux et non fiscaux et qu'elle n'est liée à aucune charge de programme. Elle est passée entièrement contre les revenus administrés pour le gouvernement fédéral parce que ce dernier assume tous les risques liés au recouvrement, conformément aux accords de perception fiscale conclus avec les provinces et les territoires.

f) Montants à payer aux contribuables

Les montants à payer aux contribuables représentent les impôts, les taxes et les intérêts cotisés, ou estimés par l'Agence, mais non versés au 31 mars. Une part importante des montants à payer s'explique par la comptabilisation des montants se rapportant à l'exercice écoulé, mais dont le paiement n'est pas exigible avant l'exercice suivant. Elle comprend notamment les remboursements découlant des cotisations effectuées après le 31 mars et l'estimation des remboursements des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés non encore cotisés.

g) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations possibles qui découlent, par exemple, d'impôts déjà cotisés et comptabilisés dans les revenus et qui peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est indiquée dans les notes afférentes aux états financiers.

h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les revenus et les charges comptabilisés. On a recours à des estimations pour comptabiliser les revenus fiscaux et les montants à recevoir et à payer connexes. Les résultats réels pourraient différer des montants estimés. L'effet des changements apportés aux estimations et aux hypothèses dans les exercices ultérieurs pourrait être important. Au moment de la préparation de ces états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables.

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—
ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—Suite

3. Activités transférées

En raison de l'établissement de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), tel qu'expliqué à la note 1, les activités des douanes ne sont plus administrées par l'ADRC. En conséquence, tous les actifs et passifs liés aux activités des douanes incluant la TPS et la TVH sur les importations ont été transférés à l'ASFC.

L'état de l'actif et du passif administrés au 31 mars 2004, tel que présenté antérieurement, a été redressé comme le démontre le tableau ci-après afin de présenter l'effet de ce transfert.

	Tel que présenté antérieurement	Transférés à l'ASFC	Tel que redressé
(en milliers de dollars)			
Actif administré			
Encaisse	6 136 765	(1 902 690)	4 234 075
Montants à recevoir des contribuables	47 953 395	(953 018)	47 000 377
Total de l'actif.....	54 090 160	(2 855 708)	51 234 452
Passif administré			
Montants à payer aux contribuables	33 039 710	(22 201)	33 017 509
Montants à payer aux provinces.....	87 742	(4 107)	83 635
Comptes de dépôts	38 172	(3 955)	34 217
	33 165 624	(30 263)	33 135 361
Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers.....	20 924 536	(2 825 445)	18 099 091
Total du passif.....	54 090 160	(2 855 708)	51 234 452

Le tableau ci-après présente les détails des revenus nets liés aux activités des douanes tel que reclassés dans l'état des revenus administrés de 2004.

	2004
(en milliers de dollars)	
Taxes et droits du gouvernement fédéral liés aux activités des douanes	
Taxe sur les produits et services (TPS)	19 552 904
Droit de douanes à l'importation	2 887 025
Autres droits et taxes d'accise.....	209 040
Taxes sur l'énergie	44 881
Intérêts, pénalités et autres revenus	37 712
Moins: Provision pour créances irrécouvrables et charges d'intérêts	(20 094)
	22 711 468
Revenus des gouvernements provinciaux, territoriaux et des Premières nations liés aux activités des douanes	
Taxe de vente harmonisée (TVH)	1 465 865
Autres revenus	51 472
Total des revenus nets liés aux activités des douanes	24 228 805

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—
ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—Suite

4. Montants à recevoir des contribuables

Les montants à recevoir des particuliers, employeurs et non-résidents comprennent l'impôt sur le revenu, les cotisations au Régime de pensions du Canada, les cotisations d'assurance-emploi, ainsi que les intérêts et pénalités connexes.

	2005			2004
	Brut	Provision pour créances douteuses	Net	Net
				(Redressé Note 3)
(en milliers de dollars)				
Particuliers, employeurs et non-résidents	42 492 858	(3 615 237)	38 877 621	34 262 824
Sociétés	6 968 542	(847 333)	6 121 209	5 181 666
Taxes sur les produits et services (TPS), et taxes et droits d'accise	8 808 851	(1 278 117)	7 530 734	7 555 887
Total	58 270 251	(5 740 687)	52 529 564	47 000 377

Le tableau ci-après renferme les détails sur la provision pour créances douteuses:

	Provision pour créances douteuses 1 ^{er} avril 2004	Provision pour créances irrécouvrables	Radiations	Provision pour créances douteuses 31 mars 2005
	(Redressé-Note 3)	(en milliers de dollars)		
Particuliers, employeurs et non-résidents	(4 403 160)	(861 350)	1 649 273	(3 615 237)
Sociétés	(1 215 631)	(36 517)	404 815	(847 333)
Taxe sur les produits et services (TPS), et les taxes et droits d'accise	(1 719 118)	(165 230)	606 231	(1 278 117)
Total	(7 337 909)	(1 063 097)	2 660 319	(5 740 687)

La provision pour créances douteuses redressée de 7 337 millions de dollars présentée ci-haut exclut 260 millions pour la portion de la provision liée aux montants à recevoir transférés à l'ASFC. Le montant de la provision de 1 063 millions de dollars présenté ci-haut comprend un montant de 967 millions imputé aux revenus administrés au nom du gouvernement fédéral (voir note 2 (e)) et un montant de 96 millions imputé aux revenus administrés au nom du Régime de pensions du Canada (voir note 13).

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS— ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—Suite

5. Montants à payer aux contribuables

	2005	2004
	(en milliers de dollars) (Redressé Note 3)	
Particuliers, employeurs et non-résidents . . .	20 244 053	18 646 295
Sociétés	8 724 475	8 238 969
Taxe sur les produits et services (TPS), et taxes et droits d'accise	6 655 387	6 132 245
Total	<u>35 623 915</u>	<u>33 017 509</u>

6. Montants à payer aux provinces

Il s'agit de montants sous la responsabilité administrative de l'Agence qui sont directement payables aux provinces et consistent principalement de montants à payer au Québec. Les montants à verser aux provinces, aux territoires et aux autres organismes et qui sont régis par d'autres ministères, par exemple le ministère des Finances pour les impôts des provinces, des territoires et des Premières nations, ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers, puisqu'ils ne relèvent pas de la compétence de l'Agence.

7. Comptes de dépôts

L'Agence reçoit des dépôts remboursables pour assurer le respect de divers règlements.

	2005	2004
	(en milliers de dollars) (Redressé Note 3)	
Solde au début de l'exercice	34 734	31 107
Opérations nettes durant l'exercice	7 154	3 627
Solde à la fin de l'exercice	41 888	34 734
Moins: titres détenus en fiducie	(1 691)	(517)
Total des comptes de dépôts nets	<u>40 197</u>	<u>34 217</u>

Les comptes de dépôts sont établis afin de comptabiliser les sommes en espèces et les garanties exigibles des non-résidents en ce qui a trait à la TPS ainsi que des détenteurs de licence en ce qui a trait aux taxes d'accises, qui sont dans les deux cas exigibles en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*.

8. Montant net dû au Trésor

Le montant net déposé au Trésor du gouvernement du Canada comprend tous les montants perçus par l'Agence et déposés pendant l'exercice au Trésor au nom du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des territoires et d'autres organisations moins les remboursements et les déboursés émis par le Trésor au cours de l'exercice.

Le montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers est constitué de l'écart entre les actifs administrés (impôts non encore perçus et/ou déposés au Trésor) et les autres passifs administrés que l'Agence doit payer à même le Trésor. L'évolution du montant net dû au Trésor pendant l'exercice est présentée ci-après :

	2005	2004
	(en milliers de dollars) (Redressé Note 3)	
Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers au début de l'exercice	18 099 091	15 446 545
Total des revenus nets administrés	241 591 560	252 461 533
Moins les revenus provinciaux versés directement aux provinces: Revenus administrés au titre de l'indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse (note 12).	(189 466)	(181 586)
Taxes de vente provinciales sur le tabac et l'alcool		(51 472)
Total des charges nettes administrées	(8 231 042)	(7 757 972)
Montant net des fonds déposés au Trésor du gouvernement du Canada	<u>(230 315 656)</u>	<u>(238 992 512)</u>
Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers à la fin de l'exercice avant les activités des douanes	20 954 487	20 924 536
Moins le montant net dû au Trésor lié aux activités des douanes (note 3)		(2 825 445)
Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers à la fin de l'exercice	<u>20 954 487</u>	<u>18 099 091</u>

Agence des douanes et du revenu du Canada—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—
ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—Suite

9. Passifs éventuels

Les passifs éventuels comprennent les impôts qui ont déjà fait l'objet de cotisations, mais pour lesquels il y a opposition ou appel devant la Cour canadienne de l'impôt, la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada. Au 31 mars 2005, le montant contesté au niveau de l'Agence s'élevait à 9 537 millions de dollars (7 553 millions pour 2004 excluant 62 millions pour les activités des douanes) et un montant de 1 360 millions de dollars faisait l'objet d'appels devant les tribunaux (974 millions pour 2004 excluant 12 millions pour les activités des douanes). L'Agence a comptabilisé une provision de 51 millions de dollars pour 2005 au poste des montants à payer aux contribuables (53 millions pour 2004) afin de tenir compte des montants estimatifs faisant l'objet d'oppositions ou d'appels qui pourraient être perdus selon toute probabilité et qu'il est possible d'évaluer avec suffisamment de certitude.

10. Revenu de TPS

La taxe sur les produits et services (TPS) présentée à l'état des revenus administrés est nette des crédits de taxe sur les intrants (CTI) et des remboursements administrés par l'Agence. Ces revenus n'incluent pas les revenus de TPS sur les importations de 21 909 \$ millions de dollars en 2005 (19 553 millions de dollars en 2004) qui sont maintenant administrés et présentés par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) depuis le 1^{er} avril 2004. L'Agence continue d'avoir l'entière responsabilité de l'administration de tous les CTI incluant ceux réclamés sur les marchandises importées. Les CTI sur les importations ne sont pas comptabilisés séparément des CTI de la TPS pour les opérations intérieures.

Le tableau ci-après renferme des détails sur les revenus de TPS administrés par l'Agence pour le gouvernement fédéral et présentés dans l'état des revenus administrés :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
	(Reclassé Note 3)	
TPS nette des CTI et des remboursements	12 321 750	12 939 218
Moins: Crédits de taxes trimestriels de TPS ..	(3 309 513)	(3 162 840)
Revenu net de TPS	<u>9 012 237</u>	<u>9 776 378</u>

11. Intérêts, pénalités et autres revenus

Plusieurs lois fiscales confèrent à l'Agence le pouvoir, dans certains cas, d'exiger des intérêts et des pénalités sur les impôts à payer et les règlements que les contribuables n'ont pas respectés. L'Agence peut aussi dans certains cas, renoncer aux intérêts et aux pénalités réclamés ou qui seraient normalement réclamés, par exemple lorsqu'elle accuse des retards dans le traitement des opérations, en cas de difficultés financières des contribuables ou dans d'autres circonstances exceptionnelles. Les autres revenus comprennent des charges et des frais divers tels que des amendes imposées par un tribunal et des frais d'administration pour des effets de paiement non honorés.

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
	(Reclassé Note 3)	
Intérêts et pénalités bruts	4 113 966	3 495 364
Moins les intérêts et pénalités renoncés en vertu des pouvoirs conférés par la:		
<i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>	(929 585)	(496 946)
<i>Loi sur la taxe d'accise</i>	(48 694)	(42 023)
	<u>(978 279)</u>	<u>(538 969)</u>
Intérêts et pénalités nets	3 135 687	2 956 395
Autres revenus	5 780	16 098
Intérêts, pénalités et autres revenus	<u>3 141 467</u>	<u>2 972 493</u>

12. Autres revenus administrés pour les gouvernements provinciaux, territoriaux et les Premières nations

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
	(Reclassé Note 3)	
Taxes de vente des Premières nations et TPS ...	5 981	4 042
Indemnisation des travailleurs accidentés de la Nouvelle-Écosse	189 466	181 586
Total	<u>195 447</u>	<u>185 628</u>

13. Revenus nets administrés au nom du Régime de pensions du Canada

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Cotisations	28 924 563	27 921 241
Intérêts et pénalités	112 561	126 541
Provision pour créances irrécouvrables	(96 243)	(19 383)
Revenus nets du RPC	<u>28 940 881</u>	<u>28 028 399</u>

Agence des douanes et du revenu du Canada—Fin

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS— ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—Fin

14. Opérations entre apparentés

L'Agence verse au Trésor toutes les sommes perçues. Le ministère des Finances effectue les paiements à même le Trésor aux provinces, aux territoires et à d'autres organisations pour des revenus comme les impôts et les taxes des provinces, des territoires et des Premières nations, pour lesquelles l'Agence en administre la perception. Les cotisations au Régime de pensions du Canada, après déduction des paiements en trop remboursés par l'Agence et du recouvrement de prestations de Sécurité de la vieillesse sont créditées à Développement social Canada (DSC), qui administre ces programmes par l'entremise du compte du Régime de pensions du Canada et du compte de la Sécurité de la vieillesse. Les cotisations d'assurance-emploi sont créditées à Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDC) qui administre ce programme par l'entremise du Compte d'assurance-emploi.

L'Agence perçoit également certains comptes clients de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) en vertu de la partie V.1 de la *Loi sur les douanes*. Ces sommes sont versées directement au Trésor au nom de l'ASFC.

Les cotisations d'assurance-emploi administrées au nom du gouvernement fédéral comprennent la quote-part de l'employeur payée par le gouvernement fédéral. La TPS déclarée à l'Agence comprend la TPS payée par le gouvernement fédéral à ses fournisseurs lors des achats intérieurs. La TPS perçue par d'autres ministères du gouvernement fédéral est déposée au Trésor, déclarée à l'Agence et est donc comprise dans les revenus de TPS.

15. Chiffres correspondants

Les chiffres correspondants ont été reclassés afin d'assurer la conformité avec la présentation utilisée pour l'exercice en cours.

Agence Parcs Canada

LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005
N'ÉTAIENT PAS DISPONIBLES À LA DATE D'IMPRESSION

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST).

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, en se fondant sur les meilleures estimations de la direction et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a établi et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du Bureau sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs de l'organisme et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements et aux autres politiques gouvernementales et exigences législatives pertinentes.

Les opérations et les états financiers du BCEATST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant nommé pour le Bureau.

Approuvé par :

Le président intérimaire
CHARLES H. SIMPSON

L'agent financier supérieur
JEAN L. LAPORTE, CGA

Gatineau, Canada
le 1^{er} juin 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DU BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR
LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES
TRANSPORTS ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ DE LA
REINE POUR LE CANADA

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports au 31 mars 2005 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Bureau. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Sylvain Ricard, CA
directeur principal

Ottawa, Canada
le 1^{er} juin 2005

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—Suite

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF		
Actif financier			Créditeurs et charges à payer	2 819	2 786
Somme à recevoir du Trésor	2 374	2 775	Congés et temps supplémentaire		
Débiteurs et avances (note 4)	637	96	accumulés par les employés	981	960
Total de l'actif financier	3 011	2 871	Indemnités de départ	3 766	3 402
Actif non financier			Total du passif	7 566	7 148
Charges payées d'avance	39	32	ACTIF NET	285	182
Stocks non destinés à la revente	118	115			
Immobilisations corporelles (note 5)	4 683	4 312			
Total de l'actif non financier	4 840	4 459			
Total de l'actif	7 851	7 330	Total du passif et de l'actif net	7 851	7 330

Éventualités et engagements (note 9 et note 10 respectivement).
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

Le président intérimaire
CHARLES H. SIMPSON

L'agent financier supérieur
JEAN L. LAPORTE, CGA

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus		
Vente de biens et services.....	156	15
Autres revenus non fiscaux	8	11
Total des revenus	164	26
Charges		
Salaires	20 349	19 897
Avantages sociaux.....	5 437	4 982
Services professionnels et spéciaux.....	3 028	3 505
Transport et communications.....	2 181	2 011
Locaux	1 800	1 745
Amortissement	1 118	1 104
Services publics, fournitures et approvisionnements	590	622
Achat de services de réparation et d'entretien	565	600
Information	222	304
Locations	135	75
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	109	70
Autres charges.....	9	18
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles.....	3	197
Total des charges.....	35 546	35 130
Résultats d'exploitation nets	(35 382)	(35 104)
Autres revenus (note 6)	225	196
Autres charges (note 6).....	225	196
Résultats nets	(35 382)	(35 104)
Actif net, début d'exercice.....	182	769
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	32 535	31 789
Variation - Somme à recevoir du Trésor	(401)	(377)
Services reçus gratuitement (note 8).....	3 351	3 105
Actif net, fin d'exercice	285	182

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Résultats nets.....	35 382	35 104
Éléments sans effet sur les liquidités inclus dans les résultats nets:		
Services reçus gratuitement (note 8)	3 351	3 105
Amortissement des immobilisations corporelles	1 118	1 104
Indemnités de départ	364	160
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	3	197
.....	4 836	4 566
Variations provenant de l'état de la situation financière:		
Variation du passif	53	(481)
Variation des liquidités, des débiteurs et avances, charges payées d'avance et stocks non destinés à la revente.....	(544)	807
.....	(491)	326
Liquidités affectées aux activités d'exploitation.....	31 037	30 212
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 498	1 577
Liquidités affectées aux activités d'investissement.....	1 498	1 577
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	32 535	31 789

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisations et objectifs

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST) a été constitué en 1990 en vertu de la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Dans ses activités quotidiennes le BCEATST est mieux connu sous le nom de Bureau de la sécurité des transports du Canada, ou tout simplement le BST. La mission du Bureau est de promouvoir la sécurité des transports. Le Bureau cherche à constater les manquements à la sécurité dans les accidents de transport et à faire des recommandations en vue de les éliminer ou de les réduire. De plus, le Bureau peut mener, outre des enquêtes indépendantes incluant des enquêtes publiques sur des accidents sélectionnés, des études sur des questions plus générales liées à la sécurité des transports. Le Bureau a le pouvoir exclusif, lorsqu'il fait enquête, d'émettre des conclusions sur les causes et les facteurs contributifs. Les charges d'exploitation du Bureau sont financées par une autorisation budgétaire annuelle alors que les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés sont financées par des autorisations législatives.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

- a) Crédits parlementaires—le BCEATST est surtout financé par des crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Les crédits consentis au BCEATST ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus par les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3a) afférente aux états financiers présente de l'information au sujet de la provenance et de l'utilisation des crédits. La note 3b) établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers. La note 3c) présente le rapprochement aux liquidités nettes fournies par le gouvernement.
- b) Somme à recevoir du Trésor—En tant qu'établissement public, le BCEATST exerce ses activités à même les fonds du Trésor administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées dans le Trésor et tous les débours

faits par le BCEATST proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant de liquidités que le BCEATST a le droit de tirer du Trésor, sans crédits budgétaires additionnels, afin de s'acquitter de ses obligations.

- c) Revenus—ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- d) Indemnités de départ—sont calculées en utilisant des renseignements dérivés des résultats des calculs actuariels pour les indemnités de départ des employés à l'échelle du gouvernement. Les indemnités de départ lors de la cessation d'emploi représentent des obligations du BCEATST qui sont normalement financées dans les exercices futurs lorsque les paiements sont effectués.
- e) Congés annuels et heures supplémentaires—sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.
- f) Cotisations aux régimes de retraite—sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les cotisations sont calculées en se fondant sur une moyenne gouvernementale rajustée annuellement. Les excédents ou les déficits actuariels ne sont pas inscrits dans les livres du BCEATST mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- g) Services reçus gratuitement des autres ministères—sont consignés comme des charges d'exploitation. La note 8 présente une estimation des principaux types de services fournis gratuitement au BCEATST.
- h) Débiteurs—les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.
- i) Stocks non destinés à la revente—ces éléments sont détenus aux fins de la prestation future des programmes et ne sont pas destinés à la revente. Les stocks sont évalués au prix coûtant. Lorsqu'ils n'ont plus de potentiel d'utilisation, ils sont évalués au moindre du prix coûtant ou de la valeur de réalisation nette.
- j) Immobilisations corporelles—tous les éléments d'actif ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 000 \$ sont comptabilisés au coût d'achat. Les immobilisations corporelles sont amorties selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation comme suit :

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS— Suite

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Immeubles	30 ans
Ameublement	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de laboratoire	10 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels (achetés)	3 ans
Logiciels (développés à interne)	10 ans
Véhicules automobiles	7 ans
Autres véhicules	15 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail

k) Opérations en devises—les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. L'actif et le passif monétaire en devises sont convertis selon les taux en vigueur à la fin de l'exercice.

l) Incertitude relative à la mesure—la préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif, du passif, des revenus et des charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. La durée de vie utile des immobilisations corporelles, les indemnités de départ et l'évaluation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations.

3. Crédits parlementaires

a) Rapprochement entre les crédits parlementaires votés et les autorisations utilisées

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires votés:		
Charges d'exploitation du BCEATST—Crédit 20	26 017	
Charges d'exploitation du BCEATST—Crédit 15		22 304
Budget supplémentaire—Crédit 20a	1 115	
Budget supplémentaire—Crédit 20b	782	
Budget supplémentaire—Crédit 15b		4 889
Virement du Conseil du Trésor—Crédit 15	381	2 139
Virement du Conseil du Trésor—Crédit 10		163
Virement du Conseil du Trésor—Crédit 5	130	
Total des crédits parlementaires votés	28 425	29 495
Moins: crédits non utilisés	12	1 045
Total des crédits votés utilisés	28 413	28 450
Autorisation législative: cotisations aux régimes d'avantages sociaux	3 600	3 511
Total des crédits utilisés	32 013	31 961
Autres autorisations législatives:		
Dépense du produit de l'aliénation de biens excédentaires de l'État	34	96
Dépense des revenus perçus en vertu de l'article 29.1 de la LGFP	152	
Total des autorisations législatives utilisées	186	96
Total des autorisations utilisées	32 199	32 057

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS— Suite

b) Rapprochement entre les résultats nets et l'utilisation des crédits

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Résultats d'exploitation nets	35 382	35 104
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits:		
Moins:		
Services reçus gratuitement	3 351	3 105
Amortissement	1 118	1 104
Indemnités de départ	364	160
Charges payées d'avance	30	37
Stocks utilisés	26	43
Congés payés	22	50
Services juridiques de Justice Canada	19	14
Pertes sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	3	197
	<u>4 933</u>	<u>4 710</u>
Plus:		
Ajustement CAFE	19	
Revenus non fiscaux	8	49
Remboursements des charges d'exercices antérieurs	5	9
	<u>32</u>	<u>58</u>
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 498	1 577
Charges payées d'avance	39	
Acquisition de stocks	29	28
	<u>1 566</u>	<u>1 605</u>
Moins:		
Produit de l'aliénation de biens excédentaires de l'État	34	96
	<u>34</u>	<u>96</u>
Total des crédits utilisés	<u>32 013</u>	<u>31 961</u>

c) Rapprochement aux liquidités nettes fournies par le gouvernement

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	32 535	31 789
Revenus	164	26
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie imputée au crédit	(686)	146
Total des crédits utilisés	<u>32 013</u>	<u>31 961</u>

4. Débiteurs et avances

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères	445	12
Entités externes	152	
TPS remboursable	32	76
Avances aux employés	8	8
Total	<u>637</u>	<u>96</u>

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS— Suite

5. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations	Coût historique 31 mars 2004	Ajouts	Aliénations	Amortis- sement cumulé 31 mars 2005	Valeur comptable nette 31 mars 2005	Valeur comptable nette 31 mars 2004
(en milliers de dollars)						
Immeubles	2 715	76		1 932	859	895
Ameublement	1 051	28		729	350	385
Matériel de bureau	336	5	36	265	40	58
Matériel de laboratoire	2 419	63	142	1 635	705	749
Matériel informatique	3 834	388	971	2 111	1 140	1 314
Logiciels (achetés)	462	71		371	162	242
Logiciels (en développement)		867			867	
Véhicules automobiles	837			372	465	553
Autres véhicules	149		32	26	91	102
Améliorations locatives	34			30	4	14
Total	11 837	1 498	1 181	7 471	4 683	4 312

6. Autres revenus et charges

Le BCEATST est responsable de coordonner la gestion financière des fonds pour les réseaux des petits organismes fédéraux. Les revenus sont constitués des apports au partage des coûts par l'ensemble des organismes. Les charges sont les déboursés effectués au nom du groupe. Chaque ministère fera rapport de sa quote-part respective des charges dans ses états financiers.

7. Opérations entre entités apparentées

Le BCEATST est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères, établissements publics et sociétés d'État.

Le BCEATST effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services, tel qu'indiqué à la note 2 (g), sont offerts gratuitement. Ces services sont décrits à la note 8.

8. Services reçus gratuitement

Au cours de l'exercice, le BCEATST a reçu des services gratuitement d'autres ministères et organismes gouvernementaux d'une valeur de 3 351 000 \$ (3 105 000 \$ en 2004). Ceux-ci sont présentés aux états financiers à leur coût estimatif comme suit :

SERVICES REÇUS GRATUITEMENT	2005	2004
(en milliers de dollars)		
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada— Locaux, modifications de locaux et autres services	1 800	1 745
Conseil du Trésor du Canada— Cotisations de l'employeur aux régimes d'assurance santé	1 502	1 295
Bureau du vérificateur général du Canada— Vérification externe	31	49
Ressources humaines et Développement des compétences Canada— Administration des indemnités pour accidents au travail	18	16
Total	3 351	3 105

9. Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, le BCEATST est visé par diverses actions en justice. Certains passifs éventuels peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements se réaliseront ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque fort de se produire ou de ne pas se produire, et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est constaté et une charge enregistrée dans les états financiers du Bureau.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005, il y a diverses poursuites civiles intentées contre le BCEATST. Aucun passif n'a été enregistré aux états financiers puisque la direction du BCEATST considère improbable que les poursuites ne lui soient défavorables.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—Fin

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS— Fin

10. Engagements

Les activités du BCEATST donnent lieu à certains marchés et obligations importants en vertu desquels le BCEATST s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs exercices, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens. Présentement, ce genre d'engagements s'appliquent uniquement aux deux prochains exercices. Les principaux engagements pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite sont :

	Engagements		Total
	2006	2007	
	(en milliers de dollars)		
Achat de biens et services.....	756	107	863

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et toute information contenue dans le présent rapport incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

La direction a préparé ces états financiers selon les normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Ces états doivent être lus dans le contexte des principales conventions comptables énoncées à la note 2 des états financiers.

La direction a créé des livres, des dossiers, des contrôles internes et des méthodes de gestion et les tient à jour de manière à fournir l'assurance raisonnable que les actifs du CCHST sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de manière économique et efficiente en vue de l'atteinte des objectifs ministériels, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à son règlement d'application, ainsi qu'aux politiques ministérielles et aux obligations légales.

Un comité de vérification nommé par le Conseil des gouverneurs de CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les vérificateurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs qui a approuvé les états financiers.

Les opérations et les états financiers du CCHST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada qui est aussi la vérificatrice indépendante du CCHST.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

La contrôlease/Agente financière principale
BONNIE EASTERBROOK, CGA

le 31 mai 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DES GOUVERNEURS DU CENTRE CANADIEN
D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET À LA
MINISTRE DU TRAVAIL

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2005 et les états des résultats et du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Alain Boucher, CA
Directeur principal

Ottawa, Canada
le 31 mai 2005

**Centre canadien d'hygiène et de sécurité
au travail—Suite**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS

	2005	2004		2005	2004
	\$	\$		\$	\$
ACTIF			PASSIF		
Actif financier			À court terme		
Montant à recevoir du Trésor	602 009	479 140	Créditeurs et charges à payer (note 7)	703 573	500 255
Stocks aux fins de revente	117 074	79 507	Revenus reportés	48 452	61 206
Débiteurs (note 6)	254 006	340 515	Paie de vacances	372 471	336 364
	973 089	899 162		1 124 496	897 825
Actif non financier			Prestations de départ (note 11)	718 756	652 862
Immobilisations (note 5)	645 568	722 529	Comptes en fiducie		
			Fonds pour le programme de subventions (note 9) .		72 409
			Dons (note 10)	90 427	89 927
			Contributions reçues d'avance pour le Service		
			des demandes de renseignements		60 000
				90 427	222 336
				1 933 679	1 773 023
			PASSIF NET	(315 022)	(151 332)
				1 618 657	1 621 691
	1 618 657	1 621 691			

Passif éventuel (note 12).

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

Le président

JOHN MCKENNIREY

Le président et administrateur en chef

S. LEN HONG

La contrôleur/Agente financière principale

BONNIE EASTERBROOK, CGA

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU PASSIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2005	2004
	\$	\$
Revenus (note 3)		
Produits des ventes	2 320 319	2 419 253
Projets et ententes de collaboration	1 486 954	1 490 847
Total des revenus	3 807 273	3 910 100
Charges		
Exploitation		
Traitements et avantages sociaux	5 759 702	5 559 640
Prestations de départ	65 894	58 288
Services professionnels et spéciaux	1 117 955	1 063 179
Locaux	713 383	673 086
Information	308 554	258 072
Services publics, fournitures et approvisionnements	174 954	217 018
Transport et communications	171 405	152 427
Services de réparation et d'entretien	139 754	147 185
Location	38 309	19 778
	8 489 910	8 148 673
Administration		
Traitements et avantages sociaux	251 133	242 934
Gouverneurs et comités	2 461	13 719
Déplacements	25 150	30 632
Services professionnels et spéciaux	4 247	5 826
Services publics, fournitures et approvisionnements	156	514
	283 147	293 625
Autres charges		
Amortissement des immobilisations	276 754	335 669
Perte sur la cession d'immobilisations	1 287	5 185
	278 041	340 854
Total des charges	9 051 098	8 783 152
Coût d'exploitation net	(5 243 825)	(4 873 052)
Actif (passif) net au début de l'exercice	(151 332)	30 299
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 8)	749 383	709 086
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 207 883	4 651 713
Variation du montant à recevoir du Trésor	122 869	(669 378)
Passif net à la fin de l'exercice	(315 022)	(151 332)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2005	2004
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	(5 243 825)	(4 873 052)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations (note 5)	276 754	335 669
Perte sur la cession d'immobilisations	1 287	5 185
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 8)	749 383	709 086
	(4 216 401)	(3 823 112)
Ajustements provenant de l'état de la situation financière		
(Diminution) augmentation des créditeurs et du revenu reporté	190 564	(524 965)
Augmentation du passif pour la paie de vacances ..	36 107	21 680
Augmentation du passif pour les prestations de départ	65 894	58 288
(Augmentation) diminution des débiteurs	86 509	(86 951)
(Augmentation) diminution des stocks	(37 567)	20 610
(Diminution) augmentation des comptes en fiducie	(131 909)	(108 077)
	209 598	(619 415)
Encaisse utilisée pour les opérations d'exploitation	(4 006 803)	(4 442 527)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 5)	(201 080)	(209 186)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	(4 207 883)	(4 651 713)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui a été créé en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du CCHST sont financées en partie par ses revenus d'exploitation et par un crédit budgétaire annuel.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le CCHST est en partie financé par des crédits parlementaires attribués par le gouvernement du Canada. Ces crédits accordés au CCHST ne sont pas soumis à une présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'ils sont en majeure partie fondés sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui bénéficient de crédits parlementaires. La note 4 précise la source et l'affectation de ces pouvoirs et établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.

b) Montant à recevoir du Trésor et encaisse nette fournie par le gouvernement

L'exploitation du CCHST est financé par le Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Tout argent que le CCHST reçoit est déposé au Trésor et tout débours est effectué à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans crédits supplémentaires, dans le but de payer ses dettes. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les recettes et les débours, ce qui inclut les opérations effectuées avec les ministères du gouvernement fédéral, et un montant correspondant est porté au passif net.

c) Revenus

Les revenus comptabilisés sont ceux qui sont réalisés au cours de l'exercice où a lieu l'opération ou l'activité leur donnant lieu. Les revenus déjà encaissés mais non encore réalisés constituent les revenus reportés; ces derniers sont les sommes versées d'avance pour une marchandise non encore livrée. L'argent que le CCHST reçoit provient en grande partie des abonnements. Les produits concernés sont livrés à une date ultérieure.

d) Constatation des charges

Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

e) Prestations de départ

Les employés du CCHST ont droit à des prestations de départ calculées en fonction du total de leurs années de service et de leur salaire au moment de leur départ. Le coût de ces prestations est comptabilisé à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les acquérir. La direction a déterminé son obligation au titre des prestations constituées en se fondant sur ses meilleures estimations des obligations constituées à la fin de l'exercice. Ces prestations représentent la seule obligation du CCHST au titre des avantages sociaux qui donne lieu à un règlement au moyen de paiements futurs. Ce régime n'est pas capitalisé et n'affiche donc aucun actif.

f) Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CCHST représentent le coût total des contributions patronales. Ce montant représente actuellement un multiple des cotisations obligatoires des employés et il peut fluctuer au fil du temps selon les résultats du régime. Les cotisations du CCHST sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation totale du Centre au titre du régime. À l'heure actuelle, le CCHST n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler une insuffisance actuarielle du Régime de retraite de la fonction publique.

g) Services reçus gratuitement d'autres ministères

Ces services sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif et un montant correspondant est porté directement au passif net.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS— *Suite*

h) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change applicables au moment de ces opérations. L'actif et le passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change applicables le 31 mars. Tous les gains ou pertes de change sont pris en compte pour déterminer le coût d'exploitation net.

i) Stocks aux fins de revente

La valeur des stocks est établie selon son coût ou sa valeur de réalisation nette, la valeur la moins élevée étant retenue.

j) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés comme des montants qu'on prévoit réaliser en définitive. Une provision est établie pour les créances de tiers dont le recouvrement est incertain. Aucune provision n'est établie pour les sommes dues par les autres ministères.

k) Immobilisations

Toutes les immobilisations dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat. La capitalisation des logiciels s'est faite de façon prospective depuis le 1^{er} avril 2001. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

<u>Catégorie d'actif</u>	<u>Période d'amortissement</u>
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1-5 ans
Matériel de mesure	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des charges qui figurent dans ces états. Au moment de la préparation des présents, la direction croit que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur le passif au titre de futurs avantages sociaux et la durée de vie utile estimative des immobilisations.

3. Revenus

	2005	2004
	\$	\$
Produits des ventes		
Abonnements au disque CCINFO	534 419	702 251
Abonnements aux disques spéciaux	358 569	402 288
CCINFOWeb	684 749	672 980
Produits spéciaux sur Internet	580 831	516 418
Publications à exemplaire unique	143 928	111 479
Autres	17 823	13 837
	<u>2 320 319</u>	<u>2 419 253</u>
Projets et ententes de collaboration		
Projets de collaboration	1 107 869	1 070 275
Contributions au Service des demandes de renseignements	360 000	410 000
Recouvrement des frais de déplacement	19 085	10 572
	<u>1 486 954</u>	<u>1 490 847</u>
	<u>3 807 273</u>	<u>3 910 100</u>

Le CCHST applique, pour son programme de recouvrement des coûts, la Politique sur les frais d'utilisation externe du Conseil du Trésor.

4. Crédits parlementaires

Les activités du Centre sont financées par des crédits parlementaires et le recouvrement des coûts. Les crédits utilisés sont comptabilisés et tout montant inutilisé devient périmé. Les éléments constatés dans l'état des résultats d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un autre exercice. Par conséquent, les résultats d'exploitation annuels du CCHST calculés selon les principes de financement du gouvernement sont différents de ceux établis selon la comptabilité d'exercice. Ces écarts sont rapprochés ci-dessous :

**Centre canadien d'hygiène et de sécurité
au travail—Suite**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—
Suite

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du montant total des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
	\$	\$
Coût d'exploitation net	5 243 825	4 873 052
Éléments n'exigeant pas l'utilisation de crédits:		
Moins:		
Amortissement des immobilisations (note 5)	276 754	335 669
Services reçus gratuitement d'autres ministères	749 383	709 086
Perte sur la cession d'immobilisations	1 287	5 185
Créances irrécouvrables et autres radiations	1 206	5 492
	4 215 195	3 817 620
Variations dans les comptes sans incidence sur l'utilisation des crédits de l'exercice		
Moins:		
Stocks utilisés		20 610
Prestations de départ	65 894	58 288
Paie de vacances	36 107	21 680
Débiteurs — Tiers	(4 612)	(70 102)
	4 117 806	3 787 144
Ajustements pour les éléments qui ont une incidence sur les crédits		
Plus:		
Stocks acquis	37 567	
Revenus reportés	12 754	22 082
Acquisition d'immobilisations	201 080	209 186
Total des crédits parlementaires utilisés. . . .	4 369 207	4 018 412

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
	\$	\$
Développement des ressources humaines Canada—Crédit 20	4 032 000	4 024 000
Développement des ressources humaines Canada—Crédit 20a	180 876	
Développement des ressources humaines Canada—Crédit 20b		95 849
Conseil du Trésor—Crédit 15— Conventions collectives	156 000	8 000
Conseil du Trésor—Crédit 10— Initiatives gouvernementales		45 000
Conseil du Trésor—Crédit 5— Rémunération	60 360	
	4 429 236	4 172 849
Moins:		
Crédits périmés—Exploitation	60 029	154 437
Total des crédits parlementaires utilisés. . . .	4 369 207	4 018 412

5. Immobilisations

Catégorie d'immobilisation	2005				2004	
	Solde d'ouverture	Acquisitions nettes de l'exercice	Aliénations de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	1 858 649	81 170	232 935	1 323 318	383 566	444 301
Mobilier et matériel	681 062	3 610	120 440	467 519	96 713	137 503
Améliorations locatives	33 534			9 500	24 034	30 740
Logiciels	403 488	116 300	42 350	336 183	141 255	109 985
Matériel de mesure	2 673			2 673		
	2 979 406	201 080	395 725	2 139 193	645 568	722 529

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 est de 276 754 \$ (2004—335 669 \$).

**Centre canadien d'hygiène et de sécurité
au travail—Suite**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—
Suite

6. Débiteurs

Les débiteurs étaient comme suit :

	31 mars 2005	31 mars 2004
	\$	\$
Tiers	202 579	218 595
Autres ministères	51 427	121 920
	<u>254 006</u>	<u>340 515</u>

7. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs étaient comme suit :

	31 mars 2005	31 mars 2004
	\$	\$
Tiers	680 344	463 193
Autres ministères	23 229	37 062
	<u>703 573</u>	<u>500 255</u>

8. Opérations entre parties apparentées

Le CCHST est lié par propriété commune à tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, ainsi qu'aux sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités. Les revenus comprennent un montant de 572 399 \$ (2004—642 130 \$) provenant d'opérations effectuées avec divers ministères fédéraux. Les opérations avec des parties apparentées sont effectuées selon des modalités semblables à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers.

En plus des opérations précédemment divulguées, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005 :

- Le CCHST a obtenu gratuitement des locaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour un montant de 713 383 \$ (2004—673 086 \$).
- Le CCHST a reçu gratuitement des services de vérification du Bureau du vérificateur général du Canada, dont la valeur s'élevait à 36 000 \$ (2004—36 000 \$).

9. Fonds pour le programme de subventions

Le CCHST administre le Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique pour le compte du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Le CCHST accordera diverses subventions pour l'aide à la recherche et aux projets de recherche et de développement portant sur les applications de réseau, les technologies et la réglementation en Asie et dans la région du Pacifique. Ces projets tenteront de régler les problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la région.

Les frais d'administration perçus par le CCHST pour l'administration de ces fonds sont comptabilisés à titre de revenus sous la rubrique projets et ententes de collaboration. Rien d'autre (activité, opération ou solde) ne figure aux états financiers du CCHST.

	31 mars 2005	31 mars 2004
	\$	\$
Solde des fonds au début de l'exercice	72 409	130 536
Fonds reçus (remboursés) pour les projets	(22 152)	33 527
Subventions versées aux bénéficiaires	(30 257)	(51 654)
Frais d'administration du CCHST	(20 000)	(40 000)
Solde à la fin de l'exercice	<u>72 409</u>	

Le projet a été terminé en 2004.

10. Dons

Le projet a été terminé en 2004.

Conformément au paragraphe 6(3) de la *Loi* qui le régit, le CCHST peut recevoir de l'argent ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces biens ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST a reçu 500 \$ en dons au cours de l'exercice 2004-2005, pour un total de dons accumulés de 90 427 \$ à la fin de mars 2005 (2004—89 927 \$). Ces fonds sont comptabilisés dans un compte spécial du Trésor.

11. Futurs avantages sociaux

Les employés du CCHST ont droit à des avantages bien définis en cas de cessation d'emploi ou de mise à la retraite, ainsi qu'il est prévu par les conventions collectives ou les conditions d'emploi.

a) Prestations de retraite

Le CCHST et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime de retraite verse à l'employé des prestations calculées selon le total de ses années de service et de sa rémunération moyenne à son départ à la retraite. Les prestations sont entièrement indexées à la hausse de l'indice des prix à la consommation. Les cotisations du CCHST et des employés au Régime de retraite de la fonction publique pour l'exercice écoulé étaient comme suit :

	2005	2004
	\$	\$
Cotisations patronales	352 616	311 026
Cotisation salariales	352 616	311 026

**Centre canadien d'hygiène et de sécurité
au travail—Fin**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—
Fin

b) Prestations de départ

Le CCHST accorde des prestations de départ à ses employés en fonction du total de leurs années de service et de leur salaire final. Ce régime n'est pas capitalisé et n'affiche donc aucun actif. Il en résulte ainsi un déficit équivalent au passif au titre des prestations constituées. Les futures prestations seront versées à même des futurs crédits. L'information sur le régime, évalué à la date du bilan, est comme suit :

	2005	2004
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	652 862	594 574
Coût pour l'exercice	65 894	58 288
	<hr/>	<hr/>
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	718 756	652 862
	<hr/>	<hr/>

12. Passif éventuel

Le CCHST est impliqué dans un litige découlant du cours normal de ses activités. Un montant, conforme à l'avis juridique obtenu de notre conseiller juridique, a été inscrit comme créancier à la fin de l'exercice. Selon la direction, ce litige n'aura pas d'effet négatif important sur la situation financière du CCHST.

13. Données correspondantes

Certains des chiffres correspondants ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation du présent exercice.

Commission canadienne de sûreté nucléaire

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) est responsable de la préparation des états financiers ci-joint pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et de tous les renseignements figurant dans son rapport annuel.

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Ils comprennent des estimations fondées sur le meilleur jugement de la direction, le cas échéant. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le présent rapport annuel concordent avec ceux fournis dans les états financiers.

La direction a également élaboré et tient des livres et des registres comptables et gère des systèmes de contrôle de gestion financière et d'information visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont contrôlés et protégés, que la gestion des ressources pour atteindre les objectifs de la Commission est économique et efficiente et que les opérations se font conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements connexes ainsi qu'aux politiques de la CCSN et aux exigences législatives comme le *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*.

Le vérificateur externe de la Commission, soit la vérificatrice générale du Canada, a effectué une vérification des états financiers et, à la demande expresse de la Commission, de la conformité au *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*. La vérificatrice générale a présenté son rapport sur la vérification et la conformité à la Commission et au ministre des Ressources naturelles.

Approuvé par :

*La présidente et
première dirigeante*
LINDA J. KEEN

*Le vice-président par intérim,
Direction générale des services de gestion*
HUGH ROBERTSON

le 3 juin 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE
ET AU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission canadienne de sûreté nucléaire au 31 mars 2005 et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à mon avis, la Commission canadienne de sûreté nucléaire s'est conformée, à tous les égards importants, au *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Crystal Pace, CA
Directrice principale

Ottawa, Canada
le 3 juin 2005

**Commission canadienne de sûreté nucléaire—
Suite**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS

ACTIF	2005	2004	PASSIF ET DÉFICIT	2005	2004
	\$	\$		\$	\$
À court terme :			À court terme :		
Montant à recevoir du Trésor	6 273 832	5 141 024	Créditeurs et charges à payer	6 273 832	5 141 024
Débiteurs (note 4)	4 665 597	2 630 536	Indemnités de vacances	3 350 110	3 136 267
Charges payées d'avance	256 489	269 569	Produits reportés (note 6)	4 944 687	6 445 602
	11 195 918	8 041 129	Indemnités de départ (note 12)	476 757	468 705
À long terme :				15 045 386	15 191 598
Immobilisations (note 5)	3 309 023	1 395 878	À long terme :		
			Indemnités de départ (note 12)	8 034 219	7 264 144
				23 079 605	22 455 742
			Déficit	(8 574 664)	(13 018 735)
Total de l'actif	14 504 941	9 437 007	Total du passif et du déficit	14 504 941	9 437 007

Engagements et éventualités (note 11)
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

La présidente et première dirigeante
LINDA J. KEEN

Le vice-président par intérim,
Direction générale des services de gestion
HUGH ROBERTSON

Commission canadienne de sûreté nucléaire— Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2005	2004
	\$	\$
Produits		
Droits de permis	44 296 069	38 010 204
Projets spéciaux	4 489 706	4 122 783
Autres	10 143	16 336
Total des produits (note 7)	48 795 918	42 149 323
Charges		
Traitements et avantages sociaux	54 458 975	51 330 580
Services professionnels et spéciaux	10 701 495	9 818 998
Locaux	4 640 009	4 288 523
Mobilier, réparation et location de matériel	4 412 733	3 699 189
Déplacements et réinstallations	3 699 005	4 084 327
Communications et information	1 613 672	1 574 955
Services publics, fournitures et approvisionnements	597 019	742 353
Subventions et contributions	226 957	448 976
Autres	489 855	486 072
Total des charges (note 7)	80 839 720	76 473 973
Coût d'exploitation net.	32 043 802	34 324 650

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2005	2004
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	(13 018 735)	(17 029 479)
Coût d'exploitation net.	(32 043 802)	(34 324 650)
Services fournis sans frais (note 9)	8 138 745	7 783 155
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	27 216 320	29 233 200
Variation du montant à recevoir du Trésor	1 132 808	1 319 039
Solde à la fin de l'exercice.	(8 574 664)	(13 018 735)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2005	2004
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net.	32 043 802	34 324 650
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations (note 5)	(481 056)	(408 792)
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement (note 9)	(8 138 745)	(7 783 155)
Gain net sur l'aliénation de biens excédentaires	3 759	984
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	2 168 193	3 549 407
Variation des indemnités de départ à long terme	(770 075)	(1 019 087)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	24 825 878	28 664 007
Activités d'investissement		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations (note 3(a))	2 394 201	571 212
Produit provenant de l'aliénation de biens excédentaires	(3 759)	(2 019)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement.	2 390 442	569 193
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	27 216 320	29 233 200

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission canadienne de sûreté nucléaire— Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a été constituée en 1946 en vertu de la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique*. Avant le 31 mai 2000, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (« la Loi »), la CCSN était connue sous le nom de Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA). La CCSN constitue un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Ressources naturelles.

La *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* confère à la CCSN des pouvoirs étendus pour établir et voir à l'application des normes nationales dans les domaines de la santé, de la sûreté et de l'environnement en ce qui concerne l'utilisation de l'énergie nucléaire. Elle jette les bases nécessaires pour assurer la mise en œuvre de la politique canadienne et le respect des obligations du Canada à l'égard de la non-prolifération des armes nucléaires. La Loi donne aux inspecteurs de la CCSN des pouvoirs plus clairs et plus complets et adapte les sanctions pour les infractions aux pratiques législatives courantes. La CCSN est autorisée à demander des garanties financières, à ordonner des mesures correctives dans des situations dangereuses et à exiger des parties responsables d'assumer les coûts de la décontamination et d'autres mesures correctives.

La CCSN a pour mission :

- de réglementer le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que la production, la possession et l'utilisation de substances nucléaires, de pièces d'équipement réglementées et de renseignements réglementés afin que : a) le niveau de risque inhérent à ces activités tant pour la santé et la sécurité des personnes, pour l'environnement que pour la sécurité nationale demeure acceptable; b) ces activités soient exercées en conformité avec les mesures de contrôle et les obligations internationales que le Canada a assumées;
- d'informer le public – sur les plans scientifique, technique ou en ce qui concerne la réglementation du domaine de l'énergie nucléaire – sur : a) ses activités; b) le développement, la production, la possession, le transport et l'utilisation de l'énergie et des substances nucléaires; c) les conséquences de l'utilisation de l'énergie et des substances nucléaires pour la santé et la sécurité des personnes et pour l'environnement.

De plus, la CCSN administre la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, y compris la désignation des installations nucléaires, la prescription des montants d'assurance de base que doivent souscrire les exploitants des installations nucléaires, et l'administration des primes d'assurance supplémentaire pour ces installations nucléaires. Les

montants d'assurance de base et d'assurance supplémentaire s'élèvent à 75 millions de dollars pour chaque installation (note 13). Une assurance est requise pour 14 installations (2004—14).

Les charges de la CCSN sont financées par une autorisation budgétaire annuelle. Les cotisations patronales à l'égard des avantages sociaux font l'objet d'une autorisation législative.

La CCSN a établi un programme de recouvrement des coûts. Aux termes de la Loi, l'objectif général du programme est de permettre à la CCSN de recouvrer ses charges liées aux activités de réglementation auprès des titulaires de permis délivrés en vertu de la Loi. Ces charges incluent l'évaluation technique des demandes de permis, les inspections effectuées pour vérifier si les titulaires de permis se conforment aux conditions de leurs permis et l'élaboration des normes liées aux permis. Le 1^{er} juillet 2003, le nouveau *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire* a remplacé l'ancien *Règlement de 1996 sur les droits pour le recouvrement des coûts de la CCEA*. Les nouveaux droits seront introduits progressivement sur une période de trois ans par une réduction des droits de 15 pour cent la première année, 10 pour cent la deuxième année et 5 pour cent la troisième année.

2. Conventions comptables importantes

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables généralement reconnues du Canada pour le secteur public. Voici les conventions comptables importantes :

a) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont fonction dans une large mesure des besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments de l'état du déficit et de l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels on pourvoit grâce aux crédits parlementaires. La note 3 établit le rapprochement du coût d'exploitation net, des crédits approuvés et des liquidités nettes fournies par le gouvernement d'une part, et des crédits utilisés d'autre part.

b) Montant à recevoir du Trésor

Le fonctionnement de la CCSN est financé par le Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la CCSN sont versées au Trésor et tous ses décaissements sont prélevés de ce dernier. Le montant à recevoir du Trésor représente la somme d'argent que la CCSN a le droit de retirer du Trésor, sans avoir besoin de crédits supplémentaires, pour s'acquitter de ses obligations.

Commission canadienne de sûreté nucléaire— Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

c) Produits

Les droits de permis sont inscrits comme produits selon une méthode de répartition linéaire pour la durée du permis (de trois mois à un an en général). Tous les autres produits sont constatés au cours de l'exercice où l'opération ou l'activité donne lieu au produit. Les droits de permis reçus pour des périodes d'autorisation portant sur des exercices futurs sont inscrits à titre de produits reportés. Les produits découlant des droits de permis, des projets de contrat et d'autres sources sont versés au Trésor, et la CCSN ne peut s'en servir. Une autorisation législative permet de dépenser les produits tirés de l'aliénation des biens excédentaires.

d) Indemnités de vacance

Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives et sont établies en fonction des taux de rémunération en fin d'exercice. Le passif au titre des indemnités de vacances à la cessation d'emploi est une obligation de la CCSN qui est normalement financée par crédit au moment du versement des indemnités.

e) Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la CCSN représentent le coût total pris en charge par l'employeur. Ce montant est fondé sur un multiple des cotisations exigées des employés et il peut fluctuer au fil du temps selon les résultats du Régime. Les cotisations de la CCSN sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation totale de la CCSN au titre des prestations constituées. À l'heure actuelle, la CCSN n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Régime de retraite de la fonction publique.

f) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ, en fonction de leurs conditions d'emploi respectives. Le coût des indemnités est comptabilisé à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les acquérir. Le passif au titre des indemnités de départ est une obligation de la CCSN qui est normalement financée par crédit au moment du versement des indemnités. Il est calculé selon les données provenant de l'évaluation actuarielle de l'obligation du gouvernement dans son ensemble en matière d'indemnités de départ.

g) Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés par la CCSN à leur juste valeur estimative en tant que charges d'exploitation. Ces services comprennent les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la quote-part au titre des cotisations patronales pour les régimes d'assurance des employés payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor, les salaires et autres frais légaux connexes pour les services fournis par Justice Canada, les services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général, ainsi que les indemnités pour accidents du travail versées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Un montant correspondant est crédité directement au déficit.

h) Subventions et contributions

Les subventions sont constatées au cours de l'exercice où le droit du bénéficiaire a été établi, tandis que les contributions sont constatées au cours de l'exercice où les conditions de paiement sont remplies.

i) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est de 10 000 \$ ou plus sont inscrites à leur coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement commence le premier jour du mois suivant le mois d'acquisition et est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile suivante :

<u>Catégorie d'immobilisations</u>	<u>Période d'amortissement</u>
Logiciels et matériel informatique	2 à 5 ans
Véhicules motorisés	4 ans
Mobilier et matériel	5 à 20 ans

j) Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

La CCSN administre le Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire au nom du gouvernement fédéral. Elle reçoit les primes d'assurance supplémentaire payées par les exploitants des installations nucléaires, qui sont créditées au Compte de réassurance de responsabilité nucléaire du Trésor. La CCSN n'inclut pas les activités financières ou les éventualités connexes dans ses états financiers, parce qu'elle n'est pas assujettie aux risques et récompenses de propriété ni à l'obligation d'en rendre compte. Cependant, des renseignements sur ce Compte sont mentionnés à la note 13 des présents états financiers.

**Commission canadienne de sûreté nucléaire—
Suite**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS
FINANCIERS—*Suite*

k) Utilisation d'estimations

Les présents états financiers sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Pour les préparer sur une comptabilité d'exercice, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui touchent les montants déclarés au titre de l'actif, du passif, des produits, des charges et des éventualités de l'exercice visé par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des estimations. Les éléments les plus importants où des estimations sont utilisées comprennent le passif au titre des indemnités de départ et l'amortissement des immobilisations.

3. Crédits parlementaires

La CCSN reçoit son financement sous la forme de crédits parlementaires qui sont essentiellement fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments constatés dans l'état des résultats et l'état du déficit au cours d'un exercice peuvent être financés par crédits parlementaires dans des exercices antérieurs ou ultérieurs. Par conséquent, les résultats d'exploitation annuels de la CCSN calculés selon les principes de financement du gouvernement sont différents des résultats établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces écarts font l'objet des rapprochements ci-dessous.

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du total des crédits parlementaires utilisés

	2005	2004
	\$	\$
Coût d'exploitation net.....	32 043 802	34 324 650
Éléments qui ne modifient pas les crédits:		
Amortissement d'immobilisations	(481 056)	(408 792)
Somme accumulée pour indemnités de vacances.....	(213 842)	(333 069)
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement.....	(8 138 745)	(7 783 155)
Produits (non disponibles).....	48 795 918	42 149 323
Variation des indemnités de départ.....	(778 127)	(807 610)
Autres charges.....	(655 803)	(394 164)
	<u>38 528 345</u>	<u>32 422 533</u>
Éléments qui modifient le crédit		
Achats d'immobilisations.....	2 394 201	571 212
Charges payées d'avance (sauf les avances à justifier).....	214 039	262 707
	<u>2 608 240</u>	<u>833 919</u>
Total des crédits parlementaires utilisés.....	<u>73 180 387</u>	<u>67 581 102</u>

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et du total des crédits utilisés

	2005	2004
	\$	\$
Crédits parlementaires approuvés :		
Crédit 20 —Dépenses de fonctionnement de la CCSN.....	57 414 000	53 241 000
Crédit supplémentaire 20a.....	9 229 200	6 743 500
Crédit supplémentaire 20b.....	359 000	2 553 472
Transfert du crédit 10 du Conseil du Trésor.....		120 000
Transfert du crédit 15 du Conseil du Trésor.....	1 015 000	940 000
	<u>68 017 200</u>	<u>63 597 972</u>
Moins : crédit non utilisé.....	2 425 660	3 026 176
	<u>65 591 540</u>	<u>60 571 796</u>
Prévues par la loi		
Dépense des produits provenant de l'aliénation de biens excédentaires.....	1 035	9 981
Cotisations au régime de retraite et à d'autres régimes d'avantages sociaux.....	7 587 812	6 999 325
Total des crédits parlementaires utilisés.....	<u>73 180 387</u>	<u>67 581 102</u>

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et du total des crédits utilisés

	2005	2004
	\$	\$
Liquidités nettes fournies par le gouvernement.....	27 216 320	29 233 200
Produits (non disponibles).....	48 795 918	42 149 323
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie imputée aux crédits.....	(2 873 894)	(3 920 615)
Remboursement des charges des exercices antérieurs.....	42 043	119 194
Total des crédits parlementaires utilisés.....	<u>73 180 387</u>	<u>67 581 102</u>

4. Débiteurs

	2005	2004
	\$	\$
Droits de permis.....	4 233 803	2 218 096
Projet de contrat.....		377 630
Autres.....	431 794	34 810
Débiteurs—Montant net.....	<u>4 665 597</u>	<u>2 630 536</u>

**Commission canadienne de sûreté nucléaire—
Suite**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS
FINANCIERS—*Suite*

5. Immobilisations

Catégorie d'immobilisations	2005				2004
	Solde d'ouverture	Ajouts / (aliénations) de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Logiciels et matériel informatique	717 272	39 838	435 308	321 802	388 223
Véhicules motorisés	457 592	(13 079)	352 633	91 880	119 698
Mobilier et matériel	1 415 794	2 305 941	826 394	2 895 341	887 957
Total	2 590 658	2 332 700	1 614 335	3 309 023	1 395 878

Pour l'exercice, l'amortissement s'élève à 481 056 \$ (2004—408 792 \$) et est compris dans les autres dépenses sur l'état des résultats.

6. Produits reportés

Généralement, les droits de permis sont payés avant le début de la période d'autorisation. Comme les produits sont constatés pendant la période d'autorisation, les droits reçus pour les périodes d'autorisation portant sur des exercices futurs sont comptabilisés comme produits reportés.

	2005	2004
	\$	\$
Solde d'ouverture	6 445 602	10 210 591
Moins : produits compris dans les droits de permis de l'exercice	(6 403 401)	(9 163 830)
Plus : droits reçus pendant l'exercice pour les périodes d'autorisation futures	4 902 486	5 398 841
Solde de clôture	4 944 687	6 445 602

**Commission canadienne de sûreté nucléaire—
Suite**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS
FINANCIERS—*Suite*

7. Résumé des charges et produits par catégorie de droits
de recouvrement des coûts

	Produits	Permis délivrés sans frais (note 10)	Valeur totale des permis et autres produits en 2005	Valeur totale des permis et autres produits en 2004	Coût d'exploit- ation en 2005	Coût d'exploit- ation en 2004
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Permis, homologations et conformité						
Droits des activités du plan de réglementation						
Centrales nucléaires	29 900 355		29 900 355	26 428 275	33 690 541	32 148 743
Réacteurs non producteurs de puissance	930 285	375 084	1 305 369	1 142 648	1 474 702	1 415 411
Établissements de recherche et d'essais nucléaires	3 002 441		3 002 441	1 580 560	3 383 063	1 937 790
Accélérateurs de particules		344 147	344 147	227 702	339 091	385 724
Usines de traitement de l'uranium	1 543 800		1 543 800	923 614	1 739 493	1 113 162
Installations de traitement de substances nucléaires	272 577		272 577	430 034	310 008	581 857
Usines d'eau lourde	11 774		11 774	133 426	13 266	112 698
Installations de stockage des déchets radioactifs	993 807		993 807	896 937	1 119 782	1 251 051
Installations de fusion				9 387		10 366
Mines et usines de concentration d'uranium	3 799 696	124 314	3 924 010	3 136 572	4 453 525	3 914 313
Permis pour déchets de substances nucléaires	155 074	361 744	516 818	427 665	579 801	489 984
Total des droits des activités du plan de réglementation	40 609 809	1 205 289	41 815 098	35 336 820	47 103 272	43 361 099
Droits calculés à l'aide de formules						
Substances nucléaires	3 141 773	3 876 512	7 018 285	5 924 507	7 560 905	7 321 967
Installations nucléaires de catégorie II	191 680	1 826 446	2 018 126	1 736 311	2 486 997	2 070 465
Services de dosimétrie	46 252	2 797	49 049	90 837	693 913	537 046
Total des droits calculés à l'aide de formules	3 379 705	5 705 755	9 085 460	7 751 655	10 741 815	9 929 478
Droits fixes						
Permis de transport et homologations d'emballages	132 505		132 505	294 633	431 250	692 018
Homologations d'appareils de rayonnement et équipement réglementé	91 600	16 650	108 250	168 316	272 134	167 756
Accréditations d'opérateurs d'appareils à rayonnement	82 450		82 450	39 100	43 310	138 198
Total des droits fixes	306 555	16 650	323 205	502 049	746 694	997 972
Total des activités liées aux permis, aux homologations et à la conformité						
	44 296 069	6 927 694	51 223 763	43 590 524	58 591 781	54 288 549
Activités générales						
Projets de coopération	10 143		10 143		12 243 854	11 162 148
Relations avec les parties intéressées					4 812 991	6 051 862
Cadre de réglementation					521 812	894 826
Projets spéciaux, autres produits et charges connexes	4 489 706		4 489 706	4 139 119	4 669 282	4 076 588
Total des activités générales	4 499 849		4 499 849	4 139 119	22 247 939	22 185 424
Total	48 795 918	6 927 694	55 723 612	47 729 643	80 839 720	76 473 973

8. Opérations entre entités apparentées

La CCSN est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces opérations sont réalisées selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et entreprises, tandis que d'autres sont des services fournis sans frais à la CCSN. Toutes les opérations importantes entre entités apparentées sont divulguées ci-dessous.

Au cours de l'exercice, la CCSN a dépensé 18 547 219 \$ (2004—17 025 131 \$), ce qui comprend des services fournis sans frais de 8 138 745 \$ (2004—7 783 155 \$) qui sont décrits dans la note 9. Elle a constaté des produits de 4 072 168 \$ (2004—7 508 925 \$) qui comprennent des débiteurs de 774 719 \$ (2004—745 842 \$).

**Commission canadienne de sûreté nucléaire—
Suite**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS
FINANCIERS—*Suite*

9. Services fournis sans frais

Au cours de l'exercice, la CCSN a obtenu des services sans frais des autres ministères et organismes du gouvernement. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur estimative dans les états financiers comme suit :

	2005	2004
	\$	\$
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	4 473 762	4 149 585
Cotisations au régime d'avantages sociaux fourni par le Secrétariat du Conseil du Trésor	3 398 459	3 232 418
Traitements et frais connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	171 000	207 996
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	63 524	106 221
Autres	32 000	86 935
	<u>8 138 745</u>	<u>7 783 155</u>

10. Permis délivrés sans frais par la CCSN

La CCSN délivre des permis sans frais aux établissements d'enseignement, aux institutions de recherche sans but lucratif qui appartiennent entièrement aux établissements d'enseignement, aux établissements de santé subventionnés par l'État, aux organismes d'intervention d'urgence sans but lucratif et aux ministères fédéraux. La valeur totale de ces permis s'est élevée à 6 927 694 \$ (2004—5 580 320 \$).

11. Engagements et éventualités

a) Engagements

Dans le cours de ses activités, la CCSN passe des contrats pluriannuels et assume des obligations en vertu desquels elle s'est engagée à faire certains paiements à l'avenir lorsque les services auront été rendus et que les biens auront été reçus. Tout versement par la CCSN est subordonné à l'affectation de crédits par le Parlement pour l'exercice au cours duquel le versement doit être fait, et la CCSN a le droit de mettre fin aux versements. Au 31 mars 2005, les obligations contractuelles de la CCSN pour les exercices futurs étaient les suivantes :

	2006	2007	2008	2009 et exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
Achats de biens et services	7 616 896	16 833		
Contrats de location exploitation	113 432	93 786	93 216	8 510
Total	<u>7 730 328</u>	<u>110 619</u>	<u>93 216</u>	<u>8 510</u>

b) Éventualités

La CCSN reçoit, dans le cours normal de ses activités, des réclamations. Les poursuites judiciaires engagées contre la CCSN dans le cadre de ces réclamations totalisent environ 55 250 000 \$ (2004—55 250 000 \$) et étaient toujours en instance le 31 mars 2005. Comme il est impossible à l'heure actuelle d'en déterminer l'issue finale, aucune provision n'a été comptabilisée pour ces éventualités. Le versement de tout montant qui serait accordé par suite d'un règlement serait passé en charge de l'exercice au cours duquel le litige est susceptible de se régler et peut être estimé raisonnablement.

12. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

La CCSN et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Le régime procure des avantages en fonction des années de service et de la rémunération moyenne en date de la retraite. Les avantages sont pleinement indexés afin de correspondre à la hausse de l'indice des prix à la consommation. Les contributions de l'employeur et des employés se sont élevées à :

	2005	2004
	\$	\$
Cotisations de la CCSN	5 561 867	4 983 519
Cotisations des employés	2 269 595	2 141 052

b) Indemnités de départ

La CCSN verse des indemnités de départ à ses employés en fonction du nombre d'années de services et du salaire de fin de carrière. Ce régime n'étant pas capitalisé, il ne détient aucun actif. Cela entraîne donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits futurs. Voici l'information, évaluée à la date du bilan, à propos de ce régime :

	2005	2004
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées, au début de l'exercice	7 732 849	6 925 239
Charges de l'exercice	1 245 415	1 254 449
Indemnités versées durant l'exercice	(467 288)	(446 839)
Obligation au titre des prestations constituées, à la fin de l'exercice	<u>8 510 976</u>	<u>7 732 849</u>

**Commission canadienne de sûreté nucléaire—
Fin**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS
FINANCIERS—*Fin*

13. Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

Conformément à la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, les exploitants d'installations nucléaires désignées doivent souscrire des montants d'assurance de base et/ou d'assurance supplémentaire de 75 millions de dollars par installation pour des responsabilités particulières. Le gouvernement fédéral a désigné la Nuclear Insurance Association of Canada (NIAC) comme le seul fournisseur d'assurance de responsabilité civile et d'assurance des biens de l'industrie nucléaire du Canada. La NIAC fournit de l'assurance à ces exploitants selon les termes d'une police standard.

Cette police compte deux types de couvertures : la couverture A et la couverture B. La couverture A inclut seulement les risques acceptés par l'assureur, soit les blessures corporelles et les dégâts matériels. La couverture B comprend les blessures non corporelles, notamment les blessures psychologiques, les dommages causés par des émissions normales et les dommages causés par des actes de terrorisme. À compter de 2003, le gouvernement fédéral a convenu de fournir une couverture pour les dommages causés par les actes de terrorisme qui étaient couverts auparavant par la couverture A.

La NIAC reçoit les primes des exploitants pour les deux couvertures, mais les primes pour les risques de la couverture B sont remises au gouvernement fédéral, qui réassure ces risques en vertu de l'entente de réassurance qu'il a conclue avec la NIAC. Dans le cadre de cette entente, le gouvernement paie également l'écart (assurance supplémentaire) entre le montant d'assurance de base établi par la CCSN et les 75 millions de dollars de l'assurance responsabilité imposée par la *Loi sur la responsabilité nucléaire*. Le 31 mars 2005, la couverture de l'assurance supplémentaire atteignait 584 500 000 \$ (2004—584 500 000 \$).

Toutes les primes d'assurance supplémentaire payées par les exploitants d'installations nucléaires sont créditées au Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire du Trésor. Les primes reçues pour la couverture des dommages causés par des actes de terrorisme s'élèvent à 140 523 \$ (2004—134 055 \$). Les réclamations sur le régime d'assurance supplémentaire sont prélevées du Trésor et imputées au compte. Il n'y a pas eu de réclamation ni de paiement depuis la création du compte.

Tel que l'explique la note 2 j), la CCSN administre le Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire au nom du gouvernement du Canada au moyen d'un compte spécial consolidé dans les *Comptes publics du Canada*. Au cours de l'exercice, les activités suivantes ont été enregistrées dans le compte:

	2005	2004
	\$	\$
Solde d'ouverture.....	690 476	554 921
Recettes déposées.....	142 323	135 555
Solde de clôture.....	<u>832 799</u>	<u>690 476</u>

Commission canadienne des affaires polaires

LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005
N'ÉTAIENT PAS DISPONIBLES À LA DATE D'IMPRESSION

Commission de l'assurance-emploi du Canada

La Commission de l'assurance-emploi du Canada est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle fait partie de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) de 1993 jusqu'au 12 décembre 2003, alors que la responsabilité a été transférée au ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC). Elle se conforme à toutes les directives qui lui sont données par le ministre de RHDC au sujet de l'exercice de ses pouvoirs et de l'exécution de ses tâches.

La Commission est formée du sous-ministre de RHDC (président), du sous-ministre associé (vice-président) et de deux autres Commissaires, l'un représentant les employés et l'autre les employeurs. Elle est financée par RHDC qui gère aussi les opérations journalières du programme d'assurance-emploi en vertu des directives de la Commission. Elle prend des règlements concernant la définition des gains assurables et effectue un rapport annuel de contrôle et d'évaluation.

Le Compte d'assurance-emploi, consolidé aux états financiers du Gouvernement du Canada, publie ses propres états financiers vérifiés par le vérificateur général du Canada. Ces états financiers, reproduits à la section 4 du volume 1 des *Comptes publics du Canada*, présentent un compte-rendu complet des activités financières du programme d'assurance-emploi que gère la Commission.

Commission des champs de bataille nationaux

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Commission des champs de bataille nationaux selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables écrites à la note 2 sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La Direction répond de l'intégrité et de l'objectivité de l'information donnée dans l'état financier du présent rapport. Les commissaires ont pour rôle de veiller à ce que la Direction remplisse ses fonctions en matière d'information financière et de contrôle interne. Certains renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion. Pour assumer sa responsabilité de rendre compte, la Direction maintient un système de contrôle interne qui vise à assurer dans une mesure raisonnable, la fiabilité de l'information financière et la protection des biens. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont comptabilisées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif de l'établissement. Les renseignements financiers renfermés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans cet état financier à moins d'indication contraire. L'établissement vise également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, la formation et le développement attentif d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans toute l'organisation.

Le vérificateur général du Canada a effectué, en toute indépendance et en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues, la vérification de l'état financier de la Commission des champs de bataille nationaux.

L'opinion du vérificateur général est ci-jointe.

Approuvé par:

Le président
ANDRÉ JUNEAU

Le secrétaire
MICHEL LEULLIER

le 30 juin 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission des champs de bataille nationaux au 31 mars 2005 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Micheline Éthier Massicotte, CA
directrice principale

Montréal, Canada
le 17 juin 2005

Commission des champs de bataille nationaux—Suite

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS**

	2005	2004		2005	2004
	\$	\$		\$	\$
ACTIF			PASSIF		
Actif financier			Créditeurs et charges à payer	282 649	311 744
À recevoir du Trésor	346 315	378 240	Créditeurs et charges à payer à d'autres ministères	18 999	33 742
Comptes à recevoir d'autres ministères	5 325	8 592	Indemnités de départ (note 7)	442 926	462 246
	<u>351 640</u>	<u>386 832</u>	Salaires et vacances à payer	123 252	107 774
Actif non financier				867 826	915 506
Immobilisations (note 4)	12 756 171	13 465 131	Actif net	12 401 635	13 120 971
Frais reportés	161 650	184 514			
	<u>12 917 821</u>	<u>13 649 645</u>			
	<u>13 269 461</u>	<u>14 036 477</u>		<u>13 269 461</u>	<u>14 036 477</u>

Engagement (note 8) et éventualités (note 9)
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la direction :

le secrétaire
MICHEL LEULLIER

Approuvé par la Commission :

le président
ANDRÉ JUNEAU

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2005	2004
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Résultats nets	8 237 649	8 175 504
Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans les résultats nets:		
Amortissement des immobilisations	(787 221)	(783 530)
Amortissement des frais reportés	(40 412)	(9 711)
Services offerts gratuitement	(63 000)	(60 000)
Rajustement provenant de l'état de la situation financière:		
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	31 925	188 289
Variation des obligations à titre d'indemnités de départ, vacances et heures supplémentaires	12 488	(48 103)
Frais reportés	17 548	194 225
Besoin de trésorerie pour les activités de fonctionnement	<u>7 408 977</u>	<u>7 656 674</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	78 261	11 638
Besoin de trésorerie pour les activités d'investissement	<u>78 261</u>	<u>11 638</u>
Encaisse fournie par le gouvernement	7 487 238	7 668 312

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2005	2004
	\$	\$
Charges d'exploitation (note 6)		
Subvention tenant lieu de taxes	3 694 643	3 635 992
Conservation et aménagement des Plaines	2 308 698	2 242 742
Service corporatif	1 733 772	1 921 708
Mise en valeur des Plaines	1 157 234	1 013 094
Amortissement des immobilisations	787 221	783 530
Amortissement des frais reportés	40 412	9 711
	<u>9 721 980</u>	<u>9 606 777</u>
Produits		
Stationnements	945 792	855 532
Activité pédagogique et accueil	324 060	307 524
Loyers	200 046	196 854
Financement du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (Note 10)	80 411	
Autres revenus	73 938	58 289
	<u>1 624 247</u>	<u>1 418 199</u>
Charges d'exploitation nettes	8 097 733	8 188 578
Excédent des dépenses sur les revenus de fiducie (Excédent des revenus de fiducie sur les dépenses) (note 5)	<u>139 916</u>	<u>(13 074)</u>
Résultats nets	8 237 649	8 175 504
Actif net au début de l'exercice	13 120 971	13 756 452
Résultats nets	(8 237 649)	(8 175 504)
Encaisse fournie par le gouvernement	7 487 238	7 668 312
Variation—À recevoir du Trésor	(31 925)	(188 289)
Services offerts gratuitement par d'autres ministères	63 000	60 000
Actif net à la fin de l'exercice	12 401 635	13 120 971

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des champs de bataille nationaux—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Statut et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La mission de la Commission est de s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site. Pour se faire, elle doit acquérir, préserver et aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

Le territoire administré par la Commission comprend :

- Les Plaines d'Abraham, site de bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- Le Parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- Le Parc St-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- La maison de la découverte des Plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- La Maison Louis St-Laurent sise au 201-203 Grande-Allée Est à Québec;
- Les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établis par le secrétariat du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance la Commission au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à la Commission ne correspondent pas exactement à la présentation des états financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3 établit un rapprochement de haut niveau entre les deux méthodes de présentation.

b) À recevoir du Trésor

La Commission exerce ses activités à même les fonds du Trésor. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les sommes reçues sont déposées dans le Trésor et tous les montants déboursés par la Commission proviennent du Trésor. Le solde à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Commission a le droit de tirer du Trésor, sans d'autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où le service a été rendu.

d) Vacances et heures supplémentaires

Le coût des vacances à payer et des heures supplémentaires est passé en charge dans l'exercice au cours duquel les employés acquièrent ces droits.

e) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour la Société. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Société sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La Société n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ tel que les années de service et le statut des employés.

f) Services offerts gratuitement par d'autres ministères

Les services offerts gratuitement des autres ministères sont comptabilisés comme charges de fonctionnement par la Commission à leur coût estimatif. Un montant correspondant est crédité directement à l'actif net.

Commission des champs de bataille nationaux—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

g) Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les comptes à recevoir où le recouvrement est incertain.

h) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur la durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire :

Catégories d'immobilisation	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 35 ans
Ouvrages et infrastructure	5 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 15 ans
Véhicules automobiles et autres	5 à 15 ans

i) Frais reportés

Les frais de réfection relatifs à des actifs non détenus par la Commission sont comptabilisées au coût et amortis linéairement sur la durée du contrat d'exploitation.

j) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés en date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges d'exploitation comptabilisés durant l'exercice. L'obligation pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations sont les postes les plus importants pour lesquels des estimations et des hypothèses ont été faites.

3. Crédits parlementaires

La Commission est financée par crédits parlementaires annuels. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et les crédits inutilisés ne peuvent être reportés. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Par conséquent, les charges d'exploitation nettes de l'exercice fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada sont différentes du total des crédits parlementaires utilisés au cours de l'exercice. En voici le rapprochement :

a) Rapprochement des résultats nets et des crédits parlementaires utilisés

	2005	2004
	\$	\$
Résultats nets	8 237 649	8 175 504
Rajustement pour les postes sans incidence sur les crédits:		
Moins:		
Amortissement des immobilisations	787 221	783 530
Amortissement des frais reportés	40 412	9 711
Services offerts gratuitement par d'autres ministères	63 000	60 000
Régime de recouvrement des coûts provisoire — Ministère de la Justice du Canada	4 294	
Obligations à titre d'indemnités de départ, vacances et heures supplémentaires	(12 488)	48 103
Charges relatives au compte en fiducie des champs de bataille nationaux	149 380	
Plus:		
Produits non fiscaux	1 543 836	1 418 199
Produits relatifs au compte en fiducie des champs de bataille nationaux	9 464	13 074
	8 759 130	8 705 433

Rajustement pour les postes ayant une incidence sur les crédits:

Plus:		
Acquisitions d'immobilisations financées par les crédits parlementaires	78 261	11 638
Frais reportés financés par les crédits parlementaires	17 548	194 225
Total des crédits parlementaires utilisés	8 854 939	8 911 296

b) Rapprochement des crédits parlementaires votés et des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
	\$	\$
Crédits parlementaires votés:		
Patrimoine canadien		
Dépenses d'opération et de capital	7 034 235	7 186 000
Crédits parlementaires périmés	(145 034)	(106 263)
	6 889 201	7 079 737
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	426 196	413 360
Charges en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	1 543 836	1 418 199
Régime de recouvrement des coûts provisoire — Ministère de la Justice du Canada	(4 294)	
Total des crédits parlementaires utilisés	8 854 939	8 911 296

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Immobilisations

Le coût des immobilisations sous la responsabilité de la Commission se ventile comme suit :

Catégorie d'immobilisation	2005			2004	
	Solde du début	Acquisitions nettes de l'exercice	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	724 710			724 710	724 710
Bâtiments	11 697 422		3 687 568	8 009 854	8 447 641
Ouvrages et infrastructure	5 577 776		1 982 885	3 594 891	3 781 023
Matériel et outillage	997 839	29 425	893 941	133 323	172 585
Véhicules automobiles et autres	925 819	48 836	681 262	293 393	339 172
	<u>19 923 566</u>	<u>78 261</u>	<u>7 245 656</u>	<u>12 756 171</u>	<u>13 465 131</u>

La charge d'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2005 s'élève à 787 221 \$ (783 530 \$ en 2004).

5. Compte en fiducie des champs de bataille nationaux

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquiescer et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats de la Commission et se détaillent comme suit :

	2005	2004
	\$	\$
Charges		
Services professionnels	149 380	
	<u>149 380</u>	
Produits		
Intérêts	9 464	13 074
	<u>9 464</u>	<u>13 074</u>
Excédent des dépenses sur les revenus de fiducie (Excédent des revenus de fiducie sur les dépenses)	139 916	(13 074)
Solde au début de l'exercice	529 938	516 864
Solde à la fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada	<u>390 022</u>	<u>529 938</u>

6. Information sur les charges d'exploitation

Les activités de la Commission sont regroupées en trois secteurs qui sont reliés à son mandat.

La conservation des Plaines regroupe les services suivants :

- Les services d'entretien qui voient à la maintenance du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages sur le site;
- Les services d'aménagement qui s'occupent du paysage, de l'horticulture et de l'arboriculture;
- Les services de surveillance et de sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et des propriétés de la Commission.

La mise en valeur regroupe les services suivants :

- Le service à la clientèle qui offre l'accueil des visiteurs et usagers du parc, la diffusion d'information au public et la réservation des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire et le grand public;
- Le service de communication voit à la promotion et à la publicité des activités et des services de la Commission et assure la visibilité de celle-ci et du gouvernement du Canada.

Le service corporatif regroupe la direction, les services administratifs et les services financiers.

Commission des champs de bataille nationaux—Fin

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

RÉSUMÉ DES CHARGES
D'EXPLOITATION
VENTILÉES PAR TYPE

	2005	2004
	\$	\$
Subvention tenant lieu de taxes.....	3 694 643	3 635 992
Salaires et avantages sociaux	2 971 005	2 975 036
Services professionnels	792 098	782 620
Amortissement des immobilisations.....	787 221	783 530
Fournitures et équipements	630 482	710 447
Entretien et réparation	464 066	385 549
Publicité	144 594	159 669
Transport et communication	95 373	84 643
Services offerts gratuitement.....	63 000	60 000
Amortissement des frais reportés	40 412	9 711
Location	39 086	19 580
	<u>9 721 980</u>	<u>9 606 777</u>

7. Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

La Société et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'Indice des prix à la consommation.

Les cotisations de la Société et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2005	2004
	\$	\$
Cotisations de la Société	312 402	294 313
Cotisations des employés	145 982	137 529

ii) Indemnités de départ

La Société paie des indemnités de départ à ses employés fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs. À la date du bilan, les renseignements utiles à l'égard de ce régime sont les suivants :

	2005	2004
	\$	\$
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice.....	462 246	418 877
Dépense de l'exercice	43 971	51 360
Indemnités payées au cours de l'exercice ..	(63 291)	(7 991)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	<u>442 926</u>	<u>462 246</u>

8. Engagement

La Commission s'est engagée, en vertu d'un bail, à fournir des services horticoles, d'exploitation et de sécurité en contrepartie d'un local servant à son centre d'interprétation au Musée du Québec. La valeur initiale du loyer de base, sujet à révision annuelle, a été établie à 87 522 \$. Le terme du bail est de quinze ans, commencé le 1^{er} avril 1991.

9. Éventualités

Des réclamations de 398 000 \$ ont été déposées contre la Commission à titre de dommages présumés principalement dû à l'éboulement du Cap-aux-Diamants en 2000. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

10. Opérations entre apparentés

La Commission est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. Celle-ci effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises à l'exception des services reçus gratuitement. Parmi les plus importants services de ce genre, on retrouve les services bancaires offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; la part de l'employeur pour les primes et les coûts d'assurance des employés, défrayée par le Secrétariat du Conseil du Trésor; la protection assurée par les lois sur les accidents du travail, défrayée par Ressources humaines et développement des compétences Canada et les services de vérification du Bureau du vérificateur général.

Au cours de l'exercice, la Commission a signé une entente avec le Réseau canadien d'information sur le patrimoine. Cette entente, d'une durée de 10 ans, concerne le développement et l'entretien d'un jeu interactif dans le cadre du *Musée virtuel du Canada*. Le financement est reçu en fonction des coûts encourus par la Commission sur une période de 2 ans pour un montant maximum de 178 690 \$. En 2004-2005, la Commission a dépensé 80 411 \$ et a reçu une somme équivalente.

Commission du droit du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2005 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction de la Commission du droit du Canada.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Une mise en garde s'impose toutefois: les états financiers ne sont pas forcément complets, car certaines obligations et charges ne sont consignées, à ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives du Conseil du Trésor et de la Commission.

Les transactions et les états financiers de la Commission n'ont pas été vérifiés.

Approuvé par :

Président par intérim
BERNARD COLAS

Directeur exécutif
BRUNO BONNEVILLE

le 20 mai 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS

	2005	2004		2005	2004
	\$	\$		\$	\$
ACTIF			PASSIF		
Actif financier			Créditeurs et charges à payer (note 8)	367 635	444 743
Débiteurs (note 6)	27 000	7 896			
Avances (petite caisse)	1 000	1 000	PASSIF NET		
Total de l'actif financier	28 000	8 896	Passif net, début de l'exercice	(164 789)	(550 012)
Actif non financier			Coût d'exploitation net	(3 481 110)	(3 476 623)
Immobilisations (note 7)	192 661	271 058	Encaissement net provenant du gouvernement	3 307 825	3 698 046
Total de l'actif	220 661	279 954	Services reçus à titre gracieux (note 9)	191 100	163 800
			Total du passif net	(146 974)	(164 789)
			Total du passif et du passif net	220 661	279 954

Engagements (Note 10)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Commission du droit du Canada—Suite

**ÉTAT DES RÉSULTATS
(NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS**

	2005	2004
	\$	\$
Produits		
Produits divers	10	
Charges (note 5)		
Salaires et avantages sociaux	1 367 123	1 478 700
Services professionnels et spéciaux	1 180 519	1 051 816
Déplacements	270 772	173 675
Locations	212 849	160 859
Information	167 499	452 307
Amortissement des immobilisations	101 647	33 882
Communications	73 518	61 346
Dépenses d'équipement	50 479	18 769
Réparation et entretien	34 430	24 035
Services publics, fournitures et approvisionnement	22 157	20 951
Divers	127	283
Total des charges	3 481 120	3 476 623
Coût d'exploitation net	(3 481 110)	(3 476 623)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
(NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS**

	2005	2004
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	(3 481 110)	(3 476 623)
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net:		
Amortissement des immobilisations (note 7)	101 647	33 882
Services reçus à titre gracieux (note 9)	191 100	163 800
Variations à l'état de la situation financière:		
Débiteurs	(19 104)	74 014
Créditeurs et charges à payer	(77 108)	(188 179)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	(3 284 575)	(3 393 106)
Activités d'investissement en immobilisations		
Immobilisations		
Acquisitions (note 7)	(23 250)	(304 940)
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement en immobilisations	(23 250)	(304 940)
Encaissement net provenant du gouvernement	(3 307 825)	(3 698 046)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(NON VÉRIFIÉS)**

1. Autorisations et objectifs

La Commission du droit du Canada tire son mandat de la *Loi sur la Commission du droit du Canada*, qui est entrée en vigueur en 1997. Les dépenses de la Commission sont financées au moyen d'un crédit parlementaire annuel.

Le mandat de la Commission du droit du Canada est d'engager les Canadiens et Canadiennes dans la réforme du droit, afin de s'assurer qu'il soit pertinent, dynamique, efficace, juste et également accessible à tous et à toutes.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. La source principale de ces principes comptables réside dans les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). À ces principes s'ajoutent les recommandations du Conseil des normes comptables de l'ICCA pour les situations non décrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Cependant, les lecteurs sont priés de noter que l'introduction de la comptabilité d'exercice à l'échelle de la Commission est un processus évolutif et que l'on ne présente pas à l'heure actuelle l'intégralité de l'actif, du passif et des charges à l'échelle de la Commission. Vu sous cet angle, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Tous les éléments d'actif, de passif et des charges sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les notes afférentes présentent plus de détails et devraient être lues attentivement.

Les principales conventions comptables comprennent :

a) Crédits parlementaires

La Commission est financée par le biais de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Les crédits consentis à la Commission ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'État des résultats et dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. La note 11 présente de l'information sur la source et l'utilisation des crédits.

Commission du droit du Canada—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—Suite

b) Encaissement net provenant du gouvernement

Tous les ministères, les organismes et les établissements publics ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds des ministères sont payées à même le Trésor. L'encaissement net provenant du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations entre ministères et organismes.

c) Charges

Les charges sont consignées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

- Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges de la Commission à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée à l'échelle de la Commission. La comptabilisation de ces avantages a lieu dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux charges dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.
- Les cotisations aux régimes de retraite sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres de la Commission mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les services reçus à titre gracieux des autres ministères et organismes sont inscrits à titre de charges d'exploitation à leur coût estimatif et un montant correspondant est porté directement au crédit du passif net.
- Les passifs concernant la charge de salaires rétroactifs sont comptabilisés lorsque les ententes contractuelles rencontrent les conditions suivantes :
 - Les conventions collectives ratifiées et signées au 31 mars 2005; ou
 - Le Secrétariat du Conseil du Trésor demande aux ministères de comptabiliser un couru lorsque les conventions collectives sont ratifiées et ce même si elles ne sont pas signées.

d) Débiteurs

Les débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

e) Immobilisations

Tous les actifs ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est supérieur à 5 000 \$ sont comptabilisés selon leur coût d'achat et sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Catégorie d'élément d'actif	Période d'amortissement
Logiciels	3 à 5 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

L'amortissement des immobilisations débute le mois suivant leur mise en service.

f) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

3. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée cette année.

4. Incertitude de l'évaluation

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les charges à payer, la provision pour vacances courues et l'amortissement des immobilisations sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations.

5. Opérations entre entités apparentées

La Commission est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les autres organismes et les sociétés d'état. La Commission effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que que certains services sont offerts reçus à titre gracieux (note 9).

6. Débiteurs

	2005	2004
	\$	\$
Autres ministères		
Avances remboursables de la TPS.....		7 896
Entités externes		
Débiteurs.....	27 000	
	<u>27 000</u>	<u>7 896</u>

Commission du droit du Canada—Fin

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(NON VÉRIFIÉS)—Fin

7. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénation/ rajustement	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Logiciels		23 250		23 250
Améliorations locatives	304 940			304 940
	<u>304 940</u>	<u>23 250</u>		<u>328 190</u>

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice	Aliénation/ rajustement	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	33 882	101 647		135 529
Valeur comptable nette	<u>271 058</u>	<u>(78 397)</u>		<u>192 661</u>

8. Crédoiteurs et charges à payer

	2005	2004
	\$	\$
Autres ministères		
Crédoiteurs	15 048	243 963
Entités externes		
Crédoiteurs et charges à payer	260 244	98 871
Salaires courus	17 543	17 009
Provision pour vacances courues	74 800	84 900
	<u>367 635</u>	<u>444 743</u>

9. Services reçus à titre gracieux

Au cours de l'exercice, la Commission a bénéficié de services qui ont été obtenus à titre gracieux auprès d'autres ministères et organismes fédéraux. Ces montants sont reflétés dans l'État des résultats.

	2005	2004
	\$	\$
Locaux fournis par TPSGC	107 500	80 900
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et de dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	83 600	82 900
	<u>191 100</u>	<u>163 800</u>

10. Engagements

De par leur nature, les activités de la Commission donnent lieu à certains engagements contractuels et obligations importants en vertu desquels la Commission s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services. Les engagements des exercices futurs s'établissent comme suit :

	\$
2005-2006	89 600
2006-2007	59 100

11. Crédits parlementaires

	2005	2004
	\$	\$
Dépenses du programme - Crédit 35	2 966 000	2 943 000
Budget supplémentaire - Crédit 35b	147 150	543 804
Virement du CT - Crédit 10		11 100
Virement du CT - Crédit 15	18 000	23 000
	<u>3 131 150</u>	<u>3 520 904</u>
Annulés	95 389	112 260
	<u>3 035 761</u>	<u>3 408 644</u>
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	192 161	204 262
Utilisation des crédits	<u>3 227 922</u>	<u>3 612 906</u>

12. Rapprochement entre le coût des opérations net et l'utilisation des crédits parlementaires

	2005	2004
	\$	\$
Coût d'exploitation net	3 481 110	3 476 623

Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût d'exploitation net mais sans incidence sur les crédits:		
Services reçus à titre gracieux	(191 100)	(163 800)
Redressements des crédoiteurs et des charges à payer de l'exercice antérieur	5 602	4 089
Recouvrements des charges de l'exercice antérieur	597	17 636
Variation de la provision pour vacances courues	10 100	7 300
Amortissement des immobilisations	(101 647)	(33 882)
Produits divers	10	
	<u>(276 438)</u>	<u>(168 657)</u>

Rajustement pour les éléments sans incidence sur le coût d'exploitation net mais ayant une incidence sur les crédits:		
Acquisitions d'immobilisations	23 250	304 940
Utilisation des crédits	<u>3 227 922</u>	<u>3 612 906</u>

Conseil de recherches en sciences humaines

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences humaines pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Conseil.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans la note 2 aux états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées conformément à *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les règlements applicables, et sont comptabilisées et contrôlées adéquatement afin d'assurer la reddition de

comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans ses états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à s'assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

Le système comptable et les états financiers du Conseil ont évolué au fil des ans pour tenir compte des changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et pour améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

La direction présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

le directeur des finances
(Agent financier supérieur à plein temps)
GERMAIN TREMBLAY

le directeur général
Direction des services administratifs communs
(Agent financier supérieur)
MICHEL CAVALLIN

le 27 mai 2005

Conseil de recherches en sciences humaines—Suite

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES ET
AU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines au 31 mars 2005 et les états des résultats, du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables

suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Nancy Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
le 27 mai 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF		
Actif financier			Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 899	3 428
Montant à recevoir du Trésor	2 836	3 419	Vacances et congés compensatoires	779	760
Débiteurs (note 4)	982	553	Produits reportés (note 7)	467	464
Avances	5	4	Indemnités de cessation d'emploi (note 8)	2 121	1 741
Total de l'actif financier	3 823	3 976	Total du passif	6 266	6 393
Actif non financier			PASSIF NET (note 9)	(340)	(869)
Charges payées d'avance	44	48			
Immobilisations (note 5)	2 059	1 500			
Total de l'actif non financier	2 103	1 548			
	5 926	5 524		5 926	5 524

Éventualités (note 12)
Engagements (note 13)
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

Le président
MARC RENAUD

Le directeur général,
Direction des services administratifs communs
MICHEL CAVALLIN

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Produits		
Dons de recherche.....		40
Intérêts sur débiteurs en souffrance.....	1	3
Gain sur l'aliénation d'immobilisations excédentaires.....		2
Total des produits.....	1	45
Charges		
Subventions et bourses — Sciences humaines		
Subventions de recherche.....	85 548	77 459
Bourses de formation.....	66 810	48 678
Stratégiques.....	32 621	30 324
Chaires de recherche du Canada.....	41 152	32 167
Initiative de la nouvelle économie.....	19 344	17 469
Diffusion de la recherche.....	7 031	6 097
Dons pour la recherche.....		40
	252 506	212 234
Subventions — Programme des coûts indirects de recherche (note 14).....	244 518	224 182
Exploitation (note 10)		
Salaires et avantages sociaux.....	15 646	14 165
Services professionnels et spéciaux.....	3 708	3 884
Logement et locations.....	2 169	1 915
Transport et communications.....	1 856	1 297
Information.....	464	875
Amortissement des immobilisations.....	659	552
Services publics, fournitures et approvisionnements.....	323	329
Réparation et entretien.....	279	303
Perte sur aliénation d'immobilisations.....	2	23
	25 106	23 343
Total des charges.....	522 130	459 759
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs.....	(1 063)	(711)
Coût d'exploitation net.....	521 066	459 003

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU PASSIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Passif net, en début d'exercice.....	(869)	(840)
Coût d'exploitation net.....	(521 066)	(459 003)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10).....	2 969	2 557
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c).....	519 209	454 876
Variation du montant à recevoir du Trésor.....	(583)	1 541
Passif net, en fin d'exercice.....	(340)	(869)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net.....	521 066	459 003
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net:		
Charges pour mauvaises créances.....	(34)	
Amortissement des immobilisations (note 5).....	(659)	(552)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10).....	(2 969)	(2 557)
Perte sur aliénation d'immobilisations.....	(2)	(23)
Variations à l'état de la situation financière:		
Débiteurs liés à l'exploitation.....	463	133
Avances.....	1	(318)
Charges payées d'avance.....	(4)	17
Créditeurs et charges à payer.....	529	(1 490)
Vacances et congés compensatoires.....	(19)	(97)
Produits reportés.....	(3)	(6)
Indemnités de cessation d'emploi.....	(380)	(78)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation.....	517 989	454 032
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations.....	1 220	844
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement.....	1 220	844
Liquidités nettes fournies par le gouvernement.....	519 209	454 876

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif du Conseil est de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines.

Les programmes du Conseil apportent un appui au moyen de subventions et de bourses pour la recherche fondamentale (effectuée par des chercheurs individuels et par des équipes de recherche), la recherche ciblée (effectuée par des équipes multidisciplinaires et des réseaux de recherche), la formation avancée en recherche (au niveau doctoral et postdoctoral) et la diffusion de la recherche.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance le Conseil par des crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation de ces crédits et établit un rapprochement général entre ces deux méthodes de présentation.

b) Montant à recevoir du Trésor et liquidités nettes fournies par le gouvernement

Le Conseil opère à l'intérieur du cadre de fonctionnement du Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds du Conseil sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a le droit de tirer du Trésor, sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses

obligations. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement correspondent à l'ensemble des sorties de fonds, nettes des rentrées de fonds, y compris les opérations interministérielles du gouvernement fédéral. Un montant correspondant est comptabilisé directement au passif net.

c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent. Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits reportés. Les produits reportés sont constatés comme produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel les fins déterminées surviennent.

d) Charges

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes:

• Subventions et bourses

Les subventions et les bourses sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité et, l'engagement a été approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.

• Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil offre à ses employés des prestations à la retraite et des prestations postérieures à l'emploi dans le cadre d'un régime d'indemnités de cessation d'emploi. Ce régime d'avantages sociaux n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif. Le Conseil calcule un passif et une charge pour les indemnités de cessation d'emploi à l'aide de renseignements tirés du passif actuariel déterminé pour les indemnités de cessation d'emploi de l'ensemble du gouvernement. Les indemnités de cessation d'emploi des employés représentent des obligations du Conseil qui sont normalement financées par les crédits parlementaires des années futures.

• Vacances et congés compensatoires

Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires sont passés en charges de l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

• Cotisations au Régime de pension de la fonction publique

Les employés éligibles participent au Régime de pension de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les contributions du Conseil reflètent le coût total comme employeur. Selon la loi actuelle, la cotisation versée par le Conseil au

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

régime s'élève à 2,14 fois celle versée par l'employé pour les services rendus au cours de l'exercice. Les cotisations sont imputées à l'exercice durant lequel les services sont rendus et représentent l'obligation totale de pension du Conseil. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles au Régime de pension de la fonction publique.

- Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif. Un montant correspondant est porté directement au passif net.

- e) Recouvrements de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements

Les recouvrements de charges d'exercices antérieurs sont déduits des charges. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

- f) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain. Aucune provision de ce genre n'est établie pour les débiteurs d'autres ministères et organismes du gouvernement.

- g) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les logiciels et les améliorations locatives sont capitalisés de manière prospective à compter du 1^{er} avril 2001. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit :

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules	7 ans
Biens acquis par contrats location-acquisition	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail
Améliorations locatives	

- h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considèrerait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont la provision pour indemnités de cessation d'emploi et la durée de vie utile des immobilisations. Les montants réels pourraient différer des estimations.

3. Crédits parlementaires

Les opérations du Conseil sont financées par des crédits parlementaires. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et toute portion inutilisée ne peut être reportée. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Ces écarts sont rapprochés comme suit :

Conseil de recherches en sciences humaines—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et du total des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Coût d'exploitation net	521 066	459 003
Rajustements sans incidence sur les crédits:		
Plus:		
Gain sur aliénation de biens excédentaires de l'État		2
Intérêts sur débiteurs en souffrance ...	1	3
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	1 063	711
Moins:		
Amortissement des immobilisations ...	(659)	(552)
Provisions pour vacances et congés compensatoires	(19)	(97)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(2 969)	(2 557)
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	(380)	(78)
Rajustements ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisitions d'immobilisations	1 220	845
Charges payées d'avance	44	48
Autres rajustements	43	170
Total des crédits parlementaires utilisés. ...	<u>519 410</u>	<u>457 498</u>

b) Rapprochement des crédits parlementaires accordés et des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Subventions et bourses		
Budget principal - Crédit 105	486 167	209 947
Plus:		
Budgets supplémentaires	29 971	241 741
Moins:		
Affectation bloquée	(14 000)	(13 000)
Crédit périmé pour subventions et bourses	<u>(5 112)</u>	<u>(2 311)</u>
Charges de subventions et bourses	<u>497 026</u>	<u>436 377</u>
Charges d'exploitation		
Budget principal - Crédit 100	17 983	15 455
Plus:		
Budgets supplémentaires, augmentations salariales	4 284	4 384
Moins:		
Crédit d'exploitation périmé	(2 058)	(1 020)
Rajustement pour paie rétroactive		177
Charges d'exploitation	<u>20 209</u>	<u>18 996</u>
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 175	2 125
Total des crédits parlementaires utilisés. ...	<u>519 410</u>	<u>457 498</u>

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	519 209	454 876
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	1 063	711
Variation des débiteurs	(429)	(177)
Variation des avances	(1)	318
Variation des créditeurs et charges à payer	(529)	1 490
Variation des produits reportés	3	6
Autres rajustements	<u>94</u>	<u>274</u>
Total des crédits parlementaires utilisés. ...	<u>519 410</u>	<u>457 498</u>

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Débiteurs

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères	491	274
Tiers	532	286
Provision pour créances douteuses	(41)	(7)
Total des débiteurs	982	553

5. Immobilisations

Catégorie d'immobilisation	2005			2004	
	Solde d'ouverture	Ajouts nets pour l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)				
Matériel informatique	1 424	515	(1 193)	746	522
Logiciels	648	64	(371)	341	411
Autre matériel	128	81	(85)	124	30
Mobilier	1 231	75	(862)	444	457
Améliorations locatives	193	361	(150)	404	80
Total	3 624	1 096	(2 661)	2 059	1 500

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 s'élève à 659 121 \$ (552 216 \$ en 2004).

6. Crédateurs et charges à payer

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Tiers	2 012	2 176
Autres ministères	887	1 252
Total des crédateurs et charges à payer	2 899	3 428

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	60	52
Intérêts reçus	6	8
Solde, fin de l'exercice	66	60

7. Produits reportés

Les produits reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, des comptes à fins déterminées, qui inclut les opérations afférentes au fonds de dotation des bourses de la Reine ainsi que les fonds réservés reçus sous forme de dons privés et les intérêts connexes générés. Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus.

a) Fonds de dotation des bourses de la Reine

Le fonds de dotation des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ qui a été déposée au Trésor et est restreint à l'interne pour les fins déterminées dans le passif net (voir note 9). Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les montants ci-dessous sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil et sont inclus dans les montants à recevoir du Trésor dans l'état de la situation financière. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants :

b) Cadeaux, dons et legs restreints

Les produits reportés incluent aussi les opérations pour les encaissements, les intérêts connexes générés ainsi que les déboursés reliés aux cadeaux, dons et legs privés et restreints reçus pour les fins déterminées de projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Les montants ci-dessous sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil et sont inclus dans les montants à recevoir du Trésor dans l'état de la situation financière. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs restreints sont les suivants :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	404	406
Dons restreints reçus	2	2
Intérêts reçus	5	6
Bourses versées	(10)	(10)
Solde, fin de l'exercice	401	404

Conseil de recherches en sciences humaines—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

8. Avantages sociaux futurs

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite telles que le prévoient les conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Régime de pension

Le Conseil et tous les employés éligibles contribuent au Régime de pension de la fonction publique. Ce régime de pension fournit des prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen à la retraite. Le Régime est complètement indexé à l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation. La cotisation du Conseil au Régime de pension de la fonction publique durant l'exercice s'élève à 1 594 101 \$ (1 359 465 \$ en 2004).

b) Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil paie des indemnités de cessation d'emploi à ses employés basées sur les années de service et le salaire final. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à la provision pour indemnités de cessation d'emploi. Les opérations, à la date du bilan, se détaillent comme suit :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, au début de l'exercice	1 741	1 663
Coût pour l'exercice	544	226
Indemnités payées au cours de l'exercice	(164)	(148)
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, à la fin de l'exercice	<u>2 121</u>	<u>1 741</u>

9. Passif net

Le gouvernement du Canada inclut dans ses produits et charges les opérations relatives à certains comptes consolidés établis pour des fins déterminées. Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est un compte à fins déterminées consolidé constitué d'une dotation de 250 000 \$. Les opérations relatives au fonds de dotation sont inclus dans les produits reportés (voir note 7a). La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers mais est restreinte à l'interne à des fins déterminées. Le détail du passif net s'explique comme suit :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Solde du compte à fins déterminées consolidé—fonds de dotation	250	250
Passif net excluant le fonds de dotation	(590)	(1 119)
Passif net	<u>(340)</u>	<u>(869)</u>

10. Opérations entre entités apparentées

Le Conseil est relié en termes de propriété commune à tous les autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services fournis gratuitement, qui sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	2 000	1 659
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	888	814
Autres services fournis gratuitement	<u>81</u>	<u>84</u>
Total des services fournis gratuitement	<u>2 969</u>	<u>2 557</u>

11. Subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées pour des ministères et organismes du gouvernement ainsi que des organisations non gouvernementales

Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées par le Conseil au nom de ministères et organismes du gouvernement et d'organisations non gouvernementales, qui ne sont pas incluses dans l'état des résultats, se sont élevées à 153 554 687 \$ (116 149 245 \$ en 2004). La plupart de ces paiements sont effectués par le Conseil à même les fonds qui lui ont été confiés par les ministères et organismes du gouvernement.

Dans certaines circonstances, le Conseil reçoit des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organisations. Ces frais se sont élevés à 358 079 \$ durant l'exercice (404 923 \$ en 2004).

12. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil s'engage dans diverses poursuites légales. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsque au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable du montant en cause, le montant estimatif est comptabilisé dans les états financiers. En 2001, on a signifié au Conseil une déclaration relative à une réclamation découlant de l'équité en matière

Conseil de recherches en sciences humaines—Fin

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

d'emploi. Le passif éventuel découlant d'une telle responsabilité pourrait s'élever à 1,9 millions \$. Selon la direction, l'issue de cette réclamation ne peut être déterminé pour l'instant. S'il y a lieu, le Conseil comptabilisera l'effet de cette réclamation dans l'exercice au cours duquel le litige sera résolu.

13. Engagements

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2005, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

(en milliers de dollars)

2005-2006	252 201
2006-2007	174 329
2007-2008	98 562
2008-2009	37 229
2009-2010 et exercices ultérieurs	18 944

De plus, de par leur nature, les activités du Conseil donnent lieu à certains engagements contractuels et obligations importants en vertu desquels le Conseil s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens futurs. Voici les principaux engagements d'exploitation pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)

2005-2006	17
2006-2007	11
2007-2008	6
2008-2009	6
2009-2010	6

14. Programme des coûts indirects de recherche

En 2003-2004, le Conseil a été chargé d'administrer un programme des coûts indirects de recherche de la part des organismes subventionnaires fédéraux (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, et l'Institut de recherche en santé du Canada). Ce programme accorde des subventions annuelles aux établissements d'enseignement postsecondaires canadiens et à leurs divers hôpitaux et instituts de recherche, dont les chercheurs sont subventionnés par au moins un des trois organismes subventionnaires fédéraux. Ces subventions visent à défrayer une portion des coûts indirects associés à la recherche postsecondaire financée par le gouvernement fédéral.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Conseil.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans la note 2 aux états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE ET AU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie au 31 mars 2005 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle

selon les règlements applicables, et sont comptabilisées et contrôlées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans ses états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à s'assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

Le système comptable et les états financiers du Conseil ont évolué au fil des ans pour tenir compte des changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et pour améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

La direction présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

le directeur des finances
(Agent financier supérieur à temps plein)
GERMAIN TREMBLAY

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
(Agent financier supérieur)
MICHEL CAVALLIN

le 27 mai 2005

comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Nancy Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
le 27 mai 2005

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS (en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF		
Actif financier			Créditeurs et charges à payer (note 6).....	3 833	3 945
Montant à recevoir du Trésor.....	2 912	3 571	Vacances et		
Débiteurs (note 4).....	1 438	1 148	congés compensatoires.....	1 248	1 205
Avances.....	313	315	Autres passifs (note 7).....	242	594
Total de l'actif financier.....	4 663	5 034	Indemnités de		
Actif non financier			cessation d'emploi (note 8).....	3 784	3 038
Charges payées d'avance.....	146	148	Total du passif.....	9 107	8 782
Immobilisations (note 5).....	4 878	4 275	ACTIF NET.....	580	675
Total de l'actif non financier.....	5 024	4 423			
	9 687	9 457		9 687	9 457

Engagements (note 11).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

le Président

THOMAS A. BRZUSTOWSKI

le directeur général,

Direction des services administratifs communs

MICHEL CAVALLIN

**Conseil de recherches en sciences
naturelles et en génie—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Produits		
Intérêts sur débiteurs en souffrance	2	3
Total des produits	2	3
Charges		
Subventions et bourses		
Subventions de recherche	380 228	350 120
Partenariats de recherche	174 408	163 771
Bourses de formation	117 883	110 919
Chaires de recherche du Canada	86 421	67 628
Soutien général	7 268	4 986
	766 208	697 424
Exploitation (note 9)		
Salaires et avantages sociaux	26 511	23 618
Services professionnels et spéciaux	4 751	4 691
Logement et locations	3 467	3 138
Transport et communications	3 168	3 517
Amortissement des immobilisations	1 552	1 354
Information	1 250	1 450
Services publics, fournitures et approvisionnements	677	876
Réparation et entretien	404	531
Perte sur aliénation d'immobilisations	3	65
	41 783	39 240
Total des charges	807 991	736 664
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	(942)	(1 000)
Coût d'exploitation net	807 047	735 661

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	807 047	735 661
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net:		
Charge pour mauvaises créances		(24)
Amortissement des immobilisations (note 5)	(1 552)	(1 354)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(4 856)	(4 308)
Perte sur aliénation d'immobilisations	(3)	(65)
Variations à l'état de la situation financière:		
Débiteurs liés à l'exploitation	290	588
Avances	(2)	(938)
Charges payées d'avance	(2)	74
Créditeurs et charges à payer	112	(1 070)
Vacances et congés compensatoires	(43)	(149)
Autres passifs	352	330
Indemnités de cessation d'emploi	(746)	(23)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	800 597	728 722
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	2 158	2 121
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	2 158	2 121
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	802 755	730 843

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Actif net, en début d'exercice	675	72
Coût d'exploitation net	(807 047)	(735 661)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	4 856	4 308
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	802 755	730 843
Variation du montant à recevoir du Trésor	(659)	1 113
Actif net, en fin d'exercice	580	675

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Son objectif est de promouvoir la découverte et l'innovation et de soutenir la recherche ainsi que l'apport d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans le domaine des sciences naturelles et du génie.

Le Conseil apporte un appui à la recherche fondamentale universitaire au moyen de subventions à la recherche et de projets ciblés au moyen de partenariats d'universités et de membres de l'industrie ainsi que la formation avancée de personnes hautement qualifiées dans les deux domaines par le versement de bourses de perfectionnement.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance le Conseil par des crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation de ces crédits et établit un rapprochement général entre ces deux méthodes de présentation.

b) Montant à recevoir du Trésor et liquidités nettes fournies par le gouvernement

Le Conseil opère à l'intérieur du cadre de fonctionnement du Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds du Conseil sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a le droit de tirer du Trésor,

sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement correspondent à l'ensemble des sorties de fonds, nettes des rentrées de fonds, y compris les opérations interministérielles du gouvernement fédéral. Un montant correspondant est comptabilisé directement à l'actif net.

c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

d) Charges

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

- Subventions et bourses

Les subventions et les bourses sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité et l'engagement a été approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.

- Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil offre à ses employés des prestations à la retraite et des prestations postérieures à l'emploi dans le cadre d'un régime d'indemnités de cessation d'emploi. Ce régime d'avantages sociaux n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif. Le Conseil calcule un passif et une charge pour les indemnités de cessation d'emploi à l'aide de renseignements tirés du passif actuariel déterminé pour les indemnités de cessation d'emploi de l'ensemble du gouvernement. Les indemnités de cessation d'emploi des employés représentent des obligations du Conseil qui sont normalement financées par les crédits parlementaires des années futures.

- Vacances et congés compensatoires

Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires sont passés en charges de l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

- Cotisations au Régime de pensions de la fonction publique

Les employés éligibles participent au Régime de pension de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les contributions du Conseil reflètent le coût total comme employeur. Selon la loi actuelle, la cotisation versée par le Conseil au régime s'élève à 2,14 fois celle versée par l'employé pour les services rendus au cours de l'exercice. Les cotisations sont imputées à l'exercice durant lequel les services sont rendus et représentent l'obligation totale

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

de pension du Conseil. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles au Régime de pension de la fonction publique.

- Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif. Un montant correspondant est porté directement à l'actif net.

- e) Recouvrements de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements

Les recouvrements de charges d'exercices antérieurs sont déduits des charges. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

- f) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain. Aucune provision de ce genre n'est établie pour les débiteurs d'autres ministères du gouvernement.

- g) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les logiciels et les améliorations locatives sont capitalisés de manière prospective à compter du 1^{er} avril 2001. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit:

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules	7 ans
Biens acquis par contrats de location-acquisition	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail
Améliorations locatives	

- h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont la provision pour indemnités de cessation d'emploi et la durée de vie utile des immobilisations. Les montants réels pourraient différer des estimations.

3. Crédits parlementaires

Les opérations du Conseil sont financées par des crédits parlementaires. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et toute portion inutilisée ne peut être reportée. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Ces écarts sont rapprochés comme suit :

- a) Rapprochement des charges d'exploitation nettes et du total des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Coût d'exploitation net	807 047	735 661
Rajustements sans incidence sur les crédits:		
Plus:		
Intérêts sur débiteurs en souffrance	2	3
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs.	942	1 000
Moins:		
Amortissement des immobilisations	(1 552)	(1 354)
Vacances et congés compensatoires	(43)	(149)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(4 856)	(4 308)
Indemnités de cessation d'emploi	(746)	(23)
Rajustements ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisitions d'immobilisations.	2 158	2 121
Charges payées d'avance	146	148
Autres rajustements	(50)	30
Total des crédits parlementaires utilisés.	803 048	733 129

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

b) Rapprochement des crédits parlementaires accordés et des crédits parlementaires utilisés

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Subventions et bourses		
Budget principal—Crédit 95	773 941	674 840
Plus: Budgets supplémentaires	39 100	47 250
Moins: Affectation bloquée	(41 000)	(21 000)
Crédit périmé pour subventions et bourses	(5 833)	(3 666)
Charges de subventions et bourses	766 208	697 424
Charges d'exploitation		
Budget principal - Crédit 90	32 755	29 887
Plus: Budgets supplémentaires, augmentations salariales	2 403	3 462
Moins: Crédit d'exploitation périmé	(1 915)	(1 386)
Rajustement pour paie rétroactive		327
Charges d'exploitation	33 243	32 290
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 597	3 415
Total des crédits parlementaires utilisés.	803 048	733 129

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et des crédits parlementaires utilisés

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	802 755	730 843
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	942	1 000
Variation des débiteurs	(290)	(487)
Variation des avances	2	938
Variation des créditeurs et charges à payer	(112)	1 070
Variation des autres passifs	(352)	(330)
Autres rajustements	103	95
Total des crédits parlementaires utilisés.	803 048	733 129

4. Débiteurs

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères	1 131	907
Tiers	336	265
Provision pour créances douteuses	(29)	(24)
Total des débiteurs	1 438	1 148

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

5. Immobilisations

Catégorie d'immobilisation	2005			2004	
	Solde d'ouverture	Ajouts nets pour l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)				
Matériel informatique	2 605	557	(2 055)	1 107	988
Logiciels	2 759	1 247	(1 416)	2 590	2 020
Autre matériel	249	37	(236)	50	83
Mobilier	2 165	210	(1 727)	648	624
Améliorations locatives	851		(368)	483	560
Total	8 629	2 051	(5 802)	4 878	4 275

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 s'élève à 1 552 105 \$ (1 353 543 \$ en 2004).

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Tiers	3 306	3 477
Autres ministères	527	468
Total des crédoiteurs et charges à payer	3 833	3 945

7. Autres passifs

Les autres passifs représentent le solde, à la fin de l'exercice, des comptes à fins déterminées, qui inclut les opérations réservées afférentes aux fonds détenus en fiducie pour le compte de l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN) et les intérêts connexes générés. Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus et ils représentent un passif. Les opérations relatives à ce compte à fins déterminées ne sont pas incluses dans l'état des résultats du Conseil mais représentent une charge à ce compte car le Conseil agit simplement comme un facilitateur au nom de l'OTAN. Les montants ci-dessous sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil, et sont inclus dans les montants à recevoir du Trésor dans l'état de la situation financière. Les détails des variations dans le compte sont les suivants :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	594	924
Fonds reçus		259
Intérêts reçus	9	17
Déboursés	(361)	(606)
Solde, fin de l'exercice	242	594

8. Avantages sociaux futurs

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite, telles que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Régime de retraite

Le Conseil et tous les employés éligibles contribuent au Régime de pension de la fonction publique. Ce régime de pension fournit des prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen à la retraite. Le Régime est complètement indexé à l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation. La cotisation du Conseil au Régime de pension de la fonction publique durant l'exercice s'élève à 2 636 881 \$ (2 273 395 \$ en 2004).

b) Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil paie des indemnités de cessation d'emploi à ses employés basées sur les années de service et le salaire final. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à la provision pour indemnités de cessation d'emploi. Les opérations, à la date du bilan, se détaillent comme suit :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, au début de l'exercice	3 038	3 015
Charge de l'exercice	902	44
Indemnités payées au cours de l'exercice ..	(156)	(21)
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, à la fin de l'exercice ..	3 784	3 038

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—Fin

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

9. Opérations entre entités apparentées

Le Conseil est relié en termes de propriété commune à tous les autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services fournis gratuitement, qui sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	3 236	2 796
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	1 513	1 405
Autres services reçus gratuitement	107	107
Total des services fournis gratuitement	<u>4 856</u>	<u>4 308</u>

10. Subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées pour des ministères et organismes du gouvernement ainsi que des organisations non gouvernementales

Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées par le Conseil au nom des ministères et organismes du gouvernement et d'organisations non gouvernementales, qui ne sont pas incluses dans l'état des résultats, se sont élevées à 17 872 160 \$ (15 039 519 \$ en 2004). La plupart de ces paiements sont effectués par le Conseil à même les fonds qui lui ont été confiés par les ministères et organismes du gouvernement.

Dans certaines circonstances, le Conseil reçoit des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organisations. Ces frais se sont élevés à 651 676 \$ durant l'exercice (759 205 \$ en 2004).

11. Engagements

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2005, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

	(milliers de dollars)
2005-2006	565 274
2006-2007	462 919
2007-2008	283 922
2008-2009	194 760
2009-2010 et exercices ultérieurs	98 762

De plus, de par leur nature, les activités du Conseil donnent lieu à certains engagements contractuels et obligations importants en vertu desquels le Conseil s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens futurs. Voici les principaux engagements d'exploitation pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite:

	(milliers de dollars)
2005-2006	67
2006-2007	44
2007-2008	17
2008-2009	17
2009-2010 et exercices ultérieurs	21

Conseil national de recherches du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION
À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du ministère.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Une mise en garde s'impose toutefois: les états financiers ne sont pas forcément complets car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, à ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives du ministère.

Approuvé par :

Président

PIERRE COULOMBE

Agent financier supérieur

DANIEL GOSSELIN

le 13 juin 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF ET AVOIR DU GOUVERNEMENT DU CANADA		
Actif financier			Passif		
Débiteurs — Revenus non fiscaux (tableau 1)	23 478	14 170	Créditeurs et frais courus (tableau 5)	112 073	92 583
Moins: provision pour créances douteuses	3 224	722	Provisions pour avantages sociaux	34 410	33 616
	20 254	13 448	Revenus reportés (tableau 6)	29 604	29 866
Placement—Succession de H.L. Holmes (tableau 2)	4 039	3 988	Autres passifs (tableau 7)	16	12
Avances comptables aux employés	19	62	Total du passif	176 103	156 077
Autres avances et taxes sur achats	3 732	1 516			
Total de l'actif financier	28 044	19 014	Avoir du Canada		
Actif non financier			Avoir du gouvernement au début de l'exercice	352 071	314 260
Frais payés d'avance (tableau 3)	9 639	9 185	Plus : encaissement du gouvernement	613 937	626 459
Stocks non destinés à la revente	3 168	3 212	Moins: déficit d'exploitation net de l'exercice	628 315	609 188
Immobilisations (tableau 4)	1 077 535	1 023 988	Avoir du gouvernement à la fin de l'exercice	337 693	331 531
Moins: amortissement cumulé	583 414	547 251	Plus: services fournis gratuitement par d'autres ministères	21 176	20 540
Total de l'actif non financier	506 928	489 134	Total de l'avoir du Canada	358 869	352 071
Total de l'actif	534 972	508 148	Total du passif et de l'avoir du gouvernement	534 972	508 148

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil national de recherches du Canada—
Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS (NON VÉRIFIÉ)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Revenus (tableau 8)		
Ventes de biens et de services	83 222	74 963
Revenus provenant des ententes des partages des coûts et des ententes relatives à des projets conjoints de recherche	19 168	21 864
Autres revenus	1 355	10 594
Total des revenus	103 745	107 421
Charges (tableau 9)		
Paiements de transfert	134 317	132 980
Charges de programmes		
Charges de fonctionnement liées au personnel (note 8)	354 966	354 222
Fonctionnement et entretien (note 8)	192 345	180 742
Charges d'amortissement pour les immobilisations (tableau 4)	46 260	47 501
Perte sur l'aliénation de biens corporels	285	362
Perte sur réévaluation de change en fin d'exercice	(119)	(114)
Frais d'intérêts	1	
Mauvaises créances	3 384	114
Perte sur radiations et moins-values	621	802
Total des charges de programmes	597 743	583 629
Total des charges	732 060	716 609
Coût d'exploitation net	(628 315)	(609 188)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
(NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	628 315	609 188
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net		
Capitalisation d'immobilisations à postériori	1 213	10 066
Amortissements des immobilisations	(46 260)	(47 501)
Dépenses de mauvaises créances	(3 384)	(114)
Perte sur radiations et moins-values	(599)	(802)
Perte sur l'aliénation de biens corporels	(285)	(362)
Perte ou gain sur réévaluation de change en fin d'exercice	119	114
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(21 176)	(20 540)
Variations à l'état de la situation financière:		
Variation des débiteurs	10 071	(2 550)
Variation des avances et taxes sur achats	2 173	(19 008)
Variation des charges payées d'avance	454	(1 629)
Variation des investissements	51	276
Variation des inventaires	(44)	(389)
Variation des créditeurs et charges à payer	(19 490)	20 535
Variation des provisions pour vacances et congés compensatoires	(794)	(5 224)
Variation des revenus reportés	262	(2 031)
Variation des autres passifs	(4)	(8)
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	550 622	540 021
Activités de placement		
Acquisitions net d'immobilisations	63 315	86 438
Encaissement net du gouvernement	613 937	626 459

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil national de recherches du Canada—
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)

1. Autorisations et objectifs

Le Conseil national de recherches du Canada est un établissement public nommé à l'annexe 2 de la *Loi sur l'administration financière* qui subsiste en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches 1966-1967*. Les objectifs du Conseil sont de créer et d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques pour répondre aux besoins des canadiens en matière de développement économique, régional et social et d'en promouvoir l'application et d'encourager l'utilisation par le public et le gouvernement canadien de l'information scientifique et technique correspondant aux besoins nationaux en matière de développement économique, régional et social.

2. Flux de trésorerie

Les dépenses de fonctionnement, en capital et de subventions du Conseil sont financées par le biais de crédits budgétaires annuels et d'une autorisation législative qui permet de dépenser les recettes gagnées grâce à des ententes de recherche conjointe, à du travail contre rémunération, à la vente de publications, à la location de laboratoires et aux licences.

3. Sommaire des principales conventions comptables

- a) Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. La source principale de ces principes comptables réside dans les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). À ces principes s'ajoutent les recommandations du Conseil des normes comptables de l'ICCA pour les situations non décrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Cependant, les lecteurs sont priés de noter que l'introduction de la comptabilité d'exercice à l'échelle ministérielle est un processus évolutif et que l'on ne présente pas à l'heure actuelle l'intégralité de l'actif, du passif et des dépenses à l'échelle des ministères. Vu sous cet angle, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Les notes complémentaires présentent plus de détail et devraient être lues attentivement. Tous les éléments d'actif, de passif et de dépenses sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada.
- b) Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état

des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. Le tableau 10 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits tandis que le tableau 11 établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.

- c) Tous les ministères, les organismes et les établissements ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds des ministères sont payées à même le Trésor. L'encaissement net du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.
- d) Les opérations relatives aux revenus et aux charges ainsi que tous les comptes d'actif ou de passif connexes entre les sous-entités du Conseil ont été éliminés.
- e) Revenus—ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus. Les revenus déjà encaissés mais non réalisés sont divulgués dans le tableau 6—Revenus reportés.
- f) Charges—les charges sont consignées dans l'exercice où sont survenus les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :
 - Les subventions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le paiement est dû ou au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
 - Les contributions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
 - Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges du Conseil à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée à l'échelle corporative. La comptabilisation de ces avantages a lieu dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
 - Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux dépenses dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.
 - Les cotisations aux régimes de pensions sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

Conseil national de recherches du Canada— Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—Suite

- Le passif environnemental éventuel n'est pas constaté dans les livres du Conseil mais plutôt dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- g) Les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.
- h) Stocks :
 - Stocks retenus pour consommation—Ces stocks comprennent des pièces de rechange et des fournitures détenues aux fins de la prestation future des programmes et ne sont pas destinés à la revente. Les stocks sont évalués selon la méthode de la moyenne mobile pondérée. Lorsqu'ils n'ont plus de potentiel d'utilisation, ils sont évalués soit à la valeur minimale ou soit à la valeur de réalisation nette, le montant le moins élevé étant retenu.
 - Stocks aux fins de revente—Ces stocks sont aussitôt imputés à l'exercice comme dépense lorsqu'ils sont acquis.
- i) Les actifs incorporels, tels les brevets d'invention, ne sont pas traités comme actifs mais plutôt comme dépenses lorsque payés. Tous les éléments d'actif considérés comme des immobilisations suivant les recommandations du Conseil du Trésor sur la comptabilité dans le secteur public ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisés selon leur coût d'achat. Les écritures des logiciels et des améliorations locatives ont été faites prospectivement pour le 1^{er} avril 2001. Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les oeuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, ni les éléments d'actifs faisant parti de collections de musées. Les frais d'amortissement sont établis selon la méthode de l'amortissement linéaire basée sur la durée d'utilisation prévue comme suit :

Catégorie d'élément d'actif	Période d'amortissement
Bâtiments	25 ans
Travaux et infrastructure	25 ans
Machines et matériel	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	5 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Aéronefs	10 ans

- j) Conformément aux directives du Receveur général du Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor, les valeurs mobilières ne sont pas comptabilisées comme actif sur achat mais comme recettes lorsqu'elles sont vendues.
- k) Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars.

4. Changements apportés aux conventions comptables

Durant l'exercice financier 2004-2005, les services fournis gratuitement par d'autres ministères ont été inclus dans les états financiers. De plus, nous avons modifié l'exercice financier 2003-2004 pour tenir compte de cette modification.

5. Incertitude de l'évaluation

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considèrerait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

6. Engagements

Les engagements comprennent les obligations contractuelles à long terme payables dans les années futures. Voici les principaux engagements au 31 mars 2005 pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

Exercice financier	Subventions contributions et construction (en millions de dollars)
2005-2006	72
2006-2007	62
2007-2008	62
2008-2009	58
2009-2010	54

Ces engagements sont répartis
comme suit :

Télescope James-Clerk-Maxwell	5
Le projet des télescopes Gemini	29
Les installations Tri-University Meson	223
Le télescope Canada-France-Hawaï	20

**Conseil national de recherches du Canada—
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

7. Passif éventuel

Un passif éventuel signifie un passif possible qui peut se transformer en un passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs. Le passif éventuel n'est porté aux états financiers du Conseil que lorsque le montant est établi avec certitude. Au 31 mars 2005, il y avait onze poursuites en instance pour lesquelles aucune responsabilité n'a été reconnue. Un passif éventuel a été divulgué au Conseil du Trésor concernant 2 sites contaminés. Le montant estimé des passifs éventuels est de \$1,5M.

8. Opérations entre entités apparentées

Le Conseil est relié en terme de propriété commune à tous les autres ministères, organismes et sociétés d'état du gouvernement du Canada. Il effectue des opérations avec ces entités dans le cour normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services sont offerts gratuitement.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services fournis gratuitement, qui sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	158	158
Salaires et coût des services légaux fournis par Justice Canada	944	934
Coûts de compensation des travailleurs fournis par Ressources humaines Canada	336	329
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	245	
Services de paie et services bancaires fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	160	165
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	19 333	18 954
Total des services fournis gratuitement	21 176	20 540

TABLEAU 1
DÉBITEURS—MOINS RÉSERVE
AU 31 MARS

	2005			2004		
	Autres ministères	Débiteurs externes	Total	Autres ministères	Débiteurs externes	Total
	(en milliers de dollars)					
Débiteurs—Revenus non fiscaux		20 594	20 594		12 141	12 141
Produits à recevoir		1 572	1 572		1 465	1 465
Remboursements des charges de programme		35	35		10	10
Autres débiteurs dus d'autres ministères	1 277		1 277	554		554
Somme partielle	1 277	22 201	23 478	554	13 616	14 170
Moins: provision pour créances douteuses		3 224	3 224		722	722
Total net des débiteurs	1 277	18 977	20 254	554	12 894	13 448

Conseil national de recherches du Canada— Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—Suite

TABLEAU 2
PLACEMENT—SUCCESION H.L. HOLMES
AU 31 MARS

Ce compte a été établi en vertu de l'alinéa 5(1)f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de feu H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du bénéfice net annuel du fonds est utilisé pour financer le prix de H.L. Holmes annuellement. Ce prix offre l'opportunité aux étudiants «Post-Doctoral» d'étudier dans des universités ou instituts de recherche reconnus mondialement sous la supervision de personnes spécialisées dans le domaine de la recherche.

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Placement au début de la période, le 1 ^{er} avril	3 988	3 711
Bénéfice net de l'exercice	51	277
Placement à la fin de la période, le 31 mars	4 039	3 988

TABLEAU 3
FRAIS PAYÉS D'AVANCE
AU 31 MARS

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Abonnements (journaux, revues, bibliothèques, etc.)	9 075	8 613
Adhésions (à des associations scientifiques et professionnelles, des bureaux de crédit, etc.)	106	388
Services TED	146	20
Réparation—Équipement TED	195	82
License pour logiciel TED	104	82
Frais de scolarité	13	
Total	9 639	9 185

TABLEAU 4
IMMOBILISATIONS

Immobilisations (1)	Taux d'amortissement (2)	Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2004	Acquisitions durant l'exercice	Réduction durant l'exercice cessions/radiations	Autres transactions (6)	Solde de fermeture au 31 mars 2005
	%	(en milliers de dollars)				
Terrains	*	10 912				10 912
Bâtiments	4	351 001	135		6 110	357 246
Installations ⁽³⁾	4	1 035	5		1 378	2 418
Travaux et infrastructure	4	19 454				19 454
Matériel et outillage	10	429 118	36 022	7 158	(2 281)	455 701
Matériel informatique	20	87 056	5 575	3 491	19	89 159
Logiciels ⁽⁴⁾	20	3 251	1 009	133	139	4 266
Aéronefs	10	9 599	812			10 411
Véhicules automobiles	20	2 723	159	88	28	2 822
Bâtiments en cours	*	103 282	16 589		(4 132)	115 739
Fabrications en cours	*	1 943	138		(234)	1 847
Logiciels en cours	*	3 915	2 722		10	6 647
Autres	*	700	720		(507)	913
Total		1 023 989	63 886	10 870	530	1 077 535

**Conseil national de recherches du Canada—
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Immobilisations	Taux d'amortissement (2)	Amortissement cumulé au 1 ^{er} avril 2004 (5)	Amortissement de l'exercice en cours	Réduction durant l'exercice (cessions/radiations)	Autres transactions (6)	Amortissement cumulé au 31 mars 2005
	%	(en milliers de dollars)				
Bâtiments	4	180 255	13 999			194 254
Installations	4	14	41		1 378	1 433
Travaux et infrastructure	4	10 039	694			10 733
Matériel et outillage	10	271 907	25 089	6 613	(1 261)	289 122
Matériel informatique	20	72 166	5 269	3 484	(13)	73 938
Logiciels(4)	20	2 077	789	55	29	2 840
Aéronefs	10	8 776	119			8 895
Véhicules automobiles	20	2 017	260	78		2 199
Total		547 251	46 260	10 230	133	583 414

* Non disponible.

(1) Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les oeuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, ni les éléments d'actif faisant partie de collections de musées.

(2) Le taux d'amortissement employé est celui de la méthode d'amortissement linéaire basée sur la durée d'utilisation prévue.

(3) La plupart des éléments d'actif de ce groupe comprend des coûts d'installations, d'outils de production et de laboratoires dont la valeur nominale est d'un dollar. Ceci représente 44 items tels bâtiments, laboratoires, et outillage spécialisé dont la valeur réelle n'avait pas été établie lorsque cet état financier fut préparé.

(4) Les actifs ayant trait aux logiciels n'ont été capitalisés qu'à partir du 1^{er} avril, 2001 en vertu des politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor.

(5) L'amortissement cumulé du solde d'ouverture comprend les écritures de redressement du solde d'ouverture faites durant l'exercice.

(6) Dans les "autres transactions", nous retrouvons les montants transférés des actifs en construction et aussi les montants suite à la capitalisation d'immobilisation à postériori.

TABLEAU 5
CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS
AU 31 MARS

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Comptes à payer à la fin de l'exercice	90 517	68 531
Traitements et salaires courus	6 464	5 203
Retenues d'impôt à la source	15	1
Autres sommes dues à d'autres ministères de l'État	12 606	16 371
Taxes sur les produits et services (y compris la TVH) à payer à ADRC	1 170	335
Taxe de vente provinciale, sauf la TVH	238	112
Retenues des adjudicataires	1 063	2 030
Total	112 073	92 583

TABLEAU 7
AUTRES PASSIFS
AU 31 MARS

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Comptes d'attente généraux	16	4
Saisie-arrêt de traitement		8
Total	16	12

TABLEAU 6
REVENUS REPORTÉS
AU 31 MARS

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Revenus reportés	9 580	9 356
Revenus reportés—Comptes à fin déterminée	20 024	20 510
Total	29 604	29 866

**Conseil national de recherches du Canada—
Suite**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(NON VÉRIFIÉS)—Suite**

**TABLEAU 8
REVENUS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Ventes de biens et de services		
Droits et privilèges	5 030	5 327
Location et utilisation de biens publics	2 925	2 529
Services de nature non réglementaire et autres frais et droits	63 813	57 335
Ventes de biens et de produits d'information	11 454	9 772
Somme partielle	83 222	74 963
Intérêts sur débiteurs en souffrance	1	22
Intérêts sur le placement H.L. Holmes	51	276
Cessions d'actifs de l'État	89	160
Dons	1	70
Revenus provenant des ententes des partages des coûts et des ententes relatives à des projets conjoints	19 168	21 864
Capitalisation d'immobilisations à postériori	1 213	10 066
Total	103 745	107 421

**TABLEAU 9
CHARGES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Paiements de transfert		
Autres transferts aux particuliers	304	340
Paiements relatifs au développement industriel	128 529	126 879
Autres transferts aux organisations internationales	5 484	5 761
Somme partielle	134 317	132 980
Charges de fonctionnement liées au personnel		
Salaires et traitements (note 8)	300 514	301 631
Coûts des contributions de l'employeur	54 452	52 591
Somme partielle	354 966	354 222
Fonctionnement et entretien (note 8)	192 345	180 742
Charges d'amortissement pour les immobilisations (tableau 4)		
Bâtiments et installations	14 040	12 897
Travaux et infrastructure	695	647
Matériel et outillage	25 089	24 772
Matériel informatique	5 269	6 650
Logiciel acheté et développé à l'interne	789	1 790
Aéronefs	119	497
Véhicules automobiles	259	248
	46 260	47 501
Perte sur l'aliénation de biens corporels	285	362
Gain sur réévaluation de change en fin d'exercice	(119)	(114)
Intérêts se rapportant aux comptes en souffrances dus aux fournisseurs	1	
Mauvaises créances	3 384	114
Pertes sur radiation et moins-values	621	802
Total	732 060	716 609

**Conseil national de recherches du Canada—
Suite**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

TABLEAU 10
ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

Provenance des autorisations	Autorisations				
	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
(en milliers de dollars)					
Dépenses de fonctionnement	411 185	395 620	15 565		386 550
Dépenses d'immobilisations	67 292	67 291	1		71 310
Subventions et contributions	138 132	135 633	2 499		133 456
Dépenses législatives —					
Section 5(1)e) de la <i>Loi sur le CNRC</i>	101 875	59 421		42 454	61 411
Contributions législatives aux avantages sociaux des employés	54 452	54 452			52 591
Produit de la disposition des biens de surplus de l'État	232	221		11	167
Total du programme budgétaire	773 168	712 638	18 065	42 465	705 485

SOMMAIRE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION
DES AUTORISATIONS—PROGRAMMES PAR SECTEUR
D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

Secteurs d'activité	Autorisations				
	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
(en milliers de dollars)					
Recherche et innovation technologique	480 531	420 934	32 406	27 191	425 885
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	207 499	188 146	9 735	9 618	184 011
Administration du programme	85 138	103 558	(24 076)	5 656	95 589
Total du programme (budgétaire)	773 168	712 638	18 065	42 465	705 485

**Conseil national de recherches du Canada—
Fin**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(NON VÉRIFIÉS)—Fin**

TABLEAU 11
RAPPROCHEMENT ENTRE LES RÉSULTATS NETS
ET L'UTILISATION DES CRÉDITS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Coût d'exploitation net.	628 315	609 188
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits		
Moins :		
Amortissement des immobilisations	(46 260)	(47 501)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères de l'État	(21 176)	(20 540)
Comptes en fiducie	(18 660)	(20 984)
Rémunération de congé annuels	(792)	(5 224)
Mauvaises créances amorties	(3 384)	(114)
Perte ou gain sur change	119	114
Perte nette sur l'aliénation des actifs	(285)	(362)
Perte sur radiations et moins-values des actifs	(356)	(143)
Dépenses encourues par Justice		
Canada	(482)	(484)
Dépenses n'affectant pas les crédits	(274)	(294)
Intérêt fond Holmes		(3)
Ajustement d'inventaire		(392)
Somme partielle	(91 550)	(95 927)
Plus :		
Revenus	103 745	107 421
Réallocation des dépenses en immobilisation	19 766	52 674
Charges payées d'avance	454	(1 629)
Ajustement des créditeurs d'exercice précédent (CAFÉ)	5 493	1 321
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	907	792
Ajustement de fin d'exercice—Compte de dépenses à recevoir	2 337	(818)
Somme partielle	132 702	159 761
Rajustements pour les éléments ayant incidence sur les crédits:		
Plus :		
Achat d'immobilisations	43 215	32 460
Achat de stocks	(44)	3
Somme partielle	43 171	32 463
Total des crédits utilisés	712 638	705 485

École de la fonction publique du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2005 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction de l'École de la fonction publique du Canada (EFPC).

La direction de l'École de la fonction publique du Canada (EFPC) a préparé les états financiers ci-joints conformément aux normes du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être lus en tenant compte des conventions comptables décrites dans les notes. L'EFPC tient à jour un ensemble de livres comptables qui permet de comptabiliser les transactions de manière centralisée afin de respecter ses responsabilités en matière de rapport et d'imputabilité. Les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes, en ce qui a trait à la matérialité, aux présents états financiers.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et aux exigences législatives de l'École de la fonction publique du Canada.

Approuvé par :

Présidente et chef de direction
RUTH DANTZER

Directeur général, Services centraux
Agent financier principal
BILL DOERING

Directeur, Finances
Agent financier principal à temps plein
YVES TELLIER, CMA

le 24 juin 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS

	2005		2005
	\$		\$
ACTIF		PASSIF	
Actif financier		Comptes créditeurs et charges à payer	19 250 195
Encaisse	8 712	Provisions pour avantages sociaux	1 975 037
Comptes débiteurs et avances (note 10)	1 666 767	Comptes d'attente	1 653
Total de l'actif financier	1 675 479	Autres comptes à des fins déterminées et autres comptes de passif	13 787
Actif non financier		Total du passif	21 240 672
Stocks non destinés à la revente	121 583	Passif net (note 6)	(17 142 788)
Immobilisations (note 5)	2 300 822		
Total de l'actif non financier	2 422 405		
Total de l'actif	4 097 884	Total de l'actif et du passif net	4 097 884

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École de la fonction publique du Canada—Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU PASSIF NET (NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS

	2005
	\$
Revenus	
Vente de biens et de services	27 273 565
Autres produits non fiscaux	7 531
Total des revenus	27 281 096
Dépenses	
Salaires et rémunérations	40 158 146
Avantages sociaux des employés	7 050 784
Services professionnels et spéciaux	18 587 386
Transport et communication	2 671 209
Information	1 228 045
Amortissement (note 3)	556 769
Services publics, matériel et fournitures	4 146 304
Réparation et entretien	792 769
Location	1 696 718
Dépenses diverses	3 079 893
Total des dépenses	79 968 023
Résultats nets d'exploitation	(52 686 927)
Paiements de transfert	164 000
Autres dépenses	7 271 795
Résultats nets	(60 122 722)
Passif net au début de l'exercice	(5 980 756)
Encaissement net du gouvernement	41 704 307
Services obtenus sans frais (note 12)	7 256 383
Passif net à la fin de l'exercice	(17 142 788)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS

	2005
	\$
Activités de fonctionnement	
Résultats nets	60 122 722
Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans les résultats nets:	
Amortissement des immobilisations	556 769
Services obtenus sans frais	7 256 383
	7 813 152
Rajustements provenant de l'état de la situation financière:	
Variation du passif	12 437 525
Variation des sommes à recevoir, des avances, des charges payées d'avance et de l'inventaire	(1 250 768)
	11 186 757
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	41 122 813
Activités de placement	
Achat d'immobilisations	581 494
Liquidités utilisées dans des activités de placement	581 494
Encaissement net du gouvernement	41 704 307

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École de la fonction publique du Canada—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)

1. Autorisations et objectifs

Le 1^{er} avril 2004, des modifications à la *Loi sur le Centre canadien de gestion* ont été adoptées, et l'organisation a reçu le nouveau nom d'École de la fonction publique du Canada. La loi modifiée, portant le titre de *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada*, poursuit et élargit le mandat de l'ancienne organisation en tant qu'établissement public. L'École rend des comptes au président du Conseil du Trésor par son Conseil d'administration composé de représentants des secteurs public et privé.

L'École a pour mission d'établir et de maintenir une fonction publique moderne, de haute qualité et professionnelle à la fine pointe des connaissances en administration publique moderne et en gestion du secteur public. L'École atteint cet objectif en faisant appel aux plus récentes techniques d'éducation des adultes qui permettent aux fonctionnaires d'accéder aux possibilités d'apprentissage communes dont ils ont besoin pour mieux servir le Canada et les Canadiens.

L'École remplit également son mandat législatif en encourageant la fierté et l'excellence dans la fonction publique. Elle y parvient en favorisant un sens commun des intentions, des valeurs et des traditions dans la fonction publique. L'École veille à ce que les fonctionnaires possèdent les connaissances, les aptitudes et les compétences dont ils ont besoin pour servir le Canada et les Canadiens. Elle soutient le développement et le perfectionnement des fonctionnaires dévoués au service du Canada. Elle aide les administrateurs généraux à répondre aux besoins d'apprentissage de leur organisme et elle est à la poursuite de l'excellence dans la gestion du secteur public et l'administration publique.

2. Principales conventions comptables

L'état de la situation financière, l'état des résultats et du passif net et l'état des flux de trésorerie ont été préparés en suivant les exigences en matière de rapport et les normes établies par le Receveur général du Canada pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Toutes les recettes et les dépenses sont inscrites selon une comptabilité d'exercice, à l'exception des indemnités normales de départ, des congés annuels et des congés compensatoires qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

b) L'EFPC est surtout financée par le gouvernement du Canada grâce à des crédits parlementaires. Les crédits consentis à l'EFPC ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus. Ils sont fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie.

Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. La note 4 a) de ces états financiers présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits. La note 4 b) établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers. La note 4 c) présente un rapprochement de l'encaisse net fourni par le gouvernement.

c) Les recettes sont comptabilisées dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus. Les recettes déjà encaissées mais non réalisées sont divulguées dans l'état de la situation financière au titre des revenus reportés.

d) Les prestations de départ des employés sont calculées en utilisant l'information qui découle des résultats actuariels déterminés pour les prestations de départ des employés pour l'ensemble du gouvernement. Les prestations de départ lors du départ des employés représentent des obligations de l'EFPC normalement financées par le Conseil du Trésor.

e) Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux dépenses dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

f) Les cotisations aux régimes de pension sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres de l'École, mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

g) Les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les comptes débiteurs où le recouvrement est incertain.

h) Les stocks aux fins de revente sont évalués soit au coût, soit à la valeur de réalisation nette, le montant le moins élevé étant retenu.

École de la fonction publique du Canada—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—Suite

- i) Les provisions pour prêts, placements et avances (sauf pour les prêts se rapportant à des contributions remboursables, les provisions relatives à la recouvrabilité, aux conditions très avantageuses et au risque de perte) ne sont pas comptabilisées dans les états financiers ministériels. Elles sont plutôt consignées centralement par le Secrétariat du Conseil du Trésor aux fins de leur inclusion dans les états financiers de l'ensemble du gouvernement.
- j) Les stocks non destinés à la revente comprennent des pièces de rechange et des fournitures détenues aux fins de la prestation future des programmes et qui ne sont donc pas destinés à la revente. Les stocks sont évalués au prix coûtant. Lorsqu'ils n'ont plus de potentiel d'utilisation, ils sont évalués soit au prix coûtant, soit à la valeur de réalisation nette, en retenant le montant le moins élevé.
- k) Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars.

3. Changements apportés aux conventions comptables

C'est la première année de fonctionnement de l'École de la fonction publique du Canada. L'École a préparé des états financiers comprenant un état de la situation financière, un état des résultats et du passif net et un état des flux de trésorerie selon la méthode de comptabilité d'exercice. Il n'est ni pratique ni possible pour l'École de la fonction publique du Canada de donner des montants comparatifs, car l'information n'est pas disponible et il serait impossible d'articuler avec une certaine exactitude des estimations des années précédentes.

Depuis sa création le 1^{er} avril 2004, l'École de la fonction publique du Canada a apporté des changements à ses conventions comptables pour les immobilisations. Le premier de ces changements est la diminution du palier de valeur des actifs à comptabiliser, de dix milles dollars (10 000 \$) à cinq milles dollars (5 000 \$). Le deuxième changement est la modification des périodes d'amortissement pour certains actifs clés, comme les automobiles, les ordinateurs, les logiciels achetés ou développés par l'École, l'équipement et les meubles de bureau, ainsi que l'équipement électronique et de formation. L'évolution rapide de la technologie pour ces biens électroniques réduit leur durée d'utilisation pour l'École. Enfin, l'ajout d'une nouvelle catégorie d'actifs constitue le dernier changement. Il s'agit de l'ajout d'une catégorie pour les autres équipements d'information.

Catégorie d'élément d'actif	Période d'amortissement (années)		
	Du CCG	De la CFP	De l'EFPC
Véhicules automobiles	4	6	4
Matériel informatique	5	5	5
Logiciels achetés	7	3	3
Logiciels intégrés	7	3	6
Équipement de bureau (incluant les meubles)	5	17	7
Équipement de formation	10	10	5
Équipement de traitement de la poste	10	10	10
Améliorations locatives	20	10	10
	durée du bail	durée du bail	durée du bail

4. Crédits parlementaires

a) Rapprochement avec les crédits parlementaires votés

	2005
	\$
Crédit parlementaire voté	
Crédit 26 - Dépenses de fonctionnement de l'EFPC	57 306 200
Crédit supplémentaire 26a	3 068 513
Crédit supplémentaire 26b	2 657 000
Transfert du Conseil du Trésor	
Crédit 15	237 000
Total des crédits parlementaires votés	63 268 713
Moins: crédits échus	2 367 621
	60 901 092
Autorisations législatives	
Dépense de recettes en vertu du paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	11 496 027
Cotisations au régime de prestations des employés	7 050 784
Total des autorisations législatives utilisées	18 546 811
Total des autorisations utilisées	79 447 903

École de la fonction publique du Canada—Suite

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—Suite

b) Rapprochement entre les résultats nets et les crédits utilisés en date du 31 mars

	2005
	\$
Résultats nets	60 122 722
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits:	
Moins: Services obtenus sans frais	7 256 383
Amortissement	556 769
Montant affecté aux congés payés	689 124
Montant affecté aux temps au lieu d'une rémunération	42 464
	8 544 740
Plus:	
Dépense de recouvrement des coûts	27 281 096
	27 281 096
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:	
Plus:	
Achat d'immobilisations	581 494
Comptes débiteurs et avances	1 719
Achat de stocks	5 612
	588 825
Total des crédits utilisés	79 447 903

5. Immobilisations

Catégorie d'actif	Coût historique 1 ^{er} avril 2004	Ajouts/ aliénations	Amortissement exercice considéré	Amortissement cumulé 31 mars 2005	Valeur comptable nette 31 mars 2005
	\$	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	939 636	453 038	107 675	702 377	690 297
Logiciels informatiques	1 517 458	121 906	236 050	337 208	1 302 156
Outils et équipement	463 722		135 718	343 063	120 659
Autre équipement incluant meubles	196 649	6 550	51 951	168 174	35 025
Améliorations locatives	169 090		16 909	30 350	138 740
Véhicules automobiles	23 905		8 466	9 960	13 945
Total	3 310 460	581 494	556 769	1 591 132	2 300 822

6. Actif/passif net

Le gouvernement inclut dans ses produits et charges les opérations de certains comptes consolidés établis à des fins déterminées. Les lois habilitantes exigent que les produits de ces comptes soient réservés et que tout paiement ou dépense connexe soit imputés à ces charges. Les opérations ne représentent pas un passif auprès de tiers, mais font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées.

	2005
	\$
Restrictions internes—	
Comptes à des fins spécifiques	(13 787)
Total du passif net des restrictions internes	(13 787)
Total du passif non restreint	(17 129 001)
Total du passif net	(17 142 788)

École de la fonction publique du Canada—Fin

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(NON VÉRIFIÉS)—Fin

7. Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, l'EFPC est visée par diverses actions en justice. Certaines obligations éventuelles peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements se réaliseront ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque fort de se produire ou de ne pas se produire, et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est constaté et une charge enregistrée dans les états financiers consolidés du gouvernement. Le passif estimatif n'est pas porté aux états financiers de l'EFPC jusqu'à ce que son montant soit établi avec certitude.

8. Incertitude de l'évaluation

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a recours à des estimations.

9. Opérations entre entités apparentées

L'École de la fonction publique du Canada est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. L'École de la fonction publique du Canada effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services déjà énumérés sont offerts gratuitement.

10. Débiteurs et avances

	2005
	\$
TPS	74 312
Autres ministères	1 326 125
Entités externes	239 074
Avances aux employés.....	27 256
Total	<u>1 666 767</u>

11. Engagements

De par leur nature, les activités de l'EFPC donnent lieu à certains marchés et obligations importants en vertu desquels l'EFPC s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens. Voici les principaux engagements pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

	2005	2006	2007	2008
	\$	\$	\$	\$
Prêts et avances				
Paiements de transfert				
Achat d'immobilisations				
Achat d'autres biens et services				
Contrats de location-exploitation				
Autres				
Total	<u>Nil</u>	<u>Nil</u>	<u>Nil</u>	<u>Nil</u>

12. Services obtenus sans frais

Les services reçus gratuitement des autres ministères sont consignés comme des charges de fonctionnement. Parmi les plus importants services de ce genre, on trouve les services de locaux et les services bancaires offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (5 249 484 \$); la part de l'employeur des primes et des coûts d'assurance des employés assumée par le Secrétariat du Conseil du Trésor (2 006 899 \$).

Instituts de recherche en santé du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints des Instituts de recherche en santé du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et de tous les renseignements contenus dans le présent rapport incombe à la direction des IRSC.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Ils s'appuient au besoin sur les meilleures estimations possibles et le jugement éclairé de la direction. Ces états doivent être lus dans le contexte des principales conventions comptables établies dans la note 2 aux états financiers.

Pour s'acquitter de leurs responsabilités de comptabilité et d'information, les IRSC tiennent une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de leurs opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion, ainsi que des systèmes d'information pour donner une assurance raisonnable que les actifs des IRSC sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente pour la réalisation des objectifs des IRSC et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements et aux politiques et obligations légales des IRSC. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par des programmes de vérification interne. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité de l'information des états financiers par la sélection soignée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par des dispositions assurant une répartition adéquate des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans toute l'organisation.

Les opérations et les états financiers des IRSC ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, qui est le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le directeur, Finances et administration
JOHN KLIMCZAK

Le vice-président, Services et opérations
GUY D'ALOSIO, CMA

le 27 mai 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AUX INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA ET
AU MINISTRE DE LA SANTÉ

J'ai vérifié l'état de la situation financière des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) au 31 mars 2005 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction des IRSC. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière des IRSC au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 27 mai 2005

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2005	2004		2005	2004
ACTIF			PASSIF		
Actif financier			Créditeurs et charges à payer:		
Somme à recevoir du Trésor	12 417	7 185	Autres ministères gouvernementaux.....	378	290
Débiteurs:			Intervenants externes	2 940	5 192
Autres ministères gouvernementaux.....	648	344	Obligation au titre des vacances et congés compensatoires	1 084	788
Intervenants externes	195	213	Produits reportés (note 4).....	9 099	1 703
Avances	192	168	Obligation au titre des prestations de cessation d'emploi (note 10)	3 826	3 154
Total de l'actif financier.....	13 452	7 910	Total du passif.....	17 327	11 127
Actif non financier			ACTIF NET (note 5)	273	729
Charges payées d'avance	200	550			
Immobilisations (note 3)	3 948	3 396	Total du passif et de l'actif net	17 600	11 856
Total de l'actif non financier	4 148	3 946			
Total de l'actif	17 600	11 856			

Éventualités (note 6)

Engagements (note 7)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :

Le président

DR. ALAN BERNSTEIN, OC, MSRC

Approuvé par la direction :

Le vice-président, Services et opérations

GUY D'ALOISIO, CMA

Instituts de recherche en santé du Canada—Suite

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Produits		
Dons à la recherche en santé (note 4)	5 595	5 730
Fonds de dotation pour la recherche en santé (note 4)	3	8
Autres	10	2
Total des produits	5 608	5 740
Charges		
Subventions et bourses		
Concours ouverts	448 391	426 042
Initiatives stratégiques	154 256	133 745
Subventions d'appui aux instituts	13 000	13 578
Application des connaissances	3 439	2 222
Chaires de recherche du Canada	60 603	46 268
Réseaux de centres d'excellence	25 000	25 000
Dons à la recherche en santé (note 4)	5 595	5 730
Fonds de dotation pour la recherche en santé (note 4)	3	8
	710 287	652 593
Moins: remboursements des charges d'exercices antérieurs	(3 377)	(2 797)
Total des subventions et bourses	706 910	649 796
Exploitation et administration		
Salaires et avantages sociaux	27 499	23 470
Services professionnels et spéciaux	10 098	7 623
Déplacements	3 087	4 135
Locaux	2 351	873
Mobilier, matériel et logiciels	1 476	1 940
Amortissement	1 426	1 064
Services d'information—Communications	1 351	1 370
Autres charges	301	794
Total des charges d'exploitation et d'administration	47 589	41 269
Total des charges	754 499	691 065
Coût d'exploitation net	748 891	685 325
Actif net au début de l'exercice	729	335
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	739 093	680 968
Variation de la somme à recevoir du Trésor	5 232	2 424
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8)	4 110	2 327
Actif net à la fin de l'exercice (note 5)	273	729

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)**

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	748 891	685 325
Éléments hors trésorerie inclus dans les résultats nets:		
Amortissement des immobilisations	(1 426)	(1 064)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(4 110)	(2 327)
	(5 536)	(3 391)
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement hors trésorerie		
Débiteurs	286	175
Charges payées d'avance	(350)	381
Créditeurs et charges à payer	2 164	(1 654)
Obligation au titre des vacances et congés compensatoires	(296)	(87)
Produits reportés	(7 396)	(770)
Obligation au titre des prestations de cessation d'emploi	(672)	(504)
	(6 264)	(2 459)
Liquidités utilisées pour les activités d'exploitation	737 091	679 475
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	1 978	1 491
Augmentation des avances	24	2
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	2 002	1 493
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	739 093	680 968

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont été établis en juin 2000 suivant l'adoption de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* pour remplacer le Conseil de recherches médicales du Canada. Ils sont un établissement public qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif des IRSC est d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé du Canada.

Les IRSC sont régis par un président qui dirige un conseil d'administration composé d'au plus 19 autres membres nommés par le gouverneur en conseil. Le Conseil d'administration décide de l'orientation stratégique globale, des buts et des politiques et surveille les programmes, l'affectation des ressources, l'éthique, les finances, la planification et la reddition de compte des IRSC.

Les 13 instituts des IRSC se concentrent sur l'identification des besoins et des priorités de la recherche pour des domaines particuliers de la santé ou pour des populations particulières, et sur l'élaboration d'initiatives stratégiques permettant de répondre à ces besoins. Des directeurs scientifiques ont été placés à la tête de chaque institut. Le directeur scientifique est guidé par un conseil consultatif d'institut qui s'efforce d'obtenir la représentation du public, des milieux de la recherche, des bailleurs de fonds de la recherche, des professionnels de la santé, des spécialistes des politiques de la santé et d'autres utilisateurs des résultats de la recherche.

Les subventions, les bourses et les charges de fonctionnement des IRSC sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les plus importantes conventions comptables se lisent comme suit :

a) **Crédits parlementaires**—Les IRSC sont financés par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis aux IRSC ne correspondent pas exactement à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments constatés dans l'état des résultats et de l'actif net ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits

parlementaires. La note 9 établit un rapprochement de haut niveau entre les deux méthodes de présentation.

- b) **Liquidités nettes fournies par le gouvernement**—Elles correspondent à l'écart entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.
- c) **Somme à recevoir du Trésor**—Tous les ministères ainsi que les organismes et établissements publics ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor correspond aux liquidités que les IRSC peuvent retirer du Trésor sans autres crédits, en vue de payer leurs dettes.
- d) **Produits**—Ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les opérations ou les faits leur donnant lieu.
- e) **Produits reportés**—Les sommes reçues à titre de dons de divers organismes et particuliers pour la recherche en santé de même que les intérêts sur les fonds de dotation sont inscrits en tant que produits reportés jusqu'au moment où ils sont versés conformément aux ententes entre le donateur et les IRSC ou conformément aux modalités des fonds de dotation.
- f) **Charges**—Celles-ci sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel surviennent les opérations ou les faits leur donnant lieu comme suit :
- Les subventions et les bourses sont constatées dans l'exercice au cours duquel le transfert de droit a été établi, lorsque le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité, que l'engagement a été approuvé et que le paiement est dû avant la fin de l'exercice.
 - Les prestations de cessation d'emploi sont inscrites lorsqu'elles sont constituées et sont calculées à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de cessation d'emploi pour l'ensemble du gouvernement. Les prestations de cessation d'emploi représentent des obligations des IRSC qui sont normalement financées par crédit au moment du versement des indemnités.
 - Les congés annuels pour vacances des employés et les congés compensatoires sont passés en charge dans l'exercice au cours duquel les employés les acquièrent.
 - Les cotisations de l'employeur aux régimes de retraite sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont versées. Les insuffisances ou les surplus actuariels ne sont pas inscrits aux comptes des IRSC, mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

Instituts de recherche en santé du Canada—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes sont inscrits à titre de charges d'exploitation et d'administration à leur coût estimatif.
- g) Débiteurs—Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux lorsque le recouvrement est considéré incertain.
- h) Immobilisations—Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial individuel est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées au coût d'achat. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

<u>Actif</u>	<u>Durée de vie utile</u>
Matériel informatique	3-5 ans
Logiciels	3 ans
Matériel de bureau	10 ans
Véhicules	5 ans

Les montants inclus dans les travaux en cours correspondent à des projets d'immobilisations non terminés qui sont virés aux logiciels lorsque les projets sont parachevés; les sommes sont ensuite amorties selon la politique des IRSC.
- i) Prestations de retraite—Tous les employés admissible participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées par les IRSC correspondent au

plein coût pour l'employeur. Ce montant est actuellement fondé sur un multiple des cotisations requises de l'employé et peut changer avec le temps selon la situation du régime. Les cotisations des IRSC sont passées en charges au cours de l'exercice où les services sont fournis et correspondent à l'obligation totale de l'organisation au titre des prestations de retraite. Les IRSC se sont pas actuellement tenus de verser de cotisations à l'égard des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

- j) Remboursements des charges d'exercices antérieurs—Ceux-ci sont liés aux subventions et bourses qui ont été annulées dans les exercices ultérieurs et sont inscrits comme une réduction des charges. Ces fonds sont versés au receveur général du Canada.
- k) Incertitude relative à la mesure—La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les plus importants postes où l'on utilise des estimations sont l'obligation au titre des vacances et congés compensatoires, les prestations de cessation d'emploi et l'amortissement des immobilisations.

3. Immobilisations

Classe d'immobilisation	2005			2004	
	Solde d'ouverture	Ajouts/(virements) de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)				
Matériel informatique	1 614	44	995	663	953
Logiciels	3 389	1 843	2 282	2 950	2 166
Matériel de bureau	238	107	54	291	214
Véhicule	23		17	6	9
Travaux en cours	54	(16)		38	54
Total	5 318	1 978	3 348	3 948	3 396

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 s'élève de 1 426 000 \$ (1 064 000 \$ en 2004).

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Produits reportés

Cet élément comprend les dons de divers organismes et de particuliers pour la recherche en santé ainsi que l'intérêt sur les fonds de dotation. Les opérations relatives à ces comptes s'établissent comme suit :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Dons pour la recherche en santé		
Solde au début de l'exercice	1 700	926
Plus:		
Dons reçus	12 833	6 420
Intérêts gagnés	159	84
Moins:		
Subventions passées en charges	5 595	5 730
Solde à la fin de l'exercice	9 097	1 700
Intérêts sur les fonds de dotation pour la recherche en santé		
Solde au début de l'exercice	3	7
Plus:		
Intérêts gagnés	2	4
Moins:		
Subventions passées en charges	3	8
Solde à la fin de l'exercice	2	3
Total des produits reportés	9 099	1 703

5. Actif net

Cet élément comprend deux fonds de dotation pour la recherche en santé. Ces fonds sont des actifs affectés qui ne peuvent être dépensés. Les intérêts obtenus sont portés au crédit des produits reportés.

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Fonds de dotation pour la recherche en santé	140	140
Actif net non affecté	133	589
Actif net	273	729

6. Éventualités

Une action en justice au nom de l'équité en matière d'emploi a été intentée par l'Alliance de la fonction publique du Canada contre Sa Majesté la Reine, action où les intimés sont certains organismes employeurs distincts du gouvernement du Canada, dont les Instituts de recherche en santé du Canada. Le montant de la réclamation, en ce qui concerne les IRSC, est estimé à 750 000 \$. De l'avis de la direction, il est impossible pour l'instant de déterminer l'issue de ce litige.

Une autre action en justice, actuellement en instance, a été intentée par un individu qui allègue qu'il a subi des dommages du fait de sa participation à des projets qui étaient financés par des subventions reçues du Conseil de recherches médicales du Canada. Le montant de cette poursuite est estimé à 25 000 \$. De l'avis de la direction, il est impossible pour l'instant de déterminer l'issue de ce litige.

7. Engagements

Les IRSC se sont engagés à verser des subventions et des bourses au cours des exercices ultérieurs en fonction des fonds consentis par le Parlement. Les engagements des exercices futurs s'établissent comme suit :

Exercice	(en milliers de dollars)
2006	663 613
2007	492 860
2008	323 897
2009	167 441
2010	68 950
2011-2013	21 699
Total des engagements de subventions et bourses	1 738 460

De plus, la nature des activités de fonctionnement des IRSC mène à des contrats pluriannuels par lesquels les IRSC s'engagent à effectuer des paiements futurs lorsque les biens et services seront rendus. Les engagements de fonctionnement qui peuvent être estimés de façon raisonnable s'établissent comme suit :

Exercice	(en milliers de dollars)
2006	2 306
2007	753
2008	648
2009	75
2010	75
Total des engagements de fonctionnement	3 857

8. Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Comme tous les ministères, organismes et sociétés d'État, les IRSC sont une propriété commune du gouvernement du Canada. L'organisme effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services, mentionnés ci-dessous, sont offerts gratuitement.

Instituts de recherche en santé du Canada—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Services de locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	2 351	873
Cotisations de l'employeur couvrant les primes et les coûts d'assurance des employés, payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	1 699	1 394
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	60	60
Total des services fournis gratuitement	4 110	2 327

9. Crédits parlementaires

a) Rapprochement du coût d'exploitation net au total des crédits parlementaires utilisés.

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Coût d'exploitation net	748 891	685 325
Rajustements pour les éléments n'ayant pas d'incidence sur les crédits		
Moins: éléments passés en charge mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits		
Variation des vacances et congés compensatoires	296	87
Variation des indemnités de cessation d'emploi	672	504
Subventions financées à partir de dons	5 595	5 730
Subventions financées à partir de fonds de dotation	3	8
Recouvrement des charges d'exercices antérieurs—		
Subventions et bourses	(3 377)	(2 797)
Fonctionnement	(69)	
Amortissement	1 426	1 064
Services fournis gratuitement	4 110	2 327
Rajustements des créditeurs de l'exercice précédent	(496)	(224)
Autres	(5)	19
	8 155	6 718
Plus: éléments inscrits à titre de produits mais sans incidence sur les crédits		
Dons pour la recherche en santé	5 595	5 730
Fonds de dotation pour la recherche en santé	3	8
Autres	10	2
	5 608	5 740
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Plus: acquisitions d'immobilisations	1 978	1 491
Variation des charges payées d'avance	(350)	381
	1 628	1 872
Total des crédits parlementaires utilisés	747 972	686 219

b) Rapprochement des crédits parlementaires votés au total des crédits parlementaires utilisés

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires votés:		
Crédit 10—Dépenses de fonctionnement	36 162	32 106
Crédit supplémentaire 10a	5 588	7 837
Crédit supplémentaire 10b		1 109
Transfert du Conseil du Trésor—Crédit 10		1 185
Transfert du Conseil du Trésor—Crédit 15	125	
Transfert du crédit 15	295	
Transfert au crédit 15	(140)	
	42 030	42 237
Moins: crédit périmé	(2 601)	(5 987)
	39 429	36 250
Crédit 15—Subventions	711 274	633 896
Crédit supplémentaire 15a		48 650
Crédit supplémentaire 15b	914	1 000
Transfert au crédit 10	(295)	
Transfert du crédit 10	140	
	712 033	683 546
Moins: crédit périmé	(7 344)	(4 691)
Péremption suite à la réduction des dépenses		(32 000)
Total des crédits parlementaires périmés—Crédit 15	(7 344)	(36 691)
	704 689	646 855
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux	3 854	3 114
Total des crédits parlementaires utilisés	747 972	686 219

La péremption du crédit 15—Subventions (7 millions de dollars) est attribuable en grande partie au Programme de chaires de recherche du Canada (CRC). La péremption des fonds n'aura pas d'incidence sur la capacité des IRSC à financer les CRC dans les prochaines années.

Instituts de recherche en santé du Canada—Fin

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement aux crédits parlementaires utilisés

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	739 093	679 982
Remboursements des charges d'exercices antérieurs	3 377	2 797
Variation des débiteurs	(286)	(175)
Variation des avances	(24)	(2)
Variation des créditeurs et charges à payer	(2 164)	1 654
Variation des produits reportés	7 396	770
Autres rajustements	580	1 193
Total des crédits parlementaires utilisés	<u>747 972</u>	<u>686 219</u>

10. Avantages sociaux futurs

Les employés des IRSC ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi ou à la retraite, tels que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Régime de retraite

Les IRSC et tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime prévoit l'octroi d'une rente calculée selon le nombre d'années de service et la rémunération moyenne de l'employé au moment de sa retraite. La rente est entièrement indexée en fonction de l'indice des prix à la consommation. Les contributions des IRSC et des employés au Régime de retraite de la fonction publique pour l'exercice étaient les suivantes :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Contributions des IRSC	3 141	2 803
Contributions des employés	1 026	810
	<u>4 167</u>	<u>3 613</u>

b) Indemnités de cessation d'emploi

Les IRSC accordent des indemnités de cessation d'emploi à leurs employés. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente donc un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi. Les variations du régime se détaillent comme suit :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi, au début de l'exercice	3 154	2 650
Charge de l'exercice	792	567
Indemnités payées au cours de l'exercice ..	<u>(120)</u>	<u>(63)</u>
Obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi, à la fin de l'exercice	<u>3 826</u>	<u>3 154</u>

11. Instruments financiers

La juste valeur des actifs et des passifs est similaire à la valeur comptable de ces instruments en raison de leur échéance prochaine.

12. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reclassées afin d'être conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice courant.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

L'objectivité et l'intégrité des états financiers et des renseignements connexes présentés dans ce rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction et ont été soumis à l'examen du Comité exécutif de la Table ronde.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les lecteurs sont priés de tenir compte du contexte des principales conventions comptables qui sont énoncées dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs de la Table ronde, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques de l'organisme et aux exigences législatives. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des renseignements qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié, en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une répartition appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les membres de l'organisme.

Les opérations et états financiers de la Table ronde ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

le président et premier dirigeant par intérim
EUGÈNE NYBERG

le gestionnaire, Finances et administration
MICHAEL HAMMOND

Ottawa, Canada
le 17 juin 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT
ET L'ÉCONOMIE ET AU PREMIER MINISTRE

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2005 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Sylvain Ricard, CA
directeur principal

Ottawa, Canada
le 17 juin 2005

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2005	2004		2005	2004
	\$	\$		\$	\$
ACTIFS			PASSIFS ET AVOIR DU CANADA		
Actifs financiers			Passifs à court terme		
Somme à recevoir du Trésor	340 630	361 606	Créditeurs et charges à payer (note 6)	463 481	466 528
Débiteurs (note 4)	42 682	3 414	Avantages sociaux futurs (note 7)	16 495	
Stock de publications aux fins de revente	14 743	17 007		479 976	466 528
	<u>398 055</u>	<u>382 027</u>	Passifs à long terme		
Actifs non financiers			Avantages sociaux futurs (note 7)	138 287	118 545
Charges payées d'avance	38 445	42 085		618 263	585 073
Immobilisations (note 5)	253 864	330 759			
	<u>292 309</u>	<u>372 844</u>			
Total des actifs	<u>690 364</u>	<u>754 871</u>	AVOIR DU CANADA	72 101	169 798
			Total des passifs et de l'avoir du Canada	690 364	754 871

Engagements (note 8)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

le président
GLEN MURRAY

le président et premier dirigeant par intérim
EUGENE NYBERG

**Table ronde nationale sur l'environnement
et l'économie—Suite**

**ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2005	2004
	\$	\$
Produits		
Produits de l'assurance.....	10 793	
Gain sur l'annulation d'un passif.....	4 622	
Vente de publications.....	3 771	7 476
Vente de biens excédentaires de l'État.....	40	50
Total des produits.....	19 226	7 526
Charges		
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux.....	2 141 357	2 415 745
Services professionnels et spéciaux.....	1 474 459	1 085 915
Location.....	435 419	461 127
Transports et communications.....	292 045	298 319
Publications.....	265 001	573 804
Amortissement.....	107 157	112 690
Mobilier et équipement.....	41 048	86 160
Services publics, matériel et fournitures.....	35 866	42 886
Réparations et entretien.....	26 519	23 966
Perte sur vol d'équipements.....	10 791	
	4 829 662	5 100 612
Comité exécutif		
Honoraires.....	12 780	6 114
Voyages et indemnités de déplacement.....	10 628	7 586
	23 408	13 700
Autres comités		
Honoraires.....	218 163	141 566
Voyages et indemnités de déplacement.....	173 449	157 237
	391 612	298 803
Total des charges.....	5 244 682	5 413 115
Coût net d'exploitation.....	5 225 456	5 405 589

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2005	2004
	\$	\$
Avoir du Canada, début d'exercice.....	169 798	357 711
Coût net d'exploitation.....	(5 225 456)	(5 405 589)
Services fournis gratuitement (note 3).....	408 450	342 584
Variation nette de la somme à recevoir du Trésor.....	(20 976)	121 775
Encaisse nette fournie par le gouvernement.....	4 740 285	4 753 317
Avoir du Canada, fin d'exercice.....	72 101	169 798

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2005	2004
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Coût net d'exploitation.....	5 225 456	5 405 589
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation:		
Moins:		
Amortissement des immobilisations.....	(107 157)	(112 690)
Services fournis gratuitement.....	(408 450)	(342 584)
Plus:		
Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État.....	40	50
Perte net sur vol d'équipements.....	(10 791)	
Variations à l'état de la situation financière:		
Augmentation des débiteurs.....	39 268	2 745
Diminution du stock de publications aux fins de revente.....	(2 264)	(33 011)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance.....	(3 640)	23 547
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer.....	3 047	(112 079)
Augmentation des avantages sociaux futurs.....	(36 237)	(118 545)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation.....	4 699 272	4 713 022
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations.....	41 053	40 345
Produit de la vente de biens excédentaires de l'État.....	(40)	(50)
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement.....	41 013	40 295
Encaisse nette fournie par le gouvernement.....	4 740 285	4 753 317

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectif

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants au niveau multilatéral sur des sujets précis et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses d'exploitation sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. Les avantages sociaux des employés sont conformes aux autorisations législatives appropriées. La Table ronde n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables s'énoncent comme suit :

a) Crédits parlementaires

La Table ronde est financée en majeure partie par le gouvernement sous forme de crédits parlementaires. Ces derniers sont présentés dans l'état de l'avoir du Canada. Les crédits consentis à la Table ronde ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état de l'avoir du Canada ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires.

b) Somme à recevoir du Trésor

La Table ronde exerce ses activités à même les fonds du Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les entrées de fonds de la Table ronde sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la Table ronde proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Table ronde a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

c) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Les employés de la Table ronde participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. La Table ronde verse des cotisations correspondant au plein montant des cotisations d'employeur. Ce montant représente un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Table ronde représentent l'ensemble de ses obligations en matière de pensions de retraite et sont imputées aux comptes de l'exercice.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ sous forme de délais de préavis tel que le prévoit les directives sur les délais de préavis de la politique des états de service de la Table ronde. Le coût de ces indemnités de départ est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ. Ces indemnités de départ constituent pour la Table ronde la seule obligation de cette nature dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

d) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

e) Stock de publications aux fins de revente

Le stock de publications aux fins de revente de la Table ronde est vendu par un distributeur indépendant. Ce distributeur a droit à une commission de 50 p. 100 du prix de vente de chaque publication vendue. Le stock aux fins de revente est évalué à sa valeur de réalisation nette, toujours inférieure au coût.

f) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est de 2 000 \$ ou plus sont capitalisées selon le coût et amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

<u>Catégorie</u>	<u>Vie utile</u>
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et matériel	10 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée du bail et 10 ans

g) Services reçus gratuitement des autres ministères
 Les services reçus gratuitement des autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée à l'avoir du Canada.

h) Incertitude relative à la mesure
 La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considèrerait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables.

La durée de vie utile des immobilisations, la réduction de la valeur du stock de publications aux fins de revente, la radiation de ce stock et les indemnités de départ sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations. Les résultats réels peuvent différer des meilleurs estimations de la direction lorsque plus d'information sur rend disponible à une date ultérieure.

3. Opérations entre entités apparentées

La Table ronde est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La Table ronde effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles, à l'exception des services qu'ils fournissent gratuitement.

Au cours de l'exercice, la Table ronde a engagé des charges avec des apparentées de 1 056 293 \$ (2004—1 092 133 \$), dont 408 450 \$ (2004—342 584 \$) pour les services fournis gratuitement. Les services fournis gratuitement comprennent 368 450 \$ (2004—302 584 \$) pour la location de locaux et 40 000 \$ (2004—40 000 \$) pour autres services.

4. Débiteurs

	2005	2004
	\$	\$
Autres ministères	26 305	185
Tiers	16 377	3 229
Total des débiteurs	<u>42 682</u>	<u>3 414</u>

5. Immobilisations

	Coût au 31 mars 2004	Acqui- sitions	Cess- ions	Coût au 31 mars 2005
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	247 532			247 532
Matériel informatique et logiciels achetés	208 850	32 808	(3 924)	237 734
Mobilier et équipement	185 601	8 245	(13 655)	180 191
	<u>641 983</u>	<u>41 053</u>	<u>(17 579)</u>	<u>665 457</u>
	Amortis- sement cumulé	Valeur comp- table nette au 31 mars 2005	Valeur comp- table nette au 31 mars 2004	
	\$	\$	\$	
Améliorations locatives	132 607	114 925		159 087
Matériel informatique et logiciels achetés	183 619	54 115		66 935
Mobilier et équipement	95 367	84 824		104 737
	<u>411 593</u>	<u>253 864</u>		<u>330 759</u>

L'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2005 se chiffre à 107 157 \$ (2004—112 690 \$).

6. Crédeurs et charges à payer

	2005	2004
	\$	\$
Fournisseurs	459 225	445 038
Autres ministères	4 256	21 490
Total des crédeurs et charges à payer	<u>463 481</u>	<u>466 528</u>

7. Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

La Table ronde et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les cotisations de la Table ronde et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2005	2004
	\$	\$
Cotisations de la Table ronde	251 195	250 389
Cotisations des employés	77 015	82 596
	<u>328 210</u>	<u>332 985</u>

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Suite

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Suite

ii) Indemnités de départ

La Table ronde verse à ses employés des indemnités de départ sous forme de délai de préavis. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des délais de préavis constitués. Les opérations affectant le solde de l'obligation au titre des délais de préavis sont les suivantes :

	2005	2004
	\$	\$
Obligation au titre des indemnités de départ constituées au début de l'exercice.....	118 545	
Coût des services rendus au cours de l'exercice.....	47 345	147,802
Indemnités de départ payées au cours de l'exercice.....	(11 108)	(29,257)
Obligation au titre des indemnités de départ constituées à la fin de l'exercice.....	<u>154 782</u>	<u>118,545</u>
Court terme.....	16 495	
Long terme.....	138 287	118,545
	<u>154 782</u>	<u>118,545</u>

8. Engagements

Durant l'exercice 2001-2002 la Table ronde a conclu une entente de location à long terme pour un photocopieur de bureau. Cette entente a été modifiée au cours de l'exercice 2003-2004 afin d'inclure une pièce d'équipement additionnelle pour la durée restante de l'entente. La valeur résiduelle de cette entente est de 28 160 \$. Les versements minimums futurs sont de:

	\$
2005-2006	14 690
2006-2007	13 470

9. Crédits parlementaires

La Table ronde est essentiellement financée par le gouvernement du Canada par des crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices précédents et à venir. Ces écarts sont rapprochés ci-après.

a) Rapprochement des coûts nets d'exploitation et du total des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
	\$	\$
Coût net d'exploitation.....	5 225 456	5 405 589
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits:		
Moins:		
Amortissement.....	(107 157)	(112 690)
Services fournis gratuitement.....	(408 450)	(342 584)
Congés annuels et temps compensatoire.....	7 388	17 962
Avantages sociaux futurs.....	(36 237)	(118 545)
Stock utilisé.....	(2 264)	(33 011)
Perte net sur vol d'équipement.....	(10 791)	
Plus:		
Produit de la vente des publications conformément au paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	3 771	7 476
Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État.....	40	50
Gain sur l'annulation d'un passif.....	4 622	
	<u>4 676 378</u>	<u>4 824 247</u>

Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:

Plus:		
Acquisitions d'immobilisations.....	41 053	40 345
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance.....	(3 640)	23 547
	<u>37 413</u>	<u>63 892</u>

Total des crédits parlementaires utilisés.... 4 713 791 4 888 139

**Table ronde nationale sur l'environnement
et l'économie—Fin**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—Fin

b) Rapprochement des crédits parlementaires
approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
	\$	\$
Crédit parlementaire—Approuvé :		
Crédit 35 —Dépenses de fonctionnement.....	4 701 000	4 854 915
Crédits législatifs:		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.....	342 695	351 670
Frais de production de publications à des fins de revente.....	3 771	7 476
Dépenses du produit de la vente de biens excédentaires de l'État.....	40	50
	<u>5 047 506</u>	<u>5 214 111</u>
Moins: crédits non utilisés—Fonctionnement.....	(333 715)	(325 972)
Total des crédits parlementaires utilisés....	<u>4 713 791</u>	<u>4 888 139</u>

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA
2004-2005

Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes	3.2
Créances—radiations ou renoncations	3.8
Avances à justifier	3.13
Pertes de fonds et de biens publics	3.16

Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes

Les informations sur les décrets de remise sont requises en vertu de l'article 24(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

SOMMAIRE DES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

	Montant*
	\$
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (ARTICLE 23)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada—	
Ministère.....	1 179 779 897
Citoyenneté et Immigration—	
Ministère.....	186 137
Justice—	
Ministère.....	4 386 523
Ressources naturelles—	
Administration du pipe-line du Nord.....	648 215
Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)—	
Agence des services frontaliers du Canada.....	200 759 560
Centre canadien des armes à feu.....	983
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 115)—	
Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)—	
Agence des services frontaliers du Canada.....	231 488 836
Total.....	1 617 250 151

* Voir le détail à l'état suivant intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes».

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	\$		\$
EN VERTU DE L'ARTICLE 23 DE LA LGFP			
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA			
Ministère			
CP 1945-88/2969 du 25 avril 1945, décret de remise du Gouverneur général (taxes d'accise), prévoit la remise de la taxe d'accise payable par le Gouverneur général sur des achats et des importations.	172	CP 1994-568 du 14 avril 1994, décret de remise visant les Bureaux économiques et culturels de Taipei situés au Canada, à leurs agents, aux membres du personnel administratif et technique et aux membres de leur famille faisant partie de leur ménage au Canada une remise des droits de douanes, ainsi que des droits d'accise et de certaines taxes imposées en vertu de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> . La remise ne s'étend cependant pas aux membres du personnel et aux membres de leur famille qui sont citoyens ou résidents permanents du Canada.	245 524
CP 1976-1026 du 6 mai 1976, accordait une remise d'impôt sur le revenu à payer en vertu de la partie I de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> relativement à certaines réserves pour redevances de Syncrude.	24 776 261	CP 1994-585 du 14 avril 1994, décret de remise visant les droit fonciers issus de traités (Saskatchewan), accorde la remise de la TPS payée ou payable sur les terres achetées par certaines bandes indiennes de la Saskatchewan dans le cadre d'un accord exécutoire propre à chaque bande, aux fins du règlement des revendications fondées sur les droits fonciers issus de traités.	129 887
CP 1989-740 du 28 avril 1989, remise de l'impôt sur le revenu, de pénalités et de l'intérêt, payables par un indien pour les années d'imposition avant 1988.	37 774	CP 1994-799 du 12 mai 1994, modifiant le décret de remise de l'impôt sur le revenu visant les indiens, pris par le décret CP 1993-523 du 16 mars 1993, pour étendre l'application de l'article 3 du décret de remise à l'année d'imposition 1994 à l'égard des montants payables à un contribuable, au titre d'une charge ou d'un emploi, par un employeur résidant dans une réserve ou un établissement indien, dans le cas où le contribuable a occupé cette charge ou cet emploi sans interruption depuis une date antérieure à 1994.	519
CP 1990-2848 du 21 décembre 1990, décret de remise visant les projets conjoints des gouvernements du Canada et des États-Unis, prévoit une remise des taxes d'accise, des droits d'accise et de la TPS sur les produits importés au Canada, les produits ou services achetés au Canada et les produits, immeubles ou services fournis au gouvernement des États-Unis ou à ses mandataires autorisés, ou à un ministère du gouvernement du Canada ou à une société de l'État agissant pour le compte du gouvernement des États-Unis.	1 168 881	CP 1997-1529 du 23 octobre 1997, décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens (1997), accorde la remise d'un certain montant d'impôts et de la TPS payés ou payables par des Indiens ou des bandes dans les établissements indiens de Summer Beaver (Ontario), de Winneway (Québec) et de God's River (Manitoba).	827 124
CP 1990-2854 du 21 décembre 1990, décret de remise concernant la TPS accordée aux ministères fédéraux, accorde aux ministères fédéraux une remise de la TPS payée ou payable sur leurs achats taxables de produits et de services. Cette remise n'a pas de répercussions sur les recettes nettes au titre de la TPS réalisées par l'État.	1 128 307 157	CP 1998-396 du 19 mars 1998, modifiant le décret de 1988 sur la remise d'impôt sur le revenu gagné au Québec, pris par les décrets CP 1989-1204 du 22 juin 1989 et CP 1994-567 du 14 avril 1994, pour prolonger l'application des sections 3 à 6 du décret aux années d'imposition 1994, 1995 et 1996.	1 188
CP 1992-1052 du 14 mai 1992, décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens, accorde une remise de certains impôts sur le revenu ou de la TPS payée ou payable par les Indiens ou par les bandes ou certains établissements indiens désignés qui ne sont pas encore désignés comme réserves.	4 237 708	CP 1999-326 du 4 mars 1999, décret de remise sur les appareils automatiques, accorde la remise de la TPS payée sur les produits fournis, ou les services rendus, au moyen d'un appareil automatique conçu pour n'accepter qu'une seule pièce de monnaie de 25 cents ou moins, pour des périodes antérieures au 24 avril 1996.	4 655 455
CP 1992-2399 du 19 novembre 1992, décret de remise visant les forces étrangères présentes au Canada (partie IX de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i>), accorde une remise de la TPS/TVH payée ou payable sur la fourniture au Canada de biens corporels, d'immeubles ou de services pour usage officiel par les forces étrangères présentes au Canada.	11 220 273	CP 2000-1767 du 13 décembre 2000, décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Manitoba), prévoit la remise de la TPS payée ou payable sur les terres achetées par certaines bandes indiennes du Manitoba dans le cadre d'un accord exécutoire propre à chaque bande,	
CP 1992-2496 du 3 décembre 1992, décret de remise visant la Corporation Cameco, lui accorde une remise de la TPS payée ou payable sur les fournitures de concentrés d'uranium par cette société aux acheteurs non-résidents qui ne sont pas inscrits aux termes de la partie IX de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> ; pour être utilisés ou consommés au Canada uniquement dans la production de produits devant être exportés.	298 421		

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — Suite

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	\$		\$
aux fins du règlement des revendications fondées sur les droits fonciers issus de traités.....	11 690	CP 2004-1288 du 1er novembre 2004, décret de remise visant certain membres de la Hidden Valley Golf Resort Association, accorde la remise de la TPS à certains propriétaires de chalet du Hidden Valley Golf Resort, dans la province d'Alberta; qui ont payé la taxe par erreur sur des frais d'entretien annuels au cours de la période commençant le 1 ^{er} octobre 1992 et se terminant le 31 janvier 1999.	119 138
CP 2001-429 du 22 mars 2001, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par certains contribuables de la fonction publique des employés de Terre-Neuve pour les années d'imposition de 1991 à 1999.	6 214	CP 2004-1289 du 1er novembre 2004, décret de remise visant Nelson Consulting Services Limited, accorde la remise de la TVH percevable par l'entreprise, ainsi que des pénalités et intérêts, relativement à des cours en informatique fournis pendant la période commençant le 1 ^{er} juin 1997 et se terminant le 31 août 1999.	40 059
CP 2003-0910 du 12 juin 2003, qui accorde une remise de l'impôt fédéral et de la taxe sur les produits et services aux bandes indiennes sur le campus du collège Saskatchewan Indian Federated College.	164 068	CP 2004-1336 du 16 novembre 2004, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par Madame Hall pour l'année d'imposition 2001. ...	4 649
CP 2003-0912 du 12 juin 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par certains contribuables de l'institution Memorial University de Terre-Neuve et Labrador pour les années d'imposition de 1988 à 2001.	8 298	CP 2004-1450 du 29 novembre 2004, remise de la dette de Madame Kabundi-Leonie relativement aux paiements excédentaires de la prestation fiscale canadienne pour enfants.	9 439
CP 2003-989 du 18 juin 2003, décret de remise visant l'établissement indien de Camp Ipperwash (2003), accorde la remise de l'impôt fédéral sur le revenu et de la TPS payés ou à payer par des Indiens ou des bandes indiennes dans le Camp Ipperwash.	1 323 100	CP 2005-60 du 1 ^{er} février 2005, décret de remise visant Kyle Blaney, accorde la remise de la TPS percevable par Kyle Blaney sur la vente de chevaux Standardbred commençant le 1 ^{er} octobre 2001 et se terminant le 31 mars 2002. ...	5 022
CP 2003-990 du 18 juin 2003, décret de remise visant les établissements Innus du Labrador (2003), accorde la remise de l'impôt fédéral sur le revenu et de la composante fédérale de la taxe de vente harmonisée (TVH) payés ou à payer par les Premières nations de Sheshatshiu et de Mushuau et par les membres des établissements de Sheshatshiu et de Natuashish. ...	2 093 313	Total	1 179 779 897
CP 2003-1620 du 23 octobre 2003, décret de remise sur les appareils automatiques (utilisateurs de la comptabilité abrégée), accorde la remise de la TPS relativement aux produits fournis; ou aux services rendus, au moyen d'un appareil automatique conçu pour n'accepter qu'une seule pièce de monnaie de 25 cents ou moins, pour des périodes antérieures au 24 avril 1996, aux personnes qui avaient choisi d'utiliser la méthode de comptabilité abrégée.	27 868	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
CP 2004-124 du 24 février 2004, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par Madame Valois pour l'année d'imposition 2000...	149	Ministère	
CP 2004-264 du 23 mars 2004, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par Monsieur Potter pour l'année d'imposition 2001. ...	2 939	CP 2002-997, le 11 juin 2002 a accordé une remise de 975 \$ du prix figurant à la colonne III de l'article 19 de l'annexe du Règlement sur les prix à payer - <i>Loi sur l'immigration</i> , à la personne ayant payé le prix avant qu'elle ne devienne résidente permanente aux termes de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> et si, au moment où la demande d'établissement a été faite en vertu de l'ancien règlement:	
CP 2004-265 du 23 mars 2004, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par M. et Mme Smedley pour l'année d'imposition 1994.	32 623	a) ou bien la personne était un parent, était âgée d'au moins dix-neuf ans et, à la date de l'entrée en vigueur du présent article, est un étranger visé à l'un des alinéas 117(1)(b) ou (e) du présent règlement;	
CP 2004-1287 du 1 ^{er} novembre 2004, décret de remise visant Bergen Springs Estates Ltd., accorde la remise de la TPS relativement à la vente de lots à des particuliers pendant la période commençant le 1 ^{er} janvier 1992 et se terminant le 30 juin 1994.	24 984	b) ou bien elle était une personne à charge qui accompagne un immigrant, au sens du paragraphe 2(1) de l'ancien règlement, était âgée d'au moins dix-neuf ans, mais n'était pas le conjoint du demandeur principal. Le ministre rembourse alors le prix payé à la personne qui l'a acquitté.	174 102
		CP 2002-997, le 11 juin 2002 a accordé une remise de 75 \$ du prix figurant à la colonne III de l'article 3 de l'annexe du Règlement sur les prix à payer - <i>Loi sur l'immigration</i> pour l'examen d'une demande pour résident permanent si, avant l'entrée en vigueur du présent article, il n'a pas été statué sur la demande ou son refus	

3.4 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — Suite

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	\$		\$
n'a pas été communiqué à l'intéressé, selon le cas; le ministre rembourse alors le prix payé à la personne qui l'a acquitté.	12 035	cotisés pour chaque période que les marchandises sont au Canada.	299 717
Total	186 137	CP 1976-2984 du 2 décembre 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur des échantillons de valeur négligeable.	822 150
		CP 1978-3762 du 14 décembre 1978, remise partielle des droits de douane et des taxes d'accise sur les pièces, le matériel et les autres articles fabriqués au Canada ou importés, et devant servir aux transporteurs aériens canadiens qui assurent un service aérien commercial à l'échelle canadienne internationale.	80 582
		CP 1979-395 du 15 février 1979, remise des droits de douane et des taxes d'accise à l'égard des importations non commerciales avec des rajustements des garanties.	1 033
		CP 1980-2751 du 16 octobre 1980, remise des droits de douane et d'une partie de la taxe de vente sur des chargeurs à benne frontale et leurs pièces.	1 104
		CP 1982-993 du 1 ^{er} avril 1982, remise des droits de douane et de la TPS sur des marchandises importées dans le cadre du projet de construction de l'avion Hornet CF-18.	8 832
		CP 1982-1994 du 30 juin 1982, remise de la TPS sur des aéronefs civils canadiens, leurs moteurs et leurs simulateurs de vols canadiens et leurs pièces qui sont réparées à l'étranger.	29 107 827
		CP 1983-2525 du 10 août 1983, remise des droits de douane et de la TPS sur l'eau-de-vie, le vin ou les matières aromatiques contenant une quantité d'eau-de-vie importée aux fins de mélange dans une distillerie.	169 217 530
		CP 1984-867 du 15 mars 1984, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées pour les réunions tenues au Canada par des organismes étrangers.	427 920
		CP 1985-277 du 31 janvier 1985, remise des droits de douane et de la TPS sur les supports de transmission de données.	306
		CP 1985-2071 du 27 juin 1985, décret de remise sur les boissons alcooliques vendues aux forces étrangères présentes au Canada, prévoit une remise des droits de douane, des droits d'accise, de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH), et de la taxe d'accise sur les boissons alcooliques vendues aux forces étrangères présentes au Canada et à leur personnel affecté au Canada à titre temporaire.	29 459
		CP 1985-2954 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par la poste.	165

**JUSTICE
Ministère**

CP 1994-269 du 16 février 1994, amendement du règlement concernant le saisie-arrêt de sommes fédérales pour l'exécution d'ordonnances et d'ententes alimentaires, fait par Conseil CP 1988-473 du 17 mars 1988 que la remise est accordée au débiteur du solde des frais d'administration relatifs au traitement du bref de saisie-arrêt qui demeurent payables au moment où Sa Majesté cesse d'être liée par le bref.	4 386 523
---	-----------

RESSOURCES NATURELLES**Administration du pipe-line du Nord**

CP 2004-1104 du 30 septembre 2004, décret de remise d'une partie des droits relatifs au recouvrement des frais imposés à Foothills Pipe Lines Ltée, ainsi que les intérêts afférents, qui est visée par les factures envoyées le 30 septembre 2004 et le 31 décembre 2004.	648 215
---	---------

SOLLICITEUR GÉNÉRAL**(SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)****Agence des services frontaliers du Canada**

CP 1945-88/2969 du 25 avril 1945, décret de remise du Gouverneur général (taxes d'accise), prévoit la remise des taxes d'accise dues par le Gouverneur général sur certains achats et certaines importations.	172
CP 1970-1913 du 21 octobre 1970, remise des droits de douane et de la TPS sur les articles et les matières devant servir à l'exécution de contrats en vertu des accords de partage de la production et des réalisations de la défense intervenus entre les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique.	2 647
CP 1973-2529 du 21 août 1973, remise de la TPS et des taxes d'accise sur les marchandises à utiliser en cas d'urgence.	1 244
CP 1974-2522 du 19 novembre 1974, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur certains genres de matériel publicitaire.	29 308
CP 1976-1314 du 1 ^{er} juin 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur les pellicules canadiennes exposées et traitées et sur les bandes magnétoscopiques canadiennes enregistrées.	28 150
CP 1976-1884 du 20 juillet 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise à l'égard des dispositifs de cirque et d'autres dispositifs de divertissement, excédant certains montants minimums	

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — Suite

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	\$		\$
CP 1985-2955 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane et de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par services de messageries.	148 142	EN VERTU DE L'ARTICLE 115 SUR LE TARIF DES DOUANES Agence des services frontaliers du Canada CP 1992-2399 du 19 novembre 1992, décret de remise visant les forces étrangères présentes au Canada (partie IX de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i>), accorde une remise de la TPS/TVH payée ou due sur la fourniture au Canada de biens meubles corporels, d'immeubles ou de services pour usage officiel par les forces étrangères présentes au Canada.	11 220 273
CP 1987-1044 du 21 mai 1987, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées au Canada pour des essais ou des examens pour attestations par un organisme accrédité.	224 689	CP 1992-2496 du 3 décembre 1992, décret de remise visant la Corporation Cameco, accorde à la Corporation Cameco une remise de la TPS payée ou due sur les fournitures de concentrés d'uranium par cette société aux acheteurs non résidents qui ne sont pas inscrits aux termes de la partie IX de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> , pour être utilisés ou consommés au Canada uniquement dans la production de produits devant être exportés.	298 421
CP 1988-1203 du 17 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur des pâtes.	323	CP 1994-568 du 14 avril 1994, décret de remise visant les Bureaux économiques et culturels de Taipei, accorde aux Bureaux économiques et culturels de Taipei situés au Canada, à leurs agents, aux membres du personnel administratif et technique et aux membres de leurs familles faisant partie de leur ménage au Canada une remise des droits de douanes, ainsi que des droits d'accise et de certaines taxes imposées en vertu de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> ; la remise ne s'étend cependant pas aux membres du personnel ou aux membres de leurs familles qu'ils soient citoyens ou résidents permanents.	245 524
CP 1990-2848 du 21 décembre 1990, remise des droits y compris la taxe sur les produits et services sur les marchandises destinées aux projets conjoints des gouvernements du Canada et des États-Unis.	286 088	CP 1994-585 du 14 avril 1994, décret de remise visant les droit fonciers issus de traités (Saskatchewan), accorde la remise de la TPS payée ou payable sur les terres achetées par certaines bandes indiennes de la Saskatchewan dans le cadre d'un accord exécutoire propre à chaque bande, aux fins du règlement des revendications fondées sur les droits fonciers issus de traités.	129 887
CP 1990-2849 du 21 décembre 1990, remise des droits de douane et de la taxe sur les produits et services sur des aliments et produits de la Pâque d'une catégorie non disponible au Canada.	38 361	CP 1995-132 du 31 janvier 1995, remise de la TPS sur certaines marchandises importées au Canada par des expéditions scientifiques ou exploratives.	21 450
CP 1992-2397 du 19 novembre 1992, remise des droits de douane en vertu du Tarif des douanes et une portion de la taxe de vente selon la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> , sur de la marchandise et de l'équipement importés au Canada pour l'entretien d'aéronefs étrangers.	3 763	CP 1995-1202 du 26 juillet 1995, remise de la TPS sur les imprimés importés pour être utilisés par des transporteurs étrangers. .	230 255
CP 1992-2415 du 26 novembre 1992, remise des droits de douane et de la TPS visant les approvisionnements de défense.	47	CP 1997-830 du 17 juin 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant, à l'égard de chemises à col façonné importées au cours de la période du 1 ^{er} juillet 1997 au 31 décembre 2004.	20 408 960
CP 1997-2037 du 29 décembre 1997, remise de la TPS et des taxes en vertu de la section III de la partie IX et en vertu de toute autre partie de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> à l'égard des marchandises données aux institutions religieuses, aux établissements de charité ou aux maisons d'enseignement au Canada par des personnes n'y résidant pas.	1	CP 1997-952 du 4 juillet 1997, remise des droits de douane et de la TPS en vertu de l'article 20 du Tarif des douanes sur l'eau-de-vie distillée qui bénéficie	
Total	200 759 560		
Centre canadien des armes à feu			
CP 2001-1605 du 6 septembre 2001. Prise du décret de remise de droits applicables aux armes à feu (certificat d'enregistrement), lequel prévoit le remboursement du droit d'enregistrement d'armes à feu payé par ceux qui ont présenté une demande au directeur de l'enregistrement des armes à feu avant d'avoir reçu leur formulaire de demande personnalisé.	688		
PC 2000-1027 du 21 juin 2000. Prise du décret de remise sur les droits applicables aux armes à feu, lequel prévoit que le remboursement d'un montant de 35\$ à toute personne qui a payé le plein montant pour la délivrance d'un permis de possession d'armes à feu au cours de la période du 1 ^{er} décembre 1999 au 9 juin 2000.	295		
Total	983		

3.6 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Fin*

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	\$		\$
du tarif des États-Unis, du tarif du Mexique ou du tarif du Chili et qui est importée au Canada par des distillateurs aux fins de l'embouteillage en entrepôt.	180 128 177	CP 1997-2058 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de tissus pour vêtements de dessus sur des tissus pour vêtements de dessus au cours de la période du 1 ^{er} janvier 1998 au 31 décembre 2004.	132 933
CP 1997-2055 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de chemises à col façonné sur des tissus pour chemises à fils teints ou écrus au cours de la période du 1 ^{er} janvier 1998 au 31 décembre 2004.	425 536	CP 1998-1456 du 26 août 1998, remise des droits de douane sur les vêtements, les tissus et articles confectionnés et les filés qui ont été importés du Mexique ou des États-Unis.....	198 764
CP 1997-2056 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de vêtements de dessus sur des vêtements de dessus au cours de la période du 1 ^{er} janvier 1988 au 31 décembre 2004.	3 279 383	CP 2001-2283 du 13 décembre 2001, remise des droits de douane pour certains couturiers canadiens qui confectionnent des vêtements pour hommes et pour femmes.	695 685
CP 1997-2057 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de blouses et chemisiers ou coordonnés pour femmes sur des blouses, chemisiers ou coordonnés au cours de la période du 1 ^{er} janvier 1998 au 31 décembre 2004.	13 976 036	CP 2003-415 du 27 mars 2003, remise des droits de douane selon le tarif du Costa Rica sur les quantités globales de marchandises.....	97 552
		Total	<u>231 488 836</u>

Créances—radiations ou renonciations

Les catégories d'approbation ou d'autorisation pour les radiations ou les renonciations (y compris les dispenses et les remises) de créances (obligations, dettes et réclamations) sont comme suit :

- i) Une approbation ministérielle représente l'autorité donnée aux ministres en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) ou d'autres lois du Parlement telle que décrite à i) a), b) et c)—
 - a) L'article 25(1) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité générale d'approuver les radiations de toute obligation, dette ou réclamation autre que les avances à justifier ou les paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liées à un emploi ne résultant pas en une imputation à un crédit.
 - b) L'article 155.1 (4) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité de dispenser des intérêts moratoires dus à Sa Majesté et des frais d'administration visant les effets non réglés (p. ex. chèques sans provision) institués par l'article sus-mentionné.
 - c) Les autres lois du Parlement (p. ex. *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*) donnent aux ministres l'autorité générale d'approuver la radiation ou la renonciation d'obligations, dettes ou réclamations spécifiques.
- ii) Une approbation du Conseil du Trésor—L'article 25(1) de la LGFP, par des règlements du Conseil du Trésor, permet à un ministre, qui a une approbation spécifique du Conseil du Trésor, de radier toute dette, obligation ou réclamation due à des avances à justifier ou des paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liés à un emploi ne résultant pas en une imputation à un crédit.
- iii) Une autorité du gouverneur en conseil et autorité parlementaire—
 - a) L'article 23(2.1) de la LGFP stipule que sur recommandation du Conseil du Trésor, le gouverneur en conseil peut faire remise de toutes autres dettes, ainsi que des intérêts afférents, s'il estime que leur recouvrement est déraisonnable ou injuste ou que, d'une façon générale, l'intérêt public en justifie la remise.
 - b) L'article 24.1 de la LGFP requiert que lorsqu'une dette ou une obligation, présentée à l'état de la situation financière, doit être renoncée et constitue une imputation à un crédit, alors le montant de la renonciation doit être autorisé en vertu d'une loi du Parlement, incluant une *Loi de crédits*.
 - c) L'article 25(2) de la LGFP stipule qu'une dette, obligation ou réclamation présentée à l'état de la situation financière, devant être radiée et constituant une imputation à un crédit, le montant de la radiation doit être autorisé par le Parlement comme une dépense budgétaire dans une *Loi de crédits* ou toute autre loi.

Les codes suivants sont utilisés :

Code

A	Radiations
B	Renonciations
C	Remises
D	Dispenses

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS

	Code ⁽¹⁾	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement		Total		
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES—										
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE										
Ministère.....	A/C	426	2 692 512			1	7 829 090	427	10 521 602	
Agence canadienne d'inspection des aliments.....	A	442	337 602					442	337 602	
Commission canadienne des grains—Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains.....	A	5	29 667					5	29 667	
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA.....	A	90	15 216 620					90	15 216 620	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA.....	A	277 607	2 084 462 803					277 607	2 084 462 803	
PATRIMOINE CANADIEN										
Ministère.....	A	19	67 964					19	67 964	
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.....	A/D	17	15 796					17	15 796	
Commission de la fonction publique.....	A	1	600					1	600	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION										
Ministère.....	A/C	68	19 116			*	339 186 137	407	205 253	
Prêts consentis aux immigrants.....	A					2b	2 546 913 740	2 546	913 740	
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC.....	A	26	3 474 866					26	3 474 866	
ENVIRONNEMENT										
Ministère.....	A/D	854	39 605					854	39 605	
Agence Parcs Canada.....	A	104	19 069					104	19 069	
PÊCHES ET OCÉANS.....	A/D	123	250 286					123	250 286	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)										
Ministère.....	A/D	56	91 809					56	91 809	
Agence canadienne de développement international.....	A	14	1 293 644					14	1 293 644	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (COMMERCE INTERNATIONAL)										
Ministère.....	A	47	861 156					47	861 156	
SANTÉ										
Ministère.....	A	31	39 297					31	39 297	
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES⁽²⁾										
Ministère.....	A	24 083	184 427 872					24 083	184 427 872	
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)⁽²⁾										
Ministère.....	A	1	6 688					1	6 688	

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—Suite

	Code ⁽¹⁾	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement		Total		
		Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN										
Ministère—										
Programme de prêts garantis à Financement agricole Canada	A	1	326 006						1	326 006
Programme de prêts garantis pour le développement économique des Indiens	A/B	6	485 704						6	485 704
Programme de prêts garantis pour le logement sur les réserves	B	4	174 844						4	174 844
Yukon Energy Corporation	A					6b	1	17 489 185	1	17 489 185
INDUSTRIE										
Ministère	A	131	13 503 186						131	13 503 186
Conseil national de recherches du Canada	A	115	973 805						115	973 805
JUSTICE										
Ministère	C					*	53 155	4 386 523	53 155	4 386 523
Service administratif des tribunaux judiciaires	A	1	188						1	188
Cour suprême du Canada	A	11	337						11	337
DÉFENSE NATIONALE										
Ministère	A	801	1 656 727						801	1 656 727
RESSOURCES NATURELLES										
Ministère	D	626	1 293						626	1 293
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	D	71	145						71	145
Administration du pipe-line du Nord	C					*	1	648 215	1	648 215
CONSEIL PRIVÉ										
Directeur général des élections	A	1	93						1	93
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX										
Ministère	A	47	353 183						47	353 183
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)										
Centre canadien des armes à feu	C					*	60	983	60	983
Service canadien du renseignement de sécurité	D	8	7						8	7
Service correctionnel	A	189	4 708						189	4 708
Fonds renouvelable CORCAN	A	11	222 397						11	222 397
Prêts aux libérés conditionnels ⁽³⁾	B	89	3 374						89	3 374
Gendarmerie royale du Canada	A/D	22	8 468						22	8 468
TRANSPORTS										
Ministère	A	151	333 901						151	333 901
ANCIENS COMBATTANTS										
Ministère	A	281	62 758						281	62 758
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN										
Ministère	A	17	8 111 124						17	8 111 124
		306 597	2 319 569 220				56 103	31 453 873	362 700	2 351 023 093

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Suite*

	Code ⁽¹⁾	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement		Total		
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ—										
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA	A	2	20 772					2	20 772	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA.....	A	57 373	532 941 367					57 373	532 941 367	
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC.....	A	40	3 325 494					40	3 325 494	
PÊCHES ET OCÉANS	A	1	1 051					1	1 051	
TRANSPORTS										
Ministère.....	A	22	24 592					22	24 592	
		57 438	536 313 276					57 438	536 313 276	
LOI SUR LE FINANCEMENT DES PETITES ENTREPRISES DU CANADA—										
INDUSTRIE										
Ministère.....	A	2 445	138 575 940					2 445	138 575 940	
LOI FÉDÉRALE SUR L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS—										
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES										
Ministère.....	B	463 557	30 348 530					463 557	30 348 530	
LOI SUR LE MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS—										
ANCIENS COMBATTANTS	B	1	1 161					1	1 161	
LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI—										
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES										
Ministère.....	A/B	81 421	46 890 876					81 421	46 890 876	
LOI SUR LA TAXE D'ACCISE—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA ⁽⁴⁾	B	5 043	22 742 646					5 043	22 742 646	
LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA ⁽⁴⁾	B/D	1 077 325	1 062 250 840					1 077 325	1 062 250 840	
LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)										
Ministère.....	A/B	2 637	4 374 709					2 637	4 374 709	
LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA—										
PARLEMENT										
Chambre des communes	A	6	3 631					6	3 631	

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—Fin

	Code ⁽¹⁾	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement		Total		
		Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
LOI SUR LES PENSIONS—										
ANCIENS COMBATTANTS	B	69	333 180						69	333 180
LOI SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES—										
INDUSTRIE										
Ministère	A	1 797	90 154 961						1 797	90 154 961
LOI SUR LES ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS—										
ANCIENS COMBATTANTS	B	428	78 229						428	78 229
		1 998 764	4 251 637 199			56 103	31 453 873	2 054 867	4 283 091 072	
SOMMAIRE—										
Radiations	A	446 734	3 130 791 168			2 547	18 402 925	449 281	3 149 194 093	
Renonciations	B	508 532	142 536 320					508 532	142 536 320	
Remises	C					53 556	13 050 948	53 556	13 050 948	
Dispenses	D	1 043 498	978 309 711					1 043 498	978 309 711	
		1 998 764	4 251 637 199			56 103	31 453 873	2 054 867	4 283 091 072	

* Les remises d'autres dettes par décret en conseil telles que déterminées en vertu de l'article 23(2.1) de la LGFP. Toute information additionnelle touchant les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes commence à la page 3.3 de cette section.

(1) Voir l'introduction ci-dessus.

(2) Faisant anciennement partie du ministère du Développement des ressources humaines.

(3) Le crédit L103b de la *Loi des subsides n° 1 de 1969* autorise le ministre, au cours de l'exercice et des exercices subséquents, à ne pas réclamer le remboursement de la totalité ou d'une partie du montant prêté aux libérés conditionnels pour les aider à se réhabiliter.

(4) Renonciation afférente au dossier Équité provenant des lois déterminées.

Avances à justifier

Les informations sur les avances à justifier sont exigées en vertu de l'article 38(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

AVANCES À JUSTIFIER

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2005		Avances réglées en avril 2005		Avances en circulation au 30 avril 2005	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	106	106 507			106	106 507
Commission canadienne du lait	1	400			1	400
Agence canadienne d'inspection des aliments	449	159 651	23	77 210	426	82 441
Commission canadienne des grains	23	4 625			23	4 625
	579	271 183	23	77 210	556	193 973
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA						
ATLANTIQUE						
Ministère	2	1 900	2	1 900		
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA						
Ministère	2 774	2 025 049	1 185	604 161	1 589	1 420 888
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	123	166 238	55	132 418	68	33 820
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	3	1 500	3	1 500		
Bibliothèque et Archives du Canada	42	11 125			42	11 125
Office national du film	95	50 371	13	8 350	82	42 021
Commission de la fonction publique	14	11 022	13	9 522	1	1 500
Commission des relations de travail dans la fonction publique	2	1 000			2	1 000
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	12	11 564	12	11 564		
	291	252 820	96	163 354	195	89 466
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	237	405 500	235	400 704	2	4 796
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	30	22 458	30	22 458		
	267	427 958	265	423 162	2	4 796
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC						
	36	10 300			36	10 300
ENVIRONNEMENT						
Ministère	225	181 177	22	42 604	203	138 573
Agence canadienne d'évaluation environnementale	5	2 400			5	2 400
Agence Parcs Canada	238	169 784	12	14 102	226	155 682
	468	353 361	34	56 706	434	296 655
FINANCES						
Ministère	6	8 999	5	8 880	1	119
Vérificateur général	84	117 611	84	117 611		
Tribunal canadien du commerce extérieur	1	300	1	300		
Agence de la consommation en matière financière du Canada	3	806			3	806
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	6	5 750			6	5 750
Bureau du surintendant des institutions financières	14	20 231	1	390	13	19 841
	114	153 697	91	127 181	23	26 516
PÊCHES ET OCÉANS						
Ministère	401	280 112	239	174 887	162	105 225

AVANCES À JUSTIFIER — Suite

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2005		Avances réglées en avril 2005		Avances en circulation au 30 avril 2005	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		\$		\$		\$
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)						
Ministère	286	993 452	151	525 052	135	468 400
Agence canadienne de développement international	194	462 176	194	462 176		
	480	1 455 628	345	987 228	135	468 400
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (COMMERCE INTERNATIONAL)						
Ministère	2	1 205			2	1 205
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne.....	1	750			1	750
	3	1 955			3	1 955
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	3	10 500			3	10 500
SANTÉ						
Ministère	299	100 750	4	1 113	295	99 637
Instituts de recherche en santé du Canada	39	170 647	39	170 647		
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés.....	1	500			1	500
	339	271 897	43	171 760	296	100 137
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES						
Ministère	647	302 288	633	291 407	14	10 881
Conseil canadien des relations industrielles	16	6 900			16	6 900
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1	800	1	800		
	664	309 988	634	292 207	30	17 781
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)	261	137 859	257	135 723	4	2 136
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	74	99 702	64	84 288	10	15 414
INDUSTRIE						
Ministère	285	162 194	271	151 366	14	10 828
Agence spatiale canadienne	54	80 894	40	42 799	14	38 095
Tribunal de la concurrence	1	500	1	500		
Conseil national de recherches du Canada	56	64 615			56	64 615
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.....	3	5 250			3	5 250
Conseil de recherches en sciences humaines	2	2 100			2	2 100
Statistique Canada	31	20 931	7	7 077	24	13 854
	432	336 484	319	201 742	113	134 742
JUSTICE						
Ministère	92	64 864	8	17 639	84	47 225
Commission canadienne des droits de la personne	9	3 200	9	3 200		
Tribunal canadien des droits de la personne	2	1 000	2	1 000		
Commissaire à la magistrature fédérale	34	1 108 649	13	195 471	21	913 178
Service administratif des tribunaux judiciaires	56	11 104	56	11 104		
Commission du droit du Canada	1	1 000	1	1 000		
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	6	2 950			6	2 950
Cour suprême du Canada	7	9 904	2	2 124	5	7 780
	207	1 202 671	91	231 538	116	971 133

AVANCES À JUSTIFIER — *Fin*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2005		Avances réglées en avril 2005		Avances en circulation au 30 avril 2005	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
DÉFENSE NATIONALE						
Ministère	10 818	21 129 620	4 650	7 223 776	6 168	13 905 844
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	1	500	1	500		
	<i>10 819</i>	<i>21 130 120</i>	<i>4 651</i>	<i>7 224 276</i>	<i>6 168</i>	<i>13 905 844</i>
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	327	375 820	242	281 000	85	94 820
Commission canadienne de sûreté nucléaire	10	7 255	10	7 255		
Office national de l'énergie	2	585	2	585		
	<i>339</i>	<i>383 660</i>	<i>254</i>	<i>288 840</i>	<i>85</i>	<i>94 820</i>
BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA	<i>7</i>	<i>7 250</i>			<i>7</i>	<i>7 250</i>
PARLEMENT						
Sénat	18	10 950	18	10 950		
Chambre des communes	126	233 415	126	233 415		
Bibliothèque du Parlement	7	2 300			7	2 300
	<i>151</i>	<i>246 665</i>	<i>144</i>	<i>244 365</i>	<i>7</i>	<i>2 300</i>
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	142	116 233	77	92 661	65	23 572
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	14	7 750			14	7 750
Directeur général des élections	7	1 600			7	1 600
Commissaire aux langues officielles	13	3 275			13	3 275
	<i>176</i>	<i>128 858</i>	<i>77</i>	<i>92 661</i>	<i>99</i>	<i>36 197</i>
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	309	1 282 109	288	1 139 662	21	142 447
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)						
Ministère	46	14 350			46	14 350
Agence des services frontaliers du Canada	1 226	1 010 923	385	107 299	841	903 624
Centre canadien des armes à feu	8	3 500			8	3 500
Service canadien du renseignement de sécurité	1	2 000 000	1	2 000 000		
Service correctionnel	237	335 469	217	318 681	20	16 788
Commission nationale des libérations conditionnelles	9	4 945	2	1 259	7	3 686
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	2	1 785			2	1 785
Gendarmerie royale du Canada	1 655	10 332 718	728	7 815 493	927	2 517 225
	<i>3 184</i>	<i>13 703 690</i>	<i>1 333</i>	<i>10 242 732</i>	<i>1 851</i>	<i>3 460 958</i>
TRANSPORTS						
Ministère	182	197 201	38	97 779	144	99 422
Office des transports du Canada	16	18 208	15	17 600	1	608
Tribunal d'appel des transports du Canada	4	3 900			4	3 900
	<i>202</i>	<i>219 309</i>	<i>53</i>	<i>115 379</i>	<i>149</i>	<i>103 930</i>
CONSEIL DU TRÉSOR						
École de la fonction publique du Canada	6	21 056			6	21 056
ANCIENS COMBATTANTS						
Ministère	115	74 681	112	73 981	3	700
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN.						
	<i>10</i>	<i>4 800</i>	<i>10</i>	<i>4 800</i>		
Total	22 713	44 805 262	10 610	23 159 743	12 103	21 645 519

Pertes de fonds et de biens publics

Les informations sur les pertes de fonds et de biens publics sont exigées en vertu de la politique du Conseil du Trésor sur les pertes de deniers et infractions et autres actes illégaux commis contre la Couronne.

PERTES DE REVENUS SUITE À UNE FRAUDE OU À UNE FAUSSE DÉCLARATION INTENTIONNELLE — DÉCOUVERTES OU DÉTECTÉES EN 2004-2005

Brève description de l'incident	Nombre d'incidents	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA					
Ministère					
Sentences légales (montant de fraude fiscale ou de remboursements frauduleux en vertu de la cour)					
Impôt sur le revenu.....	510	7 922 895	3 128 472		4 794 423
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée.....	109	4 581 548	867 732	712 245	3 001 571
Autres pertes administrées.....	3	16 695		16 695	
	622	12 521 138	3 996 204	728 940	7 795 994
Sentences présentées devant la cour (montant de fraude fiscale ou de remboursements frauduleux estimé par l'ADRC)					
Impôt sur le revenu.....	487	66 858 311		(1)	(1)
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée.....	344	91 308 270		(1)	(1)
Autres pertes administrées.....	20	3 254 207		(1)	(1)
	851	161 420 788			
	1 473	173 941 926	3 996 204	728 940	7 795 994
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)					
Agence des services frontaliers du Canada					
Perte de revenus due à des infractions contre la					
<i>Loi sur les douanes</i>					
Fausse déclaration.....	10	166 778		166 778	
Fausse désignation.....	2	351 369		351 369	
Non déclaration/Contrebande.....	56	227 488		227 488	
Autres infractions à la <i>Loi sur les douanes</i>	3	2 800		2 800	
Faux marquage.....	1	50 000		50 000	
	72	798 435		798 435	
	1 545	174 740 361	3 996 204	1 527 375	7 795 994

(1) Ces montants peuvent seulement être estimés suite à une sentence légale.

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2004-2005	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvre- ment non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE					
Ministère					
Utilisation frauduleuse de carte de crédit.....	1	3 176	100		3 076
Utilisation frauduleuse de feuille de temps.....	1	16 556			16 556
Agence canadienne d'inspection des aliments					
Vol d'un avance de fonds d'appoint à Ottawa.....	1	100		100	
Vol d'un avance de fonds d'appoint à London.....	1	80		80	
Déficits nets des recettes.....	1	143		143	
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA					
ATLANTIQUE					
Ministère					
Vol d'un chèque payable à un employé qui fut encaissé.....		178		178	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA					
Ministère					
Usage personnel de billets de taxi.....	1	1 198			1 198
Utilisation non autorisé du téléphone.....	1	58			58
Réclamations de déplacement frauduleuses (2 cas).....	1	14 495	4 995	9 500	
Réclamations frauduleuses pour paiement (factures).....	1	2 385			2 385
Réclamations frauduleuses pour paiement (rabais TPS).....	1	40 000			40 000
Vol de paiement d'un contribuable par un employé.....	1	1 246		1 246	
Vol de petite caisse (2 cas).....	1	147			147
Déficit net de caisse (déficit de 1 951 \$, surplus de 1 913 \$).....	1	38		38	
PATRIMOINE CANADIEN					
Ministère					
Réclamations frauduleuses pour paiement (factures).....	1	176 146	176 146		
Utilisation frauduleuse d'une carte de crédit ministérielle.....	1	252		252	
Bibliothèque et Archives du Canada					
Déficit net de caisse (déficit brut de 1 393 \$, surplus brut de 891 \$).....	46a	502		502	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION					
Ministère					
Déficit de caisse—Canada.....		268		268	
Déficit de caisse—À l'étranger.....		1 431		1 431	
Contrefaçons.....		40		40	
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada					
Perte de la petite caisse.....	10	107		107	
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC					
Réclamations de subventions et de contributions faussées ou falsifiées.....	65	1 646 405		1 646 405	
ENVIRONNEMENT					
Ministère					
Vol de la petite caisse.....	1	346		346	
Réclamations de déplacements frauduleuses.....		4 993	4 993		
Emploi non autorisé ou frauduleux de cartes de crédit provenant de la Banque de Montréal.....	1	175	175		
Vol d'enveloppe contenant de l'argent.....	1	8			8
Retrait de fonds sur carte de voyage Amex volée.....	1	511		511	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — Suite

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2004-2005	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvre- ment non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$
Agence Parcs Canada					
Vol de monnaie de trois distributeurs de billets		1 075		1 075	
Vol des fonds de caisse		400		400	
Vol de monnaie (2 cas)		300		300	
Vol de petite caisse		270		270	
FINANCES					
Ministère					
Frais de requête AIPRP volé		100		100	
PÊCHES ET OCÉANS					
Vol de petite caisse à Snootli Creek Hatchery, entrée par effraction	1	201		201	
Vol de la petite caisse	1	200		200	
Usage frauduleux de réclamations de voyage		6 790			6 790
Usage frauduleux d'une carte de crédit (2 cas)	1	1 397			1 397
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)					
Ministère					
Vol de fonds dans les Missions (2 cas)		1 480	80		1 400
Vol des fonds de petite caisse (2 cas)		2 030	800	1 230	
Perte de fonds relatifs aux revenus consulaires (3 cas)		408			408
Demandes de subventions et de contributions falsifiées (1 cas)		109 767			109 767
Faux-billets dans les Missions (26 cas)		225		225	
Agence canadienne de développement international					
Réclamations de surtemps falsifiées (178 cas)	15	67 136		67 136	
Emploi non autorisé de cartes de crédit	15	4 555		4 555	
Usage personnel de billets de taxi	15	1 740		1 740	
Usage personnel de téléphones cellulaires	15	220		220	
Émission non justifiée d'un marché de services (1 cas)	15	6 000		6 000	
Demandes de subventions et de contributions faussées ou falsifiées	20	398 634		398 634	
Demandes de paiement falsifiées par des fournisseurs ou des entrepreneurs	20	563 755		563 755	
SANTÉ					
Ministère					
Perte de bons de taxi (1 cas)	1	1 000		1 000	
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES					
Ministère					
Réclamations frauduleuses pour prestations :					
Prestations d'assurance-emploi	(S)	68 476 029	16 633 684	1 607 422	50 234 923
Perte de fonds publics :					
Prêts canadiens aux étudiants, utilisation frauduleuse d'un numéro d'assurance social	(S)	86 123			86 123
Émission frauduleuse de prestation d'assurance-emploi	(S)	51 705			51 705
Fraude—Mauvaise gestion des fonds de contribution reçus par une organisation	5	47 988			47 988
Déficit de caisse	1	10		10	
Billets de banque falsifiés (7 cas)	1	100		100	
Déficit de dépôt	1	10		10	
Perte des recettes (11 cas)	1	568		568	
Perte de revenus liés à l'assurance-emploi	1	220	20	200	
Vol de fonds d'appoint	1	50		50	
Vol de la petite caisse	1	104		104	
Vol de recettes (2 cas)	1	24		24	
Conseil canadien des relations industrielles					
Utilisation frauduleuse de billets de taxi perdus	10	112		112	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — Suite

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2004-2005	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvre- ment non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)					
Ministère					
Réclamations frauduleuses pour prestations :					
Sécurité de la vieillesse	(S)	1 013 070			1 013 070
Régime de pensions du Canada	(S)	709 351			709 351
Perte de deniers publics :					
Déficits de caisse	1	20		20	
Dépôt direct frauduleux	(S)	44 293	1 895		42 398
Réclamations de déplacement faussées ou falsifiées					
(endossement falsifié des chèques de voyage)	1	500		500	
Vol de petite caisse	1	59		59	
Avance comptable irrécouvrable	1	200		200	
Avance permanente irrécouvrable	1	500		500	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Perte d'argent d'entente	1	40		40	
INDUSTRIE					
Ministère					
Perte de la petite caisse (2 cas)	1	140		140	
Vol d'argent comptant	1	1 000		1 000	
Perte d'argent résultant de la soumission des					
feuilles de temps frauduleuses	1	3 200	3 200		
Commission du droit d'auteur					
Perte d'argent attribuée à un vol d'un employé qui était en statut de voyage		500		500	
JUSTICE					
Ministère					
Perte de la petite caisse	1	440		440	
Réclamations frauduleuses pour paiement	1	15 933	1 600		14 333
DÉFENSE NATIONALE					
Ministère					
Écart dans une avance permanente					
TFK OP Athena		89	89		
Écart dans une avance permanente					
USFC (E) Selfkant		43	43		
Écart dans une avance permanente					
BFC USS Edmonton		14	14		
Écart dans une avance permanente					
CDN TFB Banja Luka		129	129		
Écart dans une avance permanente					
CRFC Vancouver	1	121		121	
Déficits de caisse	1	1 388		1 388	
Détournement du fonds de caisse					
BFC USS Edmonton		3 564			3 564
Vol de fonds détenus par le caissier					
USFC Ottawa		430			430
Vol de fonds détenus par le caissier					
17 Wing Winnipeg		560			560
Vol de fonds détenus par le caissier					
USS London		655			655
RESSOURCES NATURELLES					
Ministère					
Vol des recettes de la librairie	1	1 022		1 022	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — *Fin*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2004-2005	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvre- ment non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$
CONSEIL PRIVÉ					
Directeur général des élections					
Détournement de la petite caisse	1	268		268	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Endos frauduleux d'instruments de paiement (chèques encaissés après le décès du bénéficiaire) (5 cas)		403 325	163 649	239 676	
Perte d'argent dû à un acte illégal		3 452 066		3 452 066	
Contrats portant sur les commandites		2 000 000 ⁽¹⁾			2 000 000
Receveur général—Direction du contrôle du remboursement des chèques					
Mandats de l'assurance-emploi et les chèques de la					
Banque du Canada—					
Endossements faux (6392 cas)		2 992 050	2 936 839	55 211	
Endossements irréguliers (273 cas)		239 591	235 804	3 787	
Non endossés (1882 cas)		958 540	932 804	25 736	
Paiements électroniques mal dirigés		1 485 110	1 127 578	357 532	
Autres (443 cas)		687 072	534 399	152 673	
Comptes de banques des ministères—					
Endossements faux (1 cas)		459	459		
Autres (2 cas)		160	160		
Comptes étrangers—					
Endossements faux (1 cas)		1 000	1 000		
Autre (1 cas)		209	209		
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)					
Agence des services frontaliers du Canada					
Perte de monnaie d'appoint	10	600		600	
Vol de chèques de voyage	10	1 900			1 900
Vol d'un dépôt bancaire	10	4 992		4 992	
Vol d'une avance de petite caisse	10	223		223	
Service correctionnel					
Perte des recettes (2 cas)		142	81	61	
Modification d'instruments de paiement (1 cas)		523		523	
Perte de la petite caisse (1 cas)		420		420	
Fraude par un détenu (1 cas)		6 000	6 000		
TRANSPORTS					
Ministère					
Recette de contrefaçons	1	10		10	
CONSEIL DU TRÉSOR					
Secrétariat					
Vol d'un avance de voyage		853	853		
ANCIENS COMBATTANTS					
Ministère					
Revendications frauduleuses pour les allocations de traitement et de formation	10	10 618			10 618
Chèques encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)	10	30 108	131		29 977
Monnaie fautive dans un dépôt bancaire	1	20		20	
		85 815 230	22 767 929	8 616 516	54 430 785

(S) Autorisation législative.

⁽¹⁾ Le montant rapporté en tant que perte est le montant connu à ce jour. Il est encore trop tôt pour estimer le montant total de la perte de l'État.

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Vol d'ordinateur portable (3 cas)	8 590		8 590	
Vol de BlackBerry	250		250	
Vol d'une caméra numérique (2 cas)	2 295		2 295	
Vol de tronçonneuse	300		300	
Vol d'outils de construction	6 776		6 776	
Vol d'une perceuse	400		400	
Vol d'un GPS	552		552	
Vol d'un ordinateur de poche	808		808	
Vol d'un chariot et d'un palan	2 500		2 500	
Domage à des clôtures (3 cas)	2 200		2 200	
Vandalisme sur la propriété (2 cas)	970		970	
Commission canadienne d'inspection des aliments				
Vol d'un projecteur	5 067		5 067	
Vol d'ordinateurs de bureau	33 000		33 000	
Vol d'ordinateurs portatifs	31 744		31 744	
Vol d'une caméra	380		380	
Vol d'un imprimante	400		400	
Vol d'une valise	100		100	
Vol d'un camion	19 608		19 608	
Vandalisme à des véhicules de l'État	52 633	180	52 253	200
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA				
Ministère				
Perte de 21 téléphones cellulaires et 2 téléavertisseurs	4 392		4 392	
Perte de BlackBerry (4 cas)	2 350		2 350	
Vol d'ordinateurs portatifs (24 cas)	62 860		62 860	
Vol d'ordinateur (1 cas)	1 500		1 500	
Vol d'équipement informatique (9 cas)	11 453		11 453	
Perte de caméra	50		50	
Perte d'ordinateur (1 cas)	2 000		2 000	
Vol de diverses fournitures de bureau	1 155		1 155	
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Vol d'ordinateur portable (5 cas)	12 500		12 500	
Vol d'écran plat	750		750	
Vol d'un enregistreur de DVD	99		99	
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
Vol de micro-ordinateurs	5 500		5 500	
Bibliothèque et Archives du Canada				
Vol d'un ordinateur	1 605		1 605	
Office national du film				
Vol d'ordinateurs (3 cas)	11 073		11 073	
Commission de la fonction publique				
Perte d'ordinateurs portatifs (2 cas)	6 867		6 867	
Vol de caméra digitale	550		550	
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
Vol d'ordinateur portable	2 800		2 800	
Téléfilm Canada				
Vol d'équipement informatique	11 874		11 874	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Ministère				
Vol d'insignes d'agent d'immigration (5 cas)	227		227	
Vol de plaque d'immatriculation (1 cas)	74		74	
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas)	5 000		5 000	
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
Vol de carte de mémoire d'un ordinateur	50		50	
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC				
Vol d'ordinateur portatif (1 cas)	2 997		2 997	
Perte de BlackBerry (2 cas)	600		600	
Perte de caméra (1 cas)	246		246	
Perte de chargeur de cellulaire (1 cas)	60		60	
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Vol de téléphones cellulaires (3 cas)	827	99	728	
Vol d'ordinateurs et d'équipements périphériques (20 cas)	23 111	50	23 061	
Vol d'ordinateurs portatifs (9 cas)	41 058	1 800	25 524	13 734
Vol d'équipements de bureau (8 cas)	60 529		60 529	
Vol de caméras digitales (4 cas)	4 995		4 995	
Vol d'un véhicule tout terrain	7 500	1 000	6 500	
Vol d'appareil <GPS> et d'équipement satellite	2 500		2 500	
Vol d'appareils électroniques tenus dans la main (6 cas)	4 454		4 454	
Vandalisme aux véhicules appartenant à l'État (7 cas)	19 189		8 549	10 640
Vandalisme aux installations appartenant à l'État (2 cas)	4 082		1 183	2 899
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
Vol de trois ordinateurs portatifs (1 cas)	6 180		6 180	
Agence Parcs Canada				
Effractions à plusieurs lieux	14 489		14 489	
Fenêtres brisées lors d'une effraction	1 600		1 600	
Fenêtres brisées et vol d'ordinateur portable lors d'une effraction	2 500		2 500	
Démolition des escaliers à la Tour-Martello-de-Carleton	600		600	
Dommages à la clôture causés par le chasse-neige	832		832	
Dommages au plancher	100		100	
Dommage à la glissière de sécurité	2 500		2 500	
Dommages aux tables de pique-nique causés par le feu	3 400		3 400	
Vol de marche d'escalier en aluminium	300		300	
Vol de coupe branches	60		60	
Vol de plaques de bronze—Nouvelles casernes	18 000		18 000	
Vol d'ordinateurs	2 500		2 500	
Vol de moniteurs d'ordinateur (8 cas)	8 000		8 000	
Vol d'équipement (2 cas)	3 928		3 928	
Vol d'un extincteur	90			90
Vol du tuyau d'incendie	200		200	
Vol de gaz	1 081	1 081		
Vol de génératrice	2 500		2 500	
Vol de panneau d'interprétation	1 500		1 500	
Vol d'un ordinateur portable (2 cas)	7 500		7 500	
Vol de projecteur cristaux liquide	2 200			2 200
Vol de rétroprojecteur	700		700	
Vol de plaques/panneaux (Maskinonge) (3 cas)	5 000		5 000	
Vol de panneau de projection	185		185	
Vol de panneaux de signalisation	150		150	
Vol d'enseignes	495		495	
Vol d'outils	3 000		3 000	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
Vol d'un manteau d'uniforme et microphone d'un téléphone cellulaire.....	450		450	
Vol d'un viseur (Maskinonge).....	5 500		5 500	
Dommages aux feux de circulation.....	1 382	1 382		
Dommages au véhicule urbain.....	405		405	
Vandalisme aux immeubles (28 cas).....	21 800		21 800	
Vandalisme à l'affichage.....	1 100		1 100	
Vandalisme aux planches de quai.....	500		500	
Vandalisme au pupitre de mise en oeuvre d'écluse en aval.....	400		400	
Vandalisme à un véhicule de l'État (2 cas).....	1 750		1 750	
Vandalisme aux panneaux d'interprétation (6 cas).....	2 500		2 500	
Vandalisme aux édifices opérationnelles (5 cas).....	2 950		2 950	
Vandalisme aux lumières de la Maison-Province (3 cas).....	11 400		11 400	
Vandalisme aux enseignes.....	800		800	
Vandalisme aux lumières.....	950		950	
Vandalisme aux lampadaires (2 cas).....	2 500		2 500	
Vandalisme aux volets de la billetterie (2 cas).....	800		800	
Vandalisme au véhicule.....	136		136	
Vandalisme à l'intercom mural.....	300		300	
Vandalisme sur mur (2 cas).....	400		400	
Dommage à un véhicule.....	7 050	7 050		
FINANCES				
Ministère				
Vol d'ordinateur de poche HP.....	500		500	
Vol de <Net gear hub et CYBEX switchview>.....	300		300	
Vol d'un ordinateur portable.....	3 000		3 000	
Vérificateur général				
Vol d'un ordinateur portatif.....	2 263		2 263	
PÊCHES ET OCÉANS				
Perte d'équipement (radio).....	6 414		6 414	
Vol d'une caravane.....	9 900		9 900	
Vol d'un ordinateur portable (14 cas).....	31 260		31 260	
Vol d'un ordinateur (7 cas).....	9 890		9 890	
Vol de radio portable (2 cas).....	10 664		10 664	
Vol de remorque de bateau.....	1 166		1 166	
Vol d'un écran.....	1 000		1 000	
Vol de caméra et accessoires (2 cas).....	1 310		1 310	
Vol d'un moteur hors-bord.....	2 154		2 154	
Vol d'une table à dessin.....	5 600		5 600	
Vol de coffre d'outil sur un navire (2 cas).....	10 000		10 000	
Vol de papier d'imprimante.....	120		120	
Vol d'un graveur de DC.....	150		150	
Vol de génératrices (2 cas).....	2 150		2 150	
Vol de radiocassette portatif.....	150		150	
Vol d'un amplificateur.....	2 000		2 000	
Vol de microphones (6 cas).....	1 800		1 800	
Vol de hayon.....	1 500		1 500	
Vol de lampadaire de quai.....	800		800	
Vol d'une carte de mémoire.....	50		50	
Vol de lumière de sécurité, outils et tissu de lin.....	2 000		2 000	
Vol d'une calculatrice électronique.....	30		30	
Vol de billet d'avion.....	300		300	
Vol d'un véhicule de l'État.....	26 483		26 483	
Vol d'équipement.....	4 400		4 400	
Vandalisme d'un véhicule de l'État.....	488		488	
Vandalisme sur remorque de bateau.....	2 200	354	1 846	
Vandalisme sur vitre de lanterne et clôture d'accès (2 cas).....	4 800		4 800	
Vandalisme de vaisseau (incendie criminel suspecté).....	13 000		13 000	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas)	2 000		2 000	
Vol d'assistant numérique personnel (1 cas)	500		500	
Vol de téléphone cellulaire (1 cas)	300		300	
Vols d'unités de radio mobiles (2 cas)	1 820		1 820	
Vol d'une caméra numérique (1 cas)	850		850	
Vols d'ordinateurs de bureau (4 cas)	4 800		4 800	
Vol d'un conteneur maritime dans le port maritime d'Espagne	52 510			52 510
Vol de carburant diesel (1 cas)	1 800		1 800	
Vol de coutellerie à la résidence officielle (1 cas)	7 400		7 400	
SANTÉ				
Ministère				
Perte d'ordinateurs et de périphériques (15 cas)	13 805		13 805	
Perte d'équipements électroniques et de télécommunications (12 cas)	5 893		5 893	
Vol d'ordinateurs et de périphériques (17 cas)	43 518		43 518	
Vol d'équipements électroniques et de télécommunications (3 cas)	1 200		1 200	
Vol d'équipement de bureau (3 cas)	2 400		2 400	
Vol de produits pharmaceutiques (1 cas)	1 111		1 111	
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES				
Ministère				
Domage aux installations	3 300		3 300	
Domage à un véhicule de l'État	2 000		2 000	
Vol d'un téléphone cellulaire (3 cas)	380		380	
Vol de moniteurs à écran plat (3 cas)	1 485		1 485	
Vol d'une caméra numérique	800		800	
Vol d'un lecteur DVD/VCR	200		200	
Vol de BlackBerry	249		249	
Vol d'ordinateurs portatifs (12 cas)	41 956		41 956	
Vol d'un moniteur ACL	500		500	
Vol de micro-ordinateurs (14 cas)	30 161		30 161	
Vol d'un haut-parleur	400		400	
Vol de fournitures	600		600	
Vandalisme aux véhicules de l'État (2 cas)	1 096		1 096	
Conseil canadien des relations industrielles				
Perte de deux téléphones cellulaires	373		373	
Perte d'un agenda électronique	699		699	
Perte de deux unités de disque mémoire USB	50		50	
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)				
Ministère				
Vol de bandes de sauvegarde	100		100	
Vol de téléphones cellulaires (3 cas)	724		724	
Vol d'équipements informatiques (6 cas)	5 212		5 212	
Vol d'ordinateurs (6 cas)	12 921		12 921	
Vol d'un télécopieur	500		500	
Vol de véhicules de l'État (2 cas)	3 825		3 825	
Vol d'ordinateur de poche	399		399	
Vol d'ordinateurs portatifs (5 cas)	13 777		13 777	
Vol d'équipement d'ordinateurs portatifs (3 cas)	8 033		8 033	
Vol de micro-ordinateurs (6 cas)	8 445		8 445	
Vol de fournitures de bureau	457		457	
Vol d'un téléphone	100		100	
Vol d'une plaque de reconnaissance de service	350		350	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
Vol d'un téléphone à haut-parleur	400		400	
Vandalisme à des édifices gouvernementaux (2 cas)	760		760	
Vandalisme à des véhicules de l'État (15 cas)	9 918		9 918	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Vol d'ordinateur portable (9 cas)	28 216		16 617	11 599
Vol d'écran plat et appareil photo visuel (3 cas)	1 500			1 500
Vol d'ordinateur, moniteur, clavier et souris	500			500
Vol de téléphone cellulaire	590		240	350
Vol de 2 caméra digitale et 1 GPS	2 712		2 712	
Vol bracelet en or pour 35 années service d'un employé	250		250	
Vol de calendrier électronique	200		200	
Vol de stéréo	90		90	
Perte de BlackBerry (calendrier électronique)	500			500
Perte d'un taille-crayon	10			10
Perte d'un ordinateur portatif	3 000		3 000	
Perte de téléphone cellulaire	768		768	
Vandalisme véhicule de l'État	7 244		7 244	
Vandalisme à une fenêtre d'un édifice de l'État	300		300	
INDUSTRIE				
Ministère				
Perte de téléphone cellulaire (4 cas)	1 146		1 146	
Vol d'un câble d'imprimante	129		129	
Perte d'un BlackBerry (7 cas)	3 838		3 838	
Vol d'ordinateur portatif (8 cas)	31 538		31 538	
Vol de téléphone cellulaire	150		150	
Vol d'un écran d'ordinateur (2 cas)	1 191		1 191	
Vol d'un BlackBerry (3 cas)	1 698		1 698	
Perte d'appareil photo numérique	600		600	
Vol d'un téléphone	30		30	
Vol d'équipement d'automobile	264		264	
Perte d'un agenda électronique— Palm Pilot	299		299	
Vol d'un écran plat	581		581	
Vol de pièces d'ordinateurs	374		374	
Perte d'unité centrale	1 900		1 900	
Perte d'un <USB/Jump Drive>	150		150	
Vol d'un récepteur de radio-communications	1 500		1 500	
Vol d'une carte vidéo	150		150	
Perte de télévision/caméra (74 cas)	89 736 ⁽¹⁾		89 736	
Perte d'écrans/projecteurs (36 cas)	185 660 ⁽¹⁾		185 660	
Perte d'équipement de Salle du courrier (9 cas)	11 085 ⁽¹⁾		11 085	
Perte de télécopieurs (24 cas)	60 948 ⁽¹⁾		60 948	
Perte de cellulaires/téléphones (142 cas)	78 151 ⁽¹⁾		78 151	
Perte de BlackBerrys (24 cas)	13 491 ⁽¹⁾		13 491	
Perte d'organiseurs (9 cas)	5 883 ⁽¹⁾		5 883	
Perte d'équipement scientifique (59 cas)	75 586 ⁽¹⁾		75 586	
Perte d'unités centrales (728 cas)	1 759 931 ⁽¹⁾		1 759 931	
Perte de moniteurs (782 cas)	588 880 ⁽¹⁾		588 880	
Perte d'ordinateurs portatifs (317 cas)	1 495 030 ⁽¹⁾		1 495 030	
Perte d'imprimantes (177 cas)	356 514 ⁽¹⁾		356 514	
Perte d'accessoires d'ordinateurs (309 cas)	532 006 ⁽¹⁾		532 006	
Perte de serveurs (24 cas)	432 004 ⁽¹⁾		432 004	
Perte d'autres équipements (13 cas)	11 301 ⁽¹⁾		11 301	
Perte de lecteurs de microfiche/machines à écrire (26 cas)	26 963 ⁽¹⁾		26 963	
Conseil national de recherches du Canada				
Vol d'ordinateurs et d'écrans (8 cas)	42 495		42 495	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
JUSTICE				
Ministère				
Vol de BlackBerry (4 cas)	800		800	
Vol d'ordinateurs portatifs (3 cas)	4 200		4 200	
Vol d'un moniteur	350		350	
Vol d'équipement	17 000			17 000
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère				
Vol d'effets militaires (4 691 articles)	197 350	3 016	194 334	
Vol d'équipement de transport (4 articles)	52 579		52 579	
Vol d'équipement d'ingénierie de construction (1 article)	456		456	
Vol de machinerie (1 article)	1 850		1 850	
Vol d'équipement de télécommunications (38 articles)	24 622	25	24 597	
Vol d'équipement électronique (4 articles)	19 016		19 016	
Vol d'équipement technique (13 articles)	3 548		3 548	
Vol d'outils (102 articles)	8 897		8 897	
Vol d'armes et accessoires (10 articles)	2 502	17	2 485	
Vol d'équipement spécifique aux militaires (150 articles)	32 979	217	32 762	
Vol d'équipement non spécifique aux militaires (64 articles)	22 423		22 423	
Vol d'ordinateurs (13 articles)	15 690		15 690	
Vol d'ordinateurs portatifs (15 articles)	77 299	7 672	69 627	
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portables (19 cas)	58 617	750	57 867	
Office national de l'énergie				
Vol d'un ordinateur de poche	360		360	
BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA				
Vol de livre de taxi	360		360	
Vol d'un micro-onde	150		150	
Vol d'un ordinateur portatif, d'une souris et d'un câble	2 900		2 900	
CONSEIL PRIVÉ				
Ministère				
Vol de micro-ordinateurs (2 cas)	6 538		6 538	
Vol d'équipement technique (1 cas)	10 905		10 905	
Vol d'une chaise (1 cas)	350		350	
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
Vol d'ordinateur portable IBM (2 cas)	7 690		7 690	
Vol d'un ensemble de radios émetteurs	285		285	
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
Vandalisme à un véhicule de l'État (1 cas)	299		299	
Directeur général des élections				
Vol d'ordinateurs portatifs (3 cas)	10 754		10 754	
Vol d'un projecteur (1 cas)	5 498		5 498	
Commissaire aux langues officielles				
Vol d'ordinateur portatif du bureau d'Ottawa	3 200		3 200	
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
Vol d'un moniteur d'écran au plasma	10 355	9 857	498	
Vol d'ordinateur portable	436	436		

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Dommmage d'un lecteur de disquette	130		130	
Dommmage d'un lecteur zip	525		525	
Dommmage d'un clavier (3 cas)	240		240	
Vol de téléphone cellulaire (7 cas)	1 462	200	1 262	
Vol d'un convertisseur continu-alternatif de 300 watt	100		100	
Vol d'un ordinateur et d'une boîte d'interrupteur (1 cas)	1 900		1 900	
Vol d'un écran	500		500	
Vol de puce mémoire d'ordinateur (2 cas)	126		126	
Vol d'une unité centrale d'ordinateur	1 250		1 250	
Vol d'un tapis à souris	10		10	
Vol de processeur (2 cas)	2 300		2 300	
Vol de câble USB (2 cas)	45		45	
Vol d'un BlackBerry	450		450	
Vol d'un téléphone cellulaire (7 cas)	1 462	200	1 262	
Vol d'un ordinateur et d'une boîte d'interrupteur	1 900		1 900	
Vol d'une unité centrale	250		250	
Vol d'un ordinateur (57 cas)	136 343	1 500	134 843	
Vol d'un appareil photo numérique	675		675	
Vol d'un récepteur Express View	200		200	
Vol d'un ordinateur à écran plat (3 cas)	3 300		3 300	
Vol d'un système mondial de localisation (2 cas)	1 060		1 060	
Vol d'un clavier	35		35	
Vol d'un ordinateur portatif (14 cas)	43 504		32 410	11 094
Vol d'un modem (3 cas)	350		150	200
Vol d'un écran	1 400		1 400	
Vol d'un projecteur Canon et d'une lampe de bureau réglable	7 375	7 375		
Vol d'un Palm Pilot (6 cas)	2 546		2 546	
Vol d'un ordinateur de poche	900		900	
Vol d'une machine à souder portative	2 120		2 120	
Vol d'un bâtonnet de MEV (2 cas)	160		160	
Vol d'équipement technique	160		160	
Vol d'un équipement radio à deux voies	100		100	
Dommmage causé par vandalisme	350		350	
Vandalisme—Fenêtre brisée (12 cas)	9 425		8 576	849
Vandalisme—Grille de ventilation arrachée	200		200	
Vandalisme—Intercom	300		300	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)				
Agence des services frontaliers du Canada				
Vol de 10 pièces d'uniformes	467		467	
Vol de 17 outils électriques de bureau	1 450		1 450	
Vol de 8 pièces d'équipements informatiques	10 300		10 300	
Vol de 3 accessoires automobile	900		900	
Dommmage à la propriété	2 050		2 050	
Service correctionnel				
Dommmage à la suite d'un incendie (37 cas)	71 063		71 063	
Dommmage suite à une manifestation des détenus (191 cas)	84 589	1 325	83 264	
Vol d'ordinateurs (15 cas)	34 633		34 633	
Vol de fournitures (13 cas)	13 714		13 714	
Vandalisme de propriété et d'équipements (417 cas)	170 580	1 936	162 836	5 808
Perte d'actifs en inventaire (223 cas)	71 686		71 686	
Gendarmerie royale du Canada				
Dommmage aux véhicules de l'État	68 176	19 159	24 546	24 471
Dommmage aux propriétés de l'État	3 912		3 912	
Vol d'ordinateurs portatifs	12 500		12 500	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL—
SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
TRANSPORTS				
Ministère				
Vol d'ordinateurs de bureau (2 cas)	5 110		5 110	
Vol d'ordinateurs portatifs (11 cas)	30 824		30 824	
Vol de projecteur numérique (1 cas)	2 560		2 560	
Vol de moniteur (2 cas)	1 450		1 450	
Vol d'appareil-photo DV (1 cas)	7 680		7 680	
Vol d'appareil-photo numérique (1 cas)	200		200	
Vol de radio à très haute fréquence (1 cas)	500		500	
Dommages d'alarme (1 cas)	250		250	
Dommages d'ordinateur portatif lors d'un vol (1 cas)	3 269		3 269	
Vandalisme aux véhicules ministériels (2 cas)	1 271		1 271	
Vandalisme à des fenêtres (2 cas)	1 585		1 585	
Office des transports du Canada				
Vol d'une souris Logitech	60		60	
CONSEIL DU TRÉSOR				
Secrétariat				
Vol d'un vidéo projecteur	2 868		2 868	
Vol d'ordinateur portable (2 cas)	7 200		7 200	
Vol de projecteur	5 325		5 325	
ANCIENS COMBATTANTS				
Ministère				
Vol des DC audio	76		76	
Vol d'un téléphone cellulaire	239		239	
Vol d'une perceuse	276		276	
Vol d'équipement médical	1 960			1 960
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN				
Vol d'un téléphone cellulaire	100		100	
Vol d'un projecteur	5 520		5 520	
Vol d'un ordinateur portatif et station d'amarrage	3 079		3 079	
	8 393 947	66 681	8 169 152	158 114

(1) Ces articles ont été identifiés comme perdus pendant le compte de l'inventaire triennal.

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE
ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Dommages à un véhicule de l'État lors d'un accident (6 cas)	20 377		20 377	
Divers dommages (4 cas)	1 933		1 933	
Agence canadienne d'inspection des aliments				
Dommages à un véhicule de l'État lors d'un accident (102 cas)	377 975	32 561	302 630	42 784
Commission canadienne des grains				
Équipement perdu en transit—Humidimètre Seedburo à circulation d'échantillon (2 cas)	6 550		6 550	
Équipement perdu en transit—Appareil d'indice de chute	18 000		18 000	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA				
Ministère				
Dommages aux véhicules de l'État—Collision entre 2 véhicules (7 cas)	13 150	2 108	10 165	877
Dommages à un véhicule de l'État—Frappé par des objets transportés par le vent (1 cas)	500		500	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Ministère				
Perte de téléphones cellulaires (2 cas)	150		150	
Perte d'un agenda électronique (1 cas)	250		250	
Perte d'insignes d'agent d'immigration (4 cas)	181		181	
Perte de BlackBerry (3 cas)	1 600		1 600	
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Dommages à de l'équipement audio/vidéo (18 cas)	6 915		6 915	
Dommages aux immeubles (4 cas)	105 694		105 694	
Dommages aux véhicules de l'État—Accidents (15 cas)	29 142		29 142	
Dommages à de l'équipement non-technique (17 cas)	7 635		7 635	
Dommages à de l'équipement scientifique (12 cas)	12 712		12 712	
Dommages aux ordinateurs et équipements reliés (68 cas)	142 142		142 142	
Dommages à d'autres moyens de transport et équipements reliés appartenant à l'État (5 cas)	9 162		9 162	
Dommages aux vêtements fournis par l'État (5 cas)	885		885	
Agence Parcs Canada				
Bris de passerelle d'embarquement	689	689		
Support à bicyclettes détruit	200		200	
Planches arrachées	300		300	
Panneaux de signalisation arrachés	80		80	
Fenêtre fracassée	1 100		1 100	
Dommage à un bateau incluant tout l'équipement à bord du bateau à cause des conditions météorologiques	20 000		20 000	
Dommage causé par feu (8 cas)	6 043		6 043	
Dommage causé par graffiti	175		175	
Dommage au système électrique	3 436		3 436	
Dommage aux véhicules de l'État (2 cas)	3 473		3 473	
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (12 cas)	19 495		19 495	
Dommage aux signaux routiers	1 200		1 200	
Dommage au toit causé par la glace	6 694		6 694	
Dommages aux arbres causés par une tempête (2 cas)	2 775		2 775	
Dommage au poste d'observation météorologique lors d'un accident de véhicule	300		300	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
Dommage au véhicule (3 cas)	7 512		7 512	
Feu de poubelles.....	150		150	
Perte de téléphones cellulaires (3 cas)	650		650	
Perte d'un bateau pneumatique à cause de conditions météorologiques.....	2 500		2 500	
Perte d'une bouée de mouillage (île Hotsprings) à cause de conditions météorologiques.....	500		500	
Perte d'équipement technique	700		700	
Enlèvement de graffiti sur les enseignes.....	1 330		1 330	
Réparations à une passerelle à cause d'inondation	1 180		1 180	
Accident de véhicule (8 cas).....	5 920	801	5 119	
PÊCHES ET OCÉANS				
Dommage accidentel aux bureaux, équipements et fournitures due à une inondation au bureau régional de la Région du Golfe	7 475		7 475	
Dommage / Destruction de remorque à bateau	2 925		2 925	
Dommage / Destruction de bouées, panneau solaire, balise radar (46 cas).....	48 116		48 116	
Dommages à des véhicules de l'État (60 cas)	168 637	25 930	142 707	
Dommage à des vaisseaux de l'État	35 496		35 496	
Dommage/Destruction au limnigraphe (3 cas)	928		928	
Perte due au feu—Entrepôt.....	400 000		400 000	
Perte due au feu—Véhicules (3 cas)	70 803		70 803	
Perte de Point de Barre Léger en raison de la collision avec un vaisseau américain	400 466	345 000	55 466	
Perte d'ordinateur portable.....	2 500		2 500	
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES				
Ministère				
Dommage à un véhicule de l'État (6 cas).....	7 790		7 790	
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)				
Ministère				
Perte accidentelle d'équipement (2 cas)	739		739	
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident	23 571		12 972	10 599
Dommage à des véhicules de l'État (17 cas)	46 952	1 786	44 183	983
Disposition d'un moniteur par la succession d'un défunt	520		520	
Disposition d'une imprimante par la succession d'un défunt	1 100		1 100	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Destruction accidentelle d'un téléphone cellulaire	278		278	
INDUSTRIE				
Ministère				
Vandalisme à un véhicule de l'État	500		500	
Dommage de matériel informatique de l'État—Inondation	1 950		1 950	
Dommage à un véhicule de l'État—Accident	2 996		2 996	
Dommage à des véhicules CRC (9 cas)	17 469		17 469	
Agence spatiale canadienne				
Perte accidentelle d'un BlackBerry	500			500
Conseil national de recherches du Canada				
Perte de mobilier de bureau suite à un bris d'eau	551		551	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE
ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — Suite

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère				
Perte ou dommage d'effets militaires (10 164 articles)	504 473	11 860	492 613	
Perte ou dommage d'équipement de transport (292 articles)	123 387		123 387	
Perte ou dommage d'équipement de construction d'ingénierie (43 articles)	37 621	64	37 557	
Perte ou dommage de machinerie (335 articles)	190 217	64	190 153	
Perte ou dommage d'équipement de télécommunications (243 articles)	401 545	12 955	388 590	
Perte ou dommage d'équipement électronique (282 articles)	294 642		294 642	
Perte ou dommage d'équipement technique (1 162 articles)	592 130	48 280	543 850	
Perte ou dommage d'outils (1 002 articles)	343 242	997	342 245	
Perte ou dommage d'armes et accessoires (3 011 articles)	48 787	14	48 773	
Perte ou dommage d'équipement spécifique aux militaires (5 089 articles) (comprend 3 aéronefs)	23 594 655	30 009	23 564 646	
Perte ou dommage d'équipement non spécifique aux militaires (2 377 articles)	362 248		362 248	
Perte ou dommage d'ordinateurs (186 articles)	221 992		221 992	
Perte ou dommage d'ordinateurs portatifs (13 articles)	47 710		47 710	
Dommages à un édifice (1 article)	323		323	
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Perte de Palm One	450		450	
Perte de BlackBerry (2 cas)	848		848	
Perte de téléphone de téléconférence	600		600	
Accidents de véhicules (4 cas)	20 471		20 471	
Commission canadienne de sûreté nucléaire				
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident	3 347		3 347	
CONSEIL PRIVÉ				
Ministère				
Perte de BlackBerry (3 cas)	1 100		1 100	
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (1 cas)	246		246	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Accident—Lampadaire a tombé sur le véhicule d'un ministre	4 592		4 592	
Inondation de sous-sol (2 cas)	600		600	
Fenêtre brisée	200		200	
Ventilateur de circulation d'air brûlé	1 616		1 616	
Dommage à une soupape de compresseur	2 650		2 650	
Dommage à une porte de garage	1 000		1 000	
Dommage à un asperseur	3 000		3 000	
Dommage à un serpent de digesteur	107		107	
Dommage à un édifice du gouvernement	2 156			2 156
Dommage à un véhicule du gouvernement	3 486		3 486	
Chauffe-bloc électrique endommagé	400		400	
Détecteur de fumée défectueux	668		668	
Alerte d'incendie déclenchée—Remplacement d'une poignée et d'une serrure de porte	240		240	
Feu dans un système aérotherme électrique	1 400		1 400	
Incendie (2 cas)	320 000		320 000	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2004-2005 — Fin

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	\$	\$	\$	\$
Inondation, cage d'ascenseur	300		300	
Fuite de fréon (2 cas)	3 428		3 428	
Fuite d'essence	10 000		10 000	
Odeur d'essence	2 893		2 893	
Fuite de glyco	3 200		3 200	
Perte de téléphone cellulaire (2 cas)	547		547	
Perte de fluide hydraulique	500		500	
Perforation d'un demi pouce d'un conduit d'eau	650		650	
Roulement d'égout	68 487		68 487	
Fuite du conduit d'asperseur	400		400	
Dégâts d'eau (4 cas)	32 987		32 987	
Fuite d'eau provenant du toit (2 cas)	2 750		2 750	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)				
Agence des services frontaliers du Canada				
Dommage à des véhicules de l'État lors d'un accident (55 cas)	81 128	3 228	77 900	
Perte de téléphones cellulaires (8 cas)	1 773		1 773	
Perte d'une caméra	941		941	
Perte d'équipements informatiques (5 cas)	2 775		2 775	
Perte d'uniformes (3 cas)	635		635	
Perte d'équipements d'uniforme (19 cas)	1 815		1 815	
Perte d'estampes (sceaux) (7 cas)	280		280	
Dommage à la propriété—Fenêtre—Véhicule	59 352		59 352	
Perte d'équipement—1 télévision	350		350	
Service correctionnel				
Dommage causé par un bris de tuyauterie (3 cas)	17 015		17 015	
Dommage causé par un événement naturel (5 cas)	5 000		5 000	
Dommage suite à un accident de véhicule automobile (76 cas)	82 119		77 670	4 449
Dommage de propriété et d'équipement (53 cas)	30 385		30 385	
Perte d'actifs en inventaire (61 cas)	8 452		8 452	
Gendarmerie royale du Canada				
Dommage aux véhicules de l'État	1 043 979	48 578	912 905	82 496
Dommage des édifices	9 426		9 426	
Dommage aux propriétés de l'État	1 121		1 121	
TRANSPORTS				
Ministère				
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (4 cas)	3 294		3 294	
Dommage à un téléphone mobile causé par condition glissante	280		280	
Dommage à un ordinateur portatif	3 865		3 865	
Dommage à un téléphone cellulaire	119		119	
Dommage aux wagons trémies du gouvernement (52 cas)	814 973	615 290	199 683	
ANCIENS COMBATTANTS				
Ministère				
Perte d'une carte d'accès	200		200	
Perte du lecteur DC d'un ordinateur portatif	100		100	
Perte d'un ordinateur portatif	200		200	
Perte de téléphones cellulaires (3 cas)	354		354	
Perte d'un émetteur-récepteur portatif	1 260		1 260	
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN				
Perte de BlackBerry (3 cas)	1 397		1 397	
Perte de téléphones cellulaires (2 cas)	379		379	
	31 514 875	1 180 214	30 189 817	144 844

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les <i>Comptes publics du Canada</i>	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$	\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère						
Réclamations frauduleuses pour des avances de voyage	2002-2003	8 500			1 500	7 000
Agence canadienne d'inspection des aliments						
Domage à un véhicule de l'État lors d'un accident (94 cas)	2003-2004	220 457	37 068	7 947	175 442	
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE						
Ministère						
Réclamations fausses ou frauduleuses concernant des ententes de contributions	2003-2004	125 000				125 000
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA						
Ministère						
Vol d'une petite caisse (2 cas)	2003-2004	1 160			600	560
Réclamations frauduleuses d'heures supplémentaires (2 cas)...	1997-1998	133 792	82 999		45 000	5 793
Fausse représentation d'un employé pour l'achat de matériel informatique	2000-2001	23 738	8 012	9 657		6 069
Sentences légales (montant de fraude fiscale ou de remboursements frauduleux en vertu de la Cour)						
Impôt sur le revenu	2001-2002	11 371 419	5 122 543	617	4 665 717	1 582 542
Impôt sur le revenu	2002-2003	8 768 905	4 089 697	95 523	2 404 293	2 179 392
Impôt sur le revenu	2003-2004	12 026 416	7 481 719	504 090	1 138 629	2 901 978
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée.....	2001-2002	9 442 892	1 700 741	37 935	7 057 345	646 871
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée.....	2002-2003	13 042 536	802 570	46 248	11 333 187	860 531
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée.....	2003-2004	6 800 491	1 488 764	117 360	1 755 548	3 438 819
Taxes et droits de douane à l'importation	2001-2002	5 849 616	122 972		5 490 632	236 012
Taxes et droits de douane à l'importation	2002-2003	653 570	411 027		101 487	141 056
Taxes et droits de douane à l'importation	2003-2004	9 461 548	5 950			9 455 598
Autres pertes administrées	2001-2002	28 615	2 693			25 922
Autres pertes administrées	2002-2003	186 246	96 898		89 348	
Autres pertes administrées	2003-2004	11 131				11 131
PATRIMOINE CANADIEN						
Commission de la fonction publique						
Perte d'un ordinateur portable	2003-2004	3 800			3 800 ⁽¹⁾	
Perte d'un ordinateur.....	2003-2004	1 346		1 346		
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère						
Détournement de fonds	2002-2003	280 457 ⁽¹⁾	15 178			265 279
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada						
Réclamations de temps supplémentaire forgées	2003-2004	7 963		7 963		
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC						
Demandes de subventions et de contributions faussées ou falsifiées.....						
.....	2000-2001	2 422 077	1 422 026	104 100	481 105	414 846
Réclamations de subventions et de contributions faussées ou falsifiées.....						
.....	2002-2003	65 216	4 575	598		60 043
Réclamations de temps de travail et de déplacements frauduleux						
.....	2003-2004	11 194		11 194		

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES COMPTE PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS—Suite

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les Comptes publics du Canada	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$	\$
ENVIRONNEMENT						
Ministère						
Mauvais usage d'une carte MasterCard de l'État et usage non autorisé de la carte IRA	1997-1998	7 400				7 400
Mauvais usage d'une carte d'achat de l'État	2002-2003	124				124
Mauvais usage d'une carte d'achat de l'État	2003-2004	10 300 ⁽¹⁾			10 300	
Emploi non autorisé ou frauduleux de cartes de crédit provenant de la Banque de Montréal (5 cas)	2003-2004	1 950	1 711	239		
Domages à des véhicules de l'État à la suite d'accidents (17 cas)	2001-2002	54 216			52 422	1 794
Vol de véhicules et de remorques (5 cas)	2000-2001	30 147			20 147	10 000
Vol de véhicules et de remorques (3 cas)	2002-2003	45 567	44 944		200	423
Vol d'ordinateurs portatifs (16 cas)	2001-2002	63 390			58 390	5 000
Vol d'ordinateurs portatifs (25 cas)	2002-2003	81 079			77 079	4 000
Vol d'ordinateurs portatifs (13 cas)	2003-2004	47 840	2 200		30 926	14 714
Vol d'ordinateurs et d'équipements périphériques (17 cas)	2002-2003	32 490			27 490	5 000
Vol d'équipement de bureau (8 cas)	2001-2002	2 008			1 508	500
Vol d'équipements optiques (7 cas)	2001-2002	15 485			8 485	7 000
Vol d'équipements optiques (12 cas)	2002-2003	30 353			29 753	600
Vol d'outils (6 cas)	2002-2003	18 979			18 129	850
Vol d'équipements techniques (9 cas)	2002-2003	6 692			6 172	520
Vol d'équipements audio/vidéo (4 cas)	2003-2004	14 998			2 498	12 500
Vol d'armes à feu (6 cas)	2002-2003	4 200			1 850	2 350
Vol de vêtements et d'uniformes (3 cas)	2002-2003	1 850			1 050	800
Vol de petite caisse (2 cas)	2003-2004	385 ⁽¹⁾			385	
Agence Parcs Canada						
Vandalisme à des édifices (42 cas)	2000-2001	17 060			300	16 760
Vandalisme aux véhicules ministériels (4 cas)	2003-2004	3 533			3 090	443
Grilles du pont manquantes (3 cas)	2000-2001	525			300	225
Bris d'un panneau de signalisation (4 cas)	2000-2001	906			325	581
Domage à un véhicule de l'État (3 cas)	2000-2001	9 565			500	9 065
Vol d'un anneau de sauvetage	2000-2001	60				60
Vol d'ordinateur portatif	2002-2003	2 000			2 000 ⁽¹⁾	
Vol de machine à contrecoller	2003-2004	300				300
Vol du volant de liquidité	2003-2004	475			475 ⁽¹⁾	
Accident d'automobile (4 cas)	2000-2001	2 066	618		200	1 248
Domage aux clôtures d'animaux (7 cas)	2000-2001	4 319	3 669			650
Domage à la clôture des animaux sauvages	2003-2004	1 360				1 360
Domage au système de sécurité à la suite d'un orage (2 cas)	2000-2001	840				840
Domage à la glissière de sécurité causé par un accident (2 cas)	2002-2003	3 460	3 210			250
Domage au gazon dû à une tempête (2 cas)	2002-2003	600				600
Domage aux enseignes dû à une tempête (2 cas)	2002-2003	550				550
Domage d'enseigne à Eastgate	2003-2004	6 222				6 222
Domage au barrage	2002-2003	100				100
Domage aux lumières (3 cas)	2002-2003	635				635
Domage à la porte	2002-2003	200				200
Domage à la table	2002-2003	200				200
Fenêtre brisée (2 cas)	2002-2003	800				800
Mastercard du gouvernement utilisé pour des achats personnels	2003-2004	28 663	20 000			8 663
PÊCHES ET OCÉANS						
Usage frauduleux d'une carte de crédit	2000-2001	21 899	5 474	5 054		11 371
Utilisation frauduleuse d'une carte de crédit	2003-2004	8 615				8 615
Domages aux véhicules de l'État ayant subi un accident (25 cas)	2002-2003	36 432			36 000	432

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS—*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les <i>Comptes publics du Canada</i>	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$	\$
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (67 cas)	2003-2004	78 976	12 909	21 560	44 507	
Vandalismes—Destruction de 3 bateaux de pêches achetés sous le programme Marshall	2003-2004	1 875 000				1 875 000
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)						
Ministère						
Vol de fonds d'immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires	1994-1995	176 857				176 857
Vol de fonds d'immigration	1999-2000	300				300
Vol de fonds de mission	1999-2000	258 780 ⁽¹⁾				258 780
Vol de fonds de mission (3 cas)	2000-2001	935 794			85 794	850 000
Réclamation frauduleuse de paiement par un employé	1999-2000	104 264	48 970			55 294
Demandes de paiement falsifiées par des fournisseurs et des entrepreneurs (3 cas)	2003-2004	163 568			1 568	162 000
Réclamations de déplacement ou de surtemps falsifiées (3 cas)	2003-2004	42 149 ⁽¹⁾			1 149 ⁽¹⁾	41 000
Détournement des revenus d'immigration	2003-2004	2 200 000 ⁽¹⁾				2 200 000
Vol d'un dépôt en argent	2003-2004	28 000 ⁽¹⁾		10 000	18 000 ⁽¹⁾	
SANTÉ						
Ministère						
Réclamations frauduleuses par des employés	2003-2004	97 000				97 000
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES						
Ministère						
Réclamations frauduleuses pour prestations :						
Prestations d'assurance-emploi	Avant 1999	234 272 306 ⁽¹⁾	125 622 554	4 158 824	48 764 571	55 726 357
Prestations d'assurance-emploi	1999-2000	120 404 240	88 122 087	3 411 108	10 264 849	18 606 196
Prestations d'assurance-emploi	2000-2001	120 790 146	78 551 490	4 810 048	9 152 149	28 276 459
Prestations d'assurance-emploi	2001-2002	105 709 129	51 109 591	6 504 847	4 872 562	43 222 129
Prestations d'assurance-emploi	2002-2003	133 462 360	36 732 399	12 142 308	491 734	84 095 919
Prestations d'assurance-emploi	2003-2004	106 399 911	18 886 706	19 801 480	255 982	67 455 743
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)						
Ministère						
Détournement de fonds des comités communautaires de formation industrielle (CCFI) par le coordonnateur du projet de Côte-Nord du lac Supérieur	1994-1995	53 190	23 190			30 000
Émission frauduleuse de chèques par un employé, quartier général	1997-1998	186 158	43 214	20 471		122 473
Perte de deniers publics—						
Vol de la petite caisse, AC	2002-2003	593				593
Allocations familiales	1988-1989	123 093	60 663		61 849	581
Allocations familiales	1989-1990	95 663	49 060		36 688	9 915
Allocations familiales	1991-1992	73 703	25 689		42 967	5 047
Allocations familiales	1992-1993	47 251	21 178	105	25 087	881
Allocations familiales	1993-1994	156 746	35 475	602	111 252	9 417
Allocations familiales	1994-1995	4 813 ⁽¹⁾	2 139		2 674	
Allocations familiales	1995-1996	2 023 ⁽¹⁾			2 023	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS—*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les <i>Comptes publics du Canada</i>	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant du
		de la perte initiale	recouvré dans les exercices antérieurs	recouvré en 2004-2005	du recouvrement non prévu	recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$	\$
Allocations familiales	2001-2002	26 887 ⁽¹⁾	1 950	50	16 294	8 593
Sécurité de la vieillesse	1987-1988	359 240	290 185	12 290	42 125	14 640
Sécurité de la vieillesse	1988-1989	1 070 391	614 587	18 499	219 375	217 930
Sécurité de la vieillesse	1989-1990	721 089	249 412	1 572	148 184	321 921
Sécurité de la vieillesse	1990-1991	639 880	311 980		141 024	186 876
Sécurité de la vieillesse	1991-1992	621 277	178 788	7 906	346 111	88 472
Sécurité de la vieillesse	1992-1993	1 074 363	307 799	198	632 576	133 790
Sécurité de la vieillesse	1993-1994	355 988	186 576	2 181	123 096	44 135
Sécurité de la vieillesse	1994-1995	1 190 107	359 591	6 217	648 217	176 082
Sécurité de la vieillesse	1995-1996	839 522	416 222	17 422	212 130	193 748
Sécurité de la vieillesse	1996-1997	475 078	123 190	5 100	148 906	197 882
Sécurité de la vieillesse	1997-1998	666 628 ⁽¹⁾	120 370	14 485	279 425	252 348
Sécurité de la vieillesse	1998-1999	980 863	311 589	53 069	198 810	417 395
Sécurité de la vieillesse	1999-2000	580 465	87 818	16 240	104 868	371 539
Sécurité de la vieillesse	2000-2001	935 178	111 384	21 224	18 840	783 730
Sécurité de la vieillesse	2001-2002	3 668 421 ⁽¹⁾	417 377	90 487	963 508	2 197 049
Sécurité de la vieillesse	2002-2003	1 463 741 ⁽¹⁾	221 074	33 972	26 716	1 181 979
Sécurité de la vieillesse	2003-2004	1 809 650 ⁽¹⁾	13 761	4 841		1 791 048
Régime de pensions du Canada	1987-1988	40 120	36 525			3 595
Régime de pensions du Canada	1988-1989	4 033 ⁽¹⁾	2 253		1 780	
Régime de pensions du Canada	1989-1990	242 854	148 198	9 830	71 507	13 319
Régime de pensions du Canada	1990-1991	1 105 864	644 862	13 188	154 935	292 879
Régime de pensions du Canada	1991-1992	437 731	233 273	8 366	36 561	159 531
Régime de pensions du Canada	1992-1993	1 316 753	692 479	23 362	200 002	400 910
Régime de pensions du Canada	1993-1994	771 616	374 115	9 708	117 217	270 576
Régime de pensions du Canada	1994-1995	552 710	187 402	14 310	65 956	285 042
Régime de pensions du Canada	1995-1996	796 847	377 667	23 680		395 500
Régime de pensions du Canada	1996-1997	283 263	115 849	16 037	438	150 939
Régime de pensions du Canada	1997-1998	1 815 170	544 020	41 943	165 822	1 063 385
Régime de pensions du Canada	1998-1999	893 192	277 835	36 051	18 542	560 764
Régime de pensions du Canada	1999-2000	1 093 114 ⁽¹⁾	226 124	70 683	17 262	779 045
Régime de pensions du Canada	2000-2001	1 444 255	323 420	86 512	72 242	962 081
Régime de pensions du Canada	2001-2002	1 689 704 ⁽¹⁾	193 030	89 538	164 952	1 242 184
Régime de pensions du Canada	2002-2003	923 160 ⁽¹⁾	171 564	15 976	19 235	716 385
Régime de pensions du Canada	2003-2004	971 134 ⁽¹⁾	4 287	40 739		926 108
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère						
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan	1987-1988	20 784	16 293	950		3 541
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan	1988-1989	5 170	1 000		1 170	3 000
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1992-1993	19 196	5 375	1 025	2 581	10 215
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (6 cas)	1993-1994	27 752	4 291		4 134	19 327
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1994-1995	8 495	1 352		888	6 255
Entente frauduleuse—Éducation	1997-1998	6 575 ⁽¹⁾	1 140	300	5 135	
Vol d'un téléphone cellulaire, Saskatchewan	1997-1998	501			501	
Fraude dans les fonds d'éducation, Saskatchewan	1999-2000	2 710	100			2 610
Vol de matériel informatique, AC	1999-2000	5 300			5 300	
Vol d'une carte de crédit et de coupons de taxi, AC	1999-2000	100			100	
Vol d'ordinateurs portatifs, AC (7 cas)	1999-2000	40 528	10 974		29 554	
Vol d'un appareil photo numérique, PGIC	2001-2002	1 599	500			1 099
Perte de sommes obtenues en vertu de Traités, Ont	2002-2003	4 688			4 688	
INDUSTRIE						
Ministère						
Vol d'ordinateurs portatifs (9 cas)	2001-2002	38 254			38 254	
Vol d'ordinateurs portatifs (7 cas)	2002-2003	23 058			23 058	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS—*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les <i>Comptes publics du Canada</i>	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$	\$
Vol de BlackBerry (2 cas)	2001-2002	1 100			1 100	
Vandalisme à un véhicule (5 cas)	2002-2003	13 785			13 785	
Mauvais usage d'une carte de crédit	2002-2003	4 532	4 532			
Mauvais usage de carte d'achats (2 cas)	2003-2004	189 160	122 660			66 500
Feu d'un camion de pesé Sterling 2003	2003-2004	175 000		13 938	161 062	
Accident d'une camionnette Ford Windstar Lx 2000	2003-2004	4 346			4 346	
Réparation à cause d'un bris d'eau	2003-2004	19 653			19 653	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie						
Ordinateurs portatifs et périphériques	2002-2003	75 000			75 000	
Conseil de recherches en sciences humaines						
Chèques d'American Express perdus ou encaissés	2002-2003	5 000		5 000		
DÉFENSE NATIONALE						
Ministère						
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC Halifax (3 cas)	1997-1998	6 626	3 400			3 226
Détournement de fonds d'une avance permanente, 15 ^e Escadre, Moose Jaw	1997-1998	29 109				29 109
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC É-U Edmonton	2002-2003	23 000				23 000
Détournement de fonds par le détenteur du compte de recettes, RGDF, Shearwater	1999-2000	5 130				5 130
Détournement de fonds d'une avance permanente d'un budget local de police militaire, USFC (Ottawa)	2000-2001	52 811	32 464			20 347
Vol de fonds dans le coffre-fort du bureau de paye d'un bateau, NCSM Montréal	1999-2000	32 498				32 498
Vol de fonds d'une avance permanente, introduction par effraction à BFC, Valcartier	1999-2000	968				968
Vol de fonds d'une avance permanente NCSM Iroquois	2003-2004	13 195				13 195
Vol de chèques du détenteur de chèques de voyages USFC (O) OP Apollo	2002-2003	7 600		7 600		
Vol de fonds d'une avance permanente, effraction à USFC (O) OP Reptile	2002-2003	23 218		5 804	17 414	
Vol d'équipement technique (36 articles)	2003-2004	18 778	325		18 344	109
Réclamations frauduleuses, encaissement de chèques et reçu de paye, USFC, Ottawa	1999-2000	91 352		5 400		85 952
Réclamations frauduleuses pour frais de scolarité USFC (E) Bruxelles	2002-2003	92 000	7 000			85 000
Utilisation frauduleuse de carte de crédit ministérielle SMA Ressources humaines—Militaires	2003-2004	6 336		4 026		2 310
Usage frauduleuse de carte d'achat du ministère 17 ^e Escadre Winnipeg	2003-2004	43 742	30 386			13 356
Utilisation frauduleuse d'une avance permanente NCSM Preserver	2003-2004	789		789		
Écart dans les fonds détenus par la caisse, NCSM Preserver	2000-2001	2 003				2 003
Écart dans les fonds détenus par la Caisse 12 Escadre Shearwater	2002-2003	451				451
Écart dans les fonds détenus par le caissier NCSM Iroquois	2003-2004	630				630
Écart dans les fonds détenus par le caissier NCSM Athabaskan	2003-2004	905			905	
Écart dans les fonds détenus par le sous-caissier USFC(0) OP Athena	2003-2004	229		229		
Écart dans les fonds détenus par le sous-caissier USFC(0) OP Athena	2003-2004	737				737
Écart dans une avance permanente BFC É-U Edmonton	2002-2003	3 000				3 000
Écart dans une avance permanente BFC Petawawa	2002-2003	630				630

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES COMPTE PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS—Suite

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les Comptes publics du Canada	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$	\$
Écart dans une avance permanente						
BFC Halifax	2002-2003	3 000				3 000
Écart dans une avance permanente						
8 ^e Escadre Trenton	2002-2003	6 789		2 320		4 469
Écart dans une avance permanente à						
BFC É-U Edmonton	2002-2003	397		397		
Écart dans une avance permanente						
4e Escadre Cold Lake	2003-2004	973				973
Écart dans une avance permanente,						
5USS Saint Jean.....	2003-2004	821			821	
Écart dans une avance permanente						
BFC/USS Edmonton	2003-2004	1 000				1 000
Écart dans une avance permanente						
USA London.....	2003-2004	387				387
Reçus financiers et fonds manquants au dépôt du						
commis de logement de la base, BFC, Halifax	2001-2002	375				375
Pièces justificatives manquantes dans une avance						
permanente, SUSS Saint Jean	2003-2004	552		552		
Vol de carburant diesel en rabais.....	2002-2003	41 721	38 097	450	3 174	
Demandes de paiement injustifiées par des fournisseurs et des						
entrepreneurs	2003-2004	146 000 000		146 000 000		
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère						
Items volés des camions	2003-2004	6 300			6 300	
Dommages à un véhicule de l'État						
dans un accident.....	2003-2004	5 782			5 782	
Bon de taxi utilisé par un employé à des						
fins personnelles	2003-2004	123 ⁽¹⁾			123	
Vol de télévisions (entrée par infraction) (3 cas)	2001-2002	600 ⁽¹⁾	600			
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES						
GOVERNEMENTAUX						
Ministère						
Vol d'une caméra numérique (5 cas).....	2003-2004	5 548			3 897	1 651
Vol d'un ordinateur portatif (27 cas)	2003-2004	94 071			84 896	9 175
Vol d'un Palm Pilot (7 cas)	2003-2004	2 970			2 320	650
Vol d'outils (1 cas)	2003-2004	1 500				1 500
Vol de radio de véhicule, de chargeur téléphonique,						
cartes de sécurité et des clés (1 cas).....	2003-2004	522				522
Dommages causés au mobilier de bureau (1 cas).....	2003-2004	50 455				50 455
Dommages au photocopieur (1 cas)	2003-2004	3 066				3 066
Receveur général — Direction du contrôle du						
remboursement des chèques						
Chèques du receveur général incluant les mandats de						
l'assurance-emploi et les chèques de la Banque du Canada—						
Endossements faux (7694 items).....	2003-2004	4 065 617	4 026 291		39 326	
Endossements irréguliers (235 items).....	2003-2004	280 584	279 403		1 181	
Non endossés (1726 items)	2003-2004	1 076 893	1 017 886		59 007	
Paiements électroniques mal dirigés.....	2003-2004	1 815 093	1 444 584		370 509	
Autres (687 items).....	2003-2004	1 969 899	1 701 786		268 113	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET						
PROTECTION CIVILE)						
Agence des services frontaliers du Canada						
Dommages aux véhicules (51 cas) ⁽²⁾	2001-2002	117 375	15 009		102 366 ⁽¹⁾	
Dommages aux véhicules (43 cas) ⁽²⁾	2002-2003	150 147	33 230		116 917 ⁽¹⁾	
Service correctionnel						
Argent envoyé à un détenu par erreur (1 cas).....	2000-2001	1 290	1 000	290		
Vandalisme de propriété et d'équipement (423 cas).....	2002-2003	126 511	8 755		117 756	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS—*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les <i>Comptes publics du Canada</i>	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$	\$
Vandalisme de propriété et d'équipement (770 cas)	2003-2004	180 264	4 519	347	174 888	510
Détournement de fonds (2 cas)	2002-2003	34 205	26 160	1 288	5 933	824
Perte des recettes (4 cas)	2003-2004	396		166	230	
Domage suite à une manifestation des détenus (81 cas)	2003-2004	978 979	495		978 484	
Perte d'actifs en inventaire (64 cas)	2001-2002	128 184 ⁽¹⁾	2 204	4 795	121 185	
Perte d'actifs en inventaire (50 cas)	2003-2004	45 952	25 610	727	18 254	1 361
Perte de petite caisse (4 cas)	2002-2003	275			75	200
Perte d'actifs en inventaire (284 cas)	2003-2004	37 456 ⁽¹⁾		2 694	34 762	
Gendarmerie royale du Canada						
Perte d'argent— Amende (2 cas)	1995-1996	638			638	
Perte d'argent (amende, avance)	1996-1997	5 400			5 400	
Perte d'argent (5 cas)	2001-2002	3 712	497		3 215	
Domage à des véhicules	1996-1997	86 537	16 042		70 495	
Domage aux véhicules de l'État	2003-2004	236 176	70 369		141 097	24 710
Domage des véhicules de l'État	2003-2004	1 767 217	218 669	115 706	1 314 497	118 345
Domage à une motoneige (1 cas)	2002-2003	6 660				6 660
Avaries faites avec intention à l'équipement de l'État	1998-1999	12 248	490		11 758	
Domages à des voitures de police à la suite d'accidents	1998-1999	1 062 783	185 283		877 500	
Domages à des voitures de police	1998-1999	13 234	1 349		11 885	
Domage à des véhicules de police (15 cas)	2002-2003	111 540	37 588	1 512	51 262	21 178
Avaries faites avec intention à des véhicules de police	1997-1998	352 708	58 891		293 817	
Avaries faites avec intention à des véhicules de police	1998-1999	169 929	45 984		123 945	
Avaries faites avec intention à des véhicules de police	1999-2000	121 289	8 451		112 838	
Avaries faites avec intention à des véhicules policiers	2001-2002	48 221	12 638	2 309	32 982	292
Domages à une propriété	1999-2000	7 506	1 413		6 093	
Domages à un véhicule de transport policier	1999-2000	256 329	49 891		206 438	
Domages à un véhicule de transport policier	2000-2001	71 593	17 444		22 696	31 453
Domages/perte d'équipement	2000-2001	6 850			6 850	
Domages/perte d'équipement	2001-2002	84 553	1 919		58 430	24 204
Domages/perte de matériel	2002-2003	59 703			55 203	4 500
Domages/perte de matériel	2002-2003	164 971			160 260	4 711
Domage au matériel	2003-2004	50 000				50 000
Vol de biens de l'État	1999-2000	21 688			21 688	
Vol de biens de l'État	2000-2001	54 331			39 183	15 148
Domages à des véhicules de la GRC à la suite d'accidents	1999-2000	901 108	151 687		749 421	
Domages à des véhicules de la GRC (accidents)	2000-2001	1 348 510	334 675		948 444	65 391
Domages à des véhicules de la GRC (accidents)	2001-2002	1 296 339	415 925		643 545	236 869
Domages à des véhicules de la GRC (accidents)	2002-2003	668 300	207 787	23 723	428 152	8 638
Domages à une propriété/equipement	2000-2001	63 150			58 150	5 000
Domages à une propriété/equipement	2001-2002	389 980	169 000		181 000	39 980
Vandalisme à des véhicules de l'État	2001-2002	312 937	158 151		18 084	136 702
Vandalisme à des véhicules de police (9 cas)	2002-2003	4 172	35		3 533	604
Détachement de Sooke, petite caisse	2002-2003	100				100
TRANSPORTS						
Ministère						
Détournement de fonds publics causé par la modification d'un bordereau de dépôt	1962-1963	42 806	22 873	700		19 233
Office des transports du Canada						
Vol d'un ordinateur	2003-2004	6 000			1 163	4 837
ANCIENS COMBATTANTS						
Ministère						
Programme des Anciens Combattants						
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1989-1990	39 912	6 125	225		33 562
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1991-1992	18 420	13 900	1 300		3 220

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES
COMPTES PUBLICS DU CANADA DES EXERCICES ANTÉRIEURS—Fin

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les <i>Comptes publics du Canada</i>	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2004-2005	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		\$	\$	\$	\$	\$
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)	1992-1993	97 218	15 242	1 600		80 376
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1993-1994	25 890	7 011			18 879
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1994-1995	23 022	14 500	1 200		7 322
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1995-1996	61 330	920			60 410
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1998-1999	64 174				64 174
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)	1999-2000	107 828	12 894	160		94 774
Endossement falsifié de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire	1993-1994	102 991	4 650			98 341
Endossement falsifié de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)	1995-1996	52 440	19 289			33 151
Endossement falsifié de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)	1996-1997	21 006	10 522	8 025		2 459
Endossement falsifié de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire	1997-1998	18 952	9 150			9 802
Endossement faux ou frauduleux de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas) . .	1999-2000	66 920				66 920
Détournement d'un compte de fiducie géré par un employé	1999-2000	22 013	19 468			2 545
Utilisation personnelle de carte de crédit du gouvernement par un employé	2003-2004	13 704	1 014			12 690
Chèques encaissés suite au décès du bénéficiaire	2003-2004	27 888				27 888
Fausse monnaie dans le dépôt bancaire	2003-2004	20 ⁽¹⁾		20		
		1 110 128 265	442 390 285	198 852 467	124 348 601	344 536 912

⁽¹⁾ Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Transférés de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA
2004-2005

Services professionnels et spéciaux

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Services professionnels et spéciaux	4.2

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de services réparti par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses

découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	671 309	5 060 914	41 047	10 571 920	1 476 512	9 946 359
Commission canadienne du lait	20 822			12 232	27 069	213 337
Agence canadienne d'inspection des aliments	172 382	88 950	422 428	156 656	(2 976 123)	1 950 367
Commission canadienne des grains	349 515				6 304	7 628
	1 214 028	5 149 864	463 475	10 740 808	(1 466 238)	12 117 691
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE						
Ministère	799 194			2 618 353	185 587	1 357 365
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA						
Ministère	2 445 685	163 031	1 706 857	20 904 209	3 672 828	3 775 570
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	3 305 149	17 999 409		2 938 690	220 218	5 454 514
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				870 449	350 113	111 864
Bibliothèque et Archives du Canada	90 189	13 825		1 240 475		1 767 939
Commission des champs de bataille nationaux		7 969			23 412	
Office national du film	90	9 203 818		135 643	101 982	
Commission de la fonction publique	14 070		7 605	268 028	27 062	1 206 202
Commission des relations de travail dans la fonction publique			5 012	206 886	4 468	53 095
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	1 500			36 281	18 021	146 798
	3 410 998	27 225 021	12 617	5 696 452	745 276	8 740 412

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html>. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé au cours de l'exercice;
- le montant total dépensé pour chaque catégorie principale de services; et,

- une liste détaillée, pour chaque catégorie principale de services, de tous les versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un particulier ou à une organisation totalisant 100 000 \$ ou plus. Ce détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire, ainsi que le montant total versé.

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1 752 096	2 575 466	2 759 631	4 787 909	22 844 817	65 653 790		128 141 770
		106 163	68 216	975	428 280		877 094
720 248	11 885 557	1 587 479	1 900 988	11 862 123	27 212 252		54 983 307
3 807	68 399	118 433	167 201	694 786	402 314		1 818 387
2 476 151	14 529 422	4 571 706	6 924 314	35 402 701	93 696 636		185 820 558
		580 815	1 335 196	588 210	10 893 012		18 357 732
9 858 546	858 333	5 692 176	15 873 988	11 295 326	28 879 232		105 125 781
539 790	28 113	1 474 851	2 457 762	1 102 980	23 440 875		58 962 351
128 812		348 878	547 169	68 281	1 382 981		3 808 547
1 174 130		601 824	688 503	1 192 490	4 055 890		10 825 265
253 865		25 741	11 262	771	384 372		707 392
170 000		307 393	270 604	20 818	6 185 878		16 396 226
292 153		158 606	900 975	62 234	4 366 282		7 303 217
7 635		58 631	67 549	3 220	1 093 422		1 499 918
		100 500	93 758	6 000	1 169 348		1 572 206
2 566 385	28 113	3 076 424	5 037 582	2 456 794	42 079 048		101 075 122

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—Suite

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	142 869		48 352 190	38 907 754	141 817	6 139 816
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				610 199	163 112	363 688
	142 869		48 352 190	39 517 953	304 929	6 503 504
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC						
	33 553	55 232		493 715	43	202 264
ENVIRONNEMENT						
Ministère	64 781	1 352 165	224 738	2 191 683	442 121	19 964 647
Agence canadienne d'évaluation environnementale		1 050	9 127		43 167	984 300
Agence Parcs Canada	207 222	15 148 394	186 942	1 031 738	540 521	8 887 212
	272 003	16 501 609	420 807	3 223 421	1 025 809	29 836 159
FINANCES						
Ministère						
Programme des politiques économiques, sociales et financières	257 687			432 138	1 975 950	1 682 890
Programme fédéral de transferts aux provinces					3 499	
Vérificateur général	724 009			404 465	365 826	492 085
Tribunal canadien du commerce extérieur				71 226	13 031	96 923
Agence de la consommation en matière financière du Canada				459 550		10 545
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	83 088	7 102		415 938	65 638	18 112
Bureau du surintendant des institutions financières				2 551 762		416 292
	1 064 784	7 102		4 335 079	2 423 944	2 716 847
PÊCHES ET OCÉANS						
Ministère	366 392	16 810 281	457 960	9 458 925	3 388 477	13 713 611
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)						
Ministère	23 624	6 936 544	116 028	18 720 003	687 282	10 534 902
Agence canadienne de développement international	4 842 029	12 576	1 905	378 404	44 426	9 476 710
Commission mixte internationale				111 325		147 637
	4 865 653	6 949 120	117 933	19 209 732	731 708	20 159 249

4.4 SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
7 958 272		913 771	3 386 199	1 268 563	12 464 787		119 676 038
395 767		271 524	609 796	281 342	18 450 154		21 145 582
8 354 039		1 185 295	3 995 995	1 549 905	30 914 941		140 821 620
221 403		301 888	387 626	142 752	3 839 614		5 678 090
1 693 215	26 942 488	1 953 600	6 195 849	8 767 706	41 046 876	70 848	110 910 717
119		78 298	198 416	21 139	2 655 754	1 481	3 992 851
1 672 306	6 113 847	1 625 732	2 983 168	4 269 935	27 665 060		70 332 077
3 365 640	33 056 335	3 657 630	9 377 433	13 058 780	71 367 690	72 329	185 235 645
177 001		536 288	947 738	106 772	4 810 825		10 927 289
		942					4 441
88 539		669 077	287 449	449 814	4 630 274		8 111 538
19 529		33 676	85 110		511 111		830 606
		25 188	84 557		1 572 158		2 151 998
44 509		199 635	503 868	52 824	837 584		2 228 298
		567 153	801 838	311	2 685 802	11 744	7 034 902
329 578		2 031 959	2 710 560	609 721	15 047 754	11 744	31 289 072
4 735 554	18 847 322	1 626 163	8 171 752	65 934 867	21 046 673		164 557 977
29 178 227		11 985 857	9 779 766	25 088 393	38 026 526	260 094	151 337 246
915 550		944 874	4 129 421	2 071 873	20 341 931		43 159 699
15 050	121 946	55 004	16 029	20 270	2 082 724		2 569 985
30 108 827	121 946	12 985 735	13 925 216	27 180 536	60 451 181	260 094	197 066 930

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—Suite

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (COMMERCE INTERNATIONAL)						
Ministère				1 783 836	9 671 761	849 020
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	30 550			16 586	270 302	22 190
	30 550			1 800 422	9 942 063	871 210
GOUVERNEUR GÉNÉRAL				65 285	250	408 972
SANTÉ						
Ministère	1 492 904	218 441	230 562 015	11 169 312	2 007 394	26 540 434
Instituts de recherche en santé du Canada...	73 725	5 089 499	1 946	(91 416)	43 623	139 480
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses						22 853
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				51 465	195 560	38 603
	1 566 629	5 307 940	230 563 961	11 129 361	2 246 577	26 741 370
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES						
Ministère	513 610	4 348	65 804	3 072 580	196 399	47 412 876
Conseil canadien des relations industrielles	6 000		3 675	303 316	21 037	50 395
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs					7 203	34 414
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail						3 331
	519 610	4 348	69 479	3 375 896	224 639	47 501 016
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)	3 710 719	2 125	7 520 657	20 198 310	2 632 404	18 544 831
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	1 283 931	15 187 471	123 081	19 899 644	4 158 420	6 507 103
Commission canadienne des affaires polaires	36 000			70 720		40 000
	1 319 931	15 187 471	123 081	19 970 364	4 158 420	6 547 103

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
4 359		841 211	271 953	380 527	22 066 361	179	35 869 207
		15 284	51 504		137 785		544 201
4 359		856 495	323 457	380 527	22 204 146	179	36 413 408
		52 224	106 077	182 450	604 524		1 419 782
2 694 752	19 951 818	19 826 587	10 628 539	3 624 738	97 970 710		426 687 644
35 327	5 000	360 073	297 111	15 901	4 442 045		10 412 314
		14 643	80 009	63	193 054		310 622
	68 081	60 970	34 190	6 007	216 359		671 235
2 730 079	20 024 899	20 262 273	11 039 849	3 646 709	102 822 168		438 081 815
353 665	55 050	1 768 626	3 537 355	125 532 567	64 379 725		246 892 605
32 167		53 563	97 965	9 709	653 372		1 231 199
6 124		22 081	6 120		194 654		270 596
2 936		160 455	34 049	335 585	506 703		1 043 059
394 892	55 050	2 004 725	3 675 489	125 877 861	65 734 454		249 437 459
2 390 369		1 471 873	7 485 709	3 883 042	44 714 319		112 554 358
600 221	8 565 238	1 892 096	4 102 198	9 950 172	100 663 220	240 137	173 172 932
		28 511			47 500		222 731
600 221	8 565 238	1 920 607	4 102 198	9 950 172	100 710 720	240 137	173 395 663

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
INDUSTRIE						
Ministère	618 708	1 201 492	120 169	18 633 820	2 180 153	15 739 350
Agence spatiale canadienne	23 116	60 323 720	84 926	2 079 962	(24 194)	2 196 906
Tribunal de la concurrence				108 545		49 695
Commission du droit d'auteur	25 791		108	1 525		84 459
Conseil national de recherches du Canada	399 244	19 895 360	231 670	3 156 208	5 843 200	4 337 916
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		14 501		2 320 929	69 146	515 451
Conseil de recherches en sciences humaines		4 563		836 783		402 070
Statistique Canada	(19 503)			1 632 096	5 352	1 772 132
	1 047 356	81 439 636	436 873	28 769 868	8 073 657	25 097 979
JUSTICE						
Ministère	592 521		184 739	5 371 343	21 984 444	8 872 114
Commission canadienne des droits de la personne	8 620		1 011	86 418	408 040	211 391
Tribunal canadien des droits de la personne				14 338	10 335	62 707
Commissaire à la magistrature fédérale				985	774 441	261 642
Service administratif des tribunaux judiciaires		22 545		109 054		631 557
Commission du droit du Canada	73 275		468	33 000		24 829
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		3 156		166 802	313 380	483 395
Cour suprême du Canada	124 592			220 584	11 840	504 288
	799 008	25 701	186 218	6 002 524	23 502 480	11 051 923
DÉFENSE NATIONALE						
Ministère		778 523 660	114 340 975	100 715 207	2 035 334	70 913 240
Comité des griefs des Forces canadiennes	144 270			138 194	25 876	161 670
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	161 209		1 280	37 995	26 538	87 802
	305 479	778 523 660	114 342 255	100 891 396	2 087 748	71 162 712
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	1 066 055	13 778 822	30 801	6 903 589	365 852	11 649 239
Commission canadienne de sûreté nucléaire	24 000	369 778	13 524	1 746 992	56 813	420 283
Office national de l'énergie				791 679		162 721
Administration du pipe-line du Nord						49 424
	1 090 055	14 148 600	44 325	9 442 260	422 665	12 281 667

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1 940 825	330 182	2 653 728	5 277 603	4 400 325	35 695 602		88 791 957
672 367	54 732 184	337 961	1 007 932	3 494 879	12 859 196		137 788 955
		10 467	15 311	42 499	197 728		424 245
		19 887	11 176	58 772	45 255		246 973
2 640 089	5 414 458	2 454 754	3 063 554	4 112 738	4 871 882	74 429	56 495 502
580	267 934	170 866	365 994	473 591	1 788 458		5 987 450
241	27 600	83 844	190 886	273 087	1 813 735		3 632 809
1 041 072		815 825	2 751 544	35 555	23 728 692		31 762 765
6 295 174	60 772 358	6 547 332	12 684 000	12 891 446	81 000 548	74 429	325 130 656
1 333 079		4 556 369	2 451 928	3 835 109	8 921 127		58 102 773
1 021		111 968	212 214	32 321	1 166 731		2 239 735
5 754		16 850	27 630	492 488	451 851		1 081 953
4 425		73 045	927 372	513 320	1 320 811		3 876 041
1 602 870		126 502	312 948	2 005 751	3 948 648		8 759 875
		95 460	8 873	12 631	938 183		1 186 719
22 324		47 014	195 441	16 130	1 022 567		2 270 209
94 847		302 565	168 355	202 549	1 138 598		2 768 218
3 064 320		5 329 773	4 304 761	7 110 299	18 908 516		80 285 523
48 486 111	10 560 142	7 611 642	88 088 985	133 034 355	338 307 582	81 279 481	1 773 896 714
11 024		33 204	98 584	6 902	767 526		1 387 250
7 009		14 829	28 526	236	487 607		853 031
48 504 144	10 560 142	7 659 675	88 216 095	133 041 493	339 562 715	81 279 481	1 776 136 995
2 672 863	10 251 596	2 225 240	6 250 815	27 847 872	40 883 244		123 925 988
24 349	1 012 437	178 299	1 399 150	438 912	4 377 762		10 062 299
		182 387	566 038	201 825	2 291 454		4 196 104
		1 838	2 174	6 371	53 645		113 452
2 697 212	11 264 033	2 587 764	8 218 177	28 494 980	47 606 105		138 297 843

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA.....	2 315	4 500	17 869	6 183 906		833 826
PARLEMENT						
Sénat.....	7 500		30 606	138 469	218 778	545 015
Chambre des communes.....	129 296		142 607	3 361 292	365 824	1 027 643
Bibliothèque du Parlement.....	344 924			293 981	33 868	323 942
Commissariat à l'éthique.....				92 570	116 131	310 860
	481 720		173 213	3 886 312	734 601	2 207 460
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère.....				3 366 901	8 909 449	1 465 889
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.....						6 139
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports.....	21 100	33 752	10 695	619 461	67 749	146 698
Directeur général des élections.....	858 639		41 974	11 582 281	1 047 330	3 909 998
Commissaire aux langues officielles.....	14 950	980		192 651	47 291	416 710
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.....		6 325		191 336	128	22 875
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité.....				57 012	97 089	
	894 689	41 057	52 669	16 009 642	10 169 036	5 968 309
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère.....	6 370 885	103 923 620	151 824	56 313 880	7 967 497	270 468 680
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)						
Ministère.....	1 996 575				356	1 753 785
Agence des services frontaliers du Canada..	20	35 259	33 429 491	25 153 032	1 142 202	3 609 059
Centre canadien des armes à feu.....	9 150		2 237	43 077 200	315 099	1 874 977
Service correctionnel.....	57 965	1 363 537	87 479 732	13 902 338	440 471	10 836 896
Commission nationale des libérations conditionnelles.....	3 200		35 125	1 751 089	1 324	112 597
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	48 455		20 395	379 307	1 015 915	418 616
Bureau de l'enquêteur correctionnel.....					5 163	165 733
Gendarmerie royale du Canada.....	483 205	593 590	35 660 979	24 587 840	1 551 982	14 898 052
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada.....						45 368

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
22 129		188 428	186 785	2 845 455	2 202 654		12 487 867
188 274		638 744	382 393	327 439	4 050 498		6 339 442
		2 318 525	1 380 213	260 161	7 252 641		16 426 476
18 403		151 798	146 877	112 432	870 935		2 278 757
		3 718	6 490	1 744	160 967		710 883
206 677		3 112 785	1 915 973	701 776	12 335 041		25 755 558
1 126 182		781 197	827 349	1 393 652	16 375 385		34 246 004
58 832		1 472	6 107	48 872	678 265		799 687
103 317	4 974	64 417	465 402	772 913	1 255 281		3 565 759
811 770		77 947	186 558	680 855	7 555 948		26 753 300
216		134 472	116 867	22 431	2 246 095		3 192 663
	78 435	52 762	39 248	21 396	1 027 194		1 439 699
6 625		18 277	31 309	27 690	237 833		475 835
2 106 942	83 409	1 130 544	1 672 840	2 967 809	29 376 001		70 472 947
28 115 540	1 407 968	1 405 774	15 913 365	103 939 522	296 864 707		892 843 262
1 302 014		564 665	1 076 797	34 553 146	13 416 633		54 663 971
2 335 902	17 794	593 455	3 221 912	18 521 584	7 933 304	829 763	96 822 777
9 216		28 058	163 511	29 260	2 265 989		47 774 697
5 720 330		1 143 703	41 134 090	4 413 976	33 523 128	18 077 149	218 093 315
260 821		94 918	136 055	225 963	1 536 911		4 158 003
6 038		104 360	179 051	1 446 711	16 648 096	400	20 267 344
150		6 199	8 764	5 934	115 747		307 690
33 910 493	7 329 729	5 803 468	12 208 895	85 022 723	17 672 736	1 626 149	241 349 841
		15 974	509	10 330	29 475		101 656

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada					14 403	242 322
	2 598 570	1 992 386	156 627 959	108 850 806	4 486 915	33 957 405
TRANSPORTS						
Ministère	468 383	13 022 102	560 364	9 710 164	1 137 390	18 808 914
Office des transports du Canada			11 492	223 788	100	333 429
Tribunal d'appel des transports du Canada	9 843			24 175	208 412	56 744
	478 226	13 022 102	571 856	9 958 127	1 345 902	19 199 087
CONSEIL DU TRÉSOR						
Secrétariat	212 540			531 016	574 288	3 102 905
École de la fonction publique du Canada (Centre canadien de gestion)	58 300			2 465 486	106 659	1 960 937
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	38 786			971 232	625 030	1 597 901
	309 626			3 967 734	1 305 977	6 661 743
ANCIENS COMBATTANTS						
Ministère						
Programme des Anciens Combattants			265 986 403	242 372	10 234	6 679 799
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)			14 058		4 735	48
			266 000 461	242 372	14 969	6 679 847
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN						
	634 293			425 571	5 300	2 150 173
Total	36 774 820	1 086 484 406	828 414 539	523 682 683	90 333 463	667 457 985

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
38 246		25 421	26 391	45 844	411 142		803 769
43 583 210	7 347 523	8 380 221	58 155 975	144 275 471	93 553 161	20 533 461	684 343 063
2 960 607	10 383 453	1 991 178	8 012 740	8 243 223	40 820 501		116 119 019
		131 067	233 370	236 321	331 257		1 500 824
		5 113	2 961	1 129	23 556		331 933
2 960 607	10 383 453	2 127 358	8 249 071	8 480 673	41 175 314		117 951 776
258 383		1 016 574	1 532 933	34 938	28 248 600		35 512 177
154 535		200 089	3 349 300	918 867	12 453 106		21 667 279
220 794		437 128	1 152 484	118 871	8 147 729		13 309 955
633 712		1 653 791	6 034 717	1 072 676	48 849 435		70 489 411
1 390 921		592 002	1 077 196	12 171 154	8 709 430		296 859 511
61 436		9 920	33 799	97 421	69 759		291 176
1 452 357		601 922	1 110 995	12 268 575	8 779 189		297 150 687
70 124		342 855	579 253	803 385	2 101 950		7 112 904
207 848 191	197 905 544	103 346 210	301 714 448	761 033 913	1 737 321 448	102 471 854	6 644 789 504

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA
2004-2005

Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages.....	5.2

**ACQUISITION DE TERRAINS,
BÂTIMENTS ET OUVRAGES**

L'état qui suit présente le montant total dépensé au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format

PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html>. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours; et
- du détail pour les contrats de 250 000 \$ ou plus (25 000 \$ ou plus pour les contrats à prix coûtant majoré). Ce détail comprend le nom et le lieu de l'entrepreneur, une brève description et le lieu du projet, le montant du contrat, les dépenses de l'exercice (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) et le total des dépenses à ce jour.

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE					
Ministère	2 559	603 098	730 569	101 718	1 437 944
Agence canadienne d'inspection des aliments			354 752		354 752
	2 559	603 098	1 085 321	101 718	1 792 696
PATRIMOINE CANADIEN					
Commission des champs de bataille nationaux		17 548			17 548
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION					
Ministère			1 410 000		1 410 000
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC					
Ministère			183 373		183 373
ENVIRONNEMENT					
Ministère	28 000	2 278 965	3 470 006		5 776 971
Agence Parcs Canada	1 074 811	4 988 216	3 515 533	19 271	9 597 831
	1 102 811	7 267 181	6 985 539	19 271	15 374 802

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES—*Suite*

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
FINANCES					
Bureau du surintendant des institutions financières			3 721 294		3 721 294
PÊCHES ET OCÉANS					
Ministère	502 310	30 098 132	8 767 244	153 697	39 521 383
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)					
Ministère	68 429	137 335	30 426 532	9 771 895	40 404 191
SANTÉ					
Ministère		2 230 345	1 210 651	74 480	3 515 476
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère	4 076 753	896 509			4 973 262
INDUSTRIE					
Ministère	9 000	672 749	1 380 840		2 062 589
Conseil national de recherches du Canada			11 416 372		11 416 372
Agence spatiale canadienne		76 500	198 368		274 868
	9 000	749 249	12 995 580		13 753 829
JUSTICE					
Ministère			3 144 094		3 144 094
Commission canadienne des droits de la personne ...			28 413		28 413
			3 172 507		3 172 507
DÉFENSE NATIONALE					
Ministère	280 228	44 633 977	183 271 440	19 401 352	247 586 997
RESSOURCES NATURELLES					
Ministère	700 941	906 868	4 856 714	73 377	6 537 900
Office national de l'énergie			189 665		189 665
	700 941	906 868	5 046 379	73 377	6 727 565

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES—Fin

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
CONSEIL PRIVÉ					
Directeur général des élections		72 500	165 872		238 372
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère	16 563 282	47 123 457	171 182 276	1 257 819	236 126 834
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)					
Agence des services frontaliers du Canada			23 946 852		23 946 852
Service correctionnel		1 734 481	67 323 145		69 057 626
Gendarmerie royale du Canada	2 329 554	8 478 436	27 977 471	8 043 780	46 829 241
	2 329 554	10 212 917	119 247 468	8 043 780	139 833 719
TRANSPORTS					
Ministère	15 559	3 925 340	1 178 199		5 119 098
ANCIENS COMBATTANTS					
Ministère					
Programme des anciens combattants	2 518	2 343 656	13 639 517		15 985 691
Total	25 653 944	151 218 112	563 689 192	38 897 389	779 458 637

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA
2004-2005

Acquisition de matériel et d'outillage

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Acquisition de matériel et d'outillage	6.2

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de matériel et d'outillage, par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses

découlant d'opérations internes et externes au gouvernement. Les opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les opérations internes impliquent les ministères et organismes faisant partie du périmètre comptable du gouvernement.

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport ⁽¹⁾	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	\$	\$	\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère.....	3 712 496		1 935 305
Commission canadienne du lait.....			
Agence canadienne d'inspection des aliments.....	7 540 411		459 624
Commission canadienne des grains.....	23 360		8 124
	11 276 267		2 403 053
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE			
Ministère.....	197 031		86 871
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA			
Ministère.....	694 494		6 279 067
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère.....	147 305		
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.....	49		93 679
Bibliothèque et Archives du Canada.....	77 830		410 180
Commission des champs de bataille nationaux.....	51 393		
Office national du film.....			
Commission de la fonction publique.....	65		116 407
Commission des relations de travail dans la fonction publique.....			10 661
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice.....			553
	276 642		631 480
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère.....	174 981		610 288
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.....			249 681
	174 981		859 969

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé ⁽²⁾	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie ⁽³⁾	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
11 855 829	12 334 466	1 234 743	377 541	117 585	6 192 261	37 760 226
200 711		35 173				235 884
9 947 158	7 592 253	1 166 475		234 691	582 619	27 523 231
1 450 501	1 701 733	58 051		40 185	23 658	3 305 612
23 454 199	21 628 452	2 494 442	377 541	392 461	6 798 538	68 824 953
1 582 076		259 758		40 916	88 099	2 254 751
103 452 811	9 027	13 273 315		2 934 650	986 595	127 629 959
6 184 852	545 820	1 695 122		372 959	303 255	9 249 313
1 436 150		309 881		2 687		1 842 446
3 984 809	81 215	1 056 686		254 311	741 224	6 606 255
33 085	204		29 425	1 178	14 564	129 849
1 136 852		8 166			791 257	1 936 275
2 703 135		311 258		11 337	5 801	3 148 003
344 630		125 175		140	799	481 405
73 019		13 621		3 068		90 261
15 896 532	627 239	3 519 909	29 425	645 680	1 856 900	23 483 807
11 413 919	80 380	1 456 616		900 970	165 531	14 802 685
3 063 041		246 422		4 991		3 564 135
14 476 960	80 380	1 703 038		905 961	165 531	18 366 820

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport ⁽¹⁾	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	\$	\$	\$
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC.....	114 932		60 455
ENVIRONNEMENT			
Ministère.....	4 023 045	37 492	3 281 100
Agence canadienne d'évaluation environnementale.....			3 223
Agence Parcs Canada.....	4 595 809		391 485
	8 618 854	37 492	3 675 808
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières.....	303		65 185
Vérificateur général.....			64 211
Tribunal canadien du commerce extérieur.....			13 938
Agence de la consommation en matière financière du Canada.....			
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.....			159
Bureau du surintendant des institutions financières.....			
	303		143 493
PÊCHES ET OCÉANS			
Ministère.....	38 692 730	213 147	3 348 613
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)			
Ministère.....	7 469 671		3 108 371
Agence canadienne de développement international.....	27 013		52 889
Commission mixte internationale.....			4 827
	7 496 684		3 166 087
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (COMMERCE INTERNATIONAL)			
Ministère.....	2 595		17 862
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne.....			
	2 595		17 862
GOUVERNEUR GÉNÉRAL.....	1 216		613

Matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé ⁽²⁾	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie ⁽³⁾	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1 474 156		209 302		12 697	3 746	1 875 288
25 354 647	15 342 875	4 363 703		1 201 030	3 134 814	56 738 706
269 455	243	152 128		14 645	2 173	441 867
6 232 832	1 677 895	1 112 430	302 202	355 076	3 722 229	18 389 958
31 856 934	17 021 013	5 628 261	302 202	1 570 751	6 859 216	75 570 531
3 401 484		126 082		475 887	11 505	4 080 446
567 927		272 206		15 539	3 810	923 693
115 433		31 761				161 132
22 705		38 698				61 403
1 431 224		48 080		11 018		1 490 481
2 321 164		1 488 308			152 158	3 961 630
7 859 937		2 005 135		502 444	167 473	10 678 785
28 678 372	12 319 360	1 695 202	495 051	846 196	13 273 369	99 562 040
28 422 787	2 466 682	16 468 823		1 394 234	6 584 551	65 915 119
4 270 236		629 697			299 632	5 279 467
214 818		10 667		432		230 744
32 907 841	2 466 682	17 109 187		1 394 666	6 884 183	71 425 330
1 475 262		17 112		8 635	2 508	1 523 974
38 160		2 710				40 870
1 513 422		19 822		8 635	2 508	1 564 844
398 745		101 737		5 747	17 340	525 398

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—Suite

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport ⁽¹⁾	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	\$	\$	\$
SANTÉ			
Ministère.....	2 708 985		1 976 241
Instituts de recherche en santé du Canada.....			157 030
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses.....			18 168
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés.....			9 856
	2 708 985		2 161 295
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES			
Ministère.....	669 314		581 493
Conseil canadien des relations industrielles.....			20 707
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs.....			
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.....			
	669 314		602 200
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL).....	573 768		653 645
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère.....	832 401		658 286
Commission canadienne des affaires polaires.....			
	832 401		658 286
INDUSTRIE			
Ministère.....	1 076 225		787 370
Agence spatiale canadienne.....	13 499		716 361
Tribunal de la concurrence.....			
Commission du droit d'auteur.....			100 841
Conseil national de recherches du Canada.....	2 444 284		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.....			224
Conseil de recherches en sciences humaines.....			110
Statistique Canada.....	20 096		
	3 554 104		1 604 906

Matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé ⁽²⁾	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie ⁽³⁾	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
33 052 063	38 970 076	4 963 820	52 577	658 792	3 006 615	85 389 169
1 016 569		41 238		21 672	26	1 236 535
34 087		2 889				55 144
100 076		6 386			290	116 608
34 202 795	38 970 076	5 014 333	52 577	680 464	3 006 931	86 797 456
4 514 704	125 800	2 374 155		311 615	196 880	8 773 961
474 958	175	264 968		31 432	180	792 420
905						905
197 469		2 634		977		201 080
5 188 036	125 975	2 641 757		344 024	197 060	9 768 366
15 847 424	40 940	3 933 746		460 329	3 220 455	24 730 307
13 260 853	304 197	2 903 856		435 685	315 331	18 710 609
4 519						4 519
13 265 372	304 197	2 903 856		435 685	315 331	18 715 128
17 040 069	2 045 864	3 079 300		295 895	2 366 902	26 691 625
7 798 873	13 198 207	335 258	1 316 005	18 743	955 780	24 352 726
20 515		22 409		5 572		48 496
31 569		3 563			1 325	137 298
22 029 404	18 116 761	2 488 256	35 408 229	801 151	7 427 478	88 715 563
966 450		264 839		1 524	54 831	1 287 868
890 364		135 477		936	27 806	1 054 693
3 223 559					67 455	3 311 110
52 000 803	33 360 832	6 329 102	36 724 234	1 123 821	10 901 577	145 599 379

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—Suite

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport ⁽¹⁾	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	\$	\$	\$
JUSTICE			
Ministère.....	24 095		997 812
Commission canadienne des droits de la personne.....			41 906
Tribunal canadien des droits de la personne.....			22 569
Commissaire à la magistrature fédérale.....			14 025
Service administratif des tribunaux judiciaires.....	4 221		83 378
Commission du droit du Canada.....			390
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—			
Programme du Commissariat à l'information du Canada.....			656
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.....			1 940
			2 596
Cour suprême du Canada.....	61 762		70 758
	90 078		1 233 434
DÉFENSE NATIONALE			
Ministère.....	881 824 735	556 767 545	140 798 051
Comité des griefs des Forces canadiennes.....			2 861
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire.....			482
	881 824 735	556 767 545	140 801 394
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère.....	1 494 915		899 186
Commission canadienne de sûreté nucléaire.....	34 296		135 377
Office national de l'énergie.....	2 040		14 300
Administration du pipe-line du Nord.....			
	1 531 251		1 048 863
BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA.....	1 150		35 635
PARLEMENT			
Sénat.....	133 849		116 143
Chambre des communes.....	87 264	6 495	663 813
Bibliothèque du Parlement.....			14 261
Commissariat à l'éthique.....			2 017
	221 113	6 495	796 234

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé ⁽²⁾	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie ⁽³⁾	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
8 713 620	3 909	2 134 097		296 466	298 224	12 468 223
341 343		24 232		13 661		421 142
74 686		6 380		870	301	104 806
320 064		46 637		3 956	4 198	388 880
595 904	197	212 566		92 095	12 218	1 000 579
58 909		14 431				73 730
79 365		40 730		450		121 201
515 309		27 146			5 803	550 198
594 674		67 876		450	5 803	671 399
672 850	57 209	243 408		12 340	46 793	1 165 120
11 372 050	61 315	2 749 627		419 838	367 537	16 293 879
345 827 135	150 233 838	37 441 088	4 842 331	4 770 085	93 064 310	2 215 569 118
162 708		14 190		1 924	7 671	189 354
19 346		115				19 943
346 009 189	150 233 838	37 455 393	4 842 331	4 772 009	93 071 981	2 215 778 415
16 520 342	6 989 198	1 858 729	33 730	203 899	2 589 653	30 589 652
2 446 977	81 162	589 085	2 213 657		1 209	5 501 763
1 034 673		193 877			58 835	1 303 725
		529				529
20 001 992	7 070 360	2 642 220	2 247 387	203 899	2 649 697	37 395 669
428 692	34	375 566		7 102	61 268	909 447
1 072 748	1 800	416 643		473 183	50 479	2 264 845
10 464 873		1 858 120		404 907	1 507 252	14 992 724
691 909	244	209 503	200	81 776	1 939	999 832
245 232		676 640		5 189	142	929 220
12 474 762	2 044	3 160 906	200	965 055	1 559 812	19 186 621

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—Suite

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport ⁽¹⁾	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	\$	\$	\$
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère.....	152 528		1 144 452
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.....			
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports.....	6 003		137 509
Directeur général des élections.....	11 575		10 343
Commissaire aux langues officielles.....	549		2 682
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.....			
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité.....			4 251
	170 655		1 299 237
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère.....	2 110 059		1 357 353
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)			
Ministère.....	1 040		687 099
Agence des services frontaliers du Canada.....	3 844 799	194 085	3 358 603
Centre canadien des armes à feu.....	1		10 987
Service correctionnel.....	5 144 388	178 741	12 990 249
Commission nationale des libérations conditionnelles.....	123 088		36 735
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones.....			167 136
Bureau de l'enquêteur correctionnel.....			
Gendarmerie royale du Canada.....	66 834 051	3 776 382	34 005 074
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada.....			
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada.....			6 908
	75 947 367	4 149 208	51 262 791
TRANSPORTS			
Ministère.....	22 997 623	8 296	683 484
Office des transports du Canada.....	23 087		41 365
Tribunal d'appel des transports du Canada.....			
	23 020 710	8 296	724 849

Matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé ⁽²⁾	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie ⁽³⁾	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
6 003 216	81 465	1 067 689		132 174	63 578	8 645 102
167 657				80 967		248 624
502 490	83 216	47 164		64 841	99 009	940 232
2 359 669		108 667		46 103	60 154	2 596 511
261 864		45 362		10 586		321 043
64 920		15 752		851		81 523
25 473		1 533		7 012		38 269
9 385 289	164 681	1 286 167		342 534	222 741	12 871 304
60 233 967	964 945	29 127 814	9 571 614	2 349 692	7 028 741	112 744 185
4 426 405		597 580		582 566		6 294 690
51 023 521	7 350 949	3 722 829		490 128	709 431	70 694 345
659 101	2 487	115 028		22 028		809 632
19 909 023	2 829 475	2 295 966	10 550	1 059 531	10 991 933	55 409 856
779 826		257 418		64 828		1 261 895
1 976 718		758 371		260		2 902 485
11 964		8 163		1 981		22 108
66 018 268	12 970 864	8 606 177	36 752	3 591 562	5 628 613	201 467 743
20 254				2 100		22 354
111 864		13 746		14 359		146 877
144 936 944	23 153 775	16 375 278	47 302	5 829 343	17 329 977	339 031 985
10 821 179	361 449	2 583 616	499 640	41 132	5 409 136	43 405 555
599 989		30 841		12 017	11 398	718 697
9 534						9 534
11 430 702	361 449	2 614 457	499 640	53 149	5 420 534	44 133 786

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—Fin

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport ⁽¹⁾	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	\$	\$	\$
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat	30 160		19 523
École de la fonction publique du Canada (Centre canadien de gestion)			13 857
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada			9 609
	30 160		42 989
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère			
Programme des Anciens Combattants	383 882		425 399
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)			1 983
	383 882		427 382
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN	1 419		34 604
Total	1 061 217 880	561 182 183	225 418 468

(1) Cette catégorie comprend navires et bateaux, 99 751 532 \$; aéronefs, 383 052 855 \$; véhicules militaires et non-militaires, 288 833 675 \$; et véhicules divers, 13 145 041 \$.
(2) Cette catégorie comprend les articles tels que des instruments, appareils et accessoires de mesure, de contrôle, de laboratoire, de médecine et d'optique; équipement radar; matériel de sécurité et d'assainissement, système d'alarme et de signalisation; etc.
(3) Cette catégorie comprend les articles tels que matériel élévatoire, transporteur pneumatique, équipement de manutention du matériel et autres.

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé ⁽²⁾	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie ⁽³⁾	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
3 224 432		780 034		952 998	24 749	5 031 896
2 343 597		525 172		22 232	386 456	3 291 314
860 806		306 816		363 041	27 354	1 567 626
6 428 835		1 612 022		1 338 271	438 559	9 890 836
3 976 742	7 412	704 662		619 302	521 913	6 639 312
186 613		25 821		5 805	599	220 821
4 163 355	7 412	730 483		625 107	522 512	6 860 133
854 908		75 556		16 990		983 477
1 011 777 101	308 974 026	167 047 391	55 189 504	29 228 116	183 418 211	3 603 452 879

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

SECTION 7

**COMPTES PUBLICS DU CANADA
2004-2005**

Paiements de transfert

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Paiements de transfert	7.2

PAIEMENTS DE TRANSFERT

L'état qui suit présente le montant total dépensé en paiements de transfert au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement effectué par le gouvernement à l'égard duquel il ne reçoit ni produit, ni service en contrepartie. Les montants présentés comprennent les dépenses

découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

PAIEMENTS DE TRANSFERT

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	\$	\$	\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère.....	7 484 476	1 815 185 497	691 418 294
Agence canadienne d'inspection des aliments.....	73 417 439		3 905
	80 901 915	1 815 185 497	691 422 199
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE			
Ministère.....	10 871 217	109 256 597	40 091 672
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA			
Ministère.....	159 365 898		127 173 170
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère.....	21 566 417	96 931 635	253 903 585
Bibliothèque et Archives du Canada			
Office national du film.....			
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice.....			
	21 566 417	96 931 635	253 903 585
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère.....	34 206 050		206 457 564
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC.....			
		67 733 374	
ENVIRONNEMENT			
Ministère.....	164 266	2 873 226	6 973 818
Agence canadienne d'évaluation environnementale	24 870	132 572	245 500
Agence Parcs Canada.....			4 205 078
	189 136	3 005 798	11 424 396

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : <http://www.tpsgc.gc.ca/text/pubacc-f.html>. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours;

- le montant total versé à un bénéficiaire ou à une catégorie de bénéficiaires; et
- une liste détaillée, pour chaque catégorie de bénéficiaires, de l'ensemble des versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un bénéficiaire se chiffrant à 100 000 \$ ou plus. Le détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire ainsi que le montant total versé.

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
\$	\$	\$	\$	\$
18 629 299	65 997 128	20 583 248		2 619 297 942 73 421 344
18 629 299	65 997 128	20 583 248		2 692 719 286
	182 124 443	21 028 289		363 372 218
	334 620			286 873 688
3 349 430 36 000	615 334 167 3 062 492 295 023 10 840 000	6 851 997		997 937 231 3 098 492 295 023 10 840 000
3 385 430	629 531 682	6 851 997		1 012 170 746
1 461 132	144 326 064			386 450 810
	132 147 500	86 472 958		286 353 832
11 730 633 35 000	147 993 286 482 545 480 467	1 468 648 10 607		171 203 877 931 094 4 685 545
11 765 633	148 956 298	1 479 255		176 820 516

PAIEMENTS DE TRANSFERT—Suite

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes \$	Paiements de transfert à l'industrie \$	Paiements de transfert aux provinces et territoires \$
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières			37 746 615 309
Programme fédéral de transferts aux provinces			37 746 615 309
Vérificateur général			
Bureau du surintendant des institutions financières			
			37 746 615 309
PÊCHES ET OCÉANS			
Ministère	73 866 803	475 905	1 340 000
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)			
Ministère	45 477 973		
Agence canadienne de développement international			
	45 477 973		
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (COMMERCE INTERNATIONAL)			
Ministère			
GOVERNEUR GÉNÉRAL			
	288 350		
SANTÉ			
Ministère	2 677 215		85 024 117
Instituts de recherche en santé du Canada	679 238 371		
	681 915 586		85 024 117
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES			
Ministère	528 260 367	87 040 291	262 324 430
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)			
	27 874 826 485	1 070 570	212 383 133
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère	22 710 952	285 260 190	512 799 646
Commission canadienne des affaires polaires			
	22 710 952	285 260 190	512 799 646

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
\$	\$	\$	\$	\$
453 377 730	40 909			453 418 639
453 377 730	40 909			37 746 615 309
	378 827			38 200 033 948
				378 827
453 377 730	419 736			38 200 412 775
165 000	19 162 983			95 010 691
310 394 511	121 460 353	9 865 875		487 198 712
2 971 429 362				2 971 429 362
3 281 823 873	121 460 353	9 865 875		3 458 628 074
10 600 398	50 281 865			60 882 263
				288 350
2 214 857	1 407 210 311	269 584		1 497 396 084
826 000	24 625 000			704 689 371
3 040 857	1 431 835 311	269 584		2 202 085 455
1 697 284	498 805 287	26 995 986		1 405 123 645
	52 301 255	436 130		28 141 017 573
	4 110 067 486	2 741 970		4 933 580 244
	10 000			10 000
	4 110 077 486	2 741 970		4 933 590 244

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	\$	\$	\$
INDUSTRIE			
Ministère.....	32 030 876	498 254 014	171 211 227
Agence spatiale canadienne.....	412 472	17 450 000	
Conseil national de recherches du Canada.....	304 250	65 410 178	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.....	766 207 054		
Conseil de recherches en sciences humaines.....	497 025 842		
Statistique Canada.....			
	1 295 980 494	581 114 192	171 211 227
JUSTICE			
Ministère.....	6 338 066		354 797 659
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada.....	367 409		
	6 705 475		354 797 659
DÉFENSE NATIONALE			
Ministère.....	10 038 188		4 167 357
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère.....	13 323 925	100 571 257	392 435 597
Commission canadienne de sûreté nucléaire.....			
	13 323 925	100 571 257	392 435 597
BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA.....			103 698 352
PARLEMENT			
Sénat.....	177 970		
Chambre des communes.....			
	177 970		
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère.....	456 207		
Directeur général des élections.....			
	456 207		
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère.....			

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
\$	\$	\$	\$	\$
6 706 501	196 964 398	299 509		905 466 525
29 996 759	1 153 049			49 012 280
11 723 125	58 195 808			135 633 361
				766 207 054
	560 800			497 025 842
				560 800
48 426 385	256 874 055	299 509		2 353 905 862
191 625	15 174 368			376 501 718
				367 409
191 625	15 174 368			376 869 127
128 307 797	9 832 154			152 345 496
575 705	177 654 797			684 561 281
	218 957	8 000		226 957
575 705	177 873 754	8 000		684 788 238
	64 867 983	30 838 940		199 405 275
364 183				542 153
1 602 146				1 602 146
1 966 329				2 144 299
	4 149 467			4 605 674
	65 517 390			65 517 390
	69 666 857			70 123 064
	591 000	453 101 807	(452 291 878)	1 400 929

PAIEMENTS DE TRANSFERT—Fin

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes \$	Paiements de transfert à l'industrie \$	Paiements de transfert aux provinces et territoires \$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)			
Ministère.....			109 898 275
Centre canadien des armes à feu.....			12 451 465
Service correctionnel.....	48 933		
Commission nationale des libérations conditionnelles.....			
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones.....		26 970	
Gendarmerie royale du Canada.....	64 208 645		
	64 257 578	26 970	122 349 740
TRANSPORTS			
Ministère.....	844 007	108 456 463	236 965 229
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat.....	355 409	258 932	
École de la fonction publique du Canada (Centre canadien de gestion).....			
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada.....			
	355 409	258 932	
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère Programme des Anciens Combattants.....	1 840 720 276		
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN.....			
		15 182 480	132 413 967
Total.....	32 767 306 678	3 271 570 151	41 668 998 349

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
\$	\$	\$	\$	\$
	104 092 380	7 000 114		220 990 769
	110 661			12 562 126
260 000	2 758 724			3 067 657
	4 391 221			4 418 191
1 900	344 859			64 555 404
261 900	111 697 845	7 000 114		305 594 147
	48 948 715	25 110 724		420 325 138
	164 000			614 341
				164 000
	16 081 569			16 081 569
	16 245 569			16 859 910
9 121 890	13 234 126			1 863 076 292
	114 432 728	4 187 766		266 216 941
3 974 798 267	8 487 201 165	697 272 152	(452 291 878)	90 414 854 884

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA
2004-2005

Frais de la dette publique

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Frais de la dette publique	8.2

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

Les frais de la dette publique comprennent:

- les intérêts sur la dette non échue et sur les régimes de retraite et autres comptes;
- l’amortissement de primes, escomptes et commissions à l’émission de la dette non échue; et,

- les frais de service et coûts d’émission de nouveaux emprunts.

L’état suivant présente le détail des frais de la dette publique pour l’exercice en cours.

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

	Taux d’intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2004-2005
	%	\$	\$
DETTE NON ÉCHUE—			
Intérêt sur les obligations négociables—			
À payer en monnaie canadienne—			
J30—1979/87-2004 (échue le 1 octobre 2004)	10,5		3 692 193
H6—1983/85-2005	12,25	984 285 000	116 883 142
H9—1983/84-2005 (échue le 1 mars 2005)	12		37 864 395
H18—1984/85-2006	12,5	266 514 000	29 909 782
H22—1984-2004 (échue le 1 juin 2004)	13,5		10 890 418
H26—1984-2006	14	768 307 000	100 882 607
H30—1984-2007	13,75	192 738 000	26 882 973
H36—1984-2007	13	467 580 000	60 558 067
H41—1984-2008	12,75	578 665 000	56 052 150
H52—1985-2008	11,75	395 547 000	34 496 666
H58—1985-2009	11,5	139 655 000	(15 932 945)
H63—1985/88-2009	10,75	256 716 000	2 932 892
H68—1985/87-2009	11	637 846 000	54 799 318
H74—1985/87/88/89-2008	10	3 036 529 000	294 670 280
H79—1986-2010	9,75	83 434 000	10 386 781
H81—1986/87/89/90-2010	9,5	2 227 899 000	213 885 633
H85—1986-2010	8,75	122 706 000	11 002 104
H87—1986/87/88-2011	9	623 941 000	50 142 423
H98—1987-2011	8,5	622 351 000	53 016 292
A23—1989/90/91-2014	10,25	996 385 000	143 032 340
A34—1990-2015	11,25	483 005 000	54 542 479
A39—1990/91-2021	10,5	1 001 261 000	109 375 571
L25—1991/92/93/94/95-2021	4,25	6 559 099 131	274 010 387
A43—1991-2021	9,75	608 539 000	81 860 033
A49—1991/92-2022	9,25	550 448 000	52 730 902
A55—1992/93/94-2023	8	7 181 642 000	600 820 863
A72—1994-2004 (échue le 1 juin 2004)	6,5		81 049 937
A75—1994/95-2004 (échue le 1 décembre 2004)	9		452 583 792
A76—1994/95-2025	9	7 936 586 000	741 365 317
A79—1995-2005	8,75	6 021 356 000	527 111 527
VS05—1995/96/97-2026	4,25	6 294 379 409	263 956 507
VU50—1996-2006	7	5 866 645 000	406 121 239
VW17—1996/97-2027	8	8 761 181 000	706 734 763
WB60—1996/97-2007	7,25	7 029 817 000	471 065 916
WH31—1997-2008	6	5 010 390 000	315 904 441
WL43—1998/99/2000/01-2029	5,75	13 769 000 000	794 573 123
WR13—1998/99-2009	5,5	8 041 592 000	446 640 974
WU42—1999-2004 (échue le 1 septembre 2004)	5		160 190 537
WV25—1999/2000/01/02/03-2031	4	6 683 136 371	264 526 279
WX80—1999/2000-2010	5,5	8 615 139 000	503 230 798
WY63—1999/2000-2005	6	8 346 634 000	585 111 013
XB51—2000/01-2011	5,75	12 639 284 000	809 253 683
XD18—2000/01-2006	5,75	9 026 584 000	533 196 707
XG49—2001/02/03/04-2033	5,75	13 410 295 000	768 979 382
XH22—2001/02-2012	5,25	11 415 042 000	589 623 665
XJ87—2001/02-2007	4,5	9 725 000 000	463 438 048
XK50—2001/02-2004 (échue le 1 juin 2004)	3,5		2 715 976
XL34—2002-2004 (échue le 1 décembre 2004)	4,25		100 333 619
XM17—2002-2013	5,25	12 000 000 000	619 544 989
XN99—2002-2008	4,25	11 400 000 000	484 500 000
XP48—2002/03-2005	3,5	6 480 188 000	238 429 231

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2004-2005
	%	\$	\$
XQ21—2003/04/05-2036	3	2 862 671 704	62 386 206
XR04—2003-2005	3	3 540 717 000	152 559 046
XS86—2003/04-2014	5	10 867 437 000	462 223 357
XT69—2003/04-2009	4,25	10 100 000 000	368 742 808
XU33—2003/04-2006	3	7 537 765 000	214 408 403
XV16—2004-2006	3,25	6 000 000 000	133 223 288
XW98—2004/05-2037	3	3 349 343 000	54 301 568
XX71—2004/05-2015	4,5	5 200 000 000	63 249 406
XY54—2004/05-2010	4	4 359 034 000	39 889 999
XZ20—2004-2007	3	5 600 000 000	33 542 466
		266 674 308 615	15 384 095 756
Moins : titres détenus par le gouvernement		104 059 000	
		266 570 249 615	15 384 095 756
À payer en devises—			
1995-2005	6,375	1 814 400 000	119 307 966
1996-2006	6,75	1 209 600 000	85 710 488
1997-2007	flottant	385 862 400	6 185 470
1998-2008	4,875	3 207 027 196	158 530 145
1998-2008	5,25	3 024 000 000	94 928 348
1999-2004 (échue le 30 novembre 2004)	6,375		106 093 706
2001-2003/19	divers	254 885 702	(168 319)
		9 895 775 298	570 587 804
Moins : titres détenus par le gouvernement		257 257 153	
		9 638 518 145	570 587 804
		276 208 767 760	15 954 683 560
Intérêt sur les obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada—			
Obligations d'épargne du Canada—			
S46—1991-2003/2013	divers	402 171 498	9 992 680
S47—1992-2004/2014	divers	695 163 539	25 986 298
S48—1993-2005	divers	872 069 964	19 534 556
S49—1994-2006	divers	1 182 568 234	26 949 293
S50—1995-2007	divers	832 473 357	18 050 229
S51—1996-2008	divers	2 340 925 047	219 555 274
S52—1997-2009	divers	1 874 801 294	114 199 294
S53—1997-2009	divers	8 637 734	776 636
S54—1998-2008	divers	578 730 748	11 098 313
S55—1998-2008	divers	45 928 859	856 679
S56—1999-2009	divers	8 515 678	165 708
S57—1999-2009	divers	5 284 057	99 269
S58—1999-2009	divers	10 453 625	455 924
S59—1999-2009	divers	7 682 473	351 643
S60—1999-2009	divers	287 509 943	5 129 756
S61—1999-2009	divers	32 942 779	617 490
S62—2000-2010	divers	10 922 114	212 728
S63—2000-2010	divers	7 566 873	141 166
S64—2000-2010	divers	12 913 010	597 242
S65—2000-2010	divers	17 123 060	761 762
S66—2000-2010	divers	290 388 831	4 646 870
S67—2000-2010	divers	23 758 641	418 251
S68—2001-2011	divers	11 703 115	221 527
S69—2001-2011	divers	9 915 839	181 873
S70—2001-2011	divers	9 741 431	416 444
S71—2001-2011	4	6 805 823	295 881
S72—2001-2011	1,75-1,5	406 354 882	7 055 399
S73—2001-2011	1,65-1,5	23 022 553	410 133
S74—2002-2012	1,65	5 445 413	99 360
S75—2002-2012	1,55	4 982 070	83 251
S76—2002-2012	4-1,55	16 606 025	710 178
S77—2002-2012	4	12 515 073	533 508

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2004-2005
	%	\$	\$
S78—2002-2012	1,75-1,5	543 427 244	8 689 639
S79—2002-2012	1,65-1,5	34 815 841	621 583
S80—2003-2013	1,65	11 863 580	218 573
S81—2003-2013	1,55	8 086 058	149 490
S82—2003-2013	1,3-1,55	16 226 402	303 517
S83—2003-2013	1,25	16 534 130	144 800
S84—2003-2013	1,75-1,5	626 856 361	16 113 428
S85—2003-2013	1,65-1,5	19 306 457	325 140
S86—2004-2014	1,65	5 929 817	102 048
S87—2004-2014	1,55	3 765 890	76 737
S88—2004-2014	1,3-1,55	14 252 577	256 417
S89—2004-2014	1,25	5 291 564	75 965
S90—2004-2014	1,5	551 050 155	3 168 680
S91—2004-2014	1,5	22 334 175	112 972
S92—2005-2015	1,65	9 073 476	37 466
S93—2005-2015	1,55	5 626 922	151
S94—2005-2015	1,55	7 131 270	
S95—2005-2015	1,55	62 400	
		<i>11 957 257 901</i>	<i>501 001 221</i>
Obligations à prime du Canada—			
P1—1997-2007	divers	76 278 944	7 806 455
P2—1998-2008	divers	16 006 477	493 296
P3—1998-2008	divers	1 008 873 915	38 132 657
P4—1998-2008	divers	95 468 201	3 732 861
P5—1999-2009	divers	19 006 231	719 087
P6—1999-2009	divers	16 600 722	653 700
P7—1999-2009	divers	59 082 550	3 034 826
P8—1999-2009	4,25	48 506 526	2 396 594
P9—1999-2009	divers	381 979 544	14 911 971
P10—1999-2009	divers	109 725 573	4 278 324
P11—2000-2010	divers	34 426 233	1 332 349
P12—2000-2010	divers	27 724 333	1 579 048
P13—2000-2010	divers	62 606 470	2 314 669
P14—2000-2010	3	87 631 433	3 035 023
P15—2000-2010	divers	532 274 797	15 973 679
P16—2000-2010	divers	104 338 405	3 013 155
P17—2001-2011	divers	121 880 793	3 648 653
P18—2001-2011	divers	269 106 820	8 117 455
P19—2001-2011	divers	30 598 251	833 347
P20—2001-2011	2	46 506 057	1 025 650
P21—2001-2011	4-1,85	562 411 587	20 732 519
P22—2001-2011	4-1,85	75 951 472	2 865 546
P23—2002-2012	3,5-2	20 460 287	735 010
P24—2002-2012	3,5-2	19 740 900	762 376
P25—2002-2012	4,25-4,75	97 373 841	4 454 967
P26—2002-2012	4,25	47 068 542	2 075 095
P27—2002-2012	3-4	1 132 051 232	40 113 968
P28—2002-2012	3-4	221 341 051	7 766 891
P29—2003-2013	3-4	86 102 895	2 956 757
P30—2003-2013	3-4	14 684 898	492 980
P31—2003-2013	3-3,5	62 645 399	2 018 062
P32—2003-2013	3	55 111 025	1 684 758
P33—2003-2013	3-4	30 895 206	1 018 292
P34—2003-2013	2,45-2,8	826 653 566	22 702 642
P35—2003-2013	2,35-2,75	176 384 042	4 601 563
P36—2004-2014	2,35-2,75	59 653 124	1 524 121
P37—2004-2014	2,35-2,75	48 315 381	1 407 205
P38—2004-2014	2,25-2,5	68 376 175	1 877 419
P39—2004-2014	2	49 740 458	994 945
P40—2004-2014	1,85	213 161 498	1 604 894
P41—2004-2014	1,85	53 850 162	332 311
P42—2005-2015	2	19 617 624	98 088
P43—2005-2015	2	10 991 985	1 299
P44—2005-2015	2	13 726 189	

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2004-2005
	%	\$	\$
P45—2005-2015	2	191 018	
		7 115 121 832	239 854 507
Titres de placement du Canada—			
11—2003-2006	3	2 952 500	50 100
12—2003-2006	3,1	1 276 800	13 082
13—2004-2007	3,2	311 200	4 259
14—2004-2007	3	1 593 700	15 672
15—2004-2007	2,75	329 600	(6 892)
16—2004-2007	2,55	1 166 700	19 840
		7 630 500	96 061
		19 080 010 233	740 951 789
Intérêt sur les obligations pour le Régime de pensions du Canada	divers	3 334 581 000 ⁽¹⁾	338 133 302
Intérêt sur les billets - Société de fiducie TD	divers	29 614 847	796 797
Intérêt sur les billets - Société de fiducie Montréal	divers	15 248 362	391 327
Intérêt sur les billets - Société de fiducie Computershare	divers	13 179 328	286 514
Intérêt sur les billets du Canada	divers	1 128 000 000	15 012 132
Intérêt sur les eurobillets à moyen terme	divers	1 657 464 038	80 788 584
Total des intérêts sur la dette non échue		301 466 865 568	17 131 044 005
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Trésor—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2003-2004			885 133 669
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2004-2005		127 198 634 000	1 841 675 627
		127 198 634 000	2 726 809 296
Amortissement d'escomptes et primes à l'émission d'obligations négociables ...			1 728 869 142
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Canada—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2003-2004			3 375 918
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2004-2005		3 861 924 999	30 246 060
		3 861 924 999	33 621 978
Amortissement de commissions et rémunérations à l'émission d'obligations d'épargne du Canada			26 210 044
Total de l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue		131 060 558 999	4 515 510 460
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts			78 723 480
Total des frais de la dette publique relativement à la dette non échue		432 527 424 567	21 725 277 945
RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES COMPTES (INTÉRÊT)—			
Régimes de retraite du secteur public—			
Compte de pension de retraite de la fonction publique	divers	84 501 259 414	6 529 162 618
Compte de la caisse de retraite de la fonction publique	divers	149 639 730	
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	divers	41 350 713 360	3 171 683 205
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes	divers	88 851 152	
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	divers	10 890 475 666	829 464 936
Compte de la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	divers	17 508 663	
Compte d'allocations de retraite des parlementaires	divers	422 525 376	40 502 435
Compte de convention de retraite des parlementaires	divers	125 508 575	11 702 343
Compte de convention de retraite—			
CCR N 1—Fonction publique	divers	481 166 084	36 389 184
CCR N 1—Forces canadiennes	divers	94 907 464	6 313 832
CCR N 1—Gendarmerie royale du Canada	divers	19 455 377	1 505 998
CCR N 2—Fonction publique	divers	834 412 350	64 933 033
Compte de prestations de retraite supplémentaires	divers	109 902 440	4 112 132
		139 086 325 651	10 695 769 716

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—Suite

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2004-2005
	%	\$	\$
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite.....	divers	(9 507 000 000)	(1 363 000 000)
		129 579 325 651	9 332 769 716
Prestations futures des Anciens Combattants et autres employés.....	5,3	41 549 000 000	2 428 000 000
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada).....	divers	2 771 043 576	129 128 135
Compte des rentes sur l'État.....	divers	377 265 704	26 163 977
Comptes de dépôt—			
Dépôt de garantie générale.....	divers	4 154 597	82 777
Code canadien du travail—Appels sur recouvrement de salaire.....	divers	994 210	14 592
Dépôt de garantie d'entrepreneurs.....	divers	10 602 500	179 347
Comptes ne portant pas intérêt.....		301 984 403	
		317 735 710	276 716
Comptes en fiducie—			
Fonds des bandes indiennes.....	divers	1 251 312 419	61 171 985
Comptes de succession des Indiens.....	divers	11 776 284	453 852
Comptes d'épargne des Indiens.....	divers	36 449 574	1 789 702
Service canadien du renseignement de sécurité—			
Bourses scolaires.....	divers	29 399	609
Gendarmerie royale du Canada—Caisse fiduciaire de bienfaisance.....	divers	2 163 430	43 034
Fonds de fiducie des détenus.....	divers	10 740 303	4 671
Comptes gérés.....	divers	2 640 221	53 116
Fonds de successions.....	divers	3 072 390	60 330
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens Combattants.....	divers	602 513	11 235
Comptes ne portant pas intérêt.....		121 732	
		1 318 908 265	63 588 534
Comptes d'assurance et de prestations de décès—			
Compte de prestations de décès des Forces régulières.....	divers	196 098 360	15 149 274
Compte de prestations de décès de la fonction publique.....	divers	2 211 866 798	167 449 737
Comptes ne portant pas intérêt.....		14 972 575	
		2 422 937 733	182 599 011
Comptes de pension—			
Compte de pension pour les agents des rentes.....	divers	6 173	205
Gendarmerie royale du Canada—			
Caisse de pension des personnes à charge.....	divers	30 493 751	2 404 210
		30 499 924	2 404 415
Autres comptes à fins déterminées—			
Compte de stabilisation du revenu net.....	divers	1 196 068 510	30 815 049 ⁽²⁾
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec.....	5	2 677 771	133 889
Dépôts pour projets divers.....	divers	10 851 180	1 183
Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens.....	divers	42 622 564	1 991 655
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—			
Fonds de fiducie.....	divers	242 105	7 746
Compte spécial de la Cour fédérale.....	divers	9 947 272	320 486
Comptes ne portant pas intérêt.....		179 285 076	
		1 441 694 478	33 270 008
Revenus reportés—Comptes à fins déterminées.....	divers		434 997 ⁽³⁾
Obligation relative à des contrats de location-acquisition.....	divers		
		2 932 047 293	164 372 260

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—Fin

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2004-2005
	%	\$	\$
Autres comptes—			
Allocations de droits de tirage spéciaux	divers	(4)	29 641 699
Total des frais de la dette publique relativement aux régimes de retraite et autres comptes		182 740 458 334	12 392 649 468
COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS (INTÉRÊT)—			
Compte d'assurance-emploi (net)	divers	48 547 419 382	967 995 510
Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie	divers	390 023	9 464
Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution			
par les hydrocarbures causée par les navires	divers	339 108 935	12 851 564
Compte de fiducie de Mackenzie King	divers	225 000	10 575
Dons pour la recherche sur la santé	divers	140 267	160 985
Conseil de recherches en sciences humaines—			
Fonds pour les boursiers de la Reine	divers	250 000	6 353
Comptes ne portant pas intérêt		(201 658 781)	
		48 685 874 826	981 034 451
Redressements cumulés de la consolidation (les opérations de l'exercice en cours sont présentées avec les revenus et les dépenses du gouvernement)		(48 685 874 826)	(981 034 451)
Total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés		615 267 882 901	34 117 927 413
TOTAL DES FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE			
Composé de:			
Frais de la dette publique en vertu d'autorisations législatives			
avant provision et redressements de consolidation			33 869 589 604
Total de la provision des frais de la dette publique			1 229 372 260
Redressements de consolidation			(981 034 451)
Total des frais de la dette publique			34 117 927 413

(1) La durée de l'échéance est pour une période de 20 années ou moins telle que prévue par le ministre des Finances sur recommandation de l'Actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières et remboursable en totalité ou en partie avant l'échéance, seulement à la discrétion du ministre des Finances.

(2) La répartition de l'intérêt aux provinces de l'Ontario et du Québec est faite sur la base de la population.

(3) Des informations supplémentaires sur les revenus reportés des comptes à fins déterminées sont fournies à la section 5 du volume I.

(4) Aucun montant de capital n'est présenté puisque le solde de clôture de ce compte de passif est présenté aux comptes d'opérations de change à la section 8 du volume I.

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2004-2005

Paiements de réclamations contre l'État, Paiements à titre gracieux et Montants adjugés par une cour

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Paiements de réclamations contre l'État	9.2
Paiements à titre gracieux	9.17
Montants adjugés par une cour	9.31

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements de réclamations contre l'État de 1 000 \$ ou plus. Les réclamations inférieures à

1 000 \$ sont présentées en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces réclamations.

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		Société d'assurance publique du Manitoba pour	
Ministère		Burt M	1 811
Accident impliquant un véhicule de l'État—		Penner G	7 522
Aviva Insurance pour MacDougall D	1 701	Shworob V	1 448
Société d'assurance publique du Manitoba pour		Stuve R	3 155
Flynn E	2 732	Penske Truck Leasing Canada Inc	1 807
Quality Collision Repair & Refinishing 1989 Ltd pour		Stewart McKelvey Stirling Scales en fiducie pour	
Hill R	1 604	Campbell P	60 000
Saskatchewan Government Insurance pour		Règlement suite à des dommages de propriétés	
Arvanitis-Zorba E	8 932	associés à la grippe aviaire—	
Ruttie P	1 819	Bradner Farms	4 030
Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa pour		JayBee Farms	13 984
Plantinga O	3 051	Rosevan Farms	11 460
Indemnité pour dommages à un bien—		Southport Enterprises	2 497
Brown W	1 032	The Nest	8 199
Cosgrove K	1 216	White Feather Enterprises	8 080
Sayers M	11 105	Règlement de réclamation relativement à	
Indemnité pour dommages aux terrains causés		l'Alliance de la fonction publique du Canada—	
par une inondation lors de la construction du		Koltok W	131 251
barrage Shellmouth—		Règlement suite à des services	
Rosowsky & Campbell en fiducie pour la		d'extractions d'arbres—	
succession de Octaff Laevens Drawer 399	1 406	Ontario Line Clearing & Tree Services Ltd	24 299
Paiement pour un chèque non encaissé émis		Règlement suite à la résolution d'un désaccord—	
sous un programme financé par le ministère—		Ruby & Edward en fiducie	30 000
Wilbur T	4 710	Smith L	2 400
Réclamation contre l'État pour		Règlement suite à une plainte à la	
dépenses encourues pour un programme		Commission canadienne des droits de la	
de contribution expiré (ICCRA)—		personne—	
Conseil canadien de la coopération	16 867	Kuberski M	5 000
Mise en application de la décision de la		Marceau S	5 000
Commission des relations du travail dans la		Thibodeau B	23 000
fonction publique daté du 11 décembre 2003—		Réclamations inférieures à 1 000 \$ (51)	19 827
Institut professionnel de la fonction			395 738
publique du Canada	4 094		496 968
Règlement de médiation pour le pavillon national		AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
du Canada lors de ANUGA 2003 en Allemagne—		Ministère	
Ovatio/Leroux Inc	36 177	Règlement de réclamations en vertu de	
Règlement de médiation pour plainte au		la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> —	
Tribunal canadien du commerce extérieur—		7 noms retenus ⁽¹⁾	80 000
Cameron G (par TPSGC)	1 000	Règlement de réclamations protégées par	
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (8)	3 784	une clause de confidentialité—	
	101 230	6 réclamations ⁽¹⁾	295 628
Agence canadienne d'inspection des aliments		Règlement de réclamations causées par des erreurs	
Accidents impliquant un véhicule motorisé—		administratives—	
Bennett Fleet Leasing Ltd	10 948	Inco Limited	75 000
Budget Car and Truck Rentals	5 856	Nichols and Company	25 000
Calmont Truck Rentals and Leasing	1 000	Picard, Sirard S E N C Avocats	5 000
ING Insurance Company of Canada pour Ng C	3 495	Réclamations inférieures à 1 000 \$ (58)	4 694
Insurance Corporation of British Columbia pour			485 322
Gomez C	1 494		
Jensen G	6 936		
Schultz R	1 239		

9.2 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
PATRIMOINE CANADIEN		Téléfilm Canada	
Ministère		Litige suite à une cessation d'emploi—	
Indemnisation versée à un employé—		De La Varende S.	87 005
Nom retenu ⁽¹⁾	14 058		<u>384 648</u>
Règlement pour une discrimination basée sur l'âge contrairement à l'article 5 de la <i>Commission canadienne des droits de la personne</i> —		CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ivey J.	18 000	Ministère	
Larocque O.	12 000	Règlement hors cour pour abandonner la poursuite judiciaire—	
Sobczak S.	12 000	Me François de Vette en fiducie pour	
Règlement concernant l'admissibilité à une contribution—		Islam S et al.	
Medias Transcontinental S E N C.	139 542	Règlement hors cour pour les frais judiciaires—	
Règlement pour dommages ou pertes—		Silvia Valdman en fiducie pour	
Svestrup J.	8 800	Jalil I S et al.	
Règlement hors cour concernant les demandes faites au programme d'assistance aux publications du ministère du Patrimoine canadien—		Règlement hors cour pour abandonner la poursuite judiciaire—	
TV Publishing Group.	20 319	Míguna M.	
Réclamation inférieure à 1 000 \$ (1)	500	Règlement de la Commission des relations de travail dans la fonction publique concernant les cotisations syndicales—	
	<u>225 219</u>	Institut professionnel de la fonction publique du Canada	
		Règlement hors cour pour abandonner la poursuite judiciaire—	
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		17 avocats en instance en fiducie pour	
Règlement de réclamations en vertu de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> —		Rasolzadeh M et al.	
Nom retenu ⁽¹⁾	18 000	Règlement hors cour pour abandonner la poursuite judiciaire—	
Paiement de cotisations syndicales non remis—		Ricketts Harris en fiducie pour	
Institut professionnel de la fonction publique du Canada. . .	5 114	Walters R.	
	<u>23 114</u>	Règlement hors cour pour abandonner la poursuite judiciaire—	
Office national du film		Armitstead Addison en fiducie pour	
Règlement pour les droits d'utilisation de piétage pour la production <i>Tommy: A Family Portrait</i> —		Young O.	
Acomba D (Zephyr Films Limited)	12 974	Règlement de la Commission canadienne des droits de la personne—	
Commission de la fonction publique		Nom retenu ⁽¹⁾	
Règlement suite à une plainte relative à la vie privée—		Réclamations inférieures à 1 000 \$ (2)	
Hutchison OSS—Cech Marlatt pour		1 324 551	
Nom retenu ⁽¹⁾	5 000	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
Règlement relié au Régime de pension de retraite de la fonction publique—		Règlement pour grief—	
Nelligan O'Brien Payne LLP pour		Sharma R.	
Nom retenu ⁽¹⁾	12 000	<u>8 000</u>	
Règlement suite à une plainte déposée à la Commission canadienne des droits de la personne—		<u>1 332 551</u>	
Nom retenu ⁽¹⁾	5 000	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC	
Réclamation inférieure à 1 000 \$ (1)	336	Règlement d'un litige—	
	<u>22 336</u>	Nom retenu ⁽¹⁾	
Commission des relations de travail dans la fonction publique		<u>19 165</u>	
Règlement hors cour—Réclamation pour la responsabilité d'une présumée fausse déclaration—		ENVIRONNEMENT	
Soloway Wright LLP en fiducie (National Life) pour		Ministère	
Samson R.	14 000	Règlement impliquant un employé—	
		Raven, Allen, Cameron, Ballantyne et	
		Yazbeck en fiducie pour nom retenu ⁽¹⁾	
		Nom retenu ⁽¹⁾	
		75 000	
		<u>120 000</u>	

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Remboursement suite à la décision de la Commission des relations de travail dans la fonction publique— Institut professionnel de la fonction publique du Canada	2 797	Indemnisation des dommages causés à un véhicule— Manitoba Insurance pour Gyoerick K	14 631
Règlement sur les obligations financières non remplies— Vancouver Aquarium Marine Science Centre	125 000	Paiement en vertu de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> — Nom retenu ⁽¹⁾	5 000
Règlement de réclamation pour cotisations syndicales de l'IPFPC— Secrétariat du Conseil du Trésor	14 732	Règlement hors cour— Nom retenu ⁽¹⁾	4 000
Accident de bateau impliquant un navire de l'État— D B Kenney Fisheries Ltd	5 147	Réclamation inférieure à 1 000 \$ (1)	500
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (17)	7 469		44 125
	2 140 241		
		Instituts de recherche en santé du Canada	
		Règlement des réclamations liées à une erreur administrative dans la transmission des résultats d'obtention d'une bourse de recherche— Bilodeau V	9 102
			53 227
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)		RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	
Ministère		Ministère	
Remboursement de frais de TPS— Nom retenu ⁽¹⁾	4 957	Règlement de réclamation découlant d'un accident impliquant un véhicule de l'État— Brine M	1 539
Deuxième paiement partiel— Ogilvy Renault S E N C en fiducie pour Axor Group Inc	634 040	Stapleton L	24 000
Dommages généraux, pension, assurance invalidité et frais légaux— Nom retenu ⁽¹⁾	55 793	Règlement hors cour suite à une plainte relative aux droits de la personne— Roy E	1 000
Indemnisation de départ payé complètement— Nom retenu ⁽¹⁾	6 656	Vincent C	1 000
Réclamation pour discrimination— Nom retenu ⁽¹⁾	2 000	Règlement de grief concernant une cessation d'emploi— Nom retenu ⁽¹⁾	10 000
Règlement hors cour d'une réclamation pour congédiement injustifié— CARPA en fiducie pour Caldeira J M	38 166	Règlement de réclamation pour une plainte relative aux droits de la personne— Nom retenu ⁽¹⁾	20 000
Règlement pour propriété endommagée— Lambert E W	2 240	Règlement de réclamation suite à une erreur administrative du ministère— Macisaac SJ	17 019
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (3)	1 171	Réclamations inférieures à 1 000 \$ (2)	477
	745 023		75 035
Agence canadienne de développement international		DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)	
Règlement hors cour pour frais légaux— Nelligan, O'Brian, Payne LLP	15 000	Ministère	
	760 023	Remboursement des intérêts chargés suite à une erreur administrative— Brazeau C	1 492
GOUVERNEUR GÉNÉRAL		Règlement par médiation pour un licenciement— Nom retenu ⁽¹⁾	20 000
Ministère		Valeurs Mobilières Desjardins pour Nom retenu ⁽¹⁾	40 000
Règlement d'une plainte sur les droits de la personne— Nom retenu ⁽¹⁾	12 000	Règlement de réclamation suite à un accident impliquant un véhicule de l'État— Mosher Chedore en fiducie pour Bradford H	2 750
SANTÉ			
Ministère			
Accident impliquant un véhicule de l'État— Nom retenu ⁽¹⁾	19 994		

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Règlement d'un grief— Nom retenu ⁽¹⁾	9 500	Règlement de réclamation pour la décision sur titre de propriété— Ratcliff & Co en fiducie pour Chief Wilson D	300 000
	<u>73 742</u>	Règlement de grief— Picard, Sirard Avocats en fiducie pour Therriault M.	71 662
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		Adhésion au litige du traité 8 pour la décision sur l'autorisation d'une entente de règlement— Hutchins Grant & Associates en fiducie pour Thomas L et al.	210 000
Ministère		Règlement pour abus— Merchant Law Group en fiducie	15 000
Remboursement pour les cotisations syndicales IPFPC de 2004-2005— SCT	2 966	Règlement relié à l'emploi— Picard, Sirard Avocats en fiducie	5 903
Règlement Colleen Miskokomon— Waterous, Holden, Amy, Hitchon	20 000	Picard, Sirard Avocats en fiducie	2 931
Règlement avec employés des écoles fédérales sur la réserve— 15 noms retenus ⁽¹⁾	45 000		<u>7 603 828</u>
Règlement pour réclamation de terre— McIntyre J.	15 000	INDUSTRIE	
Partage des frais de cour (règlement conjoint)—Projet Water's Edge Resort— Travaux public et Services gouvernementaux Canada	75 000	Ministère	
Règlement de négociations—Enregistrement en tant que membres— Roddick Scott & Johnson en fiducie pour Batoche et al.	29 126	Règlement en vertu de la <i>Loi canadienne</i> <i>sur les droits de la personne</i> — 4 noms retenus ⁽¹⁾	47 734
Règlement de litige pour résiliation de permis d'agriculture— MacLachlan, McNab, Hembroff en fiducie pour Hofer J.	20 000	Accident impliquant un véhicule de l'État— Allstate Insurance	2 578
Règlement des intérêts— Nom retenu ⁽¹⁾	240 000	Dommages structurels d'un passage supérieur— Ministère des Transports	107 919
Règlement de litige concernant une inondation— Pinaymootang First Nation	2 000 000	Cotisations syndicales— Institut professionnel de la fonction publique du Canada	10 430
Règlement pour abus sexuel—Intérêt sous-payé— Enoch Cree Nation #440	4 013 490	Réclamation inférieure à 1 000 \$ (1)	703
Règlement de réclamation— Birkett Ticoll, Avocats-Conseillers juridiques pour Nom retenu ⁽¹⁾	255 000		<u>169 364</u>
Règlement pour abus sexuel dans une maison d'accueil— Merchant Law Group pour Nom retenu ⁽¹⁾	130 000	Agence spatiale canadienne	
Règlement pour une réponse tardive— Lang Michener LLP en fiducie pour Ziashke Zaaging Anishinaabek (alias Gull Bay First Nation Band)	5 000	Réclamation inférieure à 1 000 \$ (1)	47
Règlement de litige et de grief— Banque Canadienne Impériale de Commerce en fiducie pour Therriault M	30 000	Conseil national de recherches du Canada	
Règlement de litige et de grief relié à l'emploi— Picard, Sirard Avocats en fiducie pour Therriault M	42 750	Règlement suite à une plainte à la Commission canadienne des droits de la personne— Nom retenu ⁽¹⁾	10 000
Entente de règlement— Roddick Scott & Johnson pour Nom retenu ⁽¹⁾	50 000	Règlement hors cour suite à une plainte au Tribunal canadien du commerce extérieur— Nom retenu ⁽¹⁾	44 013
Règlement de réclamation— Royal, McCrum, Duckett & Glancy en fiducie pour Martel L et al.	25 000		<u>54 013</u>
		Statistique Canada	
		Règlement de réclamations en vertu de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> — 2 noms retenus ⁽¹⁾	46 000
		Règlement de réclamations protégées par une clause de confidentialité— 3 réclamations ⁽¹⁾	82 050
			<u>128 050</u>
			<u>351 474</u>
		JUSTICE	
		Ministère	
		Paiement d'un règlement— Bastien, Moreau, Lepage	102 250
		Lawson Lundell	80 000

9.6 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS
À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Règlement compensatoire impliquant des employés de Justice—		ING Insurance Company of Canada pour	
Bailey W	82 234	Boynton P	1 638
Cohen J A	28 696	Lampman L	6 630
Couture M	26 453	Insurance Corporation of British Columbia pour	
Derrick R	22 265	Callow K	1 116
Lauzon G	4 249	Jackson P	2 739
Lévesque D	2 500	Kin NG	1 028
Richmire P	24 900	Kutney A	1 690
Rouette A	37 500	Neels C	1 831
Règlement compensatoire pour contrats de recherche historique professionnelle—		Neilsen E	1 216
Minaskuat Limited Partnership	81 614	Rowland G	2 212
Règlement compensatoire pour le projet de réforme judiciaire de Canada Balkans—		Wallace G	3 073
Université de l'Alberta	45 000	J D's Pro Renovations Inc	8 400
Université de la Saskatchewan	4 411	Jann MacLeod en fiducie pour Christianson B	1 650
Règlement compensatoire en fiducie suite à une collision de véhicules—		Kahan A	1 283
Nikitiuk & Blain	7 500	Karim S	1 501
	549 572	Keizer's Auto Body	2 429
		Kochai M	1 782
Commission canadienne des droits de la personne		Société d'assurance publique du Manitoba pour	
Règlement de réclamation relié à l'emploi—		Genalluis M	1 077
Nom retenu ⁽¹⁾	34 614	Matteen M	2 384
Règlement de conflit relié à l'emploi—		Mika J	5 939
Nom retenu ⁽¹⁾	6 000	Mika S	3 998
	40 614	Mohammad W	1 875
		Municipalité Kozarska Dubica	1 361
		Mustapha M	2 899
		Nixon Wenger en fiducie pour Dorais N	17 500
		O'Regan's Chev Olds	1 458
		Paprica M	1 193
		Pierre André J F	4 803
		Pilcher M	2 845
		Port Aux Basques Collision Center	1 734
		Public Broadcasting Services BiH	10 062
		Russel & Company en fiducie pour Matthews S	2 888
		The Coachworks Ltd	1 409
		Ullah A	1 075
		Ullah M	1 264
		Unifund Assurance Company insurance pour	
		Beartson N	3 456
		Vasic N	1 234
		VB Leasing d.o.o.	2 747
		Wawanesa Mutual Insurance en fiducie pour	
		Carrigan J & B	2 498
		Zarif M	2 191
		Zia A	1 012
		Règlements de réclamations pour biens de	
		location endommagés—	
		2645-2698 Québec Inc	2 154
		Ace Auto Leasing Inc	8 936
		Admiral Auto Glass Inc	1 610
		Bayview International Trucks Ltd	4 325
		Blue Mountain Tours	4 933
		Brien's Auto Repair	4 362
		Budget Car Truck Rental	58 526
		Choice Rent a Car	8 028
		CMP Classic Automobile Ltd	1 554
		Courtenay Collision	1 668
		Dan's General Store	3 606
		Direction Nord Sud (DNS) Ltd	2 402
		Discount Car & Truck	70 357
		Dollar Thrifty Automotive Group	20 805
		Ducharme Motors Ltd	2 878
		Entreprise Rent-a-car	102 642
		GRT Rentals	5 378
DÉFENSE NATIONALE			
Ministère			
Règlement d'une réclamation faite à la suite d'un accident impliquant un véhicule ministériel—			
Ahmad A	1 064		
Allianz Zagreb d. d. Selska	8 515		
AMA Insurance Company pour Bartoli B	1 005		
Amber N G	1 405		
AXA Pacific Insurance Company pour Wood S	1 674		
Bathurst Inlet Lodge-Developments	3 699		
Bogoroch and associates en fiducie pour Pereira F	2 500		
Bullah H	1 310		
Bullah N	1 250		
Carroll Pontiac Buick Ltd	1 076		
Cook P	1 642		
Economical Insurance Group pour			
Florian Charles	6 322		
Family Insurance Solution pour			
Barclay J	3 537		
Bystrom R	2 061		
Hutchinson D	1 027		
Gawlinski, Parkatti, Verhaeghe LLP en fiducie pour			
Gagne LM	134 295		
Goose Bay Motors Ltd	3 154		

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Hertz Rent a Car	19 131	Règlement de réclamations pour perte	
Irving Industrial Rentals	3 113	et/ou dommages aux effets personnels—	
Location Auto BC Inc	3 803	600987 B.C. Ltd	4 779
Location Brossard	3 721	Ace Auto Leasing Ltd	44 200
Location Dion / National Tilden	1 051	Ahmad A.	1 053
Location Pelletier	11 935	Allianz Insurance Company of Canada pour Poirier G.	2 471
Locations Sauvageau Inc.	33 968	AMA Insurance Company pour Selmer N.	2 490
Martino Brothers Ltd	1 169	Amirault M.	2 127
Maxim Transportation Services Inc	1 111	Archambault R.	14 875
Murdoch Group Inc / National Car Rental	88 122	Arsenault G.	1 445
New Concept Automotive Inc.	5 369	Assurances Générales des Caisses pour Canex	3 256
Norcan Leasing Inc	2 358	AXA Pacific Insurance Company en fiducie pour	
Penske Truck Leasing	10 978	Diamond J Trucking	5 366
Pete's Sales & Service Ltd	4 720	Bacchus W.	25 000
Riverside Honda & Ski-Doo	1 030	Bell Canada	1 506
Rons Outdoor Supplies Ltd.	1 593	Best Western	5 040
Shaw Truck Rentals	3 816	Beveridge Macpherson and Duncan pour Ryan B.	23 576
SM Sport	1 077	Bordeleau JS.	1 025
Sports Rent	1 011	Brennan S.	3 131
Sutherland Excavating Ltd	1 393	Brien's Auto Repair	1 983
Trius Leasing Ltd.	6 733	Brodeur S.	1 561
Watson & Ash Transport	1 115	Budget Car Truck Rental	1 547
Willy's Collision	3 194	Burke T.	7 915
Règlement de réclamations suite à des		Can-am West Carriers	2 500
blessures corporelles—		Charest F.	5 000
Borden S.	9 840	Ville de Kingston	2 821
Burke-Robertson en fiducie pour Melissa T.	40 000	Coolen R.	15 000
Cong L.	5 000	Courchesne M.	37 500
D'arcy and Deacon en fiducie pour J. M.	375 000	Couturier N.	3 342
Duning Hunter Lambert Jackson en fiducie pour		Crandell PDR	1 718
Campbell S L	224 518	Dent SW	2 662
Dyrholm D	3 274	Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador—	
Gerrand Rath Johnson en fiducie pour Morris I.	18 750	Department of Forest Resources and Agrifoods	1 020 000
Gordon & Velletta en fiducie pour Baker S.	2 264	Diane E Tourell en fiducie pour George M & E	9 000
Horne, Mark, Zak en fiducie pour Satzke-Pomeroy M.	7 500	Digiovannantonio D.	2 385
Jarvis Burns McGee en fiducie pour Nath S.	53 524	Dimaapi M.	1 750
Joseph Doz Law Offices en fiducie pour Price PA	38 500	Dollar Thrifty Automotive Group	5 639
Litwin BK.	2 500	Donovan W.	2 646
M Richard Généreux en fiducie pour Yann G.	75 000	Drury M.	4 775
Mair Jensen Blair en fiducie pour		Dufour J M.	1 432
Klassen J.	220 102	Dumouchel S.	2 975
Milward A.	185 000	Edmonton Regional Airports.	3 600
O'Neil C.	12 383	Ellis S.	5 500
Martin & Hillyer en fiducie pour Bouchard A Z.	25 000	Epcor Water Services Inc	6 176
McCarthy Tétraut LLP en fiducie pour Duplessis P.	175 000	Ermen J.	2 007
Me Philippe Léger en fiducie pour		Gauthier W C.	1 075
Gestion MC2 Inc.	8 000	Halifax-Dartmouth Bridge Commission.	1 680
Muir Sinclair Bush and company en fiducie pour		Hotel President	2 460
Green D.	100 000	Hutchinson W K.	3 371
Public Guardian and Trustee en fiducie pour O'Neill C.	34 617	ING Insurance Company of Canada pour	
Reynolds, Mirth, Richards & Farmer LLP		Greenlaw W.	1 150
en fiducie pour Litwin B.	5 000	ING Insurance Company of Canada en fiducie pour	
Simpson Thomas & Associates en fiducie pour		Glengarry Motel	3 114
Seymour D.	8 301	Insurance Corporation of British Columbia pour	
Solomon Wright en fiducie pour Marsot MC.	100 000	Bucknell A.	1 115
Stewart McKelvey Stirling Scales en fiducie pour		Can-am West Carriers.	8 169
Med-Emerg International	150 000	Speilgelberg K.	3 081
The Public Guardian & Trustee en fiducie pour		Inter-structure Inc.	1 823
Baker S.	1 117	J D's Pro-Renovations Inc pour Richard J.	4 761
Windsor Law Group en fiducie pour Baker S.	9 199	Jenner EK.	1 230
Worker's Compensation Board Alberta en fiducie pour		Khalid AJ.	3 100
Halushka M.	40 000	Knerta M.	10 868
		Kohlman Foods Ltd.	3 090
		Kuppers R.	4 574

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Larouche D	2 701	Alternative Solutions Inc	8 210
Les Fourrures Alain Côté	9 834	Anderson D	122 069
Lindsay J	9 796	Arsenault P	5 000
MacDonald A	5 000	Black CM	6 835
Société d'assurance publique du Manitoba pour		Blair R	3 303
Thiessen L K	1 610	Campbell Froh May & Rice en fiducie pour	
McInnis J	10 186	Luining D	4 000
Milan D	7 496	Coady Filiter en fiducie pour Borgo Upholstery	2 500
Mirkovic M	1 438	Coolican B	4 000
Momcilo R	2 520	D'Angelo D	2 397
Multicom	1 333	Construction de Défense Canada	12 822
Nenad Ibrahimasic	6 400	Doucet McBride en fiducie pour Taplen Construction	5 000
Neron RW	2 152	Dulic R	1 810
Nouvelle-Écosse, Ministre des Finances	27 691	Fairbairn CA	4 508
Ogilvy Renault, Barristers & Solicitors en fiducie pour		Gordon SF	10 323
Armstrong R L	29 436	Gowling Lafleur Henderson en fiducie pour	
O'Reilly J	1 500	Siemens	3 000 000
Palmeruck J	4 000	Gavel, Bedard, Vaillancourt en fiducie pour	
Paquette SJ	1 080	Turcotte (1989) Inc	28 000
Pothier Delisle S E N C en fiducie pour		Hartl G	24 294
ville de Shannon	19 000 000	Hennessey D	21 000
Potter C	1 588	Hunter M	60 000
Price B	3 324	Affaires indiennes et du Nord canadien pour	
Ray H	29 250	Council of Haida Nation	120 766
Richer J	3 977	Knauer M	5 050
Richer R	10 485	Legrand R	1 017
Rickard V	4 961	Les Fusilliers de Sherbrooke pour Anès J	8 928
Rokvic B	1 335	London D B	7 050
Schnare S	2 040	Messner & Company en fiducie pour Shannon B	75 000
Gaidies W B	1 390	Moffat S	2 250
Simpson Thomas & Associates en fiducie pour		Nash S	1 197
Spiegelberg K	26 500	Nugent S	3 000
Slobodan S	1 636	Plouffe J	10 504
SM Sport Inc pour Labrecque J	1 423	Bureau du Conseil privé	5 254
Smith T	1 936	Province de l'Ontario—Ministère des	
Sosnowski M	6 439	Transports	3 857
Sparrow R	2 375	Pye F F	12 027
Sullivan T	1 167	Raven, Allen, Cameron, Ballantyne & Yazbeck en	
T C Valley Collision Ltd pour Flanagan J	1 191	fiducie pour Stopford M	11 350
Teryl Scott Lawyers Inc en fiducie pour Daley M	10 000	Raven, Allen, Cameron, Ballantyne en fiducie pour	
The Wawanese Mutual Insurance en fiducie pour		Langlois M	106 422
Aube P	4 318	Siskind, Desmeules en fiducie pour	
Tremblay G	1 230	Carrier JRS	196 547
Trius The Truck Rental	8 585	Smith DA	24 710
Vakuf D G	1 872	Srinivasa Rao	31 847
L'administration portuaire de Vancouver	1 622	Stewart McKelvey Stirling Scales en fiducie pour	
Westmar Consultants Inc	15 500	Olympic Construction	250 000
Whitelaw Twining en fiducie pour Spicer G	4 625	Wallace D	5 000
Whitty M	1 915	Wallace T	20 000
Wooldridge R	1 023	Wong A	7 569
Règlement hors cour pour propriété		Règlements ministériels en vertu de	
privée endommagée—		la <i>Loi canadienne sur les droits de la</i>	
Labrèche C	17 505	<i>personne</i> —	
Stewart McKelvey Stirling Scales en fiducie pour		22 noms retenus ⁽¹⁾	569 245
Brian Tracy International Inc	150 000	Remboursement de la part du Canada pour les	
Règlement hors cour pour cessation		réclamations découlant de dommages en	
d'emploi—		vertu d'un accord avec l'OTAN—	
Doucette G	48 065	The German Defence Cost Offices	1 466 338
Grier A	10 000	Réclamations inférieures à 1 000 \$ (311)	86 872
Suntres Z	111 000		
Débours divers—			30 071 255
Conseiller juridique d'Acadia Park pour Weibe C	11 000		
All Claims General Insurance Adjusters			
pour Murray D	2 779		

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
RESSOURCES NATURELLES		Règlement de réclamation pour dommages causés par l'érosion—	
Ministère		Fownes A	10 000
Accident impliquant un véhicule de l'État—		Règlement de réclamation pour réparation du quai de pêcheurs—	
Société d'assurance publique du Manitoba—		DJ Lowe (1980) Limited	108 696
Services des comptes spéciaux	3 720	Règlement pour rupture de contrat—	
Assurance du gouvernement de la Saskatchewan	1 076	Davies J G	12 967
Règlement de réclamation suite à une plainte—		Quantités de travaux de dragage supérieures aux prévisions—	
Lafontaine R	50 000	MacIssac R J	54 400
Réparation de véhicule—		Retenue incorrecte des paiements proportionnels pour un immeuble de la garde côtière—	
Maccormac J	1 500	Germain Mechanical Ltd	10 918
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (2)	287	Blunden Construction Ltd	12 265
	56 583	Dépenses diverses—	
Commission canadienne de sûreté nucléaire		CSC Addiction Research Centre	1 309
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (2)	543	Règlement suite à une plainte déposée par un soumissionnaire non sélectionné—	
	57 126	Fasken Martineau Dumoulin LLP en fiducie	44 025
CONSEIL PRIVÉ		Indemnisation pour perte de profits liée à une fuite d'eau et à la nécessité de déménager des employés—	
Ministère		CHREOD Ltd	1 000
Mise en application des décisions du CRTFP sur les cotisations professionnelles—		Indemnisation pour bris d'un conduit d'eau causant une inondation—	
Institut professionnel de la fonction publique du Canada	1 409	Jewellery Plus	4 389
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		Indemnisation pour dommages causés par une fuite d'eau dans un espace commercial—	
Mise en application de la décision du CRTFP daté du 11 décembre 2003—		Centre national des Arts	16 009
Institut professionnel de la fonction publique du Canada	1 782	Indemnisation pour pertes de profits anticipées—	
Règlement suite à une plainte à la Commission canadienne des droits de la personne—		Sanexen Services Environnementaux	158 828
Nom retenu ⁽¹⁾	10 000	Zenon Environmental Inc	37 551
	11 782	Zenon Environmental Inc	71 794
Directeur général des élections		Dommages d'un automobile suite à une perte de résidus de calcium ayant lieu dans le stationnement intérieur de l'édifice Lester B Pearson—	
Réclamation inférieure à 1 000 \$ (1)	47	Gendron I	1 205
	13 238	Remboursement des frais engagés pour la réparation et le traitement d'une plainte—	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		Green & Vespyr Bureau d'avocats pour Specialty Building Services Inc	5 745
Ministère		Dommages d'un automobile causés par un nid de poule sur le pont des Chaudières—	
Règlements pour blessures/fatalité à la suite d'un accident—		De Bellefeuille D	3 651
Carr Stevenson & MacKay en fiducie pour Mac Ewen W	7 500	Vêtements endommagés suite à une fuite d'eau provenant du plafond au 183 rue Sparks—	
Accident de véhicule motorisé—		North Star Souvenirs	5 318
Cox Hanson, O'Reilly, Matheson en fiducie pour Terra Rent-a-Car	9 000	Terminaison injustifiée de contrat—	
Orient Auto & Sales Ltd	1 192	Siemens	1 150 000
Réclamation pour véhicule endommagé—		Règlement des coûts associés à la fente de la conduite d'eau principale de l'édifice Pearkes—	
Petryshyn K	1 388	Crawford Adjusters Canada	4 480
Réclamation pour contrat attribué à une autre firme—		Coûts de l'expert en sinistre—	
Stewart, McKelvey, Stirling & Scales en fiducie pour Olympic Construction	250 000	Crawford Adjusters Canada	1 576
Règlement de réclamation—		Modification de la date d'application de la nouvelle affiliation—	
CVDS Inc	5 000	Secrétariat du Conseil du Trésor pour IPFPC	15 766
		Indemnisation pour pertes financières suite à une information inexacte sur les états de compte de la pension du bénéficiaire—	
		Barrette A J	34 679
		Frais de délais reliés à un contrat de construction—	
		D Grant & Sons Limited	106 681

9.10 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Dommages à la propriété du locataire causés par la moisissure—		Dommage de biens personnels—	
Jack H.	38 596	9118-2139 Québec Inc.	1 615
Prévisions erronées pour accord spécial de service—		Paiements en vertu de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> —	
CORCAN.	57 000	Boulter C.	5 000
Cessation d'emploi suite à un procès civil—		Mulhol K.	18 000
Morris Cooper en fiducie pour Schenkman I.	600 000	Star M.	5 000
Règlement de frais juridiques reliés à une dispute contractuelle—		Paiement pour camion et cargaison volé—	
RNF Ventures.	50 000	Hendricks Sproule J.	74 335
Plainte échouée de TCCE—Poursuite d'un soumissionnaire suite à l'attribution d'un contrat—		Réclamations inférieures à 1 000 \$ (141).	51 500
Michael D Segal Professional Corporation en fiducie pour Bosik Vehicle Barriers Ltd.	10 500		210 019
Paiement des frais de règlement—Projet Water's Edge Resort—		Service correctionnel	
Ellison Lake Leaseholders' Association.	200 000	Règlement de la Commission canadienne des droits de la personne—	
Pearce Taylors Schneiderat en fiducie.	4 963	Bilodeau R.	8 500
Petraoia Langford Edwards and Rush en fiducie.	68 358	Gagnon J.	7 000
Watson Goepel Maledy en fiducie.	484 724	Nom de détenu retenu ⁽¹⁾	1 500
Woodward & Company en fiducie.	1 856 773	3 noms retenus ⁽¹⁾	213 639
Règlement d'entente de service—		Indemnisations pour des frais de litige—	
X M O Corporation.	2 000	Graham F Sirman en fiducie pour Busschaert E.	185 000
Conflit avec CEI Architecture—		Nom de détenu retenu ⁽¹⁾	68 000
ARI Financial Services.	3 262	Indemnisations pour erreurs et/ou omissions du Service correctionnel du Canada—	
Cantech Inspections Ltd.	1 530	John M Farant en fiducie pour Hunter E.	25 000
Davies DB.	1 181	Lenczner, Slaght, Royce, Smith, Griffin en fiducie pour Excalibur Learning Resource Centre.	500 000
Ministère de la Justice.	27 526	6 noms de détenus retenus ⁽¹⁾	57 000
Interprovincial Inspectors (1982) Ltd.	1 509	8 noms retenus ⁽¹⁾	108 800
Levelton Engineering Ltd.	47 773	Indemnisations pour perte et/ou dommages aux biens personnels—	
Read Jones Christoffersen Ltd.	1 907	6 noms de détenus retenus ⁽¹⁾	12 506
Specialty Equipment Ltd.	1 650	Indemnisations pour des cas reliés au travail—	
Conflit avec PCL Constructors Canada—		Boulais L.	20 000
Ministère de la Justice.	3 880	Champagne L.	3 896
Brian Callow and Associates.	2 059	Loyer G A.	50 071
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (42).	11 828	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour le syndicat IPPPC.	10 043
	5 624 351	6 noms retenus ⁽¹⁾	111 150
		Règlements d'accidents de véhicules motorisés—	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)		Bezanson D.	1 500
Agence des services frontaliers du Canada		Cormier D.	2 699
Destruction de marchandises par erreur—		Dieppe Auto Ltée.	1 883
Adeshiyani A.	11 932	Guilderson D.	2 301
Règlement de plainte—		Saskatchewan Government Insurance pour Keddie K.	4 418
Bouchard G.	4 666	Sunny's Auto Body pour Gladue L.	1 066
Dolby R.	1 000	Swan B.	1 322
ICBC.	1 137	Réclamations inférieures à 1 000 \$ (680).	97 621
Jung J.	1 118		1 494 915
Lavallée S.	10 000	Commission nationale des libérations conditionnelles	
McManon M.	2 593	Règlement hors cour—	
Ward M.	3 173	Nom retenu ⁽¹⁾	78 650
Dommage à un véhicule—		Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	
AVIVA Insurance company of Canada.	7 941	Règlement de réclamations d'abus distribuées aux représentants légaux—	
Christensen E.	1 039	Noms retenus ⁽¹⁾	12 041 007
Image Logistics.	1 343		
Latour D.	1 596		
Nguyen B.	1 096		
Pink J.	1 115		
Rent a wreck.	1 093		
Tremblay M.	3 727		

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Gendarmerie royale du Canada		Hertz Canada Limited	29 534
Programme de mise en application de la loi		ING Insurance Company of Canada pour	
Autorité - Délibérations du CT 780720		Bliesner B	2 630
Remboursement de coûts / dépenses—		Bogosavljevic D	14 692
Nom retenu ⁽¹⁾	1 500	Burke J	4 418
Règlements négociés MARC—Non imposable—		Cleland B	1 515
8 noms retenus ⁽¹⁾	160 814	Lackey D	13 488
Règlements négociés MARC—Imposable—		ING Novez Insurance pour Moly M	3 276
20 noms retenus ⁽¹⁾	438 061	Insurance Corporation of British Columbia pour	
Règlements négociés MARC—Transfert à		Allen B	2 864
un RÉER imposable—		Alouette Transit Systems	5 314
2 noms retenus ⁽¹⁾	19 300	Baggio E & D	1 098
Règlement pour dommages provenant d'une tierce		Barre S	1 759
partie pour des véhicules accidentés—		Barton D	1 690
694219 Alberta Ltd	15 000	Bath M	1 198
694219 Alberta Ltd pour Brar G S	2 500	Becker P	1 043
A-1 Auto Body Ltd pour Ayotte G	1 102	Berwardo R	1 726
Affordable Towing Services Ltd pour		Brown K	6 859
Learning L	1 400	Cao J	2 743
Learning L	1 400	Ching S	5 246
Alberta Motor Association pour Philpott R	1 085	Chopra A	6 692
Allianz Insurance Co. of Canada pour Crown D V	11 361	Comis K J	19 937
Apple Auto Body Ltd pour Noel L	1 175	Corado E	2 192
Atco Electric	2 373	Corbett Office Equipment	3 860
Atlantic Collision Centre pour Cyr T	1 927	Corke G	24 493
Aviva Insurance Company pour Isenor A	4 307	Curtis H	1 248
BC Housing	2 450	Dawson B	1 421
Bernard J	1 176	Demeria G	5 979
Best Autobody pour Ramzan S	1 111	Demeule N	2 142
Byrapaneni S R	3 452	Donaldson L	1 189
C C Auto Body pour Marini C	1 930	Donohue G	2 767
Canadian Direct Insurance Inc pour		Evans D	1 763
Kettle I	1 052	Frederickson A	1 633
Ladha I	1 058	Gakhar M	2 768
Taylor B	2 564	Giesbrecht S	2 099
Canadian Northern Shield Insurance pour Thompson H	13 047	Girardi J	4 757
Carr & Smith en fiducie pour Byers J	1 500	Harbidge J	2 215
Carworks Auto Body Limited pour Graves K	2 121	Holt M	4 749
Cloverdale Auto Body pour Woo D	3 039	Johnk A	3 535
Coleman Fraser Whittome & Parcels pour Ruiten C	15 254	Kam S W G	1 369
Colyne D	1 600	Kellerman T	14 522
Compagnie d'assurance générale Co-operators pour		Kilthau R	13 812
Devitt B & J	1 761	Kipps R	3 087
Co-Ordinated Engineering	5 794	Lefoley J	2 195
Dartmouth Dodge Chrysler pour		Li A	5 018
Baker L	1 165	Litch M	1 007
Baker L	1 013	Lok H H	1 762
Davis S	2 594	McLeod K	1 375
Doak Shirreff pour Caldwell P V	1 832	Moore E	2 723
E & L Autobody Ltd pour Mitchell B	4 120	Mueller G	1 241
Essor Assurances pour Brar G S	26 744	Nand V	3 068
Family Insurance Solutions Inc pour		Newton Whalley Highway Taxi	3 310
Adams M	20 865	Novak R	5 327
Gilhen D	6 407	O'Connell R A	18 210
Suzuki R	4 612	Patman G	2 246
Frank Horne Auto Body Ltd pour Lake G	1 288	Poohachoff W	6 005
Gore Mutual Insurance Company pour		Poohachoff W	2 923
Yu J	5 250	Razzell K	1 645
Yu J	1 116	Rewuski E	1 456
Hache V	1 103	Salceddo G	4 753
Hadfield D	1 500	Sauve R	17 662
Hak's Auto Body Ltd pour		Schmidt O	1 327
Charlesworth J	1 447	Searle C	1 858
Culahne C	2 346	Shergill J	1 056

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Smahon M.	9 162	Vanderwel B.	6 826
Smith R. C.	2 906	Thomas Homes & R. V. pour Daub H.	1 807
Smith W.	4 159	Top Gun Collision Auto Body pour	
Thandi A.	2 430	ville de Prince George	2 160
Toth G.	1 074	Touch of Class Auto Body pour Gish R.	1 942
Vandrimmelen T.	1 533	Willard C.	2 588
Westgard K.	2 165	Worker's Comp. Board of B. C. en fiducie pour Franson D.	2 725
Wilkinson T.	10 327	Règlements pour blessures/fatalité à la suite	
Williams S.	3 434	d'accidents de véhicules motorisés—	
Wills F.	5 844	Ardagh Hunter en fiducie pour Van Tassel M. V.	22 500
Wojciech F.	2 645	BC Life & Casualty Company en fiducie pour Therrien B.	4 998
Woo S.	2 527	Becker Mathers en fiducie pour	
Wright K.	9 012	Comis K.	15 000
Xuan L. E.	1 208	Schultz W.	8 500
Yeoman L. L.	1 335	Bryan & Company en fiducie pour Miller V.	1 250
Irving Collision Repairs pour Shoniker T.	2 332	Campbell Froh May & Rice pour McColl M.	42 500
J & G Automotive Limited pour Alexander E.	5 908	Casey Rodgers Chishholm Penny en fiducie pour	
Kingland Ford and Henery White pour White H.	1 318	Merrill B. V.	146 000
Kitchen P.	1 813	Cleall Pahl Barristers & Solicitors en fiducie pour	
Leblanc J. L.	7 450	McInnis G.	9 999
Lesoway K.	3 900	Cour du banc de la Reine de la province pour Butland S.	2 500
Société d'assurance publique du Manitoba pour		Cummings Andrew & McKay en fiducie pour	
Cobiness E.	1 859	Healy Family.	14 000
Ellingson J.	2 613	Dick Byl Law Corporation en fiducie pour George L. L.	19 000
Ellison J.	5 366	Donald L. Press en fiducie pour	
Hamill E.	1 095	Tucker F.	75 000
Kelly B.	1 840	Tucker F.	175 000
Lathlin H.	1 440	Donovan F. & D.	1 200
Mantie A.	5 456	Favero T.	2 397
Monkman L.	1 863	Fowle & Co en fiducie pour	
Perch W.	1 904	Ruetters I. G.	4 000
Somerset Sitco	1 878	Ruetters I. G.	35 000
Woytkiw M.	1 126	Fowler & Fowler pour Butland S.	1 000
Young S.	1 115	Frank M. Turco & Associates en fiducie pour	
McCallan J.	1 645	Patricio C. Amoroso M. et Monetta A.	4 500
Mel's Auto Body Ltd pour Russell G.	1 676	Fred R. Stagg Law Office en fiducie pour Hogan D.	75 000
Ministre des Finances	1 336	Fritz Lail Shirreff & Vickers pour Wenger T.	11 000
Molyneux S.	1 067	Garth A. Wright en fiducie pour McGraw S. S.	18 000
Norin's Auto Body Limited pour Farrell S.	1 594	Guisti & Ellan en fiducie pour Bottigieri M. & E.	22 000
Pointe West Collision pour MacDonald R.	1 067	Hanson Wirsig Matheos en fiducie pour Sawatsky S.	23 055
Prospect Park Autobody pour Ross A. L.	2 522	Hislop Colgur & Young en fiducie pour Fairburn M.	18 000
Ron MacGillivray Chevrolet Olds Ltd pour Mattie J.	1 660	Hope Heinrich en fiducie pour Zavaglia J.	500 000
Roy & Sun Alliance pour Martin C.	3 190	J. W. Kozina en fiducie pour Anderson J.	2 500
Royal & Sun Alliance Insurance pour Chan K. F.	2 044	Jeffrey and Calder en fiducie pour Amano J.	2 686
Saskatchewan Government Insurance pour		John Davis en fiducie pour McGraw F. D.	29 000
Byski M.	2 229	Comté Lac Ste-Anne	1 267
Fedun J. / M.	5 333	Learmonth Dunne & Clarke pour Crowley J.	1 028
Gibson Inter. Carriers	1 145	MacElwain Renouf McLean en fiducie pour Brewer S.	15 000
Mews Corporation	2 781	Macisaac & Company en fiducie pour Lachapelle I.	23 000
Muftah A.	1 020	MacMillan Tucker & MacKay en fiducie pour Bains R.	6 000
Rosset M.	3 763	Société d'assurance publique du Manitoba pour Ruta A.	2 475
Sturrock J.	3 329	Marini C.	2 500
Schuetz E.	1 214	Markel Compagnie d'assurance du Canada pour	
Security National Insurance Company pour		Cartage L.	18 601
Byrne J.	1 765	Martin Whalen Hennebury & Stamp pour Turpin P.	10 000
Soutar B.	1 189	McClugham & Company en fiducie pour Holt M.	25 000
State Farm Insurance Companies pour		McKeil C.	1 055
Davis D.	6 544	Paul C. Formby en fiducie pour Ching S. Y. N.	15 750
Schultz L.	5 191	Philips & Wright en fiducie pour Kirschner A.	9 000
Steve Hrapchak's Contracting pour St-Benedict Hotel	1 306	Pink Star Murphy Barro-Philip Star pour Adams S.	10 000
Superior Paint & Body Service Ltd pour Blais A.	2 485	Power Dempsey Cooper Leef en fiducie pour Yu J.	2 500
The Coachworks Ltd pour Mason P.	3 198	Presse Mason en fiducie pour	
The Wawanesa Mutual Insurance Company pour		Bailey C. & Shaheen D.	17 000
Brewster S.	1 997	Ryan E.	5 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Ryan S	10 000	3 noms retenus ⁽¹⁾	43 000
Ryan S	1 500	Règlements pour blessures corporelles, tension nerveuse et/ou douleur et souffrance—	
Ramsay Lampman Rhodes en fiducie pour		Davidson & Williams en fiducie pour Ferguson M	3 000
Hildebrandt K	50 000	Duncan & Craig en fiducie pour Yellowbird L	36 000
Ruiter C	54 746	Goldberg Thompson en fiducie pour Keating K	22 000
Rene Arseneault en fiducie pour Bernard G	65 000	Kapoor Selnes & Klimm Law Office pour Murphy B	23 500
Roebathan McKay & Marshall pour		McInnes Cooper en fiducie pour Dawe L G	20 000
Crowley J	160 000	Savage R	2 500
Lewis M	10 000	Simon Renouf en fiducie pour Briscoe M	25 000
Sanders D	8 700	Sisson Waren Sinclair en fiducie pour Proc B	40 000
Saskatchewan Government Insurance pour		Warner Bandstra Brown en fiducie pour Sunberg C	7 000
D & G Taxi	1 244	Weir Bowen en fiducie pour Brooks I	161 735
Tetreault P	1 469	2 noms retenus ⁽¹⁾	39 800
Thompson T	7 134	Règlements pour dommages d'ordre général, douleur et souffrance—	
Tyacke D	1 102	Boyle & Company en fiducie pour Smethurst S	9 784
Sauve R	7 598	Dining Hunter en fiducie pour Maroney J	8 000
Shannon Doran en fiducie pour Petrovics L	65 000	Hammerberg Altman Beaton & Maglio en fiducie pour Duchesneau C	87 500
Simon Wener Adler en fiducie pour Whiteside D	16 572	McNeney & McNeney en fiducie pour Creyke L	7 500
Specht & Pryer en fiducie pour		Ritchie Sandford en fiducie pour Laing D	5 000
Ireland S	3 000	Ruby & Edwardh in trust for Robinson S	10 000
Shipman G	10 000	6 noms retenus ⁽¹⁾	165 000
Yehoun F	11 372	Règlements pour perte de revenu—	
Sporer Mah & Company en fiducie pour Buckley L	16 840	Devanthey S	11 250
Stewart McKelvey Stirling Scales en fiducie pour		Devanthey S	11 250
Harris J	15 000	Nom retenu ⁽¹⁾	10 000
Marsh H	20 000	Règlement pour couvrir les frais juridiques—	
Tatkir & Blair en fiducie pour Ward C	21 100	Raven Allen Cameron Ballantyne & Yazbech LLP en fiducie pour Stenhouse R	11 031
Taylor and Blair en fiducie pour Khan S	44 250	3 noms retenus ⁽¹⁾	24 307
Thompson S	4 955	Domage pour biens personnels, propriété privée immeubles, terrain et animaux—	
Towriss B	2 500	Acadia Fire & Water Restoration	4 335
Watson Goepel & Maledy en fiducie pour Mercer A	3 500	B A Blacktop Ltd pour Blacktop B A	1 343
Wheeler Serbu en fiducie pour		Best Western Coquitlam Inn pour	
Coughlan C	9 200	Cheung H	7 236
Kendell J	45 600	Fang Q	7 236
Willis Bokenfohr Thorsrud Barristers & Solicitors en fiducie pour Hunter J	15 200	Halford D	7 236
Zawalski M	11 000	Robson M	7 236
Zed & Company en fiducie pour Crawford P	7 500	Sun M M	7 236
Domage résultant du retardement de contrat—		Yazedjian A	1 013
Nom retenu ⁽¹⁾	265 000	Yazedjian M-A	4 197
Rupture de contrat—		Yoda S	8 250
Nom retenu ⁽¹⁾	335 936	Caldwell D D	3 331
Règlements pour dommages causés par blessures corporelles, agression, fausse arrestation, excès de force, perte de revenu et négligence—		Campbell S	1 993
Boyle & Company en fiducie pour Yohannes A	50 000	Choi S	1 787
Canmore Legal Services en fiducie pour Saunders S N	1 500	Ville de Richmond	11 778
Cardinal Law en fiducie pour Daniska N	13 000	Clark J	1 244
Dives Grauer & Harper en fiducie pour		Compagnie d'assurance générale Co-operators	3 149
Mayer D	17 000	Crippen K	6 661
Mayer D	10 000	Crippen K	1 100
Farris Vaughan Wills & Murphy en fiducie pour		Dominion du Canada pour Melanson L & P	8 005
Shakibafar A	50 000	Fountain Tire (F046) pour Worobetz A	1 242
Gillespie Renkema Barnett Broadway pour		Gordon E	5 000
Gardiner H	9 000	Grabowiec L	1 001
Hanson Wirsig Matheos en fiducie pour Anderson A	10 000	Iles S	1 273
James H Cluff en fiducie pour MacDonald G	90 000	Island Lowbed Service	2 648
Lobay Beaubier en fiducie pour Chornobay L	4 000	Jorge D B	2 500
Robert P Campbell en fiducie pour Alexcee J L	17 500	Kasza J	1 081
Semaganis Worme Law Office en fiducie pour		Klohn Crippen pour Carrigan Court	2 742
Cadotte A	55 000	Lounsbury Chevrolet pour Lebreton G	1 549
Simon Wagstaff en fiducie pour Baldwin M	14 000	Marshall S, Marshall D et Martel T	11 000
Stonechild Racine Aboriginal Law pour Fiddler B	3 000		
Wayne F Guinn en fiducie pour Spicer P	10 000		

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
McKellar Structured Settlements Inc pour Tucker T.	2 000	Indemnisation pour dommages résultant d'un accident du véhicule amphibie Lady Duck—	
Midtown Motel & Suites.	2 340	Heenan Blaikie en fiducie pour Wong D.	40 000
MTS All Stream Inc pour la Société de téléphone du Manitoba.	1 168	Indemnisation pour dommages résultant d'un accident du véhicule amphibie Lady Dive—	
Nadeau M.	1 740	William McEnery en fiducie pour Yu S.	50 000
Otis Canada Inc pour Carrigan Court.	81 815	Indemnisation pour blessures corporelles résultant d'une chute—	
Polo Security Services Ltd pour Carrigan Court.	41 865	Kings Sutton en fiducie pour Drope F. M.	32 000
Portage La Prairie Co-Op.	5 034	Bureau d'avocat de Peter J Moss en fiducie pour Cruikshank E.	10 000
Ramada Royale Inn & Suites.	1 232	Indemnisation pour dommages résultant d'une collision en vol à Penticton—	
Ramirez E.	3 600	Borden Ladner et Gervais en fiducie pour Bearskin Lake Air Services.	1 837 500
Ramsey Lampman Rhodes en fiducie pour Martel J. P.	230 000	Remboursement de dépenses pour comparaître en Cour comme témoin pour Sa Majesté—	
Scarff Fencing & Welding pour Stokes J.	1 177	Butler R.	9 826
Scott W. A.	17 500	Règlement d'un grief selon les paramètres de la mise en oeuvre assurée par la Commission des relations de travail dans la fonction publique—	
Thirkell & Company en fiducie pour Cox S.	10 000	Maan A.	1 400
Towle M.	1 546	Règlement d'un grief pour cotisations syndicales par la Commission des relations de travail dans la fonction publique—	
Village de Kentville.	1 408	Institut professionnel de la fonction publique du Canada.	1 782
Weir Bowen LLP en fiducie pour Jamieson S.	20 000	Indemnisation pour perte d'effets mobiliers pendant l'entreposage—	
Yoda S.	1 367	Polisuk Lord en fiducie pour Filippi G.	17 000
Yoda S.	1 437	Indemnisation pour fausse représentation du propriétaire de bateau Desperado par le bureau d'enregistrement de navire—	
Règlements pour perte, destruction et dommage à des pièces à conviction—		Lawrence G. D.	32 500
Bennett Fleet Leasing Ltd.	5 411	Règlement suite à un accident de véhicule motorisé—	
Burbridge P.	2 992	Manitoba Public Insurance.	5 587
Carr R.	1 247	Atlas Copco Compressors Canada.	3 378
Gingras J. A.	3 700	Règlement d'un grief de classification—	
Horassi G.	1 200	MacLeod D.	2 500
Howe A & J.	1 960	Réclamations inférieures à 1 000 \$ (5).	1 759
Overwaitea Food Group.	11 189		
Règlements pour plainte en vertu des droits de la personne—			
9 noms retenus ⁽¹⁾	330 913		
Récompenses pour inventeurs—			
10 noms retenus ⁽¹⁾	91 680		
Réclamations inférieures à 1 000 \$ (409).	137 968		
	6 340 307		
	20 164 898		
TRANSPORTS			
Ministère			
Règlement d'un grief relatif à la <i>Loi sur les relations de travail dans la fonction publique</i> —		CONSEIL DU TRÉSOR	
Courtney J.	11 317	Secrétariat	
Remboursement pour dommages au bateau		Indemnité pour règlement convenu selon une entente approuvée par la Commission canadienne des droits de la personne—	
MV Radni Padmini situé au quai de Baie-Comeau—		Raven, Allen LLP en fiducie.	5 000
Langlois Gaudreau O'Connor en fiducie pour Shipping Corporation of India Limited.	590 000	Mise en application de la décision du CRTFP daté du 11 décembre 2003—	
Remboursement pour dommages au bateau		Institut professionnel de la fonction publique du Canada.	12 391
MV Ragna Gorthon situé au quai de Baie-Comeau—		Couverture en vertu du Régime d'assurance pour les cadres de gestion de la Fonction publique—	
Bordon Ladner Gervais en fiducie pour Gorthon Lines A B.	592 375	Nom retenu ⁽¹⁾	89 000
Indemnisation à la suite d'une cessation d'emploi—		Nom retenu ⁽¹⁾	10 000
Reynolds G. J. K.	15 549		116 391
Règlement en vertu de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> —			
McInnes Cooper en fiducie pour Brine B.	150 000		
Raven Allen LLP en fiducie pour Cohn E.	35 000		
Indemnisation pour dommages résultant d'un d'un accident de véhicule motorisé à un passage à niveau—			
Cooligan Ryan LLP en fiducie pour Muldoon K.	7 500		

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—Fin

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
École de la fonction publique du Canada (Centre canadien de gestion)		Développement Tanaka	13 009
Indemnité pour règlement convenu selon une entente approuvée par la Commission canadienne des droits de la personne—		Réclamations inférieures à 1 000 \$ (2)	856
Handelman Rochelle	8 000		54 928
	124 391	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN	
ANCIENS COMBATTANTS		Plainte de la Commission canadienne des droits de la personne—	
Ministère		Barcados A	30 000
PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS		Total	74 623 756
Règlement de réclamation pour une plainte de harcèlement—			
Nom retenu ⁽¹⁾	5 000		
Règlement de réclamation pour des frais encourus à cause des délais de grève—			
Les Constructions Berka	11 655		
Construction SOCAM	24 408		

(1) Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements à titre gracieux de 100 \$ ou plus. Les paiements inférieurs à 100 \$ sont présentés en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le

nombre total de ces paiements. Aux fins de cet état, un paiement à titre gracieux est un paiement discrétionnaire, consenti à titre de don dans l'intérêt public sans aucune obligation légale, qu'un avantage ou un service ait été reçu ou non.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Ministère		Ministère	
Indemnisation pour effets personnels endommagés, perdus ou volés—		Allocations pour frais de chauffage—	
McKim I	609	24 571 indemnités @ 125 \$	3 071 375
West C	100	4 357 indemnités @ 250 \$	1 089 250
Indemnisation pour frais non remboursables à la suite du déplacement d'un employé—		Remboursement des frais encourus suite à une erreur administrative—	
Page J	223	Jones D	156
Indemnisation pour perte salariale à la suite de tests médicaux d'un employé requis par le ministère—		Scobie E	1 270
Lyna Y	1 464	Indemnisation pour frais de voyage non remboursables suite à l'annulation des vacances d'un employé—	
Paiements inférieurs à 100 \$ (3)	210	Henry J	175
	2 606	Indemnisation pour frais de physiothérapie—	
		Lafrenière M	237
		Indemnisation pour effets personnels endommagés—	
Agence canadienne d'inspection des aliments		Grodecki R T	130
Indemnisation pour effets personnels perdus durant un feu—		Jutra Otto L	100
Reinhart W	151	Smy S	103
Indemnisation pour restauration d'une propriété après l'extraction d'un arbre—		St-Roch R	123
Rene Blain Trucking Ltd	790	Indemnisation pour effets personnels volés—	
Indemnisation pour vêtements contaminés par un déversement de produits chimiques—		William K	900
Ducharme N	274	Paiements inférieurs à 100 \$ (52)	1 817
Indemnisation pour lunettes endommagées lors d'un inspection—			4 165 636
Caron D	162		
Paiements inférieurs à 100 \$ (2)	124	PATRIMOINE CANADIEN	
	1 501	Ministère	
		Indemnisation pour vêtement endommagé—	
		Nagle J	261
Commission canadienne des grains		Bibliothèque et Archives du Canada	
Frais indirects engagés autour du 7 août 2004 suite au déchargement du navire Ocean Lotus—		Remboursement à un employé pour vêtements endommagés—	
James Richardson International Limited	112 709	Van Exan G	53
	116 816	White S	108
		Remboursement des cotisations syndicales IPFPC—	
		Turner D	3 917
			4 078
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		Commission de la fonction publique	
Ministère		Indemnisation pour vêtements endommagés—	
Indemnisation de frais d'hospitalisation encourus par un employé—		Du Paul R	115
Chafe L M	160	Indemnisation pour effets personnels volés—	
Indemnisation pour dommage à une montre d'un employé—		Bushen S	535
Dionne J R	122	Cormier N	594
Paiement inférieur à 100 \$ (1)	80	Valinskas A	517
	362	Paiement inférieur à 100 \$ (1)	50
			1 811

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Commission des relations de travail dans la fonction publique		Réparation d'un véhicule pour accident mineur—	
Indemnisation pour effet personnel endommagé—		Welch N	247
Butler D	199	Réparations de fenêtres de véhicule—	
	<u>6 349</u>	Cameron M.	147
		Paiements inférieurs à 100 \$ (2)	88
			<u>49 335</u>
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			<u>52 517</u>
Ministère		FINANCES	
Indemnisation pour un passeport endommagé—		Ministère	
Moreira C	166	Remboursement pour bagage endommagé—	
Indemnisation pour le coût de funérailles—		Laroche M.	104
Dalmeny Funeral Homes pour Ngongo S.	2 000	Vérificateur général	
Indemnisation pour une perte occasionnée par l'achat de nouveaux billets d'avion—		Indemnisation pour effets personnels perdus—	
Hughes D	1 176	Bélair A.	124
	<u>3 342</u>	Bureau du surintendant des institutions financières	
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		Indemnisation pour effets personnels perdus—	
Indemnisation pour pertes financières survenues au cours du Sommet des amériques—		Mercier M.	173
Édifice 888 Inc.	650		<u>401</u>
ENVIRONNEMENT		PÊCHES ET OCÉANS	
Ministère		Ministère	
Indemnisation pour bottes perdues dans les vasières alcalines du lac Quill en Saskatchewan—		Indemnisation pour effets personnels perdus/endommagés—	
Schinke H	110	Aubé C	325
Indemnisation pour inconvénients associés au délai dans la transmission d'une lettre de démission—		Bélangier R	130
Paquin G	1 352	Carter K	169
Réparation d'un ordinateur endommagé par le CMC—		Coulombe S	481
Stéphane Lachapelle Informatique (SLI) Inc.	1 200	Coulter P	1 734
Indemnisation pour information erronée sur T1204—		Fugulin B	190
Thompson G	117	Gasse D	406
Indemnisation pour passeport volé—		Huet JP	186
Kerekes J.	163	Lauderville J.	178
Paiements inférieurs à 100 \$ (3)	240	Lussier M	239
	<u>3 182</u>	Marcil N	134
Agence Parcs Canada		Matthews I	904
Réclamation pour des vêtements—		McGowan J.	220
Goran V.	250	Pouliot C.	427
Indemnisation pour coûts associés à la fermeture de précaution d'un parc—		Ramsdale D.	386
Ashler ridge Holdings Ltd.	3 864	Rose J	420
B.R.M. Resorts Ltd	28 589	Taylor D	230
Celestine Holdings Ltd	10 387	Zealand G	380
Indemnisation pour une action de la Commission canadienne des droits de la personne—		Indemnisation pour perte de couverture de profit personnel suite à une erreur administrative—	
Robichaud R.	2 000	Antilla E	192
Dommages causés par la moisissure aux meubles—		Bedry B.	245
Leslie G.	2 413	Boreham A	114
Remboursement pour frais médicaux—		Cheng W	621
Bailey L et Young C.	850	Desjardins C	5 506
Remboursement pour préparation d'un rapport d'évaluation de pension—		Gardner D	3 103
Thompson D.	500	Lake D	141
		Masson C	1 467
		Moto M	235
		Sargent E.	258
		Seefried L	141
		Whitehouse T	667
		Règlement d'une plainte sur les droits de la personne—	
		Nom retenu ⁽¹⁾	730
		Remboursement des cotisations syndicales—	
		Ahmed S	257

9. 18 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Bancroft D	955	SANTÉ	
Blair C.	141	Ministère	
Cline G.	143	Régime d'aide extraordinaire—	
Currie L.	115	3 noms retenus ⁽¹⁾	360 000
D'agnolo F.	209	Indemnisation pour arrérages de cotisations	
Flansberry J.	766	au régime de retraite—	
Gaudet C.	192	Nom retenu ⁽¹⁾	36 749
Harrison N.	320	Indemnisation pour effets personnels endommagés—	
Hubbard G.	154	Senosier J C	345
Richer PA	1 022	Paiements inférieurs à 100 \$ (2)	140
Sioufi A.	566		397 234
Remboursement pour paiement en trop des		Instituts de recherche en santé du Canada	
cotisations syndicales—		Indemnisation pour pertes personnelles	
Institut professionnel de la fonction publique du Canada . . .	6 307	causé par un vol—	
Paiements inférieurs à 100 \$ (45)	1 634	Gallagher R.	3 112
	33 340	Gunning J.	658
		Université du Manitoba	2 393
			6 163
			403 397
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET		RESSOURCES HUMAINES ET	
COMMERCE INTERNATIONAL		DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	
(AFFAIRES ÉTRANGÈRES)		Ministère	
Ministère		Remboursement de frais judiciaires encourus	
Remboursement des cotisations syndicales—		lors de la défense d'un gestionnaire—	
Giroux P.	340	McCarthy W.	1 563
Hausser A.	340	Remboursement pour lunettes volées	
Kutz G.	340	durant les heures de travail—	
Manuge G.	340	Hollahan K.	164
Martin B.	340	Remboursement à un employé de la franchise	
Shisko A.	340	suite à une réclamation d'assurance due à un vol	
St-George J.	340	lors d'un voyage d'affaires—	
Remboursement pour vol durant un		Nom retenu ⁽¹⁾	500
déplacement gouvernemental—		Indemnisation pour des tâches effectuées	
Robert C.	1 850	à une classification supérieure—	
Indemnisation pour effets personnels perdus/endommagés—		7 noms retenus ⁽¹⁾	64 787
Barnvuginyuvira F.	3 408	Remboursement d'indemnités différentielles	
Boivin S.	385	suite à un recalcul d'une option de rachat	
Bourque R.	1 189	d'années de services—	
Degenhardt G.	645	Lopes-Cascador M.	345
Kamulete P.	104	Remboursement pour la perte d'une paire de	
Lortie L.	2 000	souliers durant un déménagement—	
Indemnisation pour dépenses médicales suite à un		Hébert M.	207
accident impliquant un véhicule de l'État—		Paiements inférieurs à 100 \$ (8)	380
Yousif W.	23 805		67 946
Indemnisation pour blessures corporelles—		DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES	
Riso J S en fiducie pour Fehr A.	2 000	HUMAINES	
Indemnisation pour grief sur l'assurance-maladie—		(DÉVELOPPEMENT SOCIAL)	
Messar-Splinter N.	9 421	Ministère	
Frais de voyage—		Remboursement pour effets personnels volés—	
Fournier M.	1 376	Cameron R.	130
Plourde M.	1 382	Réparation d'une caméra endommagée sur	
Roberts M A.	494	les lieux de travail—	
Remboursement des frais de passeport—		Linteau C.	335
Khadr A.	1 000		
Frais légaux—			
Plastre D.	3 607		
Indemnisation pour Effort Tsunami—			
Frais d'escorte de police	536		
Pourboires aux chauffeurs	205		
Paiements inférieurs à 100 \$ (7)	342		
	56 129		

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Remplacement de documents perdus par le Ministère—		Indemnisation pour une erreur d'identité ayant entraînée	
Condon S	243	la saisie d'indemnité d'assurance-emploi—	
Klaassen H	100	Jones R M	457
Paiements inférieurs à 100 \$ (56)	1 715	Règlement compensatoire pour les personnes	
	<u>2 523</u>	ayant subies des traitements de déstructuration à l'Institut	
		Allan Memorial entre 1950 et 1965—	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD		Stein & Stein en fiducie pour Kastner G	120 000
CANADIEN		Indemnisation pour des allégations de fausse déclaration de	
Ministère		la part du ministère entraînant la perte d'une possibilité	
Indemnisation pour vêtements endommagés—		d'investir des indemnités de retraite dans un REER—	
Bui M	268	Kucher E	2 000
Indemnisation pour microphone et support manquant—		Remboursement des coûts encourus pour s'assurer	
Ville de Saskatoon	211	que le domicile n'avaient pas été infiltrés—	
Remboursement pour dépenses personnelles—		Markham K	2 500
Low T	596	Règlement compensatoire pour indemnité de départ—	
Indemnisation pour vêtements endommagés au bureau—		Martin L	80 000
Kustra B	250	Indemnisation pour coûts additionnels subis pour rendre	
Paiements inférieurs à 100 \$ (3)	101	admissibles les services passés au fonds de pension—	
	<u>1 426</u>	Smith G	5 819
			<u>223 276</u>
INDUSTRIE		Commissaire à la magistrature fédérale	
Ministère		Erreurs administratives—	
Indemnisation pour vêtements endommagés—		Bennett C	669
Loranger S	535	MacDonald E M	5 000
Indemnisation pour dommages d'inondation aux			<u>5 669</u>
effets personnels—			<u>228 945</u>
Girouard M	632	DÉFENSE NATIONALE	
Kasiri M	646	Ministère	
Lee W	351	Indemnisation pour biens personnels endommagés—	
Erreur du ministère — Erreur en assignant une fréquence		Alarie S	155
à un client—		Bacon-St-Jean R	159
Westcan Wireless	150	Badar S A	325
Communications 2000	175	Barr S	313
Remboursement pour le remplacement de lunettes perdues—		Bastien J Y	342
Person D	251	Beadin G	152
Remboursement pour dommages causés à la		Boisver-Boucher J	284
balance d'un camion—		Boivin C	175
Les Fermes Guy Sabourin et fils Inc.	1 898	Bourgault B	168
Indemnisation pour coûts non-remboursables de voyage—		Breton R	345
Crowhurst S	202	Broussard K	106
Coûts de voyage pour l'audience de la Commission		Caron M	399
des droits de la personne—		Cerekovic G	777
Hogan J	1 243	Chow S	250
Indemnisation pour changement d'un plan de voyage—		Cleghorn M	301
Moffat M	672	Cloutier A	377
Paiements inférieurs à 100 \$ (5)	384	Cote S	254
	<u>7 139</u>	Cousineau P	226
		Daoust M	249
Conseil national de recherches du Canada		Dar C	193
Remboursement pour vol de biens—		Dias M	275
Simoes Ré A J	497	Djane A	273
	<u>7 636</u>	Dolina R Z	857
		Dufour J	139
JUSTICE		Dumont M P	264
Ministère		Dupuis-Sene M	400
Indemnisation pour vol durant un voyage		Dusanka R	518
d'affaires—		Foley D	130
Walker J	500	Fournier E	189
Règlement compensatoire pour grief—		Friars D	560
Coté J	12 000	Gagnon J M	205
		Gaudet P	115

9.20 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Gravel B	209	Munn J T	489
Grimard S	179	Pelletier L	1 717
Gul B	300	Pike B M	337
Haroon M	650	Ramsey B W	564
Hodgson R	152	Seiz D	128
Hodzic T	284	Sévigny F	349
Holloway M	252	Sheikh E	369
Jensen-Lynch J B	170	Voyer Y	350
Jones H	907	Wiebe R	161
Julien M A	150	Williams B	100
Kaderbhai Z	250	Compensation financière—	
Karim Z A	403	Berge Horn en fiducie pour Tanner W	300 000
Kim S	150	Deegan R	122
Kospic Z	1 210	Johnston L	135
Lapointe A	219	Lévesque O	1 835
Laroche K	301	Levy J	971
Leburic S	925	Pinjo Z	617
Lessard F G	330	Thomson R J	28 822
Marcoux J	366	États-Unis d'Amérique	10 951
Matthew S	200	Zaluski B	137
Matthews R	393	Indemnisation pour contrôle d'agent chimique—	
Miha	234	Adamchuk H	24 000
Mona M	255	Adams R	24 000
Murphy R	306	Affie W A	24 000
Myette R	200	Afor A pour Kaampl V	2 182
Najar S	189	Alger C K	24 000
Nemeth P	339	Allen J	24 000
Ouasim M	203	Allen T W	24 000
Ouellet J	297	Amaola A G	24 000
Pearson F	195	Amunds N M	24 000
Perkins D	159	Anderson D	24 000
Poitras M A	219	Archibald R	24 000
Sadurudin	130	Arnason J H	24 000
Saumure G	167	Arnold N L	24 000
Shad A	1 560	Ast E	24 000
Sheppard D	130	Aubin V pour Kaampl V	2 182
Suvajac D	321	Avery J P	24 000
Tallon J	171	Ayers W F	24 000
Taylor Y	2 000	Babisky S	24 000
Thivierge S	1 897	Bacala W	24 000
Trahan-Julien K	190	Baceda J	24 000
Trempe R	130	Badowi C J	24 000
États-Unis d'Amérique	877 927	Bailey P E	24 000
Vukajlovic V	244	Bangay R	24 000
Walsh B	120	Barberstock K	24 000
Watson R	275	Barnaby R	24 000
Worrall B	220	Baron F A	24 000
Zaman M	277	Barrett C	24 000
Indemnisation pour perte de biens personnels—		Barriage I	24 000
Berthelot M	332	Beahm M J	24 000
Billam D T	432	Beasley W	24 000
Brisseau M	208	Beatch C A	24 000
Buck W J	263	Beatt A G	24 000
Burbidge C	264	Beauchamp L	24 000
Fitzpatrick H	169	Belanger J	24 000
Gagnon A	350	Bell J O L	24 000
Gillis F	210	Bell R	24 000
Gladu J L J M	271	Bennett J	24 000
Hill S	683	Berard L	24 000
King H	617	Berger F N	24 000
Laroche G	595	Bergerman L	24 000
Maltais I	350	Berggren E	24 000
Miller M	1 385	Bergren R E	24 000
Moore P H	354	Bernier L A	24 000

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Berreth F C	24 000	Chrunik C	24 000
Best R J	24 000	Chuback A	24 000
Bialek T	24 000	Cieslar P	24 000
Bilodeau R	24 000	Clarke G A	24 000
Bishop W R	24 000	Clarke R R	24 000
Blain E J	24 000	Clements V pour Clements A	24 000
Blair D	24 000	Cloutier J	24 000
Blanchette L	24 000	Clutterbuck L P J	24 000
Bobak B J	24 000	Coe D L	24 000
Bond R	24 000	Coghlan J	24 000
Botts H	24 000	Coleman J	24 000
Bouchard L	24 000	Collard E G	24 000
Boudreau P J	24 000	Colleman J D	24 000
Bouliane H J	24 000	Collin L	24 000
Bourdin J	24 000	Compton R E	24 000
Bourgeois J	24 000	Cook W I	24 000
Boyce N	24 000	Corlett E	24 000
Boyle G A	24 000	Cormier D J	24 000
Braathen A	24 000	Cotter M	24 000
Brattley T	24 000	Craig V A	24 000
Brau A	24 000	Crisp G	24 000
Brinker A	24 000	Cromwell E J	24 000
Brouillet W J	24 000	Croteau A	24 000
Brown J	48 000	Cruickshank H	24 000
Brown K	24 000	Cuevas J R	24 000
Brown P F	24 000	Cummings D A	24 000
Brown W H	24 000	Cunningham H S	24 000
Brownjohn V	24 000	Cunningham W A	24 000
Bryant S	24 000	Curry A J	24 000
Buck J R	24 000	Daignea T E	24 000
Buder E E	24 000	Daly J C	24 000
Burden A A	24 000	Dalziel M pour Hawryluk H	24 000
Burley R E	24 000	David G	24 000
Burroughs J	24 000	Davison D P	24 000
Burwell J pour Burwell W	24 000	De Winter J M C	24 000
Buss E	24 000	Dearborn R	24 000
Buys G	24 000	DeCaen J J	12 000
Cahill G J	24 000	DeCaen P	12 000
Cahill S F	24 000	Deis P	24 000
Callbeck J	24 000	Demanchuk J	24 000
Calles P	24 000	Demass N	24 000
Calleya D G	24 000	Denike D	24 000
Cameron D	24 000	Denis R	24 000
Campbell P F	24 000	Dereume J A	24 000
Camrton R P	24 000	Desautels R	24 000
Carbonne V	24 000	Deshaies P	24 000
Caron L	24 000	Desormeaux W	24 000
Carpenter G H	24 000	Deutch J	24 000
Carroll C E S	24 000	Devitte L V	24 000
Casey D	24 000	Devlin D D	24 000
Cassidy C	24 000	Dewitz U	20 400
Cassidy W P	24 000	Dickson R	24 000
Cavan A	24 000	Dillen C	24 000
Cavanaugh C E	24 000	Dixon G J	24 000
Cawson W	24 000	Doran S	24 000
Chapman R W	24 000	Doroschuk V	24 000
Charle L G	24 000	Dubey R	24 000
Charles A	24 000	Duchscherer P	24 000
Charles E	24 000	Dumba V	24 000
Chenier L	24 000	Dunand X F	24 000
Chevier L	24 000	Duncan C	24 000
Chisnall J	24 000	Dunning G pour Patriquin C	24 000
Chomut N	24 000	Dunnington J pour Kiervin G	4 000
Christink W	24 000	Dunsing J	24 000

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Dussault M J	24 000	Glenn A	24 000
Dutot L G	24 000	Gnam N	24 000
Dyck J pour Maas L	6 000	Gofenko G	24 000
Ecker L	24 000	Goodwin J J	24 000
Ekert P	24 000	Gordon S H	24 000
Elderkin N pour Elderkin A	24 000	Gouge A pour Gouge A	24 000
Elkink E	24 000	Gould F W	24 000
Ell R F pour Ell A C	4 000	Graham C R	24 000
Ell R J pour Ell A C	4 000	Green J M	24 000
Ell T S pour Ell A C	4 000	Green K	24 000
Ell W pour Ell A C	4 000	Greening H	24 000
Elliott R	24 000	Gregory P	24 000
Ellis E	24 000	Grenier A pour Kaampl V	2 182
Elsby E	24 000	Griffith A E	24 000
Emond V	24 000	Griffiths G L	24 000
Eremenko W	24 000	Griffiths W E	24 000
Ericks V E	24 000	Groulx G G	24 000
Evans P	24 000	Groves A C	24 000
Eyre K C	24 000	Gulka S	24 000
Familinow J	24 000	Gushaty M	24 000
Farrell H	24 000	Gusul H	24 000
Fay M	24 000	Haack J A	24 000
Fefchak J	24 000	Hagg R	24 000
Ferry G	24 000	Haines R	24 000
Fiddament J	24 000	Hallaway R J W	24 000
Fields J D	24 000	Hammett S	24 000
Fife J	24 000	Hanson C R	24 000
Filipovich L	24 000	Hardy R	24 000
Finley J	24 000	Harkness J	24 000
Fisher J	24 000	Harris A A	24 000
Fleck P	24 000	Harris B W	24 000
Fleece B	24 000	Harris M	24 000
Fleischnauer L pour Kaampl V	2 182	Harrison G	24 000
Forth D J	24 000	Hartel A	24 000
Fortier C	24 000	Hauck S J	24 000
Fraser C B	24 000	Hawryliw M	24 000
Fraser I	24 000	Hayward J	24 000
Fraser R A	24 000	Hearn J H	24 000
Freake R P	24 000	Heck J J	24 000
Freeman G	24 000	Hein A pour Hein J	12 000
Frehlich A	24 000	Hein S pour Hein J	6 000
Friesen A	24 000	Henderson O M	24 000
Friesen F	24 000	Henrie E D	24 000
Friesen H	24 000	Hensley H E	24 000
Frost E	24 000	Henson H W	24 000
Fuchs H	24 000	Herberholz S J	24 000
Funk M	24 000	Heron G	24 000
Gagne N	24 000	Hessdorfer C A	24 000
Gagnon J P	24 000	Hewitt R	24 000
Galambos G P	24 000	Hickling D L	24 000
Galla T pour Galla K	24 000	Hill D A	24 000
Gaudet A	24 000	Hill G B	24 000
Gayl W	24 000	Hill R E	24 000
Gebert J	24 000	Hill R W	24 000
Geddes R	24 000	Hill W	24 000
Geiger E J pour Ell A C	4 000	Hinckley J H	24 000
Gennick L A	24 000	Hine W J	24 000
George W H	24 000	Hoelt E	24 000
Gibbons G L	24 000	Hofman A J	24 000
Gibeault G E	24 000	Horme J	6 000
Gidilevich B B	24 000	Houghton O	24 000
Gillespie R	24 000	Howard G	24 000
Gingras R	24 000	Hubbard R J	24 000
Giroux J F	24 000	Hubert G	24 000

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Hudyma O.	24 000	Labarre G A.	24 000
Hughes R O.	24 000	Labelle J M.	24 000
Hull J.	24 000	Laberge F.	24 000
Hutchens G B.	24 000	Labonte E.	24 000
Hutchinson A W.	24 000	Labossiere M J.	24 000
Inglis L A G.	24 000	Lacko N.	24 000
Irwin G A R.	24 000	Lafleur M J E.	24 000
Isaac J.	24 000	Lafreniere M.	24 000
Jackman E C.	24 000	Lake L.	24 000
Jackson R.	24 000	Lambright F E.	24 000
Jackson W A.	24 000	Landry A.	24 000
Jamieson R T C.	24 000	Langlais R.	24 000
Janik J J.	24 000	Larose A.	24 000
Jansen P.	24 000	Latham J C.	24 000
Jarvie J P.	24 000	Latsay S.	24 000
Jarvis A L.	24 000	Lavich F.	24 000
Jerney J H.	24 000	Lawson H R.	24 000
Jethon H C.	24 000	Lawson J R.	24 000
Johnson G A.	24 000	Le Jan A M.	24 000
Johnson H W.	24 000	Lee C R J.	24 000
Johnson R A.	24 000	Lee J.	6 000
Johnston W.	24 000	Lefever H A.	24 000
Johnston W H.	24 000	Lelond K M.	24 000
Jones L.	6 000	Leontowi F.	24 000
Jordan A F.	24 000	Leskiw H.	24 000
Joslin A.	24 000	Lether C A.	24 000
Kaampl F pour Kaampl V.	2 182	Levy L B.	24 000
Keetch M F.	24 000	Link L R.	24 000
Kelly T B.	24 000	Little A E.	24 000
Kempling D.	24 000	Lloyd H.	24 000
Kendr J.	24 000	Lloyd R A.	24 000
Kenneth D.	24 000	Locke A H.	24 000
Kernovich A F.	24 000	Loewen D.	24 000
Ketonen O E.	24 000	Loewen G.	24 000
Keys E M.	24 000	Long R F.	24 000
Kiervin D pour Kiervin G.	4 000	Longo C L.	24 000
Kiervin G P.	12 000	Low J W W T.	24 000
Kiervin P pour Kiervin G.	4 000	Lowe E.	6 000
Kilgallen C G.	24 000	Lozenski S.	24 000
Kilger W B.	24 000	Lucas N A.	24 000
King G R.	24 000	Lutsiak D.	24 000
King S.	24 000	Lutz J P.	24 000
Kingston R.	24 000	Lyle A E.	24 000
Kinnaird G F.	24 000	Lynch L G.	24 000
Kinsella G E.	24 000	MacDonald D R.	24 000
Kinsey S C.	24 000	MacDonald N C.	24 000
Klatik P.	24 000	MacFarlane R.	24 000
Klopouse S.	24 000	MacKan D G.	24 000
Knight J G.	24 000	MacNicol C B.	24 000
Knodel E.	24 000	Malleck R.	24 000
Kochie W A.	24 000	Malo H.	24 000
Koltha C W.	24 000	Markwart A.	24 000
Kopp H.	24 000	Marquis C.	24 000
Korechuk W.	24 000	Marquis E H.	24 000
Kosowan J.	24 000	Marsh A.	24 000
Kostiuk T.	24 000	Marshall R E.	24 000
Kostyshin A.	24 000	Martel W G.	24 000
Kourul W E.	24 000	Maryancik J.	24 000
Krampl J pour Kaampl V.	4 364	Maslanko W.	24 000
Krampl V.	2 182	Mathews W C.	24 000
Krampl W pour Kaampl V.	2 182	Mathias E.	24 000
Kydyk W.	24 000	Mathie M T J.	24 000
Kyte G pour Kyte W.	24 000	Matson H E.	24 000
Laatsch S C.	24 000	Maxwell G S.	24 000

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
McCagherty W J	24 000	Owen G W	24 000
McCallum E	24 000	Packwood E J	24 000
McCarthy F	6 000	Painter H D	24 000
McColl J	24 000	Paquin G	24 000
McCormick H A	24 000	Parker H L	24 000
McDonald D L	24 000	Parry W	24 000
McFarlane L T	24 000	Parton R K	24 000
McGuire C P	24 000	Patterson W	24 000
McIntosh R	24 000	Peal W	24 000
McKinney W	24 000	Pearce G	24 000
McKinnon J	24 000	Pearn E J	24 000
McLean E M	24 000	Pearson R	24 000
McLernon J S	24 000	Pekarchuk J W	24 000
McLure B	24 000	Penney J E	24 000
McNabb A R	24 000	Perjul W	24 000
McNabb W	48 000	Perry C W	24 000
McNaught R	24 000	Pestrick P	24 000
McNeil B pour Maas L	6 000	Peters A R	24 000
McNiven J P	24 000	Petty W	24 000
McQuaid G	24 000	Philippe J	24 000
McRoberts J	24 000	Phillips P W	24 000
McVey G S	24 000	Phillips W W	24 000
Melvin R C	24 000	Phipps C H	24 000
Metcalfe D D	24 000	Picur K P	24 000
Miller M A	24 000	Piller A N	24 000
Miller R	24 000	Piller J C	24 000
Million R J	24 000	Pineault A	24 000
Milne H	24 000	Pipe H C	24 000
Minnings A H	24 000	Pitman J	24 000
Mitchell A W	24 000	Pocha D pour Maas L	6 000
Mitchell F A	24 000	Poirier V	24 000
Moffat D W	24 000	Poitras M	24 000
Moleschi J	24 000	Polichek E	24 000
Mondor E	24 000	Poljer T J	24 000
Mooney J A	24 000	Pondy P	24 000
Moore K M	24 000	Pooley T	24 000
Morash C W	24 000	Potts F	24 000
Morehen C W	24 000	Poulter A A	24 000
Morin I	6 000	Praharenka N	24 000
Morin P E	24 000	Pratt J A	24 000
Morisset F	24 000	Prawdzik B W	24 000
Morlely A C	24 000	Provost B	24 000
Morris H G	24 000	Pruneau J	24 000
Motz J	24 000	Pruner G	24 000
Mryglod H pour Mryglod J	24 000	Rail S R	24 000
Mummery J	24 000	Rambold H	24 000
Munro D	24 000	Rath H	24 000
Murrell T	24 000	Rathgeber P W	24 000
Musclow W	24 000	Raymond A G	24 000
Myers R L	24 000	Rea J D	24 000
Myles C H	24 000	Reain D W S	24 000
Nageleison R	24 000	Regehr E	24 000
Nash H	24 000	Reid A	24 000
Negrave M	24 000	Richard J	24 000
Nester J	24 000	Richardson E G	24 000
Neumann G	24 000	Ridsdale D R	24 000
Newton G	24 000	Riedel R	24 000
Nielsen H E	24 000	Riedlinger R	24 000
Oinonen O O	24 000	Riggs L G	24 000
Oinonen T	24 000	Rock A R	24 000
Oliver A C	24 000	Rodgers D	24 000
Olivo O P	24 000	Rollack V	24 000
Orr O G	24 000	Romaniuk N	24 000
Ott M pour Kaampl V	2 182	Rossi D	24 000

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Roy F	24 000	Stainthorp D	24 000
Roy N	24 000	Stanick E A	24 000
Rudolph S R	24 000	Stanley I N	24 000
Rundle-Woolcock A C	24 000	St-Arnaud R	24 000
Russ J W	24 000	Stevens J W	24 000
Russell G L	24 000	Stokaluk J	24 000
Russell W R	24 000	Storonianski M	24 000
Ruth G D	24 000	Strilec W	24 000
Ryan J	24 000	Strom W	24 000
Rykiss H	24 000	Strukoff S pour Kaampl V	2 182
Salmond C	24 000	Swartzentruber C J	24 000
Sandulovitch G	24 000	Switzer L R	24 000
Sarauer R R	24 000	Syrette R	24 000
Saunders R B	24 000	Syrotcuk J	24 000
Sautner H	24 000	Tallman R M	24 000
Savage J	24 000	Tanner W	24 000
Schafhauser G E J	24 000	Taylor F	24 000
Schang F H	24 000	Taylor G	24 000
Schantz S A	24 000	Taylor G M	24 000
Schell D A	24 000	Taylor M	24 000
Schimpf E E S	24 000	Teal D	24 000
Schmidt L J	24 000	Telfer D G	24 000
Schmuck W	24 000	Temkow S P	24 000
Schnerch P	24 000	Terlson N	24 000
Schoffer E	24 000	Therault A E	24 000
Schuck J	24 000	Therrien R J W	24 000
Schultz H	24 000	Third J	24 000
Schwartz R	24 000	Thomas W E	24 000
Scott C	24 000	Thompson R C	24 000
Scratton H	24 000	Thomson M	24 000
Scully R	24 000	Thorburn R A	24 000
Sealey D	24 000	Tiefenbach E	24 000
Sellner B	24 000	Tilley L	24 000
Serre E	24 000	Timmons R J	24 000
Shanofe R D	24 000	Titus C E J	24 000
Shepherd M A pour Ell A C	4 000	Titus R F M	24 000
Sheppard D	24 000	Tokarchuk M	24 000
Sherman A	24 000	Toma K	24 000
Shirley B	24 000	Tomchuk C E	24 000
Shopka J	24 000	Tonin J	24 000
Siba D	24 000	Topozini J	6 000
Siciliano A	6 000	Topozini L J	24 000
Siemens P	24 000	Tremblay M J	24 000
Simoneau W J	24 000	Trudeau L E	24 000
Simpson A	24 000	Truscott A	24 000
Skjerpen H M	24 000	Turner J	24 000
Skuse R E	24 000	Tutton R	24 000
Sladden R	24 000	Twigg G	24 000
Smith D B	24 000	Valleau R G	24 000
Smith E W	24 000	Veneruzzo A	6 000
Smith J	24 000	Villeneuve M	24 000
Smith L	24 000	Villeneuve R A	24 000
Smolanski J A	24 000	Viscusi A	24 000
Snow W T	24 000	Voeller S	24 000
Snyder M G	24 000	Vosko M	24 000
Soper G H	24 000	Waines K G	24 000
Spani S	6 000	Wakefield J	24 000
Spark A E	24 000	Walker C	24 000
Sparks A L	24 000	Walker C H	24 000
Spicer N	24 000	Walker N E W	24 000
Squires M	24 000	Walker V	24 000
Stacey K G	24 000	Wallman H E	24 000
Stadnick P	24 000	Walls R R	24 000
Stager R C	24 000	Walsh E J	24 000

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Wands J.	24 000	CONSEIL PRIVÉ	
Weatheritt M.	24 000	Ministère	
Weiler J.	24 000	Indemnisation pour valise perdue—	
Weins E.	24 000	Panetta A.	697
Weisgerber N.	24 000	Remboursement de frais de prescription suite à la	
Welke O F.	24 000	déchéance de la couverture d'assurance du Régime	
Wellman D.	24 000	de soins de santé de la fonction publique—	
Wells J S.	24 000	Succession de William Montgomery	104
Wheeler R.	24 000	Indemnisation pour frais syndicaux payés en trop—	
White D J.	24 000	Guertin A.	1 584
Whitford F E.	24 000		2 385
Whiting G M.	24 000		
Wiens P.	24 000	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de	
Wilks J.	24 000	transport et de la sécurité des transports	
William A.	24 000	Paiement inférieur à 100 \$ (1).	35
William O W.	24 000		
Williams H pour Maas L.	6 000	Directeur général des élections	
Williams L E J.	24 000	Indemnisation pour deux ordinateurs volés—	
Wilmer J H.	24 000	Vincent M.	3 780
Wilmer K W.	24 000		6 200
Wilson C C E.	24 000		
Wilson S.	24 000	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES	
Wiwcharuk S.	24 000	GOVERNEMENTAUX	
Wojna M.	24 000	Ministère	
Wright C.	6 000	Paiement inférieur à 100 \$ (1).	47
Wright H K.	24 000		
Wright M H.	24 000	SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ	
Wright R H.	24 000	PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)	
Wyatt D.	24 000	Service correctionnel	
Wyllie R pour Kaampl V.	2 182	Indemnisation pour effets personnels perdus ou	
Young T L.	24 000	endommagés pendant les heures de travail—	
Zadoroznick S.	24 000	Bérard J F.	140
Zakala W.	24 000	Buors F.	100
Zorn O.	24 000	Chiefbody D.	100
Paiements inférieurs à 100 \$ (23)	1 277	Cloutier D.	150
	17 760 328	Edwards D.	114
		Garbelya I.	194
RESSOURCES NATURELLES		Garrett R.	118
Ministère		Heikoop H.	104
Remboursement pour effets personnels perdus—		Latour L.	135
Montpetit M.	200	Lebel R.	170
Commission canadienne de sûreté nucléaire		Lisi A.	150
Indemnisation pour accoutrement de pêche endommagé—		Lizotte S.	317
Vaillancourt D.	129	Murphy J.	427
	329	Neufeld D.	161
		Quévillon R.	193
BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		Sterkenburg T.	118
Paiement inférieur à 100 \$ (1)	28	Stewart J.	171
		Indemnisation pour lunettes endommagées lors	
PARLEMENT		d'activités reliés au travail—	
Chambre des communes		Kupchinski G.	227
Indemnisation pour remplacement de vêtement perdu—		Lessard R.	397
Fransen D.	687	Nantel Y.	500
Hungerford I.	585	Power R.	125
Indemnisation pour remplacement d'items perdus—		Stearns T.	114
Pham Q.	192	Sutton D.	432
	1 464	Indemnisation pour frais reliés au travail—	
		Grooms R.	1 369
		King L.	160

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Indemnisation pour véhicule endommagé—		Guibache F	170
Girard B	666	Hewitt D I	137
Paiements inférieurs à 100 \$ (33)	1 659	Ho J D H K	184
	8 511	Hulley D	300
Commission nationale des libérations conditionnelles		Ivany R D	126
Indemnisation versé à un employé suite à une		Kretz G	118
mauvaise information fournie sur les bénéfices		Letang C D	152
concernant les frais hospitaliers—		MacDonald D D S	195
Fidelia P	270	Martin F M J	217
Bureau du Canada sur le règlement des questions		McKernan T A	183
des pensionnats autochtones		Myhre B L	110
Paiements effectués par l'entremise de firmes d'avocats		Neil W D	117
pour le règlement hors cours de réclamations d'abus—		Olson G K	170
Noms retenus ⁽¹⁾	5 643 149	Parke D N	525
Gendarmerie royale du Canada		Paul's Tick Toc Shop pour Rector T	137
Programme de mise en application de la loi		Rochon G J C R	151
Autorité - BCP 1991-8/1965		Siepierski G K	225
Dommages aux lunettes ou lentilles cornéennes—		Simpson M L	171
Bell B	202	Snopek R	187
Cormack S L	225	Trebon P	100
D'Amour D	100	Vaillancourt L	236
Davidson D D	459	Wagner M	236
Dosange H S	519	Yaworski D G	467
Edwards D K	136	Zhu R	133
Fiddick M	373	Dommage à la propriété personnelle et privée—	
Girard L	421	B & P Building materials pour Gurgins M	345
Gosselin J R J	411	Bill Traver pour Roy D	140
Gosselin S	124	Cherry Homes Ltd pour Findlay J	213
Ingrey S R	153	Clish G	448
Jaggassar A A	127	Construction da-Gar 2000 Inc	519
Jeffery K M	312	Conway Pauls pour Barker B	250
Johnson E M	205	Digney B	500
Khamphoune K	515	Dinsmore G	535
Kroon G P A	298	Doran S	248
Levas N J	258	Elgert J	1 141
Manegre R D	249	Erichson Home Improvement pour Bruton K	553
McCull B M	291	Gagnon M	712
O'Neill K M	357	Gallant P	148
Ouellet N	349	Gaultier C	100
Paquet B A	306	Gravel M	353
Phaneuf P	594	Harrico Enterprises Ltd	338
Philpott A	356	Kerf Construction pour Strain W	1 280
Pichler G	342	Lackner J	250
Saul I H	283	Li J	569
Stallone T	470	Markovic M	244
St-Pierre M	316	Meyer B E	1 014
Tretiak J L	149	Mingeriak J	267
Verrier J J	126	Nielsen F P	475
Dommages aux vêtements et aux effets personnels—		Nikls Ltd Property Services pour Jorgensen L	884
Arbour B	197	Orchard M	422
Bates R J T	176	Penticton Home Hardware Building pour	
Broyer B	330	WMS Holdings Ltd	770
Carew E	105	Pond D	267
Chorn K S	150	Redwood M	515
Cyr A	187	RM Home Improvement pour Gordon W	660
Fraser A D	102	Rock Steady Contracting pour Gouda P	431
Gaba L D	116	Ronayne T D	1 000
Girard M	380	Roy Dennis Roofing Ltd	562
Graham A D	107	Sidhu B	375
Graham K	135	Speedy Glass pour Rosacker M-B	329
Grimmer D S	125	Thompson A	394
		U-E2992 Cranbrook Det pour Ross S L	142
		Wakesiah Park Apartments Ltd	400
		Williams C	109

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Winter M.	390	Wilson D.	150
Ziros G.	244	Paiements inférieurs à 100 \$ (109)	5 571
Dommages au véhicule personnel—			65 248
Finn K D S.	314		<u>5 717 178</u>
Gold D.	700	TRANSPORTS	
H & M Towing pour Wilson Mrs R.	297	Ministère	
Kal Tire pour Campbell S.	181	Remboursement de cotisations syndicales suite à	
Kindratsky M.	599	une erreur administrative—	
Kirby I J.	675	Myles G.	1 363
Lalonde A.	1 221	Règlement en vertu de la <i>Loi sur les inventions</i>	
Legare H D I.	104	<i>des fonctionnaires</i> —	
MacLellan B J.	250	Gauthier C.	6 905
Rivet A.	2 000	Posluns H.	2 500
Standard Auto Glass pour Jameson S.	113	Smith R.	12 750
Thiel C.	126	Règlement de réclamation pour une indemnité de départ	
Wilson R (Mrs).	515	suite à une faillite—	
Remboursement de coûts / dépenses—		Lavolette N.	1 060
723603 Alberta Ltd pour la réserve Big Island Lake	220	Règlement en vertu de la <i>Loi canadienne sur</i>	
Banner D H.	153	<i>les droits de la personne</i> —	
Brookson L R.	255	Putt B.	2 000
Buchanan M L.	800	Remboursement pour téléphone cellulaire	
Burridge L.	344	personnel volé—	
Clark P R.	100	Marcil N.	134
Discount Car & Truck.	165	Règlement de grief relié à la <i>Loi relative aux relations</i>	
Duraseal Window & Door pour Rosky J.	467	<i>de travail dans les services publics</i> —	
Dyck J.	107	Danford H.	20 613
Fast K.	114	Remboursement pour équipement d'avion volé—	
Fiorido D D.	421	Laamanen D L.	2 781
Fortune C.	345		<u>50 106</u>
Grabb R G.	1 000	CONSEIL DU TRÉSOR	
Hendricks K R.	109	Secrétariat	
Johnston L.	1 000	Paiement aux organisateurs du concert pour	
Karran J G.	360	le SRAS tenu à Toronto en juillet 2003—	
Langley Animal Clinic pour Ruck V.	212	Molson Sports and Entertainment.	812 157
Makal G.	829	Paiement inférieur à 100 \$ (1).	79
Meszaros G B.	333		<u>812 236</u>
Montgomery W.	927	Agence de gestion des ressources humaines de la	
Nazaroff P G.	445	fonction publique du Canada	
Phil's Auto Recreation Ltd.	494	Remboursement pour valise endommagée—	
Prevost Veterinary Clinic Ltd pour Cameron B.	594	Berger B.	310
Raey R.	292		<u>812 546</u>
Siwak L.	119	ANCIENS COMBATTANTS	
Smith R L E.	289	Ministère	
Sterr R.	300	PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS	
Perte de revenu—		Remboursement des repas offerts aux anciens	
Christie M.	750	combattants du pèlerinage en Italie—	
Hale A.	999	St. Pierre R.	174
Hill B.	600	Dédommagement pour la perte d'une courtepoin	
Landry M J.	187	faite à la main—	
Ministre des Finances.	500	Marshall C.	383
Orlias W.	1 000	Indemnisation pour lunettes brisées—	
Shae M.	171	Todd M.	652
Weenuck N C.	265	Indemnisation spéciale aux anciens combattants	
Perte d'effets personnels—		de la marine marchande—	
Corey B T.	391	30 noms retenus ⁽¹⁾	263 000
Degagne M J.	158		
Gulash C V.	680		
Haug O.	120		
Impey E A.	130		
Jaworski J P.	510		
Laliberte F.	188		
Royer A.	130		
Whiteford W.	440		

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—Fin

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Indemnisation aux prisonniers de guerre—		DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE	
Bulmer M	15 000	DE L'OUEST CANADIEN	
Crockford V H E	20 000	Règlement de réclamation reliée à l'emploi—	
Duffy M	5 000	Arnault D	50 000
Elkin D	20 000	Tebbutt M	45 527
Featherstone M	20 000		<u>95 527</u>
Fell W E	20 000	Total	<u>30 066 659</u>
Gaunt D W	20 000		
Gibson D	1 098		
Jenkins E F	20 000		
Learment J D	20 000		
Nelson L	10 000		
Paterson R O	20 000		
Trudel P E	20 000		
Paiements inférieurs à 100 \$ (4)	184		
	<u>475 491</u>		

⁽¹⁾ Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les montants adjugés par une cour payés au cours de l'exercice.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		<i>A-654-02</i>	
Agence canadienne d'inspection des aliments		Wilson, Vukelich Barristers & Solicitors en fiducie pour Holder, J D	3 414
<i>Autorité—Arrêt de la cour d'appel</i>		<i>A-28-03 & A-30-03</i>	
<i>A-3483-03</i>		Simard, Boivin, Lemieux en fiducie pour Houde, D et al.	1 041
Règlement d'une réclamation résultant d'un accident— Lewis Downey Tomosky & Lassaline en fiducie pour Walker	2 110	<i>A-685-02</i>	
Commission canadienne des grains		McFarlane Lepsoe en fiducie pour Jerusalem Property	5 000
<i>Autorité—Cour fédérale</i>		<i>A-95-03 & A-96-03</i>	
<i>T-856-03</i>		Lerner's en fiducie pour Lau, Agatha Kit Chun et al	2 500
Réclamation contre la sécurité tenue sous la <i>Loi sur les grains du Canada—</i> McKercher, McKercher and Whitmore	11 411	<i>A-663-02 & A-664-02</i>	
	13 521	Robert Thibault en fiducie pour Le Livreur Plus Inc et al	6 806
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		<i>A-432-03</i>	
Ministère		Stikeman Elliott en fiducie pour Lenester Sales Ltd et al	3 002
<i>Autorité—Cour suprême du Canada</i>		<i>A-674-02, A-675-02, A-677-02 & A-678-02</i>	
<i>#25531</i>		Roch Guertin en fiducie pour Productions Bibi et Zéo Inc et al	3 149
Torys LLP en fiducie pour Continental Bank Leasing Corporation et al	46 000	<i>A-593-02</i>	
<i>#29415</i>		Legge and Legge en fiducie pour Rhonda, R	17 598
McMillan Binch en fiducie pour Gifford, T	220 630	<i>A-586-03 & A-587-03</i>	
<i>Autorité—Cour d'appel fédérale</i>		Hyicks, Morley, Hamilton Stewart, Storie en fiducie pour Richardson, R O B	7 000
<i>A-444-03</i>		<i>A-286-01</i>	
John Mill en fiducie pour Allchin, P	12 000	Couzin Taylor en fiducie pour Silicon Graphics Ltd	7 879
<i>A-59-03</i>		<i>A-516-03</i>	
Barsalou Lawson en fiducie pour Beaume, C	2 090	Spuehler, D	200
<i>A-425-01 & A-426-01</i>		<i>A-26-03, A-27-03 & A-29-02</i>	
Morency, Phillion, Leblanc en fiducie pour Entreprises Forestière Herve Bouchard Inc	3 302	Cain, Lamrre, Casgrain, Wells en fiducie pour Villeneuve & Gauthier	18 802
<i>A-655-02</i>		<i>A-99-00</i>	
Fraser, Milner, Casgrain en fiducie pour Fraser, R	20 000	Goodman's en fiducie pour Von Heymann, J	682
<i>A-526-03</i>		<i>A-777-98</i>	
McMillan Binch LLP en fiducie pour Hewlett Packard (Canada) Ltd	5 289	David Ward Phillips & Vineberg en fiducie pour Wolosfky, P et al	2 362
		<i>A-778-98</i>	
		David Ward Phillips & Vineberg en fiducie pour Wolosfky, P et al	2 362

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>A-779-98</i>		<i>Autorité—Cour canadienne de l'impôt</i>	
David Ward Phillips & Vineberg en fiducie pour Wolosfky, P et al.	2 362	2002-1933-34(IT)G & 2002-1933-35(IT)G Michel Villeneuve en fiducie pour 1130025 Ontario Ltée	100
<i>Autorité—Cour fédérale</i>		<i>2003-194(IT)G & 2003-195(IT)G</i>	
<i>T-116-01</i>		Felesky Flynn LLP en fiducie pour 729658 Alberta Ltd.	7 646
Buset & Partners LLP en fiducie pour 469527 Ontario Inc et al.	26 821	<i>2002-3960(IT)G</i>	
<i>T-942-01</i>		ABV Auto Care Inc.	125
Buset & Partners LLP en fiducie pour 971346 Ontario Inc.	7 505	<i>1999-3797(IT)G & 1999-3798(IT)G</i>	
<i>T-1540-01</i>		Barat Farlam, Millson en fiducie pour Agnew, Bruce et Clayton Watters.	13 797
Buset & Partners LLP en fiducie pour 983060 Ontario Inc et al.	16 000	<i>2003-4482(IT)I</i>	
<i>T-142-03</i>		Albert J. Aessie	100
Acoco, E.	150	<i>2000-4265(IT)G</i>	
<i>T-1969-01</i>		Alsayech, Hidmat et Firiial	300
Biman, D	278	<i>2004-6(IT)I</i>	
<i>T-2312-00</i>		Osborne, G. Barnwell Barristers & Solicitors en fiducie pour Asrula, G.	300
Costa, G.	597	<i>2001-2266(GST)I</i>	
<i>T-138-02</i>		Anderson Law Firm Corp en fiducie pour ATS automotive Ltd.	614
Doherty, J.	153	<i>2003-87(GST)G</i>	
<i>T-2280-02</i>		Stewart, McKelvey, Stirling Scales en fiducie pour Bay Ferries Limited	5 022
Gerhardi, L et T.	100	<i>2001-3210(IT)G</i>	
<i>T-2019-02</i>		Barsalou Lawson en fiducie pour Beaume, C	4 050
James, A.	50	<i>2003-2452(IT)I</i>	
<i>T-1637-02</i>		Dobko, Loga, Innes et Hougestol en fiducie pour Beaton, D	463
McCann, C	50	<i>2003-3507(GST)I</i>	
<i>T-2330-02</i>		Besenbaa, F	18
Pierzchajlo, L B	50	<i>2002-2464(IT)G</i>	
<i>T-321-02</i>		Biman, Das en fiducie pour BJ Services Company Canada.	39 972
Patrick Sims pour Rossmore Holding And Patick Sims.	2 000	<i>2001-2829(IT)G</i>	
<i>TI741-89</i>		Thorsteinssons en fiducie pour Bradley, D J	4 575
David Ward Phillips & Vineberg en fiducie pour Wolosfky, P et al.	4 593	<i>2002-577(IT)I</i>	
<i>TI746-89</i>		Buttle, T W	150
David Ward Phillips & Vineberg en fiducie pour Wolosfky, P et al.	4 593	<i>2001-2429(IT)I</i>	
<i>TI747-89</i>		Jones, Every, Hargreaves, Swan en fiducie pour Cameron, B.	2 500
David Ward Phillips & Vineberg en fiducie pour Wolosfky, P et al.	4 593	<i>2002-4718(IT)I</i>	
<i>T-1997-02</i>		Campbell, W S	1 000
Zaki, M.	100		
<i>T-1289-04</i>			
Sagman, C	2 500		
<i>T-1289-04</i>			
Araulo Sagman C.	2 500		

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>2003-1338(IT)I</i>		<i>2003-2947(IT)I</i>	
Shea, Nerland, Calnan en fiducie pour Chomistek, E M	835	Koffman Kalefen en fiducie pour Julian, P J	802
<i>91-683(IT)G</i>		<i>2001-880(GST)G</i>	
Torlys LLP en fiducie pour Continental Bank Leasing Corporation et al	44 000	Lerners LLP en fiducie pour Key Property Management Co	7 012
<i>2002-1782(IT)G</i>		<i>2003-1174(IT)I</i>	
Olson, Lemons en fiducie pour Cook, G.	4 597	Cobb & Jone en fiducie pour Krupa, E	810
<i>2002-2058(IT)G</i>		<i>2001-3878(IT)G, 2001-3879(IT)G & 2001-3880(IT)G</i>	
Traxter, Haines en fiducie pour Ducharme, J	16 860	McCarty Tetreault en fiducie pour Lai Family Trust et al	2 989
<i>2002-1151(IT)G & 2002-1152(IT)G</i>		<i>2001-3094(IT)G</i>	
George F. Jones Qc en fiducie pour Dujela, E et E	6 552	Leang, B	2 680
<i>2001-2050(GST)-G</i>		<i>2001-3852(IT)G</i>	
Alpert Law Firm en fiducie pour Facchini, S	4 625	Stikeman Elliott en fiducie pour Lenester Sales Ltd et al	72 000
<i>2001-2052(IT)G</i>		<i>2003-2529(EI)</i>	
Alpert Law Firm en fiducie pour Facchini, S	4 625	Macdonald, M C	100
<i>2002-626(IT)G</i>		<i>2003-4156(IT)I</i>	
Ogilvy, Renault en fiducie pour Giroux, Y & Bédard, C	250	Stewart McKelvey Stirling Scales en fiducie pour Macisaac, B	3 530
<i>2002-627-(IT)G</i>		<i>2004-3022(IT)I</i>	
Ogilvy, Renault en fiducie pour Giroux, Y & Bédard, C	3 811	McGee, C A	50
<i>2002-4698(IT)G</i>		<i>2002-2882(IT)G</i>	
Gomes, M.	500	Felesky Flynn en fiducie pour Mah, M	1 902
<i>2002-4129(GST)I</i>		<i>2004-1114(IT)I</i>	
Green Meadows Land & Cattle Co	942	Marche, R & Buchanan, L	383
<i>2000-5058(IT)G</i>		<i>2002-1278(IT)I</i>	
McMillan Binch LLP en fiducie pour Hewlett Packard (Canada) Ltd.	15 242	Maull, J	440
<i>1999-3569(IT)G</i>		<i>2002-2914(IT)I</i>	
Wilson, Vukelich Barristers & Solicitors en fiducie pour Holder, J D	3 969	Matthew G. Williams en fiducie pour Medina, C	837
<i>2001-824(IT)I & 2001-4109(IT)I</i>		<i>2001-1903(IT)G</i>	
Simard, Boivin, Lemieux en fiducie pour Houde, D et al.	1 012	Giffin and Partners en fiducie pour Nicholson, P J	3 942
<i>2003-3657(IT)I</i>		<i>2002-2070(GST)G</i>	
Fraser Milner Casgrain LLP en fiducie pour Iskander, H	19 580	Warren Tettensor Amentea en fiducie pour Pearson, G.	3 776
<i>2004-433(IT)I</i>		<i>2000-4208(IT)G & 2000-4205-(IT)G</i>	
Pouliot, Mercure en fiducie pour Jodoin, C.	1 185	Starino Mostavac en fiducie pour Perron, L et al.	2 976
<i>2003-1494(GST)I</i>		<i>2001-3264(IT)I</i>	
Hunter Garret en fiducie pour Jones, E	2 025	G. Gary McLister en fiducie pour Pieper, C	650
		<i>2004-1169(IT)I</i>	
		Polymeneas Bessie	1 400

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>2000-290(IT)G</i>		<i>2000-4829(IT)G</i>	
Doucet McGrice en fiducie pour Prosser, S	4 521	Gardiner, R en fiducie pour World Corp.	51 035
<i>201-3800(IT)G</i>		<i>2003-3229(IT)I</i>	
Dumoulin Boskovich en fiducie pour Reagh, D M.	2 807	Felesky, F en fiducie pour Zainul and Shazma Holding Ltd.	1 548
<i>2003-1687(IT)I</i>		<i>Autorité—Cour supérieure de Justice de l'Ontario</i>	
Middlebrook & Company en fiducie pour Sadaqat, A.	500	<i>01-CV-18488SR</i>	
<i>2001-3891(IT)G</i>		Solowan Wright LLP en fiducie pour Gardner, S.	2 500
Warren Tettensor Amantea en fiducie pour Sandnes, R D	4 035	<i>33-137602</i>	
<i>2002-2144(IT)G & 2002-2145(IT)G</i>		Sabourin, L	5 500
Armstrong, Nikolich Avocats en fiducie pour Schnurr, G.	2 754	<i>3-211002</i>	
<i>2000-1201(IT)G</i>		Fraser Milner Casgrain LLP en fiducie pour Port Chevrolet Oldsmobile Ltd.	16 000
Couzin Taylor en fiducie pour Silicon Graphics Ltd	10 375	<i>Autorité—Cour supérieure de Justice du Québec</i>	
<i>2003-2843(IT)GI</i>		<i>10719911001001</i>	
Fraser, Milner, Casgrain en fiducie pour Strong, M B	1 196	Brussel K & J.	585
<i>2004-763(IT)I</i>		<i>Autorité—Cour d'appel de l'Ontario</i>	
Sullivan, J G	100	<i>CA030337 & CA030338</i>	
<i>2002-44047(GST)G</i>		Port Chevrolet Oldsmobile Ltd	13 000
Patterson Palmer en fiducie pour Sutter Salmon Club Ltd	2 575	<i>Autorité—Cour d'appel de la Colombie-Britannique</i>	
<i>2002-2849(IT)I</i>		<i>KLW05067</i>	
Togerets, H.	200	Temple, A.	37 500
<i>1999-1762(IT)G</i>			<u>970 079</u>
Andre A Levesque en fiducie pour Tremblay, O	2 299		
<i>2003-4081(IT)I</i>		PATRIMOINE CANADIEN	
Howard Lastman, Avocats en fiducie pour Turner, N.	986	Ministère	
<i>2002-3697(IT)G</i>		<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>	
Thornsteinssons en fiducie pour Twin Islands Estates Ltd	9 482	<i>T-1283-03</i>	
<i>2003-3679(IT)I</i>		Règlement pour révision judiciaire— Cassels Brock and Blackwell LLP	17 000
Van Dellen, E.	100		
<i>2000-4322(IT)G</i>		CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Cheadles en fiducie pour Vogan, S	2 295	Ministère	
<i>98-2063(IT)G</i>		<i>Autorité—Montant adjugé par la cour fédérale</i>	
Goodman's en fiducie pour Von Heymann, J	10 779	<i>T-1955-02</i>	
<i>2002-3511(IT)G</i>		Règlement des frais judiciaires— Charles Anipare en fiducie pour Amankwah I et al	1 000
Kim Hansen en fiducie pour Williams, T	3 683	<i>IMM-6208-03</i>	
		Règlement des frais judiciaires— VanderVennen Lehrer en fiducie pour Bakhsh, M S D	2 000

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>IMM-1485-03</i>		Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
Règlement des frais judiciaires— Russ Makepeace en fiducie pour Baser, A.	1 605	<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>	
<i>IMM-7301-04</i>		<i>T-790-03</i>	
Règlement des frais judiciaires— Osborne G.Barnwell en fiducie pour Carrera, C.	5 500	Paiement de la moitié des frais de cour pour la requête en révision de la compétition— Alliance de la Fonction publique du Canada pour Gill, N.	1 633
<i>IMM-3020-02</i>			134 346
Règlement des frais judiciaires— Leonard, P, Moses, M et Timothy Leahy en fiducie pour Dragan, L.	48 029	ENVIRONNEMENT	
<i>IMM-5805-01</i>		Ministère	
Règlement des frais judiciaires— Inna Kogan en fiducie pour Feng, J L.	1 500	<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>	
<i>T-305-02</i>		<i>T-2274-00</i>	
Règlement des frais judiciaires— Raven, Allen, Cameron, Ballantyne & Yazbeck en fiducie pour Gawlick, R.	1 514	Règlement de réclamation— IPSCO Recycling Inc. and General Scrap & Car Shedder Ltd., maintenant connu sous le nom de Jamel Metals Inc.	565 690
<i>IMM-5178-97</i>		<i>T-1111-98</i>	
Règlement des frais judiciaires— Walsh & Company en fiducie pour Go Dee D.	65 000	Trust Schulman & Schulman en fiducie pour Les industries Sheldon Blank & Gateway Ltd.	19 000 584 690
<i>IMM-7787-03</i>		Agence Parcs Canada	
Règlement des frais judiciaires— Alvaro J.Carol en fiducie pour Hernandez, J E I.	3 000	<i>Autorité—Registre de la Cour fédérale</i>	
<i>IMM-7261-03</i>		<i>T-1168-96</i>	
Règlement des frais judiciaires— Douglas Lehrer, Barristers and Solicitors en fiducie pour Mir, A Q.	1 500	Coûts payés aux intervenants— Whitaker, J of MacLoed Dixon LLP Barristers and Solicitors.	16 393 601 083
<i>IMM-6735-03</i>		FINANCES	
Règlement des frais judiciaires— Services juridique communautaires pour Mumin, A M.	1 365	Agence de la consommation en matière financière du Canada	
<i>IMM-5262-03</i>		<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>	
Règlement des frais judiciaires— John Gouba en fiducie pour Singh, S.	400	<i>T-492-04</i>	
<i>T-1965-03</i>		Règlement des frais judiciaires découlant d'un contrôle judiciaire— MBNA Canada Bank.	10 000
Règlement des frais judiciaires— Tsai, M H.	300	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	
132 713		<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>	
		<i>T-1190-03</i>	
		Règlement d'une réclamation résultant d'un congédiement— Gélinas, M.	56 557 66 557

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
SANTÉ		DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)	
Ministère		Ministère	
<i>Autorité—Cour d'appel de l'Ontario</i>		<i>Autorité—Cour d'appel fédérale</i>	
C39725		A-199-03	
Décision de la Cour d'appel pour dépenses— Logan, J.	10 000	Règlement d'une erreur de jugement faite par la Commission d'appel des pensions— Yormak & Yormak Barristers & Solicitors en fiducie pour Hutchinson, J.	1 463
<i>Autorité—Cour suprême du Canada</i>		A-641-02	
30,168		Paiement des frais juridiques— Averill J. Baker, LL.B Barristers & Solicitors en fiducie pour Gould, R E.	1 430
Les demandes d'autorisation d'appel sont rejetées avec dépenses— S. Joyce Attis	1 695	A-610-03	
	<u>11 695</u>	Règlement des frais juridiques et des déboursés— Raven, Allen, Cameron, Ballantyne & Yazbeck en fiducie pour Halvorsen, M J R	3 237
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES		A-550-03	
Ministère		Règlement des frais et des déboursés— Milton, R.	2 500
<i>Autorité—Cour d'appel fédérale</i>		A-166-04	
A-417-03		Règlement des frais juridiques et des déboursés— Kelly Howard Santini LLP en fiducie pour Patricio, A	1 960
Règlement des frais et des déboursés— Campbell S	1 500	A-61-05	
A-238-03		Règlement des coûts— Baker-Bakerlaw en fiducie pour Taylor, M.	2 000
Règlement des frais et des déboursés— Valladolid, O.	1 500	<i>Autorité—Cour fédérale du Canada</i>	
A-255-04		T-1382-02	
Règlement des frais et des déboursés— Roch Guertin en fiducie pour Chaoui, S	2 740	Paiement des frais juridiques— Farrell, J	3 000
<i>Autorité—Cour fédérale du Canada</i>		<i>Autorité—Cour supérieure de Justice de l'Ontario</i>	
T-1025-03		01-CV-016101	
Règlement des frais et des déboursés— Raven, Allen, Cameron, Ballantyne & Yazbeck LLP en fiducie pour Roach, M.	1 605	Règlement pour dommages généraux, intérêts avant et après jugement, frais juridiques et déboursés— Heenan Blaikie LLP en fiducie pour Kiosk Solutions International Corporation	254 128
<i>Autorité—Cour des petites créances de l'Ontario</i>			<u>269 718</u>
02-BN-10886		AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Règlement pour dommages— Chrobak, R	8 653	Ministère	
	<u>15 998</u>	<i>Autorité—Cour supérieure de Justice de l'Ontario</i>	
		01-CV-216375CM2	
		Paiement pour le travail concernant le procès de Miskokomon— Aaron Detlor en fiducie	600

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>00-CV-189329, 03-CV-26113CM1</i>		<i>T-85-03</i>	
Titre aborigène en cause—		Paiement des frais juridiques—	
Olthius Klerr Townshend en fiducie pour		Bennet Hones LLP en fiducie pour	
Walpole Island First Nation, Bkejwanong	16 471	AltaGas Marketing Inc	1 920
<i>01-384</i>		<i>T-132-02</i>	
Paiement à la Première Nation de Whitesand pour		Paiement des frais juridiques—	
une déclaration de responsabilité d'Hydro Ontario—		Appel de la décision du Ministre de AINC avec	
Harley Schachter Esq. en fiducie pour		respect de l'homologation du testament et	
The Chief and Council of Whitesand First Nation	2 500	de la portée du testament—	
<i>04-0079</i>		Parlee McLaws en fiducie pour	
Pertes et dommages causés par projets de hydro—		Morin, J R	28 502
Duboff Edwards Haight & Schachter en fiducie pour		<i>Autorité—Cour suprême de la Colombie-Britannique</i>	
Whitesand et Red Rock Bands	27 648	<i>S58071</i>	
<i>02-CV-237453CM3</i>		Paiement de frais juridiques pour Water's Edge Resort—	
Réclamation de Reddition de droit de la coupe Bois—1886—		Terbasket, E	75 000
Bande des Indiens de Whitefish Lake		<i>90 0913</i>	
Torkin Manes Cohen Arbus LLP en fiducie pour		Paiement de frais juridiques et dépenses reliées—	
Whitefish Lake Band of Indian	98 000	Woodward et compagnie en fiducie pour	
<i>01-CV-213506</i>		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	95 867
Frais de Cour pour le résumé de Jugement—		Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour	
Goodman et Carr LLP en fiducie pour		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	30 465
Slate Falls Nation and Stanley Carpenter et al	86 853	Woodward et compagnie en fiducie pour	
<i>00-CV-189329</i>		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	109 457
Résolutions non réussies—pour congé en appel—		Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour	
Olthius Klerr Townshend en fiducie pour		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	36 936
Walpole Island First Nation, Bkejwanong Territory	3 750	Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour	
<i>01-CV-213506</i>		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	24 980
Frais de la cour pour les congés en appel en résolution—		Woodward et compagnie en fiducie pour	
Goodman et Carr LLP en fiducie pour		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	74 969
Slate Falls Nation and Stanley Carpenter et al	6 216	Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour	
<i>01-CV-213506</i>		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	24 091
Frais de la cour pour le sommaire du jugement—		Woodward et compagnie en fiducie pour	
Goodman et Carr en fiducie pour		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	98 634
Slate Falls Nation and Stanley Carpenter et al	2 568	Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour	
<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	27 448
<i>T-62-03</i>		Woodward et compagnie en fiducie pour	
Appel de la décision de la cour fédérale pour ne pas		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	134 264
avoir reconnu la documentation comme un		Woodward et compagnie en fiducie pour	
testament valide—		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	141 926
Davis & Company en fiducie pour		Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour	
Leonard, J	5 313	Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	32 430
<i>T-2284-00</i>		Woodward et compagnie en fiducie pour	
Paiement à la Première Nation pour la revue juridique—		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	155 544
Première Nation Pikangikum	30 051	Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour	
<i>Autorité—Cour fédérale du Canada</i>		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	38 387
<i>T-2391-88</i>		Woodward et compagnie en fiducie pour	
Paiement des frais juridiques et des dépenses pour		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	222 274
préparer une proposition—		Woodward et compagnie en fiducie pour	
Parlee McLaws en fiducie pour		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	15 000
Chief Jim Omeasoo et al	2 000	Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour	
		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	36 906
		Woodward et compagnie en fiducie pour	
		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	157 264
		Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour	
		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	3 834
		Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour	
		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	1 564
		Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour	
		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	28 250
		Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour	
		Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	33 477

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
Woodward et compagnie en fiducie pour Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	128 723	JUSTICE	
Woodward et compagnie en fiducie pour Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	149 693	Ministère	
Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	412	<i>Autorité—Procureur général de St Christopher</i>	
Rosenberg et Rosenberg en fiducie pour Roger William et Xenii Gwet'in First Nation	26 750	<i>et Nevis Royaume-Uni</i>	
<i>Autorité—Cour d'appel de l'Ontario</i>		<i>No. 65 de 2003</i>	
00-0121		Paiement des frais de cour de la défense— Myers Fletcher & Gordon en fiducie pour le procureur général de St Christopher & Nevis et Alexandre Yalovlevich Rodionov	155 346
Deux groupes de bandes ont réclamés un droit aux terres pour les réserves— Rainy River Band	72 012	<i>Autorité—Procureur général du Canada</i>	
00-0121		2004-0367	
Deux groupes de bandes ont réclamés un droit aux terres pour les réserves— Rainy Lake Band	111 264	Paiement des frais de cour de la défense— Dunbar, S et Edge, R	17 500
<i>Autorité—Cour supérieure</i>		<i>Autorité—Centre judiciaire de Saskatoon</i>	
200-09-004286-024		SKQB 434	
Mémoire de frais— Hutchins Grant & Associés en fiducie pour Innu Takuaikan Vashat Mak Mani-Utenam, John Leger Kegis, Noella Regis	1 395	Paiement des frais de cour de la défense— Scharfstein Gibbings Walen & Fisher LLP en fiducie pour NW et JR LS et KM	5 000
200-09-004286-024		<i>Autorité—Cour fédérale</i>	
Mémoire de frais— Hutchins Grant & Associés en fiducie pour Grégoire Noel, JG	1 515	T-247-04	
<i>Autorité—Ministère de la Justice Canada</i>		Paiement des coûts— Duane Edward Worthington en fiducie	3 500
200-05-14238-005, 200-17-003558-038		T-385-04	
Picard, Sirard Avocats en fiducie pour Therriault, M	8 338	Paiement des frais de cour de la défense— Slett Beccario en fiducie pour Root, JD	935
	2 411 461	<i>Autorité—Cour provinciale d'Alberta</i>	
INDUSTRIE		0311-72661-P1	
Agence spatiale canadienne		Paiement à Chady Moustarah of Tarrabain O'byrne & Company en fiducie pour Blair, E B	400
<i>Autorité—Cour supérieure du Québec</i>		<i>Autorité—Cour d'appel fédérale</i>	
500-05-042325-983		A-233-03	
Règlement suite à une action en dommages-intérêts— Trudel & Johston en fiducie pour Elomari, S	873 652	Paiement des coûts en faveur de Sheldon Blank	350
			183 031
		Commission canadienne des droits de la personne	
		<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>	
		T-88-03	
		Hunter v. Kleysen Transport Ltd. Paiement des dépenses conformément à une ordonnance judiciaire à cet effet— Aikins, MacAulay & Thorvaldson pour Kleysen Transport Ltd.	9 500

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>T-8-03 et T-144-03</i>		TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Paiement des dépenses conformément à une ordonnance judiciaire à cet effet— Ville d'Ottawa v. Commission canadienne des droits de la personne et Francine Desormaux (T-8-03) / Alain Parisien (T-144-03) Bird McCuaig Russell Barristers & Solicitors pour la Ville d'Ottawa	12 009	Ministère	
		<i>Autorité—Tribunal canadien du commerce extérieur</i>	
<i>T-2003-03</i>		<i>PR-2003-001 et PR-2003-010</i>	
Warren Gibson Ltd. V. Commission canadienne des droits de la personne Paiement des dépenses conformément à une ordonnance judiciaire à cet effet— Gibson, B	7 500	Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la plainte— Bajai Inc.....	294
<i>T-940-04</i>		<i>PR-2004-014</i>	
Procureur général du Canada v. Georgina Sasvari Paiement des dépenses conformément à une ordonnance judiciaire à cet effet— Transport Canada	1 065 30 074	Remboursement des coûts associés à la préparation de la soumission et des frais engagés pour la préparation et le traitement de la plainte— J. Molson & Associés	3 000
Commissaire à la magistrature fédérale		<i>Autorité—Cour supérieure de Justice de l'Ontario</i>	
<i>Autorité—Arrangement de la Cour fédérale</i>		<i>03-CV-24200</i>	
<i>T-429-00</i>		Règlement d'une réclamation résultant d'un accident à l'extérieur de l'Édifice Langevin, Ottawa— Ville d'Ottawa et Goldberg, Kronick & Stroud, LPP, en fiducie pour Brunet, R.....	10 000
Prestation de pension— Corbett, M C.....	62 370	<i>Autorité—Cour fédérale</i>	
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		<i>T-49-03</i>	
<i>Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale</i>		Menus dépenses— Oriji, H	614
<i>T-1603-04</i>		<i>Autorité—Cour suprême de la Colombie-Britannique</i>	
Paiement des dépenses suite au rejet d'une requête pour faire casser une procédure— 3 Web Corporation c. Llano Gorman et Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada.....	2 172	<i>S58071</i>	
	277 647	Frais de justice - Water's Edge Resort— Ministre des Finances, Province de la Colombie-Britannique	5 959
		Watson Goepel Maledy, en fiducie pour Allan, G et al.....	83 332
		Woodward & Compagnie, en fiducie pour Terbasket, E et al.....	220 891
			324 090
CONSEIL PRIVÉ		SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)	
Ministère		Agence des services frontaliers du Canada	
<i>Autorité—Cour suprême du Canada</i>		<i>Autorité—Arrêt de la Cour fédérale</i>	
<i>28194</i>		<i>A-300-004</i>	
Paiement des coûts— Charles Roach en fiducie pour Figuroa, M.....	11 968	Paiement de frais de cour— Woodcock, M.....	304
		Service correctionnel	
		<i>Autorité—Cour fédérale</i>	
		<i>T-1115-02</i>	
		La Cour a accordé des frais judiciaires à un détenu qui avait été transféré involontairement à un établissement à sécurité maximale— Brian A Callender en fiducie.....	3 000

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—Suite

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>T-2468-03</i>		Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	
La Cour a accordé des frais judiciaires relativement à une décision d'appel de la Commission de la fonction publique— Ciebien, D.	600	<i>Autorité—Banc de la Reine de la Saskatchewan</i>	
<i>T-1166-02</i>		<i>Centre judiciaire de Regina (QBG 2264 of 1997)</i>	
La Cour a accordé des frais judiciaires à une employée relativement à un rejet de la décision de la Commission canadienne des droits de la personne— Julie C. Lloyd en fiducie pour Guay, Y.	3 000	Paiements encourus pour le rejet des réclamations de Crystal Machiskinic— Merchant Law Group	45 841
<i>T-1207-02</i>		Gendarmerie royale du Canada	
La Cour a accordé des frais judiciaires à un employé relativement à une allégation de conditions de travail non sécuritaires— McGrady, Baugh, and Whyte en fiducie pour Verville, J.	6 000	<i>Autorité—Cour fédérale du Canada</i>	
<i>T-692-02</i>		<i>Dossier de la Cour # A-567-03</i>	
La Cour a accordé des frais judiciaires contre la décision de ne pas transférer un détenu à un établissement sécurité minimale— Price, R R en fiducie	7 000	Adjugés pour des coûts— Noms retenus ⁽¹⁾	16 025
<i>Autorité—Cour supérieure de Justice de l'Ontario</i>		<i>Autorité—Cour supérieure de Justice de l'Ontario</i>	
<i>02-CV-238977CM2</i>		<i>Dossier de la Cour # CFN-03-0486 SR</i>	
La Cour a accordé des frais judiciaires à une employée suite à une poursuite pour diffamation contre un journal, laquelle poursuite n'aurait pas été nécessaire si on lui avait fourni une information complète en temps opportun— Elizabeth A. Dyke en fiducie pour Kotlarz, J.	9 500	Adjugés pour des coûts— Noms retenus ⁽¹⁾	1 000
<i>Autorité—Cour supérieure de Justice de l'Ontario</i>		<i>Autorité—Cour suprême de la Colombie-Britannique</i>	
<i>A-332-01</i>		<i>SCBC No. S004041</i>	
La Cour a accordé des frais judiciaires à Matthew Yeager relativement à un rejet d'aller en appel pour avoir accès à certains renseignements— Gowling, Lafleur, Henderson en fiducie pour Yeager, M.	12 619	<i>Cour d'appel No. CA031070</i>	
<i>A-702-02</i>		Adjugés pour dommages— Noms retenus ⁽¹⁾	2 781 19 806
La Cour a accordé des dépenses relativement à la poursuite initiale d'un détenu qui a allégué avoir été confronté à une procédure disciplinaire inappropriée— Daniel Royer en fiducie.	3 907		564 676
<i>Autorité—Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)</i>		CONSEIL DU TRÉSOR	
<i>PR-202-017</i>		Ministère	
Le TCCE a accordé à cette compagnie une compensation ainsi que des frais judiciaires relativement à une lacune dans le processus de procuration— Gowling, Lafleur, Henderson en fiducie pour Cognos Inc.	453 099 498 725	<i>Autorité—Cour fédérale Certification du jugement—</i>	
		<i>T-2160-99</i>	
		Paiements au titre de l'entente sur la parité salariale conformément à l'article 30 de la <i>Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif</i> ...	378 549
		ANCIENS COMBATTANTS	
		Ministère	
		<i>Autorité—Cour fédérale du Canada</i>	
		<i>T-2095-02</i>	
		Boucher, S.	2 322
		<i>T-1232-04</i>	
		Engelmann Gottheil en fiducie pour Cramb, T.	1 807

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*fin*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	\$		\$
<i>T-1044-03</i>		<i>Autorité—Cour d'appel fédérale</i>	
Josselin Breton en fiducie pour De Quoy, L A	1 726	<i>A-23-04</i>	
<i>T-1131-03</i>		Morin Metcalfe en fiducie pour Rivard, L.....	1 093
Raven, Allen, Cameron, Ballantyne & Yazbeck, LLP en fiducie pour Martel, J.....	3 129		<u>10 077</u>
		Total.....	<u>6 952 117</u>

⁽¹⁾ Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2004-2005

Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Agriculture et Agroalimentaire	10.2
Agence de promotion économique du Canada atlantique	10.4
Patrimoine canadien	10.4
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	10.6
Environnement	10.6
Pêches et Océans	10.8
Ressources humaines et Développement des compétences	10.18
Développement des ressources humaines (Développement social)	10.18
Affaires indiennes et du Nord canadien	10.18
Industrie	10.22
Justice	10.22
Défense nationale	10.24
Ressources naturelles	10.24
Bureau de l'infrastructure du Canada	10.24
Travaux publics et Services gouvernementaux	10.26
Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)	10.26
Transports	10.26
Anciens Combattants	10.28
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	10.28

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS

Cet état présente, par province et territoire, et pour chaque programme fédéral-provincial à frais partagés, les dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent et les dépenses encourues depuis l'inauguration du programme. Ces programmes sont présentés d'un exercice à l'autre jusqu'à ce qu'ils soient complétés, même si aucune dépense n'est engagée dans un exercice donné. Un (f) vis-à-vis le total des dépenses depuis l'inauguration indique les programmes complétés au

cours de l'exercice. Un (a) vis-à-vis le total des dépenses depuis l'inauguration indique qu'une modification a été faite aux *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent. Dans cet état, les montants en caractères romains représentent les dépenses de l'exercice en cours, les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de l'exercice précédent et les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration.

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Contributions aux cercles 4-H	7 19 <i>220</i>	9 9 <i>187</i>	26 34 <i>385</i>	8 15 <i>206</i>
Assurance-récolte et sauvagine.....	177 184 <i>2 247</i>	3 289 2 634 <i>33 650</i>	682 1 305 <i>10 406</i>	1 448 1 290 <i>33 895</i>
Compte de stabilisation du revenu net.....	... 209 <i>1 063</i>	... 3 074 <i>24 143</i>	... 4 038 <i>16 403</i>	... 6 722 <i>18 299</i>
Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> — Compte de stabilisation du revenu net..... <i>296</i> <i>8 344</i> <i>5 774</i> <i>5 756</i>
Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> — Programmes complémentaires de sécurité du revenu	715 396 <i>10 885</i>	1 482 2 423 <i>13 407</i>	81 1 020 <i>6 927</i>	1 699 2 336 <i>4 937</i>
Entente Canada/Ontario sur les mesures prises en raison de la présence du virus de la Sharka en Ontario
Programme canadien du revenu agricole (PCRA)	1 ... <i>20</i>	553 ... <i>14 092</i>	381 ... <i>9 669</i>	157 ... <i>3 997</i>
Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) 189 <i>189</i>	14 3 104 <i>3 118</i>	19 1 622 <i>1 641</i>	7 1 899 <i>1 906</i>
Initiative de perfectionnement des compétences 57 <i>57</i>	... 227 <i>227</i>	... 317 <i>317</i>	... 265 <i>265</i>
Info-Centre (Guelph)
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCsRA)	360 140 <i>500</i>	17 160 11 540 <i>28 700</i>	5 280 7 456 <i>12 736</i>	18 960 7 813 <i>26 773</i>

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
3	50	33	33	62	30	261	261
25	489	59	52	50	20	772	772
260	2 069	635	695	856	413	5 926	5 926
28 048	62 091	39 897	130 787	125 006	9 081	400 506	400 506
23 929	38 368	53 520	149 643	122 637	10 095	403 605	403 605
407 923	660 110	704 455	2 076 652	1 469 926	138 166	5 537 430	5 537 430
...
3 723	90 020	46 041	97 070	115 399	9 853	376 149	376 149
30 025	520 920	356 154	1 044 806	582 702	62 530	2 657 045	2 657 045 (f)
...
...
...	123 870	...	75 000	114 903	6 902	340 845	340 845 (f)
60 900	11 548	5 687	...	13 296	13 313	108 721	108 721
91 301	76	3 827	5 212	20 729	685	128 005	1	128 006
487 604	184 978	28 486	45 996	180 741	38 339	1 002 300	340	...	176	1 002 816
...	4 039	4 039	4 039
...	5 748	5 748	5 748
...	17 169	17 169	17 169
3 774	7 807	4 588	18 258	17 722	883	54 124	54 124
829	47 165	92 431	1 639	142 064	142 064
95 828	198 244	116 492	463 640	450 017	22 430	1 374 429	1 374 429
8 541	14 418	13 840	25 630	63 305	7 075	132 849	3	132 852
52 139	71 497	22 754	40 348	199 012	10 371	402 935	402 935
60 680	85 915	36 594	65 978	262 317	17 446	535 784	3	535 787
...
3 690	5 873	2 353	5 176	5 587	1 455	25 000	25 000
3 690	5 873	2 353	5 176	5 587	1 455	25 000	25 000
...	200	200	200
...	200	200	200
...	400	400	400
81 720	102 180	116 340	276 060	154 920	31 020	804 000	804 000
100 720	142 870	84 253	316 110	182 999	39 702	893 603	893 603
182 440	245 050	200 593	592 170	337 919	70 722	1 697 603	1 697 603

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Communication et sensibilisation.....

Salubrité des aliments à la ferme.....	4	16	23	19

	4	16	23	19
Salubrité des aliments en aval de la ferme.....	2	9	13	11

	2	9	13	11
Qualité des aliments.....	1	...

	1	...
Initiative de la traçabilité.....	4	15	21	18

	4	15	21	18
Pistage et traçabilité des animaux.....	3	11	15	13

	3	11	15	13
Agence canadienne d'inspection des aliments				
Programme d'indemnisation des propriétaires d'animaux morts de la rage.....

	5
Total du portefeuille ministériel.....	1 260	22 507	6 469	22 279
	1 194	23 011	15 792	20 340
	15 477	125 868	64 258	96 039
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE				
Ministère				
Ententes de coopération.....	3 586	6	1 143	5 762
	9 790	170	1 245	6 282
	224 161	109 275	211 364	211 956
Ententes de coopération—SPFA/DCE.....
	35	...
	32 934	...	6 614	983
Ententes de coopération—SPFA/RE.....
	243	...
	69 101	...	10 449	2 307
Total du portefeuille ministériel.....	3 586	6	1 143	5 762
	9 790	170	1 523	6 282
	326 196	109 275	228 427	215 246
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Programme des langues officielles dans l'enseignement.....	3 200	2 174	6 771	18 255
	3 930	1 858	8 307	18 296
	87 097	48 726	166 523	629 024

10.4 PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX
À FRAIS PARTAGÉS

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	112	112	112
...
...	112	112	112
268	427	171	376	406	106	1 816	1 816
...
268	427	171	376	406	106	1 816	1 816
147	235	94	207	223	58	999	999
...
147	235	94	207	223	58	999	999
6	10	4	9	9	2	41	41
...
6	10	4	9	9	2	41	41
246	392	157	345	373	97	1 668	1 668
...
246	392	157	345	373	97	1 668	1 668
177	282	113	248	268	70	1 200	1 200
...
177	282	113	248	268	70	1 200	1 200
...	4	4	4
...	6	6	6
232	2 387	75	18	1	...	2 718	2 718
182 986	202 337	180 385	450 768	374 311	61 402	1 504 704	3	1 504 707
276 356	355 147	212 807	660 776	738 844	73 820	2 378 087	1	2 378 088
1 268 682	2 046 985	1 445 837	4 370 131	3 404 969	358 403	13 196 649	343	...	176	13 197 168
...	10 497	10 497
...	17 487	17 487
16	139	756 911	756 911
...
...	35	35
...	40 531	40 531
...
...	243	243
...	81 857	81 857
...	10 497	10 497
...	17 765	17 765
16	139	879 299	879 299
51 367	63 408	11 052	5 370	10 295	13 798	185 690	1 122	696	1 004	188 512
50 557	55 085	9 796	6 414	8 963	12 034	175 240	1 266	747	1 104	178 357
2 414 540	2 121 615	245 456	184 542	254 232	276 784	6 428 539	27 124	8 713	20 382	6 484 758

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Programme d'appui aux organismes nationaux de sport.....	213	200	255	180
	200	200	150	180
	413	400	555	360
Programme Présentation des arts Canada.....	140
	155
	462
Appui d'Espaces culturels Canada.....	1 200

	3 100
Total du portefeuille ministériel.....	4 753	2 374	7 026	18 435
	4 285	2 058	8 457	18 476
	91 072	49 126	167 078	629 384

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA
POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Contributions à la province de Québec aux termes de l'entente Travaux d'infrastructure Canada (1994).....

Contributions à la province de Québec aux termes du programme Structure Canada (2000).....

Total du portefeuille ministériel.....

ENVIRONNEMENT

Ministère

Accord Canada/Terre-Neuve relatif aux stations et programmes climatologiques.....	22
	32
	1 239
Accord Canada/Québec relatif aux réseaux climatologiques du Québec.....

Contribution en vertu du plan nord-américain de gestion de la sauvagine.....

Réglementation de la rivière Ottawa.....

Protection et dépollution du fleuve Saint-Laurent.....

Pâtes et papier.....

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
634	405	100	259	325	434	3 005	222	192	192	3 611
...	...	160	140	200	100	1 330	170	140	140	1 780
634	405	260	399	525	534	4 485	487	397	332	5 701
...	140	140
...	155	155
...	462	462 (a)
...	456	1 656	...	22	...	1 678
...	244	244	244
...	900	4 000	...	88	...	4 088 (a)
52 001	63 813	11 152	6 085	10 620	14 232	190 491	1 344	910	1 196	193 941
50 557	55 085	9 956	6 798	9 163	12 134	176 969	1 436	887	1 244	180 536
2 415 174	2 122 020	245 716	185 841	254 757	277 318	6 437 486	27 611	9 198	20 714	6 495 009
37	37	37
63	63	63
625 093	625 093	625 093
85 339	85 339	85 339
70 722	70 722	70 722
210 764	210 764	210 764
85 376	85 376	85 376
70 785	70 785	70 785
835 857	835 857	835 857
...	22	22
...	32	32
...	1 239	1 239
207	207	207
204	204	204
6 344	6 344	6 344
...	...	455	637	597	3	1 692	1 692
...	...	210	425	448	...	1 083	1 083
...	...	3 317	5 764	4 650	22	13 753	13 753
...	73 581	73 581	73 581
(21 462)	66 620	45 158	45 158
(21 459)	140 295	118 836	118 836
450	450	450
...
28 040	28 040	28 040 (a)
...
...
1 750	273	2 023	2 023

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Accord concernant les relevés hydrométriques	426	10	63	162
	425	12	61	143
	<i>1 317</i>	<i>57</i>	<i>364</i>	<i>677</i>
Réseau radiométéo
	43
	<i>1 150</i>	<i>21</i>	<i>791</i>	<i>2 376</i>
Programme de recherche des effets des précipitations acides sur les écosystèmes.

Agence canadienne d'évaluation environnementale				
Examen par une commission du projet Eastmain-1-A.

Total du portefeuille ministériel	66 224	11 319	68 374	84 381
	57 140	10 489	63 347	54 324
	<i>1 074 337</i>	<i>154 321</i>	<i>1 172 390</i>	<i>750 634</i>
PÊCHES ET OCÉANS				
Ministère				
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de l'Atlantique	482
	1 184
	<i>13 352</i>	<i>43</i>	<i>2 688</i>	...
Planification de l'utilisation de l'eau avec Hydro C-B

Plan d'action environnemental du bras de mer Burrard

Accord Canada/Colombie-Britannique—Projet conjoint de restauration de l'habitat, protection et transfert de l'information

Projet de méthodes de défense (MRNO)

Programme de rétablissement des bassins versants de la Colombie-Britannique—Renouvellement forestier

Programme d'aménagement du bassin du Fraser

Aménagement de l'estuaire du fleuve Fraser

Plan de mesure corrective pour le port de Hamilton

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
200	861	861
200	1 637	2 478	2 478
19 683	19 861	6 117	5 823	14 211	...	68 110	68 110 (a)
...
...	43	43
...	4 338	4 338
92	92	92
8	8	8
392	392	392 (a)
44	44	44
174	174	174
218	218	218
282 322	691 171	90 444	152 953	112 942	194 539	1 754 669	47 806	66 037	11 344	1 879 856
292 543	651 521	92 853	128 732	101 731	142 018	1 594 698	39 922	58 350	4 777	1 697 747
3 707 485	9 246 753	1 308 221	2 209 240	1 714 547	1 865 151	23 203 079	1 386 556	354 249	79 707	25 023 591
...	482	482
...	1 184	1 184
673	16 756	16 756
...	115	115	115
...	100	100	100
...	932	932	932
...	45	45	45
...	20	20	20
...	717	717	717
...	440	440	440
...	677	677	677
...	4 397	4 397	4 397
...
...	1	1	1
...	840	840	840
...
...
...	1 774	1 774	1 774
...	20	20	20
...	20	20	20
...	1 552	1 552	1 552
...
...	875	875	875
...	15	15	15
...	85	85	85
...	882	882	882

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Levés hydrographiques de Coral Harbour, production de carte et de couloir marin

Levés hydrographiques dans l'Arctique—bras de mer Ranklin

Programme de retraite anticipée des pêcheurs de morue du Nord
	68 471

Opération de l'alevinier de la rivière Alouette

Restauration des stocks de saumon de l'Atlantique dans le lac Ontario

Plan d'aménagement des bassins hydrographiques

Expérience de manipulation de l'habitat à Sault-Ste-Marie (MRNO)

Production des niveaux trophiques inférieurs dans le lac Érié

Recherche sur la capacité de production

Saumon arc-en-ciel de la rivière Puntledge

Saumon de l'Atlantique

Manuel des méthodes et des normes d'échappement

Atelier de travail sur les bassins versants (MRNO)

Effets du barrage d'Hydro sur l'habitat des poissons

Projet Quinte

Santé Alberta—Analyse du poisson du lac Cristina, Analyse Swan Hills

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	60	...	60
...	3	...	3
...	4 860	583	...	5 443
...
...	28	...	28
...	614	...	614
...
...	68 471	68 471
...
...	638	638	638
...
...	39	39	39 (f)
...
...	111	111	111 (f)
...
...	517	517	517 (f)
...
...	186	186	186 (f)
...
...	1 237	1 237	1 237 (f)
...
...	25	25	25
...	35	35	35
...	2	2	2
...	67	67	67
...	333	333	333
...
...	55	55	55
...
...	40	40	40 (f)
...	242	242	242
...	1 259	1 259	1 259
...	228	228	228
...	1	1	1
...	1 056	1 056	1 056
...	48	48	48
...	42	42	42
...	213	213	213

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Division de la base de données d'aquaculture

Division de la base de données des échappées

Participation des Premières nations dans le programme de surveillance du saumon de l'Atlantique

Maintenance de bases de données Harvest

Division de l'information technologique et des sciences

Étude de la toxicité de l'oxygène sur le saumon de l'Atlantique— Programme de surveillance

Programme de stages pour les sciences et la technologie

Conseil des sciences de la Colombie-Britannique

Espèces en péril en Ontario

Restauration des pêches dans le port de Toronto

Enquête 2001 sur les poux de mer du détroit de la Reine-Charlotte

Possibilités d'aquaculture au North Island Strats et au détroit de Quatsino

Plan d'utilisation des eaux de la rivière Campbell et réhabilitation de l'estuaire

Durabilité des pêches dans la ligne de partage des eaux avec le lac Owikeno/Long

Plan de durabilité des pêches dans la ligne de partage des eaux avec la Rivière Nimpkish

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...
...	1	1	1
...	1 158	1 158	1 158
...
...	108	108	108
...	1 111	1 111	1 111
...	9	9	9
...	23	23	23
...	411	411	411
...
...
...	196	196	196
...
...	8	8	8
...
...
...	4	4	4
...	91	91	91
...	84	84	84
...	504	504	504
...
...	157	157	157
...	250	250	250
...	26	26	26
...	1 431	1 431	1 431
...
...	48	48	48
...	40	40	40
...
...	65	65	65
...
...	30	30	30
...	50	50	50
...	12	12	12
...	12	12	12
...	49	49	49
...
...	61	61	61
...	413	413	413
...	13	13	13
...	1	1	1
...	35	35	35

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Amélioration de la conservation de truites arcs-en-ciel et truites fardées de l'écloserie Quinsam.

Amélioration de la conservation de truites arcs-en-ciel et truites fardées de l'écloserie Snootli.

Révision du plan de gestion des ressources terrestres et côtières du centre de la côte.

Collaboration de Hydro C-B—Birtwell.

GVRD—Contrôle du suintement de la culée de réservoir du barrage Cleveland.

Étude du réseau alimentaire au réservoir Carpenter.

Sylviculture—RFCB.

Rétention variable de sylviculture—RFCB.

Collaboration de Hydro C-B—Shortreed.

Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture.

Financement pour le comité des placers du Yukon.

Conseil du bassin du Fraser—Grille à débris.

Étude sur la circulation de substance nutritive du lac Quesnel.

Programme de surveillance de contaminants.

Espèces en péril du fleuve de Sydenham.

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...
...	23	23	23
...	56	56	56
...
...
...	10	10	10
...
...
...	20	20	20
...
...
...	6	6	6
...
...	14	14	14
...	212	212	212
...
...
...	42	42	42
...
...	23	23	23
...	106	106	106
...
...	15	15	15
...	67	67	67
...	8	8	8
...	81	81	81
...	214	214	214
...	80	80	80
...
...	155	155	155
...	3	3	3
...	20	20	20
...	43	43	43
...	75	75	75
...	75	75	75
...	230	230	230
...
...	5	5	5
...	195	195	195
...	125	125	125
...	323	323	323 (a)
...
...	119	119	119
...	389	389	389

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
La gestion de sécurité de forêt boréale reproduit les modèles normaux de perturbation dans les forêts littorales

Programme de développement de la pêche au crabe des neiges du Pacifique

Zone tampon riveraine—RFCB

Identification des réserves de truites arc-en-ciel anadromes de la rivière Skeena

Plan pour la durabilité du poisson des bassins versants de la rivière Bella Coola

Processus de consultation sur l'aquaculture de l'archipel Broughton

Analyse d'approvisionnement d'habitat dans des écosystèmes de lac

Protocole d'Évaluation de Jet

ECOPATH dans la baie de Quinte et du lac Oneida

Coalition du centre de ressources de la faune du Nunavut

Gestion des statistiques de la Pêche commerciale au Québec (1990 à 2005)

Retardateurs de flamme bromée et EDP Ikonou

Modèle de prévision d'onde de tempête Thomson, Rick

Analyse microsatellite du rivage du Lac Okanagan et du cours d'eau qui engendre Kokanee

Révision des politiques de planification côtières

Restauration du pont hydraulique côtier C-B

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...
...
...	20	20	20
...	1	1	1
...	27	27	27
...	28	28	28
...	75	75	75
...	71	71	71
...	146	146	146
...
...	5	5	5
...	5	5	5
...	20	20	20
...	30	30	30
...	50	50	50
...
...	40	40	40
...	40	40	40
...	272	272	272
...	2	2	2
...	422	422	422 (a)
...
...	5	5	5
...	10	10	10 (a)
...	182	182	182
...	80	80	80
...	352	352	352 (a)
...	5	...	5
...	5	...	5
...	50	...	50 (a)
29	29	29
25	25	25
289	289	289
...	1	1	1
...
...	1	1	1
...	4	4	4
...
...	4	4	4
...	10	10	10
...
...	10	10	10
...	15	15	15
...
...	15	15	15
...	24	24	24
...
...	24	24	24

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Fonds environnementaux pour le Ministère des Transports

Plan de Gestion estuaire de la rivière Campbell

Total du portefeuille ministériel	482
	1 184
	<i>81 823</i>	<i>43</i>	<i>2 688</i>	...

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Programme de logement à frais partagés	60 728	10 738	68 311	52 265
	56 640	10 477	63 286	47 014
	<i>1 070 631</i>	<i>154 243</i>	<i>1 171 235</i>	<i>747 581</i>

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
(DÉVELOPPEMENT SOCIAL)

Ministère

Aide à l'employabilité des personnes handicapées
	4 110	625	7 445	5 274
	<i>86 231</i>	<i>9 503</i>	<i>145 592</i>	<i>119 601</i>
Ententes sur le marché du travail relatives aux personnes handicapées	4 578	1 376	8 290	5 951

	<i>4 578</i>	<i>1 376</i>	<i>8 290</i>	<i>5 951</i>
Total du portefeuille ministériel	4 578	1 376	8 290	5 951
	4 110	625	7 445	5 274
	<i>90 809</i>	<i>10 879</i>	<i>153 882</i>	<i>125 552</i>

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

Ministère

Convention de gestion des hardes de caribous de Beverly et Kaminuriak

Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières nations du Québec et du Labrador

Indiens Cris—Conseil scolaire du Kativik (Baie James)

Association des trappeurs Indiens Cris

Protection des forêts

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	10	10	10
...
...	10	10	10
...	2	2	2
...
...	2	2	2
...	1 101	926	2 509	...	60	...	2 569
...	442	1 610	3 236	...	31	...	3 267
673	10 195	15 300	110 722	4 860	1 197	...	116 779
280 722	611 146	85 355	129 832	112 345	160 602	1 572 044	35 386	58 310	6 420	1 672 160
313 419	583 264	92 643	128 307	101 283	142 018	1 538 351	36 526	58 350	4 777	1 638 004
3 672 517	9 086 179	1 298 787	2 197 653	1 695 686	1 864 856	22 959 368	1 386 556	354 249	79 707	24 779 880
...
39 133	65 362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	189 159
504 708	1 307 712	178 813	206 000	488 165	501 371	3 547 696	15 094	...	20 742	3 583 532 (f)
45 893	69 912	8 965	10 853	25 190	30 744	211 752	211 752
...
45 893	69 912	8 965	10 853	25 190	30 744	211 752	211 752 (a)
45 893	69 912	8 965	10 853	25 190	30 744	211 752	211 752
39 133	65 362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	189 159
550 601	1 377 624	187 778	216 853	513 355	532 115	3 759 448	15 094	...	20 742	3 795 284
...	15	...	15
...	15	...	15
...	191	30	...	221
...
1 347	1 347	1 347 (f)
95 980	95 980	95 980
91 127	91 127	91 127
1 342 522	1 342 522	1 342 522
82	82	82
82	82	82
2 116	2 116	2 116
191	1 676	770	1 548	4 185	4 185
321	2 065	3 146	2 220	7 752	7 752
1 537	22 765	12 056	16 011	52 369	52 369

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Programme des infrastructures

Réhabilitation des infrastructures—Schefferville

Entente conjointe pour les immobilisations liées à l'éducation—AINC, Manow—Bandes NAN

Développement des ressources naturelles

Entente de Terre-Neuve	10 004
	12 522
	158 874
Entente du nord-est du Québec

Entente sur les inondations du Nord

Routes des réserves

Services sociaux

Négociations de traité trilatérale

Projet domiciliaire Nunavik

Programme d'aide intérimaire de gestion des ressources

Entente Labrador/Inuit

	23
Entente concernant la mise en oeuvre de la convention de la Baie James et du nord québécois en matière de logement du Nunavik

Bureau de géoscience du Canada

Programme d'infrastructure Canada/Yukon

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	685	685
...	1 592	1 592
...	<i>10 890</i>	<i>10 890</i>
...
...
2 685	2 685	2 685 (f)
...
...
...	33 060	33 060	33 060
...	500	500	500
...	500	500	500
...	<i>13 185</i>	<i>13 185</i>	<i>13 185</i>
...	10 004	10 004
...	12 522	12 522
...	<i>158 874</i>	<i>158 874</i>
2 650	2 650	2 650
2 407	2 407	2 407
<i>59 558</i>	<i>59 558</i>	<i>59 558</i>
...	...	732	732	732
...	...	1 776	1 776	1 776
...	...	<i>119 716</i>	<i>119 716</i>	<i>119 716</i>
...	...	4 074	4 074	4 074
...	...	3 811	3 811	3 811
...	...	<i>42 523</i>	<i>42 523</i>	<i>42 523</i>
...	164 107	164 107	164 107
...	163 451	163 451	163 451
...	<i>2 092 661</i>	<i>2 092 661</i>	<i>2 092 661</i>
...	5 639	5 639	5 639
...	5 879	5 879	5 879
...	<i>54 720</i>	<i>54 720</i>	<i>54 720</i>
...
...
2 500	2 500	2 500 (f)
...	1 965	1 965
...	1 933	1 933
...	<i>10 853</i>	<i>10 853</i>
...
...	23	23
500	500	500
3 000	3 000	3 000
<i>23 000</i>	<i>23 000</i>	<i>23 000</i>
...	430	...	430
...	430	...	430
...	<i>2 105</i>	...	<i>2 105</i>
...
...	448	448
...	<i>1 305</i>	<i>1 305</i>

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Bureau de géoscience du Yukon

Ministère des Premières Nations et Relations des Métis

Total du portefeuille ministériel	10 004
	12 522
	<i>158 897</i>
INDUSTRIE				
Ministère				
Infrastructure Canada/Ontario

Développement industriel et régional

	<i>630 651</i>	<i>310 879</i>	<i>690 209</i>	<i>561 133</i>
Total du portefeuille ministériel

	<i>630 651</i>	<i>310 879</i>	<i>690 209</i>	<i>561 133</i>
JUSTICE				
Ministère				
Aide juridique	2 226	485	3 895	2 686
	1 906	412	3 363	2 244
	<i>37 196</i>	<i>5 986</i>	<i>69 177</i>	<i>34 569</i>
Assistance parajudiciaire auprès des Autochtones	98	...	128	...
	98	...	111	...
	<i>2 169</i>	<i>52</i>	<i>847</i>	...
Aide juridique aux jeunes contrevenants	5 424	2 152	6 570	5 136
	5 599	2 244	6 850	5 354
	<i>91 181</i>	<i>35 951</i>	<i>109 110</i>	<i>85 764</i>
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)

Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes—Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	100	100	200	100
	100	100	134	100
	<i>300</i>	<i>300</i>	<i>434</i>	<i>300</i>
Total du portefeuille ministériel	7 848	2 737	10 793	7 922
	7 703	2 756	10 458	7 698
	<i>130 846</i>	<i>42 289</i>	<i>179 568</i>	<i>120 633</i>

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...
...
...	680	680
...	69	69	69
...
...	69	69	69
99 403	166 283	5 576	1 548	...	5 639	288 453	2 650	445	...	291 548
96 937	166 016	8 733	2 220	...	5 879	292 307	3 525	445	448	296 725
1 435 265	2 161 671	174 295	16 011	...	54 720	4 000 859	21 934	2 135	1 985	4 026 913
...	150 243	150 243	150 243
...	134 548	134 548	134 548
...	413 343	413 343	413 343
...
...
492 295	279 136	312 968	193 718	142 342	162 075	3 775 406	30 708	...	13 439	3 819 553
...	150 243	150 243	150 243
70 785	134 548	205 333	205 333
1 328 152	692 479	312 968	193 718	142 342	162 075	5 024 606	30 708	...	13 439	5 068 753
27 736	50 405	5 331	4 739	11 618	15 592	124 713	124 713
24 573	50 924	4 265	3 706	9 893	13 657	114 943	114 943
418 710	860 692	80 059	63 569	161 530	215 169	1 946 657	24 435	...	7 605	1 978 697
479	1 056	435	620	1 026	994	4 836	4 836
486	1 040	435	557	1 009	994	4 730	4 730
10 216	18 471	7 759	9 496	23 762	22 523	95 295	6 569	15	2 197	104 076
39 056	67 922	6 855	7 896	18 088	23 485	182 584	3 255	1 679	1 134	188 652
40 561	70 742	7 151	8 232	19 075	23 601	189 409	3 400	1 751	1 143	195 703
631 467	1 157 391	108 973	132 028	273 627	340 670	2 966 162	76 116	10 123	23 547	3 075 948
...	1 972	1 846	1 152	4 970
...	1 972	1 738	1 032	4 742
...	9 997	8 725	5 034	23 756
148	287	100	100	200	134	1 469	150	175	150	1 944
100	100	100	100	112	100	1 046	150	175	150	1 521
348	487	300	300	412	334	3 515	450	525	450	4 940
67 419	119 670	12 721	13 355	30 932	40 205	313 602	5 377	3 700	2 436	325 115
65 720	122 806	11 951	12 595	30 089	38 352	310 128	5 522	3 664	2 325	321 639
1 060 741	2 037 041	197 091	205 393	459 331	578 696	5 011 629	117 567	19 388	38 833	5 187 417

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère				
Aide financière relative aux catastrophes/ Programme de la protection civile conjointe
	2 510	183	4 196	256
	23 365	8 499	13 768	39 836
Fonds des nouvelles initiatives (NSS)	100

	116	...	1	47
Total du portefeuille ministériel	100
	2 510	183	4 196	256
	23 481	8 499	13 769	39 883
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Fonds de développement Canada/Terre-Neuve	1 023
	798
	223 795
Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	2 265
	2 696
	38 926
Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	996	...
	1 624	...
	15 433	...
Total du portefeuille ministériel	3 288	...	996	...
	3 494	...	1 624	...
	262 721	...	15 433	...
BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA				
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	5 048	571	...	31 954
	7 167
	5 048	571	...	39 121
Fonds sur l'infrastructure frontalière	2 500

	2 500
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

Total du portefeuille ministériel	5 048	571	...	34 454
	7 167
	5 048	571	...	41 621

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...
2 236	3 265	557	275	591	111 186	125 255	235	154	289	125 933
892 785	161 984	230 215	17 813	84 201	159 367	1 631 833	5 496	763	5 748	1 643 840
78	187	33	69	202	445	1 114	95	1 209
2	1 147	33	23	6	106	1 317	...	150	...	1 467
190	2 799	552	203	764	1 254	5 926	819	418	19	7 182
78	187	33	69	202	445	1 114	95	1 209
2 238	4 412	590	298	597	111 292	126 572	235	304	289	127 400
892 975	164 783	230 767	18 016	84 965	160 621	1 637 759	6 315	1 181	5 767	1 651 022
...	1 023	1 023
...	798	798
...	223 795	223 795
...	2 265	2 265
...	2 696	2 696
...	38 926	38 926
...	996	996
...	1 624	1 624
...	15 433	15 433
...	4 284	4 284
...	5 118	5 118
...	278 154	278 154
607	6 444	4 634	22 484	...	33 934	105 676	12 420	7 727	4 924	130 747
...	7 167	3 396	10 563
607	6 444	4 634	22 484	...	33 934	112 843	15 816	7 727	4 924	141 310
...	15 581	15 340	33 421	33 421
...
...	15 581	15 340	33 421	33 421
...	418	418	418
...
...	418	418	418
607	22 443	4 634	22 484	...	49 274	139 515	12 420	7 727	4 924	164 586
...	7 167	3 396	10 563
607	22 443	4 634	22 484	...	49 274	146 682	15 816	7 727	4 924	175 149

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Coût d'entretien du pont MacDonald-Cartier

Assainissement des étangs de goudron et du site des fours à coke de Sydney	2 604	...

	2 604	...
Total du portefeuille ministériel	2 604	...

	2 604	...
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)				
Ministère				
Police autochtone	77	...	181	110
	181	66	2 419	1 023
	1 224	943	17 961	3 371
Programme conjoint de protection civile et d'aide financière aux sinistrés	3 096	1 098	4 329	22 516
	2 510	183	4 196	256
	26 461	9 597	18 097	62 352
Fonds des nouvelles initiatives de recherche (SNRS)

	16 200	...	766	47 105
Centre canadien des armes à feu				
Programme canadien du contrôle des armes à feu	185	700	835
	...	200	800	930
	2 220	2 032	8 527	9 748
Total du portefeuille ministériel	77	185	881	945
	181	266	3 219	1 953
	3 444	2 975	26 488	13 119
TRANSPORTS				
Ministère				
Améliorations des autoroutes	1 546
	37 889
	286 482	...	73 874	342 197
Code canadien de sécurité	177	148	303	217
	241	202	414	296
	1 762	1 490	2 964	2 140
Rénovations des routes en Outaouais

Entretien du pont de Québec

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
98	98	196	196
192	192	384
2 732	7 870	10 602	10 602
...	2 604	2 604
...
...	2 604	2 604
98	98	2 800	2 800
192	192	384
2 732	7 870	13 206	13 206
21 117	25 253	3 122	1 087	6 421	2 275	59 643	259	350	849	61 101
19 069	22 370	4 120	7 641	4 575	5 078	66 542	230	685	1 318	68 775
156 494	257 717	52 382	70 327	64 066	57 875	682 360	6 313	2 695	15 036	706 404
11 149	7 201	7 292	208	40 472	9 874	107 235	196	100	251	107 782
2 236	3 265	557	275	591	111 186	125 255	235	154	289	125 933
903 934	169 185	237 507	18 021	124 673	169 241	1 739 068	5 692	863	5 999	1 751 622 (a)
...
...
110 123	1 464 837	485 445	111 029	555 734	703 199	3 494 438	723 944	267 417	19 118	4 504 917 (a)
5 831	4 900	12 451	12 451
8 600	4 900	15 430	15 430
80 564	57 793	2 464	2 190	4 567	27 893	197 998	1 137	...	1 297	200 432
26 948	30 153	3 122	1 087	6 421	2 275	72 094	259	350	849	73 552
27 669	27 270	4 120	7 641	4 575	5 078	81 972	230	685	1 318	84 205
237 058	315 510	54 846	72 517	68 633	85 768	880 358	7 450	2 695	16 333	906 836
...	1 546	1 546
...	37 889	37 889
410	702 963	702 963
723	1 090	269	283	499	378	4 087	...	50	128	4 265
986	1 488	367	386	680	516	5 576	175	...	175	5 926
6 914	10 394	2 637	2 766	4 794	3 661	39 522	1 169	50	1 297	42 038
6 490	6 490	6 490
5 129	5 129	5 129
32 688	32 688	32 688
600	600	600
600	600	600
5 100	5 100	5 100

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Programme stratégique d'infrastructure routière—Composante routière— Programmes et cessions.....	2 791 2 097 4 888	1 417 1 164 3 080	3 575 7 102 17 238	5 346 3 905 10 842
Programme stratégique d'infrastructure routière—Initiatives de transports aux points de passage frontaliers— Programmes et cessions 440 440
Programme stratégique d'infrastructure routière—Planification et politique d'intégration aux points de passage frontaliers.....
Amélioration de la route Greenwich 26 1 126
Programme stratégique d'infrastructure routière —Composante routière— Politique.....
Programme stratégique d'infrastructure routière — Systèmes de transport intelligents	100 ... 100	352 ... 352	258 ... 258
Total du portefeuille ministériel.....	2 968 2 338 293 132	1 665 1 392 5 796	4 230 7 516 94 428	7 367 42 530 355 877

ANCIENS COMBATTANTS

Ministère

PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS

Projet des services intégrés pour les personnes âgées et les anciens combattants	6 45 82
--	-------------------	----------------------	-------------------	-------------------

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN

Accords d'association
Contribution à la Hudson Bay Port Company pour appuyer la rénovation du port de Churchill.....
Programme de protection contre les inondations dans la vallée de la rivière Rouge
Programme d'infrastructure Canada

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
89 088	30 848	2 404	4 345	23 713	14 253	177 780	...	3 589	1 359	182 728
...	...	5 035	6 714	4 413	23 038	53 468	2 571	...	972	57 011
89 088	30 848	9 480	17 437	28 907	44 026	255 834	4 685	3 589	3 431	267 539
8 600	5 807	14 407	14 407
5 828	1 280	7 548	7 548
22 094	7 087	29 621	29 621
37	128	57	69	291	291
...	884	43	32	959	959
117	1 262	100	101	1 580	1 580
...
...	26	26
...	1 126	1 126 (f)
...
...	308	...	308
...	308	...	308 (f)
242	435	41	207	161	83	1 879	1 879
156	337	8	558	33	1 092	1 092
467	1 177	41	445	1 009	287	4 136	4 136 (a)
105 780	32 501	2 714	4 835	24 430	20 590	207 080	...	3 639	1 487	212 206
12 699	2 709	5 402	7 108	5 694	24 899	112 287	2 746	308	1 147	116 488
156 878	43 681	12 158	20 648	34 810	55 162	1 072 570	5 854	3 947	4 728	1 087 099
...	6	6
...	45	45
...	82	82 (f)
...	44	44	44
...	...	3 193	1	881	4 002	8 077	8 077
...	...	19 918	17 589	19 971	19 461	76 939	76 939
...
...	...	900	900	900
...	...	13 600	13 600	13 600 (f)
...	...	1 122	1 122	1 122
...	...	1 054	1 054	1 054
...	...	45 800	45 800	45 800
...	...	6 501	10 880	51 853	61 406	130 640	130 640
...	...	19 217	10 904	36 115	23 019	89 255	89 255
...	...	45 864	44 120	112 653	86 432	289 069	289 069

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—Fin
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
Entente Canada/Saskatchewan pour le développement du Nord

Les ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest

L'Accord de Vancouver

Ententes sur le développement urbain de la ville de Winnipeg

Total du portefeuille ministériel

Total global ⁽¹⁾	165 896	52 913	176 513	205 307
	163 091	51 472	186 863	204 147
	<i>4 253 517</i>	<i>974 275</i>	<i>3 979 853</i>	<i>3 655 081</i>

Les montants en caractères romains représentent les dépenses de 2004-2005.

Les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de 2003-2004.

Les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration (y compris les dépenses de 2004-2005).

(a) Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.

(f) Programme complété.

⁽¹⁾ Les programmes du portefeuille ministériel de la Santé ont été retirés de cette section puisqu'ils sont des paiements de transfert et non des programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés.

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	1 291	1 291	1 291
...	77	77	77
...	1 410	1 410	1 410
...	...	2 193	2 865	6 696	4 942	16 696	16 696
...	60	60	60
...	...	2 193	2 925	6 696	4 942	16 756	16 756
...	3 266	3 266	3 266
...	1 324	1 324	1 324
...	4 590	4 590	4 590 (a)
...	...	2 498	2 498	2 498
...
...	...	2 498	2 498	2 498
...	...	12 314	15 036	58 549	69 658	155 557	155 557
...	...	24 364	11 042	36 996	28 345	100 747	100 747
...	...	129 873	66 044	139 320	115 425	450 662	450 662
1 143 650	2 138 615	412 781	786 421	755 942	601 257	6 439 295	92 920	133 451	23 732	6 689 398
1 248 248	2 168 774	471 333	975 470	1 051 315	612 445	7 133 158	90 142
16 728 949	29 312 930	5 598 337	9 772 065	8 512 715	6 125 610	88 913 332	3 010 848	748 239	282 131	92 954 550

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA
2004-2005

Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Détail budgétaire par affectation	11.2
Commissions	11.16
Frais d'étude	11.19
Revenus de placements	11.21
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires	11.24

Détail budgétaire par affectation

Cet état présente les crédits budgétaires par affectation tels qu'approuvés par le Conseil du Trésor en vertu de l'article 31

de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), de même que les dépenses connexes de l'exercice.

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
Ministère			Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement.....	683 655 771	630 414 942	Budget de fonctionnement.....	81 624 995	78 468 614
Coûts associés à la traduction (Décision			Bloquées.....	503 005	
Devinat).....	7 000	7 000		82 128 000	78 468 614
Bloquées.....	5 040 752		Crédit 5—Subventions et contributions—		
Moins : revenus affectés aux			Subventions et contributions.....	363 399 500	363 372 218
dépenses.....	23 900 000	16 593 516	Bloquées.....	22 337 500	
	664 803 523	613 828 426		385 737 000	363 372 218
Crédit 5—Dépenses en capital.....	36 861 475	36 501 474	Montants législatifs.....	8 473 088	8 464 005
Crédit 10—Subventions et contributions—			Total du ministère.....	476 338 088	450 304 837
Subventions et contributions.....	391 006 750	216 683 820	Société d'expansion du Cap-Breton		
Bloquées.....	6 174 427		Crédit 10—Paiements à la Société		
	397 181 177	216 683 820	d'expansion du Cap-Breton.....	12 650 000	12 650 000
Crédit 15—Prêts garantis en vertu			Total du portefeuille ministériel.....	488 988 088	462 954 837
de la <i>Loi sur les prêts destinés aux</i>			AGENCE DES DOUANES ET		
<i>améliorations agricoles</i>	1		DU REVENU DU CANADA		
Crédit 20—Garantie pour le paiement			Ministère		
d'emprunt pour Financement agricole			Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Canada—Programme biomasse.....	1		Budget de fonctionnement.....	2 647 201 664	2 507 817 053
Montants législatifs.....	2 480 228 524	2 476 418 759	Mesures anti-terrorisme liées aux		
Total du ministère.....	3 579 074 701	3 343 432 479	organismes de bienfaisance—		
Commission canadienne du lait			Personnel.....	1 819 000	676 964
Crédit 25—Dépenses du programme.....	3 258 000	3 258 000	Autres frais de fonctionnement.....	1 816 000	1 364 029
Agence canadienne d'inspection des			Campagne publicitaire sur les services		
aliments			électroniques fiscaux.....	5 140 000	5 140 000
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement			Moins : revenus affectés aux		
et contributions—			dépenses.....	148 147 000	148 147 000
Budget de fonctionnement.....	488 051 351	463 493 788		2 507 829 664	2 366 851 046
Subventions et contributions.....	762 694	762 694	Crédit 5—Contributions.....	161 233 733	127 507 790
Bloquées.....	658 000		Montants législatifs.....	556 617 828	556 617 828
Moins : revenus affectés aux			Total du ministère.....	3 225 681 225	3 050 976 664
dépenses.....	54 999 194	54 999 194	Société canadienne des postes		
	434 472 851	409 257 288	Crédit 10—Paiements à la Société		
Crédit 35—Dépenses en capital.....	28 319 310	18 202 944	canadienne des postes à des fins		
Montants législatifs.....	133 036 706	132 939 953	spéciales.....	197 210 000	197 210 000
	595 828 867	560 400 185	Total du portefeuille ministériel.....	3 422 891 225	3 248 186 664
Commission canadienne des grains			PATRIMOINE CANADIEN		
Crédit 40—Dépenses du programme—			Ministère		
Budget de fonctionnement.....	20 244 201	19 669 151	Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Bloquées.....	12 499		Budget de fonctionnement.....	247 968 936	244 880 712
	20 256 700	19 669 151	Bloquées.....	3 320 152	
Montants législatifs.....	23 586 885	9 878 331	Moins : revenus affectés aux		
	43 843 585	29 547 482	dépenses.....	5 205 000	4 247 298
Total du portefeuille ministériel.....	4 222 005 153	3 936 638 146		246 084 088	240 633 414

11.2 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Crédit 5—Subventions et contributions	998 379 219	997 114 311	Moins : revenus affectés aux dépenses	569 000	463 112
Montants législatifs	26 073 315	26 064 688		102 882 617	101 555 102
Total du ministère	1 270 536 622	1 263 812 413	Montants législatifs	11 686 734	11 654 993
Conseil des Arts du Canada				114 569 351	113 210 095
Crédit 15—Paiements au Conseil des Arts du Canada	154 958 790	154 958 290	Société du Centre national des Arts		
Société Radio-Canada			Crédit 55—Paiements à la Société du Centre national des Arts—		
Crédit 20—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement—			Autres frais de fonctionnement	26 460 300	26 460 300
Autres frais de fonctionnement	936 771 001	936 771 000	Réparations à l'édifice et paiements à la ville d'Ottawa.	7 000 000	7 000 000
Bloquées	28 000 000			33 460 300	33 460 300
	964 771 001	936 771 000	Commission des champs de bataille nationaux		
Crédit 25—Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	4 000 000	Crédit 60—Dépenses du programme—		
Crédit 30—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital—			Budget de fonctionnement	7 034 235	6 884 908
Autres frais de fonctionnement	95 757 000	95 757 000	Montants législatifs	1 970 032	1 970 031
Bloquées	6 000 000			9 004 267	8 854 939
	101 757 000	95 757 000	Commission de la capitale nationale		
	1 070 528 001	1 036 528 000	Crédit 65—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement—		
Musée canadien des civilisations			Autres frais de fonctionnement	68 404 000	68 404 000
Crédit 35—Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	98 517 655	98 517 655	Bloquées	730 000	
Musée canadien de la nature				69 134 000	68 404 000
Crédit 40—Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital—			Crédit 70—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital—		
Autres frais de fonctionnement	61 625 920	61 625 920	Autres frais de fonctionnement	33 263 000	33 263 000
Bloquées	85 080		Bloquées	31 130 000	
	61 711 000	61 625 920		64 393 000	33 263 000
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				133 527 000	101 667 000
Crédit 45—Dépenses du programme—			Office national du film		
Budget de fonctionnement	38 975 752	38 936 241	Crédit 75—Fonds renouvelable de l'Office national du film—		
Moins : revenus affectés aux dépenses	37 632 000	37 632 000	Déficit de fonctionnement—		
	1 343 752	1 304 241	Budget de fonctionnement	75 471 008	72 851 296
Montants législatifs	5 111 777	5 111 777	Subventions et contributions	295 023	295 023
	6 455 529	6 416 018	Moins : revenus affectés aux dépenses	8 900 000	8 236 644
Bibliothèque et Archives du Canada				66 866 031	64 909 675
Crédit 46a—Dépenses du programme—			Montants législatifs	5 015 317	
Budget de fonctionnement	99 364 094	98 919 722		71 881 348	64 909 675
Subventions et contributions	3 098 492	3 098 492	Musée des beaux-arts du Canada		
Bloquées	989 031		Crédit 80—Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	37 392 545	37 392 545
			Crédit 85—Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la Collection	8 000 000	8 000 000
				45 392 545	45 392 545

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Musée national des sciences et de la technologie			Crédit 2b—Radiation de dettes	920 210	913 740
Crédit 95—Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	30 641 175	30 641 175	Crédit 5—Subventions et contributions— Subventions et contributions	392 790 068	386 450 809
			Bloquées.....	1	386 450 809
			Montants législatifs.....	392 790 069	386 450 809
Commission de la fonction publique			Total du ministère.....	54 875 161	54 827 755
Crédit 100—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement.....	81 680 868	79 860 460	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat - CT 829464)— Autres frais de fonctionnement.....	1 068 800	687 680	Crédit 10—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement.....	107 952 489	107 641 584
Bloquées.....	1 224 895		Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)— Personnel	515 174	515 174
Montants législatifs.....	83 974 563	80 548 140	Autres frais de fonctionnement (CT 829464)	10 981 791	3 684 606
	11 319 081	11 319 081	Bloquées.....	3 078 496	111 841 364
	95 293 644	91 867 221	Montants législatifs.....	122 527 950	111 841 364
Commission des relations de travail dans la fonction publique			Total du portefeuille ministériel.....	14 055 981	14 055 981
Crédit 105—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement.....	8 877 670	8 114 368		136 583 931	125 897 345
Montants législatifs.....	842 978	842 577	Total du portefeuille ministériel.....	1 060 813 355	1 008 671 374
	9 720 648	8 956 945	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
Tribunal de la dotation de la fonction publique			Crédit 2a—Dépenses de fonctionnement— Budget de fonctionnement.....	41 946 697	41 743 812
Crédit 107a—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement.....	693 930		Bloquées.....	407 992	41 743 812
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice			Crédit 6a—Subventions et contributions ...	384 249 556	286 353 832
Crédit 110—Dépenses de fonctionnement— Budget de fonctionnement.....	11 322 195	10 825 218	Montants législatifs.....	5 053 144	5 032 384
Bloquées.....	315 371		Total du portefeuille ministériel.....	431 657 389	333 130 028
Crédit 115—Subventions	10 860 000	10 840 000	ENVIRONNEMENT		
Montants législatifs.....	1 369 159	1 369 096	Ministère		
	23 866 725	23 034 314	Crédit 1—Dépenses de fonctionnement— Budget de fonctionnement.....	748 485 210	712 864 928
Téléfilm Canada			Bloquées.....	21 568 474	
Crédit 120—Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i> — Autres frais de fonctionnement	128 279 000	128 279 000	Moins : revenus affectés aux dépenses	81 009 000	74 316 046
Bloquées.....	1 400 000			689 044 684	638 548 882
	129 679 000	128 279 000	Crédit 5—Dépenses en capital— Capital	40 435 658	40 435 447
Total du portefeuille ministériel.....	3 360 437 530	3 272 131 505	Bloquées.....	1 022 257	40 435 447
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			Crédit 10—Subventions et contributions— Subventions et contributions	72 266 124	71 203 877
Ministère			Bloquées.....	453 333	71 203 877
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement— Budget de fonctionnement.....	416 358 597	393 172 135	Crédit 20—Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.....	1	
Programme de santé fédérale par intérim.	54 745 000	47 409 590	Montants législatifs.....	176 737 143	176 501 075
Bloquées.....	4 540 387		Total du ministère.....	979 959 200	926 689 281
	475 643 984	440 581 725			

11.4 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Agence canadienne d'évaluation environnementale			Vérificateur général		
Crédit 30—Dépenses du programme—			Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement.....	19 200 557	16 450 010	Budget de fonctionnement.....	66 149 343	63 176 825
Subventions et contributions.....	1 587 694	931 094	Subventions et contributions.....	380 000	378 827
Moins : revenus affectés aux dépenses.....	3 501 000	1 091 086	Bloquées.....	146 657	63 555 652
	17 287 251	16 290 018		66 676 000	63 555 652
Montants législatifs.....	1 983 622	1 982 567	Montants législatifs.....	8 418 772	8 408 413
	19 270 873	18 272 585		75 094 772	71 964 065
Agence Parcs Canada			Tribunal canadien du commerce extérieur		
Crédit 45—Dépenses du programme—			Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement.....	404 106 575	383 655 193	Budget de fonctionnement.....	8 820 250	8 796 064
Subventions et contributions.....	10 088 875	4 685 545	Montants législatifs.....	1 274 955	1 272 177
Bloquées.....	5 111 609			10 095 205	10 068 241
	419 307 059	388 340 738	Agence de la consommation en matière financière du Canada		
Crédit 50—Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques.....	2 000 000	2 000 000	Montants législatifs.....	6 867 311	6 867 248
Montants législatifs.....	127 962 629	127 962 629	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
	549 269 688	518 303 367	Crédit 30—Dépenses du programme—		
Total du portefeuille ministériel.....	1 548 499 761	1 463 265 233	Budget de fonctionnement.....	29 559 758	28 040 496
FINANCES			Bloquées.....	354 479	
Ministère				29 914 237	28 040 496
PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET FINANCIÈRES			Montants législatifs.....	2 986 948	2 979 131
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—				32 901 185	31 019 627
Budget de fonctionnement.....	89 982 665	86 408 423	Bureau du surintendant des institutions financières		
Moins : revenus affectés aux dépenses.....	620 000	358 559	Crédit 35—Dépenses du programme—		
	89 362 665	86 049 864	Budget de fonctionnement.....	724 000	724 000
Crédit 5—Subventions et contributions	850 400 000	153 175 765	Bloquées.....	25 000	
Montants législatifs.....	1 253 552 307	1 113 876 122		749 000	724 000
	2 193 314 972	1 353 101 751	Montants législatifs.....	65 132 636	10 779 721
				65 881 636	11 503 721
PROGRAMME DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE			Total du portefeuille ministériel.....	74 033 188 340	73 100 729 566
Montants législatifs.....	33 869 589 604	33 869 589 604	PÊCHES ET OCÉANS		
PROGRAMME FÉDÉRAL DE TRANSFERTS AUX PROVINCES			Ministère		
Crédit 15—Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux—			Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Subventions et contributions.....	1 969 156 990	1 874 274 615	Budget de fonctionnement.....	1 130 049 546	1 118 748 544
Moins : redressement selon l'article 37.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	62 054 029		Bloquées.....	11 892 066	
	1 907 102 961	1 874 274 615	Moins : revenus affectés aux dépenses.....	47 168 000	40 368 315
Montants législatifs.....	35 872 340 694	35 872 340 694		1 094 773 612	1 078 380 229
	37 779 443 655	37 746 615 309	Crédit 5—Dépenses en capital—		
Total du ministère.....	73 842 348 231	72 969 306 664	Capital.....	189 424 500	184 388 632
			Bloquées.....	18 030 445	
				207 454 945	184 388 632
			Crédit 10—Subventions et contributions—		
			Subventions et contributions.....	137 478 916	95 010 692
			Bloquées.....	2 847 551	
				140 326 467	95 010 692

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Montants législatifs.....	115 479 900	114 797 471			
Total du portefeuille ministériel.....	1 558 034 924	1 472 577 024			
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)			AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (COMMERCE INTERNATIONAL)		
Ministère			Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement.....	1 015 886 598	994 908 983	Budget de fonctionnement.....	143 231 720	134 113 475
Détérioration des immobilisations.....	4 000 000	4 000 000	Campagne publicitaire au sujet des prix d'excellence à l'exportation canadienne.....	141 000	
Vérifications et évaluations pour le Pro- gramme de partenariat mondial.....	650 000	186 658	Bloquées.....	17 500 000	
Bloquées.....	54 991 881		Moins : revenus affectés aux dépenses.....	3 050 000	1 147 228
Moins : revenus affectés aux dépenses.....	21 293 000	17 081 730		157 822 720	132 966 247
	1 054 235 479	982 013 911	Crédit 5—Subventions et contributions....	61 710 743	60 882 263
Crédit 5—Dépenses en capital—			Montants législatifs.....	14 978 297	14 978 297
Capital.....	108 338 341	108 168 070	Total du ministère.....	234 511 760	208 826 807
Détérioration des immobilisations.....	20 500 000	19 481 287	Corporation commerciale canadienne		
Bloquées.....	2 945 381		Crédit 10—Dépenses du programme.....	16 405 000	16 399 000
	131 783 722	127 649 357	Exportation et développement Canada		
Crédit 10—Subventions et contributions—			Montants législatifs.....	248 803 477	248 803 477
Subventions et contributions.....	584 010 034	487 043 246	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Bloquées.....	36 961 931	487 043 246	Crédit 15—Dépenses du programme—		
Montants législatifs.....	81 891 385	68 327 562	Budget de fonctionnement.....	2 244 450	1 226 055
Total du ministère.....	1 888 882 551	1 665 034 076	Membres des groupes de résolution des différends.....	620 000	270 302
Agence canadienne de développement international			Montants législatifs.....	2 864 450	1 496 357
Crédit 15—Dépenses de fonctionnement—				150 389	150 389
Budget de fonctionnement.....	203 105 645	186 284 259		3 014 839	1 646 746
Fonds canadien pour l'Afrique.....	4 280 362	2 778 074	Total du portefeuille ministériel.....	502 735 076	475 676 030
Bloquées.....	2 502 254		GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
	209 888 261	189 062 333	Crédit 1—Dépenses du programme—		
Crédit 20—Subventions et contributions—			Budget de fonctionnement.....	16 086 539	16 060 915
Subventions et contributions.....	2 707 782 035	2 705 736 958	Subventions et contributions.....	11 000	
Bloquées.....	30 000 000		Bloquées.....	199 361	
Montants législatifs.....	2 737 782 035	2 705 736 958		16 296 900	16 060 915
	357 324 780	357 322 973	Montants législatifs.....	2 297 478	2 297 478
	3 304 995 076	3 252 122 264	Total du portefeuille ministériel.....	18 594 378	18 358 393
Centre de recherches pour le développement international			SANTÉ		
Crédit 35—Versements au Centre de recherches pour le développement international.....	119 092 000	119 085 999	Ministère		
Commission mixte internationale			Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Crédit 40—Dépenses du programme—			Budget de fonctionnement.....	775 067 731	721 676 738
Budget de fonctionnement.....	7 526 354	7 261 782	Capital.....	2 928 369	2 928 369
Bloquées.....	20 250		Santé des Premières nations et des Inuits—		
	7 546 604	7 261 782	Budget de fonctionnement.....	232 501 102	231 047 600
Montants législatifs.....	724 109	724 109	Capital.....	430 300	430 300
	8 270 713	7 985 891	Revenus affectés aux dépenses.....	(5 450 000)	(3 996 498)
Total du portefeuille ministériel.....	5 321 240 340	5 044 228 230	Prestation de services de santé non assurés.....	637 687 714	629 628 677
			Programme d'appui à la santé mentale pour les pensionnats autochtones— Budget de fonctionnement.....	8 546 850	1 381 426

11.6 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES
À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Agence de santé publique du Canada—			RESSOURCES HUMAINES		
Budget de fonctionnement.....	240 048 222	239 914 916	ET DÉVELOPPEMENT		
Capital.....	4 011 514	563 032	DES COMPÉTENCES		
Revenus affectés aux			Ministère		
dépenses.....	(50 000)	(39 454)	Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Stratégie nationale de préparation et			Budget de fonctionnement.....	1 039 386 175	1 034 685 758
d'intervention contre la variole.....	6 591 014	4 412 074	Coûts associés à la traduction (Décision		
Initiatives de publicité—			Devinat)—		
Modes de vie sains / Pratique des			Budget de fonctionnement.....	8 376 000	6 850 319
sports, lutte antitabac, plan			Campagne de publicité visant les		
décennal sur les soins de santé.....	15 602 050	11 434 154	études postsecondaires—		
Campagne de publicité sur les modes			Autres frais de fonctionnement.....	400 000	341 923
de grossesse sains.....	130 000	90 573	Bloquées.....	30 138 908	
Bloquées.....	8 363 282		Moins : revenus affectés aux		
Moins : revenus affectés aux			dépenses.....	795 707 408	790 563 000
dépenses.....	62 039 000	51 771 858		282 593 675	251 315 000
	1 864 369 148	1 787 700 049	Crédit 5—Subventions et contributions—		
Crédit 5—Subventions et contributions—			Subventions et contributions.....	754 902 663	646 360 830
Subventions et contributions.....	544 771 937	536 982 249	Bloquées.....	44 110 740	
Santé des Premières nations et des				799 013 403	646 360 830
Inuits—			Montants législatifs.....	978 366 285	978 334 645
Subventions et contributions.....	637 737 100	637 737 100	Total du ministère.....	2 059 973 363	1 876 010 475
Programme d'appui à la santé mentale			Conseil canadien des relations		
pour les pensionnats autochtones—			industrielles		
Subventions et contributions.....	1 500 000	983 620	Crédit 10—Dépenses du programme—		
Agence de santé publique du Canada—			Budget de fonctionnement.....	11 686 596	10 947 655
Subventions et contributions.....	221 772 141	221 772 141	Coûts associés à la traduction (Décision		
Montants législatifs.....	1 405 781 178	1 397 475 110	Devinat)—		
Total du ministère.....	3 488 504 323	3 403 333 072	Autres frais de fonctionnement.....	154 000	151 276
Instituts de recherche en santé				11 840 596	11 098 931
du Canada			Montants législatifs.....	1 340 693	1 340 322
Crédit 10—Dépenses de fonctionnement—				13 181 289	12 439 253
Budget de fonctionnement.....	42 029 541	39 428 703	Société canadienne		
Bloquées.....	31		d'hypothèques et de logement		
	42 029 572	39 428 703	Crédit 13b—Dépenses de		
Crédit 15—Subventions.....	712 033 291	704 689 370	fonctionnement—		
Montants législatifs.....	3 854 340	3 854 185	Autres frais de fonctionnement.....	2 117 509 001	2 073 942 293
	757 917 203	747 972 258	Bloquées.....	104 700 000	
Conseil de contrôle des renseignements				2 222 209 001	2 073 942 293
relatifs aux matières dangereuses			Tribunal canadien des relations		
Crédit 20—Dépenses du programme—			professionnelles artistes-producteurs		
Budget de fonctionnement.....	3 349 028	3 101 219	Crédit 15—Dépenses du programme—		
Montants législatifs.....	419 156	419 156	Budget de fonctionnement.....	1 697 000	1 255 259
	3 768 184	3 520 375	Montants législatifs.....	175 000	175 000
Conseil d'examen du prix des				1 872 000	1 430 259
médicaments brevetés			Centre canadien d'hygiène et de		
Crédit 25—Dépenses du programme—			sécurité au travail		
Budget de fonctionnement.....	4 441 000	4 148 417	Crédit 20—Dépenses du programme—		
Audiences publiques.....	300 000	299 395	Budget de fonctionnement.....	8 729 236	8 150 562
	4 741 000	4 447 812	Moins : revenus affectés aux		
Montants législatifs.....	550 142	550 142	dépenses.....	4 300 000	3 781 355
	5 291 142	4 997 954		4 429 236	4 369 207
Total du portefeuille ministériel.....	4 255 480 852	4 159 823 659	Total du portefeuille ministériel.....	4 301 664 889	3 968 191 487

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)					
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			Crédit 27a—Subventions et contributions .	20 947 534	16 670 722
Budget de fonctionnement.....	967 844 239	957 750 338	Crédit 28a—Dépenses du programme—		
Coûts associés à la traduction (Décision			Commission des revendications		
Devinat)—			des Indiens—		
Autres frais de fonctionnement.....	2 150 000	513 506	Budget de fonctionnement.....	5 143 937	4 550 683
Assurance-emploi—Systèmes de			Montants législatifs.....	231 602 441	199 620 062
GI/TI—			Total du ministère.....	5 912 808 788	5 601 450 069
Budget de fonctionnement.....	113 625 941	112 924 352	Commission canadienne des affaires		
Programme canadien de prêts aux			polaires		
étudiants (PCPÉ)—			Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement.....	4 128 000	2 924 410	Budget de fonctionnement.....	920 169	901 935
Bloquées.....	19 332 066		Subventions et contributions.....	10 000	10 000
Moins : revenus affectés aux			Bloquées.....	1 700	
dépenses.....	793 578 087	780 792 000	Montants législatifs.....	931 869	911 935
	313 502 159	293 320 606		65 106	65 106
Crédit 5—Subventions et contributions—				996 975	977 041
Subventions et contributions.....	254 669 788	246 285 941	Total du portefeuille ministériel.....	5 913 805 763	5 602 427 110
Fonds d'intégration.....	23 751 000	23 751 000	INDUSTRIE		
	278 420 788	270 036 941	Ministère		
Montants législatifs.....	27 996 853 090	27 996 611 877	Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Total du portefeuille ministériel.....	28 588 776 037	28 559 969 424	Budget de fonctionnement.....	509 617 545	493 218 666
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—			Savoir et commercialisation : stimuler		
Budget de fonctionnement.....	589 340 237	545 249 925	la recherche et la mise en marché de		
Programme d'éducation spéciale—			nouvelles idées.....	170 000	73 162
Budget de fonctionnement.....	1 870 000	1 834 257	Au service des entreprises : promouvoir		
Bloquées.....	4 572 608		l'esprit d'entreprise.....	170 000	82 927
	595 782 845	547 084 182	Bloquées.....	3 425 013	
Crédit 5—Dépenses en capital—			Moins : revenus affectés aux		
Capital.....	6 044 000	4 973 262	dépenses.....	58 519 000	56 750 227
Bloquées.....	11 258 000			454 863 558	436 624 528
	17 302 000	4 973 262	Crédit 5—Dépenses en capital.....	5 561 500	5 508 501
Crédit 6b—Radiation de dettes.....	18 000 000	17 489 185	Crédit 10—Subventions et contributions...	945 511 809	809 685 145
Crédit 10—Subventions et contributions—			Montants législatifs.....	246 791 863	124 766 801
Subventions et contributions.....	4 662 882 018	4 661 048 136	Total du ministère.....	1 652 728 730	1 376 584 975
Programme d'éducation spéciale.....	99 048 000	99 028 745	Agence spatiale canadienne		
Frais exceptionnels découlant de la lutte			Crédit 25—Dépenses de fonctionnement—		
contre les feux de forêt au Yukon.....	10 850 000	10 850 000	Budget de fonctionnement.....	133 075 021	125 056 755
Bloquées.....	208 432 605		Bloquées.....	82 622	
	4 981 212 623	4 770 926 881		133 157 643	125 056 755
Crédit 15—Paiements à la Société			Crédit 30—Dépenses en capital—		
canadienne des postes—			Personnel.....	3 035 000	2 622 047
Autres frais de fonctionnement.....	36 500 000	36 482 581	Capital.....	101 846 079	101 133 676
Bloquées.....	500 000		Bloquées.....	32 059 281	
	37 000 000	36 482 581		136 940 360	103 755 723
Crédit 26a—Dépenses de fonctionne-			Crédit 35—Subventions et contributions...	49 060 000	49 012 280
ment—Bureau de l'interlocuteur			Montants législatifs.....	8 228 533	8 221 875
fédéral auprès des Métis et des				327 386 536	286 046 633
Indiens non inscrits—			Commission canadienne du tourisme		
Budget de fonctionnement.....	5 817 408	3 652 511	Crédit 40—Dépenses du programme.....	78 829 000	78 823 000

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Tribunal de la concurrence			Statistique Canada		
Crédit 45—Dépenses du programme—			Crédit 105—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement.....	1 578 850	1 395 762	Budget de fonctionnement.....	527 097 232	476 741 535
Montants législatifs.....	121 164	118 770	Subventions et contributions.....	561 000	560 800
	1 700 014	1 514 532	Bloquées.....	8 440 504	
			Moins : revenus affectés aux		
			dépenses.....	130 000 000	83 626 065
				406 098 736	393 676 270
Commission du droit d'auteur			Montants législatifs.....	69 076 994	69 076 994
Crédit 50—Dépenses du programme—				475 175 730	462 753 264
Budget de fonctionnement.....	2 338 500	2 031 168	Total du portefeuille ministériel.....	4 656 278 235	4 250 016 831
Montants législatifs.....	237 121	237 111			
	2 575 621	2 268 279	JUSTICE		
			Ministère		
Conseil national de recherches du Canada			Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Crédit 65—Dépenses de fonctionnement—			Budget de fonctionnement.....	462 849 048	457 528 455
Budget de fonctionnement.....	405 178 920	395 619 286	Sécurité publique et antiterrorisme—		
Bloquées.....	6 006 411		Budget de fonctionnement.....	9 511 983	9 328 082
	411 185 331	395 619 286	Fonds des poursuites en matière de		
Crédit 70—Dépenses en capital—			drogue—		
Capital.....	66 617 000	67 291 012	Budget de fonctionnement.....	24 597 074	23 866 417
Bloquées.....	675 218		Initiative du renouvellement de la		
	67 292 218	67 291 012	justice pour les jeunes—		
Crédit 75—Subventions et contributions...	138 132 000	135 633 361	Budget de fonctionnement.....	4 304 400	3 665 352
Montants législatifs.....	156 558 340	114 093 975	Conseillers juridiques des EI/ALMF		
	773 167 889	712 637 634	et avocat du groupe d'entraide		
			internationale—		
			Budget de fonctionnement.....	889 000	237 871
			Activités reliées à la Commission		
			d'enquête ARAR—		
			Budget de fonctionnement.....	6 051 529	3 676 993
			Bloquées.....	48 768 904	
				556 971 938	498 303 170
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie			Crédit 5—Subventions et contributions—		
Crédit 80—Dépenses de fonctionnement—			Subventions et contributions.....	56 513 024	53 999 898
Budget de fonctionnement.....	35 007 285	33 243 226	Sécurité publique et antiterrorisme—		
Bloquées.....	151 180		Aide juridique.....	300 000	300 000
	35 158 465	33 243 226	Services d'aide juridique.....	124 827 507	124 713 507
Crédit 85—Subventions—			Fonds pour le renouvellement de la		
Subventions et contributions.....	772 041 001	766 207 054	justice pour les jeunes.....	9 601 400	8 836 213
Bloquées.....	405 651		Ententes sur le partage des coûts pour la		
	772 446 652	766 207 054	justice pour les jeunes.....	188 652 100	188 652 100
Montants législatifs.....	3 599 297	3 599 297	Bloquées.....	2 200 000	
	811 204 414	803 049 577		382 094 031	376 501 718
			Montants législatifs.....	68 155 752	68 150 572
Conseil de recherches en sciences humaines			Total du ministère.....	1 007 221 721	942 955 460
Crédit 90—Dépenses de fonctionnement—			Commission canadienne des droits de la personne		
Budget de fonctionnement.....	22 215 455	20 208 901	Crédit 10—Dépenses du programme—		
Bloquées.....	51 256		Budget de fonctionnement.....	19 293 375	18 525 034
	22 266 711	20 208 901	Bloquées.....	906 625	
Crédit 95—Subventions.....	502 138 000	497 025 842		20 200 000	18 525 034
Montants législatifs.....	2 176 590	2 175 194	Montants législatifs.....	2 415 879	2 415 831
	526 581 301	519 409 937		22 615 879	20 940 865
Conseil canadien des normes					
Crédit 100—Paiements au Conseil canadien des normes.....	6 929 000	6 929 000			

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Tribunal canadien des droits de la personne			Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
Crédit 15—Dépenses du programme—			PROGRAMME DU COMMISSARIAT À L'INFORMATION DU CANADA		
Budget de fonctionnement.....	3 977 514	3 289 657	Crédit 40—Dépenses du programme—		
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—			Budget de fonctionnement.....	4 884 553	4 822 291
Autres frais de fonctionnement.....	122 130	73 703	Services juridiques impartis—		
Causes de parité salariale—			Autres frais de fonctionnement.....	200 000	64 650
Budget de fonctionnement.....	570 271	456 194	Bloquées.....	13 563	
Système de gestion des dossiers—			Moins : redressement selon l'article 37.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	500	
Autres frais de fonctionnement.....	45 000	33 076		5 097 616	4 886 941
	4 714 915	3 852 630	Montants législatifs.....	675 918	669 118
Montants législatifs.....	343 116	343 116		5 773 534	5 556 059
	5 058 031	4 195 746			
Commissaire à la magistrature fédérale			PROGRAMME DU COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—			Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement.....	8 849 791	8 465 017	Budget de fonctionnement.....	10 255 690	10 020 053
Bloquées.....	137 222		Subventions et contributions.....	500 000	367 409
Moins : revenus affectés aux dépenses.....	275 000	219 128	Frais juridiques—Budget de fonctionnement—		
	8 712 013	8 245 889	Autres frais de fonctionnement.....	125 000	125 000
Crédit 25—Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement—				10 880 690	10 512 462
Budget de fonctionnement.....	1 759 718	1 619 484	Montants législatifs.....	1 189 542	1 189 542
Bloquées.....	262 532			12 070 232	11 702 004
	2 022 250	1 619 484		17 843 766	17 258 063
Montants législatifs.....	333 810 164	333 810 164	Cour suprême du Canada		
	344 544 427	343 675 537	Crédit 50—Dépenses du programme—		
Service administratif des tribunaux judiciaires			Budget de fonctionnement.....	21 227 950	19 884 195
Crédit 30—Dépenses du programme—			Montants législatifs.....	6 820 764	6 820 131
Budget de fonctionnement.....	49 898 980	49 292 647		28 048 714	26 704 326
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—			Total du portefeuille ministériel.....	1 484 922 878	1 414 368 615
Autres frais de fonctionnement.....	350 019	350 019			
Procès d'Air India—			DÉFENSE NATIONALE		
Autres frais de fonctionnement.....	250 000		Ministère		
	50 498 999	49 642 666	Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Montants législatifs.....	5 768 030	5 768 030	Budget de fonctionnement.....	11 046 516 805	10 879 148 407
	56 267 029	55 410 696	Campagne de publicité relative au recrutement des forces canadiennes.....	7 700 000	7 421 402
Commission du droit du Canada			Bloquées.....	45 618 020	
Crédit 35—Dépenses du programme—			Moins : revenus affectés aux dépenses.....	429 841 000	412 367 891
Budget de fonctionnement.....	3 119 215	3 035 761		10 669 993 825	10 474 201 918
Bloquées.....	11 935		Crédit 5—Dépenses en capital.....	2 193 349 979	2 174 733 776
	3 131 150	3 035 761	Crédit 10—Subventions et contributions—		
Montants législatifs.....	192 161	192 161	Subventions et contributions.....	143 075 946	142 321 573
	3 323 311	3 227 922	Bloquées.....	239 999	
				143 315 945	142 321 573
			Montants législatifs.....	1 135 918 441	1 131 260 399
			Total du ministère.....	14 142 578 190	13 922 517 666

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Comité des griefs des Forces canadiennes			Société de développement du Cap-Breton		
Crédit 15—Dépenses du programme—			Crédit 25—Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	60 211 000	60 200 000
Budget de fonctionnement.....	6 599 000	6 221 001			
Bloquées.....	1 100 000		Office national de l'énergie		
	7 699 000	6 221 001	Crédit 30—Dépenses du programme—		
Montants législatifs.....	563 102	563 102	Budget de fonctionnement.....	33 697 550	33 682 799
	8 262 102	6 784 103	Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)	343 000	148 541
			Bloquées.....	700 000	
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire				34 740 550	33 831 340
Crédit 20—Dépenses du programme—			Montants législatifs.....	4 251 931	4 251 931
Budget de fonctionnement.....	3 816 000	2 736 957		38 992 481	38 083 271
Montants législatifs.....	248 267	247 947			
	4 064 267	2 984 904	Administration du pipe-line du Nord		
Total du portefeuille ministériel.....	14 154 904 559	13 932 286 673	Crédit 35—Dépenses du programme—		
RESSOURCES NATURELLES			Budget de fonctionnement.....	668 385	462 217
Ministère			Bloquées.....	648 215	
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—				1 316 600	462 217
Budget de fonctionnement.....	605 138 112	571 275 877	Montants législatifs.....	33 922	33 922
Défi d'une tonne—Agissons contre les changements climatiques	11 500 000	10 926 632		1 350 522	496 139
Bloquées.....	35 766 903		Total du portefeuille ministériel.....	1 831 676 016	1 647 682 978
Moins : revenus affectés aux dépenses	22 784 000	19 787 887	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
	629 621 015	562 414 622	Crédit 2a—Dépenses de fonctionnement—		
Crédit 5—Dépenses en capital—			Budget de fonctionnement.....	30 222 650	28 866 876
Capital.....	8 431 952	8 402 939	Bloquées.....	699 953	
Bloquées.....	4 269 326			30 922 603	28 866 876
	12 701 278	8 402 939	Crédit 7a—Contributions—		
Crédit 10—Subventions et contributions—			Subventions et contributions	323 854 208	199 405 275
Subventions et contributions	223 491 220	194 844 827	Bloquées.....	156 939 817	
Bloquées.....	67 640 780			480 794 025	199 405 275
	291 132 000	194 844 827	Crédit 12a—Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	16 100 000	16 100 000
Montants législatifs.....	559 209 945	547 222 794	Crédit 14b—Paiements à Queens Quay West Land Corporation	4 000 001	4 000 000
Total du ministère.....	1 492 664 238	1 312 885 182	Montants législatifs.....	1 996 127	1 996 127
Énergie atomique du Canada limitée			Total du portefeuille ministériel.....	533 812 756	250 368 278
Crédit 15—Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....	162 849 000	162 838 000	PARLEMENT		
Commission canadienne de sûreté nucléaire			Sénat		
Crédit 20—Dépenses du programme—			Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement.....	66 834 617	65 330 122	Budget de fonctionnement.....	46 890 267	43 665 489
Subventions et contributions	642 000	226 957	Subventions et contributions	364 183	364 183
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)	34 461	34 461		47 254 450	44 029 672
Bloquées.....	506 122		Montants législatifs.....	27 422 059	26 621 950
	68 017 200	65 591 540		74 676 509	70 651 622
Montants législatifs.....	7 591 575	7 588 846			
	75 608 775	73 180 386			

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
Chambre des communes			Secrétariat des conférences inter-gouvernementales canadiennes		
Crédit 5—Dépenses du programme—			Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement.....	242 047 346	228 321 522	Budget de fonctionnement.....	5 887 713	5 200 255
Subventions et contributions.....	1 602 146	1 602 146	Bloquées.....	14 287	
Moins : revenus affectés aux dépenses.....	1 127 830	1 127 830		5 902 000	5 200 255
	242 521 662	228 795 838	Montants législatifs.....	384 035	384 035
Montants législatifs.....	137 907 125	137 907 125		6 286 035	5 584 290
	380 428 787	366 702 963	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
Bibliothèque du Parlement			Crédit 20—Dépenses du programme—		
Crédit 10—Dépenses du programme—			Budget de fonctionnement.....	28 425 200	28 413 478
Budget de fonctionnement.....	27 066 000	26 606 117	Montants législatifs.....	3 785 664	3 785 664
Moins : revenus affectés aux dépenses.....	1 000 000	782 319		32 210 864	32 199 142
	26 066 000	25 823 798	Directeur général des élections		
Montants législatifs.....	3 713 770	3 713 770	Crédit 25—Dépenses du programme—		
	29 779 770	29 537 568	Budget de fonctionnement.....	19 157 554	17 795 078
Bureau du commissariat à l'éthique			Montants législatifs.....	255 845 115	255 845 115
Crédit 12a—Dépenses du programme—				275 002 669	273 640 193
Budget de fonctionnement.....	3 718 700	3 585 453	Commissaire aux langues officielles		
Montants législatifs.....	289 722	289 722	Crédit 30—Dépenses du programme—		
	4 008 422	3 875 175	Budget de fonctionnement.....	17 002 040	16 393 017
Total du portefeuille ministériel.....	488 893 488	470 767 328	Bloquées.....	102 340	
CONSEIL PRIVÉ				17 104 380	16 393 017
Ministère			Montants législatifs.....	1 905 701	1 902 884
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—				19 010 081	18 295 901
Budget de fonctionnement.....	129 914 520	122 345 982	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
Commission d'enquête sur les actions des représentants canadiens relativement à Maher Arar—			Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement.....	7 896 320	5 310 451	Budget de fonctionnement.....	4 694 332	4 367 285
Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires—			Bloquées.....	6 668	
Budget de fonctionnement.....	19 558 241	18 307 095		4 701 000	4 367 285
Bloquées.....	1 060 948		Montants législatifs.....	346 506	346 506
	158 430 029	145 963 528		5 047 506	4 713 791
Crédit 5—Subventions et contributions—			Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Subventions et contributions.....	4 149 467	4 149 468	Crédit 55—Dépenses du programme—		
Commission d'enquête sur les actions des représentants canadiens relativement à Maher Arar.....	1 200 000	326 623	Budget de fonctionnement.....	2 505 393	2 398 455
Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires.....	774 400	129 583	Bloquées.....	4 207	
	6 123 867	4 605 674		2 509 600	2 398 455
Montants législatifs.....	13 982 109	13 964 281	Montants législatifs.....	254 697	254 697
Total du ministère.....	178 536 005	164 533 483		2 764 297	2 653 152
			Total du portefeuille ministériel.....	518 857 457	501 619 952

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—Fin

	Affectations	Dépenses		Affectations	Dépenses
	\$	\$		\$	\$
École de la fonction publique du Canada			Anciens combattants des Premières nations	7 389 988	
Crédit 26—Dépenses du programme—			Bloquées.....	3 448 247	
Budget de fonctionnement.....	57 878 504	57 871 507		804 793 665	768 761 076
Subventions et contributions.....	175 000	164 000	Crédit 5—Dépenses en capital.....	18 394 678	18 297 965
Service d'apprentissage en direct—			Crédit 10—Subventions et contributions...	1 938 381 000	1 862 903 747
Budget de fonctionnement.....	2 865 585	2 865 585	Montants législatifs.....	34 551 910	34 546 717
Bloquées.....	2 349 624			2 796 121 253	2 684 509 505
	63 268 713	60 901 092			
Montants législatifs.....	22 322 019	18 546 811	PROGRAMME DU TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
	85 590 732	79 447 903	Crédit 15—Dépenses du programme—		
			Budget de fonctionnement.....	9 301 319	9 201 143
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada			Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)	8 125	8 125
Crédit 32—Dépenses de fonctionnement—				9 309 444	9 209 268
Budget de fonctionnement.....	72 481 215	70 208 187	Montants législatifs.....	1 645 457	1 645 457
Bloquées.....	1 040 811			10 954 901	10 854 725
	73 522 026	70 208 187	Total du portefeuille ministériel.....	2 807 076 154	2 695 364 230
Crédit 34b—Subventions et contributions ..	16 200 001	16 081 569	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
Montants législatifs.....	7 693 317	7 693 317	Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
	97 415 344	93 983 073	Budget de fonctionnement.....	45 263 068	41 066 297
Total du portefeuille ministériel.....	2 670 643 526	1 748 503 917	Bloquées.....	392 130	
				45 655 198	41 066 297
ANCIENS COMBATTANTS			Crédit 5—Subventions et contributions—		
Ministère			Subventions et contributions.....	294 987 801	266 216 940
PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS			Bloquées.....	49 225 360	
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—				344 213 161	266 216 940
Budget de fonctionnement.....	247 021 382	245 692 395	Montants législatifs.....	4 867 195	4 847 412
Achat de services de santé	541 979 289	518 113 922	Total du portefeuille ministériel.....	394 735 554	312 130 649
Achat de services de santé—			TOTAL GLOBAL.....	179 101 072 918	172 839 832 587
Personnel	4 954 759	4 954 759			

Commissions

Information générale par commission

L'état suivant a pour but de présenter de l'information générale pour chaque commission impliquée dans une enquête ou une investigation publique.

INFORMATION GÉNÉRALE PAR COMMISSION

	Membres		Autres traitements	Autres dépenses	Total
	Traitements	Frais de déplacement et de séjour*			
	\$	\$	\$	\$	\$

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

Ministère

Commission sur les revendications particulières des Indiens	305 650	193 156	2 135 930	2 175 573	4 810 309
---	---------	---------	-----------	-----------	-----------

Cette Commission a été instituée par décret (CP 1991-1329 en date du 15 juillet 1991) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission est chargée d'enquêter de façon impartiale dans les cas où une Première nation conteste un refus du Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de satisfaire à une de ses revendications particulières, et dans les cas où la Première nation est en désaccord avec les critères d'indemnisation retenus par le gouvernement pour le règlement de sa revendication.

CONSEIL PRIVÉ

Ministère

Commission sur les revendications particulières des Indiens	97 175	23 659	1 248 146	433 957	1 802 937
---	--------	--------	-----------	---------	-----------

Cette Commission a été instituée par décret (CP 1991-1329 en date du 15 juillet 1991) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission est chargée d'enquêter de façon impartiale dans les cas où une Première nation conteste un refus du Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de satisfaire à une de ses revendications particulières, et dans les cas où la Première nation est en désaccord avec les critères d'indemnisation retenus par le gouvernement pour le règlement de sa revendication (cette commission a été transférée aux Affaires Indiennes et du Nord Canada le 20 juillet 2004).

INFORMATION GÉNÉRALE PAR COMMISSION—Fin

	Membres				Total
	Traitements	Frais de déplacement et de séjour*	Autres traitements	Autres dépenses	
	\$	\$	\$	\$	\$
Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires		34 406	1 183 704	17 353 060	18 571 170
<p>Cette Commission a été instituée par décret (CP 2004-110 en date du 19 février 2004) en vertu de la partie I de la <i>Loi sur les enquêtes</i>. La Commission est chargée de faire enquête et de faire rapport sur les questions soulevées, directement ou indirectement, dans les chapitres 3 et 4 du Rapport de la vérificatrice générale du Canada à la Chambre des communes de novembre 2003, concernant le programme de commandites et les activités publicitaires du gouvernement du Canada. La Commission est aussi chargée de formuler des recommandations en vue de prévenir la mauvaise gestion des futurs programmes de commandites ou activités publicitaires, en tenant compte des mesures que le gouvernement du Canada a annoncées le 10 février 2004.</p>					
Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar.....		63 796	757 389	4 924 730	5 745 915
<p>Cette Commission a été instituée par décret (CP 2004-48 en date du 5 février 2004) en vertu de la partie I de la <i>Loi sur les enquêtes</i>. La Commission est chargée de faire enquête et de faire rapport sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar. La Commission est aussi chargée de formuler des recommandations sur la création d'un mécanisme d'examen indépendant des activités de la Gendarmerie royale du Canada concernant la sécurité nationale.</p>					
Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales de Miramichi et d'Acadie-Bathurst	11 000	2 478	9 059	51 306	73 843
<p>Cette commission a été instituée par décret (CP 2004-1196 en date du 19 octobre, 2004) en vertu de la partie I de la <i>Loi sur les enquêtes</i>. La commission est chargée d'étudier le tracé des circonscriptions électorales de Miramichi et d'Acadie-Bathurst au Nouveau-Brunswick. La commission est aussi chargée de formuler des recommandations quant à toute modification au décret de représentation de 2003 en ce qui a trait aux paroisses d'Allardville et de Bathurst. Le rapport final de la Commission a été soumis à Son Excellence la Gouverneure générale le 9 décembre 2004 (CP 2004-1516).</p>					

* Le détail concernant les dépenses de l'exercice en cours figure au tableau suivant intitulé « Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission ».

Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission

L'état suivant présente le total des frais de déplacement et de séjour payé à chaque membre de commissions.

DÉTAIL SUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR PAR COMMISSION

Nom des membres	Dépenses en 2004-2005
	\$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
Commission des revendications particulières des Indiens	
Bellegarde, Daniel J (Commissaire)	56 622
Dickson-Gilmore, Jane (Commissaire)	20 654
Dupuis, Renée (Commissaire/Chef en commissaire)	31 926
Holman, Alan C (Commissaire)	62 515
Purdy, Sheila (Commissaire)	21 440
	193 157
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Commission des revendications particulières des Indiens	
Bellegarde, Daniel J (Commissaire)	7 621
Dickson-Gilmore, Jane (Commissaire)	2 028
Dupuis, Renée (Commissaire/Commissaire en chef)	9 860
Holman, Alan C (Commissaire)	2 561
Purdy, Sheila (Commissaire)	1 589
	23 659
Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires	
Juge John H Gomery (Commissaire)	34 406
Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar	
Juge Dennis R O'Connor (Commissaire)	63 796
Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales de Miramichi et d'Acadie-Bathurst	
Juge Joseph Z Daigle (Commissaire)	2 478

Frais d'étude

Cet état fournit le détail des frais d'étude encourus au cours de l'exercice. Aux fins de cet état, un frais d'étude représente le coût de toute activité éducationnelle de longue durée. Une activité éducationnelle de longue durée est toute activité de formation ou de développement accordée à un employé du gouvernement et donnée dans un établissement éducationnel à l'extérieur de la fonction publique qui a totalisé ou qui totalisera un nombre total de 65 jours ouvrables ou plus sur une période maximale de trois (3) ans, ou qui exige ou exigera des dépenses totales de plus de 25 000 \$ (y compris le traitement).

FRAIS D'ÉTUDE

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Frais de déplacement et de séjour				Total
		Traitements ⁽¹⁾	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité ⁽²⁾	Autres dépenses	
		\$	\$	\$	\$	\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	4	253 143	2 424	9 738	3 132	268 437
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA						
Ministère	9	316 995		12 774		329 769
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère						
Bibliothèque et Archives du Canada	2	14 694				14 694
Commission de la fonction publique	3	25 837		14 015		39 852
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	5	72 221		22 323		94 544
ENVIRONNEMENT						
Ministère	9	346 323	13 862	10 453		370 638
Agence spatiale canadienne	9	51 779	661	20 548	150	73 138
PÊCHES ET OCÉANS	8	221 540	9 754	18 429	1 190	250 913
SANTÉ						
Ministère	1	92 635	426	32 700	476	126 237
Instituts de recherche en santé du Canada	1	5 508				5 508
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES						
Ministère	4	4 125		6 825	800	11 750
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	5	279 376		21 575	5 320	306 271
INDUSTRIE						
Ministère	4	99 534	1 177	18 655	4 243	123 609
Agence spatiale canadienne	1	10 500	9 354	26 611		46 465
Commission du droit d'auteur	2			3 234		3 234
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1			31 651		31 651
Statistique Canada	2	26 055		2 000		28 055
JUSTICE						
Ministère	11	132 119				132 119
DÉFENSE NATIONALE						
Ministère	36	1 233 119	62 342	184 969	1 076	1 481 506
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	13	463 199	11 286	17 791	3 660	495 936
Office national de l'énergie	3	22 415		2 650		25 065

FRAIS D'ÉTUDE—Fin

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements ⁽¹⁾	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité ⁽²⁾	Autres dépenses	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	2	33 083		55 841		88 924
Directeur général des élections.....	1	13 858		592	208	14 658
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	2		1 090	12 265	488	13 843
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)						
Service correctionnel.....	2	71 246	6 130	6 253		83 629
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	8			11 098		11 098
TRANSPORTS						
Ministère	5	1 294	4 718	23 834	3 451	33 297
ANCIENS COMBATTANTS						
Ministère	3	47 308	804	623	2 736	51 471
Total.....	156	3 837 906	124 028	567 447	26 930	4 556 311

⁽¹⁾ Comprend les indemnités tenant lieu de traitements.

⁽²⁾ Comprend les indemnités pour livres.

Revenus de placements

Cet état fournit le détail pour l'exercice de la catégorie « autres revenus » intitulée revenus de placements. Les revenus de placements consistent principalement en des intérêts sur les prêts et avances consentis, en des dividendes sur les placements, et en des virements de bénéfices, tels qu'inscrits par les ministères avant qu'aucun redressement ne soit effectué. Pour

les fins de présentation dans les états financiers, les montants démontrés ici pour les comptes des opérations en devises et des sociétés d'État entreprises ont été respectivement reclassifiés aux revenus des opérations en devises et aux revenus des sociétés d'État aux sections 2 et 3 du volume I et au tableau 4a du volume II.

REVENUS DE PLACEMENTS

	Montant réalisé en 2004-2005 ⁽¹⁾		Montant réalisé en 2004-2005 ⁽¹⁾
	\$		\$
COMPTES CONSOLIDÉS—		Administration portuaire de Hamilton—	
Énergie atomique du Canada limitée.....	84 595	Autres.....	439 866
ENCAISSE ET DÉBITEURS—		Administration portuaire de Montréal—	
Finances—		Autres.....	3 513 610
Intérêt des dépôts bancaires.....	238 552 305	Administration portuaire de Nanaimo—	
Ressources humaines et Développement des compétences—		Autres.....	130 956
Intérêt des dépôts bancaires.....	565 746	Administration portuaire de North Fraser—	
Développement des ressources humaines (Développement social)—		Autres.....	53 121
Intérêt des dépôts bancaires.....	13 377	Administration portuaire de Port Alberni—	
Total d'encaisse et débiteurs.....	239 131 428	Autres.....	61 229
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—		Administration portuaire de Prince Rupert—	
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes—		Autres.....	99 670
Virement des bénéfices.....	1 758 067 814	Administration portuaire de Québec—	
Fonds monétaire international—Souscriptions—		Autres.....	422 299
Virement des bénéfices.....	69 540 590	Administration portuaire de Saguenay—	
Total des comptes d'opérations de change.....	1 827 608 404	Autres.....	49 257
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—		Administration portuaire de Saint John—	
Sociétés d'État entreprises—		Autres.....	264 195
Banque de développement du Canada—		Administration portuaire de Sept-Îles—	
Dividendes.....	13 630 251	Autres.....	166 233
Société canadienne d'hypothèques et de logement.....	463 995 742	Administration portuaire de St. John's—	
	477 625 993	Autres.....	83 053
Autres—		Administration portuaire de Thunder Bay—	
Banque du Canada—		Autres.....	71 672
Virement des bénéfices.....	1 695 958 518	Administration portuaire de Toronto—	
Corporation de développement des investissements du Canada—		Autres.....	200 483
Dividendes.....	164 000 000	Administration portuaire de Trois-Rivières—	
Société immobilière du Canada limitée—		Autres.....	107 246
Dividendes.....	5 000 000	Administration portuaire de Vancouver—	
Société canadienne des postes—		Autres.....	3 980 907
Dividendes.....	63 400 000	Administration portuaire de Windsor—	
Commission canadienne du lait.....	1 309 944	Autres.....	26 158
Administration portuaire de Belledune—			1 944 818 897
Autres.....	125 843	Total des sociétés d'État entreprises.....	2 422 444 890
Financement agricole Canada.....	3 678 515	Placements de portefeuille—	
Transport—		Petro-Canada—	
Ponts Jacques Cartier et Champlain.....	205 292	Dividendes.....	14 817 031
Administration portuaire de Fraser River—		Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement—	
Autres.....	429 869	Pays en développement—Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)—Agence canadienne de développement international—Aide au développement international.....	2 707 453
Administration portuaire de Halifax—		Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par Exportation et développement Canada)—Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international).....	61 759 208
Autres.....	1 040 961		

REVENUS DE PLACEMENTS—*Suite*

	Montant réalisé en 2004-2005 ⁽¹⁾		Montant réalisé en 2004-2005 ⁽¹⁾
	\$		\$
Royaume-Uni—Finances—Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)—		ALBERTA—	
Intérêt différé	1 767 278	Finances—	
Total des gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	66 233 939	Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	11 279
Organisations internationales—		COLOMBIE-BRITANNIQUE—	
Fonds monétaire international—		Finances—	
Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance ..	17 392 932	Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	8 639
Administrations provinciales et territoriales—		Total des administrations provinciales et territoriales	2 058 554
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR—		Autres prêts, placements et avances—	
Finances—		Prêts et avances à justifier—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	31 420	Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)—	
Industrie—		Prêts, placements et avances aux gouvernements nationaux—	
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	17 668	Employés affectés à l'étranger	316 553
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	1 176 053	Autres	2 751
	1 225 141	Ressources humaines et développement des compétences—Intérêt sur prêts fédéraux aux étudiants ...	275 151 625
NOUVELLE-ÉCOSSE—			275 470 929
Finances—		Autres—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 652	Agriculture et Agroalimentaire—	
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—		Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	189
Agence de promotion économique du Canada atlantique—		Centres de services agricoles—	
Entente-cadre sur le plan de développement	39 811	Intérêts sur prêts	734
Finances—		Citoyenneté et Immigration—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	4 391	Intérêt sur les prêts d'aide et de transport	892 540
	44 202	Finances—	
NOUVEAU-BRUNSWICK—		Agence de la consommation en matière financière du Canada	97 103
Agence de promotion économique du Canada atlantique—		Association récréative de la fonction publique d'Ottawa ..	1 064
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	40 857	Pêches et Océans—	
Finances—		Prêts consentis aux pêcheurs d'aiglefin	106 821
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	25 331	Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Industrie—		Société d'énergie du Yukon	814 108
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	418 545	Caisse de prêts aux Inuits	4 684
	484 733	Fonds du développement économique des Indiens—	
QUÉBEC—		Prêts directs	\$ 7 602
Finances—		Prêts garantis	449 097
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	58 944		456 699
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	223 642	Conseil des Indiens du Yukon	514 631
	282 586	Revendicateurs autochtones	3 635 538
SASKATCHEWAN—		Premières nations de la Colombie-Britannique	2 923 113
Finances—		Anciens Combattants—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	322	Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances	3 637
			9 450 861
		Total des autres prêts, placements et avances	284 921 790
		Total des prêts, placements et avances	2 807 869 136
		AUTRES COMPTES—	
		Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)—	
		Intérêt sur les comptes de banque des délégations	105 776

REVENUS DE PLACEMENT—Fin

	Montant réalisé en 2004-2005 ⁽¹⁾		Montant réalisé en 2004-2005 ⁽¹⁾
	\$		\$
Affaires indiennes et du Nord canadien—		Sommaire—	
Prêt perpétuel de la bande Stoney	11 688	Intérêt	1 080 551 818
Fonds d'aide domiciliaire aux Indiens—		Virement des bénéfices	3 638 521 099
Logement sur réserve—Intérêt sur prêts garantis	1 042 494	Dividendes	260 847 282
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	114 954 177	Autres	11 474 671
Défense nationale—		Total	4 991 394 870
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger	450 545		
Intérêt gagné sur les fonds en dépôt avec les fournisseurs	44 523		
Travaux publics et Services gouvernementaux —			
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada ..	78 708		
Gendarmerie royale du Canada—			
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger	13 396		
Total des autres comptes	116 701 307		
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENTS	4 991 394 870		

⁽¹⁾ Les montants inscrits sous cette colonne représentent de l'intérêt sauf indication contraire.

Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires

Cet état fournit le détail sur les frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires encourus au cours de l'exercice lorsqu'en service ministériel commandé. Aux fins de cet état, les frais de déplacement comprennent le transport, le logement, les repas et autres dépenses. Les éléments suivants sont exclus de cet état :

- les frais de déplacement du personnel rattaché aux ministres, ou des autres personnes voyageant avec les ministres et secrétaires parlementaires;
- les frais d'hospitalité encourus au nom du gouvernement lorsqu'ils sont considérés comme essentiels pour fins de courtoisie, ou pour faciliter la conduite d'affaires gouvernementales;
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes au service de divers comités parlementaires;

- les frais de déménagement, de transport et de déplacement versés par la Chambre des communes au nom de ses membres. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé «Chambre des communes—État des indemnités de session et des frais de déplacement payés en 2004-2005»;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé «Affaires étrangères et Commerce international—Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales».

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

	Crédit	Montant		Crédit	Montant
		\$			\$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministres—			Ministres—		
L'hon A Mitchell	1	41 963	L'hon J Sgro	1	16 548
L'hon R Speller	1	22 959	L'hon J Volpe	1	8 383
Secrétaires parlementaires—			Secrétaire parlementaire—		
M Eyking	1	3 916	H Fry	1	5 301
A W Easter	1	13 860	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE			Ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie—		
Ministre—			L'hon J Saada	60	16 535
L'hon J B McGuire	1	34 595	ENVIRONNEMENT		
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA			Ministres—		
Ministre du Revenu national—			L'hon D Anderson	1	8 732
L'hon J McCallum	1	28 251	L'hon S Dion	1	56 320
Ministre du Revenu national et			Secrétaire parlementaire—		
Ministre d'État (Sport)—			B Wilfert	1	18 580
Hon S K Keyes	1	6 528	FINANCES		
PATRIMOINE CANADIEN			Ministre des Finances—		
Ministre—			L'hon R E Goodale	1	55 093
L'hon H C Scherrer	1	19 623	Ministre d'État (Institutions financières)—		
Ministre du Patrimoine canadien et ministre			L'hon D Paradis	1	2 301
responsable de la Condition féminine—			PÊCHES ET OCÉANS		
L'hon L Frulla	1	41 503	Ministre—		
Ministre d'État (Sport)—			L'hon G Regan	1	66 744
L'hon S Owen	1	13 593	Secrétaire parlementaire—		
Ministre d'État (Multiculturalisme)—			S Murphy	1	1 828
L'hon R Chan	1	25 170	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)		
Ministre d'État (Sport)—			Ministre des Affaires étrangères—		
L'hon S K Keyes	1	2 697	L'hon W Graham	1	17 310
Secrétaire d'État (Multiculturalisme)—			Ministres du Commerce international—		
L'hon J Augustine	1	6 692	L'hon P S Pettigrew	1	81 748
Secrétaire d'État (Condition féminine)—			L'hon J S Peterson	1	38 289
L'hon J Augustine	1	6 000	Ministre d'État (Marchés nouveaux et émergents)—		
Secrétaire parlementaire—			L'hon G Knutson	1	4 752
S D Bulte	1	1 409			

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES—Suite

	Crédit	Montant		Crédit	Montant
		\$			\$
Ministre pour La Francophonie—			INDUSTRIE		
L'hon J Saada	1	6 716	Ministre—		
Secrétaires parlementaires—			L'hon D Emerson	1	31 787
M Eying	1	13 851	Ministre de l'Industrie et ministre responsable de		
D McTeague	1	41	l'Agence de développement économique du		
Ministre de la Coopération internationale—			Canada pour les régions du Québec—		
L'hon A Carroll	15	89 621	L'hon L Robillard	1	3 399
Secrétaire parlementaire—			Ministre d'État (Initiative fédérale du développement		
P Torsney	15	14 984	économique pour le Nord de l'Ontario)—		
SANTÉ			L'hon J R Comuzzi	1	50 713
Ministre—			JUSTICE		
L'hon U Dosanjh	1	73 558	Ministre de la Justice et Procureur général		
Ministre d'État (Santé publique)—			du Canada—		
L'hon C Bennett	1	50 291	L'hon I Cotler	1	60 657
Ministre de la Santé, ministre des Affaires			Secrétaire parlementaire—		
intergouvernementales et ministre			P H Macklin	1	22 605
responsable des langues officielles—			DÉFENSE NATIONALE		
L'hon P S Pettigrew	1	11 408	Ministres—		
Secrétaire parlementaire—			L'hon D Pratt	1	192
R Thibault	1	11 069	L'hon B Graham	1	37 595
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT			Ministre associée de la Défense nationale		
DES COMPÉTENCES			et ministre d'État (Protection civil)—		
Ministre des ressources humaines et du			L'hon A Guarnieri	1	4 827
Développement des compétences—			Secrétaires parlementaires—		
L'hon L Robillard	1	6 294	D Price	1	1 788
L'hon J Volpe	1	19 742	K Martin	1	993
Ministre du Travail et du Logement—			RESSOURCES NATURELLES		
L'hon J Fontana	1	41 527	Ministre—		
Ministre du Développement des ressources			L'hon R J Efford	1	74 157
humaines—			BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
L'hon C Bradshaw	1	13 776	Ministre d'État (Infrastructure)—		
Ministre du travail et ministre responsable			L'hon A Scott	2	6 973
des sans-abri—			Ministre d'État (Infrastructure et collectivités)—		
L'hon C Bradshaw	1	1 556	L'hon J F Godfrey	2	25 340
Secrétaires parlementaires—			CONSEIL PRIVÉ		
P Adams	1	970	Premier ministre—		
E Bakopanos	1	322	Le très hon PEP Martin	1	2 485
P Bonwick	1	513	Leader du gouvernement au Sénat—		
G S Malhi	1	3 089	L'hon J Austin	1	8 349
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES			Présidente du Conseil privé de la Reine pour le		
HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)			Canada, ministre des Affaires intergouvernementales		
Ministres—			et ministre des Ressources humaines et		
L'hon K Dryden	1	48 948	Développement des compétences—		
L'hon L Frulla	1	6 102	L'hon L Robillard	1	10 581
Ministre d'État (Famille et Aidants naturels)—			Président du Conseil privé de la Reine pour le		
L'hon T Ianno	1	9 610	Canada, Interlocuteur fédéral auprès des Métis		
Ministre d'État (Enfance et Jeunesse)—			et des Indiens non inscrits, ministre responsable		
L'hon E D Blondin-Andrew	1	2 937	de La Francophonie, et ministre responsable		
Secrétaire parlementaire—			du règlement des questions des		
E Bakopanos	1	4 330	pensionnats autochtones—		
AFFAIRES INDIENNES ET DU			L'hon D Coderre	1	2 024
NORD CANADIEN			Leader du gouvernement à la Chambre des		
Ministres des Affaires indiennes et du Nord			communes et ministre responsable de la		
canadien et Interlocuteur fédéral auprès			Réforme démocratique—		
des Métis et des Indiens non-inscrits—			L'hon J Saada	1	1 872
L'hon A Scott	1	47 359	Leader du gouvernement à la Chambre		
L'hon A Mitchell	1	4 249	des communes—		
Ministre d'État (Nord canadien)—			L'hon T Valeri	1	6 618
Hon E Blondin-Andrew	1	48 826			
Secrétaire parlementaire—					
S Barnes	1	18 866			

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES—Fin

	Crédit	Montant		Crédit	Montant
		\$			\$
Leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la Réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale—			TRANSPORTS		
L'hon M Bélanger	1	7 501	Ministres—		
Secrétaires parlementaires—			L'hon J C Lapierre	1	9 653
S Brison	1	2 267	L'hon T Valeri	1	15 018
J F Fontana	1	2 391	Secrétaire parlementaire—		
J F Godfrey	1	4 288	J Karygiannis	1	9 750
M Jennings	1	2 800	CONSEIL DU TRÉSOR		
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			Président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé—		
Ministres—			L'hon R B Alcock	1	33 674
L'hon S Brison	15	19 236	ANCIENS COMBATTANTS		
L'hon S Owen	15	3 160	Ministres—		
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)			L'hon J McCallum	1	12 631
Vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile—			L'hon A Guarnieri	1	47 346
L'hon A McLellan	1	7 521	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
Secrétaire parlementaire—			Ministre—		
R Cullen	1	4 552	L'hon R D Pagtakhan	1	3 062
			Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)—		
			L'hon S Owen	1	15 635

SECTION 12

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2004-2005

Autres informations diverses

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Affaires étrangères et Commerce international—	
Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales	12.2
Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales	12.4
Ressources humaines et Développement des compétences—	
Paiements d'indemnités et frais d'administration	12.10
Parlement—	
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 2004-2005	12.11
État des indemnités de session et des frais de déplacement payés en 2004-2005	12.13
Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 2004-2005	12.20
Conseil privé—	
Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État	12.22
État des dépenses—Autorisation législative et dépenses du programme	12.23
Détails des dépenses—38 ^e élection générale de juin 2004	12.23
Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)—	
État des dépenses par établissement	12.24
Conseil du Trésor—	
Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits	12.27

Affaires étrangères et Commerce international ⁽¹⁾

DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

Conférences et réunions	Montant
	\$
Délégation canadienne à Dublin - Réunion des ministres de l'éducation (OCDE)	8 453
60 ^e séance de la Commission des droits de la personne des Nations Unies	72 013
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Berlin - Conférence sur l'Afghanistan	16 833
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bruxelles - Réunion informelle des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN	2 442
Délégation canadienne à Kigali (Rwanda) - Cérémonies commémoratives du 10 ^e anniversaire du génocide	15 010
Délégation canadienne en Afrique du Sud - Cérémonie d'investiture du président	38 298
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Berlin - Conférence sur l'antisémitisme	55 879
Délégation canadienne au Chili (Santiago) - Réunion des ministres sur l'éducation (APEC)	28 502
Visite du Premier ministre à Washington	422 092
Ministre du Commerce international (MINT) à Paris - Réunion du Conseil ministériel (OCDE)	24 206
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Washington - Réunion des ministres des Affaires étrangères du G8	12 293
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Istanbul (Turquie) - Sommet de l'OTAN - (Annulation du PM)	142 950
Visite du Premier ministre à Atlanta - Sommet du G8	742 917
Délégation canadienne en république d'EL Salvador - Cérémonie d'investiture du nouveau président	2 807
Visite de la Gouverneure générale en France (Normandie) - 60 ^e anniversaire du Jour-J	106 225
Ministre du Commerce international (MINT) à Pucon (Chili) - Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	30 237
Visite du Premier ministre en France (Normandie) - 60 ^e anniversaire du Jour-J	422 828
Délégation canadienne à Quito (Équateur) - Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA)	71 457
Visite de la Gouverneure générale à Washington - Funérailles d'État de l'ex-Président Ronald Reagan	7 462
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Jakarta (Indonésie) - 11 ^e Forum régional de l'ANASE (FRA)/Conférence post-ministérielle de l'ANASE	49 570
Visite du Premier ministre à Sun Valley (Idaho) (frais d'annulation)	4 217
Délégation canadienne en République Dominicaine - Cérémonie d'investiture du nouveau président	6 965
Délégation canadienne à Panama - Cérémonie d'investiture du nouveau président	5 205
47 ^e séance de la Conférence internationale de l'éducation à Genève (Suisse)	33 957
Visite du Premier ministre à New York - Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)	286 831
Ministre des Affaires étrangères (MINA) et délégation canadienne à New York - 59 ^e séance de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)	481 066
Visite du Premier ministre en Russie et en France	985 282
Visite du Premier ministre à Budapest (Hongrie) - Sommet sur la gouvernance progressiste	339 334
Visite de la Gouverneure générale en Italie - Cérémonie du souvenir	181 857
Délégation canadienne - 51 ^e séance ministérielle de la Conférence des ministres de l'éducation ayant le français en partage (CONFEMEN) à l'Île Maurice	23 229
Visite du Premier ministre en Haïti	117 355
Visite du Premier ministre au Chili (Santiago) - Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) 2004	609 919
Visite du Premier ministre à Sao Paulo et à Brasilia (Brésil) et à Khartoum (Soudan)	982 660
Visite du Premier ministre à Ouagadougou (Burkina-Faso) - Sommet de la Francophonie	1 010 219
Visite de la Gouverneure générale à Nairobi (Kenya) - Sommet de Nairobi pour un monde sans mines	84 536
Délégation canadienne en Nairobi (Kenya) - Sommet de Nairobi pour un monde sans mines	64 157
Visite du Premier ministre aux Pays-Bas - Sommet Canada-Union européenne (CDA-UE) (frais d'annulation)	18 056
Délégation canadienne en Afghanistan - Cérémonie d'investiture	11 318
Délégation canadienne à Athènes (Grèce) - 4 ^e Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS IV)	23 485
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Sofia - Conseil de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Bruxelles - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN	59 749
Visite du Premier ministre en Libye	462 504
Visite du Premier ministre à Davos - Forum économique mondiale (frais d'annulation)	13 450
Visite du Premier ministre en Thaïlande, en Inde, au Sri Lanka, au Japon et en Chine	2 048 222
Délégation canadienne à Dublin - Réunion des ministres de l'éducation (OCDE)	41 064

Affaires étrangères et Commerce international ⁽¹⁾DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Fin*

Conférences et réunions	Montant
	\$
Visite de la Gouverneure générale à Kiev (Ukraine) - Cérémonie d'investiture du président	30 723
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à New York - Réunion des ministres des Affaires étrangères des Nations Unies	17 769
Visite de la Gouverneure générale à Kraków (Pologne) - 60 ^e anniversaire de la libération de Auschwitz-Birkenau	49 419
Délégation canadienne à Londres (Angleterre) - Groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC)	25 389
Délégation canadienne en Croatie - Cérémonie d'investiture du président	16 300
Visite du Premier ministre à Bruxelles - Sommet de l'OTAN	367 683
Délégation canadienne en Uruguay - Cérémonie d'investiture du président désigné	23 333
Sommet international sur la démocratie, le terrorisme et la sécurité à Madrid	9 560
40 ^e Conférence du Conseil de l'Organisation des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est à Hanoï (Vietnam)	59 845
Visite du Premier ministre à Waco (Texas) - Sommet trilatéral	460 024
Ministre des Affaires étrangères (MINA) en Jordanie, en Israël, en Cisjordanie et à Gaza, au Liban et en Syrie - Conférence du Royaume-Uni sur le Moyen-Orient	25 000
61 ^e séance de la Commission des droits de la personne des Nations Unies à Genève	275 622
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre au Vatican, Rome (Italie) - Funérailles d'État du défunt Pape Jean-Paul II	23 295
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre en Russie - Célébration du 60 ^e anniversaire de la victoire	42 352
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre aux Pays-Bas - 60 ^e anniversaire de la libération	129 333
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite de la Gouverneure générale aux Pays-Bas - 60 ^e anniversaire	60 171
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre à Gleneagles, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord - Sommet du G8	286 617
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre en Afrique du Sud - Sommet sur la gouvernance progressiste (frais d'annulation)	26 273
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre en Corée - Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	24 274
Frais de démarrage pour la visite de la Délégation canadienne à Tunis - Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)	13 200
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre à Malte - Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth (RCGPC)	114 009
Frais de démarrage du Ministre du Commerce international (MINT) à Hong Kong - Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	400 000
Jumelage ministériel	91 679
Ministre des Affaires étrangères (MINA) - Visites bilatérales (Agents de visites)	85 743
Ministre du Commerce international (MINT) - Visites bilatérales (Agents de visites)	32 334
Ministre de la Coopération internationale (MINE) - Visites bilatérales (Agent de visites)	82 205
Total	12 939 263

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice, Affaires étrangères et Commerce international a été divisé en deux portefeuilles ministériels : Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) et Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international). Pour les fins de présentation des dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales, les deux portefeuilles ont été groupés ensemble dans ce rapport.

Affaires étrangères et Commerce international ⁽¹⁾

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

	\$		\$
<i>Délégation canadienne à Dublin - Réunion des ministres de l'éducation (OCDE)</i>	8 453	Ministère de la Défense nationale	
Autre		Campeau Sgt. R., Laperrière MCpl. P., Stengel MCpl. J.	
David-Evans M.		Autres	
<i>60^e séance de la Commission des droits de la personne des Nations Unies</i>	48 718	Martin S., Peterson H.	
Affaires étrangères et Commerce international		<i>Ministre du Commerce international (MINT) à Paris - Réunion du Conseil ministérielle (OCDE)</i>	24 206
Edwards T., Gervais-Vidricaire M., Given-Hill S., Lord W., Norfolk A., Verrier-Frêchette K., Walker C.		Chambre des communes	
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Berlin - Conférence sur l'Afghanistan</i>	16 834	Peterson Hon. J.S.	
Chambre des communes		Affaires étrangères et Commerce international	
Graham Hon. W.		Clark S., Furlong K., Gero J., Johnson A., LaRocque J., Racine A., Vinet S.	
Affaires étrangères et Commerce international		Autres	
Fox J., Fry R., Johnstone V.B., Martin B., Savard I., Strik M.-A.		Peterson H., Verheul S.	
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bruxelles - Réunion informelle des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN</i>	2 442	<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Washington - Réunion des ministres des Affaires étrangères du G8</i>	11 812
Chambre des communes		Chambre des communes	
Graham Hon. W.		Graham Hon. W.	
Affaires étrangères et Commerce international		Affaires étrangères et Commerce international	
Chapin P., Fry R., Johnstone V.B., Savard I., Strik M.-A.		Cooter C., Fry R., Hamilton K., Johnstone V.B., Savard I., Séguin D., Wright J.R.	
<i>Délégation canadienne à Kigali (Rwanda) - Cérémonies commémoratives du 10^e anniversaire du génocide</i>	15 010	<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Istanbul (Turquie) - Sommet de l'OTAN - (Annulation du PM)</i>	105 257
Chambre des communes		Chambre des communes	
Kilgour Hon. D.		Graham Hon. W.	
Affaires étrangères et Commerce international		Affaires étrangères et Commerce international	
Brault M.-A., Renaud B.		Fry R., Helfand L., Johnstone V.B., Savard I., Strik M.-A., Wright J.R.	
<i>Délégation canadienne en Afrique du Sud - Cérémonie d'investiture du président</i>	38 298	<i>Visite du Premier ministre à Atlanta - Sommet du G8</i>	600 947
Chambre des communes		Chambre des communes	
Hays Sen. D.		Martin, Rt Hon. P.	
Autres		Cabinet du Premier ministre	
Hays K., Turner J.		Bonnerot M., Chan D., Cuconato M., Durocher N., Gruer M., Huot J., Moreau A., Nordin S., Pimblett J., Yong-Lafleche E.	
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Berlin - Conférence sur l'Antisémitisme</i>	48 942	Bureau du Conseil privé	
Chambre des communes		Brown D., Chan L.-A., Cloutier B., Fried J.T., Larocque D., Legros G., MacIntosh R., Wilson T.	
Grafstein Sen. J.S., Graham Hon. B.		Affaires étrangères et Commerce international	
Affaires étrangères et Commerce international		Angell D., Benson I., Cooter C., Fitchett J., Fyfe T., Giroux A., Gompf J., Harder P., Hepburn L., Langlois D., Lebel J., Lortie M., McInnis C., Morrissey B., Parvanova I., Smyth H., Venner G., Wright J.R.	
Fry R., Johnstone V.B., Normandin H.-P., Savard I., Strik M.-A., Verrier-Frêchette K.		Ministère de la Défense nationale	
<i>Délégation canadienne au Chili (Santiago) - Réunion des ministres sur l'éducation (APEC)</i>	14 134	Cudmore I., Cutrell D., Withers Dr. N.	
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)		Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Cappon P., Molloy G.R.		Kiriloff N., Kondo M.	
Affaires étrangères et Commerce international		Finances	
Martin R.		Davies J., Watson V.	
Ministère de l'Éducation		Autre	
Davis J.R.		Martin S.	
<i>Visite du Premier ministre à Washington</i>	259 645	<i>Délégation canadienne en république d'El Salvador - Cérémonie d'investiture du nouveau président</i>	2 807
Chambre des communes		Chambre des communes	
Martin, Rt Hon. P., Graham Hon. W., Peterson Hon. J.S.		Harb Sen. M.	
Cabinet du Premier ministre		<i>Visite de la Gouverneure générale en France (Normandie) - 60^e anniversaire du Jour-J</i>	103 821
Brison Hon. S., Chan D., Cuconato M., Depault A.-M., Gruer M., Gzowski M., Horvath T., Menzies G., Moreau A., Moser J., Murphy T., Neron G., Pimblett J., Reid S., Santoro L., Yong-Lafleche E.		Clarkson, Rt Hon. A., Ralston Saul J.	
Bureau du Conseil privé		Résidence du Gouverneur général	
Brown D., Cloutier B., Fried J.T., Johnson S.-A., Larocque D., Legros G., Savard M., Tremblay E., Wilson T.		Barlow C., Germain Capt. P., Mylyk R., Quillé MCpl. P., Régimbal É.-C., Uteck B.	
Affaires étrangères et Commerce international		Affaires étrangères et Commerce international	
Cole K., Fry R., Hudson A., Johnstone V.B., LaRocque J., Lortie M., Renault N., Savard I., Séguin D., Skabar L.		Collette R., Kern M.	

Affaires étrangères et Commerce international ⁽¹⁾FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	\$		\$
Anciens Combattants		<i>Délégation canadienne en République Dominicaine -</i>	
Fortin A., Fortin R., Humphreys J., Jones A., Lebreton P., Leggett J., Pike D., Pike V., Richardson C.		<i>Cérémonie d'investiture du nouveau président</i>	4 044
<i>Ministre du Commerce international (MINT) à Pucon (Chili) -</i>		Chambre des communes	
<i>Organisation de coopération économique Asie-Pacifique</i>		Hays Sen. D.	
(APEC)	25 926	<i>Délégation canadienne à Panama - Cérémonie</i>	
Chambre des communes		<i>d'investiture du nouveau président</i>	5 205
Deschamps J., Menzies T., Peterson Hon. J.S.		Chambre des communes	
Affaires étrangères et Commerce international		McTeague Hon. D.	
Benson I., Bowman A., Burton C., Chattersson D., Cole K., LaRocque J., Mulrony D., Riccoboni L.		Affaires étrangères et Commerce international	
Autre		Bradbury G.	
Peterson H.		<i>47^e séance de la Conférence internationale de</i>	
<i>Visite du Premier ministre en France (Normandie) -</i>		<i>l'éducation à Genève (Suisse)</i>	18 705
<i>60^e anniversaire du Jour-J</i>	317 871	Affaires étrangères et Commerce international	
Chambre des communes		Martin R.	
Martin, Rt Hon. P., McCallum Hon. J., Rocheleau Y.		Autres	
Affaires étrangères et Commerce international		Bisaillon R., Cappon P., Côté J., Hamalian A., Price T., Thompson Hon. A.	
Cabinet du Premier ministre		<i>Visite du Premier ministre à New York -</i>	
Gruet M., Huot J., Manganiello G., Menzies G., Moreau A., Murphy T., Neron G., Pimblett J., Yong-Lafleche E.		<i>Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)</i>	285 846
Bureau du Conseil privé		Chambre des communes	
Abellana A., Bazinet E., Brown D., Fried J.T., Larocque D., Legros G., Prusakowski T.		Martin, Rt Hon. P.	
Affaires étrangères et Commerce international		Cabinet du premier ministre	
Benson I., Lebel J., Lessard M.V.		Chan D., Cuconato M., de Passilé V., Durocher N., Gruet M., Hurtubise N., Lanthier J., Masciantonio M., Menzies G., Moreau A., Pimblett J.	
Ministère de la Défense nationale		Bureau du Conseil privé	
Auffret S., Crocker MCpl. J., Galarneau Cpl. M., Withers Dr. N.		Bazinet E., Brooman K., Chapdelaine N., Fried J.T., Larocque D., Savard M.	
Autres		Affaires étrangères et Commerce international	
Bailly L., Duhaime C., Fontaine D., Lutczyk M., Martin S., Morisseau L., Partridge G.E., Partridge M.A., Rowan G.		Hepburn L., Munro H.	
<i>Délégation canadienne à Quito (Équateur) - Assemblée</i>		Ministère de la Défense nationale	
<i>générale de l'Organisation des États américains (OEA)</i>	69 726	Cullinane M., Grimard C., Weicker J.	
Chambre des communes		<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) et délégation</i>	
Hays Sen. D.		<i>canadienne à New York - 59^e séance de l'Assemblée</i>	
Affaires étrangères et Commerce international		<i>générale des Nations Unies (AGNU)</i>	453 494
Beaulne L., Drukier W., Wielgosz R.E.		Chambre des communes	
Autre		Pettigrew Hon. P.S.	
Turner J.K.		Affaires étrangères et Commerce international	
<i>Visite de la Gouverneure générale à Washington -</i>		Anderson J., Berg A., Chatsis D., Chen J., Crowe J.R., Crowley J., Currie J., de Kerckhove F., Fetz T., Frost G., Helal M.-T., Holt L., Kent T., Lavelle M., Lessard M.V., Maille B., Marland K., Massip I., Meyer Amb. P., Nguyen M., Nicolson E., Nina D., Nibert C., Normandin H.-P., Opgenorth M., Peart A., Pollack A., St-Arnaud L., Stewart N., Swords C., Tan M.-T., Théberge S., Verrier-Fréchette K., von Kaufmann J., Wright J.R.	
<i>Funérailles d'État de l'ex-Président Ronald Reagan</i>	6 164	Agence canadienne de développement international	
Clarkson, Rt Hon. A.		White-Thoppil A.	
Résidence du Gouverneur général		Ministère de la Défense nationale	
Brousseau L., Godbout Capt. J.-F., Jolin Sgt. É., Régimbal É.-C., Uteck B.		Poulin O.	
Affaires étrangères et Commerce international		Autres	
Collette R., Racine A.		Caron M., Charland R., Thoppil M.	
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Jakarta</i>		<i>Visite du Premier ministre en Russie et en France</i>	795 596
<i>(Indonésie) - 11^e Forum régional de l'ANASE (FRA)/</i>		Chambre des communes	
<i>Conférence post-ministérielle de l'ANASE</i>	37 537	Martin, Rt Hon. P.	
Chambre des communes		Cabinet du premier ministre	
Graham Hon. W.		Bonnerot M., Bouvier B., Butcher A., Cadario M., Chalifour-Scherrer H., Chan D., Depault A.-M., Feschuk S., Horvath T., Huot J., Lachance N., Lanthier J., Leffler J., Manganiello G., Menzies G., Moreau A., Neron G., Nordin S., Page N., Pimblett J., Reid S., Yong-Lafleche E.	
Affaires étrangères et Commerce international			
Chapin P., Fry R., Heatherington E., Hébert P., Johnstone V.B., Mulrony D., Owen T., Savage S., Savard I.			
<i>Visite du Premier ministre à Sun Valley (Idaho)</i>			
<i>(frais d'annulation)</i>	4 217		
Cabinet du Premier ministre			
Cuconato M.			
Bureau du Conseil privé			
Prusakowski T.			

Affaires étrangères et Commerce international ⁽¹⁾

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	\$	\$
Bureau du Conseil privé		
Bazinet E., Booman K., Chapdelaine N., Cloutier B., Fried J.T., Larocque D., Pilon T., Pomerleau P., Prusakowski T., René F., Savard M., Tremblay E.		
Affaires étrangères et Commerce international		
Benson I., Labonté R., Lebel J., Racine A., Renault N.		
Ministère de la Défense nationale		
Hinse V., Krueger T., Lemieux J.-B., Quinn A., Scott S., Stencel J., West Dr. S.		
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		
Kiriloff N., Saharov I.		
Autre		
Martin S.		
<i>Visite du Premier ministre à Budapest (Hongrie) - Sommet sur la gouvernance progressiste</i>	333 228	
Chambre des communes		
Martin, Rt Hon. P.		
Cabinet du Premier ministre		
Bonnerot M., Bouvier B., Butcher A., Cadario M., Chalifour-Scherrer H., Chan D., Cuconato M., Depault A.-M., Durocher N., Feschuck S., Horvath T., Huot J., Lachance N., Lanthier J., Leffler J., Manganiello G., Menzies G., Neron G., Nordin S., Pimblett J., Reid S., Yong-Lafèche E.		
Bureau du Conseil privé		
Abellana A., Fried J.T., Larocque D., Laurin A., Moen M., Pomerleau P., Savard M., Wilson T.		
Affaires étrangères et Commerce international		
Beauchamp R., Benson I., Labonté R., Lebel J.		
Ministère de la Défense nationale		
Barrett MCpl. T., Beaudoin MCpl. C., Cutler MCpl. J., Laperrière MCpl. P., Marchbank Sgt. S., Stewart Sgt. J., West Dr. S.		
Autres		
Graham D., Hall Findlay M., Martin S.		
<i>Visite de la Gouverneure générale en Italie - Cérémonie du souvenir</i>	167 055	
Clarkson, Rt Hon. A., Ralston Saul J.		
Résidence du Gouverneur général		
Barlow C., Germain Capt. P., Jolin Sgt. É., Mylyk R., Régimbal É.-C.		
Affaires étrangères et Commerce international		
Collette R., Johnstone V.B., Kern M.		
<i>Délégation canadienne - 51^e séance ministérielle de la Conférence des ministres de l'éducation ayant le français en partage (CONFEMEN) à l'Île Maurice</i>	23 229	
Affaires étrangères et Commerce international		
De Varennes C.		
Autre		
LaPierre Hon. L.L.		
<i>Visite du Premier ministre en Haïti</i>	102 626	
Chambre des communes		
Boudria Hon. D., Coderre Hon. D., Godbout M., Jennings Hon. M., LeBlanc Hon. D., Martin, Rt Hon. P., Patry B., Rodríguez P., Saada Hon. J., Simard Hon. R.		
Cabinet du Premier ministre		
Chan D., Durocher N., Huot J., Menzies G., Moreau A., Neron G., Pimblett J.		
Bureau du Conseil privé		
Laurin A., Prusakowski T.		
Affaires étrangères et Commerce international		
Labonté R., Lebel J., Lemieux P., Lortie M., Ouellet C.		
Ministère de la Défense nationale		
Campeau R., Ray D., Rochette S., West Dr. S.		
Agence canadienne de développement international		
Pétillon Y.		
Autre		
Dezainde D.		
<i>Visite du Premier ministre au Chili (Santiago) - Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) 2004</i>		550 635
Chambre des communes		
Comeau Sen. G., Deschamps J., Lalonde F., Lynch-Staunton Sen. J., Martin, Rt Hon. P., Menzies T., Paquette P., Peterson Hon. J.S., Pettigrew Hon. P.S.		
Cabinet du Premier ministre		
Bouvier B., Chan D., Depault A.-M., Durocher N., Feschuk S., Gruer M., Huot J., Lanthier J., Murphy T., Nordin S., Pimblett J., Reid S., Yong-Lafèche E.		
Bureau du Conseil privé		
Bazinet E., Daigneault M., Eisler D., Fried J.T., Harper D., Larocque D., Pilon T., Savard M.		
Affaires étrangères et Commerce international		
Babakhani B., Benson I., Bowman A., Burton C., Cain M., Cole K., Cooper M., Fagan D., Finland M.-L., Fonberg R., Hall J., Jager E., Kuffner R., Labonté R., LaRocque J., Lebel J., Lemay A., Lessard M.V., Loken M., Lortie M., MacLaurin K., Malikail P., Mulroney D., Ong S., Renault N., Riccoboni L., Théberge S., Thomson L.		
Ministère de la Défense nationale		
Berghammer Sgt. P., Blundell Dr. S., Tallieu J., von Fersen A.		
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		
Gonzalez A., Ritchie S., Sandoz M.E., Situ M., Tran N.		
Autres		
Martin S., Peterson H.		
<i>Visite du Premier ministre à Sao Paulo et à Brasilia (Brésil) et à Khartoum (Soudan)</i>		895 700
Chambre des communes		
Martin, Rt Hon. P., André G., Chaput Sen. M., Comeau Sen. G., Deschamps J., Duceppe G., Jaffer Sen. M., Lalonde F., Lynch-Staunton Sen. J., Menzies T., Patry B., Peterson Hon. J.S.		
Cabinet du Premier ministre		
Bonnerot M., Bouvier B., Cadario M., Chalifour-Sherrer H., Chan D., Cuconato M., Depault A.-M., Durocher N., Feschuk S., Gruer M., Huot J., Lanthier J., Masciantonio M., Menzies G., Moreau A., Murphy T., Nicolson H., Nordin S., Pimblett J., Reid S., Yong-Lafèche E.		
Bureau du Conseil privé		
Abellana A., Daigneault M., Eisler D., Fried J.T., Larocque D., Laurin A., Pomerleau P., Prusakowski T., Rex K., Savard M., Tremblay E., Walma M., Wilson T.		
Affaires étrangères et Commerce international		
Archundia L., Benson I., Cole K., D'Aoust M., Dubeau G., Hepburn L., Johnston D., Labonté R., LaRocque J., Lebel J., Lortie M., Malone D., Miron C., Munro H., Riccoboni L., Sirieix E.		
Ministère de la Défense nationale		
Bishop Cpl. C., Blundell Dr. S., Boisvert Sgt. A., Brunner Stg. D., Cerone MCpl. A., Crupi MCpl. A., Dyson Sgt. S., Greene MCpl. M., Harrower Cpl. L., MacTyre Leading Seaman K.		
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		
El Khamloussy A., Rangel G., Youssef F.		
Autres		
Martin S., Peterson H.		

Affaires étrangères et Commerce international ⁽¹⁾FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	\$		\$
<i>Visite du Premier ministre à Ouagadougou (Burkina-Faso) - Sommet de la Francophonie</i>	438 114	<i>Délégation canadienne à Athènes (Grèce) - 4^e Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS IV)</i>	23 485
Chambre des communes		Affaires étrangères et Commerce international	
André G., Chaput Sen. M., Comeau Sen. G., Duceppe G., Jaffer Sen. M., Lalonde F., Lynch-Staunton Sen. J., Martin, Rt Hon. P., Patry B., Saada Hon. J.		Caron J., Charbonneau Amb. Y., Chouinard J.-L.	
Cabinet du Premier ministre		Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)	
Bonnerot M., Bouvier B., Cadario M., Chalifour-Scherrer H., Chan D., Durocher N., Gruer M., Huot J., Manganiello G., Moreau A., Neron G., Nordin S., Page N., Pimblett J., Roy M., Yong-Laflèche E.		Molloy S.	
Bureau du Conseil privé		<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Sofia - Conseil de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Bruxelles - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN</i>	59 749
Brooman K., Cloutier B., Daigneault M., Dupont J., Larcoque D., Savard M.		Chambre des communes	
Affaires étrangères et Commerce international		Day S., Pettigrew Hon. P.S.	
Beauchamp R., Bilodeau Amb. J., Charron C., Cousineau M., de Kerckhove F., de Lorimier L., Desfossés D., Filion F., Fortin J., Gérin-Lajoie B., Guénette R., Hijal S., Labonté R., Lachapelle L., Lacoursière P., Lebel J., Meunier G., Roy I., Sauvé M., Searle A., Tessier D.		Affaires étrangères et Commerce international	
Ministère de la Défense nationale		Anderson J., Lessard M.V., Poupart I., Théberge S., Wright J.R.	
Beaupré C., Blundell Dr. Sean, Côté M.-P., Flanagan Cpl. S.W., Gentes Cpl. L.-P., Lacasse D., Prudencio Cpl. J., Therriault S., Yaguibou M.		<i>Visite du Premier ministre en Libye</i>	345 359
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		Chambre des communes	
Caldwell C.		Martin, Rt Hon. P., Guimond M., McTeague Hon. D., Pettigrew Hon. P.S., Ratansi Y., Sorenson K., Szabo P.	
Agence canadienne de développement international		Cabinet du premier ministre	
Clément L., Garneau L.		Andrews R., Cadario M., Chan D., de Passillé V., Depault A.-M., Gruer M., Huot J., Lanthier J., Menzies G., Moreau A.	
Ministère du Patrimoine canadien		Bureau du Conseil privé	
Duchesne M.		Cloutier B., Fried J.T., Grant M., Joly C., Larocque D., Laurin A., Prusakowski T.	
Ministère de la Culture		Affaires étrangères et Commerce international	
Martel R., Meilleur Hon. M.		Bradbury G., Dubeau G., Labonté R., Lamoureux É., Lebel J., Lessard M.V., Malone D., Miron C., Plouffe L., Sauvé M.	
Autres		Ministère de la Défense nationale	
Arès G., Arseneault W., Boucher R., Boudreau A., Jourdain G., Lainé L., Laplante D., Martin S., Roy P.-P., Sanchez C., Selinger G.		Allard J., Blundell Dr. S., Shepard A., Thériault S.	
<i>Visite de la Gouverneure générale à Nairobi (Kenya) - Sommet de Nairobi pour un monde sans mines</i>	55 710	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Clarkson, Rt Hon. A.		Homsí M.	
Résidence du Gouverneur général		<i>Visite du Premier ministre à Davos - Forum économique mondiale (frais d'annulation)</i>	13 540
Brousseau L., Gagnon Capt. S., Molyneux MCpl. C., Régimbal É.-C., Uteck B.		Affaires étrangères et Commerce international	
Affaires étrangères et du Commerce international		Clark S.	
Kern M., Lachance A., Sarafian H.		<i>Visite du Premier ministre en Thaïlande, en Inde, au Sri Lanka, au Japon et en Chine</i>	1 774 647
<i>Délégation canadienne en Nairobi (Kenya) - Sommet de Nairobi pour un monde sans mines</i>	64 157	Chambre des communes	
Affaires étrangères et Commerce international		Anderson Hon. D., Austin Hon. J., Bains N.S., Beaumier C., Chan Hon. R., Clavet R., Cullen Hon. R., Day Sen. J., Dhalla R., Dossanj Hon. U., Emerson Hon. D., Eyking Hon. M., Guarnieri Hon. A., Kenney J., Khan W., Layton J., Malhi Hon. G.S., Martin, Rt Hon. P., Obhrai D., Pacetti M., Peterson Hon. J.S., Volpe Hon. J., Wappel T., Wilfert Hon. B.	
Anderson C., Dixit S., Hynes R., McCarthy T., Mollica K., Shore A., Smith S.		Cabinet du Premier ministre	
<i>Visite du Premier ministre aux Pays-Bas - Sommet Canada-Union européenne (CDA-UE) (frais d'annulation)</i>	17 965	Andrews R., Bonnerot M., Bouvier B., Cadario M., Chan D., de Passillé V., Depault A.-M., Feschuk S., Gruer M., Huot J., Lanthier J., Masciantonio M., Menzies G., Moreau A., Nicolson H., Nordin S., Page N., Parmar K., Pimblett J., Reid S., Young-Laflèche E.	
Cabinet du premier ministre		Bureau du Conseil privé	
Cuconato M., Menzies G.		Abellana A., Bazinet E., Brooman K., Carty Dr. A., Cloutier B., Fried J.T., Harper D., Joly C., Larocque D., Laurin A., Litwinczuk R., Moen M., Picard A., Pilon T., Pomerleau P., Prusakowski T., Savard M., Tremblay E., Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international			
Lebel J.			
<i>Délégation canadienne en Afghanistan - Cérémonie d'investiture</i>	9 500		
Chambre des communes			
Hays Sen. D.			

Affaires étrangères et Commerce international ⁽¹⁾

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—Suite

	\$	\$
Affaires étrangères et Commerce international		
Beauchamp R., Benson I., Cole K., D'Aoust M., Dubeau G., Grenier D., Hepburn L., Johnstone V.B., Labonté R., LaRocque J., Lebel J., Lebel S., Lemieux P., Lipman T., Meunier G., Mulroney D., Munro H., Nicolson H., Plouffe L., Racine A., Riccoboni L., Sirieix E., Skabar L.		
Ministère de la Défense nationale		
Bourassa S., Brown D., Chainey Cpl. M., Chi Yan Lo T., Flath T., Fraser Sgt. T., Frizzel M., Hua Cpl. L., Mangilit MCpl. W., McCaul Sgt. S.A., McDougal Cpl. A., Ray D., Sauvé P.A., Zbitnoff S., Zeindler Dr. P.		
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		
Duval J., He M., Kondo M., Marchand J., Nakamura-Brunet S., Pong E., Situ M.		
Santé Canada		
Polk K., Waziri A.		
Industrie Canada		
Wong A., Yang S.		
Ressources humaines et Développement des compétences Canada		
Ferdinand M., Massie E-R., Silverstone J.		
Autres		
Clorey D., Cullen E., Day G., Dosanjh R., Grandia K., Humphrey H., Martin S., Perkins I., Peterson H., Préfontaine R., Primerano A., Sanchez C., Stagg J., Volpe M., Wan T.T.		
<i>Délégation canadienne à Dublin - Réunion des ministres de l'éducation (OCDE)</i>	<i>41 064</i>	
Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle		
McGifford Hon. D.		
Autres		
Molloy G.R., Steenkamp P.		
<i>Visite de la Gouverneure générale à Kiev (Ukraine) - Cérémonie d'investiture du président</i>	<i>28 777</i>	
Clarkson, Rt Hon.		
Résidence du Gouverneur général		
Uteck B., Webster Lt. (N) J.		
Affaires étrangères et Commerce international		
Collette R., Lachance A.		
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) à New York - Réunion des ministres des Affaires étrangères des Nations Unies</i>	<i>17 083</i>	
Chambre des communes		
Pettigrew Hon. P.S.		
Affaires étrangères et Commerce international		
LeBlanc F., Lessard M.V., Schneiderman J.		
<i>Visite de la Gouverneure générale à Kraków (Pologne) - 60^e anniversaire de la libération de Auschwitz-Birkenau.</i>	<i>47 983</i>	
Clarkson, Rt Hon. A., Ralston Saul J.		
Résidence du Gouverneur général		
Uteck B., Webster Lt. (N) J.		
Chambre des communes		
Kadis S.		
Affaires étrangères et Commerce international		
Lachance A., Moszczenska M., Portelance R.		
<i>Délégation canadienne à Londres (Angleterre) - Groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC)</i>	<i>25 389</i>	
Affaires étrangères et Commerce international		
Massip I., Wright J.R.		
<i>Délégation canadienne en Croatie - Cérémonie d'investiture du président</i>		<i>16 300</i>
Chambre des communes		
Mahovlich Sen. F.W.		
Autre		
Mahovlich M.D.		
<i>Visite du Premier ministre à Bruxelles - Sommet de l'OTAN.</i>		<i>339 760</i>
Chambre des communes		
Martin, Rt Hon. P., Pettigrew Hon. P.S.		
Cabinet du premier ministre		
Andrews R., Chan D., Depault A.-M., Gruer M., Huot J., Lanthier J., Murphy T., Page N., Pimblett J., Yong-Lafèche E.		
Bureau du Conseil privé		
Bazinet E., Brooman K., Chapdelaine N., Fried J.T., Larocque D., Legros G., Ritchie D., Savard M.		
Affaires étrangères et Commerce international		
Beauchamp R., Christoff J., Labonté R., Lebel J., LeBlanc F., Lessard M.V., Poupart I., Wright J.R.		
Ministère de la Défense nationale		
Besner Cpl. C., Goulet Cpl. S., Hamel G., West Dr. S.		
Autres		
Martin S., Sanchez C.		
<i>Délégation canadienne en Uruguay - Cérémonie d'investiture du président désigné</i>		<i>23 333</i>
Chambre des communes		
Hays Sen. D.		
Affaires étrangères et Commerce international		
Veysey G.		
Autre		
Hays K.		
<i>Sommet international sur la démocratie, le terrorisme et la sécurité à Madrid</i>		<i>9 560</i>
Chambre des communes		
Stollery Sen. P.		
<i>40^e Conférence du Conseil de l'Organisation des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est à Hanoi (Vietnam)</i>		<i>59 845</i>
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)		
Molloy G.R.		
<i>Visite du Premier ministre à Waco (Texas) - Sommet trilatéral.</i>		<i>455 674</i>
Chambre des communes		
Emerson Hon. D., Martin, Rt Hon. P., McLellan Hon. A., Pettigrew Hon. P.S.		
Cabinet du Premier ministre		
Andrews R., Chan D., Depault A.-M., Gruer M., Huot J., Lanthier J., Moreau A., Murphy T., Nordin S., Pimblett J., Reid S.		
Bureau du Conseil privé		
Abellana A., Fried J.T., Larocque D., Legros G., Wilson T.		
Affaires étrangères et du Commerce international		
Boehm P., Labonté R., Lavertu Amb. G., Lebel J., Pelletier M.-P., Skabar L., Ventura P.		
Ministère de la Défense nationale		
Blundell Dr. S., Sauvé P.-A., Zeindler Dr. P.		
Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile Canada)		
Swann A., Thelen D.		
Industrie Canada		
Jack I., Varvaris B.		

Affaires étrangères et Commerce international ⁽¹⁾

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—Fin

	\$		\$
<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) en Jordanie, en Israël, en Cisjordanie et à Gaza, au Liban et en Syrie - Conférence du Royaume-Uni sur le Moyen-Orient.</i>	25 000	<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre à Gleneagles, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord - Sommet du G8</i>	246 225
Chambre des communes		Cabinet du Premier ministre	
Casey W.D., Lalonde F., McDonough A., Pettigrew Hon. P.S.		Moreau A., Nordin S.	
Affaires étrangères et Commerce international		Bureau du Conseil privé	
Anderson J., Bailey M., Lessard M.V., Schneiderman J., Théberge S.		Pilon T.	
<i>61^e séance de la Commission des droits de la personne des Nations Unies à Genève.</i>	263 792	Affaires étrangères et Commerce international	
Chambre des communes		Fyfe T., Munro H.	
Cullen Hon. R., Pettigrew Hon. P.S.		<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre en Afrique du Sud - Sommet sur la gouvernance progressiste (frais d'annulation).</i>	26 273
Affaires étrangères et Commerce international		Bureau du Conseil privé	
Chatsis D., Desgroseillers J.-F., Gervais-Vidricaire M., Given-Hill S., Lamoureux É., Lessard M.V., Lord W., Nguyen M., Normandin H.-P., Saucier G., Sunderland M., Théberge S., Verrier-Frêchette K., von Kaufmann J., Walker C.		Moén M.	
<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre au Vatican, Rome (Italie) - Funérailles d'État du défunt Pape Jean-Paul II.</i>	23 246	<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre en Corée - Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)</i>	22 970
Cabinet du Premier ministre		Cabinet du Premier ministre	
Masciantonio M., Menzies G., Moreau A.		Masciantonio M.	
Bureau du Conseil privé		Affaires étrangères et Commerce international	
Prusakowski T.		Lebel J.	
Affaires étrangères et Commerce international		<i>Frais de démarrage pour la visite de la Délégation canadienne à Tunis - Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)</i>	13 200
Hepburn L.		<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre à Malte - Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth (RCGPC)</i>	112 873
<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre en Russie - Célébration du 60^e anniversaire de la victoire</i>	37 631	Cabinet du Premier ministre	
Cabinet du Premier ministre		Cuconato M.	
Menzies G., Moreau A., Nordin S.		Affaires étrangères et Commerce international	
Bureau du Conseil privé		Culley S., Kern M.	
Prusakowski T.		<i>Frais de démarrage du Ministre du Commerce international (MINT) à Hong Kong - Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)</i>	400 000
Affaires étrangères et Commerce international		<i>Jumelage ministériel</i>	91 679
Hepburn L.		Chambre des communes	
<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du Premier ministre aux Pays-Bas - 60^e anniversaire de la libération</i>	128 714	Brian J., Casey W.D., Day S., Deschamps J., Lalonde F., McDonough A., Menzies T., Obhrai D.	
Cabinet du Premier ministre		<i>Ministre des Affaires étrangères (MINA) - Visites bilatérales (Agents de visites)</i>	77 974
Nordin S.		Affaires étrangères et Commerce international	
Bureau du Conseil privé		Johnstone V.B., Lessard M.V.	
Wilson T.		<i>Ministre du Commerce international (MINT) - Visites bilatérales (Agents de visites)</i>	28 137
Affaires étrangères et Commerce international		Affaires étrangères et Commerce international	
Beauchamp R.		Benson I., Lachance A., Racine A., Renault N.	
<i>Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite de la Gouverneure générale aux Pays-Bas - 60^e anniversaire.</i>	60 143	<i>Ministre de la Coopération internationale (MINE) - Visites bilatérales (Agent de visites)</i>	73 196
Résidence du Gouverneur général		Affaires étrangères et Commerce international	
Barlow C., Belair Lt. (N) S.		Cayer R.	
Affaires étrangères et Commerce international			
Collette R., Johnstone J.V., Kern M.			

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice, Affaires étrangères et Commerce international a été divisé en deux portefeuilles ministériels : Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) et Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international). Pour les fins de présentation des frais de déplacement, les deux portefeuilles ont été groupés ensemble dans ce rapport.

Ressources humaines et Développement des compétences
PAIEMENTS D'INDEMNITÉS ET FRAIS D'ADMINISTRATION⁽¹⁾

Détails	Paiements d'indemnités ⁽²⁾	Frais d'administration ⁽³⁾	Total des paiements
	\$	\$	\$
Ministère			
Terre-Neuve-et-Labrador	2 187 108	613 115	2 800 223
Île-du-Prince-Édouard	461 650	120 194	581 844
Nouvelle-Écosse—Fédéral	5 777 606	1 204 044	6 981 650
Nouvelle-Écosse—Société de développement du Cap-Breton (SDCB)	10 461 632	1 810 520	12 272 152
Nouvelle-Écosse—SDCB (article 9a)	4 613 404	750 048	5 363 452
Nouvelle-Écosse—Vieille Silicose	360 942	59 492	420 434
Nouveau-Brunswick	2 274 589	522 824	2 797 413
Québec	15 066 623	3 771 137	18 837 760
Ontario	35 319 228	7 888 224	43 207 452
Manitoba	2 456 749	679 858	3 136 607
Saskatchewan	2 562 969	935 195	3 498 164
Alberta	7 229 242	1 639 150	8 868 392
Colombie-Britannique	6 630 824	2 799 036	9 429 860
Salaires et avantages recouverts et retournés à d'autres ministères de l'État à la suite de règlements obtenus de tiers	467 256		467 256
Paiement d'un montant résiduel à un réclamant à la suite d'un règlement obtenu de tiers en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i>	893 290		893 290
Versement des coûts d'indemnisation en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des marins marchands</i>	3 065		3 065
Frais juridiques, médicaux et professionnels relativement à l'indemnité pour accident de travail à la suite de réclamations obtenues de tiers	205 706		205 706
Paiements à l'égard d'employés engagés sur place hors du Canada (Section 7)	171 374		171 374
	97 143 257	22 792 837	119 936 094
Moins : recouvrements			
Coûts de réclamations et frais d'administration recouverts des organismes de l'État	35 492 504	9 606 789	45 099 293
Coûts de réclamations et frais d'administration recouverts des autres ministères de l'État	23 038 686	4 607 822	27 646 508
Coûts de réclamations et frais d'administration recouverts du compte d'assurance-emploi	583 333	116 667	700 000
Frais de sinistres recouverts de tierce partie responsable (subrogation)	1 352 014		1 352 014
	60 466 537	14 331 278	74 797 815
Dépenses nettes ⁽⁴⁾	36 676 720	8 461 559	45 138 279 ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Ces paiements et frais sont imputés à une autorisation de dépenses législative intitulée « Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*) » (voir le Sommaire du portefeuille ministériel de la section 15 du volume II).

⁽²⁾ Comprend les paiements nets d'indemnisation concernant :

- a) les employés de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*);
- b) les marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*); et

- c) les employés des mines maintenant dirigées par la Société de développement du Cap-Breton qui ont contracté la silicose avant l'acquisition desdites mines par la Société.

⁽³⁾ Représente la part nette du gouvernement fédéral des frais d'administration des commissions provinciales.

Les réclamations des employés admissibles aux indemnités sont examinées par les commissions provinciales des accidents de travail sur les fonds avancés par le gouvernement fédéral.
 Les réclamations des employés résidant dans les Territoires du Nord-Ouest au Yukon et au Nunavut, se règlent par l'intermédiaire de la Commission des accidents de travail de l'Alberta.

⁽⁴⁾ Les dépenses nettes concordent avec les paiements d'indemnités relatifs à des employés de l'État et des marins marchands.

Parlement

Sénat

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 2004-2005

Honorables sénateurs	Indemnité de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses	Honorables sénateurs	Indemnité de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Adams W, TN-O	116 000	97 190	119 658	Fairbairn J, Alb	116 000	96 744	108 852
Andreychuk R, Sask	116 000	54 903	85 405	Président de comité	9 289		
Président de comité	4 887			Vice-président de comité	769		
Vice-président de comité	1 141			Ferretti Barth M, Qc	116 000	22 552	124 171
Angus W D, Qc	116 000	36 698	121 393	Finnerty I, Ont	116 000	40 026	126 360
Vice-président de comité	2 565			Fitzpatrick D R, C-B	116 000	154 715	131 140
Atkins N K, Ont	116 000	75 250	103 795	Forrestall J M, N-É	116 000	91 648	127 808
Austin J, C-B	116 000	115 122	73 128	Vice-président de comité	3 177		
Bacon L, Qc	116 000	29 141	115 266	Fraser J T, Qc	116 000	32 039	94 058
Président de comité	9 747			Président de comité	6 353		
Baker G, T-N-L	116 000	147 314	104 786	Furey G, T-N-L	116 000	135 909	142 694
Banks T, Alb	116 000	45 410	118 201	Président de comité	6 353		
Président de comité	6 353			Gauthier J-R, Ont ⁽¹⁾	64 548	24 715	79 418
Beaudoin G A, Qc ⁽¹⁾	4 511		2 720	Gill A, Qc	116 000	58 012	119 359
Vice-président de comité	206			Grafstein J S, Ont	116 000	75 725	157 126
Biron M, Qc	116 000	14 657	67 733	Président de comité	4 887		
Bryden J G, N-B	116 000	54 125	63 964	Graham A B, N-É ⁽¹⁾	15 903	26 648	24 752
Président de comité	4 507			Gustafson L J, Sask	116 000	78 523	67 638
Buchanan J M, N-É	116 000	80 954	86 631	Vice-président de comité	3 334		
Vice-président de comité	2 479			Harb M, Ont	116 000	22 393	127 484
Callbeck C, Î-P-É	116 000	46 791	130 407	Hays D P, Alb	116 000	113 238	104 141
Carney P, C-B	116 000	48 222	130 600	Président du Sénat	49 600		
Carstairs S, Man	116 000	119 465	126 828	Hervieux-Payette C, Qc	116 000	36 915	125 390
Chaput M, Man	116 000	118 148	135 676	Président de comité	1 466		
Président de comité	1 466			Hubley E, Î-P-É	116 000	107 925	128 604
Christensen I, Yn	116 000	77 368	116 635	Vice-président de comité	2 565		
Cochrane E, T-N-L	116 000	84 929	111 203	Jaffer M, C-B	116 000	122 763	130 699
Vice-président de comité	2 565			Johnson J, Man	116 000	73 462	122 846
Comeau G J, N-É	116 000	77 789	86 375	Vice-président de comité	769		
Président de comité	6 353			Joyal S, Qc	116 000	29 919	185 474
Cook J, T-N-L	116 000	56 962	81 021	Kelleher J F, Ont	116 000	30 750	98 068
Vice-président de comité	769			Vice-président de comité	738		
Cools A C, Ont	116 000	66 901	128 928	Kenny C, Ont	116 000	42 163	130 128
Corbin E G, N-B	116 000	21 287	107 851	Président de comité	6 055		
Président de comité	4 724			Vice-président de comité	7 377		
Cordy J, N-É	116 000	80 954	93 631	Keon W J, Ont	116 000	46 303	117 922
Cowan J, N-É	2 495			Vice-président de comité	4 813		
Dallaire R, Qc	2 495			Kinsella N A, N-B	116 000	91 426	80 086
Day J A, N-B	116 000	110 977	117 121	Leader de l'opposition	16 200		
Vice-président de comité	3 334			Leader adjoint			
De Bané P, Qc	116 000	45 224	118 462	de l'opposition	10 250		
Di Nino C, Ont	116 000	42 158	94 847	Kirby M, N-É	116 000	73 003	122 739
Vice-président de comité	3 163			Vice-président de comité	6 163		
Doody C W, T-N-L	116 000	28 376	55 274	Kroft R H, Man ⁽¹⁾	56 067	23 672	63 299
Downe P, Î-P-É	116 000	85 561	74 937	Président de comité	1 466		
Dyck L E, Sask	2 495			Lapierre L, Ont ⁽¹⁾	74 111	98 063	92 560
Eggleton A, Ont	2 495			Lapointe J, Qc	116 000	29 460	124 439
Eyton J T, Ont	116 000	78 712	92 565	Lavigne R, Qc	116 000	26 434	130 275
Vice-président de comité	2 379			Lawson E M, C-B ⁽¹⁾	55 744	64 603	64 771

Parlement

Sénat

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 2004-2005—*Fin*

Honorables sénateurs	Indemnité de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses	Honorables Sénateurs	Indemnité de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Lebreton M, Ont	116 000	59 266	128 682	Poulin M-P, Ont.	116 000	32 395	120 224
<i>Whip de l'opposition</i>	3 100			Poy V, Ont.	116 000	99 985	123 923
<i>Vice-président de comité</i>	3 362			Prud'homme M, Qc.	116 000	23 708	93 695
Léger V, N-B	116 000	46 080	91 916	Ringuette P. N-B	116 000	110 382	125 514
Losier-Cool R-M, N-B	116 000	96 015	120 639	Rivest J-C, Qc.	116 000	12 035	66 095
<i>Whip du gouvernement</i>	10 100			<i>Vice-président de comité</i>	401		
<i>Président de comité</i>	6 408			Robertson B M, N-B ⁽¹⁾	16 527	13 913	15 181
Lynch-Staunton J, Qc	116 000	16 332	22 019	<i>Vice-président de comité</i>	755		
<i>Leader de l'opposition</i>	16 200			Robichaud F, N-B	116 000	33 513	85 244
<i>Vice-président de comité</i>	3 932			Roche D, Alb.	23 522	35 184	23 662
Maheu S, Qc	116 000	24 816	119 951	Rompkey W, T-N-L.	116 000	82 612	96 109
<i>Président Pro Tempore</i>	9 974			<i>Leader adjoint</i>			
<i>Président de comité</i>	1 466			<i>du gouvernement</i>	32 400		
Mahovich F W, Ont	116 000	86 863	70 704	Rossiter E, Î-P-É	33 054	10 231	32 220
Massicotte P J, Qc.	116 000	22 731	47 510	<i>Vice-président de comité</i>	769		
McCoy E, Alb	2 495			Ruth N, Ont	2 495		
Meighen M A, Ont	116 000	83 326	118 252	Sibbeston N, TN-O	116 000	177 488	129 489
Mercer TM, N-É	116 000	107 137	127 534	<i>Président de comité</i>	6 027		
Merchant P, Sask.	116 000	97 117	130 641	Smith D, Ont	116 000	53 305	130 615
Milne L, Ont	116 000	82 308	127 538	<i>Président de comité</i>	4 588		
<i>Président de comité</i>	1 466			Sparrow H O, Sask ⁽¹⁾	87 936	68 039	115 028
Mitchell G, Alb	2 495			Spivak M, Man	116 000	81 916	128 125
Moore W P, N-É	116 000	60 803	88 805	<i>Vice-président de comité</i>	769		
Morin I, Qc ⁽¹⁾	76 367	31 339	74 646	St. Germain G, C-B	116 000	105 114	130 700
Munson J, Ont.	116 000	58 136	96 511	<i>Vice-président de comité</i>	2 394		
Murray L, Ont.	116 000	32 005	69 114	Stollery P, Ont	116 000	70 938	130 700
<i>Président de comité</i>	1 466			<i>Président de comité</i>	6 027		
Nolin P C, Qc	116 000	67 283	127 335	Stratton T R, Man	116 000	111 923	130 728
<i>Président de comité</i>	14 110			<i>Leader adjoint</i>			
<i>Vice-président de comité</i>	2 565			<i>de l'opposition</i>	10 250		
Oliver D H, N-É	116 000	95 596	145 699	<i>Whip de l'opposition</i>	3 100		
<i>Président de comité</i>	6 353			<i>Vice-président de comité</i>	769		
Pearson L, Ont.	116 000	16 210	128 680	Tardif C, Alb	2 495	3 439	
<i>Vice-président de comité</i>	2 565			Tkachuk D, Sask	116 000	115 738	131 721
Pépin L, Qc	116 000	50 703	136 435	<i>Vice-président de comité</i>	3 334		
<i>Président Pro Tempore</i>	10 526			Trenholme Counsell M, N-B	116 000	101 653	125 677
<i>Vice-président de comité</i>	2 495	3 259		Watt C, Qc	116 000	90 459	122 382
Peterson R W, Sask.	2 495			Total	11 218 187	6 476 042	10 406 481
Phalen G A, N-É	116 000	71 348	75 381				
Pitfield P M, Ont	116 000	784	72 340				
Plamondon M, Qc.	116 000	22 276	111 781				

⁽¹⁾ Sénateurs qui ont pris leur retraite, qui ont démissionné ou qui sont décédés au cours de l'exercice 2004-2005, ou au cours du dernier trimestre de l'exercice précédent.

Parlement Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2004-2005

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾	Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾
	\$	\$		\$	\$
Abbott J	141 000	140 584	Bertrand R	34 075	20 092
Ablonczy D	141 000	105 091	Bevilacqua L'hon M	141 000	96 037
Adams L'hon WP	141 000	36 629	Bezan J	106 925	106 737
<i>Indemnité à titre de</i>			Bigras B	141 000	38 542
<i>président de comité</i>	1 439		<i>Indemnité à titre de</i>		
Alcock L'hon R	141 000	77 236	<i>vice-président de comité</i>	2 394	
Allard CM	34 075	9 909	Binet G	34 075	15 120
<i>Indemnité à titre de</i>			Blaikie L'hon WA	141 000	95 409
<i>vice-présidente de comité</i>	7 244		<i>Indemnité à titre de</i>		
Allison D	106 925	49 551	<i>chef</i>		
Ambrose R	106 925	92 543	<i>autre parti d'opposition</i>	12 568	
Anders R	141 000	94 928	Blais R	106 925	106 361
Anderson L'hon DA	141 000	116 826	Blondin-Andrew L'hon E	141 000	268 734
Anderson DL	141 000	105 020	Boire A	106 925	44 235
André G	106 925	39 680	Boivin F	106 925	7 391
Angus C	106 925	106 853	Bonin R	141 000	41 940
Assad M	34 075	2 712	<i>Indemnité à titre de</i>		
Assadourian S	34 075	10 991	<i>président de comité</i>	1 439	
<i>Indemnité à titre de</i>			Bonsant F	106 925	35 439
<i>président de comité</i>	1 439		Bonwick L'hon P	34 075	24 782
Asselin G	141 000	110 081	Borotsik R	34 075	22 907
Augustine L'hon J	141 000	58 704	Boshcoff K	106 925	67 631
<i>Indemnité à titre de</i>			Bouchard R	106 925	49 702
<i>vice-présidente adjointe des</i>			Boudria L'hon D	141 000	42 013
<i>Comités pléniers</i>	6 919		<i>Indemnité à titre de</i>		
Bachand A	34 075	15 359	<i>président de comité</i>	6 326	
Bachand C	141 000	37 232	<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>vice-président de comité</i>	3 755	
<i>vice-président de comité</i>	2 465		Boulianne M	106 925	62 676
Bagnell L'hon L	141 000	92 878	Bourgeois D	141 000	34 468
Bailey R	34 075	18 732	Bradshaw L'hon C	141 000	80 892
Bains N	106 925	51 043	Breitreuz G	141 000	120 558
Bakopanos L'hon E	141 000	45 627	<i>Indemnité à titre de</i>		
Barnes R	34 075	35 989	<i>vice-président de comité</i>	2 479	
Barnes L'hon S	141 000	69 697	Brisson L'hon S	141 000	107 360
Barrette G	34 075	23 274	Broadbent L'hon E	106 925	17 509
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>vice-président de comité</i>	755		<i>vice-président de comité</i>	2 365	
Batters D	106 925	72 267	Brown G	106 925	34 875
Beaumier C	141 000	53 578	Brown MAB	141 000	51 237
Béclair R	34 075	47 993	<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>présidente de comité</i>	6 000	
<i>vice-président des</i>			Brunelle P	106 925	31 149
<i>Comités pléniers</i>	2 037		Bryden J	34 075	17 559
Bélangier L'hon M	141 000	33 926	Bulte L'hon S	141 000	71 031
Bell D	106 925	101 403	<i>Indemnité à titre de</i>		
Bellavance A	106 925	44 162	<i>présidente de comité</i>	1 439	
Bellemare E	34 075	11 689	Burton A	34 075	40 664
<i>Indemnité à titre de</i>			Byrne L'hon G	141 000	101 859
<i>vice-président de comité</i>	755		Caccia L'hon CL	34 075	11 734
Bennett L'hon C	141 000	97 210	<i>Indemnité à titre de</i>		
Benoit L	141 000	74 972	<i>président de comité</i>	1 439	
<i>Indemnité à titre de</i>			Cadman C	141 000	59 400
<i>président de comité</i>	4 697		<i>Indemnité à titre de</i>		
Bergeron S	141 000	61 406	<i>vice-président de comité</i>	755	

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2004-2005—*Suite*

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾	Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾
	\$	\$		\$	\$
Calder MJ.....	34 075	18 846	Cuzner R.....	141 000	122 434
Cannis J.....	141 000	42 998	D'Amours JC.....	106 925	73 599
<i>Indemnité à titre de</i>			Dalphon-D-Guiral M.....	34 075	8 897
<i>vice-président de comité.....</i>	755		<i>Indemnité à titre de</i>		
Caplan L'hon E.....	34 075	12 167	<i>vice-présidente de comité.....</i>	755	
Cardin S.....	141 000	49 762	Davies E.....	141 000	132 322
Carignan JG.....	34 075	4 667	<i>Indemnité à titre de</i>		
Carr G.....	106 925	50 046	<i>leader parlementaire</i>		
Carrie C.....	106 925	56 990	<i>autre parti d'opposition.....</i>	14 300	
Carrier R.....	106 925	22 417	Day S.....	141 000	187 173
Carroll L'hon A.....	141 000	57 859	<i>Indemnité à titre de</i>		
Casey B.....	141 000	116 745	<i>vice-président de comité.....</i>	755	
<i>Indemnité à titre de</i>			Demers N.....	106 925	32 355
<i>whip suppléant</i>			Deschamps J.....	106 925	43 853
<i>opposition officielle.....</i>	8 444		Desjarlais B.....	141 000	134 980
Casson R.....	141 000	111 253	Desrochers O.....	141 000	101 636
<i>Indemnité à titre de</i>			DeVillers L'hon P.....	141 000	45 515
<i>vice-président de comité.....</i>	2 465		<i>Indemnité à titre de</i>		
Castonguay J.....	34 075	17 986	<i>président de comité.....</i>	4 724	
<i>Indemnité à titre de</i>			Devolin B.....	106 925	41 948
<i>vice-président de comité.....</i>	755		Dhaliwal L'hon H.....	34 075	35 551
Catterall M.....	141 000	6 130	Dhalla R.....	106 925	72 632
<i>Indemnité à titre de</i>			Dion L'hon S.....	141 000	18 524
<i>présidente de comité.....</i>	4 588		Discepolo N.....	34 075	12 961
Cauchon L'hon M.....	34 075	6 904	<i>Indemnité à titre de</i>		
Chamberlain L'hon B.....	141 000	53 798	<i>vice-président de comité.....</i>	755	
Chan L'hon RCY.....	106 925	150 180	Dosanjh L'hon U.....	106 925	94 718
Charbonneau L'hon Y.....	34 075	6 556	Doyle N.....	141 000	180 788
Chatters D.....	141 000	91 589	Dromisky SP.....	34 075	36 196
<i>Indemnité à titre de</i>			Drouin L'hon C.....	141 000	54 405
<i>président de comité.....</i>	4 507		Dryden L'hon K.....	106 925	52 710
Chong M.....	106 925	76 387	Duceppe G.....	141 000	105 938
Christopherson D.....	106 925	50 925	<i>Indemnité à titre de</i>		
Clark Le très hon J.....	16 965	31 681	<i>chef</i>		
<i>Indemnité de fonction.....</i>	5 558		<i>autre parti d'opposition.....</i>	48 200	
Clavet R.....	106 925	66 153	Duncan J.....	141 000	116 463
Cleary B.....	106 925	42 034	Duplain C.....	34 075	19 469
<i>Indemnité à titre de</i>			Easter L'hon W.....	141 000	114 309
<i>vice-président de comité.....</i>	2 394		Efford L'hon RJ.....	141 000	154 241
Coderre L'hon D.....	141 000	48 448	Eggleton L'hon AC.....	34 075	17 155
Collenette L'hon D.....	34 075	28 458	Elley R.....	34 075	25 362
Comartin J.....	141 000	82 891	Emerson L'hon DL.....	106 925	95 289
Comuzzi L'hon J.....	141 000	91 117	Epp MK.....	141 000	45 877
Copps L'hon SM.....	34 075	29 794	Eyking L'hon M.....	141 000	114 970
Côté G.....	106 925	51 390	Faille M.....	106 925	37 250
Cotler L'hon I.....	141 000	39 921	<i>Indemnité à titre de</i>		
Crête P.....	141 000	83 181	<i>vice-présidente de comité.....</i>	2 465	
<i>Indemnité à titre de</i>			Farrah L'hon G.....	34 075	86 251
<i>vice-président de comité.....</i>	2 394		Finlay J.....	34 075	6 426
Crowder J.....	106 925	58 557	Finley D.....	106 925	50 031
<i>Indemnité à titre de</i>			Fitzpatrick B.....	141 000	105 958
<i>vice-présidente de comité.....</i>	2 394		Fletcher S.....	106 925	57 930
Cullen N.....	106 925	142 365	Folco R.....	141 000	42 445
Cullen L'hon R.....	141 000	75 397	<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>présidente de comité.....</i>	4 697	
<i>président de comité.....</i>	1 439		<i>Indemnité à titre de</i>		
Cummins JM.....	141 000	107 647	<i>vice-présidente de comité.....</i>	755	
<i>Indemnité à titre de</i>			Fontana L'hon JF.....	141 000	84 136
<i>vice-président de comité.....</i>	755				

Parlement Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2004-2005—Suite

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾	Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾
	\$	\$		\$	\$
Forseth P	141 000	93 096	Harper L'hon S	141 000	143 710
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>vice-président de comité</i>	3 220		<i>chef</i>		
Fournier G	34 075	51 967	<i>opposition officielle</i>	67 600	
Frulla L'hon L	141 000	42 377	Harris RM	141 000	168 265
Fry L'hon H	141 000	143 136	Harrison J	106 925	97 793
Gagnon C	141 000	55 735	<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>vice-président de comité</i>	2 394	
<i>vice-présidente de comité</i>	2 465		Harvard L'hon J	14 024	18 955
Gagnon M	141 000	77 585	Harvey L'hon A	34 075	17 474
Gagnon S	141 000	94 180	Hearn L	141 000	119 136
Gallant C	141 000	39 288	Herron J	34 075	26 246
Galloway L'hon R	141 000	92 161	Hiebert R	106 925	108 599
<i>Indemnité à titre de</i>			Hill L'hon G	34 075	56 510
<i>président de comité</i>	4 534		Hill J	141 000	107 053
Gaudet R	141 000	100 764	<i>Indemnité à titre de</i>		
Gauthier M	141 000	92 814	<i>leader parlementaire</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>opposition officielle</i>	6 245	
<i>leader parlementaire</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>autre parti d'opposition</i>	14 300		<i>whip en chef</i>		
Girard Bujold J	34 075	14 084	<i>opposition officielle</i>	13 213	
Godbout M	106 925	28 736	<i>Indemnité à titre de</i>		
Godfrey L'hon JF	141 000	58 914	<i>vice-président de comité</i>	755	
Godin Y	141 000	87 397	Hilstrom H	34 075	11 943
<i>Indemnité à titre de</i>			Hinton B	141 000	101 417
<i>whip en chef</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>autre parti d'opposition</i>	10 100		<i>vice-présidente adjointe des</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Comités pléniers</i>	2 037	
<i>vice-président de comité</i>	3 134		Holland M	106 925	55 789
Goldring P	141 000	100 443	<i>Indemnité à titre de</i>		
Goodale L'hon RE	141 000	61 654	<i>vice-président de comité</i>	2 394	
Goodyear G	106 925	50 107	Hubbard C	141 000	60 528
Gouk JW	141 000	128 295	Ianno L'hon T	141 000	79 517
<i>Indemnité à titre de</i>			Jackson O	34 075	18 142
<i>vice-président de comité</i>	2 379		Jaffer R	141 000	105 596
Graham L'hon B	141 000	52 524	Jean B	106 925	57 676
Grewal G	141 000	106 573	Jennings L'hon M	141 000	33 062
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>président de comité</i>	5 946		<i>vice-présidente de comité</i>	1 510	
Grewal N	106 925	82 155	Jobin C	34 075	18 378
<i>Indemnité à titre de</i>			Johnston FD	141 000	80 882
<i>vice-présidente de comité</i>	2 394		<i>Indemnité à titre de</i>		
Grey DC	34 075	32 268	<i>whip en chef</i>		
Grose IB	34 075	25 934	<i>opposition officielle</i>	7 845	
Guarnieri L'hon A	141 000	60 066	<i>Indemnité à titre de</i>		
Guay M	141 000	54 011	<i>vice-président de comité</i>	2 565	
<i>Indemnité à titre de</i>			Jordan L'hon J	34 075	13 677
<i>vice-présidente de comité</i>	216		Julian P	106 925	54 684
Guergis H	106 925	88 098	Kadis S	106 925	48 617
Guimond M	141 000	88 179	Kamp R	106 925	112 056
<i>Indemnité à titre de</i>			Karetak-Lindell N	141 000	241 233
<i>whip en chef</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>autre parti d'opposition</i>	10 100		<i>présidente de comité</i>	4 561	
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>vice-président de comité</i>	2 565		<i>vice-présidente de comité</i>	755	
Hanger A	141 000	94 208	Karygiannis L'hon J	141 000	49 198

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2004-2005—*Suite*

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾	Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾
	\$	\$		\$	\$
Keddy G.	141 000	102 124	Loubier Y.	141 000	85 556
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>vice-président de comité.</i>	2 479		<i>vice-président de comité.</i>	2 493	
Kenney JT.	141 000	90 412	Lukiwski T.	106 925	92 332
Keyes L'hon SJ.	34 075	8 946	Lunn GV.	141 000	105 155
Khan W.	106 925	36 458	Lunney J.	141 000	104 429
Kilger B.	34 075	15 030	MacAulay L'hon L.	141 000	173 748
<i>Indemnité à titre de</i>			MacKay PG.	141 000	101 565
<i>vice-président de la Chambre</i>			MacKenzie D.	106 925	37 376
<i>et président des</i>			Macklin L'hon P.	141 000	52 882
<i>Comités pléniers.</i>	17 978		<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>vice-président de comité.</i>	755	
<i>président de comité.</i>	7 164		Mahoney L'hon SW.	34 075	15 500
Kilgour L'hon DW.	141 000	64 663	Malhi L'hon G.	141 000	41 397
Knutson L'hon TG.	34 075	31 686	Maloney JD.	141 000	60 902
Komarnicki E.	106 925	59 790	Manley L'hon JP.	34 075	11 119
Kotto M.	106 925	33 941	Marceau R.	141 000	68 899
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>vice-président de comité.</i>	2 408		<i>vice-président de comité.</i>	2 479	
Kraft Sloan KM.	34 075	20 626	Marcil L'hon S.	34 075	16 492
Kramp D.	106 925	39 207	Mark IM.	141 000	131 357
Laframboise M.	141 000	64 228	<i>Indemnité à titre de</i>		
Laliberte R.	34 075	50 912	<i>vice-président de comité.</i>	2 465	
Lalonde F.	141 000	31 284	Marleau L'hon D.	141 000	51 045
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>vice-présidente de comité.</i>	2 465		<i>vice-présidente de comité.</i>	755	
Lancôt R.	34 075	16 766	Martin A.	106 925	81 386
<i>Indemnité à titre de</i>			Martin L'hon K.	141 000	45 307
<i>vice-président de comité.</i>	755		Martin Le très hon P.	141 000	1 619
Lapierre L'hon JC.	106 925	24 541	Martin PD.	141 000	108 012
Lapierre R.	106 925	55 763	<i>Indemnité à titre de</i>		
Lastewka L'hon W.	141 000	64 292	<i>vice-président de comité.</i>	2 465	
Lauzon G.	106 925	32 987	Masse B.	141 000	67 182
Lavallée C.	106 925	33 940	Matthews WB.	141 000	290 254
Layton L'hon J.	106 925	106 445	<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>vice-président de comité.</i>	755	
<i>chef</i>			Mayfield P.	34 075	41 008
<i>autre parti d'opposition.</i>	35 632		McCallum L'hon J.	141 000	79 192
Lebel G.	34 075	15 920	McCormick L.	34 075	21 843
LeBlanc L'hon D.	141 000	161 941	McDonough A.	141 000	71 533
<i>Indemnité à titre de</i>			McGuinty D.	106 925	35
<i>whip suppléant</i>			McGuire L'hon J.	141 000	98 492
<i>gouvernement.</i>	7 059		McKay L'hon J.	141 000	69 615
Lee D.	141 000	54 232	McLellan L'hon A.	141 000	108 129
<i>Indemnité à titre de</i>			McNally GH.	34 075	27 811
<i>président de comité.</i>	1 439		McTeague L'hon D.	141 000	86 705
<i>Indemnité à titre de</i>			Ménard R.	141 000	21 138
<i>vice-président de comité.</i>	2 365		<i>Indemnité à titre de</i>		
Lemay M.	106 925	51 321	<i>vice-président de comité.</i>	2 394	
Lessard Y.	106 925	49 110	Ménard S.	106 925	21 128
Leung S.	34 075	38 860	Menzies T.	106 925	93 025
Lévesque Y.	106 925	157 941	Meredith V.	34 075	56 056
Lill WE.	34 075	9 213	Merrifield R.	141 000	112 504
Lincoln C.	34 075	13 033	<i>Indemnité à titre de</i>		
Longfield L'hon J.	141 000	65 086	<i>vice-président de comité.</i>	3 149	
<i>Indemnité à titre de</i>			Miller L.	106 925	66 618
<i>présidente de comité.</i>	1 439				

Parlement

Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2004-2005—Suite

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾	Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾
	\$	\$		\$	\$
Milliken L'hon P	141 000	15 335	Peschisolido J	34 075	25 532
<i>Indemnité à titre de</i>			Peterson L'hon J	141 000	74 937
<i>Président de la</i>			Pettigrew L'hon P	141 000	25 402
<i>Chambre des communes</i>	67 600		Phinney EL	141 000	55 440
Mills B	141 000	114 447	<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>vice-présidente de comité</i>	755	
<i>vice-président de comité</i>	755		Picard P	141 000	57 106
Mills D	34 075	16 106	Pickard L'hon RW	141 000	77 667
Minna L'hon M	141 000	55 236	Pillitteri G	34 075	14 943
Mitchell L'hon A	141 000	81 450	Plamondon L	141 000	83 415
Moore J	141 000	116 547	Poilievre P	106 925	15 766
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>vice-président de comité</i>	755		<i>vice-président de comité</i>	2 379	
Moore R	106 925	66 330	Poirier-Rivard D	106 925	39 104
Murphy L'hon S	141 000	101 877	<i>Indemnité à titre de</i>		
Myers LA	141 000	93 822	<i>vice-présidente de comité</i>	2 493	
<i>Indemnité à titre de</i>			Powers R	106 925	33 556
<i>vice-président de comité</i>	2 365		Pratt L'hon D	34 075	2 268
Nault L'hon RD	34 075	51 007	Prentice J	106 925	92 715
Neville A	141 000	103 648	Preston J	106 925	35 136
<i>Indemnité à titre de</i>			Price L'hon D	34 075	24 810
<i>présidente de comité</i>	4 561		Proctor JR	34 075	38 162
Nicholson L'hon R	106 925	59 051	Proulx M	141 000	6 933
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>whip en chef</i>			<i>vice-président des</i>		
<i>opposition officielle</i>	4 542		<i>Comités plénières</i>	6 919	
Normand L'hon G	34 075	14 522	<i>Indemnité à titre de</i>		
Nystrom L'hon L	34 075	37 927	<i>vice-président de comité</i>	755	
O'Brien L	100 065	250 015	Provenzano CF	34 075	23 056
O'Brien PW	141 000	71 210	Rajotte J	141 000	101 270
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>président de comité</i>	6 136		<i>vice-président de comité</i>	755	
O'Connor G	106 925	20 262	Ratansi Y	106 925	36 207
O'Reilly J	34 075	20 366	Redman L'hon K	141 000	69 008
Obhrai D	141 000	112 502	<i>Indemnité à titre de</i>		
Oda B	106 925	24 225	<i>whip en chef</i>		
Owen L'hon S	141 000	113 997	<i>gouvernement</i>	17 892	
Pacetti M	141 000	41 352	Reed JAA	34 075	14 385
<i>Indemnité à titre de</i>			Regan L'hon GP	141 000	76 789
<i>président de comité</i>	4 751		Reid S	141 000	10 703
Pagtakhan L'hon R	34 075	42 075	Reynolds J	141 000	180 514
Pallister B	141 000	89 661	<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>leader parlementaire</i>		
<i>vice-président de comité</i>	755		<i>opposition officielle</i>	28 955	
Pankiw J	34 075	45 017	<i>Indemnité à titre de</i>		
Paquette P	141 000	45 853	<i>vice-président de comité</i>	3 273	
Paradis L'hon D	141 000	54 784	Richardson L	106 925	85 738
Parrish C	141 000	39 675	<i>Indemnité à titre de</i>		
Patry B	141 000	24 957	<i>vice-président de comité</i>	2 394	
<i>Indemnité à titre de</i>			Ritz G	141 000	129 167
<i>président de comité</i>	6 136		<i>Indemnité à titre de</i>		
Penson C	141 000	93 835	<i>vice-président de comité</i>	3 248	
<i>Indemnité à titre de</i>			Robillard L'hon L	141 000	30 679
<i>vice-président de comité</i>	2 493		Robinson SJ	34 075	27 115
Peric J	34 075	8 429	Rocheleau Y	34 075	12 809
<i>Indemnité à titre de</i>			Rodriguez P	106 925	29 430
<i>vice-président de comité</i>	755		<i>Indemnité à titre de</i>		
Perron GA	141 000	51 864	<i>président de comité</i>	4 534	

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2004-2005—*Suite*

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾	Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾
	\$	\$		\$	\$
Rota A	106 925	41 302	Stoffer P.	141 000	86 202
Roy JY	141 000	81 508	<i>Indemnité à titre de</i>		
Saada L'hon J	141 000	21 316	<i>vice-président de comité</i>	2 479	
Sauvageau B	141 000	60 050	Strahl C	141 000	133 006
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>vice-président de comité</i>	2 394		<i>vice-président de la Chambre</i>		
Savage M	106 925	74 537	<i>et président des</i>		
Savoy A	141 000	132 023	<i>Comités pléniers</i>	17 221	
Scarpaleggia F	106 925	30 571	<i>Indemnité à titre de</i>		
Scheer A	106 925	89 850	<i>vice-président de comité</i>	1 251	
Schellenberger GR	141 000	73 931	Stronach B	106 925	26 243
<i>Indemnité à titre de</i>			Szabo P	141 000	47 986
<i>vice-président de comité</i>	3 163		<i>Indemnité à titre de</i>		
Scherrer L'hon H	34 075	8 411	<i>président de comité</i>	1 439	
Schmidt W	141 000	114 471	<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>vice-président de comité</i>	3 220	
<i>vice-président de comité</i>	2 394		Telegdi L'hon A	141 000	48 116
Scott L'hon A	141 000	84 956	<i>Indemnité à titre de</i>		
Serré B	34 075	34 159	<i>président de comité</i>	4 697	
Sgro L'hon J	141 000	63 241	Temelkovski L	106 925	76 417
Shepherd A	34 075	10 222	Thibault L	106 925	47 473
Siksay WL	106 925	92 065	Thibault L'hon R	141 000	134 058
Silva M	106 925	61 933	Thibeault Y	34 075	10 154
Simard C	106 925	46 968	Thompson G	141 000	85 559
Simard L'hon R	141 000	136 793	Thompson M	141 000	118 133
<i>Indemnité à titre de</i>			Tilson D	106 925	54 767
<i>vice-président de comité</i>	755		Tirabassi T	34 075	14 833
Simms S	106 925	113 350	Toews V	141 000	114 243
Skelton C	141 000	94 928	Tonks A	141 000	64 483
Smith DS	106 925	17 017	<i>Indemnité à titre de</i>		
Smith J	106 925	97 135	<i>président de comité</i>	4 561	
Solberg M	141 000	141 785	Torsney L'hon P	141 000	44 703
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>vice-président de comité</i>	755		<i>présidente de comité</i>	13 844	
Sorenson K	141 000	108 717	<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>vice-présidente de comité</i>	755	
<i>vice-président de comité</i>	2 465		Tremblay S	34 075	17 730
Speller L'hon RS	34 075	30 479	Trost B	106 925	69 751
Spencer L	34 075	25 667	Tweed M	106 925	70 840
St. Amand L	106 925	27 811	Ur RM	141 000	82 586
St. Denis B	141 000	171 729	<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>vice-présidente de comité</i>	755	
<i>président de comité</i>	6 000		Valeri L'hon T	141 000	56 629
St-Hilaire C	141 000	43 849	Valley R	106 925	106 309
<i>Indemnité à titre de</i>			Van Loan P	106 925	38 298
<i>vice-présidente de comité</i>	2 379		Vanclief L'hon L	34 075	14 849
St-Jacques D	34 075	11 802	Vellacott M	141 000	158 707
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>whip suppléant</i>			<i>vice-président de comité</i>	755	
<i>gouvernement</i>	1 439		Venne P	34 075	5 017
St-Julien G	34 075	105 091	Vincent R	106 925	41 472
<i>Indemnité à titre de</i>			Volpe L'hon J	141 000	56 235
<i>président de comité</i>	1 439		Wappel TW	141 000	73 776
Steckle P	141 000	99 892	<i>Indemnité à titre de</i>		
<i>Indemnité à titre de</i>			<i>président de comité</i>	6 163	
<i>président de comité</i>	6 190		Warawa M	106 925	62 570
Stewart L'hon J	34 075	9 104	Wasylycia-Leis J	141 000	83 858
Stinson D	141 000	116 684	<i>Indemnité à titre de</i>		
			<i>vice-présidente de comité</i>	2 164	

Parlement Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2004-2005—Fin

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾	Député de la Chambre des communes	Indemnités de session ⁽¹⁾	Frais de déplacement ⁽²⁾
	\$	\$		\$	\$
Watson J.	106 925	68 782	Williams J.	141 000	81 626
Wayne E.	34 075	11 575	<i>Indemnité à titre de</i>		
Whelan L'hon S.	34 075	18 360	<i>président de comité.</i>	6 000	
White R.	141 000	89 895	Wood RE.	34 075	19 166
<i>Indemnité à titre de</i>			Wrzesnewskyj B.	106 925	39 238
<i>vice-président de comité.</i>	7 244		Yelich L.	141 000	118 448
White T.	34 075	20 337	Zed P.	106 925	82 671
Wilfert L'hon B.	141 000	75 107	Anciens députés ⁽³⁾		141 298
			Total	43 741 714	26 131 682

⁽¹⁾ Le projet de loi C-28, sanctionné le 14 juin 2001, a modifié les indemnités et traitements des parlementaires avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001. Les dispositions applicables avant l'adoption du projet de loi C-28 continuent de s'appliquer aux parlementaires qui ont choisi de ne pas souscrire aux dispositions du projet de loi C-28.

⁽²⁾ Cette colonne exclut :

- les frais de déplacement des ministres et des secrétaires parlementaires lorsqu'en service ministériel commandé. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé "Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires".
- les frais de déplacement des membres au service de divers comités parlementaires;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- tous les frais de déplacement des membres pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de cette section intitulé "Affaires étrangères et Commerce international - Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales".

⁽³⁾ Déménagement, cessation des opérations, réorientation et autres dépenses.

Parlement
Chambre des communes

TRAITEMENTS DES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES PAYÉS EN 2004-2005

Nom	Secrétaire parlementaire du	Montant	Nom	Secrétaire parlementaire du	Montant
		\$			\$
Adams L'hon WP	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995	Fontana L'hon JF	Premier ministre (sciences et petites entreprises) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037
Bagnell L'hon L	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (développement économique du Nord) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	Fry L'hon H	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (titres de compétences étrangers) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037
Bakopanos L'hon E	ministre des Ressources naturelles du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995	Galloway L'hon R	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	Godfrey L'hon JF	leader du gouvernement à la Chambre des communes (réforme démocratique) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037
	ministre du Développement social (économie sociale) du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995	Harvard L'hon J	Premier ministre (villes) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037
Barnes L'hon S	ministre de la Justice et procureur général du Canada (transparence judiciaire et justice autochtone) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	Harvey L'hon A	ministre du Commerce international (promotion des ressources) du 12 décembre 2003 au 6 mai 2004	1 422
	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995	Jennings L'hon M	ministre des Ressources naturelles (développement des industries à valeur ajoutée) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037
Bonwick L'hon P	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	Jordan L'hon J	Premier ministre (Canada-États-Unis) du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
Brisson L'hon S	Premier ministre (Canada-États-Unis) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	Karygiannis L'hon J	président du Conseil du Trésor (réforme de la réglementation) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037
Bulte L'hon S	ministre du Patrimoine canadien du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995	Lastewka L'hon W	ministre des Transports (transport et environnement) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037
Byrne L'hon G	ministre de la Santé (Agence d'homologation des médicaments) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	LeBlanc L'hon D	ministre des Transports du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
	ministre des Affaires intergouvernementales du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995	Longfield L'hon J	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (examen des achats) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037
Chamberlain L'hon B	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada (réforme de la fonction publique et des Métis et des Indiens non inscrits) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	Macklin L'hon P	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
Charbonneau L'hon Y	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	Malhi L'hon G	leader du gouvernement à la Chambre des communes du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
Cullen L'hon R	ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995	Martin L'hon K	ministre du Travail et du Logement du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
Drouin L'hon C	Premier ministre (collectivités rurales) du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995	McKay L'hon J	ministre de la Justice et procureur général du Canada du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
Easter L'hon W	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural) du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995		ministre de l'Industrie (entrepreneuriat et nouveaux Canadiens) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037
Eyking L'hon M	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (promotion de l'agroalimentaire) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	Marleau L'hon D	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
	ministre du Commerce international (marchés émergents) du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995	Marcil L'hon S	ministre de l'Environnement (parcs) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037
Farrah L'hon G	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	Martin L'hon K	président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
				ministre de la Défense nationale du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
				ministre des Finances (partenariat entre les secteurs public et privé) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037
				ministre des Finances du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995

Parlement
Chambre des communes

TRAITEMENTS DES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES PAYÉS EN 2004-2005—*Fin*

Nom	Secrétaire parlementaire du	Montant	Nom	Secrétaire parlementaire du	Montant
		\$			\$
McTeague L'hon D	ministre des Affaires étrangères (Canadiens à l'étranger) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	Simard L'hon R	leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
Murphy L'hon S	ministre des Affaires étrangères du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995	Telegdi L'hon A	Premier ministre (affaires autochtones) du 30 janvier 2004 au 22 mai 2004	2 037
	ministre des Pêches et des Océans (Plan d'action concernant les océans) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	Thibault L'hon R	ministre de la Santé du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
	ministre des Pêches et des Océans du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995	Torsney L'hon P	ministre de la Coopération internationale du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
Pickard L'hon RW	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (mouvements transfrontaliers) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037	Wilfert L'hon B	ministre de l'Environnement du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995
	ministre de l'Industrie du 20 juillet 2004 au 19 juillet 2005	9 995	Total		334 244
Price L'hon D	ministre de la Défense nationale (rôle de la réserve) du 12 décembre 2003 au 22 mai 2004	2 037			

Conseil privé

TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS AUX MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

	Traitements	Indemnités	Total
	\$	\$	\$
NOMS DES MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT (pour la période du 1 ^{er} avril 2004 au 31 mars 2005)			
Augustine L'hon J	20 353	639	20 992
Bélanger L'hon M	67 600	2 122	69 722
Bennett L'hon C	67 600	2 122	69 722
Blondin-Andrew L'hon E	67 600	2 122	69 722
Bradshaw L'hon C	47 247	1 483	48 730
Chan L'hon R	47 247	1 483	48 730
Comuzzi L'hon J R	67 600	2 122	69 722
Godfrey L'hon J F	47 247	1 483	48 730
Ianno L'hon T	47 247	1 483	48 730
Knutson L'hon G	20 916	530	21 446
Paradis L'hon D	20 353	639	20 992
Saada L'hon J	20 353	639	20 992
Scott L'hon A	20 353	639	20 992
Valeri L'hon T	45 067	1 415	46 482
Total	606 783	18 921	625 704

Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

ÉTAT DES DÉPENSES— AUTORISATION LÉGISLATIVE ET DÉPENSES DU PROGRAMME

Autorisation de financement	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Total
	\$	\$	\$	\$
Crédit 25 - Dépenses de programme	1 724 815	13 015 190	3 055 073	17 795 078
<i>Loi électorale du Canada—</i>				
38 ^e élection générale (juin 2004)	206 459 994			206 459 994
37 ^e élection générale (novembre 2000)	109 880			109 880
Élection partielle - Labrador ⁽¹⁾		4 330		4 330
Élection partielle - Ottawa-Centre ⁽²⁾	61 368			61 368
Élections partielles de juin 2003 ⁽³⁾	2 304			2 304
Élection partielle de mai 2003 ⁽⁴⁾	5 233			5 233
Autres dépenses législatives conformément à la				
<i>Loi électorale du Canada</i>	8 450 127	26 817 140	5 979 675	41 246 942
	215 088 906	26 821 470	5 979 675	247 890 051
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 512 905	2 690 049	752 111	7 955 065
Total	221 326 626	42 526 709	9 786 859	273 640 194

⁽¹⁾ Labrador (Terre-Neuve-et-Labrador).

⁽²⁾ Le bref d'élection partielle dans Ottawa-Centre est réputé être remplacé et retiré par la dissolution du Parlement, le 23 mai 2004.

⁽³⁾ Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière (Québec)/Témiscamingue (Québec).

⁽⁴⁾ Perth-Middlesex (Ontario).

DÉTAILS DES DÉPENSES— 38^e ÉLECTION GÉNÉRALE DE JUIN 2004

Autorisation législative conformément à la <i>Loi électorale du Canada</i>	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Total
	\$	\$	\$	\$
<i>Loi électorale du Canada—</i>				
Terre-Neuve-et-Labrador	2 904 529			2 904 529
Île-du-Prince-Édouard	980 616			980 616
Nouvelle-Écosse	5 066 194			5 066 194
Nouveau-Brunswick	4 186 358			4 186 358
Québec	32 416 094			32 416 094
Ontario	48 280 158			48 280 158
Manitoba	5 559 053			5 559 053
Saskatchewan	5 267 821			5 267 821
Alberta	12 052 743			12 052 743
Colombie-Britannique	17 738 139			17 738 139
Territoire du Yukon	299 981			299 981
Territoires du Nord-Ouest	290 494			290 494
Nunavut	326 292			326 292
	135 368 472			135 368 472
Remboursement des dépenses d'élection aux partis politiques	30 548 056			30 548 056
Bureau chef d'Ottawa	40 543 466			40 543 466
Total	206 459 994			206 459 994

**Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Service correctionnel**

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	\$	\$	\$
Administration centrale, Ottawa, Ont.	146 195 741	20 075 446	166 271 187
Administration régionale de l'Atlantique, Moncton, N-B.	23 419 848	947 751	24 367 599
Centre d'apprentissage de l'Atlantique, Memramcook, N-B.	1 199 812		1 199 812
Établissement Springhill, Springhill, N-É.	28 913 450	4 797 571	33 711 021
Établissement Dorchester, Dorchester, N-B.	26 740 865	2 690 022	29 430 887
Établissement Westmorland, Dorchester, N-B.	11 400 089	552 614	11 952 703
Centre de ressourcement Shepody, Dorchester, N-B.	7 728 918		7 728 918
Établissement Atlantique, Renous, N-B.	23 053 776	1 032 373	24 086 149
Établissement Nova pour femmes, Truro, N-É.	8 836 310	204 790	9 041 100
Bureau de district de la Nouvelle-Écosse, Halifax, N-É.	2 557 032	79 346	2 636 378
Centre correctionnel communautaire Carlton, Halifax, N-É.	591 878		591 878
Annexe du centre correctionnel communautaire Carlton, Halifax, N-É.	706 936		706 936
Bureau de libération conditionnelle de Halifax, Halifax, N-É.	672 285		672 285
Bureau de libération conditionnelle de Dartmouth, Dartmouth, N-É.	593 738		593 738
Bureau de libération conditionnelle de Truro, Truro, N-É.	971 113		971 113
Bureau de libération conditionnelle de Kentville, Kentville, N-É.	838 258		838 258
Bureau de libération conditionnelle de Sydney, Sydney, N-É.	813 063		813 063
Bureau de district de Terre-Neuve-et-du-Labrador, St John's, T-N-L.	2 021 923	136 315	2 158 238
Bureau de libération conditionnelle de Corner Brook, Corner Brook, T-N-L.	944 252		944 252
Bureau satellite de Grand Falls, Grand Falls Windsor, T-N-L.	89 198		89 198
Bureau de libération conditionnelle de St John's, St John's, T-N-L.	885 463		885 463
Bureau de district de l'Est du Nouveau-Brunswick et de L'Î-P-É, Moncton, N-B.	2 773 162	89 055	2 862 217
Bureau de libération conditionnelle de Charlottetown, Charlottetown, Î-P-É.	269 301		269 301
Bureau de libération conditionnelle de Bathurst, Bathurst, N-B.	543 741		543 741
Bureau de l'Ouest du Nouveau-Brunswick, St John, N-B.	1 519 607		1 519 607
Bureau de libération conditionnelle de Fredericton, Fredericton, N-B.	397 632		397 632
Centre correctionnel communautaire Parrtown, St John, N-B.	796 284	500	796 784
Administration régionale du Québec, Laval, Qc.	37 667 483	2 494 304	40 161 787
Collège de formation du Québec, Laval, Qc.	2 580 880	396 170	2 977 050
Établissement Montée Saint-François, Laval, Qc.	12 059 059	1 623 570	13 682 629
Centre fédéral de formation, Laval, Qc.	17 117 108	761 598	17 878 706
Établissement Donnacona, Donnacona, Qc.	30 458 350	1 278 867	31 737 217
Établissement Joliette, Joliette, Qc.	10 669 930	398 977	11 068 907
Établissement Leclerc, Laval, Qc.	33 081 172	771 643	33 852 815
Centre régional de santé mentale - région de Québec, Ste-Anne-des-Plaines, Qc.	4 508 405		4 508 405
Établissement Archambault, Sainte-Anne-des-Plaines, Qc.	23 012 238	932 210	23 944 448
Établissement Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Anne-des-Plaines, Qc.	14 319 545	802 138	15 121 683
Centre régional de réception, Sainte-Anne-des-Plaines, Qc.	27 716 960	3 611 343	31 328 303
Établissement Drummond, Drummondville, Qc.	22 789 447	2 025 600	24 815 047
Établissement Cowansville, Cowansville, Qc.	27 943 036	2 484 380	30 427 416
Établissement La Macaza, La Macaza, Qc.	19 769 200	771 718	20 540 918
Établissement Port-Cartier, Port-Cartier, Qc.	20 937 661	427 271	21 364 932
Bureau de district de Montréal Métropolitain, Montréal, Qc.	3 521 666		3 521 666
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Longueuil, Longueuil, Qc.	1 438 203		1 438 203
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Ville-Marie, Montréal Qc.	5 122 742		5 122 742
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Lafontaine, Montréal, Qc.	3 759 699	1 926	3 761 625
Centre correctionnel communautaire Martineau, Montréal, Qc.	1 362 632	45 412	1 408 044
Centre correctionnel communautaire Ogilvy, Montréal, Qc.	22 805	1 386	24 191
Centre communautaire correctionnel Sherbrooke, Montréal, Qc.	815 944		815 944
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Langelier, Montréal, Qc.	5 201 787		5 201 787
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Granby, Granby, Qc.	1 318 464		1 318 464
Centre correctionnel communautaire Hochelaga, Montréal, Qc.	793 083	9 157	802 240
Bureau sectoriel de libération conditionnelle l'Estrie, Sherbrooke, Qc.	1 607 398	5 814	1 613 212
Bureau de district est/ouest de libération conditionnelle du Québec, St-Jérôme, Qc.	1 385 404		1 385 404
Centre correctionnel communautaire Québec, Québec, Qc.	3 596 473	17 081	3 613 554
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Rimouski, Rimouski, Qc.	729 884		729 884
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Chicoutimi, Chicoutimi, Qc.	636 107		636 107

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Suite*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	\$	\$	\$
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qc.....	1 882 516		1 882 516
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Laval, Laval, Qc.....	3 732 316		3 732 316
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda, Qc.....	514 174		514 174
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Hull, Gatineau, Qc.....	961 439		961 439
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Laurentides, St-Jérôme, Qc.....	2 724 835	58 191	2 783 026
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Lanaudière, Lachenaie, Qc.....	1 052 962		1 052 962
Administration régionale de l'Ontario, Kingston, Ont.....	40 709 846	3 984 280	44 694 126
Centre d'apprentissage correctionnel de l'Ontario, Kingston, Ont.....	2 455 127	36 230	2 491 357
Centre régional de traitement, Kingston, Ont.....	13 652 668	100 964	13 753 632
Pénitencier Kingston, Kingston, Ont.....	28 942 720	2 160 010	31 102 730
Établissement Millhaven, Bath, Ont.....	32 977 870	2 584 023	35 561 893
Établissement Fenbrook, Gravenhurst, Ont.....	22 202 687	366 637	22 569 324
Établissement Bath, Bath, Ont.....	19 108 998	991 365	20 100 363
Prison pour femmes, Kingston, Ont.....	415 820	9 500	425 320
Maison Isabel McNeil, Kingston, Ont.....	987 716	20 179	1 007 895
Établissement Collins Bay, Kingston, Ont.....	19 221 212	2 893 499	22 114 711
Établissement Frontenac, Kingston, Ont.....	11 199 696	618 649	11 818 345
Établissement Beaver Creek, Gravenhurst, Ont.....	9 069 690	579 127	9 648 817
Établissement Joyceville, Kingston, Ont.....	25 652 980	3 621 368	29 274 348
Établissement Pittsburgh, Kingston, Ont.....	9 619 300	282 910	9 902 210
Établissement Warkworth, Campbellford, Ont.....	31 601 759	1 838 729	33 440 488
Établissement Grand Valley pour femmes, Kitchener, Ont.....	11 728 822	418 132	12 146 954
Bureau de district de l'Est et du Nord de l'Ontario, Kingston, Ont.....	1 723 287		1 723 287
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Barrie, Barrie, Ont.....	753 855		753 855
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Kingston, Kingston, Ont.....	1 242 076		1 242 076
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Peterborough, Peterborough, Ont.....	1 630 980		1 630 980
Centre correctionnel communautaire Portsmouth, Kingston, Ont.....	1 150 913	74 315	1 225 228
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Muskoka, Gravenhurst, Ont.....	212 912		212 912
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Sault Ste Marie, Sault Ste Marie, Ont.....	184 820		184 820
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Sudbury, Sudbury, Ont.....	1 587 542		1 587 542
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Timmins, Timmins, Ont.....	115 138		115 138
Bureau de district d'Ottawa, Ottawa, Ont.....	4 559 791		4 559 791
Bureau de district central de l'Ontario, Toronto, Ont.....	2 452 449		2 452 449
Centre correctionnel communautaire Keele, Toronto, Ont.....	1 229 638		1 229 638
Bureau sectoriel de libération conditionnelle du centre-ville de Toronto, Toronto, Ont.....	3 316 807		3 316 807
Bureau sectoriel de libération conditionnelle l'Est de Toronto, Toronto, Ont.....	1 692 164		1 692 164
Bureau sectoriel de libération conditionnelle l'Ouest de Toronto, Toronto, Ont.....	756 826		756 826
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Peel, Toronto, Ont.....	1 983 747		1 983 747
Bureau de surveillance d'équipe de Toronto, Toronto, Ont.....	401 301		401 301
Unité de Surveillance des femmes, Toronto, Ont.....	1 253 839		1 253 839
Bureau de district de Hamilton-Niagara, Hamilton, Ont.....	707 772		707 772
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Hamilton-Niagara, Hamilton, Ont.....	3 394 451		3 394 451
Centre correctionnel communautaire de Hamilton, Hamilton, Ont.....	1 195 654		1 195 654
Bureau sectoriel de libération conditionnelle St. Catharines, St. Catharines, Ont.....	836 348		836 348
Bureau de district de l'Ouest de l'Ontario, Guelph, Ont.....	469 593		469 593
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Windsor, Windsor, Ont.....	1 050 962		1 050 962
Bureau sectoriel de libération conditionnelle London, London, Ont.....	2 279 596		2 279 596
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Guelph, Guelph, Ont.....	2 402 161		2 402 161
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Brantford, Brantford, Ont.....	452 037		452 037
Nunavut-Bureau dans la communauté, Iqaluit, Nunavut.....	534 957		534 957
Administration régionale des Prairies, Saskatoon, Sask.....	28 073 154	1 875 006	29 948 160
Collège de formation des Prairies, Saskatoon, Sask.....	1 726 832		1 726 832
Centre psychiatrique régional des Prairies, Saskatoon, Sask.....	26 592 304	298 694	26 890 998
Établissement Stony Mountain, Winnipeg, Man.....	32 302 532	3 143 199	35 445 731
Établissement Rockwood, Stony Mountain, Man.....	7 169 256	203 018	7 372 274
Pénitencier de la Saskatchewan, Prince Albert, Sask.....	38 782 033	1 528 969	40 311 002
Établissement Riverbend, Prince Albert, Sask.....	6 489 592	91 506	6 581 098

**Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Service correctionnel**

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—Fin

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	\$	\$	\$
Pénitencier de la Saskatchewan - Unité maximum, Prince Albert, Sask	597 796		597 796
Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci, Maple Creek, Sask	4 445 733	526 919	4 972 652
Pavillon de ressourcement Willow Cree, Duck Lake, Sask	3 379 383	71 899	3 451 282
Établissement Drumheller, Drumheller, Alb	31 402 823	1 863 624	33 266 447
Établissement Grande Cache, Grande Cache, Alb	14 694 077	1 054 107	15 748 184
Établissement Pê Sâkâstêw, Hobbema, Alb	3 844 960	285 264	4 130 224
Établissement Bowden, Innisfail, Alb	31 935 994	881 433	32 817 427
Établissement Edmonton pour femmes, Edmonton, Alb	12 010 681	331 779	12 342 460
Établissement Edmonton, Edmonton, Alb	26 734 542	1 728 972	28 463 514
Établissement Grierson, Edmonton, Alb	2 538 197	686 244	3 224 441
Bureau de district de libération conditionnelle du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario, Winnipeg, Man	956 521		956 521
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Winnipeg, Winnipeg, Man	5 263 589	25 089	5 288 678
Centre correctionnel communautaire Osborne, Winnipeg, Man	889 272	14 039	903 311
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Brandon, Brandon, Man	600 697	25 409	626 106
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Thunder Bay, Thunder Bay, Ont	467 993		467 993
Bureau satellite de libération conditionnelle Thompson, Thompson, Man	153 505		153 505
Bureau sectoriel de libération conditionnelle The Pas, The Pas, Man	139 804	25 089	164 893
Bureau de district de libération conditionnelle Saskatchewan, Saskatoon, Sask	6 869 884	474 914	7 344 798
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Edmonton, Edmonton, Alb	4 320 174	30 724	4 350 898
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Red Deer, Red Deer, Alb	915 732		915 732
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife, TN-O	1 247 307		1 247 307
Sous-bureau Grande Prairies, Grande Prairies, Alb	80 914		80 914
Bureau de district de libération conditionnelle Nord de l'Alberta, Edmonton, Alb	7 177 315		7 177 315
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Calgary, Calgary, Alb	5 972 686	40 457	6 013 143
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Lethbridge, Lethbridge, Alb	481 762		481 762
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Drumheller, Drumheller, Alb	108 254		108 254
Bureau satellite de libération conditionnelle Medecine Hat, Medecin Hat, Alb	111 977		111 977
Administration régionale du Pacifique, Abbotsford, C-B	19 292 615	3 217 996	22 510 611
Collège de formation du Pacifique, Mission, C-B	1 596 975		1 596 975
Services regroupés du Pacifique, Abbotsford, C-B	28 923 210		28 923 210
Établissement William Head, Victoria, C-B	8 914 649	211 253	9 125 902
Établissement Matsqui, Abbotsford, C-B	19 326 070	2 458 238	21 784 308
Établissement Pacifique - Centre régional de traitement, Abbotsford, C-B	29 085 635	4 540 962	33 626 597
Établissement Mountain, Agassiz, C-B	20 498 017	90 715	20 588 732
Établissement Kent, Agassiz, C-B	22 058 501	1 264 045	23 322 546
Établissement Kwikwêxwelhp, Harrison Mills, C-B	4 354 173	79 180	4 433 353
Établissement Ferndale, Mission, C-B	7 119 747	59 922	7 179 669
Établissement Mission, Mission, C-B	15 804 981	596 234	16 401 215
Établissement Fraser Valley, Abbotsford, C-B	9 204 440	8 047 788	17 252 228
Bureau des libérations conditionnelles du Pacifique, Matsqui, C-B	1 395 190		1 395 190
Unité de rechute des services correctionnels communautaires, Abbotsford, C-B	414 916		414 916
Bureau de libération conditionnelle Chilliwack, Chilliwack, C-B	1 000 754	15 754	1 016 508
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Vancouver, Vancouver, C-B	9 169 050		9 169 050
Bureau sectoriel de libération conditionnelle l'Île de Vancouver, Victoria, C-B	3 696 036		3 696 036
Bureau sectoriel de libération conditionnelle Fraser Valley, Abbotsford, C-B	1 603 037		1 603 037
Bureau sectoriel de libération conditionnelle l'Intérieur, Kamloops, C-B	3 288 970		3 288 970
Bureau administratif des services correctionnels communautaires, Abbotsford, C-B	669 717		669 717
Centre correctionnel communautaire de Vancouver, Vancouver, C-B	1 348 733		1 348 733
Bureau Prince George, Prince George, C-B	2 075 469		2 075 469
Total	1 480 721 369	105 892 897	1 586 614 266

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouver- nementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		\$	\$	\$
Agriculture et Agroalimentaire—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			6 048 000
Commission canadienne du lait—				
Dépenses du programme	25			47 000
Agence canadienne d'inspection des aliments—				
Dépenses de fonctionnement et contributions	30			1 227 000
Commission canadienne des grains—				
Dépenses du programme	40			120 000
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			204 000
Société d'expansion du Cap-Breton—				
Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	10			5 000
Agence des douanes et du revenu du Canada—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1	34 212 508		74 646 000
Patrimoine canadien—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			951 000
Conseil des Arts du Canada—				
Paiements au Conseil des Arts du Canada	15			574 000
Société Radio-Canada—				
Dépenses de fonctionnement	20			36 217 000
Musée canadien des civilisations—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	35	97 905		2 085 000
Musée canadien de la nature—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	40			589 000
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes—				
Dépenses du programme	45	688 751		155 000
Bibliothèque et Archives du Canada—				
Dépenses du programme, subventions et contributions	46			1 207 000
Société du Centre national des Arts—				
Paiements à la Société du Centre national des Arts	55			1 086 000
Commission des champs de bataille nationaux—				
Dépenses du programme	60	63 987		
Commission de la capitale nationale—				
Dépenses de fonctionnement	65	1 789 000		167 000
Office national du film—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	75			90 000
Musée des beaux-arts du Canada—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	80	117 545		690 000
Musée national des sciences et de la technologie—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	95	108 081		731 000
Commission de la fonction publique—				
Dépenses du programme	100			989 000
Commission des relations de travail dans la fonction publique—				
Dépenses du programme	105			54 000
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice—				
Dépenses de fonctionnement	110			109 000
Téléfilm Canada—				
Paiements à Téléfilm Canada	120			5 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouver- nementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		\$	\$	\$
Citoyenneté et Immigration—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			1 179 000
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada—				
Dépenses du programme	10			631 000
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—				
Dépenses de fonctionnement	2			121 000
Environnement—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			14 117 000
Agence canadienne d'évaluation environnementale—				
Dépenses du programme et contributions	30			171 000
Agence Parcs Canada—				
Dépenses du programme	45	6 016 534		19 858 000
Finances—				
Ministère—				
Programme des politiques économiques, sociales et financières—				
Dépenses de fonctionnement	1			1 898 000
Vérificateur général—				
Dépenses du programme et contributions	20			534 000
Tribunal canadien du commerce extérieur—				
Dépenses du programme	25	145 000		112 000
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada—				
Dépenses du programme	30			813 000
Bureau du surintendant des institutions financières—				
Dépenses du programme	35			37 000
Pêches et Océans—				
Dépenses de fonctionnement	1	13 857 900		15 980 000
Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			1 859 000
Fonds renouvelable du Bureau des passeports	(S)	1 276 518		
Agence canadienne de développement international—				
Dépenses de fonctionnement	15			1 256 000
Centre de recherches pour le développement international—				
Paiements au Centre de recherches pour le développement international	35			6 000
Commission mixte internationale—				
Dépenses du programme	40			80 000
Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international)—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			517 000
Corporation commerciale canadienne—				
Dépenses du programme	10			6 000
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne—				
Dépenses du programme	15			8 000
Gouverneur général—				
Dépenses du programme et subventions	1			30 000
Santé—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			16 180 000
Instituts de recherche en santé du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	10			125 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouver- nementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		\$	\$	\$
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses—				
Dépenses du programme	20			50 000
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés—				
Dépenses du programme	25			55 000
Ressources humaines et Développement des compétences—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			961 000
Conseil canadien des relations industrielles—				
Dépenses du programme	10			68 000
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs—				
Dépenses du programme	15			32 000
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Dépenses du programme	20	60 360		156 000
Développement des ressources humaines (Développement social)—				
Dépenses de fonctionnement	1	2 000 000		876 000
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Ministère—				
Dépenses du programme et contributions	1			4 804 000
Commission canadienne des affaires polaires—				
Dépenses du programme et contributions	30			9 000
Industrie—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			3 464 000
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(S)	218 716		
Agence spatiale canadienne—				
Dépenses de fonctionnement	25			1 827 000
Commission canadienne du tourisme—				
Dépenses du programme	40			8 000
Tribunal de la concurrence—				
Dépenses du programme	45	22 000		9 000
Commission du droit d'auteur—				
Dépenses du programme	50			23 000
Conseil national de recherches du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	65			23 253 000
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Dépenses de fonctionnement	80	837 115		72 000
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Dépenses de fonctionnement	90	811 011		44 000
Conseil canadien des normes—				
Paiements au Conseil canadien des normes	100			5 000
Statistique Canada—				
Dépenses du programme et contributions	105			14 684 000
Justice—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			2 548 000
Commission canadienne des droits de la personne—				
Dépenses du programme	10			130 000
Tribunal canadien des droits de la personne—				
Dépenses du programme	15			17 000
Commissaire à la magistrature fédérale—				
Dépenses de fonctionnement	20			25 000
Service administratif des tribunaux judiciaires—				
Dépenses du programme	30	400 000		211 000
Commission du droit du Canada—				
Dépenses du programme	35			18 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouver- nementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		\$	\$	\$
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—				
Programme du Commissariat à l'information du Canada—				
Dépenses du programme	40	207 041		37 000
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada—				
Dépenses du programme et contributions	45	468 500		54 000
Cour suprême du Canada—				
Dépenses du programme	50			163 000
Défense nationale—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			32 418 000
Comité des griefs des Forces canadiennes—				
Dépenses du programme	15			38 000
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire—				
Dépenses du programme	20			20 000
Ressources naturelles—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			10 529 000
Énergie atomique du Canada limitée—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	15			11 000
Commission canadienne de sûreté nucléaire—				
Dépenses du programme, subventions et contributions	20			1 015 000
Société de développement du Cap-Breton—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	25			6 000
Office national de l'énergie—				
Dépenses du programme	30			940 000
Administration du pipe-line du Nord—				
Dépenses du programme	35			2 000
Bureau de l'infrastructure du Canada—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	2			73 000
Conseil privé—				
Ministère—				
Dépenses du programme	1			919 000
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes—				
Dépenses du programme	15			5 000
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—				
Dépenses du programme	20	130 000		381 000
Directeur général des élections—				
Dépenses du programme	25			372 000
Commissaire aux langues officielles—				
Dépenses du programme	30			45 000
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—				
Dépenses du programme	35			13 000
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme	55			10 000
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			7 408 000
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(S)	1 445 176		

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Fin*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5	Crédit 10	Crédit 15
		Éventualités du gouvernement	Initiatives pangouvernementales	Rajustements de la rémunération
		\$	\$	\$
Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			294 000
Agence des services frontaliers du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	10			1 096 000
Centre canadien des armes à feu—				
Dépenses de fonctionnement	20			52 000
Service canadien du renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme	30			6 724 000
Service correctionnel—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	35	28 122 000		3 258 000
Commission nationale des libérations conditionnelles—				
Dépenses du programme et contributions	45			171 000
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones—				
Dépenses du programme et contributions	53			115 000
Bureau de l'enquêteur correctionnel—				
Dépenses du programme	50			11 000
Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	55	12 000 000		6 712 000
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme	70			8 000
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme	75			17 000
Transports—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			4 960 000
Office des transports du Canada—				
Dépenses du programme	35			230 000
Tribunal d'appel des transports du Canada—				
Dépenses du programme	40			5 000
Conseil du Trésor—				
Secrétariat—				
Dépenses de fonctionnement	1		125 666	1 698 000
École de la fonction publique du Canada (Centre canadien de gestion)—				
Dépenses du programme	26			237 000
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada—				
Dépenses du programme	32			525 000
Anciens Combattants—				
Ministère—				
Programme des Anciens Combattants—				
Dépenses de fonctionnement	1	5 605 000		1 061 000
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)				
Dépenses du programme	15			73 000
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—				
Dépenses de fonctionnement	1			153 000
Total		110 700 648	125 666	338 722 000

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

SECTION 13

COMPTES PUBLICS DU CANADA
2004-2005

Index

Index

A

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, 6
 ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, 5
 ACTIFS NON FINANCIERS, *voir volume 1, section 10*
 Agence canadienne d'inspection des aliments, (états financiers), 2.2
 Agence canadienne du pari mutuel, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.2
 Agence des douanes et du revenu du Canada, 2.11
 Agence Parcs Canada, 2.34
 Aliénation des biens immobiliers, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.7
 ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS, *voir volume 1, section 1*
 Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, *voir volume II, section 1*
 Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, *voir volume II, section 1*
 Autorisations disponibles des exercices antérieurs, *voir volume II, section 1*
 Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, *voir volume II, section 1*
 Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, *voir volume II, section 1*
 AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, 12
 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, 11
 Avances à justifier, 3.13

B

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, (états financiers), 2.35
 Bureau de la traduction, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.11

C

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, (états financiers), 2.43
 Commission canadienne de sûreté nucléaire, (états financiers), 2.51
 Commission canadienne des affaires polaires, (états financiers), 2.61
 Commission canadienne des grains, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.17
 Commission de l'assurance-emploi du Canada, (états financiers), 2.62
 Commission des champs de bataille nationaux, (états financiers), 2.63
 Commission du droit du Canada, (états financiers), 2.69
 Commissions, 11.16
 COMPTES CONSOLIDÉS, *voir volume 1, section 4*
 COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, *voir volume 1, section 8*
 Conseil de recherches en sciences humaines, (états financiers), 2.73
 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, (états financiers), 2.82
 Conseil national de recherches du Canada, (états financiers), 2.90
 Conseils et Vérification Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.24
 CORCAN, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.29
 Créances—radiations ou renonciations, 3.8
 CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER, *voir volume 1, section 5*

D

Dépenses ministérielles par article courant, *voir volume II, section 1*
 Dépenses ministérielles par catégorie, *voir volume II, section 1*
 Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales, (Affaires étrangères et Commerce international), 12.2
 Détail budgétaire par affectation, 11.2
 Détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels, *voir volume II, section 1*
 Détail des autres paiements de transfert, *voir volume II, section 1*
 Détail des montants disponibles pour être dépensés, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*
 Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits, (Conseil du Trésor), 12.27
 Détails des dépenses—38^e élection générale de juin 2004, (Conseil privé), 12.23
 DETTE PORTANT INTÉRÊT, *voir volume I, section 6*

E

École de la fonction publique, (états financiers), 2.100
 ENCAISSE ET DÉBITEURS, *voir volume 1, section 7*
 État des dépenses—Autorisations législatives et dépenses de programme, (Conseil privé), 12.23
 État des dépenses par établissement, (Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)), 12.24
 État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 2004-2005, (Parlement), 12.11
 État des indemnités de session et des frais de déplacement payés en 2004-2005, (Parlement), 12.13
 État des revenus et charges, *voir volume II, section 1*
 ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, 2
 ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUELABLES, 1
 ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RAPPORT ET OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE, *voir volume I, section 2*

F

Frais d'étude, 11.19
 Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires, 11.24
 Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales, (Affaires étrangères et Commerce international), 12.4
 FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, 8

G

Géomatique Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.36

I

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES, 3
 Instituts de recherche en santé du Canada, 2.106

M

Montants adjugés par une cour, 9.31

O

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET PASSIF ÉVENTUEL, *voir volume I, section 11*

Office de la propriété intellectuelle du Canada, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.43

Office national du film, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.49

P

Paiements à titre gracieux, 9.17

Paiements d'indemnités et frais d'administration, (Ressources humaines et Développement des compétences), 12.10

Paiements de réclamations contre l'État, 9.2

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, 9

PAIEMENTS DE TRANSFERT, 7

Paiements de transfert, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*

Passeport Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.57

Pertes de fonds et de biens publics, 3.16

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, *voir volume I, section 9*

Production de défense, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.63

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, 10

Programmes par secteur d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II, section 1*

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II, section 1*

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), *voir volume II, section 1*

R

Rapprochement des dépenses externes par article courant avec les charges, *voir volume II, section 1*

Récapitulation des charges externes par catégorie, *voir volume II, section 1*

Récapitulation des revenus externes, *voir volume II, section 1*

Revenus, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*

Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes, 3.2

REVENUS, CHARGES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, *voir volume I, section 3*

Revenus de placements, 11.21

Revenus ministériels, *voir volume II, section 1*

S

Services communs de télécommunications et d'informatique, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.64

Services immobiliers, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.70

Services optionnels, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.76

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, 4

Sommaire du portefeuille ministériel, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, (états financiers), 2.114

Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 2004-2005, (Parlement), 12.20

Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État, (Conseil privé), 12.22

V

Ventes de biens et de services, *voir volume II, section 1*

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.